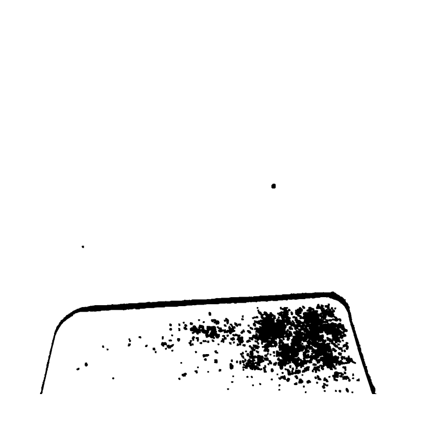


ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

PAR

FRANÇOIS DE MEZERAY,

Hiſtoriographe de France.

Nouvelle Edition revuë & corrigée ſur la derniere de Paris; & augmentée outre cela de quelques pieces originales, & de l'Abregé de la vie des Reines par l'Auteur.

TOME TROISIEME.

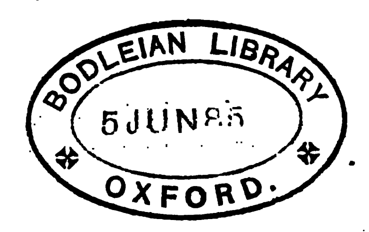


A AMSTERDAM,

Chez HENRI SCHELTE.

MDCCI.

Avec Privilege de Noſſeigneurs les Etats de Hollande & de Weſtfriſe.


BODLEIAN LIBRARY
5 JUN 85
OXFORD.



ROIS DE FRANCE

CONTENUS

DANS CE TROISIE'ME TOME.

PHILIPPE III. *surnommé le Hardy*, ROI XLIV. Pag. 1 — 1270. en May.

PHILIPPE IV. *surnommé le Bel*, ROI XLV. 33 — 1286. en Octobre.

LOUIS X. *dit Hutin*, ROI XLVI. 101 — 1314. en Novembre.

REGENCE *sans Roy*. 114 — 1316. en Juin.

PHILIPPE V. *dit le Long*, ROI XLVII. 110 — 1317. en Nov.

CHARLES IV. *dit le Bel*, ROI XLVIII. 133 — 1322. en Janv.

PHILIPPE VI. *dit de Valois*, *surnommé le Bien-fortuné*, ROI XLIX. 147 — 1328. en Fevrier.

JEAN I. *par quelques-uns dit le Bon Roy*, ROI L. 199 — 1350. en Aoust.

CHARLES V. *dit le Sage*, *&* *l'Eloquent*, ROI LI. 244 — 1364. en Avril.

CHAR-

1380. en Septembre. CHARLES VI. *dit par quelques-uns le Bien-aimé*, ROI LII. 288

1422. en Octobre. CHARLES VII. *dit le Victorieux*, ROI LIII. 434

1461. en Juillet. LOUIS XI. ROI LIV. 502



FIN.

ILIPPE III.
ROY XLIV.



ie en ses projets moins heureux que Hardi,
t pas au loin les bornes de la France;
oir dans l'Etat sçu mettre l'abondance,
longue paix, c'est l'avoir aggrandi.

III. A

PAPES.

encore VA-CANCE.
GREGOIRE X. élu le 1. de Septembre 1271 S. 4. ans, 4. mois 10. jours.
INNOCENT V. élû en Janvier 1276. S. 7. mois.
JEAN XXI. éleu en Juillet 1276. S. 8. mois.
NICOLAS II. éleû en Novembre 1277. S. 2. ans. 9. mois.
VACANCE de six mois.
MARTIN IV. éleû le 21. Fevrier 1281 S. 4 ans, 1 mois
HONORE' IV. éleû en Avril 1285. S. 2. ans, 1. jour, dont
ous ce regne.

PHILIPPE III.

SURNOMME' LE HARDY,

ROY XLIV.

Agé de vingt-cinq ans quatre mois.

1270. L'ARME'E Chrétienne toute desolée par la mort de son Roy, eût sans doute succombé sous les fatigues & les langueurs, sans l'arrivée de Charles Roi de Sicile avec son armée navale, qui lui amena du secours & des rafraîchissemens. Il descendit justement au port, lors que son frere rendoit l'ame; mais quelque diligence qu'il pût faire, il ne put être assez à temps pour recueillir ses derniers soûpirs. Comme il le trouva mort, il se jetta à ses pieds, fondant en larmes & en regrets, & l'appellant à hauts cris son Seigneur & son bon Frere.

Son premier soin fut de luy rendre les derniers devoirs; ensuite de décharner son corps, comme c'étoit la coûtume pour ceux qui mouroient en pays lointain, & d'en embaûmer pretieusement les chairs. Quand il partit d'Afrique il les emporta en Sicile, & les enterra dans l'Abbaye de Mont-Real prés de Palerme; Pour les os, le Roi Philippe les garda & les porta en France dans l'Eglise de saint Denis.

Les funerailles faites, on continua le siege, Charles ayant le commandement de toute l'armée, à cause que le Roy Philippe étoit tombé ma-

malade d'une fievre quarte, & ne pouvoit agir. 1270.
Si-tôt qu'il fut en état de donner quelque ordre à ses affaires, il expedia des Lettres à Matthieu Abbé de saint Denis & à Simion de Nesle, qui les confirmerent dans l'administration du Royaume, & leur enjoignirent de recevoir les sermens de fidelité des Seigneurs, & ce qui est fort remarquable, de payer comptant les dettes du Roy son pere & les siennes; sa plus pressante affaire étant de liberer la foy de son predecesseur & sa propre conscience. La memoire du Saint Roy étoit si chere à ses sujets & les ordres qu'il avoit donnez avant son départ si bons; que la France ne sentit pas la moindre émotion durant une année entiere qu'elle fut sans Roy.

Le siege de Tunis traînoit en longueur; il avoit déja duré trois mois, & on n'en esperoit voir la fin qu'aprés l'hyver. Alors veritablement la prise de la place étoit indubitable: mais la patience des assiegeants fut à bout avant celle des assiegez; les François ne pouvoient plus souffrir de si longues fatigues; le Roy qui avoit eu bien de la peine à guerir de sa fiévre étoit dans un continuel chagrin; ses domestiques au lieu de le dissiper, l'augmentoient; son inquietude étoit encore redoublée par les Lettres des deux Regents de France qui le pressoient de revenir: & Charles son oncle n'avoit garde de le retenir, ses interêts n'étant que d'avoir de l'argent du Roy de Tunis, & d'en tirer tribut. Ce furent là les motifs qui obligerent les Chrêtiens à écouter les propositions du Roy barbare.

On lui accorda des tréves pour dix ans, à condition, Qu'il payât tous les frais de cette expedition; Qu'il donnât à Charles autant de tribut que Charles en payoit au saint Siege. Qu'il deli-

1270. vrât tous les Chrêtiens, lesquels il detenoit en servitude; Qu'il donnât liberté du commerce & exemption d'impôts à tous leurs Marchands; Et qu'il leur permît de demeurer dans Tunis & d'y avoir libre exercice de leur Religion.

Sur la fin du siege arriva le Prince Edoüard d'Angleterre avec ses troupes, esperant qu'aprés la prise de cette place, les deux Rois passeroient en Terre-Sainte, comme ils l'avoient promis: mais ils trouverent meilleur de s'en retourner chez eux, & le laisserent achever son voyage.

On eût dit que le Ciel s'irritoit de leur retour; toutes sortes de malheurs les suivirent. Une partie de leurs vaisseaux dans laquelle Philippe s'étoit embarqué, arriva assez heureusement au port de Trepani ou Trapes en Sicile: mais celle où étoit le Roy Charles approchant de l'Isle fut accüeillie d'une furieuse tempête, qui la fracassa presque toute avec perte de quatre mille hommes, de tout son équipage & de tous ses tresors.

D'ailleurs Thibaud Roy de Navarre saisi de maladie finit ses jours à Trapes sur la fin de Decembre; son frere Henry le Gras luy succeda. Isabelle d'Arragon Reine de France qui étoit grosse, se blessa en tombant de cheval & mourut dans la Ville de Cozence; Alfonse frere de saint Loüis fut emporté d'une fiévre pestilente à Sienne; Et sa femme Isabelle de Toulouze trépassa au même lieu douze jours aprés luy. Tellement que le Roy Philippe couvert de deuil pour la mort de son pere, de sa femme, & de ses plus proches, aprés tant de dépense & tant de travaux, ne rapporta en France que des coffres vuides, & des cercüeils pleins d'ossemens.

Aprés

Aprés avoir sejourné en Sicile prés de deux mois, il en partit vers la fin de Février, passa par la Calabre, traversa l'Italie & arriva à Paris au commencement de l'Eté. 1271.

Toutes les villes qui étoient sur son chemin, venoient au devant en procession & se mettoient à genoux devant les cercueils qu'il portoit avec luy. Passant à Rome il fit ses devotions sur le tombeau des Apôtres; Et à Viterbe ayant trouvé les Cardinaux qui étoient assemblez depuis deux ans sans pouvoir convenir de l'élection d'un Pape, il les exhorta de s'accorder ensemble pour ne pas laisser l'Eglise destituée de chef plus long-temps. Ses remontrances n'eurent point d'effet que huit mois aprés, qu'ils élûrent Thibaud de Plaisance Archidiacre de Liege, qui étoit allé Legat en Syrie avec le Prince Edoüard; Il se nomma Gregoire X.

Le jour d'aprés qu'il fut arrivé à Paris, il porta les saints ossemens de son pere à Nôtre Dame. Delà aprés un service solemnel qui lui fut fait dans cette Eglise, par l'Archevêque de Sens & l'Evêque de Paris, ce bon & pieux fils chargea sur ses épaules le coffre où étoient ces os, & le porta à pied à saint Denis accompagné d'une procession generale du Clergé où il y avoit grand nombre d'Evêques & d'Abbez en habits pontificaux, & tous les Religieux des Convents de Paris. La chronique de saint Denis raconte que les Moines tinrent leurs portes fermées & contraignirent le Roy qui avoit le cercueil de son pere sur le dos, d'attendre jusqu'à ce qu'il eût commandé à l'Archevêque de Sens & à l'Evêque de Paris de se devêtir de leurs ornemens Pontificaux. Le service achevé on inhuma les os du saint Roy auprés du tombeau de Philippe Auguste son ayeul; On mit ceux de Pierre de Ville-

1271. bon son Chambellan à ses pieds, de la même maniere qu'il avoit accoûtumé d'y être couché de son vivant, & ceux de son frere Tristan, & ceux de la Reine Isabelle à ses côtez.

Ces devoirs rendus, Philippe alla se faire sacrer à Rheims le 15. jour d'Août, ou selon d'autres, le 30. par l'Evêque de Soissons, le siege de l'Archevêché étant vacant. Il n'y assista des anciens pairs laïcs que le Duc de Bourgogne & le Comte de Flandre; Robert Comte d'Artois y porta l'épée de Charlemagne, ils la nomment Joyeuse. Au partir de là il pria le Roy de vouloir visiter ses terres, & le receut dans sa ville d'Arras avec des pompes & des réjouïssances, qui jusques-là n'en avoient point eu de pareilles en France.

La Comté de Toulouse étoit vacante par le deceds de Jeanne fille de Raimond & femme d'Alfonse: Philippe s'en mit en possession suivant les termes du traité fait avec Raimond l'an 1228. mais ce fut seulement le Roy Jean qui la réünit à la couronne.

Cette année mourut Richard pretendu Roy des Romains. Celle d'aprés son frere Henry III. Roy d'Angleterre le suivit; & son fils Edoüard I. du nom qui étoit en Terre-Sainte luy succeda.

1272. En ce temps, il s'émut une sanglante querelle entre Geraud Comte d'Armagnac, & Girard Seigneur de Casaubon son vassal, au sujet de ce que Girard ne vouloit pas relever de luy son château de Hautpouy, mais le tenir immediatement de la Duché de Guyenne. Dans ce different il arriva que Roger Comte de Foix, que celuy d'Armagnac avoit appellé à son secours, poursuivit Girard & l'assiegea dans un château des terres du

Roy

Roy où il s'étoit refugié & mis sous sa protection. 1272.
Le Roi irrité du peu de respect que ces Comtes luy portoient, marcha en ces païs-là avec une armée capable de donner de l'effroy jusques dans le cœur de l'Espagne. Il assiegea Roger dans son château de Foix, & s'étant opiniâtre à faire raser une montagne qui en défendoit l'approche, il l'étonna tellement, qu'il vint se jetter à ses pieds; Et toutefois il ne pût obtenir pardon qu'aprés avoir été detenu prisonnier un an dans le château de Beaucaire.

A son retour de la Terre-Sainte Edouard passa par la France & rendit hommage au Roy. Etant ensuite allé visiter sa Duché de Guyenne, Gaston de Moncade Seigneur de Bearn refusa de lui rendre hommage: ce qui fut cause qu'il se saisit de sa personne, & le tint quelque temps prisonnier à la suite de sa cour. Comme il eut trouvé moyen de s'échapper delà, & qu'il recommençoit à remuer, Edouard en porta ses plaintes à Philippe souverain Seigneur de la Guyenne. Ce Roi ayant assemblé son Parlement & discuté la cause à fond, prononça en faveur d'Edouard, & contraignit Gaston de relever sa terre de lui.

La Vicomté de Bearn étoit originairement un membre de la Comté de Gascogne qui relevoit de la Duché, mais elle en avoit été démembrée & tenuë par des Seigneurs issus de ces Ducs, jusqu'à ce qu'elle passa dans la maison de Moncade par le mariage de la Princesse Marie fille du Vicomte Pierre, & sœur du Vicomte Gaston decedé sans enfans; ce fut vers l'an 1170. *Cette Princesse encore mineure, ayant eté mise, je ne sçay pour quel sujet, au pouvoir d'Alfonse II. Roy d'Arragon, dans le païs duquel elle avoit aussi quelques terres, fut obligée de rendre hommage du Bearn à ce*

1272. *Roi, & d'épouser Guillaume de Moncade; Auquel Alfonse procura cet avantage en recompense de ce que son pere avoit moyenné le mariage du sien, c'étoit Raimond Berenger Comte de Barcelonne avec Petronille fille & heritiere de Ramir le Moine Roi d'Arragon. La maison de Moncade est une des neuf plus illustres de la Catalogne, & se dit issuë d'un* Dapifer *ou grand Senéchal de Charlemagne.*

1273. EMPP. toûjours MICHEL VIII. & RODOLFE I. Souche de la Maison d'Autriche, R. 18. ans.

Les Electeurs fâchez de voir si long temps l'Empire d'Allemagne en confusion, s'assemblerent à l'instante poursuite du S. Pere; Et sans avoir égard aux oppositions du Roi Alfonse, résolurent de ne plus faire d'Empereur qui ne fût de nation germanique. Tellement que dés lors ils éleurent Rodolphe surnommé le Roux qui avoit été maître du palais d'Otboacre Roi de Boheme. Il étoit Comte de Hasbourg en Suisse, maison qui aussi bien que celle de Lorraine, étoit issuë des Comtes d'Alsace & du Maire Erchinoald.

Il se vit élevé à la dignité Imperiale par le suffrage principalement de Vernher Archevêque de Mayence, le seul presque des Electeurs qui le connût, & lequel il avoit obligé autrefois en quelque occasion importante. Il ne fut pas fort difficile à cet Electeur de lui rendre ce bon office, dautant que le Roi de Boheme & les autres grands Princes Allemands refusoient ce titre, comme étant alors beaucoup plus onereux qu'utile ni honorable.

1273. Plusieurs & importants sujets requeroient l'assemblée d'un Concile; principalement un reglement necessaire pour l'élection des Papes, la reformation des abus dans l'Eglise, & des mœurs parmi les Chrêtiens, les differends qui étoient pour l'Empire de Grece entre Michel & Baudoüin, & pour celui d'Allemagne entre Rodolphe & Alfonse, l'esperance de réünir l'Eglise

Grec-

Grecque à la Romaine, & le besoin pressant de secourir les Fideles qui restoient dans la Terre-Sainte, à quoi le Pape s'étoit solemnellement obligé lors qu'il receut les nouvelles de son élection.

Pour ces raisons il avoit convoqué un Concile dans la ville de Lyon qui est comme au milieu des principaux Etats de la Chrêtienté. Il s'y rendit lui-même sur la fin de cette année 1273. Le Roi l'ayant visité, lui donna certain nombre de ses Gentilshommes & de ses Officiers pour lui servir de gardes. 1273.

Le Concile fut ouvert le premier de May de l'an 1274. il s'y trouva cinq cents Evêques, soixante-dix Abbez, & mille autres, que Docteurs, que deputez des Chapitres; Gregoire y presida accompagné de quinze Cardinaux. Les Ambassadeurs du Roi, de l'Empereur Rodolphe, & de plusieurs autres Princes de l'Occident s'y trouverent. Ceux de Michel Empereur de Grece y arriverent à la quatriéme Session, & presenterent des Lettres de sa part; en vertu desquelles on les receut à l'abjuration du schisme & à une profession solemnelle de suivre la foi de l'Eglise Romaine, specialement pour la procession du S. Esprit. Ensuite de cela, le Pape reconnut Michel pour vrai Empereur d'Orient, & défendit à Baudoüin de plus porter ce titre. C'étoit la fin pour laquelle Michel avoit si instamment demandé la réünion. 1274.

L'élection de Rodolphe y fut aussi confirmée, mais seulement aprés que le Roi Alfonse eut cedé & remis son droit à la disposition du Pape, moyennant la levée des decimes qu'il lui accorda sur le Clergé de son Royaume, pour faire la guerre aux Mores. Ainsi les dédommagemens, quelque chose qui arrive, se prennent toûjours sur le peuple, qui paye tout.

1275. ftille aprés la mort de leur ayeul Alfonse : mais le Prince Sanche second fils d'Alfonse, soûtenant qu'elle luy appartenoit comme au plus proche, non pas à ses neveux (quoy que le contraire eût été dit par le contract de Ferdinand avec Blanche) se fit incontinent reconnoître comme heritier presomptif. Alfonse leur ayeul, au lieu de s'opposer à cette usurpation, l'autorisa de tout son pouvoir ; Et pour reduire Blanche & ses enfans dans l'impuissance de s'en ressentir, il dénia à cette Princesse toutes ses conventions, & même les moyens de subsister.

La Reine Yolante sa femme ne pouvoit souffrir le mauvais traitement qu'on faisoit à ses petits-fils ; Ainsi ce fut par son conseil & en sa compagnie que l'infortunée veuve se déroba, & se retira dans les terres du Roy d'Arragon ; mais ce Prince ayant été gagné par Alfonse, se laissa persuader de la lui renvoyer, & de detenir les jeunes orphelins dans un château. La mere craignant d'être arrêtée comme ses enfans, se sauva en France, mais avec beaucoup de peine. Quelques-uns disent que le Castillan la mit en liberté sur les grandes instances que le Roy luy en fit, mais l'Arragonnois retint toûjours les enfans.

1276. Cette année, Loüis fils du Roy Philippe & l'aîné du premier lict étant mort, Pierre de la Brosse voulut se servir de cette occasion pour perdre la jeune Reine, à cause qu'il sçavoit bien qu'elle ne l'aimoit guere. C'étoit un homme de neant, qui ayant servi de Barbier à saint Loüis, avoit été pris en affection par Philippe, & élevé par ce Prince dans la suprême faveur. Dans ce poste n'ayant rien à craindre que la trop grande affection que le Roy avoit pour son épouse, il suscita un accusateur qui avança qu'elle avoit fait empoi-

sonner

ſonner le Prince Louïs. En effet cét enfant l'avoit 1276.
été; Et ſi l'on en croit un Auteur du temps, elle eût couru riſque d'en être brûlée toute vive, ſi le Duc de Brabant ſon frere n'eût envoyé un Chevalier qui offroit de prouver ſon innocence en champ clos. L'accuſateur n'ayant pas eu le cœur de ſoûtenir ce qu'il avoit avancé, fut condamné au gibet.

Il y avoit dans le Royaume trois faux Prophetes, le Vidame de Laon, un Moine vagabond, & une Beguine: la Broſſe, à ce qu'on croyoit, les avoit embouchez pour avancer quelques diſcours qui puſſent alterer l'affection que le Roy avoit pour ſon épouſe. Admirez la ſimplicité de ce Roy; Tout devot qu'il étoit, il envoya Mathieu Abbé de Vendôme, & Pierre Evêque de Bayeux pour conſulter la Beguine ſur ce ſujet. L'Evêque parent de la femme de la Broſſe, prenant le devant, parla ſeul à la Beguine, pour luy faire la bouche, & rapporta au Roy qu'elle ne lui avoit rien voulu dire qu'en confeſſion. Le Roy mal ſatisfait de ce procedé, y renvoya l'Evêque de Dol & un Templier, qui s'en revinrent avec cette réponſe, que la Reine étoit innocente & fidelle à ſon mary, & tout ce qu'on avoit dit d'elle, faux & calomnieux. Dés lors le credit de la Reine ſe fortifia, & celuy de la Broſſe commença à s'affoiblir.

Aprés que le Roy, qui avoit embraſſé la défenſe 1276.
de Blanche ſa ſœur, eut vû que trois differents Ambaſſadeurs qu'il avoit envoyez en Caſtille, n'avoient pû rien obtenir d'un oncle injuſte, ni d'un grand pere dénaturé, enfin il les défia par un herault, & ayant aſſemblé de grandes forces non ſeulement de la France, mais auſſi des Païs-bas, & de l'Allemagne, marcha juſqu'au pied des Monts Pyrenées, & fit revûë de ſon armée en Bearn.

1276. Cette puissance eût assûrément accablé les Espagnols, si leur or faisant agir des intelligences secretes ne l'eût arrêtée-là, faisant en sorte qu'il ne s'y trouvât point de vivres ni de munitions. Ainsi son armée ne pût passer plus outre; Une partie seulement sous la conduite de Robert d'Artois fut envoyée en Navarre. La faction de Castille l'avoit soûlevée contre Eustache de Beaumarchais Lieutenant du Roy; Et les rebelles qui occupoient la partie de Pampelonne qu'on nommoit la ville ou la Navarrerie, le tinrent quelque temps comme assiegé dans celle qu'on nommoit le Bourg.

Mais ayant reçû du renfort, à son tour il les assiegea dans la Navarrerie; La noblesse & les gens de guerre s'y étant défendus quelque temps, craignirent d'être forcez & se retirerent la nuit. Les bourgeois de ce parti-là étant abandonnez sans sçavoir ni capituler ni se défendre, virent bien-tôt forcer leurs murailles, un grand nombre en fut passé au fil de l'épée, les autres pendus sans misericorde, les Gentilshommes fugitifs degradez de noblesse, & par ces terribles exemples la regence des François affermie dans la Navarre.

Le Roy étant encore en Bearn, le Castillan à dessein de l'amuser, afin qu'il n'entrât pas en Espagne, demanda à s'aboucher avec Robert d'Artois, & par ces conferences, luy fit perdre cinq semaines de temps. De sorte que l'armée manquant de vivres, Philippe décampa tout à coup & reprit la route de France. Le Castillan en étant bien informé par quelque traître, en avertit aussi-tôt Robert, qui n'en eut pas moins d'indignation que d'étonnement.

1277. Le soupçon de cette trahison tomba sur Pierre de

de la Brosse. Pour achever sa perte, la Cour étant 1277.
à Melun, un Jacobin du Convent de Mirepoix rendit un paquet au Roy en main propre, qu'il disoit lui avoir été recommandé par un homme qui étoit mort en cette ville-là. On ne sçût point ce qu'il contenoit: mais seulement qu'il y avoit une Lettre cachetée du cachet de ce Pierre de la Brosse, & que le Roy l'ayant leuë en demeura extrémement étonné. Ce devoit être quelque avis qu'il donnoit au Roy de Castille. Quoy qu'il en soit, il fut arrêté prisonnier, & conduit à Paris, delà transferé au Château de Janville en Beausse, puis quelques jours aprés ramené à Paris. On luy fit son procés, & il fut pendu aux fourches patibulaires, en presence des Ducs de Bourgogne & de Brabant, & de Robert Comte d'Artois. Assez coupable quand il n'auroit point commis d'autre crime, que d'avoir obsedé son Roy, & enlacé sa personne sacrée & son esprit par ses artifices. Car c'est un vol public à un particulier, que de detenir & posseder seul celui qui appartient à tous ses peuples, comme tous ses peuples lui appartiennent. La fortune de tous ceux qu'il avoit avancez fut entierement ruinée, l'Evêque de Bayeux son beaufrere, se sauva auprés du Pape, où il demeura long-tems en exil.

L'ambition démesurée de Charles Roy de Sicile aspiroit à tout. Il pensoit tenir toute l'Italie 1277.
par les charges de Senateur de Rome & de Vicaire de l'Empire; il meditoit la conquête de celui de Grece sur le droit de Baudoüin, dont il avoit en secondes nôces épousé la fille; Et cette année 1277. il acheta le titre de Roy de Jerusalem, de la Princesse Marie veuve de Federic bâtard de l'Empereur Federic II. & fille de Raimond Rupin.

Prin-

Prince d'Antioche & de Melisende fille d'Aymeric de Lusignan Roy de Chypre & de Jerusalem. Ce Royaume avoit déja été joint à celuy de Sicile par le mariage de Federic II. avec Yolante de Brienne qui en étoit heritiere, & depuis il y est toûjours demeuré annexé.

1278. Mais l'Empereur Rodolphe & l'Empereur Michel, conspirerent ensemble pour arrêter cette grandeur qui alloit trop vîte, & qui menaçoit d'étouffer la leur. D'ailleurs le Pape (c'étoit Nicolas III. de la maison des Ursins) outre qu'il ne vouloit point de puissant voisin, étoit cruellement offensé de ce que luy ayant demandé une de ses filles pour un de ses neveux, Charles avoit receu cette insolente recherche avec raillerie & mépris.

1278. *Au même temps la puissance de Rodolphe prit un grand accroissement par la victoire qu'il gagna sur Othoacre Roy de Boheme, qui demeura mort sur le champ. Des dépoüilles de ce Prince, dont il avoit été domestique, il eut la Duché d'*AUSTRICHE, *& en investit son fils Albert. Ses descendans l'ont toûjours conservée, & en ont pris le nom comme plus illustre que celuy de Hasbourg.*

1278. En Italie, Charles devenant plus moderé, & pensant radoucir le Pape qui cherchoit querelle, quitta, quoi qu'avec regret, le titre de Senateur de Rome & celui de Vicaire de l'Empire. Peu s'en
1279. falut que l'an 1279. il ne perdît aussi la Provence; La Reine Marguerite veuve de saint Loüis sa belle-sœur la lui contesta comme fille aînée du Comte Raimond Berenguier, & implora l'assistance de l'Empereur Rodolphe, duquel cette Comté étoit mouvante à cause du Royaume d'Arles. Neanmoins l'affaire ayant été mise en negociation la Provence demeura à

Char-

Charles, à condition qu'il en rendroit hommage à l'Empereur, & qu'il feroit épouser Clemence fille de ce Prince au fils de son fils aîné. Il s'appelloit Charles comme son pere & son ayeul.

En France, Edoüard Roy d'Angleterre passa 1279.
la mer avec Alienor sa femme, & vint à Amiens trouver le Roy Philippe pour traiter de leurs affaires. Philippe luy accorda la Comté d'Agenois, & lui relâcha aussi celle de Pontieu, qui en effet appartenoit à Alienor par sa mere. C'étoit Jeanne femme de Ferdinand III. Roi de Castille, & fille du Comte Simon de Dammartin & de Marie fille & heritiere de Guillaume, aussi Comte de Pontieu. Reciproquement Edoüard renonça à la Duché de Normandie comme avoit fait son pere, mais retint trente livres de rente sur *l'Echiquier* ou Justice de la Province.

Jean autrefois Seigneur de l'Isle de * Procida * Pro-
prés de celle de Sicile, avoit été dépoüillé de ses chyta.
biens par Charles, pour avoir trempé dans quelque conspiration. Etant donc poussé d'un cruel ressentiment, il forma le dessein d'introduire le Roy d'Arragon comme heritier de la maison de Soüaube à cause de sa mere, dans le Royaume de Sicile; & il fit tant d'allées & de venuës vers l'Empereur d'Orient, vers le Pape, & vers les Siciliens qu'il achemina l'affaire au succés qu'il desiroit.

Cependant le Pape Nicolas qui avoit tramé 1281.
pour la plus grande part ce que nous allons voir éclorre en ce païs-là, vint à mourir, & un Cardinal François, c'étoit Simon de Brie, fut éleu en sa place, on l'appella Martin IV. Ce dernier ne sçavoit rien du tragique complot de

son

1281. son predecesseur, & avoit des intentions toutes contraires : mais le mouvement étant donné, il en vit l'effet plûtôt qu'il ne pût prevoir le coup.

La mort de Nicolas ne découragea point les conjurez, le Seigneur de Procida continuant ses voyages toûjours travesti en Moine, apporta de Constantinople trois cens mille onces d'or à l'Arragonnois pour hâter l'execution de son dessein. Il le trouva qui étoit tout prêt de mettre une grande armée navale en mer sous pretexte d'aller faire la guerre aux Sarrasins, & il avoit eu l'adresse pour mieux couvrir son dessein, d'emprunter vingt mille écus d'or du Roy Philippe, & autant, comme disent quelques-uns, à Charles même, lequel il alloit déthrôner.

1282. Etant ainsi armé, il se tint quelque temps sur les côtes d'Afrique pour favoriser l'entreprise concertée. Cependant Charles negligeoit tous les avis qu'on lui donnoit de se prendre garde, & occupoit toutes ses forces à la conquête de l'Empire d'Orient, à quoy il ne réüssissoit guere bien, son armée Navale ayant été battuë par celle de l'Empereur Michel. Tandis que son mauvais destin le tenoit comme aveuglé, voila que les Siciliens un jour de Pâques au premier coup de Vêpres, égorgent tous les François par toute l'Isle; mais avec tant de fureur que les bons Religieux Jacobins, & Cordeliers, trempoient avec plaisir leurs mains dans le sang, & massacroient les malheureux jusque sur les Autels; que les peres éventroient leurs filles qui étoient grosses de François, & écrasoient leurs petits enfans contre les rochers. Ils en tuerent huit mille en deux heures, & ne pardonnerent qu'à un seul à cause de sa rare probité.

Il.

Il s'appelloit Guillaume des Pourcelets Gentilhomme Provençal.

Charles qui étoit alors en Toscane, fut encore plus irrité qu'étonné d'un si terrible coup : il arme puissamment avec le secours du Pape & avec celuy du Roy de France, qui luy est amené par le Comte d'Alençon, & assiege Messine. Cette ville effrayée de l'éclat de ses armes & des foudres du saint Siege, se fût renduë d'abord & toute la Sicile ensuite, si sa juste colere eût pû les recevoir à quelque misericorde. La bonne politique & la Religion Chrétienne luy conseilloient de le faire. Il n'est rien de si dangereux que de porter les esprits à la derniere extrémité, ni rien de plus contraire à la foy de l'Evangile que de ne rien donner à la misericorde. Aussi ce Prince se rendant inexorable, Dieu l'abandonna, le desespoir donna du cœur aux rebelles, & l'arrivée de l'Arragonnois les rassura tout-à-fait. Il étoit abordé à Palerme à la fin d'Août, & s'y étoit fait couronner Roy de Sicile. 1282.

Neanmoins se sentant trop inégal en forces à ce Prince, qu'il voyoit appuyé de celles qui luy arrivoient continuellement de France, il s'avisa d'une vilaine ruse, qui luy conserva la Sicile aux dépens de son honneur. Il luy envoya offrir de vuider ce grand different par un combat de leurs personnes, assistez chacun de cent Chevaliers d'élite. Charles plus brave qu'avisé, accepta le défy malgré le conseil & les défenses reïterées du Pape. Le Roy Edoüard parent de tous les deux, leur assura le camp à Bordeaux; le jour fut assigné au premier de Juillet de l'année suivante; & sur cette parole d'un perfide, Charles leva imprudemment le siege, & accorda la Tréve. 1282.

Cependant le Pape déployant toutes les forces

de son autorité sur la tête de l'Arragonnois, non seulement l'excommunia, mais encore le dégrada de la Royauté, & exposa son Royaume en proye. Il s'étoit bien preparé contre tous ces efforts; aussi les tourna-t'il en raillerie; car comme s'il eût voulu obeïr à la Sentence du Pape, il ne se faisoit plus appeller Roy, mais le Chevalier d'Arragon, le Seigneur de la mer, & le pere de trois Rois.

Le jour du combat venu, Charles entra dans le camp avec ses cent Chevaliers, & y demeura depuis Soleil levant jusqu'à Soleil couchant. L'Arragonnois n'avoit garde de paroître: mais sur le soir il arriva en poste, & s'en étant allé trouver le Sénéchal de Bourdeaux, il prit acte de ce qu'il s'étoit presenté, & luy laissa ses armes pour en servir de témoignage. Cela fait il se retira en grand'hâte, feignant qu'il avoit peur de quelque surprise, de la part du Roy de France. Bel acte de comparition & digne de la bravoure d'un Prince, à qui ses sujets ont donné le nom de GRAND.

1283. Le Pape qui l'avoit frappé d'excommunication dés l'an passé, la reaggrava encore celui-cy: de plus il fit publier la Croisade contre luy avec les mêmes Indulgences & privileges que pour la Terre-Sainte, & donna son Royaume à Charles Comte de Valois, second fils de France, qu'il en fit investir par le Cardinal Jean Cholet son Legat, lequel il envoya exprés à Paris. Et certes la destitution de Pierre ayant lieu, cette couronne, par droit hereditaire étoit dévoluë à Charles de Valois, puisqu'il étoit fils de la sœur de ce Roy.

EMPP. ANDRONIC fils de Michel, R. 50. ans, & encore RODOLFE. 1283.

1284. Toutes ces ménaces n'ébranlerent point l'Arragonnois, il se confirma dans son crime par les bons succez de Roger de Lauria son Admiral. Ce Capitaine, le meilleur homme de mer de son siecle, ayant

ayant remporté plusieurs avantages sur les gens de Charles, se vint planter devant Naples durant 1283.
son absence, & fit si bien qu'il attira Charles le Boiteux son fils au combat le 5. de Juin, le vainquit & le mena prisonnier à Palerme. Sa tête y courut grand' risque; on la vouloit faire servir de represailles pour celle de Conradin, & les Siciliens l'avoient condamné à mort: mais Constance craignant la suite de cette tragedie, le tira adroitement de leurs mains, & l'envoya en Arragon au Roy son mary.

La douleur du pere fut d'autant plus grande, 1284.
qu'il arriva trois jours aprés la prise de son fils, avec bon nombre de Vaisseaux bien armez. Il eut bien de la peine à contenir la Poüille & la Calabre, & ayant encore lutté six mois contre ses infortunes, il mourut à Foggi dans la Poüille le septiéme de Janvier de l'an 1285. laissant son fils Charles le Boiteux heritier de ses malheurs aussi bien que de sa couronne.

L'année precedente étoit mort Alfonse Roy de Ca- 1284.
stille, presque entierement dépossedé de ses Etats par Sanche son fils ingrat & dénaturé. Au lit de la mort il fit son testament, par lequel il luy donna sa malediction paternelle, le priva de sa succession, & y rappella Alfonse & Ferdinand, qui étoient les fils de son fils aîné Ferdinand, & à leur défaut Philippe Roy de France, auquel la Castille appartenoit déja, à cause de Blanche de Castille mere de saint Loüis. Mais le bon droit n'est pas toûjours le plus fort, Sanche sçut bien se maintenir dans la possession.

Le seiziéme du mois d'Août le fils aîné du Roy 1284.
Philippe ayant même nom que luy & le surnom de BEL, âgé seulement de quinze ans, épousa Jeanne Reine de Navarre, & Comtesse de Brie &

de

de Champagne, qui n'en avoit que treize, le Pape luy ayant envoyé dispense, parce qu'elle étoit sa cousine germaine par sa mere.

1285. Cependant un Legat du Pape avoit fait prêcher la Croisade contre Pierre Roy d'Arragon; le Roy Philippe voulut luy-même être le chef de l'entreprise, pour instaler Charles son second fils dans ce Royaume. Son armée n'avoit pas moins de vingt mille chevaux, & de quatre-vingt-dix mille hommes de pied. Il chargea une partie de cette Infanterie sur cent quatre-vingt Vaisseaux qu'il menoit pour porter des vivres & de l'artillerie; Jacques Roy de Majorque & Minorque, que Pierre son frere avoit dépoüillé de ses terres, le suivoit, ou pour mieux dire, le conduisoit dans ce voyage, afin de les recouvrer.

L'armée assemblée à Narbonne se mit en marche au mois de May. Perpignan se rendit à Jacques & receut les François, Elna fut prise par force, & tout ce qui se trouva dedans, massacré, hormis le bâtard de Roussillon, qui leur montra un passage dans les montagnes. Ces deux villes étoient des terres de Jacques, on les luy mit entre les mains.

L'Arragonnois qui gardoit les détroits, se voyant les François à dos, abandonna ses postes & leur laissa l'entrée de la Catalogne libre. Ils y prirent plusieurs places d'insulte, & aprés planterent le

1285. siege devant Girone. Pierre s'étoit mis aux aguets pour le secourir: mais ayant dressé une embuscade pour intercepter le convoy qui venoit du port de Roses, il y fut battu & si griévement blessé qu'il abandonna la partie. Alors la place se rendit faute de vivres, ayant soûtenu plus de cinquante jours de siege.

Trois mois aprés le combat, le Roy d'Arragon mourut de sa blessure dans Valence. Alfonse son

fils aîné luy succeda en ce Royaume-là, & Jacques le second s'empara de celuy de l'Isle de Sicile.

Le reste de la campagne ne fut pas si heureux pour les François, l'Amiral Lauria sçachant, que par un ménage imprudent ils avoient renvoyé les vaisseaux des Pisans & des Genois qu'ils tenoient à leur solde, chargea le reste de leur flote & le prit tout ou le coula à fond, hormis ce qui se sauva dans le port de Roses. De la perte de ces vaisseaux, s'ensuivit une grande disette dans l'armée des Fran- 1285.
çois, & cette disette, jointe aux chaleurs excessives, y engendra des maladies, qui la mirent presque toute sur la litiere. Le Roy luy-même tomba en langueur, soit de déplaisir, soit de fatigue; & n'esperant rien de bon dans l'Hyver qui approchoit, il reprit le chemin de la France, & se fit rapporter en litiere à Perpignan.

Girone & toutes les places qu'il avoit conquises 1285.
en Catalogne, durerent peu de jours aprés son départ; Le chagrin qu'il conceut de cette revolution, & l'agitation du chemin, redoublerent si fort son mal, qu'il en mourut à Perpignan le sixiéme jour d'Octobre de l'an 1285. Il étoit dans le commencement de la quarante-cinquiéme de sa vie, & de la seiziéme de son regne. Ses entrailles & ses chairs furent inhumées dans la Cathedrale de Narbonne, & ses os apportez à S. Denis.

Si l'on considere ses qualitez, il fut vaillant, bon, liberal, juste & tres-pieux, mais trop simple & trop aisé à tromper. Si sa conduite, elle ne fut pas trop heureuse pour les entreprises qu'il fit au dehors, mais elle ne le pouvoit être davantage pour le dedans de son Royaume, parce qu'il le rendit riche & florissant par une paix de quinze ans sans aucune vexation d'impôts, & dans l'observation d'une tres-exacte justice.

Il épousa deux femmes : Isabelle fille de Jacques I. Roy d'Arragon & Marie sœur de Henry & Jean Ducs de Brabant. De la premiere il laissa deux fils, sçavoir Philippe & Charles; Philippe regna, Charles fut Comte de Valois & pere d'un Philippe qui vint à la couronne. De sa seconde il eut un fils & deux filles; le fils fut Louis Comte d'Evreux. *De luy* sortit la BRANCHE D'EVREUX dans laquelle la couronne de Navarre fut portée par mariage. Les filles étoient Marguerite & Blanche : Marguerite fut mariée l'an 1298. à Edoüard I. Roy d'Angleterre; Blanche ayant été fiancée deux fois, l'une avec Jean de Namur fils aîné de Guy Comte de Flandres, l'autre avec Jean d'Avesnes Comte d'Ostrevant, fils de Jean d'Avesnes Comte de Hainaut, épousa enfin l'an 1298. Rodolphe Duc d'Austriche fils aîné d'Albert Empereur. Elle en eut un fils, mais l'an 1305. la mere & l'enfant furent empoisonnez dans la ville de Vienne; on ne dit point le sujet ny les auteurs de ce crime.

La Reine Marie vécut encore trente-six ans depuis la mort du Roy son époux, car elle ne mourut que l'an 1321. les Cordeliers de Paris eurent son corps, les Jacobins son cœur. Ces deux Convents partageoient ainsi les Reliques des Princes comme ils partageoient leurs faveurs.

ISABELLE,

I. FEMME DE

PHILIPPE III.

JACQUES Roy d'Arragon étant venu voir Saint Louis à Corbeil traita du mariage de sa fille Isabelle, avec Philippe aîné des enfans de France. L'alliance fut tres-agreable à tous les deux Royaumes, & dés lors l'Infante fut conduite à la Cour de Louis : mais parce que les deux accordez étoient encore trop jeunes, Philippe n'ayant que treize ans & sa Maîtresse que douze, le mariage fut differé jusqu'à quatre ans delà. Clermont en Auvergne vit la réjoüissance de leurs nôces, & l'Evêque leur donna la benediction nuptiale le Dimanche de la Pentecôte de l'an 1262. Ce jour dedié au Saint Esprit auteur de paix & de concorde, fut une augure de la parfaite amitié qui toûjours depuis regna dans ces deux cœurs. Son Epoux ne se pouvant separer d'elle la mena dans son vaisseau à l'expedition de Tunis : mais en ce voyage ils eurent à souffrir les cruelles peines que ressentent ceux qui ont de vives apprehensions qu'il n'arrive quelque fâcheux accident à l'objet qu'ils aiment. Comme Isabelle plaignoit son Epoux exposé aux dangers de la mort, de la captivité & des maladies contagieuses, il souffroit les mêmes ennuis pour l'amour d'elle, se repentant d'avoir commis une chose si precieuse à l'inconstance de la mer, tantôt s'accusant de cruauté d'avoir engagé

Son extraction.

Son mariage avec Philippe III.

Son mari la mene avec luy en Afrique.

Soucis & ennuis de l'un & de l'autre en ce voyage.

gé une Dame si delicate parmy le bruit des armes & la confusion d'un camp, & de l'avoir mise en état de brûler de soif & de chaud sur les sables de ces païs étrangers; & ensuite la crainte de l'avenir le saisissoit & luy donnoit une douleur extrême, & principalement quand il se representoit en cette extremité où nôtre armée fut reduite par la mort de Saint Louïs, que cette belle Princesse serviroit de victime à la fureur des Barbares, ou de joüet à leur insolence. Ces tristes pensées redoubloient les accez de la fiévre de ce Souverain saisi, & sa chere Isabelle toûjours attachée auprés de son lit, ne prenant repos ny nuit ny jour, luy donnoit des consolations dont elle n'avoit pas moins besoin elle-même. Aprés tant d'ennuis Dieu voulut que l'un & l'autre s'étant glorieusement tirez de ces dangers par l'arrivée du Roy Charles, ils repasserent en Sicile, & de là ils descendirent en Calabre pour revenir en France. Mais cette Reine n'y arriva pas; la mort est par tout, & se sert aussi bien des choses les moins dangereuses pour tuer que du venin de la peste, & du trenchant de l'acier. Comme ces deux Epoux traversoient la Calabre, ils trouverent en leur chemin la riviere de Crates si petite & si gueable, qu'il n'y avoit point de bac ni de bateau pour la passer. Isabelle la passant donc à gué comme les autres, soit que la rive fut un peu haute, soit que son cheval eût choqué à quelque caillou dans l'eau, il fit un effort qui la renversa par terre. La chute fut rude, & de malheur encore la Princesse grosse de sept ou huit mois tomba sur le côté, & se blessa si considerablement, que ny les soins de Philippe, ny le traitement des Medecins ne luy pu-

Ils reviennent en Europe.

Accident cause de la mort d'Isabelle, l'an 1271.

purent apporter aucun soulagement. Elle mourut avec son fruit à Cosence âgée de vingt-quatre ans seulement le 22. de Janvier l'an 1271. Son corps fut apporté à Saint Denis en France. Son testament ne fut que de legs pieux, & pour rendre ce dernier acte de complaisance à son mari, ou bien afin qu'il le ratifiât, elle en institua executeur son favori Pierre de la Brosse. Cette Reine eut quatre enfans mâles, Louïs qui fut empoisonné jeune par la Brosse, Philippe surnommé le Bel qui regna, Charles dit de Valois, tige de la branche du même nom qui a produit douze Rois à la France, & Robert qui mourut jeune. Son testament & ses enfans.

MARIE,

II. FEMME DE PHILIPPE III.

LE Conseil de Philippe luy ayant remontré qu'il ne devoit pas ainsi passer ses beaux jours sans compagnie, ce Prince jetta les yeux sur Marie fille de Henri VI. Duc de Brabant, & d'Alix de Bourgogne. Le contract de ce mariage fut passé au Bois de Vincennes au mois d'Août de l'an 1274. Suivant les articles qui y furent arrêtez, le Duc Jean fils & heritier de Henri amena sa sœur en France, les villes d'Artois la receurent avec une grande magnificence, & Robert Comte du païs, cousin germain du Roy, l'accompagna jusqu'à Paris avec une belle suite de Dames & de Chevaliers. Le Roy desirant la recevoir avec un appareil digne de sa grandeur, avoit convoqué Marie épouse Philippe en secondes nôces l'an 1274.

non seulement tous les Seigneurs & Barons de ses terres, mais il avoit encore envoyé des Herauts chez tous les Princes voisins, pour convier les Chevaliers de venir honorer la fête qu'il vouloit faire, recevant tous les grands Seigneurs dans sa Cour & tenant table ouverte pour tous Chevaliers tant naturels qu'étrangers. En presence d'une si belle assemblée Philippe fit couronner la Reine dans la sainte Chapelle par les mains de Pierre Barbet Archevêque de Rheims. Ce Sacre fut suivi d'un festin solennel & de huit jours de jeux, de tournois, & d'allegresse publique. Peu de temps aprés on vit des fruits de ce mariage. L'année suivante nâquit un garçon, & dans six ans aprés encore deux filles, autant de moyens pour confirmer davantage à la Reine les bonnes graces de son époux. Leur amitié augmentoit ainsi tous les jours, & elle réjouissoit tous les gens de bien. Un seul méchant homme luy porta envie, & fit tous ses efforts pour la détruire. C'étoit Pierre de la Brosse, homme de la lie du peuple, lequel en sa premiere vacation avoit servi de Chirurgien à S. Louis. Il s'avança beaucoup auprés de ce Prince par les recommandations de Philippe, dont il avoit obsedé l'esprit. L'Histoire ne dit point comment, mais elle assure qu'il l'occupoit si absolument, qu'aussi-tôt que Saint Louis fut mort, Philippe luy donna la Charge de Chambellan & l'administration de ses plus importantes affaires, dans laquelle il se comporta avec toutes sortes de méchancetez & de tyrannies. La Reine qui avoit le cœur haut & le courage inflexible, au lieu de ployer devant la Brosse, declaroit ses méchancetez au Roy, & s'opposoit à ses tyrannies. La Brosse voyant qu'il n'y avoit plus qu'elle qui eût la liberté de

Est couronnée à la sainte Chapelle.

La Brosse luy porte envie.

Quel étoit la Brosse & ses actions.

de parler contre luy, & craignant que ses persuasions animées de douces caresses ne luy fit perdre les bonnes graces de son Prince, employa toutes sortes de moyens pour bannir la Reine de la Cour. Ce dessein ne fut pas plûtôt formé que cent langues mercenaires se mirent à noircir la reputation de cette Princesse, & firent entendre au Roy, qu'elle disoit souvent qu'elle étoit bien mal-heureuse de n'avoir des enfans que pour être vassaux de ceux du premier lict, qu'en vain elle avoit eu l'honneur d'épouser un Roi, si elle ne pouvoit obtenir que ses enfans precedassent ceux du premier mariage; qu'il sembloit que la raison vouloit que son fils qui étoit né d'un pere Roi precedât les autres qui avoient été nez lors qu'il ne l'étoit pas. Ces faux rapports souvent reïterez & déguisez diversement, selon qu'ils voyoient l'esprit du Roi disposé, tendoient à la perdre; mais il en arriva autrement par un moyen dont la malice humaine, quelque grande qu'elle soit, ne semble pas être capable. La Brosse empoisonne Loüis l'aîné des enfans du premier lict. Une fiévre maligne accompagnée d'un devoyement d'estomac & de furieuses convulsions, ensuite sa mort precipitée, & aprés sa mort des taches livides sur toute la peau, & l'infection des parties nobles toute visible, montroient assez la cause de son mal inopiné. Alors les espions de ce favori & ses gens à gages firent bien remarquer à tout le monde les effets du poison, & semerent peu à peu les bruits que la Reine n'avoit point aimé ce Prince, controuvant au sujet plusieurs discours qu'ils disoient avoir entendus d'elle, & ajoûtant quelques circonstances supposées. La Reine au contraire con-

Mines de la Brosse pour saper la Reine.

Il empoisonne Loüis enfant du premier lict.

Pour en rejetter le crime sur elle.

 noiſ-

noiſſant bien d'où cela procedoit, accuſoit la Broſſe, & preſſoit le Roi de faire une rigoureuſe perquiſition ſur ce crime, inſiſtant qu'on mît à la queſtion les perſonnes qui avoient approché du jeune Prince, qu'on ſe ſaiſit des premiers auteurs de ce bruit, & que ſans doute ils ſe trouveroient être complices de l'empoiſonnement, ſi on les interrogeoit ſeparément dans des cachots. A quoi la Broſſe oppoſant avec adreſſe ſes faux témoins, renverſa le crime ſi puiſſamment ſur la Reine, qu'elle penſa en être accablée. Il ne tenoit pour la convaincre que de trouver quelqu'un qui dît affirmativement qu'elle l'avoit commis. Je ne fais point de doute que ſon ennemi n'en cherchât par tout, mais ne s'étant trouvé perſonne aſſez méchant pour aſſurer qu'il l'avoit veu, le Roi demeura dans une fâcheuſe perplexité d'eſprit, ne ſçachant ſur qui décharger juſtement la douleur qu'il avoit conceuë de la mort de ſon fils. Cependant on luy rapporta qu'il y avoit une femme à Nivelle Religieuſe de l'Ordre des Beguines, * qui avoit l'art de deviner & de découvrir infailliblement les choſes les plus cachées, dequoy elle avoit donné une infinité de bonnes preuves, en quoi l'on peut voir la ſimplicité & l'ignorance du ſiecle. Philippe envoya vers elle Pierre Evêque de Bayeux & Matthieu Abbé de S. Denis pour la conſulter ſur les auteurs de cet empoiſonnement. Comme ces deux Prelats furent arrivez à Nivelle, l'Evêque couſin germain de la femme de la Broſſe ayant peur que la Beguine ne revelât le ſecret de l'affaire, fit ſemblant de s'en aller à l'Egliſe achever ſon office, & laiſſant l'Abbé à la maiſon il alla ſeul la trouver. Et aprés avoir apris d'elle qui étoit l'auteur du crime, peut-être le ſçavoit-il auſſi

Le Roy ne peut découvrir la verité.

* *Cet Ordre pour les abus qui s'y gliſſerent a été aboli.*

Envoye l'Evêque de Bayeux pour en conſulter une Devine.

Fourbe de cét Evêque.

aussi bien qu'elle, il la pria de ne le point reveler à son compagnon quand il viendroit. Ainsi lors que Matthieu alla pour la consulter, elle répondit que ce n'étoit point sa coûtume de repeter deux fois la même chose, & qu'il le demandât à l'Evêque à qui elle l'avoit dit. Mais cet Abbé s'en informa en vain à l'Evêque, car il ne lui en voulut rien découvrir, ni même devant le Roi; & il s'en excusa sur ce que la Beguine ne lui avoit rien voulu dire que sous le seau de la confession, qu'il ne lui étoit pas loisible de violer. Le Roi mal satisfait de cette legation & soupçonnant quelque chose de sinistre contre la Brosse, deputa derechef vers cette Devineresse, Thibaud Evêque de Dol & Arnoul de Visemale Chevalier du Temple, lesquels l'ayant curieusement interrogée n'en tirerent point d'autre réponse sinon que la Reine étoit innocente & fidelle, & que le Roi n'ajoûtât point de foy à ses calomniateurs. Cét oracle levant les soupçons contre l'innocence d'Isabelle, accrut ceux que Philippe avoit sur la Brosse. En même temps arriva de Brabant le Duc Jean averti du danger où sa sœur étoit reduite, lequel à l'instant offrit le combat à quiconque la voudroit accuser, demandant au reste qu'on luy fît reparation d'honneur d'une si noire calomnie. Il sembloit même que si on luy eût refusé Justice il s'alloit former un party contre la Brosse: car Robert d'Artois, le Duc de Bourgogne, & plusieurs autres Princes témoignoient ouvertement leur mécontentement, ce qui obligea le Roy à écouter leurs plaintes. Outre ce parricide ils accusoient ce favory de vol, de peculat, & de grandes trahisons & intelligences avec les ennemis de la France, principalement avec les Rois d'Arragon.

Autres Deputez vers la Devine.

Sa réponse en faveur de la Reine.

Jean de Brabant son frere accuse la Brosse fort & ferme.

Trahisons de la Brosse découvertes par une lettre.

gon & de Castille, ausquels il avoit promis de livrer la personne du Roi & son armée. Toutefois la Brosse avoit conduit ses affaires si adroitement, que l'on n'en pouvoit avoir aucunes preuves convainquantes, ensorte que venant à manquer il alloit glorieusement être absous : mais lors qu'il pensoit être hors de danger, l'on trouva une lettre signée de sa main & seellée de son cachet, qui découvrit une partie de ses trahisons. Sur cette preuve irreprochable on luy fit son procez, & il fut condamné à être pendu, & la Reine demeura par ce moyen victorieuse, & son innocence fut pleinement justifiée. Il n'arriva depuis à cette Princesse aucune traverse jusqu'à la mort de Philippe, laquelle luy fut tres-sensible, non seulement pour l'affection qu'elle avoit pour ce Prinee, mais encore parce qu'elle se voyoit dépourveuë de tout appuy, ayant à obeïr à un Roy qui n'étoit point de son sang. Ses ennuis neantmoins furent adoucis par la bonté naturelle de Philippe le Bel, qui la considerant comme sa propre mere deferoit beaucoup à ses conseils, & la retenoit auprés de sa personne avec autorité. Cette Reine passa quinze ou vingt ans en la Cour autant respectée que si elle eût encore eu son mari, aprés lesquels lassée des embarras du grand monde, & redoutant un revers de Fortune qu'elle avoit autrefois pensé éprouver, elle se retira pour mener une vie privée, non pas toutefois oisive, mais employée aux exercices Chrétiens, & elle a laissé des marques de sa pieté sur les terres qui luy avoient été assignées pour son doüaire en Picardie. Nous en avons une dans l'Hôpital de Noyon qu'elle réedifia & dota de nouveaux revenus. Plusieurs maisons de Cordeliers sont re-

Est pendu.

Reine veuve respectée du Roy son beau-fils.

Ses fondations.

deva-

devables à sa liberalité : elle avoit un Confesseur de cét Ordre, & elle l'aima tant qu'elle voulut être enterrée dans leur Eglise à Paris. Elle survêcut son mary de trente-six ans, & mourut à Paris l'an 1321. le dixiéme de Janvier, quatre jours aprés le deceds de Philippe le Long. De sorte que quand elle n'auroit eu que quinze ans quand elle fut mariée, elle seroit morte à l'âge de soixante & deux ans. Elle eut trois enfans, un fils nommé Loüis, qui fut Comte d'Evreux, & pere de ces Comtes d'Evreux qui furent Rois de Navarre; Deux filles, Marguerite mariée à Edoüard le pere Roy d'Angleterre, de laquelle la vie & les avantures furent tragiques; Et Blanche accordée premierement à Jean de Namur fils aîné de Guy Comte de Flandres, & ensuite à Rodolfe Duc d'Austriche, Princesse magnanime, & qui meritoit une meilleure fin qu'elle n'eut, ayant été empoisonnée avec un de ses fils.

Sa mort, son âge & sa sepulture l'an 1321.

Ses enfans.

PHILIPPE IV.

SURNOMMÉ LE BEL.

ROY DE FRANCE XLV.

ET DE NAVARRE AUSSI PAR SA FEMME,

Agé de dix-sept ans quelques mois.

APRE'S que Philippe eut ramené en France les restes de l'armée, & rapporté les os de son pere à saint Denys, il alla se faire sacrer à 1286.

 Rheims

PAPES.

PHILIPPE IV.
ROY XLV.

encore HONORE' IV. 18. mois. VACANCE de 9. mois & demy. NICOLAS IV. élû le 22. Fév. 1288. S. 4. ans, 1. mois & demy. VACANCE de 2. ans, 3. mois. CELESTIN V. Instituteur des Celestins, élû le 5. de Juillet 1294. S. 5. mois, & demy. BONIFACE VIII. élû le 24. Dec. 1294. S. 8. ans, 6. mois & demy. BENOIST XI. élû le 20. d'Oct. 1303. S. 8. mois 17. jours. VACANCE d'onze mois. CLEM. V. élû le 1. Juin 1305, transfere le Siege en France, S. 9. ans, moins 5. semaines.



Non pour avoir puni le rebelle Flamand,
Ni pour avoir dompté l'orgueil de Boniface;
Mais par un formidable & secret Jugement,
Le Ciel flêtrit mes fils, & fit perir ma race.

Rheims par les mains de l'Archevêque Pierre Barbet, le sixiéme de Janvier; la Reine sa femme y fut aussi couronnée. 1285.

Guy de Dampierre avoit succedé en la Comté de Flandre aprés la mort de sa mere, & en avoit rendu l'hommage à Philippe le Hardy; mais ny sa mere ny luy, faute de volonté, ou de pouvoir, n'avoient point encore fait jurer & ratifier les articles du traité de l'an 1225. passé entre Philippe Auguste & Ferrand, parce qu'en effet ils étoient fort ruineux pour les Flamands. Cette année, le Roy ayant menacé Guy s'il ne le faisoit sans delay, de ne le plus reconnoitre pour vassal & de luy declarer la guerre, les villes & communes du païs en furent si intimidées qu'elles promirent de se soûmettre à sa volonté.

Depuis la mort de Philippe III. Edoüard Roy d'Angleterre n'avoit omis aucun devoir pour confirmer les traitez avec son successeur. L'année 1286. étant descendu en France par le païs de Pontieu, il fut receu à Amiens par plusieurs Seigneurs que le Roy envoya audevant de luy; de là il vint à Paris où il fut magnifiquement traité, assista au Parlement qui se tint aprés Pâques, & partant de cette ville vers les Fêtes de la Pentecôte, s'en alla par terre à Bourdeaux. 1286.

Le sujet apparent de son voyage étoit le desir qu'il avoit d'accommoder l'affaire du Roi d'Arragon, parce qu'Alfonse fils aîné & successeur de Pierre, avoit épousé sa fille Alienor. Il n'oublia pas aussi de faire encore une tentative pour avoir quelque dédommagement pour la Normandie & autres terres ausquelles son pere & luy avoient renoncé : mais il ne put rien obtenir sur l'un ny sur l'autre point. Etant de retour à Bourdeaux il receut solemnellement les Ambassa- 1287.

1287. deurs des Rois de Castille, d'Arragon & de Sicile, tous ennemis de la France, ce qui ne donna pas peu d'ombrage à Philippe.

Jean de Launoy Viceroy pour Philippe en Navarre, continuoit la guerre contre les Arragonnois. Mais un Seigneur du païs nommé Jean Cordaran à qui il avoit confié le commandement des armées, ayant été battu par leurs troupes, les François consentirent des trêves entre les deux Royaumes.

Le Roy d'Angleterre travailloit serieusement à terminer le differend du Royaume d'Arragon, & du Royaume de Sicile. Pour cet effet il s'aboucha avec Alfonse dans la ville d'Oleron en Bearn, & ensuite il prit la peine de faire un voyage jusqu'en Sicile, afin de traiter avec Jacques frere d'Alfonse, qui, comme nous avons dit, s'etoit emparé de cette Isle.

Sa negociation fut un peu retardée par les notables progrez que quelques Seigneurs François firent dans cette Isle-là. Mais comme les autres qui y passoient pour achever de la conquerir, eurent été défaits & pris sur mer par l'Admiral Lauria, ils entendirent plus volontiers à un accommodement.

1288. Aprés cet échec, on travailla si efficacement au traité, qu'il fut conclu que Charles le Boiteux seroit mis en liberté, promettant qu'il feroit en sorte vers le Comte de Valois qu'il renonceroit au Royaume d'Arragon, & vers le Pape qu'il investiroit Jacques de celuy de l'Isle de Sicile. Que s'il ne pouvoit obtenir la renonciation de Charles dans trois ans, il se remettroit volontairement dans les prisons. Que cependant il payeroit trente mille marcs d'argent pour sa rançon à Alfonse; Et que pour asseurance de tout cela il don-

donneroit ses trois fils, & cinquante Gentils-hommes qualifiez en ôtage. Lors qu'il fut delivré de prison, il ne se crut point obligé à tenir ce qu'il avoit promis par force: au contraire étant venu à la Cour de France, il exhorta de tout son pouvoir le Comte de Valois de ne se point desister de son droict sur le Rôyaume d'Arragon; Et passant aprés en Italie, il le fit couronner par le Pape, (c'étoit Honorius IV.) Roy de Sicile * deçà & delà le Far. 1288.

* La Sicile deçà le Far, c'est le Royaume de Naples.

Jacques d'Arragon voyant le traité rompu, se jetta sur la Calabre, où la ville de Catensane s'étoit revoltée en sa faveur. Robert d'Artois y mit aussi-tôt le siege; le Roy Jacques & son Admiral Lauria accoururent au secours, & ayant été repoussez, s'en allerent investir Caïete. Ils pensoient par ce moyen-là faire diversion: mais Charles & Robert les suivirent du même pas, & les assiegerent eux-mêmes si étroitement, qu'ils les reduisirent à la faim. Alors le Sicilien eut l'adresse de faire intervenir le Legat du Pape, qui demanda une tréve de deux ans. Charles mal informé de l'extremité où étoient ses ennemis, la luy accorda un peu trop facilement; Robert en conceut tant de dépit qu'il se retira en France, & emmena toutes ses forces avec luy. 1289.

Don Sanche Roy de Castille fort troublé chez luy par des revoltes desiroit ardemment d'avoir la paix avec le Roy Philippe. Pour cela, il vouloit luy rendre les deux fils d'Alfonse de la Cerde, & dans cette pensée il avoit essayé de les tirer d'entre les mains de l'Arragonnois qui les gardoit. Comme ce Prince les luy eut ouvertement refusez, il traita avec Philippe, s'obligeant de donner le Royaume de Murcie à l'aîné de ces deux freres, & quelques autres terres au se-

1289. second. L'Arragonnois ayant appris cet accommodement, se hâta de les mettre en liberté, afin qu'ils luy demeurassent obligez, & qu'ils fussent toûjours ennemis de Sanche. En effet ils furent si mal conseillez que de ne vouloir pas tenir l'accord que Philippe leur cousin germain avoit fait pour eux, & armerent aussi-tôt contre le Castillan.

Le déplaisir qu'eut Philippe d'être ainsi dédit par ces deux freres, fut adroitement ménagé par
1290. le Castillan; De sorte que ces deux Rois s'entrevirent à Bayonne, & là ils firent un nouveau traité; par lequel Philippe suivant les avis de quelques Conseillers interessez, abandonna entierement ses malheureux cousins, & de plus ceda & quitta à Don Sanche tous les droits qu'il pouvoit avoir sur la couronne de Castille.

Cette année Alexandre III. Roy d'Ecosse étant mort sans enfans, il y eut une sanglante & longue querelle pour sa succession entre deux Seigneurs, dont chacun se portoit pour son plus proche heritier, tous deux étant du sang d'Ecosse par filles. Ils se nommoient Robert de Brus, & Jean de Bailleul. Ce dernier étoit originaire de Normandie, l'Histoire ne marque point de quelle contrée, car il y a plusieurs terres du nom de Bailleul. Ces deux competiteurs s'étant rapportez de leur different à Edoüard Roy d'Angleterre, il prononça en faveur de Bailleul, soit qu'il crût son droit meilleur, soit que Bailleul se fût rendu son vassal, & qu'il eût promis de tenir la couronne de luy, comme les Ecossois le luy reprocherent.

1291. *Alfir Sultan d'Egypte avoit dés l'an* 1288. *ôté les villes de Tripoly, de Syrie, de Sidon, de Tyr, & quelques autres forteresses aux Chrétiens. Il ne leur restoit plus du tout en ces païs-là que le port d'A-*

r aux environs.

c cela ils furent si imprudents que de souffrir elques bandes de Croisez qui étoient arrivez veau, rompissent la Tréve. Le Sultan Meafe qui avoit succedé à Alfir, en demanda tion: & comme il ne fut pas en leur pouvoir livrer les infracteurs, il assiegea la ville, és quarante jours d'attaques continuelles il ta d'assaut. Tout ce qui étoit dedans fut passé de l'épée, à la reserve de ceux qui purent se dans les Vaisseaux.

le fut la fin des Conquêtes des Chrétiens en Sy- de leurs expeditions en Terre-Sainte; Car ue depuis les Papes ayent fait encore prêcher es Croisades pour la recouvrer, que plusieurs s & Chevaliers se soient voüez pour cette , qu'on ait nommé des Chefs pour la conduire, plus de 50. ans durant ce fût encore la mo- aire en mourant des legs pour y entretenir cer- ombre de Chevaliers: neanmoins depuis la

quoi le Roi Alfonse s'obligeoit d'aller avec ses forces en Terre-Sainte, & en passant par la Sicile, de faire tout son possible pour induire son frere Jacques, usurpateur de cette Isle, à la restituer à Charles le Boiteux. Lequel cependant donna sa fille Clemence en mariage à Charles de Valois, & pour dot les Comtez d'Anjou & du Maine.

1291. Othelin Comte de Bourgogne, prés d'être accablé par le Duc Robert, qui vouloit que la Comté relevát de sa Duché, & luy rendît hommage, se jetta à corps perdu sous la protection du Roy Philippe, luy amenant sa fille aînée nommée Jeanne, afin qu'il la mariât à quelqu'un de ses fils, & en faveur de cette alliance, il lui donna dés lors sa Comté, s'en reservant seulement l'usufruit sa vie durant. Cette Jeanne fut depuis mariée à Philippe le Long, fils aîné du Roi, qui alors étoit encore au berceau, & sa sœur Blanche au second qui s'appelloit Charles le Bel.

1291. Les usures excessives des Banquiers Italiens, suçoient toute la substance du pauvre peuple: le Roi qui avoit besoin d'argent fut bien aise de trouver ce pretexte de justice pour tirer d'eux de grandes sommes. Il les fit donc tous prendre la nuit du premier jour de May, mais comme sous ce pretexte, on arrêta aussi les bons Marchands, & qu'on fit des taxes sur eux aussi bien que sur ces sangsuës, cette recherche, qui de soi étoit juste & necessaire, se convertit en un brigandage extrémement odieux.

On tient que cette année la maisonnette que la Sainte Vierge avoit habitée à Nazareth, & où l'Incarnation du Verbe luy avoit été annoncée; fut transferée par les Anges sur une petite montagne dans la Dalmatie à l'autre bord de la mer Adriatique; Que delà, trois ans aprés, elle fut apportée

au

de Germesheim proche de Spire, le dernier tembre, ayant regné dix-huit ans. Il jetta lemens de la prodigieuse grandeur de la Mai-Austriche: mais il sapa ceux de l'Empire dans, en negligeant d'y passer, & en vendant la zineté à plusieurs villes de Toscane l'an 1286. ilierement à celles de Luques & de Florence, hcterent de luy à prix d'argent.

sa place Adolfe Comte de Nassau fut élû le 1292. *e de Janvier, & couronné à Francfort; bra-genereux Prince, qui eût mieux soûtenu ce ti-l'aucun de ses ancêtres, s'il eût eu autant de es qu'il avoit de* vertu.

paix d'entre la France & l'Angleterre avoit usques-là au grand contentement des deux s, quand la querelle fortuite d'un Mari-Anglois avec un Marinier Normand sur la le Guyenne, où ils étoient descendus pour eau, les commit l'une contre l'autre; Pre-ment à se piller de vaisseau à vaisseau, puis

EMPP. encore AN-DRO-NIC & ADOL-FE DE NASSAU, R 6. ans

1293. En execution de cét Arrêt l'année suivante le Connêtable Raoul de Nesle saisit plusieurs villes de la Guyenne, & même celle de Bourdeaux qui en étoit sa capitale.

Ainsi une rioте d'entre des particuliers alluma une guerre dangereuse & qu'on peut dire avoir été tres-funeste à la France, puisqu'elle a donné lieu au renversement de ses anciennes loix & de sa liberté, à la destruction de ses plus nobles familles & à l'établissement de diverses charges & subsides sur le peuple; dont la trop grande foule est ordinairement suivie d'un autre plus grand mal, qui sont les revoltes & les seditions. Comme il se vit cette année dans une grande émotion qui se fit à Roüen, mais qui eut la fin qu'ont de pareilles entreprises, c'est à dire, le supplice des plus échauffez, & le bannissement ou la ruïne des autres.

1294. L'Anglois irrité de la perte de ses places en Guyenne; sollicitoit tous les Princes contre la France, particulierement l'Empereur Adolfe par de grandes sommes d'argent, & Guy de Dampierre Comte de Flandres, par l'espoir du mariage de son fils Prince de Galles avec Philippette fille de ce Comte. Adolfe envoya défier le Roy en paroles hautaines, mais on ne luy donna point d'autre réponse qu'une feuille de papier blanc, ou selon d'autres ces deux mots, *trop Allemand*. Il n'en put témoigner du ressentiment que par de vaines ménaces, & au reste il tourna ses armes contre quelques rebelles d'Allemagne.

1294. Quant à Guy, ayant été attiré à Paris avec sa femme & sa fille par des lettres du Roy pleines de douceur, il fut bien étonné de s'y voir retenu prisonnier. Il est vray qu'au bout d'un an on le mit dehors luy & sa femme, mais on garda toûjours sa fille

ſſe pour rompre les meſures d'un mariage trop nuiſible à la France.

L'an 1294. le Cardinal Benedict Caïetan, ſoit 1294.
par intrigues, ſoit par artifices, comme quelques-uns l'ont écrit, obligea le Pape Celeſtin V. du nom à abdiquer le Pontificat, & par les mêmes voyes il ſe fit élire; on le nomma Boniface VIII. Ses ancêtres étoient Catalans d'origine & avoient pris le nom de Caïetan * parce qu'ils avoient premierement demeuré à Caïete, avant que de ſe transplanter dans la ville d'Anagnia où il étoit né.

* Caëtan.

A ſon avenement, il s'entremit de moyenner 1294.
la paix entre les Princes Chrêtiens. Il ne la pût pas procurer entre la France & l'Angleterre: mais il acheva celle d'Arragon avec la France. Le Roy Alfonſe étoit mort, & Jacques ſon frere luy avoit ſuccedé. Il fut dit par le Traité que Charles Comte de Valois renonceroit au Royaume d'Arragon, dont il avoit été inveſti par le Pape Martin IV. pourvû que l'Arragonnois repudiant Iſabelle de Caſtille pour cauſe de parenté, épouſât ſa fille; Qu'il mît en liberté les trois fils & autres ôtages de Charles le Boiteux, & qu'il rendît la Sicile & ce qu'il avoit conquis dans l'Abruſſe: mais Federic ſon frere puîné, à qui Alfonſe avoit par teſtament legué ce Royaume, ne laiſſa pas de ſe faire proclamer Roy par les Siciliens.

Depuis ce traité, ce qu'on appelloit le Royaume de Sicile, fut démembré en deux, celuy de delà le Far retint le nom de l'Iſle, & celuy de deça fut appellé le Royaume de Naples. Ils furent réjoints enſemble l'an 1503. & ſont encore aujourd'huy en une même main.

Les fils de Charles le Boiteux ayant été mis en 1295.
liberté, l'aîné nommé Loüis entra dans l'Ordre

des

des Freres Mineurs. L'année suivante, il fut promû par le Pape à l'Evêché de Toulouse, qu'il n'accepta pourtant qu'aprés qu'il eut fait ses vœux.

L'Anglois avoit deux choses fort à cœur; l'une de s'assujettir le Royaume d'Ecosse, & l'autre de recouvrer les villes de Guyenne. Il croyoit avoir fort avancé la premiere, ayant obligé Jean de Bailleul à luy rendre hommage; Et pour la seconde, il preparoit une puissante armée Navale, & s'étoit fortifié d'amis & d'alliances. Mais Philippe allant au devant de ses desseins, induisit le Roy Jean, déja fort ébranlé par les Ecossois, qui s'indignoient de s'assujettir aux Anglois, de rompre le Traité qu'il avoit fait avec Edoüard, & de s'allier avec la France. Il luy promit pour seureté de cette nouvelle liaison, de donner la fille aînée du Comte de Valois à son fils aîné nommé Edoüard.

Au même temps, il fit à force d'argent remuer
1295. les peuples du païs de Galles, qui par les saillies d'une liberté feroce & indomptable, se jettoient facilement aux champs. Les grands ravages qu'ils firent cette fois dans la Comté de Pembrok & aux environs, rompirent toutes les mesures de l'Anglois : il fut contraint d'aller en personne de ce côté-là pour arrêter leurs progrez, & d'abandonner les affaires de Guyenne, jusqu'à ce qu'il fût venu à bout de ces vieux ennemis; comme il fit, les ayant domptez presque tous dans quatre mois.

En ces années la Principauté de Milan & villes
1295. *voisines s'affermit & se perpetua dans la famille des Vis-Comtes; à quoy Othon Viscomte Archevêque de Milan ne contribua pas peu. Matthieu fils de son frere en fut creé le* premier Duc *cette année 1295.*

&

& prit l'investiture de l'Empereur Adolfe qui luy donna aussi le Vicariat de l'Empire dans la Lombardie.

Dans Pistoye ville de Toscane alors assez puissante, il arriva que la riche & nombreuse famille des Cancellari se partagea en deux factions, l'une des Noirs, l'autre des Blancs; la premiere se joignit avec les Guelfes, la seconde avec les Gibelins. Cette fureur s'épandit dans toute l'Italie, & causa une infinité de seditions & de meurtres.

Le Pape Boniface étoit docte & habile, mais fier, hautain, imperieux & entreprenant. Il 1295.
croyoit que tous les Princes de la terre dûssent ployer sous ses commandemens; mais il trouva en tête un Philippe Roy de France, jeune Prince, d'un naturel peu scrupuleux, encore moins endurant, plus puissant que pas un de ses predecesseurs, & qui avoit un conseil de gens hardis & impetueux. Tellement que ce Pape, qui suivoit ardemment la visée qu'il avoit d'obliger tous les Rois à la guerre sainte, luy ayant envoyé dire à luy & à l'Anglois, qu'ils eussent à faire tréves sur peine d'excommunication, il répondit qu'il ne prenoit la Loy de personne pour le gouvernement de son Royaume, & que le Pape en cela n'avoit droit que d'exhortation & non pas de commandement. Ce fut le premier sujet d'inimitié entre ces deux grandes puissances.

Il y en eut presque en même temps deux autres; l'un que Boniface reçût les plaintes du Comte de 1296.
Flandres qui avoit imploré sa justice, sur ce que Philippe refusoit de lui rendre sa fille; l'autre, qu'il érigea l'Abbaye de saint Antonin de Pamiez en Evêché, & en pourvût celui qui en étoit Abbé. Remarquez en passant que cette ville s'appelloit autrefois Fredelas.

Le Roi Philippe fut choqué de cette érection, & plus encore du choix de l'Evêque (il se nommoit Bernard Saisset) parce qu'il le croyoit homme factieux & trop dévoüé à Boniface. Aussi il ne lui permit pas de prendre possession de cette nouvelle Eglise, & il falut que Louïs Evêque de Toulouse l'administrât deux ans durant.

1295. & 1296. La guerre s'étoit toûjours faite en Guyenne depuis l'an 1293. par le Comte de Valois & le Connêtable de Nesle, & puis par Robert Comte d'Artois. Les Anglois y avoient pour Chefs Jean Comte de Richemont, & Edmond frere de leur Roy. Que serviroit de marquer en détail les prises de plusieurs petites villes & les diverses rencontres? Les François disent qu'ils remporterent deux victoires signalées, dont l'une fut gagnée par le Comte de Valois, & l'autre par le Comte d'Artois. Il est certain qu'Edmond ayant été battu par le premier auprés de Bayonne, fut contraint de se retirer dans cette ville-là où il mourut; Et que le Comte de Lincoln qui commanda les Troupes Angloises aprés lui, ayant perdu beaucoup de ses gens devant la ville de Dacs, n'osa attendre Robert d'Artois, & se retira.

1297. Cependant il se formoit une tres-dangereuse tempête contre la France, s'étant fait une grande ligue à Cambray, à la poursuite de l'Anglois, où ce Roy étoit entré avec le Duc de Brabant, les Comtes de Hollande, de Juliers, de Luxembourg, de Gueldres & de Bar, Albert Duc d'Austriche, l'Empereur Adolfe, & le Flamand lui-même. Tous ces Princes envoyerent separément des cartels de défy au Roy Philippe: mais pas un ne le fâcha si fort que celui du Comte de Flandres, parce qu'il étoit son vassal.

Le Comte de Bar commença l'attaque, en ravageant

quant la Champagne: mais il se retira si-tôt qu'il apprit que Gautier de Crecy Lieutenant de l'Armée du Roy, brûloit & ravageoit son païs. Peu aprés la Reine s'étant avancée de ce côté-là pour défendre sa Comté de Champagne, il fut si lâche que de se rendre à elle sans se défendre. On l'envoya prisonnier à Paris, d'où il ne pût sortir qu'à de rudes conditions. Car il rendit hommage au Roy de sa Comté, qu'il avoit toûjours pretendu tenir en franc-alleu; Et de plus il fut condamné par Arrêt du Parlement d'aller porter les armes en Terre-Sainte jusqu'à ce que le Roy le rappellât.

Quant à Florent Comte de Hollande, il fut tué par un Gentil-homme, dont il avoit deshonoré la femme. Son fils nommé Jean mourut peu aprés luy pour avoir mangé quelque mauvais morceau. Jean d'Avesnes Comte de Hainault leur cousin & plus proche parent, herita de la Hollande & de la Frise. 1297.

Le plus grand faix de la guerre tomba sur la Flandre; le Roi Philippe entra dans le païs avec une grande armée, à laquelle la Reine joignit ses troupes aprés avoir dompté le Comte de Bar. Il prit l'Isle aprés un siege de trois mois, & Courtray & Doüay sans beaucoup de peine; Tandis que d'un autre côté Robert Comte d'Artois gagnoit la bataille de Furnes, où le Comte de Juliers fut si mal mené qu'il mourut de ses blessures. 1297.

Adolfe retenu en Allemagne par les affaires que les François lui susciterent, ou par l'argent que le Roi Philippe lui donnoit sous main, ne mena point au Flamand le secours qu'il avoit tant attendu. On trouva aussi moyen à force d'argent de débaucher de ce party-là Albert Duc d'Austriche, qui emmena avec lui le Duc de Brabant, & les Comtes de Luxembourg, de Gueldres & de Beaumont. Pour 1297.

l'An-

1297. l'Anglois qui étoit là en personne, & avoit son armée navale à Dam, & ses troupes dans les villes de terre, il donna plus d'incommodité que d'assistance au Flamand. Joint que les plus grandes villes de la Flandre, comme Gand & Bruges, n'avoient point été d'avis de cette guerre, & que même il y avoit une faction declarée pour les François, qui se faisoit nommer les PORTE-LYS.

L'Anglois s'estant donc retiré à Gand avec le Comte de Flandres aprés la bataille de Furnes, ne trouva point d'autre moyen de charmer les armes des François en ce païs-là, que par une tréve. L'intercession du Comte de Savoye & de Charles Roy de Sicile, la leur obtint avec beaucoup de peine, depuis le 10. d'Octobre jusqu'au jour des Rois, pour la Guyenne, & jusqu'à la saint André seulement pour la Flandre.

Edoüard sçut employer ce temps-là fort utilement; car ayant repassé la mer, il alla attaquer les Ecossois qui avoient secoüé le joug : Et non seulement contraignit leur Roy Jean de Bailleul & ses Barons de luy rendre hommage une seconde fois, dont il fut dressé une charte en langue Françoise, & de renoncer à l'alliance de France : mais encore le detint prisonnier avec quelques-uns de ces Seigneurs, & l'enferma dans la Tour de Londres, resolu de ne le point relâcher qu'il n'eût terminé tous ses differends avec les François.

La tréve expirée, il fit quelques preparatifs pour revenir en Guyenne au mois de Mars de l'année 1289. neanmoins comme l'un & l'autre des deux Rois avoit une partie de ce qu'il desiroit, sçavoir celuy de France trois bonnes villes en Flandres, & celuy d'Angleterre le Royaume

d'Ecosse : il ne fut pas difficile à leurs Ambassadeurs, qui s'assemblerent pour cela à Montreüil sur la mer, de prolonger la tréve jusqu'à la fin de l'année. 1297.

Il fut dit, Que les alliez des deux Rois y seroient compris, par consequent Jean de Bailleul, mais on ne put jamais obtenir sa delivrance; Et que toutes les places conquises en Flandre demeureroient à Philippe durant ce temps-là. L'Anglois neantmoins s'obligea par serment envers le Flamand, de ne point faire de paix qu'elles ne luy fussent rendues : mais cependant il accorda son mariage avec Marguerite sœur de Philippe, & celuy de son fils Edoüard avec Isabelle fille de ce Roi qui luy rendit les villes de la Guyenne.

L'argent qu'Adolfe avoit receu à toutes mains du François & de l'Anglois fut cause de sa perte, & au contraire celuy qu'Albert en avoit pris pour même fin, servit à élever sa fortune. Car ce dernier en ayant employé une partie à corrompre les Princes d'Allemagne, qui étoient fâchez qu'Adolfe ne leur eût fait aucune part du sien, il arriva que dans une assemblée qu'ils firent à Prague pour le couronnement du Roi Venceslas, ils se laisserent persuader que le Pape consentoit à la deposition d'Adolfe, comme étant inutile à l'Empire; Et en effet la cabale se trouva si forte qu'ils le deposerent & élurent Albert Duc d'Austriche. Les deux competiteurs en vinrent aux mains prés de Spire le deuxiéme de Juillet, Adolfe combattant vaillamment, mais trahy, ou tout au moins délaissé par les siens, y perdit la vie. 1298.

L'élection d'Albert étoit illegitime; il falut que pour la rectifier, il la remît, au moins en appa-

1298. rence, entre les mains des Electeurs, qui l'elûrent
EMPP. une seconde fois dans toutes les formes, le vingt-
toûjours septiéme du même mois. Mais le Pape refusoit
ANDR. constamment de l'approuver; & destinoit cette cou-
& AL- ronne à Charles Comte de Valois, pour lequel il
BERT avoit une estime particuliere.
éleu l'an
1298.
R. 10.
ans.

Il sembloit qu'il voulût adoucir les aigreurs du Roy Philippe: car l'année precedente, il avoit canonisé saint Louis son ayeul; & il interpreta fort favorablement la Bulle par laquelle il avoit défendu aux Ecclesiastiques de payer aucunes decimes ny contributions aux Princes. Philippe croyant qu'il l'avoit faite exprés pour le choquer, s'en étoit fort offensé: on avoit écrit plusieurs Lettres sur ce sujet de part & d'autre, & les choses avoient pensé en venir à l'extrémité. Toutefois Boniface sur les instances de quelques Prelats François, s'étoit porté à la raison, declarant qu'il n'entendoit point empêcher les contributions volontaires, pourveu qu'elles se fissent sans exaction. Il ajoûta qu'elles se pourroient lever sans permission du Pape dans les besoins de l'Etat; Et même que dans les necessitez urgentes on y pourroit contraindre par l'autorité Apostolique spirituellement & temporellement.

Mais comme les esprits étoient déja ulcerez de part & d'autre, la playe se renouvella peu de temps aprés. Boniface avoit été choisi arbitre des differends qu'avoit le Roy avec l'Anglois & le Flamand: Aprés qu'il eut entendu leurs députez, il donna une sentence arbitrale, qui ordonnoit que la fille du Flamand seroit mise en liberté & ses villes restituées; Et comme s'il eût été Juge souverain, il la fit prononcer publiquement dans son
1299. Consistoire. Ce qui blessa tellement le Roy & son Conseil, qu'ayant été apportée à Paris par le

de-

t ordre d'entrer en Flandres, & de le pouſ-
ıout.
: pourſuivit ſi vivement, qu'ayant pris Dam
mude ſur luy, il l'aſſiegea dans Gand a- 1299.
ute ſa famille. Ce Prince infortuné deſti-
tout ſecours, & abandonné de ſes ſujets
s, fut conſeillé de ſe remettre entre ſes
avec ſes deux fils. Le Comte de Valois luy
t de bonne foy qu'il le meneroit à Paris
raiter luy-même avec le Roy, & l'aſſeura
dans un an il ne pouvoit obtenir la paix,
remettroit en liberté & au même endroit
.l'avoit pris. Mais le Roy ne voulut avoir
égard à ce que ſon oncle avoit juré, il retint
mand & deux de ſes fils, & les ſepara en di-
priſons.
Comte de Valois ſe picquant de ce qu'on
it la foy qu'il avoit donnée au Flamand,
:r quelque autre motif d'ambition, ſortit
du Royaume, & paſſa en Italie, où le Pa-

1299. tre les deux Rois, en vertu dequoy les prisonniers furent mis en liberté de part & d'autre, & particulierement Jean de Bailleul Roy d'Ecosse. Il fut mené en Normandie, & laissé à la garde de quelques Evêques qui s'en voulurent bien charger.

L'Empereur Albert ne pouvoit obtenir sa confirmation de Boniface, & Philippe craignoit les audacieuses entreprises de ce Pape: pour cette cause, l'un & l'autre de ces Princes voulant empêcher qu'il ne se servît de leurs divisions pour les ruïner, s'aboucherent ensemble à Vaucouleurs. Dans cette entreveuë ils renouvellerent les anciennes confederations de l'Empire avec la France; & pour s'unir plus étroitement, ils traiterent le mariage de Rodolphe fils d'Albert avec Blanche fille de Philippe. Il ne fut accompli que l'année suivante.

1300. *A la fin du treizième siècle de l'Ere Chrêtienne, le Pape publia une Indulgence generale ou relaxation des peines canoniques deuës aux pechez, pour tous ceux qui confessez & penitents, visiteroient l'Eglise de S. Pierre & S. Paul à Rome, durant un certain nombre de jours. Depuis Clement VI. la reduisit à 50. ans, & l'appella Jubilé. Urbain VI. à 33. & l'envoya par toute la Chrêtienté.*

Les ennemis de Boniface lui ont reproché qu'en cette ceremonie il parut tantôt en habits Pontificaux, tantôt en habits Imperiaux, faisant porter deux glaives devant lui pour marquer sa double puissance spirituelle & temporelle. Il l'avoit en effet, mais la derniere seulement sur ses terres. Toutefois il ne l'entendoit pas de la sorte; comme ses actions & le sixiéme Livre des Decretales, où il avance hardiment qu'il n'y a qu'une seule puissance qui est l'Eccesiastique, ne le montrent que trop. Cette

Cette institution du Jubilé semble tirer son origine des jeux seculiers. Les anciens Romains les celebroient de cent ans en cent ans; le Paganisme ayant été aboli, les peuples ne perdirent pas la coûtume de venir de tous côtez à Rome la premiere année de chaque siecle: mais sanctifiant cette profane solemnité, ils faisoient leurs devotions sur le tombeau des Princes des Apôtres. 1299.

Plusieurs mettent en cette année le commencement de la redoutable Maison des Othomans, & disent que les Turcs ayant conquis beaucoup de païs sur les Grecs dans l'Asie, les diviserent en sept Principautez, dont la Province de Bithynie écheut par sort à Osman ou Othoman fils d'Ortogules, qui étoit en grande reputation de probité & de valeur parmi les siens. Ses successeurs ont devoré non seulement les autres six Principautez, mais de plus l'Empire de Grece, le Royaume d'Egypte, & pris tant de terres sur les Princes Chrêtiens, qu'il est à craindre qu'à la fin ils n'engloutissent l'Empire d'Occident. 1300.

Boniface étoit aheurté à l'expedition de la Terre-Sainte & se persuadoit à l'exemple de ses predecesseurs avoir droit d'y obliger tous les Princes Chrêtiens. Il envoya donc Bernard Saisset Evêque de Pamiez vers Philippe, avec charge de l'exhorter à ce voyage, & de le semondre aussi de tenir parole au Comte de Flandres, en mettant sa fille en liberté. Il s'acquitta de sa charge en termes si hautains, & d'ailleurs on fit croire au Roi, qu'il tenoit en plusieurs rencontres des discours si injurieux contre sa personne, & si factieux contre le repos de son Etat, qu'il donna ordre de l'arrêter prisonnier.

Il étoit d'ailleurs fort échauffé par les mauvais, & peut-être faux rapports de Guillaume de Nogaret: car il luy faisoit entendre, que lors qu'il a-

1301. voit été envoyé Ambassadeur vers le Pape pour luy donner part de son alliance avec l'Empereur Albert, il avoit reconnu qu'il étoit fort mal disposé envers luy, qu'il avoit de mauvais desseins, & qu'il menoit une vie scandaleuse & tres-indigne d'un successeur des Apôtres.

De son côté, Boniface dépêcha l'Archidiacre de Narbonne pour luy commander de mettre l'Evêque de Pamiez en liberté, & luy signifier une Bulle qui portoit que le Roi étoit sous sa correction pour les pechez qu'il commettoit dans l'administration du temporel, aussi bien que pour les autres; Que la collation des benefices ne luy appartenoit point, & que la Regale étoit une usurpation. Par une autre Bulle il suspendit tous les privileges accordez par ses predecesseurs au Roy, à ceux de sa maison, & à son Conseil; Et par une troisiéme il ordonna à tous les Prelats du Royaume de se rendre à Rome pour remedier aux desordres de Philippe, & aux entreprises qu'il faisoit sur l'Etat Ecclesiastique.

1300. Le Roi à l'instance du Clergé remit l'Evêque de Pamiez entre les mains de l'Archevêque de Narbonne son Metropolitain: mais il défendit aux Prelats la sortie hors du Royaume, & à tous ses Sujets le transport de l'or & de l'argent. Et pour le poinct qu'il croyoit blesser sa Souveraineté, il trouva bon de s'appuyer de l'autorité de tous les Etats de son Royaume pour la soûtenir. Les ayant donc assemblez dans Nôtre-Dame le dixiéme Avril de l'an 1301. ils declarerent qu'ils ne reconnoissoient autre Superieur au temporel que luy: Le Clergé écri-
1301. vit au Pape en cette conformité, comme la Noblesse & le Tiers-Etat aux Cardinaux, qui dans leur réponse asseurerent que ce n'avoit jamais été l'intention du Pape de s'attribuer cette superiorité.

Pen-

Pendant ces querelles il parut une prodigieuse Comete au Ciel. Elle commença de se montrer pendant l'Automne vers les parties Occidentales, & dans le signe du Scorpion, lançant ses rayons quelquefois du côté de l'Orient, & quelquefois du côté de l'Occident. Elle fut veuë seulement un mois.

Le Comte d'Artois, Nogaret, Pierre Flote Chancelier du Roi, & les Colomnes que Boniface avoit dépoüillez, proscrits & emprisonnez, envenimoient les choses de plus en plus. Plusieurs neantmoins se scandalisoient qu'on s'aheurtât si fort contre le Pere commun des Chrêtiens; Ainsi il fut trouvé bon de soûtenir que Boniface ne l'étoit pas, & qu'en sa personne on ne choquoit point le Vicaire de JESUS-CHRIST, mais un méchant homme qui s'étoit intrus dans la Papauté.

Le Roy étant donc au Louvre, Nogaret en presence de plusieurs Princes du sang & Evêques, presenta une Requête le douziéme jour de Mars, l'accusant d'heresie, de simonie, de magie & autres crimes énormes, & demandant l'assistance du Roy, à ce qu'il fût assemblé un Concile general pour délivrer l'Eglise de cette oppression. 1301.

Le Pape avoit dépêché en France un Cardinal nommé Jean le Moyne, natif du Diocese d'Amiens, habile homme & fort sçavant, sous pretexte de negocier quelque accommodement avec le Roy: mais en effet pour sonder les dispositions du Clergé en sa faveur. Ne les trouvant pas telles qu'il desiroit, & se voyant entouré de gens qui l'observoient, il se retira promptement. Mais Boniface mal satisfait des réponses que le Roy fit à ses propositions, envoya une autre Bulle qui le declaroit excom-

munié pour avoir empêché les Prelats d'aller à Rome, leur défendoit de l'admettre aux Sacremens ny à la Messe, leur commandoit de se rendre à Rome dans trois mois, & en adjournoit nommément quelques-uns sur peine de déposition.

1302. *Durant ces contrastes, Charles Comte de Valois étoit passé en Sicile avec une puissante armée, à dessein de la reduire sous l'obeïssance de Charles le Boiteux son neveu. Il y fit si peu de progrez, qu'il trouva meilleur de negocier la paix entre les deux parties. Et en effet il y reüssit mieux qu'à la guerre. Les conditions du Traité furent: que Federic épouseroit Eleonor fille du Boiteux, pour le dot de laquelle la Sicile luy demeureroit sous le titre de Royaume de Trinacrie: mais que s'il n'avoit point d'enfans d'elle, cette Isle retourneroit au Boiteux ou à ses heritiers, en payant par eux cent mille onces d'or.*

Avant son expedition en Sicile, il avoit été envoyé par le Pape à Florence, pour calmer les factions dont cette République étoit horriblement tourmentée. Durant cinq mois qu'il y demeura, ses soins & son autorité ne purent empêcher que les Guelfes & Noirs ne proscrivissent les Blancs, qui la plûpart étoient Gibelins, & ne ruïnassent leurs maisons. Dante Aligeri l'un des plus rares esprits de son temps, qui étoit de la faction des Blancs, quoy que d'ailleurs il fût Guelfe, se trouva du nombre des bannis, & ne put jamais se faire rappeller. Il s'en prit au Comte de Valois qui n'avoit pas empêché cette injure, & essaya de s'en venger sur toute la maison de France, par un cruel trait de plume; qui sans doute auroit fait impression dans la posterité, si elle n'avoit des preuves plus claires que le Soleil qui dissipent cette calomnie.

Il y a des Auteurs qui rapportent à cette année

1302.

1302. *l'invention de la Boussole ou aiguille mariniere, par un certain Flavio natif de Melfe; Toutefois on en trouve des connoissances dans quelques Auteurs bien avant ce temps-là, de sorte qu'on ne peut tout au plus donner à ce Flavio que la gloire de l'avoir mise en une plus grande perfection.* 1302.

Cette même année 1302. la Flandre se revolta & se perdît pour les François. Ces peuples irreconciliables ennemis de l'injustice & de l'oppression, ne purent souffrir les violences & les impôts dont leur jeune Gouverneur Jacques de Châtillon les vexoit par les méchants conseils de Pierre Flote, homme violent & avare, aussi étoit-il borgne. Ils appellerent donc pour leur Chef Guillaume fils du Comte de Juliers & d'une fille du Comte Guy; duquel aussi les fils puisnez & ceux de Jean son frere, accoururent dans la Comté d'Alost pour appuyer ce soûlevement.

Le feu commença à Malan, & s'alluma plus fort dans Bruges. La Garnison Françoise y ayant été massacrée, les villes de Furnes, Berghes, Bourbourg, Cassel suivirent ce mouvement, & Guy Comte de Namur l'un des fils du Flamand, mit le siege devant la Citadelle de Courtray.

Le Roy leva une grande armée pour châtier les rebelles, & en donna la conduite à Robert d'Artois. Ce Prince marcha pour secourir Courtray avec dix mille chevaux & quarante mille hommes de pied; Les Flamands, quoi qu'ils fussent mal armez, & qu'ils n'eussent ny Noblesse ny Cavalerie, oserent l'attendre de pied ferme, se postant sur l'autre bord d'un canal; La Cavalerie Françoise qui ne l'appercevoit point, courant les charger sans reconnoître, se precipita dans ce gouffre de bourbe & s'y enfonça presque toute. Aprés cela les Flamands se faisant un

pont des corps des hommes & des chevaux, allerent attaquer leur Infanterie sur l'autre bord, la défirent entierement, & remporterent une pleine victoire. Il y perit plus de vingt mille François, du nombre desquels étoient Robert d'Artois, plus de vingt grands Seigneurs avec luy, Pierre Flote l'une des principales causes des maux de la France. Ce malheur arriva le neuviéme de Juin.

Pour se venger d'un si sanglant affront, le Roy lui-même se mît aux champs avec plus de cent mille hommes : mais l'asseurance des Flamands, & l'avis que lui donna sa sœur Reine d'Angleterre, que s'il hazardoit une bataille, il seroit trahi par les siens, l'empêcherent d'aller plus avant que Doüay, joint que les pluyes de l'Automne rendoient la marche tres-difficile.

Cette guerre fort fâcheuse d'elle-même, l'eût été bien davantage si l'Anglois s'en fût mêlé, comme il le devoit aprés y avoir engagé les Flamands. Son alliance leur fut assez inutile, mais leur embarras servit fort à ses affaires : car aprés avoir prolongé la Tréve trois ou quatre fois avec les François, il la convertit enfin en une paix avantageuse pour lui. Elle fut concluë à Paris
1303. le 20. de May 1303. Le Traité portoit que Philippe lui rendroit tout ce qu'il avoit pris de la Guyenne, & lui donneroit des lettres d'investiture de cette Duché. Reciproquement Jean de Bailleul fut mis en liberté: mais les Ecossois le mépriserent comme un homme de peu de valeur qui avoit deux fois ployé les genoux devant le Roi d'Angleterre, & ne le reconnurent plus pour leur Prince legitime Si bien qu'il demeura en France, où il acheva ses jours en homme privé. On ne marque point quel fut le sort de son fils Edoüard. Du reste quoyque les

les Anglois eussent entierement subjugué l'Ecosse, il arriva neanmoins à quelques années de là, que Robert fils de Robert Brus releva ce Royaume qui sembloit éteint, & l'affranchit du joug de l'Angleterre.

Le courage des Flamands étant indomptable, leur vieux Comte qui s'ennuyoit de sa prison, obtint une Tréve par le moyen d'Amé Comte de Savoye; pendant laquelle on lui permit, laissant ses fils en ôtage, d'aller vers les villes de Flandres pour essayer de les reduire à la volonté du Roi.

La même année le Roi ayant avis qu'il se couvoit de dangereuses factions en Languedoc & en Guyenne, fit un voyage en ces Provinces, où il visita & caressa fort les villes & la Noblesse. Au retour Guy de Lusignan Comte d'Angoulême & Seigneur de Cognac n'ayant point d'enfans, lui resigna ses terres au grand prejudice de trois sœurs qu'il avoit. Le Roi pour les dédommager en quelque façon, leur donna je ne sçay quels autres petits Fiefs dans l'Angoulmois.

Vers ce temps-là, la Reine Jeanne sa femme heritiere de Navarre, Champagne & Brie, bâtit & fonda dans l'Université de Paris ce fameux College qui porte le nom de Navarre, & qui a été jusqu'à cette heure le berceau de la plus illustre Noblesse Françoise. Elle mourut sur la fin de la même année. 1303.

Le Comte Guy n'ayant pû rien gagner sur les Flamands, le Roi resolut de les faire ployer par force. Il assembla la plus grande armée qu'on eut veu de long-temps, & se mit à la tête. Il y avoit des François, des Allemands, des Espagnols, des Italiens, & même un grand nombre de Juifs. En même temps il en avoit aussi une 1304.

sur mer qui étoit commandée par ce fameux Roger de Lauria. Celle-ci gagna une sanglante bataille contre Philippe l'un des fils du Flamand qui assiegeoit Ziriczée sur Jean Comte de Hainaut & de Hollande, à qui par ce moyen la Ze-
1304. lande demeura. Le Roy peu aprés en remporta une autre par terre à Monts en Puelle entre l'Isle & Douay le 18. d'Août, mais sa personne y courut une tres-grande risque : ces feroces rebelles pour avoir leur revanche de ce qu'il les avoit battus le matin dans leurs retranchemens en sortirent sur le soir & percerent de furie jusqu'à son pavillon, mais enfin il fut tué plus de 25000. hommes des leurs.

Pour tous ces échecs ils ne se rebuterent point: mais ayant fermé les boutiques de leurs villes, & mis sur pied soixante mille combattants, ils se pre-
1305. senterent devant l'Isle qu'il tenoit assiegée, demandant la paix ou la bataille. Cette furieuse resolution leur obtint la paix. Les conditions furent telles, Qu'ils joüiroient de leur liberté, biens, privileges & forteresses; Que le Comte seroit remis en sa Comté, hormis aux terres de deça la riviere de Lis, lesquelles demeureroient au Roi comme aussi les villes de l'Isle & Doüay, jusqu'à ce que le Comte fût entierement d'accord avec luy, & que les Flamands eussent payé la somme de 800000. livres.

Les prisonniers mis en liberté, le Comte Guy alla visiter son païs & ses enfans. A quelque mois de là étant revenu à Compiegne de bonne foy comme il l'avoit promis, pour achever le traitté il y mourut peu de jours aprés, âgé de 80. ans Son fils aîné nommé Robert de Betune luy succeda en sa Comté.

1303 L'année precedente avant que de faire cette expedition, le Roi Philippe avoit pensé à s

pr

prémunir contre les Bulles de Boniface ; Et pour ce sujet il avoit convoqué une seconde assemblée generale de ses sujets à Paris. Les Comtes Guy de Saint Pol, Jean de Dreux & Guillaume Duplessis Seigneur de Vezenobre, y accuserent le Pape d'heresie, & de plusieurs cas, si horribles qu'un Chrêtien ne peut pas les nommer, bien loin de les croire. Duplessis offrit de le poursuivre pardevant le Concile, adherant à l'appel interjetté cy-devant par Nogaret, & se mettant sous la protection du Concile & des Apôtres saint Pierre & saint Paul. Le Roy promit de procurer la convocation du Concile, & en cas que Boniface vint à proceder contre luy, forma son appel comme avoit fait Duplessis.

De plus craignant que ses peuples trop foulez d'impôts, & mal-contents du gouvernement de ses Ministres, ne vinssent à luy manquer au besoin, il trouva à propos pour prevenir tous les remuëments & factions qui se pourroient faire en faveur de ce grand nom de Pape, de tirer des lettres de toutes les Provinces, Villes, Corps, Communautez, Eglises, Maisons Religieuses, Prelats & Seigneurs de son Royaume, par lesquelles ils approuvoient sa resolution, & se joignoient à luy.

Durant ces procedures, Nogaret étoit allé en Italie afin de se saisir de la personne de Boniface, sous pretexte de l'amener de gré ou de force au Concile. Le Pape s'étoit retiré dans Anagnia ville de sa naissance, où il se croyoit plus en seureté qu'à Rome ; Et là il devoit le jour de la Nativité de Nôtre-Dame publier une Bulle, par laquelle il excommunioit le Roy, dispensoit ses sujets de son obeïssance, & donnoit son Royaume au premier occupant. Il l'avoit déja offert à l'Empereur Al- 1303.

 bert,

bert, & pour l'y engager avoit confirmé son élection.

1303. Mais la veille, Nogaret qui se tenoit caché en un château là-auprés, se faisant assister de quelques Gentils-hommes du païs, Gibelins de faction, & d'ailleurs ennemis de Boniface, de Sciarra Colomne, & de 200. chevaux des troupes que Charles de Valois avoit laissées en Toscane, entra dans Anagnia, dont il avoit gagné le peuple, & ayant forcé son Palais se saisit de luy. Ce qui ne se fit pas sans des outrages de paroles, & de fait contre sa personne, & sans que ses tresors, qui étoient immenses, & les maisons de trois ou quatre Cardinaux, ne fussent pillées. Quelques Auteurs ont écrit que Sciarra luy donna un soufflet, & que luy voyant Nogaret luy reprocha courageusement que son pere avoit été brûlé comme heretique patarin.

Le quatriéme jour le peuple d'Anagnia se repentant de sa lâcheté, chassa les François & leurs troupes de la ville. Le Pape étant ainsi en liberté se retira dans Rome; mais là cet esprit superbe outré de l'affront qu'il avoit souffert, fut attaqué d'une fiévre chaude, dont il mourut le 12. jour d'Octobre.

Nicolas, Cardinal d'Ostie, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, fut élû par les Cardinaux le vingt-
1303. deuxiéme de Novembre; il s'appella Benedict XI. Celui-là intimidé par le malheur de son predecesseur, traita les choses plus doucement. Il reçût honorablement les Ambassadeurs du Roy, sans vouloir pourtant admettre à l'audience Nogaret qui en étoit un, & envoya trois Bulles qui annulloient toutes celles de Boniface, & remettoient toutes choses en pareil état qu'auparavant. Il revoqua même les condamnations contre les Co-

lomnes,

hommes, hormis qu'il ne rétablit pas dans la dignité de Cardinal les deux qui en avoient été dégradez: mais il proceda rigoureusement contre Nogaret & tous ceux qui avoient assisté à la capture de Boniface, & au vol des tresors de l'Eglise.

Il mourut le huitiéme mois de son Pontificat, le septiéme jour de Juillet de l'an 1304. Les deux factions des Cardinaux, dont les uns étoient François, les autres Italiens & amis du Pape, furent prés d'onze mois dans le Conclave à Perouse, avant que de se pouvoir accorder; A la fin les Italiens en nommerent un François, c'étoit Bertrand Got * Archevêque de Bourdeaux qu'ils sçavoient être fort ennemy du Roy, & d'ailleurs sujet de l'Anglois. Les François avant que d'y consentir en donnerent promptement avis au Roy, qui étoit pour lors en Poitou. L'ayant donc mandé secretement, & s'étant abouché avec luy en un bois prés de saint Jean d'Angely, il luy declara qu'il étoit en son pouvoir de le faire Pape, moyennant six choses qu'il desiroit de luy, dont il luy en dit cinq, & reserva de luy declarer la sixiéme en temps & lieu. L'Archevêque ambitieux & vain, se jetta à genoux devant luy, & promit tout, pour acheter cette suprême puissance. Par ce moyen il fut élû étant absent le cinquiéme jour de l'an 1305. 1304. 1305.

* Ou de Got, de Gout de *Agatis*. Il étoit fils de Beraud Seigneur de Villandrand prés de Bourdeaux.

Au lieu d'aller en Italie, comme les Cardinaux l'en supplioient, il les manda à Lyon pour assister à son couronnement qui s'y fit le quatorziéme de Novembre. Le Roy, son frere Charles, grand nombre de Princes, de Seigneurs, & une infinité de peuple se trouverent à cette ceremonie. Le Roy ayant durant quelques pas tenu les rênes de la mule du Pape, laissa aprés faire cet office à son

son frere Charles, & à Jean Duc de Bretagne, pour se mettre à cheval & marcher à côté du saint Pere. Durant la marche une vieille muraille trop chargée de monde s'écroula, & par sa chûte, accabla le Duc de Bretagne & un frere du Pape, blessa Charles griévement, le Roy assez legerement, & abattit la Tiare de dessus la tête
1305. du saint Pere. Presage des malheurs que la translation du saint Siege en France devoit causer à ce Royaume, à toute la Chrêtienté, & à la Papauté même; car par ce moyen elle se soûmettoit à la discretion de la puissance seculiere.

1307. & suiv. Au partir de Lyon, le Pape retourna à Bourdeaux où il sejourna tout l'an 1306. Il passa l'année suivante à Poitiers. Puis l'an 1308. afin de s'exempter des importunitez de la Cour de France, il porta son Siege dans la ville d'Avignon, qui étoit à Charles Roy de Sicile son vassal.

Le sejour de la Cour Romaine en France y a introduit ou fort augmenté trois grands desordres, la simonie fille du luxe & de l'impieté, la chicane exercice de gratte-papiers & gens oyseux, tels qu'étoient une infinité de Clercs faineants qui suivoient cette Cour; Et un autre execrable déreglement à qui la nature ne sçauroit donner de nom.

1306. Pour satisfaire à ses promesses, Clement continua l'absolution que Benoît avoit donnée au Roy, rétablit les Colomnes dans le Cardinalat, fit une promotion de dix autres Cardinaux, dont il y en avoit neuf François, & expliqua toutes les Bulles de Boniface qui blessoient l'autorité du Roy.

1307. Nogaret & les autres gens du conseil du Roy, par

par le desespoir où ils étoient de pouvoir jamais obtenir leur absolution, poursuivoient avec grande chaleur l'accusation contre Boniface ; & le Roy pressoit Clement de condamner sa memoire & de faire brûler son corps, ne croyant pas se pouvoir autrement décharger de ses censures & de ses reproches. Mais Clement pour éluder cette poursuite, en remit la décision à un Concile general, qui fut assigné à trois ans delà à Vienne en Dauphiné : Et cependant il se fit diverses procedures & instructions pour cette affaire. Il en a été donné un gros volume au public : où parmi beaucoup de veritez il paroît aussi de l'animosité, & même des contradictions : car entre les témoins il y en a qui accusent Boniface d'atheïsme, & d'autres de magie.

Les Juifs étoient toûjours l'execration des Chrêtiens, particulierement du peuple, à cause qu'ils l'écorchoient par leurs cruelles usures, & par les exactions des nouveaux impôts dont ils étoient les inventeurs & les traitans. Aussi en revanche étoient-ils sujets à toutes sortes d'insultes ; Dans les seditions, dans les croisades, on se jettoit toûjours sur eux ; Et on les accusoit à toute heure, ou d'avoir fait outrage à la sainte Hostie, ou d'avoir crucifié des enfans le Vendredy-Saint, ou d'avoir maltraité quelque Image de Nôtre-Seigneur ou de la Vierge ; Et s'ils se tiroient des mains des Juges, ils ne se sauvoient pas de la fureur de la populace. Les Princes même aprés s'être servis de ces maudits instruments, leur faisoient rendre gorge, & les chassoient souvent de leurs terres, afin d'avoir de l'argent pour les rappeller. Cette année ils furent arrêtez par toute la France le vingt-deuxiéme de Juillet, bannis du Royaume, 1308.

&

& leurs biens confisquez. Fut-ce zele ou avarice ?

1306. Le Roy avoit des Ministres durs, impitoyables, & acharnez à tirer le dernier denier. Le plus puissant de tous étoit Enguerrand le Portier Seigneur de Marigny, qui en faisant venir de grandes levées de deniers à son maître n'oublioit pas aussi de remplir ses coffres, & de mettre dans sa famille beaucoup plus de terres, de Charges & de Benefices, que n'en doit prendre un serviteur fidelle & desintereſſé. Ainsi les peuples avoient à souffrir beaucoup.

L'un de leurs plus grands maux fut l'imposition du centiéme denier, puis du cinquantiéme sur toutes les marchandises, & du cinquiéme sur tous les meubles & immeubles de ses sujets, tant Laïques qu'Ecclesiastiques. Le changement des monnoyes ne fut pas moins fâcheux, On les avoit fait fort foibles, de bas aloy & de trop haute valeur: On les voulut rabaisser; la perte y étoit grande, le peuple de Paris s'en mutina, pilla & demolit la maison d'Etienne Barbete maître de la Monnoye, delà il courut au Temple où le Roy étoit logé, & y commit cent insolences: mais la sedition passée, il en fut pendu un grand nombre en divers endroits.

1306. & suiv. Les Templiers furent fort notez pour avoir contribué à cette mutinerie, & jetté parmy le peuple des paroles offensives contre la personne du Roy; on croyoit qu'ils étoient piquez de ce qu'ayant beaucoup d'argent, ils perdoient beaucoup à ce rabais, & de ce que le Clergé dans les decimes qu'on l'obligeoit de payer, les avoit taxez nonobstant leurs privileges. Il a y apparence que le Roy qui n'oublioit jamais les offenses, garda le souvenir de celle-là dans son ame, &

& que ce fut un des motifs qui le porta à s'en venger sur tout l'Ordre.

En achevant la paix des Flamands, il y fut changé ou ajoûté plusieurs conditions. Entre autres il fut dit que le Roy pouvoit bannir trois mille des plus factieux; Que les villes de Gand, Bruges, Ipre, l'Isle & Doüay, seroient démantelées, & que si le païs en general, ou quelque particulier offensoit le Roy ou ses Officiers, il seroit aussi-tôt foudroyé des censures Ecclesiastiques.

L'année suivante Louïs Hutin fils aîné du Roi, visita son Royaume de Navarre qui lui étoit écheu par la mort de sa mere, & fut sacré à Pampelonne le 5. de Juin. Avant que de s'en revenir il enleva les deux chefs des factions qui avoient troublé la Navarre, c'étoit Fortunio Almoraruid & Martin Ximenes de Aybar. 1307.

On vit bien-tôt l'effet de la promesse secrete que le Pape Clement avoit faite au Roy pour le venger des Templiers. Les trop grandes richesses de ces Chevaliers, leur orgueil insupportable, leur conduite avare & choquante envers les Princes & Seigneurs qui passoient en la Terre-Sainte, le mépris qu'ils faisoient des puissances temporelles & spirituelles, par dessus tout cela leurs dissolutions & libertinages, les avoient rendus fort odieux, & donnoient un specieux pretexte à la resolution que le Roy avoit prise de les exterminer. 1307. & suiv.

Donc sur la denonciation de deux scelerats d'entre-eux que la grandeur de leurs crimes, ou l'asseurance de l'impunité & l'espoir de la recompense poussoient à cela, le Roy du consentement du Pape avec lequel il s'étoit nouvellement abouché à Poitiers, les fit tous arrêter en un même 1307.

jour

jour douziéme d'Octobre de l'an 1307. par tout le Royaume, saisit leurs biens, & s'empara du Temple à Paris, & de tous leurs tresors & papiers. Le Roy Charles de Naples fit la même chose en
1307. Provence pour luy complaire. On enferma ceux
& suiv. qui furent pris en France dans le château de Melun, & on en donna la garde & le gouvernement au Confesseur du Roy ; sans doute pour mieux ménager leurs depositions par son moyen, & pour rendre temoignage au public de leurs crimes.

Le grand Maître, il s'appelloit Jacques de Molay, Bourguignon de naissance, ayant été mandé, par des lettres du Pape, de l'Isle de Chypre où il faisoit vaillamment la guerre aux Turcs, se presenta à Paris avec soixante Chevaliers de son Ordre, desquels étoit Guy frere du Dauphin de Viennois, Hugues de Peralde & un autre des principaux Officiers. On les arrêta tous à la fois, & on leur fit aussitôt leur procés, hormis aux trois que j'ay nommez, dont le Pape voulut se reserver le jugement. Il en fut brûlé pour une fois cinquante-sept tout vifs & à petit feu, & une autre cinquante-neuf: mais ils dénierent à la mort tout ce qu'ils avoient confessé dans les tourments. On se servit de grandes & extraordinaires précautions pour persuader la justice de ces terribles jugements, on les obligea de confesser les crimes dont on les chargeoit, non seulement devant leurs Juges, mais encore devant les plus considerables de la Noblesse & de la Bourgeoisie, qu'on invita de se trouver à leur interrogation. Et l'on desira même que l'Université fit une celebre assemblée pour les condamner.

Sans doute qu'ils étoient coupables de plusieurs crimes énormes, mais non pas peut-être de tous les cas (je ne sçay s'il faut dire horribles ou ri-

dicules) qu'on leur imposoit. Cependant à l'instance du Roy Philippe, les Chevaliers de cét Ordre furent aussi arrêtez par tous les autres Etats de la Chrétienté & fort mal traitez, non pourtant en plusieurs endroits jusqu'à la mort. Cette poursuite dura jusqu'à l'an 1314. Cependant les deux scelerats qui s'étoient rendus leurs denonciateurs, se promenoient la tête levée par le Royaume. Mais le Ciel ne les souffrit pas longtemps sur terre; l'un des deux fut pendu pour un nouveau crime qu'il commit depuis son absolution; & l'autre assassiné par ses ennemis.

Comme le Roy Edoüard I. alloit faire la guer- 1307.
re à Robert de Brus qui disputoit la couronne d'Ecosse, il mourut sur les confins de ce Royaume. Son fils aîné Edoüard II. luy succeda, mais il ne fut semblable ny à son pere ny à son fils. Car se laissant vilainement gouverner à son favory Pierre Gaverston, puis aux deux Spensers, il causa de grands troubles & soûlevemens dans son Etat.

Cette année vit tracer les premiers lineaments de l'alliance Helvetique dans une genereuse conspiration des trois Cantons d'Vris, Schuits & Vndervald, contre les oppressions des Lieutenans de la maison d'Austriche, qui possedoit la Duché de Soüaube. Mais ce fut seulement l'an 1315. qu'ils en redigerent les conditions par écrit, & qu'ils les firent confirmer par l'Empereur Loüis de Baviere.

L'an 1308. le 1. jour de May l'Empereur Al- 1308.
bert fut tué prés de Rinfeld au dessous de l'ancien château de Hapsbourg, par la conspiration de Jean fils de Rodolphe Duc de Soüaube, dont il detenoit les terres. Le Roy Philippe pressoit fort le Pape de faire tomber l'Empire à Charles Comte de Valois: mais le Pape redoutant le trop grand

ac-

EMPP. toûjours AN-DRO-NIC & HENRY VIII. R. 5. ans.

accroissement de la maison de France, manda aux Electeurs de se hâter d'élire Empereur quelque Prince de leur nation : tellement qu'ils nommerent Henry Comte de Luxembourg, qui fut le huitiéme du nom.

1308. *Le sixiéme de May de l'année suivante, Charles le Boiteux Roy de Sicile fort malheureux en guerre, mais tres-illustre en paix, & fort aimé de ses peuples, ce qui est la souveraine gloire d'un Prince, acheva sa vie & son regne dans sa ville de Naples. Il avoit eu neuf fils. L'aîné se nommoit Charles Martel, le second Louïs, & le troisiéme Robert. Le premier fut Roy de Hongrie, à cause de Marie sa mere fille du Roy Etienne IV. mais il étoit mort avant son pere, ayant laissé un fils, qu'on nommoit Carobert, successeur de son Royaume. Le second fut Evêque de Toulouse.*

1309. *Pour le troisiéme qui étoit Robert, il se meut une grande question entre luy & Carobert, sçavoir lequel étoit preferable dans la succession de Charles le Boiteux, ou le fils de l'aîné ou l'oncle, & si le fils representoit le pere pour succeder à son ayeul. Les Jurisconsultes de ces temps-là, & le Pape même (autant par des motifs du bien public que par des raisons de Droit) conclurent pour le neveu; Le Pape l'admit à l'hommage, l'investit & le couronna dans Avignon le premier Dimanche du mois d'Août de l'an 1328.*

Remarquez pour la suite que Carobert eut deux fils, Louïs & André; Que Louïs fut Roy de Hongrie aprés son pere, & de Pologne par sa femme Elizabeth fille de Ladislas, & qu'André épousa à son malheur, Jeanne I. Reine de Sicile fille de Charles Duc de Calabre, qui étoit fils du Roy Robert. Comme aussi que Louïs eut deux filles, Marie Reine de Hongrie qui épousa Sigismond Duc de Luxem-

la justification du Roi & de ses Officiers.
: , de crainte que Nogaret ne rallumât la
lle, il luy accorda l'absolution: mais à con-
qu'il fit certains pelerinages & qu'il passât
rre-Sainte pour n'en revenir jamais. Il mou-
ant que d'avoir obeï à cette Sentence.
: Chevaliers de S. Jean de Jerusalem s'étoient 1310.
z dans l'Isle de Chypre aprés la prise d'Acre ;
›yant mal-traitez par le Roy de cette Isle,
ercherent un autre établissement, & s'en ac-
ıt un par la prise de la ville de Rhodes &
ıq autres Isles voisines. Ils la gagnerent sur
ıres aprés deux ans de siege; les Turcs l'a-
: ôtée aux Sarrasins, & les Sarrasins à l'Em-
le Grece.
an aprés les Turcs firent de grands efforts 1311.
la reprendre, mais les Chevaliers s'y main-
ıt vaillamment avec l'aide du Comte de Sa-
, on l'appelloit Amé V. qui en remporta le
m de *Grand*, & le conserva depuis par plu-

mier jour d'Octobre de l'an 1311. le Pape declarant que c'étoit pour le procez des Templiers, pour le recouvrement de la Terre-Sainte, pour la reformation des mœurs & de la discipline, & pour l'extirpation des heresies. Philippe s'y ren-
1312. dit l'année suivante vers la my-Carême avec une superbe suite de Princes & de Seigneurs, assista à l'ouverture de la seconde Session, & prit séance à la droite du Pape, mais sur un siege plus bas. L'Ordre des Templiers y fut condamné & éteint, ses biens laissez en la disposition du Pape qui en donna une partie aux Chevaliers de S. Jean. Le Roi les mit en possession du Temple à Paris, & de plusieurs terres l'an 1312. moyennant quelques sommes de deniers qu'ils luy fournirent. L'Ordre des Begards & Begardes fut aussi aboli par le Concile. C'étoit une sorte de Moines qui faisoient profession de pauvreté, mais non pas d'abstinence ny de celibat, & qui d'ailleurs étoient accusez de beaucoup d'erreurs.

Pour le point le plus important, qui étoit le procez contre la memoire de Boniface, le Roy, quoi que là present, n'en eut pas la satisfaction qu'il desiroit. Car il fut prononcé que ce Pape avoit toûjours été bon Catholique; on ne parla point des autres crimes. Trois fameux Docteurs, l'un en Theologie, l'autre en Droit-Civil, & l'autre en Droit-Canon, le démontrerent au Roy par plusieurs raisons. Il se trouva même deux Chevaliers Catalans qui le soûtinrent en jettant leur gage de bataille; Et personne ne le releva; car il est plus aisé d'être violent que d'être vaillant. Du reste le Pape & les Cardinaux firent un decret portant, qu'il ne seroit jamais rien reproché au Roy de tout ce qui avoit été fait contre Boniface.

La ville de Lyon avoit long-temps relevé des

rles, qui en avoient donné la Seigneu- 1312.
orelle à l'Archevêque : mais depuis les
France profitant de la foiblesse & de l'é-
:nt des Empereurs Rois d'Arles, avoient
ı tiré à eux la protection, puis la souve-
le cette ville. Or pendant les guerres
a Savoye & le Dauphiné, les Bourgeois
t d'être pillez, avoient eu recours à Phi-
leur avoit donné un gardiateur ; lequel é-
·é dans leur ville, contre ce qui avoit été
l'Archevêque émût le peuple pour le chas-
: Prince Louïs Hutin y étant avec une ar-
amena prisonnier ; Et il ne pût jamais être
qu'en cedant la Jurisdiction temporelle au
ur laquelle le Pape luy moyenna quelque
:nse. Mais depuis Philippe le Long la luy
ntierement.

*pereur Henri qui étoit passé en Italie dés l'an
penſant y rétablir la dignité de l'Empire, y
tant de contrastes de la part des Guelfes, des
villes, & de Robert Roy de Naples, qu'il y
ssi bien que ses predecesseurs. Il mourut le* VACANCE de l'Empire d'Occident un an.
*uatriéme d'Août dans le Territoire de Sienne,
té empoisonné, comme l'on disoit. en commu-
par un Moine Dominicain Florentin, qui
uelque liqueur mortelle dans le Calice.*

Pape Clement ayant à l'exemple de ses pré- 1313.
:urs, publié une Croisade par toute la Chrê-
, afin de reconquerir la Terre-Sainte, le Roi
la un grand Parlement de tous les Princes &
urs de son Royaume dans la ville de Paris.
:d II. Roi d'Angleterre s'y trouva, comme
sal, & fut receu comme son gendre. Dans
ssemblée solemnelle, Philippe fit ses trois
evaliers, avec les magnificences accoûtu-
n ce temps-là, dont l'une étoit que l'on don-
:s robes neuves à tous les Grands, aux Da-

1313. mes, aux Chevaliers, aux Bannerets & Ecuyers, à tous les Officiers du Roi, & aux gens des Comptes. Cette ceremonie achevée, il prit la Croix, ses fils ensuite, puis un nombre incroyable de Seigneurs imiterent son exemple. En cette occasion desirant montrer aux étrangers par un petit échantillon, quelles pouvoient être les forces de son Royaume, il fit mettre les Habitans de sa ville de Paris en armes, & il se trouva qu'ils étoient trente mille hommes de pied, & vingt mille chevaux bien armez.

Robert Comte de Flandres redemandoit hautement ses villes de l'Isle, Doüay & Orchies, soûtenant qu'il en avoit payé le rachapt à Enguerrand de Marigni, qui gouvernoit absolument le Roi & le Royaume. Les Flamands refusoient aussi de démanteler leurs villes, & de payer ny le principal ny les interêts des sommes qu'ils devoient au Roy; Il falut donc leur recommencer la guerre.

Pour subvenir aux frais, le Roy convoqua les notables des trois Etats de son Royaume à Paris dans la Grand'-salle du Palais. Là étant sur un theatre fort élevé, où il fit asseoir les Deputez du Clergé & de la Noblesse, ceux du Tiers-Ordre étant assis en bas, Enguerrand de Marigni expliqua ses intentions, & ayant remontré les besoins de l'Etat demanda un secours present. Les Deputez se laissant gagner à ses belle paroles, luy accorderent par la bouche d'Etienne Barbete, un impôt de six deniers pour livre. Mais toutes les villes de Picardie & de Normandie, s'y opposerent fortement, & tout le reste appella la justice du Ciel sur la tête de Marigni Auteur de toutes ces desolations; Ces cris ne toucherent point une ame si dure; au contraire il aggrava encore le mal par une nouvelle fabrication de méchante monnoye d'or & d'argent.

Aprés

Aprés tout, il n'y eut que luy & les Financiers qui en eurent le profit : Car comme il avoit 1314.
assez fait son compte, sur les frais de cét armement, lors que le Roy eut passé la riviere de Lis, & que les armées furent en presence, il embrassa l'entremise des Legats du Pape qui proposoient un accommodement, & porta le Roi à une Tréve peu honorable pour la France. Ainsi cette grande levée de bouclier qui eût dû conquerir toute la Flandre, s'en alla aussi-tôt en fumée.

Cette honte de Philippe fut suivie d'une bien plus grande. Toutes les femmes de ses trois fils, Marguerite, Jeanne & Blanche furent accusées d'adultere. La premiere, femme de Louis Hutin, & la troisiéme de Charles, étant convaincuës de ce vilain crime avec Philippe & Gautier de Launoy, freres & Gentilshommes Normands, furent par Arrêt du Parlement, le Roy y seant, confinées au Château-Gaillard d'Andeli; Et les deux galands écorchez tout vifs, trainez dans la Prairie de Maubuisson nouvellement fauchée, mutilez des parties qui avoient peché & puis décolez, & leurs corps pendus par sous les aisselles au gibet. Marguerite la plus criminelle des trois perit en prison; Blanche fut repudiée sept ans aprés sous pretexte de pa- 1313.
renté. Pour Jeanne qui étoit femme de Philippe le Long, aprés qu'elle eut aussi été enfermée prés d'un an, son mari voulut bien la reconnoître pour innocente, & la reprit avec lui; Plus heureux ou du moins plus sage que ses deux freres.

Il y avoit plus de cinq ans que Molay grand Maître des Templiers, & ses trois Compagnons étoient en prison. Ils avoient confessé tous les crimes qu'on leur imputoit, dans l'esperance d'obtenir leur liberté aux dépens de leur honneur, mais comme ils virent qu'on les detenoit toûjours prisonniers; Molay, & le frere du Dauphin, se retrac-

tracterent ; Aussi furent-ils brûlez tout vifs l'onziéme du mois de Mars dans l'Isle du Palais. Molay persuada à tout le monde par sa merveilleuse constance qu'il étoit innocent. On conte, mais sans nulle autre preuve que celle de l'évenement, qu'il adjourna le Pape à comparoir devant Dieu dans les quarante jours, & le Roi dans l'année. En effet ils ne passerent pas ce terme.

Pour le Pape ; étant tourmenté de fâcheuses & cruelles maladies, il mourut à Roquemaure sur le Rhône, comme il s'en retournoit en son païs natal pour prendre l'air. Par son testament il ordonna
1314. *que son corps fût porté dans l'Eglise d'Uzest, c'est un Bourg au Diocese de Basas. Les Cardinaux s'assemblerent à Carpentras pour en élire un autre : mais aprés quatre mois, ne pouvant s'accorder & s'ennuyant d'être enfermez, ils mirent le feu dans le Conclave, & se retirerent de côté & d'autre. Ainsi le Siege demeura vacant deux ans & trois mois.*

EMPP. toûjours ANDR. & LOUIS DE BAVIERE R. 33. ans FEDERIC D'AUSTRICHE son competiteur.

L'Empire le fut aussi quelque temps aprés la mort de Henri VIII. puis il tomba dans un dangereux schisme, une partie des Electeurs ayant donné leurs voix à Louïs Comte Palatin de Baviere, & l'autre à Federic le Bel Duc d'Austriche.

Il s'étoit plus levé de deniers extraordinaires durant ce regne seul que dans tous les autres precedents, & neantmoins parce qu'on avoit fait entreprendre au Roy des choses au dessus des forces de son Etat ; & que d'ailleurs étant envelopé par ceux qui manioient ses finances, il
3114. leur en laissoit prendre leur bonne part en recompense de ce qu'ils donnoient les moyens de faire ces exactions : Ses coffres étoient comme le tonneau de Danaé où l'on versoit sans cesse, & qui ne se remplissoit jamais. Ainsi c'étoit toûjours à recommencer, un impôt en attiroit un autre nouveau & plus grand. Cette année on voulut doubler les subsides,

ſes, & y comprendre la Nobleſſe & le Clergé, qui d'ailleurs ſe croyoient extrémement leſez de ce que le Roi énervoit leurs juſtices, & tiroit à ſoy tous les avantages que juſques-là ils avoient eu droit de tirer de leurs ſujets. Ils lui en firent ſouvent de tres-humbles remontrances : mais comme ils virent qu'elles étoient inutiles, ils reſolurent de paſſer aux effets, & commencerent à former de dangereuſes ligues, non ſeulement dans chaque Province, mais de toutes enſemble, pour la défenſe, diſoient-ils, de leurs droits & de leur liberté. La premiere ſe braſſa en Bourgogne & ſervit de modelle à toutes les autres. Tous les Seigneurs & Gentilshommes, les Evêques, les Chapitres, les Abbez, & les Deputez des villes & Communes la ſignerent, promirent de ſe ſecourir mutuellement, de ne ſe disjoindre jamais, nommerent deux Jurez ou Capitaines pour 1314.
garder l'entrée du païs, ſix autres pour ordonner quand il ſeroit beſoin de s'aſſembler en armes, ou en conſeil, deux Seigneurs pour Juges Souverains & un par deſſus s'ils ne pouvoient s'accorder pour vuider les differends qui pourroient ſurvenir dans ces Aſſemblées, comme auſſi tous les procés, ſoit de meubles, ſoit d'heritages. A l'exemple & à la ſollicitation des Bourguignons ceux de Champagne, de Nivernois, de Vermandois, de Beauvoiſis & des contrées voiſines ſuivirent aux mêmes conditions pour tous leurs hoirs & ſucceſſeurs, & nommerent douze Chevaliers de part & d'autre pour en être comme les gardiens, proteſtant qu'ils vouloient garder les feautez, hommages & devoirs au Roi & aux autres leurs Seigneurs, & ne ſe point départir de l'obeïſſance envers leur Souverain.

Enfin l'incendie des factions embraſant tout le 1314.
Royaume & environnant de même de tous côtez la ville de Paris qui de ſoy n'étoit pas trop bien diſpo-

sée & tres-puissante, tout tendoit à un soûlevement general; Et le Roi se voyoit à la veille ou d'être obligé à subjuguer son Royaume comme un païs ennemi, ou à souffrir la restriction de son autorité, & de revoquer tout ce qu'il avoit fait pour l'étendre. Alors il reconnut que son Ministre Enguerrand l'avoit engagé à pousser les choses trop avant. L'embarras du present, la crainte de l'avenir, qui de jour en jour lui paroissoit plus grande par les mauvaises nouvelles qu'il recevoit des Provinces, lui causoient à toute heure des alarmes & des chagrins. Sur cela il tomba malade, soit de fâcherie, soit de quelque indisposition naturelle, ou bien d'une cheute de cheval comme il picquoit ardemment aprés un liévre, ou de quelque autre cause plus cachée & plus méchante; Il mourut le 30. jour d'Octobre dans la quarante-huitiéme année de son âge, & la vingt-troisiéme de son regne.

1314. Fontaine-bleau qui avoit été le lieu de sa naissance fut celui de son trêpas. Son corps gît à saint Denis; son cœur à Poissy dans l'Eglise des Religieuses de saint Dominique. Il avoit bâti ce Monastere en l'honneur de saint Louïs son ayeul, qui étoit né en ce Bourg-là.

Etant au lit de la mort touché d'un repentir bien tardif, il prit pitié de son pauvre peuple, fit cesser la levée des nouveaux impôts, & ordonna à son fils de les moderer, de fabriquer de bonnes monnoyes, & d'avoir soin de la justice & Police de son Etat; Il ordonna aussi par son testament qu'on reparât tous les torts qui se trouveroient avoir été faits, outre grand nombre de legs pieux, & plusieurs autres pour recompenses de service. Il laissa de plus une grande somme d'argent pour employer à l'expedition de la Terre-Sainte qu'il recommanda sur toutes choses à son fils aîné. Dans toute

:tte troisiéme race les Rois & les Princes de
g ordonnoient toûjours en mourant qu'on
ceux qui se plaignoient d'eux avec justi-
'on payât leurs dettes, & qu'on restituât
s avoient dû bien d'autrui. Ce qui étoit
rque, non pas qu'ils eussent commis plus
ices que les autres, mais qu'ils avoient
religion & de conscience.

t de sa femme Jeanne Reine de Navarre,
s & trois filles. Les trois fils, Loüis Hu-
ilippe le Long & Charles le Bel regne-
as l'un aprés l'autre, & ne laisserent point
:rité masculine. Le Long, du vivant de son
oit eu pour son appanage la Comté de Poi-
& Charles celle de la Marche. Des trois fil-
arguerite épousa Ferdinand Roy de Castil-
de Sanche l'usurpateur, Isabeau fut fem-
doüard II. Roi d'Angleterre, & Blanche
t jeune.

ppe fut le plus beau Prince & le mieux fait de
ps. Il eut le cœur haut & fier, l'esprit prompt
l'âme ferme & resoluë. Il fut vaillant, ma-
ie & liberal, fort avide de gloire, encore
'argent & grand dépensier, severe jusqu'à
eté, & plus vindicatif que misericordieux.

reste les grandes exactions, les frequents
ements & alterations des monnoyes, les de-
ms continuelles des Provinces frontieres
:s guerres mal conduites, le peu de progrez
t en Flandres pour tant de grandes levées de
s, la puissance absoluë de son Ministre, cruel,
& insolent, le procés fait à ses belles-filles
dultere & le repentir amer qu'il témoigna à
t d'avoir tant vexé ses sujets; dont sur la
ses jours il demanda pardon à Dieu & ab-
m au saint Pere, montrent assez quel a été
gne & sa conduite.

EGLISE du treiziéme siecle.

La ferveur des Croisades dura encore tout ce siecle & bien au delà. Les Papes qui en étoient les promoteurs, apprirent à les employer non seulement contre les Infidelles, puis contre les Heretiques : mais aussi contre leurs ennemis particuliers. Ce qui leur acquit du commencement beaucoup de grandeur, mais ensuite beaucoup de jalousie & de haine auprés des Princes les plus Chrêtiens, lesquels d'ailleurs s'ennuyoient de leur voir faire des actes de souveraineté temporelle en toutes rencontres. Car ils donnoient les terres des Heretiques à ceux qui les conqueroient, ainsi qu'ils firent celles des Albigeois à Simon de Mont-Fort, & s'y reservoient des cens & des tributs; Ils prenoient celles des Seigneurs sous leur protection & sous celle de saint Pierre: car dans les guerres d'entre particuliers, qui alors étoient permises & fort frequentes, il y avoit sauveté pour les terres de l'Eglise; Ils ordonnoient aux Chrêtiens de se croiser, donnoient la direction & la souveraine conduite de ces armées à leurs Legats, imposoient des decimes & des subsides sur le Clergé pour ces expeditions, & les distribuoient à telles troupes & à tels Seigneurs qu'il leur plaisoit. Ils exhortoient les Souverains, & s'ils étoient un peu foibles, leur commandoient de prendre les armes ou de les poser, se constituoient les arbitres & les juges entre les Rois; & quand l'une des parties avoit recours à eux, ils défendoient à l'autre de la poursuivre. De plus ils se rendoient maîtres absolus des privileges, des dispenses & de toute la discipline : même de la plûpart des Benefices, ausquels ils nommoient sous divers pretextes.

CONCILES.

Les Conciles se tenoient presque tous par leurs Legats, & nul sans leur consentement. Quant

Quant à ceux de ce siecle, les uns furent convoquez pour l'extirpation des Heresies, quelques-uns pour les querelles d'entre le Pape & l'Empereur, plusieurs pour la reformation des abus, & d'autres pour des faits particuliers.

Contre l'Heresie des Albigeois, il y eut le Concile de Lavaur en 1213. à la priere du Roy d'Arragon qui demandoit un accommodement pour les Comtes de Toulouze, de Foix, de Cominges & de Bearn. Il obtint du Pape une tréve entre le Toulousain & Simon de Montfort; mais le saint Pere le revoqua aussitôt. Celui de Montpelier en 1215. donna à Montfort les terres qu'il avoit conquises sur les Albigeois. C'étoit un acte de souveraineté qui traitoit presque le Roy comme vassal, & ces Comtez-là comme arriere-fiefs. Ceux qui furent tenus contre les Heretiques.

Celui de Toulouse assemblé l'an 1228. pour achever ces Heretiques, confirma ce qui avoit été fait la même année à Paris avec Raymond Comte de ce païs-là. Le Cardinal Romain Legat en avoit assemblé un à Bourges l'an 1226. pour ordonner des terres de ce même Comte, dans lesquelles son fils demandoit d'être rétably. Il s'y trouva sept Archevêques: mais celui de Lyon pretendant la primatie sur celui de Sens, & celui de Bourges sur ceux de Bourdeaux, d'Auch & de Narbonne, on y prit séance comme dans un conseil, non pas comme dans un Concile. Au partir delà le Legat essaya de faire valoir des Bulles, par lesquelles le saint Pere se reservoit le revenu de deux Prebendes dans chaque Eglise Cathedrale, & de deux places de Moines en chaque Abbaye, pour grossir les revenus de sa Cour. Les Eglises

se récrierent contre cette entreprise si fortement, que le Legat fut contraint de la delaisser & même d'en avoüer l'injustice.

On en tint un à Narbonne l'an 1235. où presida le Legat Archevêque du lieu, afin de donner conseil & aide aux Jacobins pour l'extirpation des Albigeois Heretiques. On regla le moyen de proceder contre eux l'an 1245. dans celui de Beziers qui étoit composé des Prelats de la Province Narbonnoise. Celui de Terragone l'an 1242. fit la même chose contre les Vaudois, dont les opinions se glissoient en ces quartiers-là.

HERESIES. Outre les Albigeois, les Vaudois, & cette fourmiliere de diverses sectes qui s'étoient provignées dans le Languedoc & dans la Gascogne, il y eut un certain Amaulry * de Chartres Docteur de Paris, qui vers l'an 1204. se mit à debiter ses fantaisies comme des veritez; disant entre autres choses : Que si Adam n'eût point peché, les hommes se fussent multipliez sans generation; Qu'il n'y avoit point d'autre Paradis que la satisfaction de bien faire, ny point d'autre enfer que l'ignorance & les tenebres du peché; Que la Loy du S. Esprit avoit mis fin à celle de JESUS-CHRIST, & aux Sacrements, comme celle-ci avoit accompli celle de Moyse & les ceremonies du vieux Testament; Et que toutes les actions qui se faisoient dans la charité, même les adulteres, ne pouvoient être mauvaises. Cette doctrine excitant de grands scandales, l'Auteur fut obligé d'en aller rendre compte au Pape, qui le contraignit de se retracter. Ce qu'ayant fait seulement de bouche & non pas de cœur, ses disciples persisterent dans ses rêveries, & y en ajoûterent plusieurs autres. Pierre II. Evêque de Paris, & Frere Guerin Evêque de Senlis & principal Conseiller du Roy Philippe, ayant découvert les personnes & les

* Ou Aymeric.

crets de cette secte par un Emissaire qui se fourra
armi eux, en firent prendre un grand nombre,
ommes & femmes, Clercs & Laïques. Ces gens
yant été convaincus & condamnez en un Concile
ui se tint à Paris l'an 1209. furent livrez au bras
eculier, qui pardonna aux femmes, & fit brûler
es hommes.

Comme les Freres Prêcheurs & les Freres Mi-
neurs poussoient à l'envy les uns des autres dans la
ubtilité Scholastique, il s'en trouva quelques-uns
qui s'égarerent dans ce païs chimerique; & qui fu-
ent aussi-tôt reprimez par la sacrée Faculté ou par
es Evêques. Ainsi au Concile de Paris, qui fut
enu l'an 1277. l'Evêque Etienne corrigea un Guil-
aume Frere Mineur qui avoit avancé plusieurs pro-
positions heterodoxes touchant l'ame, le libre ar-
itre, la resurrection, & l'éternité du monde: mais
ès qu'on les eut condamnées, il les retracta avec
oûmission, contre l'ordinaire des esprits singuliers
qui ayant une fois pris l'essor ne reviennent pres-
ue jamais.

On trouve aussi un certain David de Dinand,
ui soûtenoit que Dieu étoit la matiere premiere;
aint Thomas l'a doctement refuté. On voit dans
 quatriéme tome de la Bibliotheque des Peres;
Que l'an 1242. Guillaume Evêque de Paris, dans
ne assemblée de Docteurs de Theologie, condam-
a quelques erreurs touchant l'essence divine, le
aint Esprit, les Anges, & le lieu des ames aprés
a mort, & plusieurs autres propositions fausses ou
emeraires, qui toutes provenoient de la subtilité
ontentieuse des Docteurs Scholastiques.

Ceux qu'on tint pour la discipline ou pour d'autres occasions.

Il seroit trop long de cotter tous les Conci-
es qui se tinrent pour la discipline ou pour d'au-
res occasions. Les deux plus celebres furent ceux
e Lyon. Le Pape Innocent III. presidant au pre-

D 6 mier

mier l'an 1245. prononça une ſentence d'ex communication contre l'Empereur Federic II. Au ſecond qui ſe tint l'an 1274. le plus nombreux qui ait jamais été, car il y avoit cinq cens Evêques, ſoixante-dix Abbez, & mille autres Prelats : le Pape Gregoire X. fit diverſes conſtitutions : Entre autres celle qui porte que les Cardinaux ſeroient enfermez dans le Conclave pour l'élection du Pape. Il y receut auſſi l'Empereur Michel, & l'Egliſe Grecque à la reconciliation avec l'Egliſe Romaine.

Robert de Corceonne Cardinal Legat en aſſembla un à Paris l'an 1212. pour la reformation des abus, & des Clercs, tant ſeculiers que reguliers. Gerard de Bourdeaux en tint un de ſa Province à Cognac l'an 1238. pour la même fin, & pour maintenir les droits de l'Egliſe. Vincent de Pilny ſixiéme Archevêque de Tours en aſſembla auſſi un de ſa Province à Rennes l'an 1263. pour le ſecond point. Dans celui de Bourges de l'an 1276. où preſida Simon de Brion Cardinal Legat, il fut traité de la liberté de l'Egliſe, des élections, du pouvoir des Juges deleguez ou ordinaires, du fore competant, des dixmes, des teſtaments, des privileges, des peines canoniques, & des Juifs. Simon de Beaulieu Archevêque de Bourges en aſſembla un l'an 1287. où il ramaſſa & reforma toutes les conſtitutions que ſes predeceſſeurs avoient faites en divers Conciles de cette Province.

L'Evêque de Beauvais pretendant que le Roy (c'étoit S. Loüis, mais encore jeune) avoit uſurpé des droits de ſon Egliſe, fit en ſorte que Henry de Brienne avec toute ſa Province de Rheims, entreprit vigoureuſement cette cauſe. Il convoqua trois Conciles pour en avoir raiſon,

deux

deux à saint Quentin en 1230. & 33. & un à Laon en 1232. où il poussa l'affaire si avant, qu'enfin le Roy devenu majeur leur donna satisfaction.

Avant Charlemagne l'Archevêque de Bourges ne pretendoit aucune primatie sur les deux autres Metropolitains de cette Province : mais ce Roy ayant fait sa Ville la capitale du Royaume d'Aquitaine, composé des trois Provinces de ce nom, & de la Narbonnoise premiere qui est le Languedoc, voulut qu'elles y ressortissent toutes pour le spirituel, afin de les mieux lier ensemble ; Le Pape autorisa cette nouveauté, & elle avoit pour couleur que Bourges étoit la Metropole de la premiere Aquitaine. Ainsi cet Evêque prit le titre de Primat & celuy de Patriarche, sur les Archevêques de Narbonne, de Bourdeaux & d'Auch. Celuy de Narbonne avoit secoüé le joug dés lors qu'il s'étoit formé des Comtes de Toulouse-Marquis de Gottie; celuy de Bourdeaux en voulut faire autant quand la troisiéme Aquitaine fut laissée aux Rois d'Angleterre sous le titre de Duché de Guyenne. L'Archevêque de Bourges avoit pour luy la possession de plus de trois siecles, & les jugements de plusieurs Papes : mais l'autre se défendoit par le droit commun & par les anciens usages de l'Eglise Gallicane. La querelle dura long-temps ; Celuy de Bourges assembla plusieurs Conciles pour cela ; specialement un dans sa ville l'an 1212. procedant toûjours contre l'autre comme contre son inferieur ; Jusques-là que Gilles de Rome vers l'an 1302. fit excommunier Bertrand de Got par Gautier de Bruges de l'Ordre des Mineurs, Evêque de Poitiers, parce qu'il prenoit aussi-bien que lui le titre de Primat d'Aquitaine. Bertrand fut si

offensé, que Gautier qui étoit son suffragant, se fût rangé du côté de sa partie, & qu'il eût eu l'asseurance de fulminer contre luy, que lors qu'il fût parvenu à la Papauté, étant à Poictiers l'an 1308. il le déposa & le renvoya dans son Convent. Terrible punition pour un Moine, quelque bon qu'il soit; aussi en tomba-t'il malade; & il luy fut plus aisé de sortir du monde que de la ville de Poictiers, où il mourut.

Les entreprises que les Freres Prêcheurs & les Freres Mineurs faisoient pour les confessions & la penitence sur le droit des Ordinaires, en vertu de quelque Bulle qu'ils avoient obtenuë du Pape Martin IV. obligerent Pierre Barbet Archevêque de Rheims d'assembler un Concile dans sa Metropole l'an 1287. pour y donner ordre. Il fut ordonné qu'on poursuivroit cette affaire en Cour de Rome, les Evêques n'ayant pas eu la force d'y apporter le remede eux-mêmes.

ORDRES RELIGIEUX.

Dans les commencemens de ce siecle, la France vit les quatre Ordres Religieux qu'on appelloit les quatre Mendiants, sçavoir des Prêcheurs, des Mineurs, des Carmes, & des Augustins, prendre racine dans ses terres & y pulluler merveilleusement. Les deux derniers n'ont point d'instituteurs certains, mais ont été composez de l'assemblage de plusieurs pieces, comme nous le marquerons. Celuy des * Mineurs fut institué par saint François fils d'un Marchand de la ville d'Assise; Celuy des Prêcheurs par saint Dominique de Guzman Gentilhomme Espagnol, & Chanoine d'Osma. Chacun d'eux a aussi ses Religieuses vivant sous la même regle. Sainte Claire native d'Assise, fut la premiere qui s'enrôlla dans celle de saint François. Ils commencerent tous deux en même temps vers l'an 1208. Ces Ordres furent confirmez

* Les Mineurs ont été nommez Cordeliers, à cause de leur ceinture de corde. Et les Prêcheurs Jacobins, à cause que leur premier

mez tous deux au Concile de Latran l'an 1215. par le Pape Innocent III. Le premier prit le Titre de Freres Mineurs par humilité, le second de Freres Prêcheurs, à cause que l'esprit de S. Dominique, sur lequel il forma ses Disciples, étoit de prêcher, principalement pour convertir les heretiques.

Convent à Paris, sur à la ruë saint Jacques.

Celuy des Freres Mineurs fut le premier qui renonça à la proprieté de toutes possessions temporelles, & qui fit profession d'une pauvreté Evangelique pour se conformer à JESUS-CHRIST & à ses Apôtres. Ensuite les trois autres se picquerent de suivre son exemple.

Il s'est multiplié en plus de cinquante differentes branches produites par differentes reformes, additions ou retranchemens, nonobstant que ses Chroniques marquent bien expressement, que le premier qui voulut particulariser dans l'habit, quoy qu'il fut un des huit plus anciens Compagnons de saint François, fut frappé de lepre & se pendit de desespoir.

Or le Patriarche saint François s'étant mis à prêcher au Mont Carmerio prés d'Assise, fut suivi d'un grand nombre de peuple de l'un & de l'autre sexe, qui ne le voulut jamais quitter qu'il ne les eût tous receus pour freres & sœurs. Delà prit naissance l'Ordre des PENITENTS, qu'on nomma le TIERS-ORDRE, eu égard à celuy des Mineurs & celuy de sainte Claire. Les Freres Prêcheurs ne manquerent pas d'en faire un de même. Ceux qui s'y enrôlloient n'étoient que des seculiers & la plûpart gens mariez; les Religieux ne pouvoient les recevoir à aucun vœu, ni prendre aucune superiorité sur eux, parce qu'ils étoient sujets à la Jurisdiction hierarchique. Depuis, au moins dans les Mineurs, il s'en est fait un institut de Reli-

gieux,

gieux, astreints par des vœux & par un capuchon aussi bien que les autres.

L'Ordre des Carmes commença en Syrie de cette sorte. Plusieurs pelerins des regions de l'Occident y vivoient épandus en divers Hermitages exposez à la violence & aux incursions des Barbares; Aymeric Legat du Pape & Patriarche d'Antioche, les ramassa & les mit tous sur le Mont-Carmel; qui ayant été jadis la retraite du Prophete Helie, leur a donné lieu de se dire ses Disciples & ses successeurs. Albert Patriarche de Jerusalem natif du Diocese d'Amiens & arriere-neveu de Pierre l'Hermite, dressa leur Regle, on l'approuva vers l'an 1205. le Pape Honorius III. la confirma l'an 1227. Saint Louïs à son retour de la Terre-Sainte en ramena quelque bande en France & les établit à Paris. Il y en avoit pourtant déja d'autres de cét Ordre en divers endroits, particulierement à Bourdeaux; car on trouve que Simon Stock Anglois de naissance, leur Prieur general, y mourut l'an 1250. Leur premier habit étoit blanc, le manteau chamarré par en bas de plusieurs bandes ou cerceaux jaunes; Le Pape Honorius leur ayant commandé de le changer, ils ôterent ces bandes du manteau: mais pour ne rien perdre de leurs couleurs, ils prirent la robe minime sous le manteau blanc.

Quant aux AUGUSTINS, cét Ordre fut composé d'un assemblage de plusieurs sortes de congregations d'Hermites dans l'Occident, qui avoient differents habits & differentes Regles. J'en remarque une entre autres nommée DE LA PENITENCE DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST qui avoit été instituée à Marseille par l'ordre du Pape Innocent IV. vers l'an 1251. & s'étoit épandue en France & en Italie. Le Pape Alexandre IV.

par

par sa constitution du mois de May de l'an 1256. les assembla toutes en une sous la Regle de saint Augustin, leur donna l'habit noir, & pour premier General Lanfranc Septalane Milanois. Alors ils quitterent les deserts, & s'habituerent fort volontiers dans les villes.

L'esprit des Religieux de ce siecle-là se trouva tellement tourné à la besace (aussi les nommoit-on presque tous Besaciers * ou Porte-sacs) & à* Saccati croire que la plus grande perfection consistoit dans une humble pauvreté qui donne de l'admiration au peuple, qu'on voyoit fourmiller de tous côtez grand nombre de ces sectes de Mendians de l'un & de l'autre sexe. La plus fameuse, aprés celles que nous avons marquées, étoit celle des Begards & des Beguines. Mais comme l'Eglise se sentit surchargée de ces nouvelles bandes de faineants, qui d'ailleurs s'enorgueillissoient de leur fastueuse pauvreté, & donnoient l'essor à leurs fantaisies, pour semer de nouveaux dogmes: elle les supprima toutes, & reserva seulement les quatre qui restent aujourd'huy.

Sous la Regle de S. Augustin fut aussi établie la Congregation de SAINTE CATHERINE DU VAL DES ECOLIERS, l'an 1217. dans le Diocese de Langres, par un certain Guillaume qui ayant étudié à Paris & enseigné depuis en Bourgogne, se retira dans cette solitude avec ses Ecoliers, & fit approuver son institut par l'Evêque Diocesain. Sept ou huit ans auparavant dans le même Diocese, on en avoit vû commencer un autre de la Regle de Cisteaux dans le lieu dit LE VAL DES CHOUX.

Celui de la SAINTE TRINITE' DE LA REDEMPTION DES CAPTIFS fut confirmé par le Pape l'an 1209. Il se vante de n'être point de

la

* la fabrique des hommes, mais de celle de Dieu, lequel, disent-ils, en donna le dessein au bienheureux Jean de Mata Gentilhomme Provençal & Docteur en Theologie à Paris, & à l'Hermite Felix qui s'étoient retirez dans une solitude prés de Meaux. Je trouve que les Religieux de cét Ordre se nommoient autrefois les FRERES AUX ANES, à cause qu'ils se servoient de ces montures.

* *Non à Sanctis fabricatus, sed à solo summo Deo.*

Celuy de NOTRE-DAME DE LA MERCY institué à même fin, doit son être à Jacques Roy d'Arragon l'an 1223. à Raimond de Pegnafort Dominicain son Confesseur, & à Pierre de Nolasque Gentilhomme, natif du Diocese de S. Papoul en Languedoc.

La Congregation des SERFS DE SAINTE MARIE MERE DE CHRIST, fut institué à Marseille dans le Monastere de Sainte Marie des Arenes, par le Prieur & les Religieux de cette Maison, & confirmée par le Pape Alexandre IV. l'an 1257. Le peuple les nommoit à cause de leur habit, les Blancs-Manteaux; Et ce nom est encore demeuré au Convent qu'on leur donna à Paris l'an 1268. dans lequel il y a aujourd'huy des Benedictins.

DEVOTIONS. Tous ces Ordres, particulierement les Mendiants, s'appliquerent fort à exciter dans les cœurs la devotion au S. Sacrement, & celle à la sainte Vierge. S. Dominique institua le Rosaire, qui est composé de certain nombre d'*Ave Maria*, & de *Pater*, que l'on recite en son honneur, & dont pour ainsi dire, on luy fait une couronne ou chapeau * de fleurs pour mettre sur la tête de la Reine des Anges. Les Carmes pour ne leur pas ceder en zele vers la Mere de Dieu, ont établi la devotion du Scapulaire: auquel ils attribuent de grandes vertus, particulierement pour se racheter des peines du

* Delà vient le mot de Chapelet.

étant persuadé des revelations de deux Fre-
·êcheurs, dont l'un étoit son Confesseur,
iir en un certain lieu nommé Ville-late au
se d'Aix, où l'on trouva un corps qu'on
tre celuy de sainte Magdeleine. On disoit
avoit été inhumé là-auprés par S. Maximin,
›uis caché en un autre endroit proche du pre-
durant les incursions des Sarrasins, Charles
relever avec grande ceremonie; & bâtir un
Convent en la même place pour les Freres
eurs. L'affluence des peuples par succession
nps, l'a accompagné d'une ville qui porte
n de saint Maximin.
s Moines Benedictins de Vezelay en Bour-
:, étoient neanmoins en pleine possession de
u'ils avoient ce saint corps chez eux, & qu'il
voit été apporté d'Aix, ou selon d'autres, de Je-
:m par les soins de Gerard de Roussillon Fon-
r de cette Abbaye vers l'an 882. Le concours
rsel des peuples du Royaume, les Bulles de

phese: & leurs Historiens racontent que l'Empereur Leon le Philosophe, qui ne commença à regner que l'an 886. le transfera de cette ville-là à Constantinople, comme aussi le corps du Lazare de l'Isle de Chipre.

Quoy qu'il en soit, depuis cette nouvelle découverte faite à Ville-late, on mit en avant que cette Sainte fuyant la persecution des Juifs s'étoit sauvée par mer en Provence avec le Lazare son frere, sa sœur Marthe, Marcelle servante de Marthe, & saint Maximin l'un des soixante & douze Disciples de Nôtre-Seigneur. Que Maximin fut le premier Evêque d'Aix, & Lazare de Marseille. Que Marthe prêcha la Foy au Diocese d'Aix, & qu'elle vainquit le Dragon qu'on nommoit *la Tarasque*, dont le nom est demeuré à la ville de Tarascon, où étoit la taniere de ce monstre. Que la Magdeleine se retira dans une BAULME * ou grotte, d'où aprés vingt ans de solitude & de mortification, les Anges enleverent son ame dans le séjour des Bien-heureux; & plusieurs autres choses inconnuës aux siecles precedents.

* C'est ce qu'on nomme la SAINTE BAUME.

UNIVERSITEZ.

Les sciences florissoient avec grand éclat dans l'Université de Paris, la Theologie, l'Etude du Droit Civil & Canon, la Medecine, & la Philosophie, avec les Arts: mais n'étant pas accompagnées des belles lettres & de l'éloquence, qui n'y ont eu lieu que long-temps aprés, elles ne s'expliquoient qu'en termes barbares & apprenoient plus de chicanes que de veritez solides.

Comme tous les Suppôts de l'Université étoient Ecclesiastiques, la Jurisprudence & la Medecine se trouvoient aussi en leurs mains, & le Pape étoit reconnu pour Chef de ce Corps & de tous les gens de Lettres. Pour la Medecine, ils n'enseignoient guere que la Theorie sous le nom de

PHY-

loix au temporel & au spirituel, s'accou-
à ne reconnoître qu'un Chef, sçavoir ce-
i a tous les droits divins & humains dans
ɛtrine.
à pourquoy, à mon avis, Honorius III.
Bulle de l'an 1219. fit défenses sur peine
nmunication d'enseigner le Droit Civil à
x dans les autres citez de France, & Gre-
IX. les renouvella à l'égard de celle de Pa-
Quelques-uns croyent que ces deux Papes en
t de la sorte à la priere des Rois Philippe Au-
& saint Louïs. En effet les Lettres du Roy
pe le Bel pour l'institution de l'Université
ans le portent ainsi: mais quelques-uns dou-
e la verité de leur exposé, & pensent que
fenses d'Honorius & de Gregoire n'étoient
'égard des Ecclesiastiques, lesquels ils vou-
détacher de la trop grande affection qu'ils
it à l'étude d'une connoissance, qui étant lu-
e, leur faisoit deserter la Theologie.

que l'an 1312. par le Roy Philippe le Bel. Il est vray que plus de cent ans auparavant il y avoit dans cette derniere ville, comme à Toulouse, Angers, & plusieurs autres, une Ecole fort celebre: mais qui n'avoit point de sceau, ny le droit de graduer, & autres marques d'une compagnie formée & approuvée par le Prince. Clement V. en reconnoissance de ce qu'il y avoit étudié, donna plusieurs Bulles, toutes de l'an 1303. pour l'ériger en Université. Les Ecoliers s'en étant voulu servir l'an 1309. sans qu'elles fussent approuvées du Roy, les Bourgeois s'y opposerent à main armée; Et ces troubles ne cesserent point que le Roy l'an 1312. n'eût donné la forme à ce corps par son autorité legitime.

Celle de Montpellier autrefois fort fameuse pour la Medecine, à cause du commerce qu'elle avoit avec les Medecins Arabes qui étoient en Afrique, avoit été érigée par le Pape Nicolas IV. & par les Lettres Patentes du Roy l'an 1289. Les autres du Royaume, qui sont encore au nombre de dix, Angers, Poitiers, Bourges, Bourdeaux, Cahors, Valence, Caen, Rheims, Nantes & Aix, ont été instituées dans les siecles suivants & en divers temps.

Quant à l'Université de Paris, qui, à la reserve de celle de Toulouse, étoit encore l'unique dans la France, elle attiroit ou produisoit tout ce qu'il y avoit alors de Sçavans hommes. J'en nommeray les plus Illustres, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Vincent de Beauvais, tous trois de l'Ordre des Freres Prêcheurs; Jean Gilles ou Joannes Ægidius, qui étoit aussi du même Ordre, Rigord de celuy de S. Benoît & Chapelain de Philippe Auguste, & Richard d'Oxford, tous trois Philosophes & Medecins; Arnaud de Ville-neuve de la

Gens sçavans.

même

même profession, Jean de Sacrobosco qui excella dans les Mathematiques, Roger Bacon Anglois de nation & de l'Ordre de saint François, esprit trés-subtil & consommé en toutes sortes de doctrines, particulierement en chymie, dans les œuvres duquel se trouve le secret de la poudre-à-canon; Michel Scot, qui pour acquerir plus parfaitement ces connoissances & celles de l'Astronomie & des Mathematiques, apprit les Langues Orientales: Alexandre de Halez, qu'on surnomma le Docteur irrefragable; Bonaventure son Disciple, & long-temps aprés Jean Duns le Scot, tous trois de l'Ordre des Freres Mineurs & grands Scholastiques. Le Scot vécut dix ans dans le siecle suivant; on l'appella le Docteur subtil, & il le fut en effet. Il se picqua d'avoir des opinions opposées à celles de saint Thomas, comme l'étoient leurs deux Ordres: c'est ce qui a produit dans l'Ecole les deux sectes de Thomistes & de Scotistes. On compte encore parmi les Doctes Robert de Sorbonne, natif du Village de ce nom qui est prés de Sens, Guillaume de saint Amour, & Chrêtien de Beauvais originaires de ces lieux-là, & rudes adversaires des Freres Prêcheurs & Mineurs, Guillaume III. & Etienne II. Evêques de Paris, Henry de Gand celebre Docteur en Theologie, Guillaume Archevêque de Tyr & Chancelier de saint Loüis: Gilles Colomne Romain, celebre Jurisconsulte & Moine Augustin, qui fut Archevêque de Bourges. Il vécut plusieurs années dans le siecle suivant, & écrivit l'an 1302. en faveur de Philippe le Bel contre Boniface, montrant que l'autorité du Pape ne s'étend point sur le temporel.

Les plus illustres des Doctes en ce siecle-là étoient les Cardinaux, non pas tant pour leur dignité éclatante que pour leur science & capacité, car *CARDINAUX.*

car il y en avoit fort peu qui ne fussent tres-habiles en Theologie, ou en Droit-Canon, & bien plus grand nombre étoit de naissance obscure ou mediocre, que de haute Noblesse. Nous en trouvons dans ce treiziéme siecle plus de trente tous François, sans parler de Guillaume Archevêque de Rheims, qui est du siecle precedent, étant mort l'an 1202. C'est luy qui bâtit la ville de Beaumont en Argonne, & qui fit confirmer par des Bulles du Pape & par un reglement de Louis VII. à ses successeurs, le droit de sacrer eux seuls les Rois de France: Eudes de Château-Raoul, Pierre de Bar-sur-Aube, Guillaume de Bray-sur-Seine, ces trois surnommez du lieu de leur naissance; Guy Paré Abbé de Cisteaux: Jacques de Vitry, & Jacques Pantaleon étoient tous de bas lieu, mais d'une éminente doctrine. Vitry étoit fils d'un Vigneron d'Argenteüil prés Paris, Pantaleon d'un Cordonnier de Troyes en Champagne. Celuy-cy parvint à la Papauté, & se nomma Urbain IV. Il institua la Fête-Dieu. Paré étant Legat à Cologne ordonna que l'on sonnât une clochette à l'elevation de la sainte Hostie & du Calice, & devant le saint Sacrement quand on le porteroit par les ruës aux malades. Trois autres Cardinaux François monterent encore au souverain Pontificat par leur merite: Guy le Gros fils d'un simple Gentil-homme de saint Gilles en Languedoc, mais tres-fameux Avocat en Cour de Rome, Pierre de Tarentaise Archevêque de Lyon natif de Bourgogne, & Simon de Brion sçavant Jurisconsulte & Chancelier de France, issu d'une maison noble du païs de Touraine. Le premier s'appella Clement IV. le second Innocent V. l'autre Martin IV. Le zele que doivent avoir tous les gens de lettres pour l'honneur de l'Université de Paris, me fait aussi souvenir

ardinaux Jean Cholet & Jean le Moine,
y ont fondé deux beaux Colleges qui por-
s noms. Le premier étoit petit-fils d'un
d'Abbeville, l'autre fils d'un Gentil-hom-
l'auprés d'Amiens.
ırs de ces mêmes Docteurs joignirent SAINTS.
ıde sainteté de vie à leur rare sça-
'Eglise invoque les suffrages d'Albert
l, de Thomas d'Aquin & de Bonaven-
bain-Royal. Comme aussi de Pierre
eauneuf de l'Ordre de Cisteaux & Le-
Pape, martyrisé par les Albigeois en
8. De Bertrand Evêque de Cominges
tit cette ville, à laquelle le nom de
urateur est demeuré; De Guillaume de
, qui nourrissoit tous les jours deux
uvres; D'Etienne de Die en Dauphi-
de l'Ordre des Chartreux; De Gefroy
ıx qui renonca à l'Evêché & se retira
astere de saint Victor a Paris, qui é-
s, comme il est encore aujourd'huy,
ssant en doctrine en pieté; De Guil-
le Valence, sous lequel les Evêchez de
& de Die furent unis l'an 1275. Et
ert du Puy. Celui-ci tres-noble par sa
e, & plus encore par sa vertu, ayant
l'an 1220. par un Gentil-homme qu'il
communié pour ses crimes, le peuple
geance rasa toutes les maisons de l'as-
& le Roi le bannit du Royaume lui &
race.
oit ajoûter à cette troupe immortelle, Elea-
Sabran Gentil-homme Provençal Comte
, qne le celibat perpetuel dans Mariage
mpagnon des Anges, & ses liberalitez
bles, le pere des pauvres; Yves Prêtre,
 Curé

Curé & Official du Diocése de Treguier en Bretagne, bon Jurisconsulte, & qui par un plus noble interêt que celui de l'argent, fut toûjours l'Avocat de l'indigent & de l'orphelin. Les gens de Pratique le reconnoissent pour leur Patron, & ne l'imitent guere. Il mourut l'an 1303.

Entre ceux qui portent la couronne de gloire au Ciel, le grand Roy saint Louïs, qui a porté la couronne Royale ici bas, & son neveu de même nom, fils de Charles II. Roy de Sicile, tiennent un des plus hauts rangs. Ce dernier ensevelit les grandeurs du monde dans le sac de la pénitence, s'étant fait Moine dans l'Ordre de saint François; d'où il fut tiré malgré luy, pour être Evêque de Toulouse. Il mourut l'an 1298.

JEANNE,

FEMME DE

PHILIPPE LE BEL.

JEANNE fut fille unique & heritiere de Henry le Gros Roy de Navarre, & Comte de Champagne, & de Jeanne fille de Robert Comte d'Artois frere de S. Loüis. Son pere sentant qu'à cause de ses indispositions il ne feroit plus guere de séjour en cette vie, la fit reconnoître & couronner Reine lors qu'elle n'avoit que deux ans & demy, & venant à deceder six

mois aprés, il ordonna par son testament qu'elle prendroit un mary dans la Maison de France. Si tôt qu'il eut les yeux fermez, les Arragonnois & les Castillans firent chacun leur brigue pour se saisir d'elle & du Royaume. Sa mere fuyant leur violence la sauva en France à la Cour de Philippe le Hardy son cousin germain, où dés-lors son mariage avec Philippe le Bel fut conclu entre les parens : mais non pas accomply que jusqu'en 1284. le Prince ayant quinze ans, & elle environ treize, & l'an 1286. elle fut sacrée Reine de France avec luy. La concorde & l'amitié durerent entr'eux aussi long-temps que leur vie, & le Roy defera tant à cette Princesse, qu'il luy laissa toûjours l'entiere joüissance de son Royaume de Navarre, & de son Comté de Champagne ; si bien qu'on peut dire d'elle qu'elle a regné (ce qui ne se trouve en aucune Reine de France que je sçache) & qu'elle a porté le Sceptre aussi bien que la Couronne. Ses soins accompagnez d'une grande prudence, chasserent les Arragonnois & les Castillans de la Navarre ; & bien qu'elle n'y allât point, parce que son Epoux ne luy vouloit pas permettre de s'éloigner de luy, elle y maintint heureusement la paix durant qu'elle vécut, par de sages Gouverneurs & par de bons reglemens. Ses Sujets la reveroient à cause de sa justice temperée d'une douceur salutaire : & elle tenoit tout le monde enchaîné par les yeux, par les oreilles & par les cœurs, étant également belle, éloquente, & liberale. Toutes ses actions ne tendoient qu'à acquerir de la gloire, & à se conserver un illustre souvenir chez la posterité. Ce fut pour ce sujet qu'elle bâtit la ville de Carres, autrement

le Pont la Reine en Navarre, & l'Abbaye de la Barre au fauxbourg de Château Thierry, qu'elle fit tant de pieuses fondations aux Chartreux, aux Cordeliers & aux Jacobins; qu'elle caressoit & recompensoit si abondamment les gens de Lettres; & qu'elle fonda ce noble College de Navarre & de Champagne, l'Ecole de la Noblesse Françoise, & l'honneur de l'Université de Paris. Avec cela Jeanne ne tenoit pas seulement la premiere place dans le Conseil & dans le maniment des affaires, mais encore dans la conduite des Armes : car quand son mary alloit en Flandres cette Reine menoit des troupes sur la frontiere de Champagne, & j'ay lû que marchant à la tête comme une courageuse Amazone elle contraignit Henry Comte de Bar de venir s'humilier devant elle, & l'amena prisonnier l'an 1297. Aussi le Roy avoit tant de confiance en la force de son esprit & de son courage, qu'étant un jour tombé malade en danger de mourir, il ordonna que s'il mouroit elle tiendroit la Regence, mais elle deceda avant luy le 2. jour d'Avril 1304. aprés avoir vécu vingt ans avec luy; & 33. ans en tout. Elle laissa Matthieu Evêque de Soissons & Gilles Abbé de S. Denis, executeurs de son testament, presque tout rempli de legs pieux. Son corps repose dans l'Eglise des Cordeliers.

LOUIS

LOUIS X.
ROY XLVI.

PAPES.
VACANCE qui commença sous la fin de Philippe le Bel, & dura en tout 2. ans, 3. mois & demi.



On ne sçait pas bien quel caprice,
A ce Prince imposa le surnom de * HUTIN,
Mais au Chef des Voleurs il ôta le butin,
Et fit du Peculat exemplaire justice.

* qui fait bruit, noise. Hutinet est le plus petit maillet des Tonneliers, mais qui fait le plus de bruit.

E 3

LOUIS X.

DIT HUTIN,

ROY XLVI.

Agé de vingt-cinq à vingt-six ans.

1314. AUSSI-TOT que Philippe fut mort, Louis son fils aîné luy succeda. Son premier acte fut de ratifier le Testament de son pere, & d'en faire jurer l'execution à ses Freres, aux gens de son Conseil & à ceux de sa Chambre des Comptes, mais il ne jura pas luy-même, il fit jurer un de ses Freres pour luy. La Cour étoit fort broüillée par la haine que les Grands avoient pour Marigny; les Ligues dont nous avons parlé, tenoient tout le Royaume en combustion & les peuples étoient extrémement échauffez, à cause des grands impôts & des frequentes alterations des monnoyes: voila pourquoy il n'osa pas entreprendre d'aller à Rheims se faire sacrer, de crainte d'y trou-
1314. ver des oppositions. Cependant son Conseil travailloit de toute son addresse à desunir ces Ligues qu'il ne pouvoit pas rompre par la force: mais il luy fut impossible de les entamer, tant elles se tenoient étroitement serrées. De sorte qu'aprés six mois de vaines tentatives, il ne trouva point de meilleur expedient que de leur faire droit sur leurs plaintes, & de leur accorder tout ce qu'elles demandoient, dans l'asseurance qu'avec le temps & avec l'autorité il retireroit plus qu'il ne relâchoit.

Bien

Bien qu'il fût majeur, & qu'il eût été employé dans les affaires depuis plusieurs années, neantmoins il ne s'y étoit point meuri : il avoit seulement les vices de la jeunesse, & n'en avoit point les avantages; foible & ployant au moindre effort, folâtre, enjoüé & dereglé, de beaucoup de bruit & de peu d'effet. Ainsi Charles de Valois son Oncle se mit en possession presque de toute l'autorité; Il destitua plusieurs Officiers pour avancer ses creatures; Et comme il ne s'étoit point trouvé d'argent pour les frais du Sacre, il prit delà occasion de rechercher les Financiers, particulierement Enguerrand de Marigny, avec lequel il avoit déja eu de rudes prises. 1315.

Le Roy ayant donc mandé son Conseil au bois de Vincennes, & les principaux Financiers pour rendre compte, comme ils ne le rendoient pas bon, on le demanda avec raison à Enguerrand. Il avoüa qu'il avoit pris des sommes considerables des Flamands, mais que c'étoit pour affoiblir d'autant les ennemis de la France : du reste qu'il n'avoit rien fait que par les ordres du defunct Roy. Mais il n'en demeura pas là, il eut l'audace de soûtenir à celui qui étoit l'Oncle de son maître, que s'il y avoit manque de finances, c'étoit lui-même qui en avoit pris la meilleure part, & avec cela il ne feignit point de lui rendre un démenti. L'épée de ce Prince l'en eût puni tout sur l'heure, si le Ciel ne l'eût reservé à un plus infame châtiment. Le Comte jura au Roy qu'il ne mettroit jamais le pied dans sa Cour ny dans son Conseil, s'il ne luy faisoit justice de ce voleur. Marigny fut donc arrêté à quelques semaines delà comme il venoit au Conseil (ce fut le dixiéme de Mars,) mis en prison dans la Tour du Louvre, & delà

1315. transferé dans celle du Temple. On emprisonna aussi Raoul de Praësle fameux Avocat son amy, qui eût pû lui fournir les moyens de se défendre. On accusoit ce dernier d'avoir contribué à la mort du Roy Philippe ; Et d'abord par une procedure extraordinaire Hutin donna tous ses biens à Pierre Machaut un de ses favoris, lequel sçût si bien les retenir, qu'encore que depuis l'innocence de Raoul eût été reconnuë, & sa personne mise en liberté, neanmoins il obligea sa femme & ses enfans de les lui ceder & de ne les revendiquer jamais pour quelque cause que ce fût.

Quelque temps aprés on mena Marigny au bois de Vincennes pour répondre devant le Roy & son Conseil. L'Avocat Jean d'Asnieres y proposa contre lui plusieurs chefs d'accusation ; Les cinq principaux étoient ; Qu'il avoit alteré les monnoyes, surchargé les peuples d'impôts, volé plusieurs grandes sommes, degradé les forêts du Roy, pris de l'argent des Flamands & entretenu intelligence avec eux. Aprés cette accusation il fut reconduit au Temple suivi des cris & des huées de la populace.

Comme les procedures sembloient se rallentir, & que l'Archevêque de Sens, & l'Evêque de Beauvais freres de l'accusé employoient tous les moyens pour obtenir sa grace du Roy, qui se rendoit assez exorable, & pour fléchir le Comte de Valois à se contenter d'un bannissement perpetuel hors du Royaume : il arriva que l'on découvrit que sa femme & sa sœur, comme ce sexe est credule & superstitieux, faisoient des images de * cire pour *envouter* le Roy & les Princes de son Sang, c'est à dire pour les lier par des charmes de magie. Et quoy que pour s'excu-

* *Devovet absentes simulacraque cerea fingit, &c.*

s'excuser elles protestassent qu'elles ne faisoient cet enchantement qu'avec dessein d'adoucir le ressentiment du Comte, neanmoins on les mit en prison; Et il prit occasion de là de presser le jugement de toute sa force. 1315.

On fit courir un bruit vray ou faux qu'Enguerrand avoit un demon familier, & qu'ayant demandé à cet esprit quel seroit l'évenement de son affaire, il luy avoit répondu, qu'il ne pouvoit être que fort mauvais, & qu'il se devoit souvenir qu'il luy avoit souvent prédit qu'il n'y avoit rien à craindre pour luy, sinon quand il n'y auroit ny Pape, ny Empereur, ny Roy de France. Enguerrand avoit cru que ces trois choses ne se pouvoient pas rencontrer tout à la fois, & partant que sa fortune & sa vie ne seroient jamais en danger; Et neanmoins il se trouvoit alors que le saint Siege & le Trône Imperial étoient vacants, & qu'il n'y avoit point de Roy en France, parce que Hutin n'étoit pas encore sacré, & que selon la coûtume de ce temps-là, on ne pouvoit pas dire qu'il étoit veritablement Roy. Ainsi, Enguerrand commença à perdre courage : Hutin lâcha la main & l'abandonna à la rigueur de la Justice; on le livra au Prevôt de Paris, & on le mena au Châtelet. Il n'y demeura que les deux premiers jours des Rogations : car la veille de l'Ascension on l'en tira pour le conduire à Montfaucon * *où il fut pendu au plus haut du gibet avec les autres larrons.* Il protesta de son innocence jusqu'à la mort, mais ses richesses immenses prouvoient assez la justice de cet Arrêt. Son corps ayant été longtemps au gibet la pâture des corbeaux, le Roy Charles le Bel le rendit aux prieres de Philippe Archevêque de Sens son frere, qui l'inhuma 1315.

* Ce sont les termes des grandes Chroniques de S. Denis.

dans l'Eglise des Chartreux de Paris, où peu aprés il luy alla tenir compagnie.

1315. Au même temps qu'on lui fit son procés, les Financiers de sa cordelle furent saisis au corps, & plusieurs mis à la question. Ils ne confesserent pourtant rien, tant ces chenilles sçavent se tenir enveloppées, aimant mieux à toute extremité perdre la vie que le bien. On poussa la recherche jusques sur ses amis; Et particulierement sur Pierre de Latilly Evêque de Châlons & Chancelier de France. On l'accusoit d'avoir donné le boucon à l'Evêque son predecesseur & même au feu Roy.

L'execrable usage du poison s'étoit rendu fort commun en France, & c'étoit à mon avis, parce que les Ministres du defunt Roy avoient été extremement violents & vindicatifs, & que les François avoient eu beaucoup d'affaires & de commerce delà les monts. Ce Prelat accusé d'un crime si execrable, fut constitué prisonnier entre les mains de l'Archevêque de Rheims son Metropolitain, puis quelque mois aprés remis au jugement des Evêques de sa Province. A ce sujet il fut assemblé un Concile à Senlis au mois d'Octobre de cette année 1315. où l'Archevêque de Rheims se trouva avec ses Suffragants. L'accusé, selon sa requête & suivant le droit, fut premierement reintegré dans sa liberté & dans son Evêché. Ensuite s'étant trouvé que quatre femmes avoient été convaincuës & punies d'avoir empoisonné son predecesseur, il fut absous à pur & à plein : mais ce ne fut que sur la fin de l'an 1316. sous la regence de Philippe le Long : le Pape Jean XXII. donna des lettres pour sa justification.

L'exemple des Grands avoit causé une corruption,

ruption generale parmi le peuple; les maux qu'il 1315.
avoit soufferts sous le regne de Philippe le Bel ne l'ayant point porté à s'amender, le Ciel le châtia par un de ses plus rudes fleaux. Il tomba des pluyes continuelles durant tout l'Eté de cette année qui pourrirent tous les bleds & les raisins: les Processions des Parroisses & des Monasteres, où les Prêtres & les Religieux alloient nuds pieds en grande devotion, ne fléchirent point la colere de Dieu; Tellement que l'année suivante il y eut une si grande disette de vivres que l'on crioit à la faim par toute la France & dans les Païs-bas. Les Boulangers, qui dans la cherté ne manquent point de faire leur profit de la misere des pauvres, mêloient de la lie de vin & des excrements de cochons & plusieurs autres immondices dans leur pain pour le rendre plus gros & plus pesant; Comme on se fut apperceu de leur méchanceté, on fit dresser des roues sur des pôteaux par tous les quartiers de la ville, & on fit monter sur chacune un de ces coquins tenant en ses mains des morceaux de ce méchant pain; puis on les bannit du Royaume.

Il ne falut pas moins de cinq ou six mois pour appaiser les mécontentemens des Provinces, & donner satisfaction sur toutes les plaintes qui s'étoient élevées de tous côtez. Cet embarras dissipé, & s'étant trouvé quelque argent par le rappel des Juifs pour douze ans seulement, & autres inventions, pour subvenir aux frais du Sacre & de la guerre de Flandre qu'on avoit resoluë; Hutin partit pour aller se faire sacrer à Rheims. Dés le commencement de son regne il avoit envoyé vers Robert Roy de Naples lui demander en Mariage sa niéce Clemence fille de son frere Charles Martel Roy de Hongrie. Cet-

1315. te Princesse s'étant embarquée, fut attaquée d'une furieuse tempête qui lui fit perdre toutes ses precieuses hardes & tout son équipage ; si bien qu'elle aborda en France dénuée de toutes choses. Elle trouva le Roy à saint Dié prés de Troyes, & il l'épousa en cet endroit-là sans beaucoup de solemnité. Delà il continua son chemin à Rheims, & il y fut sacré & couronné le jour de l'Assomption.

Les Gentils-hommes & Communautez du païs d'Artois, ayant plusieurs sujets de plainte contre leur Comtesse Mahaut, le Roy la manda en presence d'Amé le Grand Comte de Savoye, & l'obligea de donner les mains à ce qu'il en prît connoissance.

Cét Amé le Grand fut un des Potentats le plus considerable de son temps. Il acquit le titre de Prince de l'Empire, qui luy fut donné par l'Empereur Henry VII. l'an 1310. Il accrut son Etat des Seigneuries de Bresse & de Baugey par son mariage avec Sibylle fille unique de Guy Sire de Baugey ; Comme aussi d'une partie du petit païs de Revermont & des Comtez d'Ast & d'Yvrée. Il eut le Revermont par achat du Duc de Bourgogne, qui l'avoit eu de Humbert Daufin de Viennois, la Comté d'Ast lui vint par concession de l'Empereur Henry VII. celle d'Yvrée par la sujettion volontaire des peuples. Sa sagesse le fit regner par toutes les grandes Cours de l'Europe, sçavoir de l'Empereur, du Roy Philippe de France, & d'Edoüard d'Angleterre, & trouver l'art d'être si bien avec tous ces Princes qui étoient fort mal ensemble, qu'il se rendit le perpetuel mediateur des differends que l'interêt & les jalousies faisoient naître parmi eux.

1316. Le Flamand avoit contrevenu en plusieurs points au

au Traité fait avec Philippe le Bel, & avoit refusé de comparoître en la Cour du Roy: à cause dequoy il y avoit un jugement des Pairs contre luy. 1316.
La ceremonie du Sacre achevée, le Roy qui avoit ses forces toutes prêtes, entra en Flandre; tandis que d'autre côté Guillaume Comte de Haynault ravageoit les païs le long de l'Escaud. Les Flamands avoient assiegé l'Isle, la marche du Roy les obligea de se retirer: il les poursuivit si chaudement qu'ils furent contraints de se jetter dans Courtray. Il les y assiegea fort inconsiderement sans être muni de vivres, durant les pluyes de l'Automne & dans un méchant païs. Le mauvais temps & le manque de vivres firent ce que son ennemi n'avoit osé entreprendre, ils le contraignirent de lever le siege, & de s'en revenir en France, laissant la plus grande partie de son bagage & de son arriere-garde dans la fange à la mercy des Flamands; Ils ne se trouverent pourtant pas en état de se réjoüir de cét avantage, dautant que les ravages des gens de guerre causerent une si horrible famine dans leur païs, que le peuple y mouroit à milliers.

Il avoit falu pour cette malheureuse guerre, avoir recours aux mêmes inventions du regne precedent. Pour cét effet Hutin assembla la Noblesse & le peuple par les Sénéchaussées & les fit exhorter de luy fournir des subsides extraordinaires sous promesse qu'on les rembourseroit des revenus du Domaine; Il taxa les Marchands Italiens, & leur vendit le droit de Bourgeoisie; Il exigea une decime sur le Clergé, dont les Cardinaux assemblez à Lyon lui firent present; & il prit les deniers de celle qui avoit été levée pour le passage de la Terre-Sainte, à condition neanmoins de les rendre; En effet son successeur les rendit &

1315. en prit quittance. De plus il vendit tous les pe-
& 16. tits Offices de judicature par les Provinces ; recherchа les malversations des Officiers & en recueillit des taxes ou des confiscations. Il offrit même à tous ses sujets qui étoient encore de serve condition, des lettres d'affranchissement, moyennant un certain prix. Ce dernier moyen ne luy reüssit pas : la plûpart trouverent cette charge beaucoup plus pesante que le joug même de leur servitude ; Tellement qu'il falut les forcer de prendre de ces Lettres ; & il ne leur fut pas libre de ne le point être.

Lors que Hutin fut arrivé à Paris, il s'occupa à écouter les plaintes qu'on luy apportoit de tous côtez des exactions de ses Officiers. Il députa des Commissaires pour en faire de rigoureuses enquêtes, & il y en eut quelques-uns de châtiez par leur cou, la plus grande partie par leur bourse. Il tint aussi un grand Parlement à Pontoise, où le Comte de Flandre vint demander pardon, & promit d'executer les conditions qu'on lui imposa. Il y étoit forcé par les cris de ses sujets, qui se voyant reduits à une extrême famine, étoient prés de se donner à la France pour avoir du pain : mais quand ils en eurent tiré abondance de bleds & de vins, ils retournerent à leurs premiers sentimens.

1316. Vers la fin du mois de May de l'an 1316. le Roy Louïs ressentit les effets des venefices devenus fort ordinaires en France. Il luy fut donné un poison si violent, (on ne sçait de quelle main) qu'il l'emporta le cinquiéme de Juin. Le vulgaire crût que cét accident avoit été presagé par une Comete qui avoit déployé sa terrible chevelure dans le Ciel le vingt-uniéme jour du mois de Decembre du mois precedent. Il mourut au bois de Vin-

Vincennes, le dix-neuviéme mois de son regne & le vingt-septiéme an de son âge. On l'enterra à saint Denys avec une double couronne de France & de Navarre. Un Historien proche de ces temps-là rapporte une autre cause de sa mort; Il dit que s'étant trop échauffé à joüer à la paulme au bois de Vincennes, il descendit dans une cave & y but du vin si frais qu'il luy transit les entrailles, & le frapa à mort, de sorte qu'il ne vêcut que deux ou trois jours.

Par son testament il ordonna que celuy de son pere seroit executé, qu'on acquitteroit ses dettes, que l'on contenteroit tous ceux qui se plaindroient avec raison, & qu'on feroit restitution aux heritiers de Raoul de Praësle. Avec cela il fit quantité de legs pieux aux Eglises de France & de Navarre, l'entretien de cent Ecoliers dix ans durant, quatre mille livres pour le mariage de pauvres Demoiselles, cinquante mille pour le voyage de la Terre-Sainte, & dix mille aux enfans d'Enguerrand de Marigny, non pas à titre de restitution, mais par pitié, & en consideration tant du miserable état où la faute de leur pere les avoit reduits, & de ce que l'un d'eux étoit son fillol, que des services que leur mere avoit rendus à la Reine sa mere.

Il laissa Clemence sa seconde femme enceinte de quatre mois. De sa premiere qui étoit Marguerite fille de Robert II. Duc de Bourgogne, il avoit eu une fille nommée Jeanne, à qui le Royaume de Navarre, & les Comtez de Brie & de Champagne appartenoient.

CLEMENCE,
FEMME DE
LOUIS HUTIN.

IL fut proposé de marier Loüis avec Jeanne fille d'Othelin, Comte de Bourgogne, ensuite avec Beatrix fille de Sance IV. Roy de Castille : mais ny l'un ny l'autre mariage n'ayant eu aucun effet, son pere luy donna Marguerite deuxiéme fille de Robert II. Duc de Bourgogne & d'Agnes fille de Saint Loüis. Il en eut une fille nommée Jeanne, qui étant incapable de succeder au Royaume de France, herita de celuy de Navarre, & le porta dans la maison d'Evreux, en épousant le Comte Philippe. Cette Marguerite ayant deshonoré la couche nuptiale fut mise au Château-gaillard sur Seine. Comme elle eût été deux ans en cette rigoureuse prison, le Prince chercha une autre femme, & fit demander Clemence fille de Charles Martel Roy de Hongrie, & de Clemence de Hasbourg fille de l'Empereur Rodolfe I. Or Loüis X. ne pouvoit pas épouser celle-cy qu'il ne fût degagé d'avec l'autre, ce qui luy étoit bien difficile par les voyes ordinaires : c'est pourquoy prenant le plus court chemin, non pas le meilleur & le plus droit, il la fit étrangler avec des linceuls, quand il sceut que Clemence approchoit. Elle arriva peu de jours avant son Sacre, l'an 1315. les noces en furent solennisées à Paris, & il la fit sacrer avec luy à Rheims. On esperoit une heureuse lignée de cette conjonction, mais il plût

au

au Ciel d'en ordonner autrement. A peine avoient-ils passé dix-huit mois de temps ensemble, que son Epoux mourut de poison au Bois de Vincennes, la laissant enceinte de cinq mois. La Reine en fut saisie d'un si grand déplaisir qu'elle tomba dans une fievre quarte, qui nuisit tellement à son fruit qu'il vêcut peu de jours: car elle accoucha le 14. Novembre, & il mourut le 22. ou selon d'autres vers la my-Decembre, c'étoit un fils qui fut nommé Jean, & qu'on peut conter parmi les Rois de France, puis que par la mort du Roy predecesseur la Couronne doit incontinent écheoir au plus proche mâle. Depuis ce temps-là Clemence ne joüit point d'une santé parfaite, bien qu'elle ait vêcu encore douze ans. Le Roy son Epoux outre vingt-cinq mille livres de dot qu'il luy avoit assignées par Contract de mariage, & qu'il luy confirma par testament, luy donna encore les terres de Mainevilie, Maisons, Hebecour, Marigny, Dampierre, Escoüis, & toutes les autres qui avoient été confisquées sur Enguerrand de Marigny. Les Rois Charles le Bel & Philippe de Valois luy augmenterent encore ses pensions, & les Princes en faisoient tant d'estime, qu'ils l'appelloient par leurs lettres & dans leurs discours ordinaires la bonne Reine. Elle employa sagement toutes ces richesses en des usages pieux, comme à rebâtir & orner les Eglises du Gastinois que Philippe le Long luy avoit assigné pour ses vingt-cinq mille livres de doüaire, & n'ayant pas oublié l'affection naturelle qu'elle devoit au païs de sa naissance, elle fonda richement un Hôpital en la ville de Bude en Hongrie, & un College pour l'instruction des pauvres enfans orfelins, auquel elle envoya des Regens de l'Université de Paris. Bref elle distribuoit si liberalement tout ce qu'elle avoit, qu'elle
en

en demeuroit quelquefois incommodée. Comme elle gagnoit ainsi le Ciel par ses grandes charitez, elle y fut appellée le 13. d'Octobre de l'an 1328. decedant à l'Hôtel du Temple à Paris. Elle est enterrée dans le Choeur des Jacobins, où la Reine Jeanne veuve de Philippe le Long sa belle-sœur luy fit faire un tombeau de marbre.

REGENCE SANS ROY

cinq mois durant.

1316. LORS que Louis Hutin sortit du monde, Philippe le Long Comte de Poitiers son frere étoit à Lyon, où suivant ses ordres il travailloit à faire élire un Pape, pour remplir le siege vacant depuis plus de trois ans. Il s'y étoit employé avec tant de zele & tant de perseverance, qu'enfin il avoit assemblé tous les Cardinaux à Lyon dans le Convent des Jacobins. Etant obligé de partir il laissa la garde du Conclave au Comte de Forez.

Au bout de quarante jours, ils élûrent le Cardinal Jacques Dossa, qui se fit appeller Jean, & fut le XXII. de ce nom. Il étoit natif du païs de Quercy, fils d'un pauvre Savetier, de petite taille & de plus petite mine, mais tres-habile & tres-sçavant pour ces temps-là. Quelques Auteurs ont écrit que les Cardinaux ne pouvant s'accorder entre eux de l'élection d'un Pape, ils la défererent à sa seule voix, & que sans hesiter il se nomma luy-même au grand étonnement de tout le Conclave; qui pourtant en passa par-là.

Phi-

Philippe arrivé à Paris se mit en possession d'exercer les fonctions de la Royauté : il se logea dans le Palais Royal, & en fit boucher toutes les portes hormis une. Cependant la Reine Clemence ayant declaré qu'elle étoit enceinte, & le Comte de Valois la protegeant, parce qu'il se voyoit éloigné de la couronne, on convoqua les Barons ou Seigneurs du Royaume. Ils ordonnerent enfin, Que l'on garderoit soigneusement le ventre de la Reine; Qu'en attendant son accouchement Philippe gouverneroit, qu'il recevroit tous les revenus de la couronne, & qu'il lui fourniroit tout ce qui seroit necessaire pour son entretien; Que si elle n'acouchoit que d'une fille, il seroit dés lors reconnu & proclamé Roy; mais que si elle faisoit un fils, il auroit la baillie ou garde du Royaume, & tout pouvoir de faire la paix ou la guerre, & de disposer des finances, en donnant 20000. livres par an à la Reine jusqu'à ce que son fils eût atteint 24. ans qui étoit l'âge de majorité.

Cette grande affaire ainsi reglée, tous les Princes & Barons luy rendirent hommage comme à leur Souverain : le seul Eudes Duc de Bourgogne n'y donna point son consentement ; luy & ses amis pretendoient qu'en cas que la Reine Clemence n'eût pas un fils, la couronne appartiendroit à Jeanne niéce de ce Duc & fille aînée de Loüis Hutin, qui l'avoit reconnuë pour legitime. Car encore que la succession des mâles fût établie, non point par une loy expresse, mais par la coûtume reçûë de tout temps chez les François, neanmoins parce que dans tous les autres Royaumes de la Chrêtienté, & dans les grands Fiefs, les filles succedoient, & qu'en France il ne s'étoit point presenté

senté depuis long-temps aucune occasion de les exclurre, la chose n'étoit pas sans obstacle quoy qu'elle fût sans doute. Ainsi le Long eut besoin de beaucoup de prudence & d'amis. Le Duc de Bourgogne ne jugea pas que l'affaire fût encore meure pour la pousser : mais de peur qu'il ne mésarrivât à sa niéce, il obligea Philippe de la luy remettre entre ses mains pour l'élever & la garder ; à la charge qu'il ne la marieroit que par son consentement & par celuy des Princes de la Maison de France ; s'il faisoit autrement il en perdroit sa Duché, & pour cela se soûmettroit à son jugement.

Les Flamands se trouvoient dans une extrême détresse, ils voyoient toutes les avenuës de leur païs bouchées par mer & par terre, leur commerce rompu, & les vivres qu'ils avoient tirez de France tantôt consumez. Ils envoyerent donc des deputez vers le Long pour le supplier de leur accorder quelque moderation du Traité qu'ils avoient fait avec Philippe le Bel. Ce regent ne pensant pour lors qu'à établir ses affaires, leur accorda facilement leur priere, & des tréves : mais à ces conditions entre autres ; Que le Comte & son fils Robert le viendroient trouver en sa Cour ; Qu'il ordonneroit au pere de passer avec luy dans la Terre-Sainte, & au fils de faire certains pelerinages ; Que le Comte luy cederoit les villes de l'Isle, Doüay & Bethune, & qu'il luy payeroit cent mille livres de forte monnoye.

Sur la fin du mois d'Août la Reine Clemence tomba malade d'une fiévre quarte, qui nuisit extrémement au fruit qu'elle portoit dans son ventre. Le quinziéme de Novembre elle mit au monde un fils qu'on nomma Jean-Baptiste, mais qui étoit si attenué qu'il mourut au bout de huit

jours.

jours. On l'enterra à Saint Denys ; Et dans la pompe funebre il fut proclamé Roy de France & de Navarre. C'est ce qui a donné lieu à des Auteurs modernes, d'én accroître le nombre des Rois de France, & de l'appeller Jean I.

PHILIPPE V.

DIT LE LONG A CAUSE DE SA TAILLE,

ROY DE FRANCE XLVII.

ET JOUISSANT DU ROYAUME DE NAVARRE.

Agé de vingt-huit ans.

DE's que la vie du petit Prince Jean fut desesperée, la dispute touchant la Couronne se renouvella plus fort qu'auparavant. Charles Comte de Valois sembloit favoriser la petite Jeanne fille de Hutin, & le Duc de Bourgogne son oncle reclamoit pour elle : mais cependant Philippe le Long bien accompagné alla se faire sacrer à Rheims le neuviéme de Janvier, les portes de la ville étant fermées, de peur qu'on n'y vînt faire opposition. En effet il sembloit qu'on s'y preparât : car son oncle le Comte de Valois refusa d'assister à son Sacre, & même Charles son frere Comte de la Marche se retira fort malcontent, le matin du jour même qu'on devoit faire cette ceremonie. L'Evêque de Beauvais qui n'étoit que Comte & Pair, y emporta la préseance sur celuy de Langres qui a le titre de Duc. Pierre 1317.

Mo-

PAPES.

JEAN XXII. élû le 7. jour d'Août l'an 1317. S. 18. ans & 3. mois, dont 5. ans sous ce regne.

PHILIPPE V.
Roy XLVII.



Avant que de regner, je fus Regent cinq mois:
Mon zele rassembla tout le sacré College,
Pour finir le scandale, & remplir le saint Siege,
Et ma valeur soûmit le Flamand à mes loix.

nauclerc ayant fait hommage lige à ſaint Loüis ſa Duché de Bretagne, avoit érigé cette Du-ché en Pairie: Et ce fut par ce moyen que le Duc rendit ſes ſucceſſeurs Pairs de France. Jean ne ſe trouva point à ce Sacre. Mais Philippe, pour l'accoûtumer doucement au joug, luy remit & pardonna ſon abſence, bien qu'il ne luy eût envoyé ſon excuſe que quelque temps aprés. 1317.

La ville de Paris, qui d'ordinaire entraîne toutes les autres par ſon exemple, receut le nouveau Roy avec de grandes réjoüiſſances; Et luy, pour confirmer ſon droit de plus en plus, y convoqua une aſſemblée generale des Seigneurs, des deputez des Communautez & des villes, & ſur tout des Bourgeois, & de l'Univerſité de Paris: tous leſquels jurerent entre les mains du Chancelier (c'étoit Pierre d'Arablay depuis Cardinal) de ne reconnoître point d'autre Roy que luy, & ſes hoirs mâles à l'excluſion des filles. Le contrecoup retomba ſur les ſiennes: car il n'eut point d'enfans mâles; Et un fils unique qu'il avoit eu de Jeanne ſa femme, étoit mort du temps qu'il ſejournoit à Lyon.

Les eſprits étoient en ſi mauvaiſe diſpoſition, & ces deteſtables empoiſonnemens ſi frequents, que Philippe ne voyoit point d'aſſiete ferme ny de ſeureté pour les ſiens, s'il venoit à manquer. Ce fut pour cela qu'il fit une étroite union entre la Reine ſa femme & ſes enfans nez & à naître d'une part, & les Comtes Charles de la Marche ſon frere, & Loüis d'Evreux ſon oncle d'autre part. Dans laquelle ces deux Princes jurerent qu'ils honoreroient ſon épouſe comme leur Reine, ſes enfans comme leurs Seigneurs, & ſon fils s'il venoit à en avoir, comme leur Roy.

Pour la même raiſon il fit un traité avec le Duc de

1317. de Bourgogne, Agnes sa mere, & Jeanne fille de Hutin & petite fille d'Agnes, par lequel il leur assignoit de grandes sommes de deniers sur la Comté d'Angoulême pour être par eux employées en Pairies ou Baronies; Et il vouloit que s'il mouroit sans enfans mâles, les Comtez de Champagne & de Brie retournassent à Jeanne. D'autre côté le Duc, au nom de sa mere, & de Jeanne, luy cedoit tout le droit que cette pupille pouvoit avoir sur les Royaumes de France & de Navarre, & sur les susdites Comtez; il promettoit de luy faire ratifier le traité, lors qu'elle seroit en âge, & accordoit qu'elle fût mariée à Philippe fils de Louïs Comte d'Evreux, lors que la dispense seroit venuë de Rome. Afin de sceller ce traité par une alliance, le Roy donna Jeanne sa fille aînée au Duc qui n'étoit point encore marié, & pour dot la Comté de Bourgogne.

Robert II. Comte d'Artois avoit eu une sœur nommée Mahaut, & un fils qui s'appelloit Philippe. Mahaut fut mariée avec Othelin Comte de Bourgogne, & de ce mariage étoient issuës deux filles que le Bel donna à ses deux fils. Or Philippe fils de Robert mourut aux guerres de Flandres avant son pere: mais il laissa un fils qui se nommoit Robert comme son ayeul. La Comté d'Artois devoit appartenir à celuy-cy: toutefois le Bel l'avoit adjugée à Mahaut, sur ce pretexte que ce n'étoit pas un fief masculin, & que selon la coûtume de ce païs-là, representation n'avoit point de lieu. Robert se pourveut contre ce jugement par les voyes de fait: il arma durant la regence du Long, & se rétablit en possession par la force: mais l'affaire mise en negociation, les terres furent sequestrées entre les mains du Roy, & enfin adjugées à Mahaut, dont le Long avoit

épou-

épousé la fille. Ce jugement interessé causera bien des mal-heurs.

Par trois fois, en moins de dix-huît mois, on recommença la guerre aux Flamands; & par trois fois on la finit par une tréve. Mais ni les uns ni les autres n'avoient point envie de la tenir; les Flamands parce qu'ils se croyoient trop lezez, les François parce qu'ils avoient fait dessein de les subjuguer entierement. 1318. & suiv.

Le grand peril où la France s'étoit veuë aprés la mort de Hutin, pour le doute de la succession, & les cruelles guerres qui avoient affligé l'Estat pour un sujet presque pareil aprés le trépas du Roy Alexandre IV. furent cause que dans le renouvellement de l'alliance qui se fit entre les deux Couronnes, on ajoûta cet article; „ Que „ s'il y avoit jamais differend pour la succession de „ l'un de ces deux Royaumes, celuy des deux Rois „ qui seroit resté ne permettroit point qu'aucun au„ tre s'élevât dans le Trône, que celuy qui au„ roit pour luy le jugement des Etats; Qu'il „ viendroit en personne le défendre; Et qu'il s'op„ poseroit à quiconque luy voudroit contester la „ couronne. 1319.

Les gens de la faveur & les Financiers avoient étrangement abusé de la facilité du Roy Philippe le Bel, & de Hutin son fils, chargé le thresor Royal de quantité de pensions, démembré les plus belles terres du domaine, degradé les forêts, fait des échanges frauduleux, & extorqué des dons qu'ils n'auroient pas dû prendre, s'ils eussent aimé leur Roy & son Etat, quand même ils les auroient meritez. Le Long trouvant ses coffres épuisez, cassa toutes ces pensions, revoqua tous ces dons, & se remit en possession de ses terres. Les peuples virent alors avec joye

1319. saisir les biens de ceux qui pour se gorger de pillage, avoient porté les choses avec le plus de violence, sur tout Flotte, Machaud, Nogaret, & du Plessis.

La Comtesse Mahaút s'opiniâtra de telle sorte à changer les coûtumes du païs d'Artois, que les Seigneurs & les Communautez se revolterent contre-elle. Les uns ni les autres n'en eurent que du chagrin & de la perte: la Comtesse fit de grandes dépenses, & acquit la haine de ses peuples; eux reciproquement virent desoler leurs terres, & enfin furent contraints de se soûmettre. Tout l'avantage fut pour les François, lesquels ayant prêté assistance à la Comtesse saccagerent tout le païs, & s'y rendirent les maîtres.

Autant en arriva aux Bourgeois de Verdun, qui pensant se mettre à couvert des injustices de Thomas de Blamont leur Evêque, s'étoient mis sous la protection du Roy. Cette année s'étant émeu querelle & division entre ces Habitans, on n'en marque point la cause, une partie en chassa l'autre hors de la ville. Le Comte de Bar embrassa la querelle des bannis, ravagea les environs de la ville, & y prit quelques châteaux. L'Evêque & son frere le Seigneur d'Apremont, soûtinrent la faction contraire. Le Roi comme protecteur y envoya son Connêtable, qui sçut si bien manier les esprits, que par son moyen ils furent reconciliez ensemble, & les bannis rappellez, mais les uns & les autres assujettis à la France.

Le Cardinal Gosselin avec l'Evêque d'Amiens, avoit été envoyé par le Pape pour traiter de l'accommodement des Flamands avec le Roy:
1320. le Comte Robert avoit une fois rompu la tréve avec tant d'emportement que l'Evêque de Tournay ayant ordre du Cardinal d'aller annon-

cer

ter sa venuë, n'osa pas y aller en personne, mais 1320
donna cette commission à trois freres Mineurs. Cependant le Comte assembla son armée pour entrer dans le Territoire de l'Isle: mais quand il eut passé la Lis, les Communes de Gand & des autres grandes villes, qui dans toutes ces guerres avoient acquis une puissance qui contrebalançoit la sienne, luy signifierent, qu'ayant juré la tréve avec le Roy, elles ne porteroient point les armes contre luy. De ce refus survint une guerre civile entre leur Comte & eux. Le Cardinal ne perdit point cette occasion d'agir auprés du Comte, & le reduisit enfin à promettre qu'il se rendroit à la mi-Carême à Paris pour faire hommage au Roy, & ratifier les Traitez precedents. Il y manqua neantmoins cette année-là, apportant quelques excuses frivoles, mais la suivante, étant vivement pressé, par le Cardinal, il s'y trouva avec son fils Louïs, & les Procureurs des villes.

La paix fut donc concluë le vingtiéme de
„ May. Les villes de Doüay, l'Isle & Orchies
„ devoient demeurer au Roi. Les Flamands s'o-
„ bligeoient de luy payer trente mille Florins d'or,
„ & juroient de ne point assister leur Comte en
„ cas qu'il contrevint à ce Traité. Le Roi pro-
„ mit sa fille Marguerite à Louïs Comte de Nevers
„ & de Retel fils d'un autre Louïs, qui étoit fils
„ aîné du Comte Robert, à la charge qu'il succe-
„ deroit en la Comté de Flandre, quand même
„ son pere decederoit avant son ayeul. Mais un Avocat, que le Comte avoit amené avec luy, fit apposer dans le Traité une clause portant que les Flamands & leur Comte demeureroient d'accord par ensemble de l'execution. Le Comte prit pretexte là-dessus de ne pas noüer le Traité, d'autant qu'il se plaignoit qu'on avoit trompé ses de-

1321. capables des plaisirs, joint qu'ils ne payoient aucuns des subsides, dont les peuples étoient extrémement foulez. Ce fut peut-être pour cela qu'on les accusa d'avoir conspiré avec les Juifs, d'intelligence avec les Turcs, de désoler la France. On disoit qu'ils jettoient de leurs ordures, ou des sachets de poison dans les puits & dans les fontaines, à dessein d'infecter de la lepre tous ceux qui se portoient bien, ou de les empoisonner. Ils étoient d'ailleurs coupables de plusieurs autres crimes contre nature; aussi furent-ils les uns condamnez au feu, les autres resserrez étroitement dans les Ladreries. Le Roy avoit mis leurs biens en sa main: mais les Evêques luy ayant genereusement remontré, que l'administration leur en appartenoit, il la leur remit aussi-tôt; avec protestation neantmoins, qu'il n'entendoit point leur donner un nouveau droit, s'il ne leur appartenoit pas. Pour les Juifs, le peuple en fit justice luy-même, & en brûla quantité. Le Roy chassa toute la nation du Royaume.

1321. On soupçonna avec quelque raison qu'on avoit cherché querelle à ces miserables pour avoir leurs dépoüilles: car le genie de ce regne ne fut pas moins fiscal que celuy de Philippe le Bel. Par ce motif, le Conseil du Long avoit resolu d'établir par toute la France, mêmes poids, mêmes mesures, & même monnoye, sous pretexte du bien public, mais en effet pour en tirer de l'argent. Car sous couleur de quelques frais qu'il faloit faire pour dédommager les Seigneurs, & les Eglises qui y avoient interêt, il voulut prendre la cinquiéme partie du bien des sujets, & le Roy avoit mandé à toutes les villes de luy envoyer des deputez, desquels il sçauroit ce qu'ils voudroient y contribuer, c'est à dire tout ce

qu'il

qu'il lui eût plû. Ceux de la ville de Paris devoient le lendemain comparoître ; & on ne sçait pas ce qu'ils eussent répondu. Mais tous les peuples étoient en grande émotion ; Et d'ailleurs les Princes & les Prelats qui avoient droit de battre monnoye, ne pouvoient se resoudre à souffrir que les Commissaires du Roy travaillassent à cette reformation ; ils en avoient appellé aux Etats, & cherchoient à se liguer avec les villes, pour s'opposer à un Reglement qui ne se faisoit que pour établir un impôt.

Là-dessus Philippe, qui depuis cinq mois entiers étoit malade d'une fiévre quarte jointe à une dysenterie, sentit redoubler son mal, & enfin mourut au bois de Vincennes le troisiéme jour de Janvier. La commune opinion lui donne trente-un an de vie, & cinq ans & six semaines de regne. Son corps fut porté en ceremonie à saint Denys, son cœur aux Cordeliers de Paris, & ses entrailles aux Jacobins. Depuis saint Louïs, ces bons Peres s'attribuoient comme un droit special, d'avoir quelque partie des entrailles de nos Rois, sçachant bien qu'on ne les leur donnoit point sans quelques fondations. 1322.

Par son testament il ordonna aussi-bien que ses predecesseurs, le payement de ses dettes, la reparation des torts & exactions injustes qu'il avoit faites, & l'execution des testaments de son frere & de son pere ; comme s'il eût pû obliger ses successeurs d'executer ce qui étoit de son propre fait, & qu'il avoit negligé de faire, ou que la volonté seule dût passer envers Dieu & envers le prochain pour une satisfaction réelle.

Nous trouvons au reste dans la Chambre des Comptes grand nombre de Reglemens qu'il fit pour sa maison, pour les menus Officiers de Justice, pour son Parlement & pour le Châtelet de Pa- 1322. & suiv.

ris; déterminant leurs fonctions, & leur nombre. Je marqueray en passant qu'il fixa celui des Notaires du Châtelet à soixante, celui des Sergens à Cheval à quatre-vingt-dix-huit & celui des Sergens à pied à cent trente-trois; Qu'il défendit aux Conseillers de son Parlement de recevoir aucune sollicitation des parties, ni d'entendre des gens de
1322. leur part, ni même d'écouter aucun éclaircissement, mais de se contenter de l'instruction qu'ils en auroient par les Plaidoyers des Avocats. Les Rois consideroient cét auguste Tribunal comme le cœur de leur Royaume, ils avoient un grand soin d'en éloigner tout venin, & de le preserver du soupçon même de corruption.

Il y en avoit de ce temps-là beaucoup dans la Jurisdiction du Châtelet : le Prevôt de Paris, se dégradant, pour ainsi dire, lui-même, tenoit rarement le siege, & commettoit le jugement des affaires à ses Lieutenans, ausquels il vendoit ces commissions. Comme c'étoient des gens de bas lieu, fils de Lombards, ou de Marchands, & qui mettoient tout en commerce, ils mandoient les parties dans leurs maisons, pour vuider les causes hors de la veuë du public, & se taxoient tels salaires & telles amendes qu'il leur plaisoit, exerçant ainsi une judicature clandestine, & un brigandage manifeste. Le Long pourveut à ce desordre en commandant au Prevôt de faire lui-même sa charge.

J'ay tiré la meilleure partie de ces singularitez des memoires tres-curieux, qui m'ont été communiquez par M. de la Noüe Boüet, Chanoine regulier de saint Victor. Le public se promet de ses soins qu'il lui donnera bien-tôt les regnes de ces trois fils de Philippe le Bel, qui seront remplis de grand nombre de choses fort rares, & dans une forme aussi riche que la matiere.

Le

is Comte de Flandres, de Nevers, &
; Et Isabelle qui épousa en premieres
igues Dauphin de Viennois, & en se-
ean, Baron de Faulcongmei en Franche-

dition porte que ce Guigues ayant en-
Seigneur de Sassenage l'un de ses vassaux
r de France demander Isabelle fille du
ippe le Long en mariage, un Maître d'Hô-
e Roy fut si désobligeant qne de lui dire
belle Princesse n'étoit pas pour un gros
omme le Dauphin. Que Sassenage irri-
paroles, vengea sur le champ l'injure
on Seigneur, en donnant de l'épée dans
de cét insolent. Que le coup fait il se
ez le Comte de Savoye qui étoit alors à
de France. Qu'il le tint caché quelque
jusqu'à ce qu'il eût appaisé l'indignation
, & que ce Seigneur eut bien-tôt le bon-
se revancher d'une si grande obligation.

JEANNE,

FEMME DE PHILIPPE LE LONG.

Son extraction. DU temps que Philippe le Long n'étoit encore que Comte de Poitou, le Bel son pere lui donna Jeanne fille d'Othelin Comte de Bourgogne, & avec elle ce Comté. Le pere de la Princesse mourut avant que de voir accomplir ce mariage, qui fut celebré l'an 1306. dans la ville de Corbeil, où nos Rois alloient souvent tenir leur Cour, quand ils faisoient quelque solennelle assemblée. Lorsque les Princes Louïs & Charles découvrirent l'impudicité de leurs femmes, Philippe accusa aussi la sienne envers le Roi son pere, & la Cour s'étonna de voir trois freres aussi malheureux & aussi peu avisez l'un que l'autre, s'efforcer de faire connoître par preuves & par témoins leur des-honneur. Les trois Princesses furent mises sous bonne garde: les femmes de Louïs Hutin & de Charles le Bel furent convaincuës, comme j'ay dit, * il ne se trouva point de preuves assez fortes contre Jeanne: de sorte qu'aprés un mois de prison elle fut renvoyée absoute. Son mari s'en tint à ce jugement, car il ne faloit pas moins qu'un Arrêt pour guerir sa jalousie, il se repentit de l'avoir accusée, & lui demandant pardon de cet injurieux procedé, il la reprit auprés de lui. Si depuis il y eut entr'eux une affection veritable & sans ressentiment du passé, je vous le laisse à penser: mais il est à presumer ainsi, puis qu'ils en eurent plusieurs gages mutuels, je veux dire des enfans; Louïs, qui mourut la même

Son mariage.

Soupçonnée d'adultere, & accusée par son mari.

* *Sur la fin de la vie de Philippe le Bel.*

Declarée innocente.

Son mari la reprend.

annee;

ranche-Comté. Blanche, qui méprisant les
iites d'Alfonse XI. Roy de Castille, se con-
Dieu dans le Convent des Cordelieres de
:hamp. Jeanne survécut son mari de huit ans,
irut vers l'âge de trente-neuf à quarante dans Sa mort,
e de Roye en Picardie l'an mil trois cens l'an
neuf, comme elle étoit en chemin pour aller 1329.
:e possession du Comté d'Artois, qui lui étoit
par le decez de sa tante Mahaut, ou plûtôt,
e je croi, pour aller querir sa fille en Flandre:
le s'étoit si fort aigrie contre le Comte son
:, à cause qu'il ne satisfaisoit pas à son gré à
ıes articles du mariage, que sans avoir égard
ieres du Roi Philippe de Valois, elle vouloit
ırer d'avec lui. C'est elle qui à fondé le Col- Elle fonde le
.oyal de Bourgogne devant les Cordeliers, College
niers provenans de la vente de son Hôtel de Royal de
qu'elle avoit à Paris. Pierre Bertrand Evêque Bourgogne.
ın, qui depuis fonda aussi un College de son
ırés Saint André des Arts, & fut Cardinal, College
ostre Nicolas de Lyra Jacobin, furent dire-

CHARLES IV
ROY XLVIII.

encore JEAN XXII. pendant tout ce regne.



Qu'est-ce que la Grandeur ? qu'est-ce que la b
Une fleur d'un moment que le destin moisson:
Au plus beau de mes jours un sort precipité,
Vient m'arracher la vie, & ma double Couron.

CHARLES IV.

DIT LE BEL,

ROY DE FRANCE XLVIII.

ET JOUISSANT DU ROYAUME DE NAVARRE,

Agé de vingt-huit ans.

LA succession des mâles étant bien établie, Charles vint à la Couronne & fut sacré à Rheims l'onzième de Février sans aucune opposition. Tous les Pairs y assisterent, hormis le Roy d'Angleterre & le Comte de Flandre. 1322.

A son avenement à la Couronne il declara qu'il avoit deliberé de regler son Royaume, & de soulager ses peuples ; pour cet effet de retirer son domaine & de reduire tous les poids & mesures, & toutes les monnoyes à une. Mais pour le dernier point, comme les loix que les Rois faisoient n'avoient lieu que dans leurs propres terres, & que le consentement des Seigneurs étoit requis pour les faire recevoir sur les leurs, tous les Evêques s'y opposerent & demanderent du temps pour en deliberer, convoquant pour cela des Conciles provinciaux. Le Roi y envoya ses Senêchaux pour leur representer que tous ses desseins ne tendoient qu'au bien public, & qu'il ne pretendoit en tirer aucun avantage pour luy. Je ne trouve point quelle fut leur resolution, mais que toutes les monnoyes furent fonduës & reduites à une espece, qu'on nommoit *Agnelets*, & que tandis qu'on y travailloit on défendit le cours de celle des Seigneurs.

F 7 La

La Justice étoit si corrompuë dans tout le Royaume qu'il fut contraint, pour en retrancher la gangraine, de donner la commission à deux ou trois particuliers conjontement dans chaque Province, de faire le procés en jugement dernier à tous les Officiers contre lesquels il y auroit des plaintes, sans recevoir aucunes appellations. Quant à la reforme des finances, il fit rechercher ceux que le Long avoit épargnez. Premierement le nommé Gerard de la Guette, natif de Clermont en Auvergne, & de bas lieu. Cet homme ayant eu le souverain maniement des finances sous Philippe le Long, & tenu dans les regnes precedents les fermes des monnoyes avec ses deux freres, avoit horriblement volé le Roy & le public. Le Roy Charles l'ayant fait arrêter pour ses depredations, il fut appliqué à la question; & on la luy donna si rude qu'il mourut au milieu des tourments. On ne laissa pas de traîner son corps par les ruës, & de le pendre au gibet de Paris.

On fit ensuite une recherche generale des Traitans & des Fermiers, qui étoient presque tous Lombards & Italiens, cruels usuriers & grands exacteurs. On confisqua tous leurs biens, & on les renvoya en leur païs aussi gueux qu'ils en étoient venus.

1322. Les guerres particulieres causoient sans cesse des troubles dans le Royaume, & les joûtes & tournois en faisoient souvent naître parmi les Seigneurs. Philippe le Bel & Louïs Hutin avoient défendu l'un & l'autre, prenant pour specieux pretexte qu'ils empêchoient le voyage d'outre-mer, & qu'ils engageoient la Noblesse à de grandes & ruineuses dépenses: Charles renouvella ces prohibitions, mais on n'y obeït entierement

ment que lors que l'autorité Royale fut montée à un plus haut point sous les Rois ses successeurs.

Il avoit été assez indulgent pour ne pas faire mourir Blanche sa femme, qui avoit été condamnée d'adultere, comme nous l'avons veu : lors qu'il fut parvenu à le Couronne, le desir d'avoir des enfans le porta à la repudier. Il prit pour cela le pretexte de parenté; Et aprés qu'elle eut reçû le voile dans Maubuisson, il épousa Marie fille de l'Empereur Henry de Luxembourg. Celle-là étant morte l'an 1324. dans ses premieres couches, & son enfant peu de jours aprés elle, il épousa en troisiémes nôces Jeanne fille de Louïs Comte d'Evreux son oncle, ayant pour cela obtenu dispense du Pape Jean XXII.

Aprés la mort de Louïs Comte de Nevers & de 1323.
Rhetel arrivé à Paris, (car il s'étoit retiré dans la Cour de France) & celle de Robert de Bethune son pere Comte de Flandres, avenuë bien-tôt aprés, le fils aîné de Louïs portant même nom que luy, recueillit toutes ces trois Comtez.

Mais Robert de Cassel son oncle, se pretendant plus proche d'un degré, parce qu'il étoit fils de Robert, là où Louïs n'en étoit que petit-fils, se presenta au Roy, demandant l'investiture de celle de Flandre. Cependant Louïs en alla aussi-tôt prendre possession, sans luy avoir rendu le devoir de vassal. Ce qui irrita tellement le Roy, qu'encore que ce jeune Prince fût son neveu, il le fit ajourner au Parlement, & l'arrêta prisonnier.

Le Parlement saisi de la connoissance de cette grande affaire, prononça en faveur de Louïs; lequel étant mis en liberté rendit hommage au Roy,

&

& jura de ne redemander jamais les villes de l'Isle, Doüay & Orchies. Le Roy confirma l'appannage donné par le pere à Robert de Cassel. Il accorda aussi Guillaume Comte de Haynaut & de Hollande avec Loüis; qui desista de luy disputer les Isles de * Valachre.

* Walcheren.

1323. Un Jourdain Seigneur de l'Isle en Aquitaine, avoit commis plusieurs crimes énormes, & massacré un Huissier Royal de sa propre masse, comme il l'ajournoit à comparoître en Parlement. Il fut neanmoins si fou que de venir à Paris, se fiant sur ses grandes alliances, & sur ce qu'il avoit épousé la niéce du Pape Jean XXII. Nonobstant ces considerations, il fut constitué prisonnier au Châtelet, & par Arrêt traîné à la queuë d'un cheval, & pendu au gibet de Paris.

Le Roy avoit sujet de se plaindre d'Edoüard, parce qu'il n'avoit pas assisté à son Sacre, & que son Senêchal de Bourdelois avoit mis garnison dans un Château que le Seigneur de Montpesat avoit bâti en un lieu qui étoit des terres de France. Aprés donc quelques negociations où il sembloit que les Anglois ne marchoient pas de bon pied, il envoya Charles de Valois son oncle en Guyenne; qui serra si fort
1324. Edmond Comte de Kent frere d'Edoüard, dans la ville de la Reoule, qu'il l'obligea de capituler avec luy, & de passer aussi-tôt en Angleterre pour porter son frere à donner satisfaction au Roy; promettant s'il ne le pouvoit obtenir de se remettre en prison. Cependant le Comte de Valois acheva de conquerir toute la Guyenne, à la reserve de Bourdeaux, saint Sever & Bayonne.

1324 & 25. Le Conseil d'Angleterre trouva bon que la Reine Isabelle, qui étoit sœur du Roy Charles le Bel

passa

en France avec Edoüard son fils aîné pour ne-
· la paix.
: conduisit l'affaire avec beaucoup d'adresse
eva le traité , faisant en sorte que son fils
rd fût investy de la Duché de Guyenne & du
: de Pontieu , dont il rendit hommage au

Roy d'Angleterre avoit auprés de luy les
-lues Spensers pere & fils: le dernier ayant
urri avec luy dans une familiarité peu hon-
avoit un empire absolu sur son esprit, & lui
faire tout ce qu'il desiroit. Les Seigneurs 1325.
is ayant tramé quelque conspiration & pris
nes contre ce favori, il les attira à un
rler, où il les fit arrêter contre la foy pu-
, & ensuite trancher la tête à vingt-deux
; , desquels étoit Thomas Comte de Lan-
fils du Prince Edmond , qui de son vivant
rere du Roy Edoüard. Poursuivant sa poin-
éloigna de la Cour la Reine Isabelle & le
: de Kent frere du Roy ; Et même il cher-
retement les moyens de les faire perir, soit
fussent de la conspiration des Seigneurs, ou
pprehendât leur credit. Ce fut la principale
qui les obligea de prendre l'occasion de venir
nce.
Roy Charles y reçût sa sœur avec toutes les
sses d'un bon frere , la garda assez long-
dans sa Cour, l'honorant & la traitant selon
ité, & luy promit secours d'argent & d'hom-
autant qu'il le pourroit (sans rompre nean-
avec l'Angleterre) pour châtier cet insolent
qui continuoit d'abattre toutes les têtes qui
oient ombre.
nalheureuse Flandre n'étoit presque jamais
oubles. Les Flamands n'aimoient guere
leur

1325. leur Comte, parce qu'il étoit trop François d'affection, & qu'il demeuroit peu dans le pays. Il eut un long & sanglant démêlé avec les Bourgeois de Bruges; Robert de Cassel les soûtenoit, parce que le Comte avoit voulu le faire assassiner. Ils firent Jean Comte de Namur oncle du Flamand prisonnier, & quelque temps aprés ils le retinrent aussi luy-même; les Bourgeois de la ville de Courtray, à laquelle il avoit mis le feu, s'étant saisis de sa personne. Mais quand le Pape eut jetté un interdit sur le pays, que ces mutins eurent été battus par les Gandois, qui alors étoient fidelles à leur Comte, & qu'ils virent que le Roy envoyoit des forces à son secours : ils furent contraints de s'humilier devant luy. Il les châtia par de grosses amendes, par la perte de leurs plus beaux privileges, & par le bannissement d'un grand nombre des plus échauffez.

Il y avoit plus d'un an que Charles Comte de Valois languissoit d'une maladie fort bizarre, & encore plus douloureuse. Que sçait-on si ce n'étoit point l'effet de quelque cruel poison ? car en ces temps-là l'usage en étoit fort commun; à raison dequoy Philippe le Long avoit par un Reglement exprés défendu l'approche de sa cuisine, de son échansonnerie & de son lit aux gens inconnus. Les Medecins ne connoissant point la cause ny les remedes de ce mal, le pauvre Prince s'alla imaginer que c'étoit une punition divine, pour la trop âpre poursuite qu'il avoit faite contre Enguerrand de Marigny. On n'a pas oublié de marquer sa penitence & de compter les satisfactions qu'il fit à sa memoire; mais peut-être qu'elles partoient d'un esprit aussi malade que le corps; Et au bout du compte il ne se trouve point qu'il

qu'il ait fait aucune restitution à ses heritiers. Aprés tout, si Dieu châtioit si rudement un Prince pour avoir poursuivi un voleur public en Justice par des voyes injustes & avec mauvaise intention; que ne meritoit point ce voleur pour avoir tourmenté si long-temps tant de millions d'ames innocentes ?

Nous trouvons une lettre d'un des Secretaires de ce Prince, qui porte qu'il se seroit fait recommander aux prieres dans les Eglises, & particulierement auroit fait faire un voeu sur le celebre tombeau de Hugues de S. Victor, & qu'aussi-tôt aprés ce voeu il luy auroit pris une crise qui l'auroit guery, & luy auroit conservé la vie encore pour quelque temps. Mais certes ce répit ne fut pas long, puisqu'il mourut à Nogent-le-Roy le vingt-cinquiéme jour d'Octobre de cette même année. Son corps suivant sa disposition testamentaire, fut inhumé aux Jacobins de Paris entre ses deux premieres femmes, & son cœur aux Cordeliers proche du lieu où la troisiéme avoit élû sa sepulture: car il en avoit épousé trois. La premiere fut Marguerite fille de Charles le Boiteux Roy de Sicile, dont il laissa deux fils, sçavoir Philippe qui vint à la couronne, & Charles Comte de Chartres, puis d'Alençon, dont vint la branche des Comtes puis Ducs d'Alençon. La seconde, fille de Philippe de Courtenay Empereur Titulaire de Constantinople; Et Mahaut, fille de Guy de Châtillon Comte de S. Paul. De ces deux dernieres il ne resta que des filles. 1325.

Les Spensers redoutant l'orage qui les menaçoit du côté de la France, obligerent Edoüard de redemander instamment sa femme; Et ils employerent tant d'artifices, & semerent tant d'argent dans la Cour du Roy Charles, & même dans celle du

Pa-

Pape, pour le faire agir auprés de luy, qu'enfin Charles, gagné par presents, ou intimidé par la crainte d'une rupture, ou faisant scrupule de soûtenir & d'autoriser le scandale, non seulement retira les promesses qu'il avoit faites à sa sœur, mais encore défendit, sous peine de bannissement, à tous Chevaliers de l'assister, & luy commanda de sortir de ses terres.

1326. Un certain Roger de Mortemer Gentilhomme Normand étoit bien avant dans les bonnes graces de cette belle Princesse: les Spensers avoient pris occasion d'en donner de la jalousie à son mary, & de retenir ce Roger dans la Tour de Londres: mais ayant trouvé moyen de s'en sauver, il étoit venu la rejoindre en France; Et peut-être que ce ne fut pas un des moindres sujets pour lesquels le Roy Charles, ennemy de ces turpitudes, ne la voulut plus souffrir, & l'abandonna.

Au sortir de la Cour de France, elle se retira toute desolée dans la Comté de Pontieu, puis en celle de Haynault: où elle fut si heureuse que Jean frere du Comte Guillaume se declara son Chevalier, la fit bien recevoir dans la Cour de son frere, & ayant assemblé trois cents Chevaliers, la remena en Angleterre.

Si-tôt qu'on sçut sa venuë, Henry Comte de Lancastre frere de Thomas se rendit auprés d'elle; les Comtes, Barons & Chevaliers y accoururent de toutes parts. Elle assiegea le Roy & les deux Spensers dans Bristol; Spenser le pere & le Comte d'Arondel gendre du fils, furent pris dans la ville & decapitez. Le Roy & le jeune Spenser, qui s'étoient retirez dans le Château, & delà pensoient se sauver dans une barque, furent attrapez sur la mer. Le favory, suivant la Sentence des Barons, fut traîné sur un bahu dans les ruës de la vil-

ville d'Herford ; aprés cela monté au haut d'une échelle, où le Bourreau luy coupa les parties qui avoient fait le scandale, & luy arracha le cœur du ventre, puis les jetta au feu, & ensuite mit son corps en quatre quartiers.

Pour le Roy, les Seigneurs luy firent son pro- 1326.
cez, le dégraderent de la Royauté & le condamnerent à une prison perpetuelle, puis mirent son fils Edoüard III. en sa place. Depuis, les amis de ce malheureux Roy faisant diverses pratiques pour le sauver acheverent de le perdre ; On resolut d'en dépecher le monde & d'une cruelle maniere. On luy fourra un fer chaud dans le fondement par un tuyau de corne, de peur que la brûlure ne parût. Sa femme à son tour fut châtiée par son propre fils de cette horrible vengeance.

Cependant le jeune Roy Edoüard épousa Philippe, la seconde fille des quatre que le Comte de Haynault avoit de Jeanne fille de Charles Comte de Valois.

Plusieurs bandes d'aventuriers Gascons que l'on nommoit *les Bâtards*, peut-être parce que leurs chefs étoient tels, ravageoient la Guyenne ; Ils passerent jusqu'en Saintonge où ils se saisirent de la ville de Xaintes : mais voyant que les Capitaines que le Roy Charles y avoit envoyez, se resolvoient à leur donner bataille, ils se retirerent de nuit ayant mis le feu à la ville.

Alfonse de Castille surnommé de la Cerde, qui 1327.
avoit mené des troupes contre eux, étoit tombé malade en ce païs-là ; d'où étant revenu à la Cour, il mourut au village de Gentilly prés Paris, dans l'Hôtel du Comte de Savoye. Il eut un fils nommé Charles qui fut depuis Connêtable, mais cause de grands malheurs.

A la priere des Romains, qui s'ennuyoient que 1324.
leur & suiv.

1327. *leur ville fût privée si long-temps de la presence & des émolumens du Pontificat, Louïs de Baviere avoit passé les monts dés l'an 1324. sans être d'accord avec le Pape. Ainsi ces deux grandes puissances mirent toute l'Italie en feu, les factions des Guelfes & des Gibelins renouvellant leurs horribles tragedies.*

La France même s'en ressentit par les levées excessives que le Pape fit sur les Eglises pour entretenir cette guerre, & pour se venger des Milanois, les plus obstinez des Gibelins & ses plus fâcheux ennemis. D'abord le Roy s'y opposa avec vigueur, mais il se relâcha aussi-tôt que le Pape luy eût permis de lever des decimes sur son Clergé deux ans durant. „ Ainsi l'un & l'autre apprenoient à leurs successeurs de partager les biens sacrez, & faisoient une playe à l'Eglise, qui bien loin de se fermer, s'aggrandit tous les jours.

Ce fut cette année que Charles érigea en Duché & Pairie, la Baronnie de Bourbon, & terres y acquises & qui s'y pourroient acquerir en faveur de Louïs de Bourbon fils du Comte de Clermont & petit fils de saint Louïs: A condition que si la Comté de la Marche que luy Charles luy avoit donnée en échange pour la Comté de Clermont, venoit à être démembrée de cette Duché, elle retourneroit à son premier titre. Les termes qui marquent les causes de cette érection sont fort memorables, & comme des pronostics de la grandeur future de cette branche. Que le Roy l'a faite en consideration des richesses, des services & de la generosité des Princes de cette maison, qui ont toûjours été en augmentant, Qu'étant, comme ils sont, du sang Royal, il se tient honoré de leur élevation, & qu'il espere que ses successeurs seront honorez de leur grandeur.

Quel-

Quelques années auparavant Philippe fils de Louis Comte d'Evreux luy ayant exposé que Philippe le Bel avoit erigé la Comté d'Evreux en Pairie; mais que les lettres s'en étoient perduës, il donna charge à son Chancelier de faire enquête de la verité. Le rapport du Chancelier ne fut pas favorable à Philippe: neanmoins le Roy de sa pure grace luy accorda cette érection-là, entendant qu'il ne seroit pas obligé d'en produire jamais d'autres lettres que les siennes. 1328.

Peu de jours aprés, l'avant-veille de Noël il devint malade dans le bois de Vincennes, & aprés y avoir languy six semaines, il y mourut enfin le premier jour de Fevrier, âgé seulement de trente-quatre ans, ayant tenu le Sceptre pendant six ans & un mois. Il ne foula pas moins les peuples qu'avoient fait son pere & son frere Philippe; Quoy que d'ailleurs il fût d'un naturel liberal & debonnaire, & qu'il aimât à prendre conseil de ceux qu'il croyoit les plus éclairez & les plus gens de bien, ayant toûjours prés de luy des Seigneurs & des Prelats d'un merite particulier & d'une prudence reconnuë.

Il épousa trois femmes. La premiere fut Blanche fille d'Othelin Comte de Bourgogne, laquelle étant tombée en faute, il se contenta de la repudier, & de couvrir sa honte du voile sacré. La seconde, fut Marie fille de l'Empereur Henry VII. qui s'étant blessée durant sa premiere grossesse, mourut avec son fruit. La troisiéme, qui étoit Jeanne fille de Louïs Comte d'Evreux son oncle, n'eut que deux filles; Dont l'une nommée Marie ne survêcut son pere que de quelques années, & l'autre qui fut posthume, & s'appella Blanche, épousa Philippe Duc d'Orleans, fils du Roy Philippe de Valois.

REGENCE.

1328. en Avril. COMME Charles le Bel n'avoit aucuns enfans mâles, & que sa femme étoit enceinte, la tutelle du fruit à-venir fut donnée à Philippe, fils aîné de Charles Comte de Valois, & le mâle le plus proche du deffunt Roy, qu'on disoit l'avoir ainsi ordonné par son testament. Deux mois aprés la Reine accoucha d'une fille, on la nomma Blanche, qui en son temps fut mariée, comme nous l'avons dit cy-devant.

Ainsi secha sur pied & perit toute la descente de Philippe le Bel. Surquoy on pourroit dire, comme a fait un celebre Auteur, que la Providence Divine ne voulut pas permettre, que ceux qui avoient saccagé le Royaume par tant d'exactions & de violences, eussent des descendans qui le possedassent, si ce n'étoit que la branche des Valois ne l'a pas mieux traité qu'ils avoient fait.

LES III. FEMMES DE CHARLES LE BEL.

Blanche fille d'Othelin accusée d'adultere.

I. BLANCHE fille puînée d'Othelin Comte de Bourgogne & de Mahaut d'Artois fut la premiere femme de Charles, que son pere Philippe le Bel luy avoit fait épouser vers l'an 1310. Elle ne vécut pas plus chastement que la femme de Loüis Hutin sa belle-sœur, & elle fut aussi accu-

sée

sée d'adultere par son mari & convaincuë l'an 1315. On les renferma toutes deux pour punition de leur crime dans Château-gaillard en Normandie. Loüis plus vindicatif fit étrangler la sienne avec un linceul, mais Charles son frere ayant donné la liberté à celle-ci aprés deux ans de rigoureuse prison, luy laissa la cour & les environs du Château libres sous bonne garde jusqu'à l'an 1322. que desirant avoir des enfans, il trouva un expedient de dissoudre le mariage, qui fut par bonheur une alliance spirituelle, Mahaut d'Artois sa mere étant marraine de Charles, & le Pape jugeant cet empêchement d'autant plus suffisant qu'ils n'avoient point encore eu d'enfans. Charles s'étant ainsi delivré de cette infamie, de peur que Blanche ne parût plus, il la fit voiler dans l'Abbaye de Maubuisson, où elle vécut en grande penitence le reste de ses jours. Meurt releguée en un Monastere.

II. LA même année il épousa à Troye en Champagne Marguerite fille de Henri de Luxembourg VII. du nom, Empereur d'Allemagne & de Marguerite de Brabant, aussi honnête & vertueuse que belle & agreable Princesse : mais la troisiéme année d'aprés ses nôces un funeste accident l'enleva hors de ce monde. Son chariot versa comme elle alloit à Montargis, & se brisa de telle sorte qu'il offença le fruit qu'elle portoit dans ses entrailles, & par la mort de l'enfant qui étoit un fils, causa celle de la mere. Il y en a qui disent qu'elle fut inhumée dans l'Eglise des Dominicaines de Montargis ; La Chronique de Flandre rapporte qu'elle est ensevelie aux Cordeliers de Paris. La mer des Histoires semble dire que la Reine & son fils furent empoisonnez, & que quelques-uns furent soupçonnez de ce crime, s'il est vrai je n'en sçai point le sujet. Marguerite de Luxembourg. Meurt à Montargis.

Jeanne d'Evreux.

III. EN troisiémes nôces Charles quatriéme prit, mais avec dispense, sa cousine germaine Jeanne fille de son oncle paternel Louïs Comte d'Evreux, qu'il fit couronner en grande magnificence en la Sainte Chapelle du Palais, l'an 1326. D'elle nâquirent trois filles. 1. Une, qui mourut avant que d'être baptisée. 2. Marie, qui vécut environ 14. ans, & mourut l'an 1342. sans avoir été mariée. 3. La troisiéme posthume fut nommée Jeanne, qui épousa Philippe Duc d'Orleans. Ainsi cette Réine n'eut point l'honneur de donner des Rois à la France, n'ayant enfanté que des filles : elle s'efforça bien de leur faire tomber le Royaume de Navarre, mais les Etats du païs s'étant assemblez pour voir à qui il appartenoit, l'adjugerent à Jeanne fille de Louïs Hutin, mariée à Philippe Comte d'Evreux. Elle survêcut long-temps son mari, & se plaisoit d'ordinaire en Brie, où elle deceda l'an 1370. à Brie-Comte-Robert âgée de soixante ans. Son cœur est inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Paris, & son corps à Saint Denis auprés du Roy son Epoux.

Ses enfans, sa mort & sa sepulture.

PHI-

HILIPPE VI.
ROY XLIX.



PAPES.

encore
JEAN
XXII.
prés de
sept ans
pendant
ce regne.
BENE-
DICT
XII. fils
d'un
Mûnier
de Sa-
verdun
au païs
de Foix,
élû le
20. De-
cemb.
1334.
S. 7. ans.
4. mois.
CLE-
MENT
VI. élû
le 14.
May
1342.
S. 10.
ans 7.
mois,
dont 8.
ans & 3.
mois
pendant
ce regne.

SECONDE PARTIE

DE LA TROISIE'ME RACE.

PREMIERE BRANCHE COLLATERALE.

PHILIPPE VI.

DIT DE VALOIS,

SURNOMME' LE BIEN FORTUNE',

ROY XLIX.

Agé de trente-six ans.

1328. E point de la question qui se mût aprés la mort du Roy Charles le Bel, entre Philippe Comte de Valois, & Edoüard Roy d'Angleterre fils d'Isabelle sœur du Roy defunt, pour sçavoir auquel des deux la regence du Royaume appartiendroit jusqu'au temps des couches de la Reine, n'a pas été bien entendu par la plûpart de ceux qui en ont parlé. On ne doutoit pas que les femmes ne fussent incapables de succeder à cette noble Couronne, ni que le mâle le plus proche ne la dût pas recueillir, car tous les deux competiteurs étoient d'accord de ces deux points. Mais il s'agissoit de juger lequel des deux Princes étoit le mâle le plus proche, & si les femmes étant excluses de ce droit, pouvoient par representation le transmettre à leurs fils, lesquels n'ayant point en eux le sujet de l'exclusion, qui est l'imbe-

becillité du sexe, sembloient n'en devoir pas ê- 1328.
tre exclus. Plusieurs Jurisconsultes en droit Civil & en droit Canon, si le supplément de Nangis dit vrai, étoient de cet avis, & disoient qu'Edoüard étant neveu du defunt Roy, le touchoit de plus prés d'un degré que Philippe qui n'étoit que son cousin germain. Les François au contraire, soûtenoient que personne ne pouvoit donner un droit qu'il n'avoit point; Qu'ainsi la mere d'Edoüard n'en ayant jamais eu ni pû avoir, elle n'en avoit aussi pû donner à son fils, autrement l'accessoire eût été plus principal que le principal même.

Les Pairs & hauts Barons du Royaume furent convoquez à Paris pour decider cette grande question. Les brigues y agirent de part & d'autre, avec d'autant plus d'efforts que la regence étoit un préjugé certain pour la Royauté. Robert d'Artois Comte de Beaumont, dont le rang, l'éloquence, & la reputation pouvoient beaucoup sur l'Assemblée, s'y employa de tout son pouvoir pour Philippe, parce qu'il pensoit que l'avantage qu'auroit ce Prince, luy serviroit de préjugé contre Mahaud pour l'Artois. Enfin ses vehementes persuasions, la force de la coûtume salique, tres-conforme à la loy de la nature, & l'aversion que les François avoient pour la domination étrangere, obligerent l'Assemblée de conserver le droit des mâles & de prononcer que la regence appartenoit à Philippe.

Durant cette regence, les Etats firent faire le procez à Pierre Remi. Le plus rude supplice des mauvais financiers, & certes le plus utile au public, n'est pas de les punir, mais de rogner tellement les griffes à leur rapacité, qu'ils ne puissent pas meriter de l'être. Pierre Remi sieur de Mon-

tigni, avoit succedé à Marigni, & à la Guette dans l'administration des finances : leur funeste exemple le toucha moins que la passion qu'il eut de s'enrichir comme ils avoient fait. Aussi par Arrêt du Parlement, *où se trouverent dix-huit Chevaliers, vingt-cinq Seigneurs Princes, & le Roy même* qui n'étoit point encore sacré, il fut condamné *à traîner & à pendre comme traître.* L'execution s'en fit le vingt-cinquiéme d'Avril. Sa confiscation montoit à douze cents mille livres, * somme prodigieuse pour ces temps-là, & preuve certaine de ses voleries. Il fut attaché au gibet de Montfaucon, qu'il avoit fait rebâtir, s'étant luy-même preparé le logement qu'il meritoit.

* C'étoit plus qu'aujourd'hui quinze millions.

Deux ans aprés un Raimond de Betigues entreprit de faire une nouvelle monnoye au grand détriment du public; mais le même esprit qui lui avoit suggeré cette pensée, lui inspira un tel desespoir, qu'il se fit justice luy-même, & se pendit de ses propres mains.

Les Etats de Navarre ayant eu avis que Philippe s'intituloit regent de Navarre aussi bien que de France, luy voulurent ôter toute esperance de s'emparer de cette couronne; Et pour cela s'étant assemblez à Pampelonne, ils declarerent & nommerent pour leur Reine legitime, Jeanne fille du Roy Hutin, & femme de Philippe Comte d'Evreux; Et tout aussi-tôt ils envoyerent des Ambassadeurs en France pour la venir demander. Le Regent n'ayant aucun droit apparent de la retenir, ni elle ni son Royaume, leur accorda leur demande; mais avant que de la laisser aller avec son époux, il les obligea de lui ceder les Comtez de Brie & de Champagne, lesquelles il réunit à la couronne, & de prendre

en échange les Comtez de la Marche, de Mortagne & de Longueville. 1329

Cependant la Reine veuve étant accouchée le jour de Noël, & n'ayant fait qu'une fille, les Etats qui avoient deferé la regence à Philippe de Valois, lui confirmerent la Royauté.

Il fut sacré à Rheims avec la Reine sa femme le vingt-huitiéme de Mai Dimanche de la Trinité. On le surnomma le BIEN-FORTUNE', parce que la mort avoit ôté ses trois cousins du monde, pour luy deferer la couronne. Est-ce une bonne fortune, que de voir tomber un si terrible poids sur sa tête? & y a-t'il plus de sujet de se réjoüir que de s'attrister, d'une charge qu'on ne peut bien faire sans une infinité de risques, de soucis & de fatigues?

Depuis Hugues Capet, il n'y avoit point eu de regne plus ensanglanté par les guerres que le fut celuy-cy. Les commencemens en furent signalez par le gain de la celebre bataille du Mont-Cassel. Les grandes villes de Flandres s'étoient mutinées contre leur Comte Louïs, & le malmenoient si fort, luy & toute sa Noblesse, qu'il n'osoit entrer dans aucune de ses villes, que dans celle de Gand. Le Roy, comme son Seigneur & son proche parent, prit sa défense, & dés le lendemain de son Sacre il resolut de faire un voyage dans la Flandre avec une armée. Elle étoit de vingt-cinq mille hommes, divisée en six escadres ou brigades, sans en compter une de cinq bannieres seulement, destinée pour la garde du Roi, & commandée par Miles de Noyers qui portoit l'Oriflame. Les Flamands avoient posté seize mille hommes sur une montagne prés de Cassel pour garder leur frontiere. Comme Philippe s'étoit campé dans un valon au dessous

1329. d'eux, ils eurent l'audace de former une entreprise sur sa personne, & de l'aller attaquer dans son logement. Ils firent trois gros pour percer tout d'un temps jusqu'à sa tente, à celle du Roy de Boheme, & à celle du Comte de Haynault; pensant les surprendre tous trois à l'improviste. Sa personne y fut en tres-grand peril, mais tandis que les plus braves de ses gens luy servoient de rempart & arrêtoient les ennemis, les autres s'armerent, & chargerent si vivement les Flamands, que les trois Princes deffirent ces trois gros, & en assommerent un tres-grand nombre. Le combat dura jusqu'aprés Soleil couché; Et le Roy apprehendant que le desespoir de ceux qui restoient, ne causât quelque desordre dans ses troupes pendant l'obscurité de la nuit, qui n'a point de honte, leur laissa le chemin libre pour s'enfuïr.

Toute la Flandre mattée par ce grand échec, se soûmit à sa mercy. Il y fit pendre, bannir, & confisquer plusieurs centaines d'hommes: l'année d'aprés il démantela cinq ou six de leurs villes, leurs ôta leur privileges, & leurs armes, & leur donna de grosses garnisons. Mais s'il attiedit leur chaleur pour quelque temps, il ne l'éteignit pourtant pas: au contraire il leur laissa dans le cœur une rage, qui bien-tôt aprés s'exhala avec beaucoup plus de furie.

Le Dauphin Guignes l'avoit suivi en cette expedition, & avoit eu bonne part au gain de la journée de Mont-Cassel, dans laquelle il avoit commandé la septiéme escadre à douze bannieres. Comme il fut de retour en son pays, la guerre d'entre luy & Edoüard Comte de Savoye se ralluma, quelque soin que leurs amis communs prissent de l'éteindre. C'étoit un fort vail-

lant

sant Prince, mais extrémement débordé, qui mettoit au rang de ses conquêtes les femmes d'autruy. Un jour qu'il assiegeoit le Château de la Perriere en la Paroisse de saint Gilin du Ras à trois lieuës de Grenoble, il y fut blessé d'un trait d'arbalête, dans les parties qui avoient peché, en telle sorte qu'il en mourut quelques jours aprés. Le Ciel pour faire voir que c'étoit un coup de sa colere, en voulut avertir Charles Prince de Boheme; car étant dans un village du Parmesan, il vit en songe que ce malheureux Prince avoit été enlevé par une troupe de gens armez, dépoüillé tout nud, élevé en un lieu éminent afin d'être en veuë à tout le monde, & là mutilé des parties qui le rendoient homme. Charles raconta ce songe à son pere, qui alors faisoit la guerre en Lombardie, & sçachant qu'il avoit dessein d'aller secourir Guignes, parce que ce Dauphin l'avoit assisté en ce pays-là, il luy dit qu'il n'étoit pas besoin qu'il poursuivît son voyage, parce qu'assurément Guignes avoit été tué. Ce Roy ne laissa pas pour cela de continuer sa marche, mais au second logement il receut nouvelles certaines de la mort du Dauphin. La memoire de cette vision se conserve encore dans une Eglise Collegiale que Charles fonda au même lieu où il l'avoit euë. 1329. & 30.

Humbert II. frere de Guignes luy succeda, & fut le dernier Dauphin, comme nous le dirons en son lieu. Il ajoûta aux titres de ses ancêtres celuy de Duc de Champsaur, dont on ne trouve point l'origine, de Comte de Briançonnois & de Marquis de Cesanes. Il obtint aussi l'an 1336. des Lettres de l'Empereur Loüis de Baviere pour ériger ses terres en Royaume, sous le titre de Royaume de *Vienne*; mais il ne s'en servit point.

1329. Il établit un siege Souverain à Grenoble pour rendre justice, auquel il donna le nom de conseil delphinal. Louis XI. étant Dauphin l'érigea en Parlement l'an 1453.

* *De six grandes Pairies layes, les Rois s'en étoient approprié quatre. Philippe, comme pour en substituer d'autres en la place, en érigea plusieurs, sçavoir Beaumont le Roger l'an 1328. pour Robert d'Artois, & l'an 1329. la Baronnie de Bourbon, celle-ci avec titre de Duché, celle-là avec titre de Comté; Puis encore en diverses années il érigea Alençon, Evreux, Clermont en Beauvoisis; Toutes pour des Princes de son sang, & sur des terres, veritablement de beaucoup moindre dignité & consideration que celles des six premieres Pairies, mais autant au dessus de celles de ce dernier siecle, que les Princes du sang le sont au dessus des simples Gentilshommes.*

Edoüard Comte de Savoye, étoit venu en France demander secours au Roy son parent, contre le Dauphin de Viennois & le Comte de Geneve, ses ennemis perpetuels. Etant mort à Paris, & n'ayant laissé qu'une fille, Jean III. Duc de Bretagne, mari de cette Princesse, fit instance pour avoir sa succession: mais les Etats de Savoye, ausquels presidoit Bertrand Archevêque de Tarentaise, declarerent que la loy Salique y avoit lieu, & appellerent Aymon frere du deffunt à la couronne.

Comme le Roy d'Angleterre tardoit trop à venir rendre hommage à Philippe, & que par ce délay il laissoit croire qu'il ne le reconnoissoit pas pour Roi de France, le Parlement donna Arrêt, qui ordonnoit que sa Duché de Guyenne & autres terres seroient saisies, s'il ne comparoissoit aprés les sommations & les délais juridiques. On l'envoya donc sommer par

deux

leux Seigneurs, selon l'ordre de la Justice des Fiefs, de venir rendre hommage à son Seigneur Souverain. La crainte qu'il eut de perdre ses Fiefs, ses affaires n'étant pas en état de soûtenir une guerre pour les défendre, lui fit promettre qu'il se rendroit à son devoir au plûtôt, moyennant quoi la saisie de ses terres fut surfise. Sur la fin de Juin il se rendit en grand équipage à Amiens, où le Roi l'attendoit avec les Rois de Boheme, de Navarre & de Majorque, & le regala magnifiquement durant quelques jours. Aprés que l'Anglois eut fait toute l'instance possible qu'on lui restituât ce qu'on avoit pris de la Guyenne sur son pere, durant sa minorité, & qu'il vit qu'il ne pouvoit rien obtenir, il se resolut enfin de faire hommage. Mais ce ne fut que de bouche, & en paroles generales seulement, ayant voulu auparavant prendre conseil de ses Barons pour sçavoir quelle sorte d'hommage il devoit. Quand il fut retourné en Angleterre, & qu'il eut pris leurs avis, il envoya au Roi Philippe des Lettres scellées de son grand Sceau, par lesquelles il declaroit que cét hommage étoit lige, & qu'il le devoit pour la Duché de Guyenne, & pour les Comtez de Ponthieu & de Monstreüil. Il sembloit qu'aprés un aveu si solemnel il ne dût jamais revenir à ses pretentions sur la couronne de France.

Les troubles qui étoient survenus en Angleterre l'avoient empêché de satisfaire plûtôt à ce devoir. Sa mere & son galant Roger de Mortemer lui avoient fait croire que son oncle Edmond Comte de Kent, avoit conspiré de lui ôter la vie. En effet, ce Comte poursuivoit la délivrance du Roi Edoüard II son frere qu'il ne croyoit pas être

1329. *mort. Sur ce rapport le jeune Edoüard le fit arrêter & condamner à mort un peu trop legerement : mais depuis Roger & la Reine sa maîtresse furent traitez de même. Car le jeune Roi, ayant été informé qu'eux avec Simon de Betford avoient fait mourir son pere, ce qu'il avoit ignoré jusqu'alors, d'ailleurs étant las du scandale qu'ils donnoient, & outre cela avide d'avoir les grands thresors qu'ils possedoient, fit couper la tête à Roger & à Betford, sous pretexte de plusieurs autres crimes, & resserra sa mere dans un Château avec mille livres seulement de pension. Elle n'en joüit pas long-temps, car on lui avança ses jours; tres-justement si c'eût été par l'ordre d'un autre que de son fils.*

La discorde d'entre le Pape Jean XXII. & l'Empereur Loüis de Baviere, passa à une telle extremité, que Loüis étant en Italie, se mêla à l'exemple de l'Empereur Othon, de dégrader Jean de la Papauté, & substitua en sa place Michel de Corbiere frere Mineur sous le nom de Nicolas V. Michel de Cesenne General de cet Ordre & plusieurs de ses Moines, l'appuyerent fortement par leurs sermons & par leurs écrits.

Ces Moines, & les autres Imperiaux ayant semé dans toute la Chrêtienté plusieurs reproches & sanglantes invectives contre le Pape Jean XXII. il fut tenu une Assemblée du Clergé à Paris, où l'Evêque revêtu de ses habits Pontificaux, & assisté de plusieurs autres Prélats de son Clergé, remontra au peuple dans le Parvis de Nôtre-Dame, les attentats & les erreurs de Corbiere, & le dénonça excommunié, lui, l'Empereur Loüis, & Michel de Cesenne, avec leurs adherants.

Deux choses ruïnerent ce parti, la mauvaise conduite de l'Empereur qui fut contraint de sortir

tir de l'Italie, & la désunion qui se mit parmi les Freres Mineurs, dont plusieurs s'étant separez de leur General, l'affoiblirent si fort qu'à la fin il fut desavoüé de tout l'Ordre. Tellement que Corbiere aprés diverses aventures, s'étant laissé prendre & amener en Avignon l'an 1330. demanda pardon à Jean XXII. la corde au col: mais il n'en fut pas quitte pour cela; on le mit en prison, où il mourut quelques mois aprés. 1329.

Il ne faut pas confondre cette même assemblée du Clergé à Paris avec une autre du Clergé & des Seigneurs qui se tint dans la même ville & la même année 1329. par l'autorité du Roi, au sujet des plaintes que faisoient les Baillifs & Juges Royaux contre les Officiaux des Evêques, qui entreprenoient, disoient-ils, sur la Jurisdiction des Juges seculiers. Il s'y trouva cinq Archevêques & quatorze Evêques, representant toute l'Eglise Gallicane. L'affaire fut discutée en un Conseil tenu à Vincennes, depuis encore dans une assemblée du Parlement à Paris en presence du Roi. Pierre de Cugnieres Chevalier, Conseiller du Roi & son Avocat General au Parlement, portoit la parole pour les Juges Royaux; Et il ne tendoit pas seulement à rogner la Jurisdiction des Officiaux, mais à énerver le sacré domaine de l'Eglise. Comme il étoit fort habile pour ce temps-là, & qu'il avoit long-temps étudié cette cause, il parla fortement & au gré de toute la Noblesse, & pensa emporter l'esprit du Roi. Mais Bertrand Evêque d'Autun qui depuis fut Cardinal, & Pierre Roger élû Archevêque de Sens, & à quelque temps de là fait Pape, s'étant chargez de la défense de leur Corps, lui répondirent fort éloquemment, & avec des raisons invincibles. Le

1330. Clergé fut en grand peril de se voir arracher tout-à-fait sa Justice, & même ses plus beaux domaines. Toutefois le Roi ayant balancé quelques jours entre l'incitation des flâteurs qui se vouloient gorger du patrimoine du Crucifix, & le zele hereditaire à toute la maison de France pour les choses sacrées, donna enfin un Arrêt le vingt-huitiéme de Decembre, qui maintint l'Eglise en sa possession, protestant qu'il avoit plus à cœur d'en augmenter les droits que de les ébrêcher. Ce fut pour cela qu'ils lui donnerent le surnom de *bon Catholique*. Neanmoins depuis un tel choc, l'autorité de ce sacré Corps a été tellement affoiblie, principalement par les appels comme d'abus, qu'il croit avoir aujourd'huy plus de sujet de plainte contre les Juges seculiers, qu'ils n'en avoient en ce temps-là contre lui.

La France étant alors dans une profonde paix, le Roi Philippe, suivant les traces de ses predecesseurs, avoit conçû le desir d'entreprendre une expedition à la Terre-Sainte. Pour cet effet, au retour d'un pelerinage qu'il fit à Marseille en petite compagnie, pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait à saint Louis Evêque de Toulouse, il visita le Pape en Avignon, & confera en particulier avec lui de son dessein.

Sur la fin de l'année, il convoqua les Etats de son Royaume, & leur fit entendre la passion qu'il avoit pour la guerre sainte. De leur avis, il envoya demander au Pape la permission de lever des decimes sur le Clergé de toute la Chrêtienté, & encore plusieurs autres choses, mais le saint Pere les trouva si extraordinaires qu'il ne pût pas lui donner de réponse favorable.

Les

Les Anglois ne pouvoient digerer qu'Edoüard eût renoncé si facilement à la couronne de France; ils ne cessoient de l'aiguillonner à y revenir; & l'occasion leur sembloit favorable, dautant que l'Ecosse, dont la France avoit accoûtumé de faire un contrepoids à l'Angleterre, étoit extrémement brouillée. Car Edoüard fils de Jean de Bailleul, qui avoit long-temps mené une vie privée dans sa maison de Normandie, s'étoit avec peu de forces rétabli dans ce Royaume, & avec l'assistance d'Edoüard en avoit chassé le Roy David qui s'étoit retiré à la Cour de France avec sa femme & ses enfans. 1331.

Robert d'Artois nonobstant l'Arrêt du Parlement qui avoit adjugé la Comté d'Artois à Mahaud, ne s'étoit point défait de ses pretentions sur cette terre, & continuoit de la revendiquer par les armes. Mahaud étant venuë à Paris en faire ses plaintes au Roy, fut attaquée d'une maladie dont elle mourut au mois de Novembre. Ainsi la Comté échût à Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long, & suivant le traité de mariage, fut donnée à Blanche sa fille, femme d'Eude Duc de Bourgogne. Alors Robert renouvella le procez, & produisit certaines Lettres du grand Sceau, qui luy attribuoient la proprieté de cette terre, disant qu'on les luy avoit dérobées, & qu'il les avoit trouvées comme par miracle. Il croyoit que le Roy étant son beau-frere, & luy ayant tant d'obligations qu'il lui en avoit, n'en approfondiroit pas la verité. Mais lors que les services sont si grands que les Souverains ne les peuvent recompenser, ils tiennent lieu d'offense en leur endroit, principalement quand on les en veut faire souvenir. Il est probable avec cela, que dans cette rencontre, Robert lâcha quelques paroles de reproche, ou de ménaces

qui

1331. qui vinrent aux oreilles du Roy : Tellement qu'étant irrité contre luy, il fit examiner ces Lettres, si exactement, qu'elles se trouverent fausses ; Et une Demoiselle de Bethune qui les avoit fabriquées, en fut brûlée toute vive, lui ayant été mis sus qu'elle étoit sorciere ; comme si on ne pouvoit pas avoir assez d'adresse pour contrefaire des lettres sans l'aide du Diable. Ainsi par un Arrêt solemnel Robert fut debouté de sa demande, & la Comté adjugée à Blanche & à Eude Duc de Bourgogne son mary.

Robert outré de la perte de son procez & de son honneur, s'emporta à des reproches contre le Roy d'autant plus injurieux qu'elles étoient veritables, & irrita tellement sa colere qu'il le poussa à toute rigueur. On se saisit de son Confesseur & on l'obligea de porter témoignage contre luy, moitié par force, moitié par promesses, & aussi par la consultation de quelques Docteurs faux casuistes qui l'assurerent qu'il pouvoit reveler ce qu'il avoit appris en confession. On arrêta aussi sa femme, quoy que propre sœur du Roy ; & aprés les ajournemens & les délais juridiques, faute de comparoître, on le bannit luy-même à son de trompes & de naquaires par les carrefours de Paris, & on declara ses biens confisquez.

Il connut alors qu'il n'y avoit plus de quartier pour luy, & voulut chercher un asyle auprés du Comte de Haynault : mais le courroux du Roy ne le souffrit pas si prés, il suscita le Duc de Brabant à faire la guerre au Hennuyer. Robert pour ne pas causer la ruine de son amy, sortit de ce païs-là, & resolu à toutes les extrémitez où le desespoir jette un grand courage, se rangea auprés

du

du Roy d'Angleterre, & à force de souffler alluma un feu qui devora toute la France.

Cependant l'Anglois se fortifioit d'alliez, d'argent, & de munitions pour quelque grande entreprise. Il avoit en son party le Comte de Haynault, l'Empereur Loüis son beau-frere, plusieurs Princes Allemands, avec les villes de Flandre; Et pour s'acquerir plus de pouvoir du côté des Païs-bas & 1332. sur les Princes voisins du Rhin, il avoit acheté EMPE. bien cher la qualité de Vicaire de l'Empire. Le AN-Roy de son côté étoit assuré du Comte de Flandres, DRO-du Duc de Lorraine, du Comte de Bar, des Rois NIC LE de Castille, d'Ecosse & de Boheme: mais parti- JEUNE, R. 8. culierement de ce dernier qu'il tenoit attaché par ans & plusieurs liens. Car outre que ce Roy avoit épou- demy, & sé une de ses sœurs, & que Charles son fils né de encore ce mariage, avoit été nourri à la Cour de Fran- LOUIS ce, il maria encore Bonne, fille de ce même Roi, DE BAVIERE. à Jean Duc de Normandie. Les nôces s'en firent à Melun.

Les desseins de l'Anglois n'étant pas encore formez, ne donnoient aucune apprehension à Philippe; de sorte qu'il se croisa pour la Terre sainte, & avec luy trois autres Rois, Charles de Boheme, Philippe de Navarre, & Pierre d'Arragon, outre un grand nombre de Ducs, de Comtes & de Chevaliers. Le Clergé en avoit peu de joye, tant on le fouloit d'exactions extraordinaires, comme si on eût voulu ruiner les Eglises de France pour aller rétablir celles de la Palestine.

Dans le dessein de cette guerre, Philippe tâcha de mettre la paix entre tous les Princes voisins, il accorda le Duc de Brabant avec le Comte de Flandres, & le Comte de Savoye avec le Dauphin de Viennois. La dispute des premiers étoit pour la ville de Malines. Elle appartenoit moitié à l'E-

vêque de Liege & moitié au Comte de Gueldres: l'Evêque avoit vendu sa part au Comte de Flandres, le Duc de Brabant la reclamoit s'en disant Seigneur de fief. Il fut dit qu'elle demeureroit au Flamand, si le Duc n'aimoit mieux luy rembourser 85000. écus. Avec cela fut arrêté le mariage de trois filles qu'avoit le Brabançon, avec Loüis fils aîné du Flamand, Guillaume Comte de Hollande, & Renaud Comte de Gueldres. Le Roy Philippe termina aussi par un accommodement, la guerre que le Comte de Foix faisoit au Roy de Castille pour revendiquer quelques droits prétendus par le Roy de Navarre.

* Cette opinion avoit été assez commune dans les siecles precedents.

Jean XXII. avoit prêché publiquement en Avignon; * *Que la vision des ames bien-heureuses, & la peine des damnées étoient imparfaites jusqu'au jour du Jugement final*, & il s'efforçoit de faire passer cette opinion pour la doctrine de l'Eglise, à cause que quelques particuliers l'avoient tenuë. La Faculté de Theologie de Paris s'y opposoit courageusement: il essaya de la gagner par le moyen de deux Nonces qu'il luy envoya; l'un étoit le General des Cordeliers, l'autre un fameux Docteur Jacobin. L'Université refusa de prêter l'oreille à leurs persuasions, les Ecoliers & les Maîtres les voulurent chasser; mais le Roy, avant que de les condamner, desira les entendre en presence des Docteurs & des Evêques. Pour cela il fit deux assemblées, l'une de Docteurs dans Paris, & l'autre de Prelats au bois de Vincennes. Dans toutes les deux le Nonce Cordelier ayant été convaincu, il fut fait un Decret scellé de leurs Sceaux qu'il envoya au saint Pere, l'exhortant de croire ceux qui entendoient mieux la Theologie que ne faisoient les Canonistes de la

Cour

Cour de Rome ; & le menaçant comme fils aîné de l'Eglise, d'y donner ordre, s'il ne se retractoit. Aussi le Pape voyant son opinion mal reçûë, dit qu'il ne l'avoit proposée que par maniere de dispute.

Il mourut l'année suivante, laissant un tresor immense, amassé par les exactions qu'il avoit faites sur le Clergé de France. Pierre Fournier Cardinal, natif de tres-bas lieu, mais fort éminent par sa moderation & par sa frugalité, luy succeda au Pontificat, & se nomma Benedict ou Benoît XII. 1334.

Artur II. Duc de Bretagne avoit épousé deux femmes; la premiere fut Marie, fille & heritiere de Guy Vicomte de Limoges; la seconde Yoland. fille de Robert IV. Comte de Dreux & d'une Beatrix, fille & heritiere d'Amaury V. Comte de Montfort. De Marie vinrent trois fils, Jean II. qui fut Duc aprés son pere, Guy qui eut en partage la Comté de Pontievre, & duquel sortit une fille nommée Jeanne, & Pierre qui mourut sans enfans. D'Yoland vint un fils nommé Jean qui eut la Comté de Montfort comme son bisayeul maternel. 1335. & suiv.

Le Duc Jean II. n'ayant point d'enfans, & son frere Guy étant mort l'an 1330. sans avoir laissé qu'une fille, qui se nommoit Jeanne, il étoit aisé de prevoir qu'il naîtroit de grands troubles pour la succession de la Duché, entre cette fille & Jean de Montfort : car ce dernier pretendoit qu'il étoit plus proche qu'elle d'un degré, & que d'ailleurs étant mâle il la devoit exclurre. Or comme le Duc Jean avoit une affection particuliere pour la maison de France, dont il étoit issu de mâle en mâle, il avoit eu pensée pour éviter la desolation de la Bretagne, d'échanger cette Duché avec le

le Roy pour celle d'Orleans, ou de la laisser en sequestre entre ses mains pour la rendre à celuy des deux contendants qu'il luy plairoit. Les Seigneurs du païs n'ayant pû souffrir ny l'un ny l'autre, il s'avisa de marier sa niéce à Charles de Châtillon frere de Loüis Comte de Blois, & neveu par sa mere du Roy Philippe de Valois, à la charge qu'il prendroit le nom, le cry & les armes de Bretagne. Ce mariage fut accompli l'an 1339. Ensuite le Duc le retint auprés de luy, & le traita comme son successeur presomptif: Jean de Montfort dissimulant les pretentions qu'il avoit au contraire.

1336. Le dix-neuviéme Juillet de l'an 1336. la Reine Jeanne de Bourgogne accoucha de son second fils, qui fut Philippe depuis Duc d'Orleans, dans le Château du bois de Vincennes. A cette heure-là il s'éleva dans l'air un orage épouventable de vents, d'éclairs, & de tonnerres, qui ébranla le Château, brisa le lit de cette Princesse, déchira ses rideaux, déracina une prodigieuse quantité d'arbres, & tua plusieurs hommes à la campagne.

Si ce prodige signifioit quelque chose, ce n'étoit pas à l'égard de l'enfant qui naissoit: sa vie ne fit point assez de bruit dans le monde pour meriter de semblables presages; mais il sembloit pronostiquer cette furieuse tempête qui se formoit en Angleterre, contre la France, & qui y causa de si horribles degâts, qu'il a falu plus d'un siecle pour les reparer. Edoüard parvenu en pleine majorité, sentant son grand courage & les faveurs de la fortune qui venoit de luy donner la victoire sur les Ecossois, se laissa facilement emporter aux continuelles instigations de Robert d'Artois, qui l'animoit à revendiquer par armes le Royaume de France. Il trouva à propos, avant que d'entrer

en

en guerre de commencer par les plaintes, & accusa Philippe devant le Pape, de luy avoir ravi cette Couronne durant sa minorité. 1336.

Le Pape ne luy fit point d'autre réponse, que de l'exhorter à ne point troubler un Prince qui s'étoit croisé pour la Terre-sainte; Et bien loin de le flater dans ses pretentions, il le menaça de l'excommunier s'il reconnoissoit plus Loüis de Baviere pour Empereur, & s'il ne se departoit de l'alliance qu'il avoit faite avec luy. Le jeune Roy impatient de plus longs delais, envoya défier le Roy Philippe. Tous ses alliez, chacun en leur particulier, à la reserve du Duc de Brabant, accompagnerent son cartel des leurs; Et l'Evêque de Limoges en fut le porteur.

Quelque temps auparavant, le Roy étant averti que cet orage grondoit, étoit allé en Avignon avec Jean Duc de Normandie son fils aîné, visiter le saint Pere Benedict XII. tant pour se justifier envers luy des accusations de l'Anglois, que pour tailler des affaires à l'Empereur Loüis de Baviere, en rendant son accommodement plus difficile avec sa Sainteté.

Le défi signifié, Gautier de Mauny ouvrit la guerre du côté des Païs-bas, par la surprise de la ville de Mortagne, non pas du Château, puis de celuy de Thin-l'Evêque; qu'il garda pour brider Cambray qui vouloit se declarer pour les François. Les Lieutenants du Roy Anglois commencerent aussi la guerre en Saintonge par la prise du Château de Palencour, dont le Gouverneur pour s'être mal défendu, eut la tête trenchée à Paris.

Ainsi l'expedition de la Terre-sainte fut rompuë, le Roy retira les forces qu'il avoit pour cela à Marseille, & retint à son service les Genois, les meilleurs hommes de mer qui fussent alors. Avec leur assis-

assistance & avec celle des Castillans, il jetta une armée navale sur les côtes d'Angleterre, où elle fit de fort grands maux. Elle étoit pour le moins de soixante mille hommes soudoyez. Et il y avoit alors deux Admiraux avec égal pouvoir, mais par commission seulement, l'un étoit Nicolas Bauchet aussi grand Tresorier de France, & l'autre Huë Kieret.

1336. & 37. En même temps son armée de terre commandée par Raoul Comte d'Eu & de Guignes son Connêtable, entra en Guyenne & y conquit les terres du Vicomte de Tartas. Le Comte de Foix qui luy succeda en cét employ, emporta aussi plusieurs autres petites places. Ainsi commença cette guerre si funeste à la France, & que l'on previt bien devoir être tres-longue & fort sanglante, le Ciel même l'ayant declaré par un grand nombre de prodiges. Car il y eut deux ou trois ans durant de fréquentes éclipses de Soleil & de Lune, d'horribles meteores, des tempêtes effroyables, des tonnerres continuels durant l'Hyver. Et aprés tout céla il parut une Comete l'an 1336. vers la Fête de la saint Jean dans le signe des Jumeaux, causée, disoient les Astrologues, par une grande éclipse de Soleil, qui s'étoit faite l'année precedente pendant l'opposition de Mars & de Saturne.

Il étoit tres-important à Edoüard d'avoir la Flandre dans son party : le Comte tenoit le parti du Roy comme étant son vassal, son allié & son ami, mais les villes étoient fort malcontentes de la France. Elles balancerent quelque temps entre la crainte de ses armes, & celle de l'indigence que l'Anglois causoit exprés à leurs ouvriers qui vivoient de draperie, ayant défendu le transport des laines d'Angleterre en leur païs : mais lors qu'une armée Angloise eut défait la leur dans l'Isle de Cad-

Cadſant, Jacques Artevelle Bourgeois de Gand, qu'Edoüard s'étoit acquis à force de preſents, fit entrer ſes Ambaſſadeurs dans cette ville-là, & la porta à traiter alliance avec ce Roy.

Cét Artevelle étoit un ſimple Marchand, qui 1338.
avoit été à la Cour de France, & en ſuite avoit épouſé la veuve d'un Braſſeur de biere; mais au reſte fort adroit, entreprenant & politique, qui s'étoit acquis une domination preſque abſoluë dans la Flandre, & tenoit des agens par toutes les villes du païs. De ſorte que le Comte ne pût arrêter ce torrent, & fut contraint de le quitter.

Durant cela Edoüard, qui aprés la declaration de la guerre étoit retourné en ſon Iſle, vint aborder au port de l'Ecluſe avec une armée de quatre cens voiles. De-là il alla par terre à Cologne conferer avec l'Empereur, qui luy confirma le titre de Vicaire de l'Empire, & luy promit d'attaquer la France avec les forces de l'Allemagne, moyennant de grandes ſommes de deniers qu'il demandoit.

Il n'étoit pas poſſible que la France ſoûtint un ſi peſant choc ſans faire de tres-grandes dépenſes; Auſſi les François, tant par la haine qu'ils avoient pour les Anglois que par l'amour de leur patrie, ſe porterent d'abord ſans beaucoup de peine à contribuer liberalement pour l'entretien de la guerre: Mais comme ils virent que plus ils faiſoient d'effort plus on les chargeoit, qu'on impoſoit ſur le peuple plus qu'il ne pouvoit porter, & qu'on violoit les privileges de l'Egliſe & de la Nobleſſe, ils eurent recours au même remede qu'ils avoient pratiqué ſous la fin de Philippe le Bel. La Normandie temporiſant à embraſſer ce moyen fort perilleux, y fut encouragée par Pierre Roger ſon Archevêque, depuis Pape; Il ameuta & unit les Prelats & les Ba-

rons;

1339. rons; Et elle fut si reconnoissante de ce qu'il luy avoit aidé à conserver sa liberté, qu'elle luy assigna une pension viagere de deux mille livres. Du reste il fut ordonné par les Etats, comme ils l'avoient déja ordonné du temps de Hutin, qu'il ne se feroit à l'avenir aucune imposition que de leur consentement & pour le bien tres-évident de l'état, ou pour une tres-urgente necessité.

Au retour de Cologne, Edoüard campa quelques jours devant Cambray ville imperiale: mais l'Evêque y avoit laissé entrer le Prince Jean fils du Roy Philippe. Comme il vit donc qu'il n'y gagnoit rien, il passa l'Escaut pour venir combattre le Roy. Les deux armées se trouverent en presence prés du village de Viron-fosse en Cambresis & y furent quelques jours. Le Roy étoit beaucoup plus fort en apparence: il s'abstint neanmoins de donner bataille, sur les avis reïterez que luy envoya Robert Roy de Naples, grand ami de la France par inclination & par interêt, étant du sang Royal, & issu de Charles frere de saint Loüis. Ce Prince tres-sage detestoit la guerre entre Princes Chrêtiens; Et d'ailleurs, comme il avoit fort étudié la science des astres, non pas seulement pour connoître leur cours, mais bien plus pour en tirer les connoissances de l'avenir, il croyoit avoir lû dans ce grand Livre du Ciel un desastre extrême pour la France, si le Roy Philippe hazardoit une bataille contre les Anglois. Ainsi il luy mandoit qu'en quelque endroit qu'il la leur donnât il la perdroit, & mettroit son Royaume en un extrême danger. Philippe le crut pour cette fois, & le reste de l'année se passa en courses de part & d'autre.

Pour les Flamands, comme les trois villes de l'Isle, Doüay & Orchies leur tenoient fort au cœur, ils

ils offrirent leur service au Roy s'il vouloit les 1339.
leur rendre. S'il eût été assuré de leur fidelité il eût peut-être accepté cette condition. Un scrupule les empêchoit de se déclarer contre luy, c'est qu'ils avoient fait serment au Roy de France. Artevelle pour lever cette difficulté, obligea Edoüard de prendre ce titre; Si-tôt qu'il l'eut pris, ils luy rendirent hommage & luy prêterent serment de fidelité. On dit que ce fut alors seulement qu'il commença à s'appeller Roy de France dans tous les actes publics, & de mettre des fleurs de lys dans son écu & dans ses sceaux. Toutefois je trouve que dés l'an precedent il avoit défendu par une Declaration, de plus nommer Philippe, Roy de France, mais seulement Comte de Valois.

Etant peu aprés repassé en Angleterre pour recouvrer de l'argent, il n'y eut toute cette année que des saccagemens & des combats peu decisifs, mais tres-cruels. Cependant le Roi employa tant d'addresses & tant d'argent qu'il détacha le pretendu Empereur d'avec l'Anglois; En sorte qu'il lui abrogea le titre de Vicaire de l'Empire, qu'il lui avoit vendu bien cherement.

Mais de quelque addresse qu'on pût user envers les Flamands, ils ne se laisserent point ramener; & leur Comte n'osant rentrer dans son pays, ni se fier à Artevelle, se tenoit à l'Isle clos & couvert. Le Pape à la requête du Roy avoit mis leurs villes en interdit, & tous les Prêtres y obeïssoient tres-exactement; ce coup de foudre leur causa d'abord une extrême consternation : mais l'Anglois leur envoya des Ecclesiastiques moins scrupuleux, qui ouvrirent les Eglises & celebrerent hardiment.

Philippe avoit donné le titre de Duc de Nor-

1340. mandie à Jean son fils aîné, & nous l'appellerons ainsi. Ce Duc, aprés avoir fait d'étranges ravages en Hainault, mit le siege devant le Château de Thim-l'Evêque sur la Sambre, parce qu'il incommodoit fort la ville de Cambray. L'armée Françoise & celle des Flamands, Hennuyers, Brabançons & Gueldrois, tous joints ensemble se trouverent-là en presence: mais quelques jours aprés cette derniere se retira sans combattre. Les assiegez l'ayant veuë décamper mirent le feu à la place & se sauverent.

Si-tôt que l'Anglois se fut fortifié d'argent & de monde, il vint descendre une seconde fois à l'Ecluse; & passa sur le ventre de l'armée Navale des François qui s'étoit postée sur cette côte pour luy en empêcher l'abord. Ce fut la bataille la plus sanglante qu'on eût veuë sur la mer depuis plus de deux cens ans. Il y perit quatre mille Anglois & plus de vint mille François. La discorde qui étoit entre les deux Admiraux de ces derniers fut la principale cause de leur défaite. Les Anglois en ayant pris un, c'étoit Bauchet, le pendirent, par represaille des ravages horribles & par delà le droit des gens, qu'il avoit faits en Angleterre.

Cét avantage ayant un peu abattu le courage au Roi Philippe, il se retira & distribua ses troupes dans les places. L'Anglois l'envoya défier au combat de seul à seul, ou de cent contre cent, ou de leurs deux armées en bataille rangée. On luy répondit qu'un Seigneur ne reçoit point de deffy de son vassal.

Quelques jours aprés il assiegea Tournay. La place fut reduite à de grandes détresses: mais elle se défendit d'autant plus bravement que le Roi n'en étoit pas loin avec une puissante armée

& un grand nombre de Princes & Seigneurs, 1340.
tant étrangers que François.

Cependant les Flamands furent taillez en pieces devant saint Omer, qu'ils avoient assiegé: Eudes Duc de Bourgogne avec une partie des troupes du Roi les deffit à plate coûture. Robert d'Artois qui les conduisoit, non seulement y pensa perdre la vie, mais encore s'étant retiré à Cassel fut poursuivi par cette mutine populace, qui l'accusoit de les avoir trahis. Il se vit contraint tout blessé qu'il étoit, de se sauver vers le Roy d'Angleterre.

Les garnisons Françoises s'étoient rassemblées en corps d'armée pour secourir Tournay. Philippe ayant fait plusieurs tentatives pour cela, avoit perdu l'esperance d'y pouvoir réüssir, quand tout d'un coup Edoüard condescendit à une tréve, soit par l'entremise de Jeanne Comtesse veuve de Haynault, sa sœur, mere de la Reine d'Angleterre, qui étoit pour lors retirée au Convent de Fontenelles, soit, comme dit Villani, pour la desertion du Duc de Brabant; lequel étant gagné par l'argent du Roi, & d'ailleurs ne voulant pas que cette ville tombât au pouvoir des Anglois, se retira du siege avec ses troupes. La Tréve devoit durer depuis le 20. Septembre jusqu'au 25. de Juin ensuivant; Elle fut encore prolongée de deux ans dans une Assemblée qui peu aprés se tint à Arras à l'instance des Legats du Pape.

Jean II. Duc de Bretagne étant mort cette année 1341. au retour du voyage de Flandre où il avoit accompagné le Roi, la guerre qu'il avoit tant apprehendée s'alluma dans son pais, & le tint en combustion 22. ans durant. Car Jean Comte de Montfort s'étant saisi de Limoges

EMPP. JEAN PALEOLOGUE fils d'ANDRONIC.

1341. ges & se servant liberalement des tresors qu'il trouva dans le Château, s'asseura des meilleurs hommes de guerre, & des villes de Nantes, de Brest, de Rennes, de Hennebond & d'Avrai. Puis prévoyant bien que sa Partie auroit recours au Roi de France son oncle, il passa en Angleterre, où il contracta une secrete alliance avec Edoüard, & même lui rendit hommage.

Mineur, & encore LOUIS DE BAVIERE.

Durant ces progrez Charles de Blois se pourveut pardevant le Roi comme souverain Seigneur de la Duché. C'étoit en effet un fief de la Couronne de France depuis que les Ducs Pierre Mauclerc & Jean le Roux son fils, avoient reconnu la tenir des Rois, & de plus elle étoit Pairie; Philippe le Bel l'ayant decorée de ce titre l'an 1277. en recompense de ce que Jean II. luy avoit mené 10000. hommes au siege de Courtrai. Il est vrai que les Bretons ne tenoient pas grand compte de ce titre. D'ailleurs l'un & l'autre des contendants avoient presenté Requête au Roi pour être receus à l'hommage; lequel sans doute ils eussent fait tel qu'on l'eût desiré. Voilà pourquoi le Roi remit cette affaire au jugement des Pairs, qui firent ajourner les deux parties pour déduire leurs droits.

Jean de Montfort comparût: mais ayant reconnu par les premieres paroles du Roi, que non seulement sa cause, mais aussi sa personne couroit risque, il se sauva de nuit, & s'enfuit en Bretagne luy quatriéme, déguisé en Marchand, ayant laissé tous ses Officiers à Paris, qui faisoient bonne mine, comme si leur maître ne s'en fût pas allé, mais qu'il eût gardé le lit pour quelque indisposition.

Afin de mieux couvrir son évasion, il avoit en-

core

ore laissé une procuration speciale à un de ses 1341.
ens pour agir en cette cause auprés du Roi & des
'airs, & donner des faits & moyens pour soûtenir
on droit. En effet, il en fut donné quelques-uns
e sa part. Son adversaire en fournit tout de mê-
ne, l'un & l'autre neanmoins sans se faire partie;
nais seulement articulant leurs raisons & leurs dé-
enses pour instruire les Juges.

Sur ces procedures imparfaites, les Pairs receu-
ent Charles de Blois à l'hommage, & deboute-
ent Montfort de sa Requête. Aussi-tôt Charles
t ses amis se mirent en état d'executer l'Arrêt;
: Duc de Normandie entra en Bretagne avec u-
e armée, & ayant forcé Chantoceaux, assiegea
lantes où Montfort s'étoit enfermé. Les Nan-
ois firent d'abord une grande sortie, mais deux
ens de leurs Bourgeois y étant demeurez prison-
iers, les autres consternez du malheur passe-
ent d'une grande hardiesse dans une extrême é-
ouvante, comme c'est l'ordinaire du peuple,
bien qu'ils obligerent Montfort de se rendre
u Duc Charles. Il l'envoya à Paris, où le
oi le fit enfermer dans la grosse tour du
ouvre.

Ainsi il sembloit que l'affaire fût terminée;
nais sa femme Marguerite, fille de Robert Com-
: de Flandre, courageuse & habile Princesse,
ui joüoit de tête dans le Conseil, & de l'épée
ans les occasions, aussi bien qu'eut pû faire le plus
rand Politique & le plus brave Cavalier de son
emps, soûtint ce parti ruiné, & le releva par sa
ertu heroïque. Elle se retira à Brest, fortifia ses
laces, mit son fils, âgé seulement de quatre ans,
n seureté, l'ayant envoyé en Angleterre; Et pres-
a si fort le secours qu'Edoüard avoit promis à son
nari, qu'il se mit sur mer.

1342. Il arriva un peu tard veritablement pour conserver Rennes; mais assez-tôt pour sauver Hennebond où elle s'étoit retirée. Il se trouvoit neanmoins trop foible pour la maintenir, car ses ennemis étoient maîtres de la campagne & reprenoient les places : mais Charles de Blois je ne sçai par quel motif, peut-être faute d'argent pour entretenir ses troupes, lui donna du répit par une tréve d'un an; durant laquelle cette Princesse passa en Angleterre pour y representer l'état de ses affaires.

Au mois d'Avril de cette année 1342. arriva la mort de Benedict XII. Ce bon Pape plus affectionné à l'exaltation du saint Siege, qu'à celle de sa famille, laissa un grand tresor à l'Eglise, & rien du tout à ses parents que des instructions pour leur salut. Pierre Roger fils de Guillaume Seigneur de Rosieres en Limosin, & Archevêque de Roüen, lui succeda sous le nom de Clement VI. Celui-là en usa tout au contraire, il ne fit aucun scrupule de s'en servir pour enrichir les siens, & rétablir le Nepotisme tres-prejudiciable à l'Eglise. Le Duc de Normandie donna à Guillaume son frere qui fut pere du Pape Gregoire XI. la Comté de Beaufort en Valée.

La Comtesse Marguerite agit si fortement à la Cour d'Angleterre, qu'elle en ramena un puissant secours, commandé par Robert d'Artois. L'armée navale de France, composée de Genois & d'Espagnols, que commandoit Loüis d'Espagne frere de cet Alfonse, qui depuis fut Connêtable, les attaqua vivement prés de l'Isle de Grenezey. Elle les eût bien empêchez de faire descente, si un furieux vent ne l'eût obligée sur le soir de se mettre au large, à cause que ses grands vaisseaux craignoient la terre. Ceux des

An-

Anglois étant plus petits, prirent port auprés de 1342.
Vannes. Robert d'Artois étant descendu à terre assiegea cette ville, & l'emporta par un assaut qu'il y fit donner de nuit, ensuite d'un autre fort chaud qu'il y avoit donné de jour.

Mais aprés cela, comme les Capitaines du 1343.
parti contraire sceurent qu'il avoit envoyé la plus grande partie de son armée au siege de Rennes, & qu'il étoit demeuré dans Vannes, ils vinrent l'y assieger, & le presserent si fort par diverses attaques, qu'ils reprirent la place. Il fut blessé au dernier assaut, & se sauva avec peine par une poterne à Hennebond. Delà étant passé en Angleterre, où il pensoit trouver de meilleurs Chirurgiens, il mourut de ses blessures à Londres, detesté de tous les fidelles François, & regreté passionnement d'Edoüard, qui lui promit de venger sa mort.

En effet, il descendit peu aprés en Bretagne, où il assiegea tout d'un coup Nantes, Rennes & Guingamp, protestant qu'il n'entendoit point rompre les tréves qu'il avoit avec les François; mais seulement défendre le bien d'un pupille; il vouloit dire le fils de Montfort, auquel il avoit promis sa fille en mariage. De l'autre côté le Duc de Normandie ne crût pas aussi les enfraindre s'il secouroit Charles de Blois son cousin germain.

Aprés plusieurs exploits de guerre de part & d'autre, Edoüard leva le siege de Nantes, & vint se poster devant Vannes: le Duc de Normandie qui avoit une armée de soixante mille hommes, l'y investit aussi-tôt par mer & par terre. Or comme les Anglois étoient presque reduits à la faim, & que les François se voyoient extrémement incommodez des pluyes de l'Automne, ils furent

1343. bien-aises les uns & les autres de sortir de ce mauvais pas par une tréve de deux ans ; qui fut concluë entr'eux pour la Bretagne seulement. Les Legats du nouveau Pape la moyennerent ; Et avec cela tirerent parole des deux Rois, qu'ils envoyeroient en Avignon vers le saint Pere, pour terminer tous leurs differends par une bonne paix.

Le 28. Janvier avint la mort de Robert le sage Roy de Naples, & le 16. de Septembre celle de Philippe Roy de Navarre. Robert laissa son Royaume à Jeanne fille de son fils Charles; Quant à celui de Navarre, Charles fils de Philippe, & que depuis on surnomma le Mauvais, *vint à cette couronne sous la tutelle de la Reine Jeanne de France sa mere.*

Le Duc de Normandie & les députez d'Angleterre se rendirent à Avignon pour traiter la paix ; Et quoy qu'ils n'eussent pû demeurer d'accord d'aucune chose, on croyoit neantmoins qu'ils en viendroient à un accommodement, parce que l'entremise du saint Pere étoit agreable à toutes les deux parties. Mais sur cela il arriva un fâcheux incident qui les en éloigna plus que jamais, & qui inonda la France d'un déluge de mal-heurs.

Olivier de Clisson * & dix ou douze Sei-
1344. gneurs Bretons du party François, ayant accompagné Charles de Blois en un tournoy qui se faisoit à Paris, le Roy donna ordre de les arrêter prisonniers sur des soupçons de quelque intelligence avec l'Anglois, & bien-tôt aprés les fit décapiter, sans connoissance de cause, au grand étonnement de tout le monde, & avec une extrême indignation de la Noblesse, dont le sang jusques-là, ne s'étoit versé que dans les batailles. Aussi ce Roy trop severe, qui vengeoit même ses

* Son fils de même nom fut Connêtable.

ses deffiances, aliena si fort l'affection des Grands de son Etat, que depuis ils le servirent fort mal dans le besoin. 1344. & 45.

La mort de ces Seigneurs Bretons irrita aussi furieusement le Roy d'Angleterre ; il fut sur le point de traiter de même Henry Seigneur de Leon du parti de Charles de Blois qu'il tenoit prisonnier : mais fléchi par la priere du Comte d'Erby il lui donna la vie & la liberté, à la charge qu'il iroit declarer au Roy Philippe que la tréve étoit enfrainte par ce meurtre, & qu'il alloit lui recommencer la guerre. Comme il fit aussi-tôt, tant en Guyenne par le Comte d'Erby assisté des Seigneurs Gascons de son obeïssance ; qu'en Bretagne par le party de Montfort, en attendant qu'il pût aller lui-même la porter dans le cœur du Royaume.

Les peuples de France avoient liberalement octroyé au Roi Philippe des subsides notables d'argent pour ses guerres, cette année il en établit encore un tout nouveau sur le sel ; à cause de quoy Edoüard l'appelloit par raillerie l'*Auteur de la loy Salique*. Cét impôt, qui fait vendre si cher l'eau & le Soleil, est de l'invention des Juifs, comme le montre le mot *de Gabelle*, qui vient de l'Hebreu. Dans son commencement il fut fort petit, & seulement pour autant de temps que la guerre dureroit ; mais depuis il a passé en droit ordinaire, & on l'a augmenté tellement de fois à autre, qu'il fait aujourd'hui un des plus considerables revenus de l'Etat.

Le Comte d'Erby, aprés s'être rafraîchi à Bourdeaux avec les troupes qu'il avoit amenées d'Angleterre, sortit aux champs pour attaquer les Provinces de deçà la Dordogne. Le Comte de l'Isle & les Seigneurs Gascons qui s'étoient

1345. jettez dans Bergerac, pensant lui empêcher le passage de cette riviere, furent contraints de lui abandonner cette ville, & de le laisser courir impunément toute la haute Gascogne; où il conquit plusieurs petites places.

Lors qu'il se fut retiré à Bourdeaux, le Comte de l'Isle à son tour ayant mandé les Seigneurs du païs, car il en étoit comme Vice-Roi, mit le siege devant Auberoche; mais ce ne fut pas avec un pareil bon-heur. Le Comte d'Erby venant au secours avec mille hommes seulement, défit son armée qui étoit de dix mille, & le fit prisonnier luy & dix autres Comtes ou Vicomtes. Aprés quoi il assiegea tout à son aise, & prit les villes de la Reole, d'Angoulesme, & plusieurs autres.

Le Comte Jean de Montfort avoit été delivré en vertu des Tréves, à la charge qu'il ne s'éloigneroit point de la Cour : neantmoins il s'étoit allé mettre à la tête de ses troupes en Bretagne. Il assiegea Kemper : mais bien loin de le prendre il y fut batu & pensa être pris. Au partir delà il saccagea Dinan. Puis étant accablé de chagrin & d'ennuy du peu d'avancement de ses affaires, il mourut vers la fin de Septembre; laissant à sa femme la conduite de ses pretentions, & de son fils encore jeune. Il portoit même nom que lui, & depuis il acquit celui de *vaillant*.

Le fameux Artevelle avoit promis au Roy Edoüard de faire reconnoître son fils le Prince de Galles pour Comte de Flandres par les grandes villes, à l'exclusion de leur Seigneur naturel. Sur cette assurance Edoüard amena son fils à l'Ecluse; les deputez des villes l'y allerent trouver, il les traita fort magnifiquement, mais ils ne

ne voulurent point oüir parler de desheriter leur Comte.

Les ennemis d'Artevelle ne manquerent pas de se servir de cette occasion pour exciter la haine du peuple contre lui : & de le faire passer pour traiter avec d'autant plus de vray-semblance, qu'il fut assez mal avisé de demeurer à l'Ecluse quelques jours aprés les autres deputez. Lors qu'il fut de retour à Gand, le peuple se jetta sur lui & le massacra. L'Anglois se retira tout en fureur de la mort de son bon ami ; toutefois les villes de Flandres lui ayant envoyé des deputez, il receut leurs satisfactions, & l'offre qu'ils lui faisoient de donner la fille de leur Comte au Prince de Galles.

Il faloit arrêter les progrez du Comte d'Erby en Guyenne, le Duc de Normandie se rendit pour cét effet à Toulouse au commencement de Janvier avec cent mille hommes portants armes. Toute cette effroyable multitude ne fit durant trois mois, que prendre quelques bicoques en Agenois, puis la ville d'Angoulesme. Delà elle se rabattit sur Tonneins, puis elle vint assieger Aiguillon, assis sur la pointe du confluant des rivieres * d'Olt & de Garonne, bien muny & bien fortifié pour ce temps-là. * De Lot.

Dans tout ce siecle on ne vit point de siege plus memorable, soit pour les attaques, soit pour les défenses. On y donna trois assauts par jour une semaine durant, aprés on en vint à l'artillerie & aux machines par terre & par eau. Philippe fils d'Eudes Duc de Bourgogne, & Comte de Boulogne par sa femme qui étoit fille & heritiere du Comte Guillaume, y fut blessé à une sortie, dont il mourut ; ou, comme disent quelques-uns, il fut tué par son cheval trop

1346. fougueux qui le précipita dans un fossé. Il laissa un fils âgé seulement de deux ans. Enfin la perte de la bataille de Crecy arracha le Duc de Normandie de ce siege où il ne s'étoit que trop opiniâtré.

Le deuxiéme jour de Juin Edoüard avec une flote de deux cents vaisseaux où il avoit quatre mille hommes d'armes, dix mille Archers & autant de Fantassins tant Irlandois que Galois, se mit sur mer avec son fils aîné pour aller descendre en Guyenne. Il ne se fioit pas tant à ses forces qu'au mécontentement secret de la Noblesse Françoise, & aux diverses intelligences qu'il entretenoit avec plusieurs d'entre les Grands. Deux choses principalement les avoient éloignez de Philippe, l'une qu'il étoit d'une humeur rude & terrible, & qu'il leur ôtoit leurs droits & leurs privileges; l'autre que dégenerant de la frugalité de leurs ancêtres & s'étant plongez dans le luxe & dans les voluptez, comme ils trouverent le Roi Anglois extrémement liberal, ils prenoient de l'argent de lui pour entretenir leurs foles dépenses, & lui vendoient lâchement leur honneur & leur fidelité. Il avoit auprés de lui Gefroy frere de Jean, premier Comte de Harcour, Seigneur fort puissant en Normandie : lequel ayant possedé les bonnes graces du Roy Philippe, étoit tout d'un coup tombé dans son indignation, & n'ayant pû trouver de seureté pour se justifier, s'étoit retiré en Angleterre, le poignard dans le sein, comme plusieurs autres, que l'apprehension des chagrins du Roy avoit bannis du Royaume.

Les vents ayant repoussé deux fois Edoüard de la route de Guyenne, ce Gefroy prit de-là occasion de lui remontrer que le Ciel lui vouloit

faire

faire prendre celle de Normandie, païs destitué de 1346.
forteresses, extrémement gras, & qui n'avoit point vû de guerre depuis deux siecles. Ses persuasions furent si fortes qu'il le mena descendre au port de la Hogue Saint Vaast en Costentin, proche de Saint Sauveur, qui étoit de ses terres. Etant là il resolut de traverser la France pour s'en aller joindre les Flamands.

Son armée marchoit divisée de jour en trois corps qui se rejoignoient le soir, Gefroy y faisoit la charge de Marêchal de camp. Les villes de Valongnes, de Carentan, de saint Lo, de Harfleur furent sa premiere proye. Raoul Comte d'Eu & de Guines Connêtable de France, & le Comte de Tancarville que le Roy avoit envoyez à Caen, accreurent son butin & sa gloire par leur prise & par la défaite de 20000. hommes qu'ils avoient. Car les Bourgeois & les gens du païs qui en faisoient la plus grande partie, plus braves en paroles qu'en effet, les abandonnerent au milieu du combat; aussi leur ville fut pillée, & les plus riches faits prisonniers.

Au partir delà il continua sa marche par les Evêchez de Lisieux & d'Evreux, saccagea & brûla toutes les villes le long de la Seine jusqu'à Paris, comme Gisors, Vernon, Mantes, Meulan, & vint camper à Poissy. Il n'osa approcher de Roüen, sçachant que Jean Comte de Harcour, étoit dedans avec cinq ou six mille hommes de garnison. De Poissy il envoya le deffy à Philippe pour le combattre sous les murailles du Louvre: mais on ne luy fit aucune réponse. Aprés qu'il eut demeuré là cinq jours, craignant d'être enfermé entre les rivieres de Seine & d'Oise, il fit refaire les ponts & passa dans le Beauvaisis à dessein de se retirer dans sa Comté de Ponthieu, marquant toûjours sa route

1346. par de longues traces de feu & de sang, & traînant avec luy comme en triomphe, douze ou quinze mille prisonniers.

Philippe fumant de colere d'avoir vû de sa ville capitale flamber le cœur de son Royaume, se met à le poursuivre en grand' hâte pour le combattre avant qu'il eût passé la Somme. Edoüard n'ayant pû gagner aucun passage sur cette riviere, se trouvoit fort embarrassé; Philippe avec son armée étant à ses talons le pressoit si fort, qu'un jour il fut obligé de déloger en grand' hâte & d'abandonner une partie de son bagage. Il fut neanmoins assez heureux de trouver un prisonnier, je croy des siens, qui luy enseigna le gué de Blanquetaque au dessous d'Abbeville. Godemar du Fay le gardoit avec vingt-mille hommes; mais soit par intelligence ou autrement, il ne l'empêcha point d'y passer à basse mer, & ses troupes furent poussées & defaites. Le soir même, Edoüard alla camper à Crecy, & le lendemain Philippe se logea à Abbeville qui est à trois lieuës en deçà. Il n'avoit pas moins de cent mille hommes : avec ces forces il eût pû l'envelopper & le reduire à la faim dans peu de jours : mais croyant que l'avoir atteint c'étoit l'avoir vaincu, il sortit le lendemain d'Abbeville, & sans laisser reposer ses troupes, il se picqua de lui donner bataille le même jour qui étoit le 26. d'Août, quoy qu'il fût plus de quatre heures aprés midy.

Sa marche trop hâtée, & de trois grandes lieuës de chemin, avoit fait perdre haleine & vigueur aux François, avant qu'ils eussent joint les ennemis. Au contraire les Anglois étoient frais & reposez, & le desespoir leur redoubloit le courage. Les Arbalêtiers étoient la princi-

pale

pale force de l'infanterie de Philippe, Antoine 1346.
d'Orie & Charles Grimaldi les commandoient; mais ils ne causerent que de l'embarras aux François, car un peu avant la mêlée étant survenuë une grande tempête mêlée de grêle & de pluye, les cordes de leurs arbalêtes en furent tellement ramollies, qu'ils ne firent aucun effet. Comme ils reculoient devant la grêle des flèches Angloises, le Comte d'Alençon, crût que c'étoit trahison, de dépit il leur passa sur le ventre avec sa cavalerie. Ainsi il commença luy-même la déroute, & elle fut achevée par les Archers Anglois, & par leurs hommes d'armes. Il faut aussi remarquer que les Anglois firent joüer en cette fameuse journée quatre ou cinq pieces de canon qui donnerent bien de l'épouvante: car c'étoit la premiere fois qu'on eût vû de ces machines foudroyantes dans nos guerres. Avec cela quelques-uns d'entre les Grands, bien-aises de voir Philippe engagé en cette occasion, firent plus de mine que d'effet. Ces causes-là principalement donnerent la victoire aux Anglois. On y en peut ajoûter une quatriéme, que tous les Chefs & Seigneurs François étant frappez d'un esprit d'étourdissement, combattoient sans sçavoir où ils donnoient de la tête.

La bataille dura depuis quatre heures du soir jusqu'à deux heures avant dans la nuict. De grandes bandes de corbeaux qu'on vit peu avant la mêlée voler sur l'armée des François, furent prises pour un presage de leur défaite.

De leur côté il demeura sur la place trente mille hommes de pied, douze cents Chevaliers, & quatre-vingt bannieres. Jean Roy de Boheme, Raoul Duc de Lorraine, Charles Comte d'Alençon frere du Roy, Loüis Comte de Flandres &

douze

1346. douze ou quinze Comtes des plus illustres, entr'autres ceux de Harcour, de Sancerre & de Salmes y perdirent la vie. Le Roy Jean tout aveugle qu'il étoit, y combattit fort vaillamment, ayant fait attacher son cheval par le frein à ceux de deux de ses plus braves Chevaliers, qui le menerent dans la mêlée. Son fils Charles Roy des Romains y fut blessé de trois coups; mais il n'est point vray que les Rois de Majorque, d'Ecosse & de Navarre se trouverent à cette journée; les deux premiers étoient en leur païs assez occupez à leurs affaires, & l'autre âgé seulement de treize à quatorze ans, sous la tutelle de sa mere.

Le Roy cette fois *mal fortuné*, se retira du combat à la faveur de la nuit, & sauva sa personne au Château de Broye, de-là à Amiens, & puis à Paris, pour y refaire une armée, & chercher de l'argent.

Le lendemain de la bataille il se fit encore un carnage deux fois plus grand que le jour precedent; les milices des Communes de la France, au nombre de plus de quatre-vingt mille hommes, ne sçachant pas ce qui s'étoit passé, marchoient en confusion pour se rendre au camp comme à une victoire certaine; Six cens lances & deux mille Archers Anglois, rencontrerent ces malheureux dans la plaine, & pour ainsi dire, les fauchant sans resistance, en mirent plus de soixante mille par terre.

L'Anglois ayant ravagé à son aise tout le Boulenois, alla mettre le siege devant Calais vers le huitiéme de Septembre, & s'y attacha avec d'autant plus de securité, qu'il apprit que David Roi d'Ecosse auquel Philippe avoit envoyé du secours pour faire diversion, avoit été vaincu & fait prisonnier par la Reine sa femme, comme il attaquoit

taquoit les frontieres d'Angleterre. Il n'osa pour- 1346.
tant pas attaquer cette place de vive force, sça- & 47.
chant qu'il y avoit une grosse garnison & de braves Chefs.

Avant la bataille de Crecy, l'Empereur Louïs avoit été excommunié par le Pape, & dégradé par cinq des Electeurs, qui mirent en sa place Charles fils de Jean Roy de Boheme. Ce Prince aprés la mort de Louïs qui arriva au mois d'Octobre de l'année suivante, fit confirmer son élection, & racheta le droit de deux ou trois autres qui lui disputoient l'Empire, parcequ'ils avoient été nommez par une partie des Electeurs.

Depuis que le Duc de Normandie eut levé le siege d'Aiguillon, le Comte d'Erby demeuré maître de la campagne, reconquit toute la Guyenne qui est delà la Dordogne, & ayant passé ses rivieres ravagea & brûla la Saintonge & le Poitou, prit saint Jean d'Angely & le garda, saccagea la grande ville de Poitiers, & l'abandonna aprés s'y être rafraîchi douze jours durant.

Les Flamands ayant perdu leur Comte à la bataille de Crecy, députerent vers le Roy pour luy redemander son fils qui étoit leur Prince naturel. Lors qu'il fut en leur pouvoir, ils le fiancerent à la fille du Roy Edoüard : mais cette alliance étant contraire à son inclination, il se sauva d'entre leurs mains & revint à la Cour de France.

Aprés qu'il y eut demeuré un an, il fit sa paix particuliere avec les Anglois, du consentement de Philippe son Souverain. Il fut dit, qu'il souffriroit aux Flamands de donner secours à Edoüard : mais que pour luy il ne se mêleroit point des affaires de l'un ny de l'autre des deux Princes.

Les

1347. Les Flamands étant entierement à la dévotion d'Edoüard, faisoient de grandes courses dans l'Artois, & d'autre côté le party de Jean de Montfort gagnoit le dessus en Bretagne par le secours d'Angleterre. Car Charles de Blois étant allé assieger la Roche de Rion, Montfort luy donna bataille le vingtiéme de Juin, le vainquit & le fit prisonnier avec ses deux fils Jean & Guy, & la plûpart des Seigneurs qui le suivoient. Sa femme ne laissa pourtant pas déchoir son party, son ambition & le sang Royal d'où elle étoit issuë, luy donnoient assez de courage pour le soûtenir. Elle en ramassa les débris, & le gouverna si bien qu'il se remit encore une fois.

EMPP. JEAN CANTACUZENE usurpateur sur Jean Paleologue mineur, R. 8. ans, & encore CHARLES IV. DE LUXEMBOURG.

Ceux qui commandoient dans Calais en avoient mis dehors toutes les bouches inutiles pour durer plus long-temps, & donner loisir au Roy Philippe d'assembler des forces & de le secourir. En effet, il s'avança jusqu'à vûë avec soixante mille combattants, & envoya défier l'Anglois : mais ce fut en vain, l'Anglois avoit renfermé son camp de si bons retranchemens, qu'on ne pût trouver moyen de l'attaquer. Les assiegez pressez de la derniere famine furent forcez de se rendre le dernier jour d'Août, ayant soûtenu le siege un an & trois semaines.

La renommée n'oubliera jamais le nom d'Eustache de saint Pierre, le plus notable Bourgeois de Calais, & sa generosité heroïque pour sauver ses concitoyens. Edoüard mortellement irrité de leur longue resistance, ne vouloit point les recevoir à composition, si on ne luy en livroit six des principaux pour en faire ce qui luy plairoit. Comme leur conseil ne sçavoit que resoudre, & qu'ainsi toute la ville demeuroit exposée à la vengeance d'un cruel vainqueur, Eustache s'offrit

pour

our être un de ces six. A son exemple il s'en trou-
a aussi-tôt d'autres qui remplirent le nombre, & 1347.
'en allerent la corde au col & nuds en chemise por-
er les clefs à Edoüard. Il étoit si déterminé à les
aire mourir, que la Reine sa femme qui étoit
rosse, eut toutes les peines du monde à leur obte-
ir la vie. Il chassa tous les Habitans de la Ville,
nême les Ecclesiastiques, & la repeupla d'An-
lois naturels. Le Roy Philippe pour recompen-
er en quelque façon la genereuse fidelité de ces
ourgeois, les départit par les bonnes villes de
on Royaume, leur assigna quelques fonds pour
ivre, & ordonna que tous les Offices qui vien-
roient à vaquer dans ses terres, leur seroient don-
ez & non point à d'autres, jusqu'à ce qu'ils fussent
ous pourveus.

Le Roy Robert de Sicile n'ayant point d'heritiers issus de son corps, que Jeanne fille de son fils Char-s Duc de Calabre, l'avoit mariée l'an 1333. à André second fils de Carobert Roy de Hongrie, le lus âgé des deux parties n'ayant alors que sept ans. l étoit arrivé plusieurs années aprés qu'André 'étant pas assez au gré de Jeanne, & s'étant fait uronner Roy par le Pape, pretendant que le oyaume luy appartenoit; quelques conjurez le fi-ent lever la nuit d'auprés d'elle, le pendirent & tranglerent à une fenêtre. Charles Prince de Du-as qui étoit aussi du sang des Rois de Sicile, & voit épousé Marie sœur de Jeanne, fut le conseil-er & l'auteur de cette infame action. Jeanne n'en toit pas innocente; elle eut beau pleurer, beau se menter, ses larmes & ses cris l'en justifierent ien moins que son mariage subsequent avec Louïs n cousin germain, ne l'en convainquit; c'étoit un eau Prince & selon ses appetits.

Louïs le Grand Roy de Hongrie étant venu en
Ita-

1347. Italie pour venger la mort de son frere André, & pour recueillir le Royaume, traita Charles de Duras tout de même qu'on avoit traité le Roy André. Il en eût fait autant à la Princesse & à son beau mary s'ils fussent tombez entre ses mains : mais elle se sauva de bonne heure en sa Comté de Provence, & son mary l'y suivit peu de temps aprés. Le Pape étant logé sur ses terres luy rendit de grands honneurs : mais profitant de l'extrême necessité où elle étoit reduite, il tira d'elle la ville & Comté d'Avignon. Il ne les acheta que quatre-vingts mille florins d'or de Florence *, mais pardessus le marché il approuva le mariage de cette Princesse avec le Prince Louïs, qui en recompense ratifia cette vente. C'est aux Jurisconsultes à juger si la minorité de cette Reine, & les Edits qu'elle fit depuis, pour declarer nulles toutes les alienations des terres de Provence, qui avoient été faites tant dés le regne de Robert, que par elle-même tandis qu'elle étoit mineure, ne rendent pas ce Contract nul : mais l'Empereur Charles IV. le confirma, & affranchit entierement cette Comté de la sujettion de l'Empire, dont elle relevoit comme étant un arriere-fief du Royaume d'Arles.

* Quelques-uns disent qu'il ne les paya pas.

Il est bon de sçavoir que lors que les Comtes Alfonse de Toulouse, & Raimond Berenger de Barcelonne, épouserent les deux filles de Gilbert Comte de Provence, & qu'ils partagerent entr'eux sa succession (dont Alfonse eut tout ce qui est depuis la Durance jusqu'à la Lisere avec le titre de Marquisat, & Raimond ce qui est depuis la Durance jusqu'à la Mer avec celuy de Comté) ils diviserent aussi la ville d'Avignon entr'eux, & que les Rois de France, comme successeurs d'Alfonse de Poitiers frere de S. Louïs, qui avoit épousé l'heritiere de Tou-

lou-

louse, en avoient joüy d'une moitié jusqu'à l'an 1348.
1290. que Philippe le Bel la donna à Charles II. Roy de Sicile, en mariant Charles de Valois son frere avec Marguerite fille de ce Roy.

Les Seigneurs de Montmorency, de Charny & autres qui commandoient les troupes Françoises en Artois & Picardie, croyant qu'il n'y avoit point de mal de se resaisir de Calais durant la tréve, nöüerent une intelligence avec Aymery de Pavie, Capitaine Lombard qui étoit dedans. Mais le double traître ne les écoutoit que pour les surprendre; Il en avertit le Roy Edoüard, qui desirant être de la partie passa la mer avec huit cens hommes d'armes, pour ne manquer pas un si beau coup de filet. Tellement que quand ce vint à l'execution, ils se trouverent mal-heureusement pris au piege avec les vingt mille écus du marché, & mille hommes d'élite; Il y en avoit cent qui s'étoient engagez eux-mêmes dans une tour du Château, les autres attendoient dehors pour y entrer. Ils furent tous chargez & taillez en pieces, mais aprés une assez brave défense.

La France étoit miserablement tourmentée en toutes façons. Elle avoit souffert une horrible famine l'an 1338. & depuis ce temps-là les courses des gens de guerre avoient toûjours causé une grande cherté de vivres dans tout le Royaume. Ces années 1348. & 49. une cruelle peste désola toutes ses Provinces, emportant la huitiéme ou neuviéme partie des personnes.

Il n'y en avoit jamais eu de plus furieuse & de plus meurtriere que celle-là: Elle fut universelle dans tout nôtre hemisphere, il n'y eut ny ville, ny bourgade, ny maison qui n'en fussent frappées. Elle commença au Royaume de Cathay l'an 1346. par

1348. *une vapeur de feu horriblement puante, qui sortant de la terre, cousuma & devora plus de deux cens lieuës de pays, jusqu'aux arbres & aux pierres, & infecta l'air en telle sorte qu'on en voyoit tomber des fourmilieres de petits serpenteaux & d'autres insectes venimeux. Du Cathay elle passa en Asie & en Grece, delà en Afrique, puis en Europe, qu'elle saccagea toute, jusqu'à l'extrêmité du Nord. Le venin en étoit si contagieux qu'il tuoit même par la veuë. On remarqua qu'elle duroit cinq mois en sa force dans les pays où elle commençoit de s'allumer. Ceux qu'elle traita le moins cruellement sauverent à peine le tiers de leurs Habitans: mais à plusieurs elle n'en laissa que la quinziéme ou la vingtiéme partie.*

L'année precedente, il avoit paru sur la ville de Paris vers la partie Occidentale, une étoile fort grande & fort lumineuse, qui se montroit avant le Soleil couchant, n'étant guere éloignée de la terre. Elle grossit extrêmement le jour d'aprés, & se divisa en plusieurs rayons qu'elle dardoit sur la ville, comme la menaçant de la peste furieuse qui l'affligea l'année d'aprés, & qui fut suivie d'une tres-cruelle famine, ne se trouvant plus de laboureurs pour cultiver les terres.

L'argent manquoit pour les necessitez de l'Etat, on se mit à pressurer les Financiers; entre autres Pierre des Essarts Tresorier du Roy. Il fut condamné à la somme de cent mille florins d'or, mais on la modera à la moitié; on multiplia les tailles, la Gabelle & les impôts, & on changea plusieurs fois les monnoyes, avec tant de rigueur qu'on cisailloit toutes les vieilles qui étoient de bon aloy; dont le peuple souffroit une horrible perte sans qu'il en revînt que tres-peu d'avantage au Roy. En suite, pour satisfaire aux plaintes du peu-

peuple, on commit pour le maniement des finances, deux Evêques, deux Abbez & quatre Chevaliers, & on chassa du Royaume tous les usuriers Italiens qu'on nommoit Lombards. Le sort principal qu'ils avoient prêté fut acquis & confisqué au Roy, il n'étoit que de quatre cens mille livres, mais les usures qui se trouverent de deux millions, furent remises aux debiteurs. 1349.

La Reine Jeanne fille de Robert Duc de Bourgogne, étant morte l'an 1349. le Roy Philippe, quoy qu'il fût encore en deüil, conceut de l'amour pour Blanche fille de Philippe Roy de Navarre. Il l'avoit fait venir pour la marier à son fils Jean, qui étoit fraîchement veuf de Bonne de Boheme; mais il l'aima mieux pour luy-même, & l'épousa le troisiéme jour d'Août de cette année 1349. Son fils prit à femme Jeanne, fille de Guillaume Comte de Boulogne.

Il y avoit depuis longues années une guerre mortelle entre les Comtes de Savoye & les Dauphins de Viennois. Le Dauphin Humbert foible de corps & de courage, ne pouvant souffrir les continuelles attaques d'Amé VI. dit le Comte Verd, d'ailleurs étant fort chagrin de la perte de son fils unique, avec cela accablé de dettes, & n'ayant nul amour pour ses parents, s'avisa de donner son païs à quelque grande puissance, qui fit autant de peine au Savoyard qu'il luy en avoit fait. Son inclination étoit de s'en accommoder avec le Pape; le peuple eût bien desiré d'être sous la domination du Savoyard; afin de n'avoir plus de guerre de ce côté-là: mais la Noblesse aima mieux être au Roy de France, qui avoit plus d'emplois & plus de charges à donner. Henry de Villars Archevêque de Lyon, & Jean de Chisy Evêque de Grenoble porterent le Dauphin de ce côté-là. Il

1349. Il avoit donc dés l'an 1343. fait une donation au Roy Philippe de sa Seigneurie de Dauphiné & terres y jointes, à la charge que tous les privileges en seroient conservez en leur entier; Qu'elles seroient incorporées pour jamais à la Couronne de France, & que le fils aîné du Roy en joüiroit, & porteroit le titre & les armes de DAUPHIN. Pour raison dequoy le Roy luy donna quarante mille écus d'or & dix mille florins de rente, à prendre sur le païs.

Cette année 1349. il confirma ce Contract, & aprés se retira dans un Convent de Jacobins où il prit l'habit. Le Pape le lia promptement à l'Eglise par les Ordres sacrez, de peur qu'il ne s'allât dédire. Il les receut tous le jour de Noël, le Sousdiaconat à la Messe de minuit, le Diaconat à celle du point du jour, & la Prêtrise à la troisiéme. Le jour même il celebra, & huit jours aprés il fut promû à l'Episcopat, & honoré du titre de Patriarche d'Alexandrie. Il fut aussi élû Superieur du Convent des Jacobins de Paris, où il est enterré. Jean fils aîné du Roy Philippe a été le premier qui a porté le nom de Dauphin.

1350. En 1350. Philippe eut aussi par achat ou par engagement de Jacques d'Arragon Roy de Majorque, les Comtez de Roussillon & de Cerdagne dans les Pirenées, & acquit du même Prince la Baronnie de Montpellier en Languedoc, que la maison d'Arragon tenoit en arriere-fief de la Couronne de France. Elle luy coûta six-vingts mille écus d'or ayant cours.

Au mois de Juin de l'an 1350. les tréves furent prolongées entre les Rois Philippe & Edoüard pour trois ans.

Deux

: mois aprés Philippe tomba malada à 1350.
-le-Roy, peut-être des fatigues de son
ı mariage, souvent mortelles aux vieilles
ui prennent une belle femme. Sentant ap-
son heure, il manda ses enfans, & les
de son Sang, & leur fit de grandes re-
nces ; „ Qu'ils eussent à garder la con-
: entre eux, à faire la paix si on le pou-
, à maintenir l'ordre & la justice, à sou-
· les peuples, & autres belles choses que
'rinces recommandent plus souvent à leurs
:ffeurs en mourant, qu'ils ne les prati-
ıt en leur vivant. Il mourut le vingt-deu-
jour d'Août dans la cinquante-septiéme an-
son âge & dans la vingt-troisiéme de son
On inhuma son corps à saint Denys, &
ur dans l'Eglise des Chartreux de Bour-
:e en Valois. Il fut fort brave de sa per-
plus heureux dans les negociations que
:s combats, tres-dur à l'endroit de son
, soupçonneux, vindicatif, & qui se laif-
'p emporter à l'impetuosité de sa colere.
:e, c'est presque le seul des Rois de la troi-
ace qui n'aït point eu d'inclination pour
res & pour les gents lettrez ; connoissant
re qu'il n'étoit pas assez heureux, pour
les loüanges, & pour exercer les belles
ı.

ıt deux femmes, Jeanne & Blanche : cel-
lle de Robert II. Duc de Bourgogne, &
ı de Philippe d'Evreux Roy de Navarre.
premiere il laissa deux fils, Jean & Phi-
& une fille nommée Marie. Jean regna
ſon pere. Philippe eut en appanage la
d'Orleans, avec les Comtez de Valois,
ıumont le Roger, & autres terres. Il épou-

1350. sa Jeanne fille posthume du Roi Charles le Bel, & de Jeanne d'Evreux, mais il n'en eut point de posterité, & mourut le premier de Septembre de l'an 1383. âgé de quarante-sept ans; Marie épousa Jean Duc de Limbourg fils de Jean III. Duc de Brabant. De sa seconde Philippe n'eut qu'une fille posthume; Elle se nommoit Jeanne, laquelle mourut à Beziers l'an 1373. comme on la menoit à Barcelonne pour épouser Jean Duc de Gironne, fils aîné de Pierre IV. Roi d'Arragon. La Reine sa mere survêcut son mary de prés de cinquante ans, qu'elle passa en perpetuelle viduité. Ainsi sous le regne de Jean il y avoit deux Reines doüairieres en France, celle-là, & Jeanne d'Evreux, veuve de Charles le Bel, laquelle mourut au mois de May de l'an 1370.

JEANNE

I. FEMME DE

PHILIPPE DE VALOIS.

Son extraction. CETTE Reine étoit fille de Robert II. Duc de Bourgogne, & d'Agnés de France fille de saint Loüis, par consequent sœur de cette Marguerite, que Louïs Hutin fit étrangler pour son adultere : mais tout à fait dissemblable en mœurs à cette malheureuse Princesse. Jeanne avoit premierement été promise à Philippe Prince de Tarante, fils de Charles II. Roy de Sicile, lequel étant devenu amoureux de Catherine de Valois sœur de nôtre Philippe, eut cette Princesse en échan-

échange de Jeanne. Le Contract de ce mariage fut passé en la ville de Sens, l'an mil trois cens treize. On voit par quelques contracts l'estime qu'il en faisoit, lors qu'il fut parvenu à la Royauté, veu qu'elle signoit presque dans tous, & que dans plusieurs on lit ces termes, *De l'avis & volonté de la Reine nôtre chere épouse*: & nous lisons que sa seule intercession, plus puissante que n'avoient été les prieres ny les menaces du Pape, tira de prison quelques Cardinaux & Prelats que le Roy y avoit fait mettre. Quoyque cette Princesse eût été couronnée avec Philippe à Rheims l'an 1328. elle n'en devint pas plus glorieuse ny plus fiere, & la bonne fortune de son mari ne lui éleva point trop l'esprit. Nôtre Reine ne se servit de cette dignité que pour faire éclater davantage ses vertus. Parmi lesquelles paroissoit premierement un esprit de retraite joint à une rare pudeur: car elle ne sortoit que rarement de sa chambre, & lors seulement que les œuvres de pieté ou de charité l'appelloient aux Eglises ou aux Hôpitaux: Nous admirons ensuite sa bonté & sa facilité à pardonner les injures: ainsi nonobstant quelques piques qu'elle avoit euës contre Robert d'Artois, lequel durant sa faveur la traittoit avec mépris, elle employa neanmoins tout son credit pour adoucir la colere du Roy, & elle fit surseoir plusieurs fois la prononciation de l'Arrêt qui fut donné contre lui. Il auroit été à souhaiter pour le bien de ce Royaume que Jeanne eût pû le faire revoquer: Si Robert d'Artois n'avoit jamais passé en Angleterre, jamais Edoüard n'auroit passé en France; ainsi les François n'auroient pas souffert tant de malheurs & tant de disgraces qu'ils endurerent.

Son mariage. 1313.

Ses vertus & ses actions.

Durant que Philippe le poursuivoit en Picardie, nôtre Reine étoit dans l'Eglise de saint Denys, où jour & nuit elle imploroit la Bonté Divine, & faisoit faire des prieres continuelles, que le Ciel eut exaucées si les pechez des François ne s'y fussent point opposez. Une furieuse peste s'étant répanduë par la France, cette pieuse Princesse apporta tous les soins possibles pour soulager les pauvres, en faisant préparer des maisons fournies de commoditez & de vivres pour y recevoir des malades, exhortant les Prêtres & les Religieux de les secourir, & donnant de grandes reçompenses à ceux qui les vouloïent assister. Le Ciel aprés avoir preparé à nôtre Princesse une recompense immortelle pour ses travaux, permit qu'elle fut frappée de contagion. Elle en mourut en son Hôtel de Nesle l'an 1348. âgée environ de cinquante-cinq ans. Son corps est à saint Denys, son cœur à Cîteaux. Elle eut cinq fils, Jean qui regna, 2. un second sans nom, 3. Louis, 4. & Jean, moururent jeunes. 5. Philippe Duc d'Orleans genereux Prince, qui épousa Blanche, fille posthume de Charles le Bel, & mourut sans enfans l'an 1391. Comme Jeanne étoit en couche de celui-ci au Bois de Vincennes, il s'éleva une si effroyable tempête, qu'elle arracha le plus gros chêne du Bois, tua cinq ou six personnes, & abatit le pignon de sa chambre. Avec ces cinq fils elle eut une fille, Marie qui mourut l'an 1333. fiancée à Jean de Brabant Duc de Limbourg fils de Jean III.

Sa mort & sa sepulture.

1348. Ses enfans.

BLAN-

BLANCHE,

II. FEMME DE

PHILIPPE VI.

L'On doit regarder l'amour dont le cœur de ceux qui sont avancez dans l'âge est atteint comme un feu qui est si violent, qu'il le consume aussi-tôt qu'il l'approche, le second mariage de Philippe avec Blanche en est un rare exemple. Cette Princesse étoit fille de Philippe Roy de Navarre & de Jeanne fille de Hutin, la nature l'avoit favorisée de tant d'avantages, & elle étoit ornée de tant de vertus & de si excellentez qualitez, que les Espagnols l'avoient nommée *la belle Sagesse*. Cette Princesse avoit été accordée avec Pierre fils d'Alfonse XI. Roy de Castille : nôtre Philippe qui l'avoit obtenue pour son aîné Duc de Normandie, ne l'eût pas plûtôt veuë qu'il changea de dessein, & il l'aima mieux pour sa femme que pour sa bru. Ainsi les apprêts des nôces qui se faisoient pour le fils, servirent au pere, & contre l'ordre des saisons, l'Hyver & l'Eté se joignirent ensemble; une jeune Princesse de dix-huit ans, la plus belle & la plus accomplie personne du monde, avec un Prince avancé en âge; & pour surcroît accablé d'ennuis & de la fatigue de la guerre, un mariage si mal assorty ne pouvoit pas durer long-temps, car les combats de l'amour sont aussi mortels aux vieilles gens, que ceux de la guerre le sont aux jeunes temeraires; Le Roy ne jouït

Extraction de Blanche.

Fiancée à Pierre d'Arragon.

Philippe la demande pour son fils & la prend pour lui. 1349.

Elle demeure veuve au bout d'un an, l'an 1350.

que quelques mois des douceurs de son alliance, & laissa son Epouse enceinte d'une fille, qui eut nom Jeanne.

Garde sa viduité.

Aprés qu'il fut mort, cette Reine embrassa une maniere de vie sainte, mais difficile, puis qu'elle avoit formé la resolution de vivre dans une chaste viduité. Et pour conserver un si riche tresor attaqué par tant d'ennemis, elle le munit de toutes les autres vertus, comme d'une charité signalée envers les pauvres, d'une veritable pieté, d'une grande douceur, d'une rare modestie, & elle usoit même de quelque abstinence; C'est pourquoi elle répondit aux Ambassadeurs de Pierre Roy de Castille qui la demandoient pour leur Maître, *Que les Reines de France n'épousoient point de second mari.* On voyoit rarement cette Princesse à la Cour, quoy qu'elle y eût assez de credit du temps du Roy Jean. Ses prieres jointes à celles de Jeanne veuve de Charles le Bel sa tante & sa meilleure amie, intercederent auprés de ce Prince pour le Roy Charles son frere, qui avoit assassiné le Connêtable Alfonse. Je lis encore que ces deux Princesses travaillerent six ou sept fois à moyenner sa paix avec le Roy Jean & Charles V. & que l'an 1358. elles obtinrent du Daufin une abolition pour les Parisiens. Hors ces occasions de pacifier des differends & de soulager les mal-heureux, Blanche ne se trouvoit point dans les assemblées, & elle passoit doucement ses jours dans les compagnies Religieuses, ou dans quelqu'un de ses Châteaux éloignez. Celui de Neaufle étoit son ordinaire séjour : elle y mourut âgée de soixante & six ans, l'an 1398. bien avant sous le regne de Charles VI. Son corps est inhumé à Saint Denys dans la Chapelle Saint Hippolyte. Elle institua heritier son ne-

Ses vertus & ses principales actions.

Sa mort, l'an 1398. & sa sepulture.

neveu Pierre de Navarre Comte de Mortaing. Sa fille Jeanne fut fiancée à l'âge de dix-huit ans à Jean Duc de Gironne fils aîné de Pierre IV. Roi d'Arragon : mais elle mourut à Beziers comme on la conduisoit en Espagne.

JEAN I.

PAR QUELQUES-UNS DIT LE BON ROI.

ROY L.

Agé de quarante-deux ans.

APRE'S que Jean eut assisté aux funerailles du Roi son pere, il alla recevoir l'onction sacrée à Rheims avec sa seconde femme Jeanne de Boulogne, le vingt-sixiéme de Septembre. Delà il vint faire son entrée à Paris le dixseptiéme d'Octobre, tint son lit de Justice en Parlement, donna l'Ordre de Chevalerie à ses deux fils aînez, à quelques autres Princes & Seigneurs, & fit montre de travailler à la Police & à la reformation de son Etat. 1350.

Ce Prince ayant un âge meur, l'experience des affaires, une valeur éprouvée dans les occasions, l'exemple des fautes de son pere devant les yeux, & quatre fils bien-tôt capables de tirer l'épée, promettoit une heureuse conduite & un gouvernement florissant. Mais ayant les mêmes défauts que son pere, trop d'impetuosité & de précipitation pour la vengeance, peu de prudence, & aussi peu de consideration pour les miseres de son pauvre peuple, il tomba dans de plus grands

JEAN I.
ROY L.

PAPES.
encore CLEMENT VI. 2. ans 3. mois pendant ce regne. INNOCENT VI. élû en Decembre 1352. S. 9. ans & prés de 9. mois. URBAIN V. élû le 8. d'Oct. 1362. S. 8. ans & plus de 2. mois, dont 1. an & 6. mois pendant ce regne.



Le sort me fit captif sans vaincre mon courage ;
Aussi les Ennemis m'honorerent en Roy,
Et firent plus d'état du gage de ma foy,
Que de trois de mes fils qu'ils avoient en ôtage.

mal-heurs, & qui ne le quitterent point jusqu'à la mort. 1350

Le sang dont il soüilla l'entrée de son regne, en fut un presage, & peut-être une cause, bien plûtôt que la prodigieuse comete qui parut cette année. Raoul Comte d'Eu & de Guines Connêtable de France, prisonnier de guerre chez les Anglois dés la bataille de Caen, avoit fait plusieurs voyages en France pour moyenner sa délivrance & celle de ses compagnons. On persuada au Roi, fût vrai ou faux, que sous ce pretexte il faisoit des menées en faveur de l'Anglois; Il fut donc arrêté par le Prevôt de Paris le seiziéme de Novembre, & le dix-neuviéme décapité nuictamment & sans forme de procez, en presence des Comtes d'Armagnac, & de Montfort, de Gaucher de Châtillon Duc d'Acheres, & de quelques autres Seigneurs de marque, devant lesquels on publia qu'il avoit confessé son crime.

Sa dépoüille fut ainsi partagée. On donna sa Charge de Connêtable à Charles d'Espagne de la Cerde favori du Roi, & Issu par femmes du sang de saint Louis, & par mâles d'Alfonse Roi de Castille; la Comté d'Eu à Jean d'Artois fils de ce Robert dont nous avons tant parlé, & celle de Guines à Jeanne fille unique du deffunct, qui en premieres nôces épousa Gautier Duc d'Athenes, & en secondes, Louis Comte d'Estampes de la branche d'Evreux, duquel vint celle des Comtes d'Eu Princes du sang. Outre la Charge de Connêtable, le Roi, en faisant le mariage de Charles d'Espagne, avec une fille de Charles Comte de Blois & pretendu Duc de Bretagne, lui donna l'usufruit de la Comté d'Angoulême, que ce Roi avoit ôtée aux en-

1351. ſans de Philippe Comte d'Evreux & d'Angoulmois. Ce qui fut la ſemence de bien des mal-heurs.

Pour ne ceder point en magnificence à l'Anglois Prince ſomptueux & liberal, qui avoit inſtitué l'Ordre de la Jartiere; le Roy Jean inſtitua, ou plûtôt renouvella l'Ordre de l'Etoile, par une celebre aſſemblée qu'il tint en ſon Palais de ſaint Ouïn prés Paris, & ordonna qu'au lieu que les Chevaliers portoient l'Etoile ſur leurs timbres ou à leur col, ils la feroient mettre en broderie ſur leurs habits. Le Chapitre s'en tenoit le jour des Rois. Charles cinquiéme ſon fils voyant cet Ordre avili par la multitude, l'abandonna au Chevalier du Guet & à ſes Archers.

EMPP. JEAN PALEOLOGUE, JEAN CANTACUZENE, & CHARLES IV.

Quoi que les tréves ne fuſſent pas finies, il ſe faiſoit toûjours quelque entrepriſe de part & d'autre. Les Anglois s'emparerent de Guiſnes, ayant par argent corrompu le Gouverneur, il ſe nommoit Guillaume de Beaucorroi. Edoüard s'en excuſa par un plaiſant mot; Que *les tréves étoient marchandes;* & qu'il n'avoit fait que ſuivre l'exemple du Roi Philippe qui avoit voulu acheter Calais. Mais le traître qui avoit vendu Guiſnes, ayant été pris, on lui fit ſon procés, & il fut tiré à quatre chevaux.

Preſque au même temps Gui de Neſle Marêchal de France fut défait & pris avec Arnoul d'Endreghen & pluſieurs gens de marque dans une rencontre en Guyenne.

1350. & 51. En Bretagne les deux partis de Blois & de Montfort, quoi qu'ils n'euſſent à leur tête que deux femmes, ſe battoient toûjours à outrance. En ce temps-là les deffis & combats entre les Chevaliers & les Chefs des partis contraires étoient fort communs; mais plûtôt de

certain nombre que de seul à seul. Aussi les nommoient-ils des batailles. La plus memorable en ces années-là, fut celle de trente Bretons contre autant d'Anglois. Richard Bembro étoit le Chef de ceux-ci, & le Seigneur de Beaumanoir l'étoit des autres. L'avantage demeura aux Bretons, & le plus grand honneur à leur Chef.* 1352.

L'année suivante 1351. Charles de Blois qui depuis quatre ans étoit prisonnier en Angleterre, fut délivré à rançon en donnant ses deux fils en ôtage pour l'asseurance du payement ; & jusqu'à ce qu'il l'eût fourni, il s'abstint de porter les armes.

* Du Guesclin se battit une autre fois en champ clos, & de corps à corps avec Bembro, & le tua.

Les Seigneurs qui avoient été faits prisonniers dans l'entreprise de Calais, ayant été delivrez, faisoient la guerre à Edoüard, le Maréchal de Beaujeu couroit aux environs de saint Omer. Un jour il y eut un sanglant combat, où Beaujeu fut tué sur la place ; mais la victoire demeura aux François avec grand nombre de prisonniers ; entre lesquels s'étant trouvé ce Lombard qui les avoit attrapez dans Calais, ils le firent écarteler tout vif.

Le Comte de Flandres avoit refusé d'assister au Sacre de Jean, parce que ce Roi refusoit de luy restituer ses trois villes : neantmoins il se resolut de venir l'année suivante à Paris avec ses principaux Bourgeois de Bruges, où il rendit hommage de ses Comtez de Flandres, de Retelois, de Nivernois, & renouvella le traité de confederation.

Le sixiéme de Decembre arriva la mort du Pape Clement VI. Le Cardinal Etienne d'Albert Limosin de naissance & Evêque de Clermont, lui succeda le dix-huitiéme du même mois, & se fit appeller Innocent VI.

1352. Le retour du Roi Charles de Navarre dans le Royaume y apporta une longue suite de guerres & de calamitez. Il avoit toutes les bonnes qualitez qu'une méchante ame rend pernicieuses, l'esprit, l'éloquence, l'addresse, la hardiesse, & la liberalité.

1353. Quoi qu'il eût épousé cette année 1353. Jeanne l'une des filles du Roi; il ne laissa pas de poursuivre ses pretentions sur les Comtez de Brie & de Champagne, & sur celle d'Angoulême. Charles d'Espagne, à qui le Roi avoit donné cette derniere & qui craignoit d'être obligé de déguerpir; le dissuadoit de luy faire aucune raison. Le Navarrois fort malcontent se retira dans sa Comté d'Evreux; & sçachant que le Connêtable étoit dans son Château de l'Aigle, il entreprit un coup aussi execrable que hardi. Il prit avec lui une centaine de Cavaliers, fit escalader le Château (c'étoit le sixiéme de Janvier) & poignarder le Connêtable dans son lit. Cela fait, il eut l'insolence d'avoüer le coup, de s'en justifier par lettres au Conseil du Roi, & aux bonnes villes du Royaume, d'assembler des troupes; de fortifier des places, & de solliciter tous les Princes voisins à une ligue contre la France.

Le Roi dissimule, & le flate pour l'attirer à Paris: mais il ne veut point y venir qu'aprés qu'on lui a accordé des conditions tres-avantageuses, des terres pour la valeur de la Brie & de la Champagne, l'indépendance de sa Comté d'Evreux de tout autre que du Roi, un échiquier ou tribunal souverain pour cette terre, l'absolution pure & simple pour ceux qui avoient tué le Connêtable, & avec cela une tres-bonne somme d'argent, & le second fils du Roi en ôtage.

Avec ces seuretez il comparut au Parlement à Paris.

Paris le troisiéme de Mars. Le Roy séoit en son lit de Justice, accompagné des Pairs, du Legat & de quelques Prelats. Le criminel ayant demandé pardon par un discours étudié, mêlé de plaintes & d'excuses, le Connêtable Pierre de Bourbon eut ordre de l'arrêter, seulement pour la forme, & de le mener dans la chambre voisine tandis qu'on déliberoit; puis aussi-tôt on le relâcha à la priere des Reines veuves de Charles le Bel & de Philippe de Valois. Le Legat luy fit une grave remontrance, & ensuite le Roy le declara absous. 1355.

Peu de jours aprés il se retira en Normandie: mais il en sortit incontinent sans le congé du Roy, & fit un voyage en Avignon. Il alloit furetant çà & là, en attendant que l'Anglois se mît en campagne: de sorte que le Roy rentra dans la Normandie & fit saisir ses terres. Mais comme ce Prince revenu de Navarre par mer, eut amené des troupes qui saccageoient tout, & que l'on craignoit une descente de l'Anglois, on trouva plus à propos d'user d'adresse avec luy; Charles fils aîné du Roy sçût si bien le ramadoüer qu'il l'appaisa, au moins en apparence, & l'amena à Paris.

EMPP. JEAN PALEOLOGUE ayant déposé Cantacuzene, & encore CHARLES IV.

L'année 1355. *l'Empereur Charles IV. alla se faire couronner à Rome, ou plûtôt se couvrir de honte, ayant fait cette infame paction avec le Pape, qu'il ne séjourneroit pas seulement un jour entier dans la ville; ce qui le mit luy & l'Empire dans le dernier mépris. L'année suivante l'onziéme de Janvier il fit cette celebre Constitution que l'on appelle* la Bulle d'or, *dont les politiques jugent bien diversement.*

Un soir du Mardy gras les Anglois surprirent par escalade le Château de Nantes, & la nuit même

1356. Un coup si violent eut des suites tres-sanglantes. Philippe frere du Navarrois, & Gefroy frere du Comte de Harcour qui avoient bon nombre de places en Normandie, y appellerent les Anglois pour venger l'outrage fait à leurs freres. Le Comte d'Erby & le Duc de Lancastre avec quatre mille hommes commencerent la guerre en ce païs-là.

Le Roy y alla en personne, leur donna la chasse jusqu'à l'Aigle, & les ayant écartez dans les bois, mit le siege devant Breteüil, petite bicoque qui se défendit sept semaines.

Dans ces mal-heureux temps les plus petites villes se fortifioient jusqu'à arrêter de grandes armées. Les villages même se fermoient de murailles contre les courses des pillards; Et cette multitude infinie de Châteaux ne servoit qu'à faire durer la guerre, & à devorer les peuples par les brigands qui se nichoient dans ces trous.

Il sembloit que la Noblesse & la gendarmerie triomphassent des miseres des pauvres gens. Le luxe, qui le croiroit? nâquit de la desolation. Les Gentilshommes, qui jusqu'à Philippe de Valois avoient toûjours été fort modestes en habits, commencerent à se parer de pierreries, de perles, de decoupures, de papillotes, & autres babioles comme des femmes, à porter sur le bonnet des bouquets de plumes, marque de leur legereté, à s'adonner passionnément au jeu, à celuy des dez toute la nuit, à celuy de la paulme tout le jour, à rançonner leurs sujets & à ravir insolemment tout le bien du paysan, que par derision ils nommoient Jacques Bon-homme.

Comme le Roy étoit à Chartres où il assembloit toutes ses forces, pour descendre en Normandie, il apprit que le Prince de Galles avec dou-

ze mille hommes, dont il n'y avoit que trois 1356.
mille Anglois naturels, avoit pillé le Quercy, l'Auvergne, le Limosin & le Berry; & qu'il marchoit pour en faire autant dans l'Anjou, la Touraine & le Poitou. Il trouva à propos de luy couper chemin sur la retraite, & fit marcher son armée le long de la Loire. Le Prince en étant averty, laissa le chemin de Tours & se retira par le Poitou: mais il ne pût user de tant de diligence, que l'armée du Roy ne l'atteignit à deux lieuës prés de Poitiers. Le Prince le voyant si prés de luy se retrancha entre des vignes & des hayes fort épaisses, proche du lieu qu'on appelle Maupertuis.

Le Cardinal de Perigord Legat du Pape, passa souvent d'une armée à l'autre pour empêcher qu'on n'en vînt aux mains. Edoüard offroit de payer tout le dommage qu'il avoit fait dans ses courses depuis Bourdeaux, de délivrer tous les prisonniers, & de ne porter les armes ny luy ny ses sujets de sept ans contre la France. Mais le Roy Jean croyant la victoire certaine, rejetta toutes ces soûmissions; Et aveuglé de colere, au lieu de l'envelopper & de l'affamer, ce qui étoit un coup seur dans trois jours, s'en alla tête baissée avec un courage plûtôt de lion que de Capitaine, l'attaquer dans son fort. Ce fut le dix-neuviéme jour de Septembre. Même par le plus mauvais conseil du monde il fit mettre pied à terre à toute sa Gendarmerie, hormis à trois cens chevaux d'élite qui devoient donner les premiers, & à la Cavalerie Allemande, qui avoit ordre de les soûtenir. L'embarras des hayes épaisses, des vignes, & des chemins creux empêchoit que ces trois cens Cavaliers ne pûssent aborder, les flêches barbuës des Anglois, desesperoient

1356. roient leurs chevaux, & les renversoient sur les Allemands; Ceux-cy tomberent sur l'avant-garde; Et elle fût achevée d'enfoncer par un gros des ennemis, qui alors sortit de son fort & la vint charger.

Tous les quatre fils du Roy étoient à la bataille: leurs Gouverneurs en retirerent trop promptement les trois aînez avec huit cens lances, & ainsi donnerent excuse aux poltrons de les suivre. Il n'y eut que Philippe le plus jeune des quatre, qui s'opiniâtra de courir la fortune de son pere, & combattit à son côté. La vaillance du Roy seul soûtint le choc assez long temps; & si le quart des siens l'eût secondé il eût sans doute remporté la victoire. A la fin accablé de tous côtez, il se rendit entre les mains de Jean de Morebeque Gentilhomme Artesien, qu'il avoit banny du Royaume pour quelque crime; Philippe son fils demeura prisonnier avec luy. Il ne fut tué en cette funeste journée que six mille François: mais dans ce nombre il y avoit huit cens Gentilshommes, dont la plûpart sont enterrez aux Jacobins & aux Cordeliers de Poitiers; Et on trouva parmi les morts le Duc de Bourbon & le Comte de Ponthieu son frere, le Duc d'Athenes Connêtable, les Marêchaux de Nesle & d'Endreghen, & plus de cinquante autres Seigneurs qualifiez.

Le jeune vainqueur aussi courtois que vaillant, traita le Roy comme son Seigneur. Le soir même il le servit à table, & tâcha d'adoucir ses ennuis par des paroles civiles & obligeantes. Le lendemain craignant que quelque accident ne luy ôtât une si belle prise, & d'ailleurs voyant ses troupes si chargées de butin qu'elles étoient incapables de rendre combat, il prit la route de Bour-

Bourdeaux & y emmena le Roy & ſon fils avec un prodigieux nombre de priſonniers. Entre leſquels étoient Philippe Duc de Touraine le plus jeune des quatre fils du Roi, les Comtes de Naſſau & de Sarbruc, celuy de Tancarville, avec ſon fils, & Jean d'Artois Comte d'Eu. 1356.

CHARLES DAUPHIN,

LIEUTENANT, PUIS REGENT,

Agé de quelque vingt-un an.

COMME il n'y avoit plus d'autorité dans le Royaume, & que le Roi avant ſon départ n'avoit établi aucun ordre, tout ſe trouva en une horrible confuſion. Le Dauphin ne prit d'abord que la qualité de *Lieutenant*; Il crût que c'étoit aux Etats Generaux de pourvoir au gouvernement du Royaume, & à la délivrance du Roy; C'eſt pourquoy les ayant convoquez à Paris pour le quinziéme d'Octobre, il leur propoſa ces deux chefs.

Mais il arriva alors, ce qui arrive toûjours dans les deſordres quand les peuples ont été maltraitez durant la proſperité; ils croyent que c'eſt le temps de rabaiſſer la domination quand elle a reçû quelque échec. Au lieu d'aſſiſtances, le Dauphin ne trouva que des plaintes & de l'aigreur: ils choiſirent cinquante perſonnes pour entendre ſes propoſitions, & ne voulurent rien deliberer en preſence de ſes Commiſſaires. Ils demandoient qu'il eût à deſtituer le Chancelier, c'étoit Pierre de la Forêt, Archevêque de Roüen, Simon de Bucy premier Preſident, & ſix ou ſept autres Officiers qui avoient

1356. voient mal adminiſtré les finances ; Qu'il délivrât le Roy de Navarre, & qu'il ſe gouvernât par un Conſeil qu'ils luy choiſiroient, moyennant quoy ils lui entretiendroient trente mille hommes, mais payez par leurs mains ; & c'eſt ce qu'il ne vouloit pas ſouffrir.

Cependant ils établirent un Conſeil pour l'adminiſtration du Royaume, dont Robert le Coq Evêque de Laon étoit le chef, & commirent des gens à leur devotion pour manier les finances. Le Dauphin n'ayant pû les fléchir, ni biaiſer leurs reſolutions, uſa d'adreſſe pour rompre l'Aſſemblée, & ſous divers pretextes obligea les Deputez des villes de ſe retirer. Aprés, il en envoya d'autres par tous les Bailliages & Senêchauſſées, pour leur demander quelque ſubvention, eſperant que chacun en particulier n'ôſeroit luy dénier ce que tous enſemble luy refuſoient hardiment.

Durant la confuſion, chacun s'imaginoit avoir le temps propre pour recouvrer ſes droits & ſes privileges. La Nobleſſe commençoit de s'allier avec les villes, & s'ils ſe fuſſent une fois accommodez & qu'ils euſſent cimenté cette liaiſon, la Royauté en eût été fort affoiblie : le Dauphin trouva moyen de détourner la Nobleſſe de cette union & de l'attirer à ſoy par l'eſpoir des recompenſes. Les villes d'autre côté entrerent en défiance contre les Gentils-hommes, ſi bien que pour ſe preſerver d'être pillées par la Gendarmerie à qui on donnoit toute licence, elles commencerent à ſe fortifier. Particulierement celle de Paris, qui dreſſa des chaînes par ſes ruës, repara ſes foſſez & ſes murailles, & commença d'enfermer tout le quartier de la ruë ſaint Antoine, & de ſaint Paul, qui auparavant n'étoit que faux-Bourg. Etienne Marcel Prevôt des Marchands, & Ronſac Echevin avoient tout

pou-

pouvoir sur le peuple, & le gouvernoient à leur 1356.
fantaisie, parce qu'ils témoignoient un grand zele pour ses interêts.

Le malheureux Gefroy de Harcour avoit vendu ses terres de Normandie à l'Anglois pour n'en joüir neanmoins qu'aprés sa mort, desheritant Loüis son neveu, parce qu'il n'avoit pas voulu prendre les armes contre sa patrie. Il avoit quelques troupes à saint Sauveur le Vicomte, d'où elles faisoient des courses jusqu'aux faux-bourgs de Caën & même jusqu'à Evreux. Les Etats assemblez à Paris y avoient envoyé quatre Capitaines pour lui tenir tête; contre lesquels s'étant mis en campagne prés de la ville de Coutances, il fut défait & tué. Si on l'eût pris en vie, on lui eût fait porter sa tête sur un échaffaut, il aima mieux mourir les armes à la main.

Le Duc de Lancastre & Philippe de Navarre, qui faisoient la guerre en Normandie avec Philippe d'Evreux, n'ayant sçû passer la Loire pour aller secourir le Prince de Galles, dans le danger où il étoit avant la bataille de Poitiers, s'étoient rabatus en Bretagne. Le Duc y mit le siege devant Rennes le troisiéme de Decembre de cette année 1356. mais la place fut si bien défenduë, qu'il n'y pût rien gagner en dix mois de tems.

A l'exemple du Souverain qui avoit plus songé à l'agrandissement de sa puissance qu'au bien public, tout le monde ne se soucioit que de son interêt particulier, & renversoit tout pour y parvenir. Les Deputez que le Dauphin avoit envoyez par les Provinces, n'en rapporterent que des griefs; le seul païs du Languedoc pour avoir été moins foulé que les autres, témoigna un deüil public de la captivité du Roi, & offrit de soudoyer cinq mille chevaux pour son service: les autres refuse-

1356. fuſerent tout, à moins qu'on ne le fit ordonner par les Etats.

Le Dauphin ne ſçachant d'où recouvrer de l'argent, avoit commandé de fabriquer quelques nouvelles monnoyes : mais tandis qu'il étoit à Mets en conference avec l'Empereur Charles IV. ſon couſin, qui prenoit grande part aux interêts de la maiſon de France, Etienne Marcel s'en alla en grande compagnie trouver le Duc d'Anjou qu'il avoit laiſſé pour Lieutenant à Paris, & le contraignit d'en ſurſeoir le cours. Et comme le Dauphin étant de retour ſe voulut roidir à faire valoir cette monnoye, le même Marcel fit prendre les armes à tous les Bourgeois & fermer les boutiques, de ſorte qu'il le força de ſe deſiſter de cette entrepriſe.

Ayant beſoin de quelque autorité publique pour ſe faire declarer Regent, il avoit convoqué les Etats au cinquiéme de Février à Paris, & ils furent tenus aux Cordeliers. Mais il n'en put joüir non plus que la premiere fois. Ils forcerent le Chancelier la Forêt, depuis peu fait Cardinal, de quitter les Sceaux, chaſſerent tous les principaux Officiers des finances, firent ſaiſir & annoter tous leurs biens, &, ſur les chaudes remontrances de Robert le Coq Evêque de Laon, deſappointerent tous les grands Officiers du Royaume ; même ceux du Parlement, hormis ſeize. Le Dauphin ne trouvant donc pas ſon compte avec eux, remit l'Aſſemblée à quinze jours aprés Pâques.

Soit que l'incommodité de la ſaiſon, ſoit que l'avidité des Gaſcons, dont chacun demandoit autant de recompenſe que ſi lui ſeul eût gagné la bataille & pris le Roi, ne permit pas aux Anglois de l'emmener hors de Bordeaux ; ils l'y garderent tout l'hy-

l'hyver, mais regalé & servy comme s'il eût été dans sa Cour même. 1357.

Au commencement d'Avril on le transfera en Angleterre ; & il y fut traité avec autant d'honneur & de respect que s'il eût été rendre visite à Edoüard. On lui fit une entrée à Londres, il étoit monté sur un cheval blanc, marque de Souveraineté, & le Prince de Galles à sa gauche sur une petite haquenée. On le logea dans l'Hôtel de Savoye, le Roi, la Reine & les Grands le visitoient, & on lui laissoit toute sorte de liberté. Cependant les instantes mediations du Pape impetrerent une tréve pour deux ans entre les deux Couronnes : mais Jean de Montfort & Philippe d'Evreux n'y furent pas compris.

Le Duc de Lancastre avoit juré de ne point partir de devant Rennes qu'il ne fût entré dedans, & qu'on n'eût vû ses bannieres arborées sur les remparts ; Comme son armée apprehendoit un second hyver qui approchoit, & que d'autre côté les assiegez étoient reduits à la famine, Bertrand du Guesclin trouva un expedient pour sauver le serment du Duc & la ville ; c'étoit qu'il entreroit lui dixiéme, & que sa banniere seroit mise sur la porte durant quelques heures. Pour conclure ce Traité on fit une tréve entre les deux partis, qui devoit durer jusqu'à l'an 1360.

Les bandes des gens de guerre n'étant ni licentiées ni payées, les pillards s'assembloient avec toute sorte de méchants garnements, & couroient impunément les Provinces, tout le plat païs étant abandonné à leur misericorde. Il y en avoit cinq ou six differentes especes, dont la plus redoutable étoit celle d'un Arnaud de Cervoles, qui se faisoit nommer l'Archiprêtre. Il entra dans la Comté d'Avignon, força le Pa-

pe

1357. pe de racheter le pillage de ses terres par la somme de 40000. écus, & ensuite de lui donner l'absolution, & de le traiter à sa table, avec autant d'honneur que s'il eût été Prince souverain.

Les gens commis par les Etats pour l'administration des Finances, firent bien-tôt connoître qu'ils ne l'avoient pas prise pour en déposseder les méchants, mais pour avoir eux-mêmes leur part au pillage. Aussi leur conduite non moins criminelle que celle des Officiers qu'on avoit tant blâmez, décria fort le choix, & par consequent l'autorité des Etats.

Le Dauphin étant donc encore fortifié par l'arrivée des Comtes de Foix & d'Armagnac, & de grand nombre de Noblesse; secoüa enfin leur tutelle, & fit que le Coq se retirant en son Evêché, le laissa le plus fort dans Paris.

Mais incontinent aprés, l'arrivée du Navarrois rompit toutes ses mesures & augmenta les broüilleries. Le Roy Jean l'avoit resserré dans le Château d'Arleux en Cambresis, & en avoit commis la garde à Ferrand de Pequigny Gouverneur d'Artois. Le Comte d'Evreux frere du prisonnier, aprés avoir cherché deux ans entiers toutes les inventions possibles pour le délivrer, en trouva enfin une qui lui reüssit. Quelques Gentils-hommes Navarrois qui s'étoient devoüez à cette entreprise, avec un petit nombre de Soldats choisis, s'étant approchez du Château d'Arleux déguisez en Charbonniers, entrerent à la brune par escalade dans la place, & en tirerent le Roy de Navarre. On crût que ce coup ne s'étoit point fait sans la participation de Pequigny; & la suite justifia cette croyance. Quoy qu'il en fût, si-tôt qu'on sçût les nouvelles de la liberté de

ce

ce Prince à Paris, & aprés qu'il eut demeuré 1357.
quelques semaines à Amiens, cet Evêque de Laon & sa faction qui avoient besoin d'un puissant Chef, employant l'intercession des deux Reines Doüairieres auprés du Dauphin, obligea ce jeune Prince de lui envoyer un sauf-conduit pour venir à Paris, avec permission d'y amener tel nombre de gens armez qu'il lui plairoit. Sur la foy de ce sauf-conduit il vint loger en l'Abbaye de saint Germain des Prez accompagné de grand nombre de ses amis. A son arrivée une grande partie des Deputez des Etats se retira de Paris, de peur d'approuver sa délivrance; sçachant bien qu'elle ne seroit nullement agreable au Roy. Mais le Conseil que les Etats avoient ordonné pour le Dauphin, en devint encore plus puissant.

Quelques jours aprés, il fit publier par la ville qu'il desiroit entretenir le peuple le lendemain du jour saint André, & le convia de se rendre pour cela dans la place des Lices, qui étoit entre l'Abbaye saint Germain & le Pré aux Clercs. Au jour nommé, s'y étant trouvé plus de dix mille hommes, il monta sur l'échaffaut d'où le Roi avoit accoûtumé de regarder les combats en champ clos; Et là il remontra avec une éloquence pathetique, l'injustice & la dureté de sa prison, la tyrannique execution de ses amis, le zele qu'il avoit pour le bien de l'Etat; Et sur tout il fit valoir sa grande affection pour la défense de Paris qui en étoit la capitale.

Sa harangue flateuse chatoüilla d'autant plus le peuple, que depuis quelque temps il n'étoit traité qu'avec d'extrêmes rigueurs. Le lendemain il fut receu dans la ville, le Dauphin & lui s'entrevirent dans un lieu indifferent. Le

1358. Coq Chef du Conseil, le Prevôt des Marchands, l'Université même, presserent tant le Dauphin de lui donner satisfaction, qu'il falut lui accorder tout ce qui lui plût.; Que ny lui ny les siens ne seroient jamais recherchez de tout ce qu'ils pourroient avoir fait contre l'Etat; Que ces Seigneurs que le Roy Jean avoit fait executer à mort, seroient déclarez innocens, leurs corps dépendus & inhumez en terre sainte, & leurs biens rendus à leurs heritiers; Qu'on lui donneroit à lui une grande somme de deniers pour son dédommagement, & plusieurs places en Normandie pour sa seureté. Cét accommodement signé, il s'en alla en cette Province-là pour voir ses amis, & avant toutes choses il fit celebrer solemnellement dans Roüen les obseques des Seigneurs qui avoient été décapitez pour son service. Mais dés qu'il fut parti de Paris, le Dauphin commença à lever de la Gendarmerie, & manda aux Gouverneurs des places qu'il lui avoit cedées, de ne le point recevoir : ce qui donna sujet au Navarrois d'armer de son côté, & à ses amis de Paris de faire joüer leur faction.

Si dans cette conjoncture l'Anglois l'eût assisté puissamment, il eût bouleversé tout le Royaume; mais comme il avoit laissé échapper dans sa harangue au peuple de Paris, *qu'il avoit plus de droit à la couronne de France que ceux qui la disputoient*, il ne lui donna que des secours capables seulement de tirer la guerre en longueur, afin que les deux partis reduits à la derniere foiblesse, subissent le joug qu'il leur voudroit imposer.

Le zele que le Prevôt des Marchands avoit pour la liberté publique, trouvant de trop for-

tes oppositions, dégenera, (peut-être malgré qu'il en eût) en une faction manifeste & tres-pernicieuse. La marque en étoit un chaperon my-parti de rouge & de pers qu'il donna pour étrennes au peuple de Paris. Lequel étant divisé & inconstant en ses affections, quelquefois applaudissoit au Dauphin qui le haranguoit en place publique, puis aussi-tôt retournoit à son Magistrat, qu'il croyoit tres-bien intentionné, & d'autrefois demeuroit indifferent. 1358.

Pour la troisiéme fois les Etats furent convoquez à Paris, dautant que sans leur Ordonnance il ne se pouvoit faire de nouvelles impositions, dont on avoit extrémement besoin pour la rançon du Roy. Car du commencement les Anglois ne demandoient que de l'argent; Et le Dauphin faisoit courir le bruit, soit qu'il fût vray ou supposé, qu'ils le délivreroient pour six cens mille florins. Desirant donc se rendre le maître de cette Assemblée, il amassa des troupes autour de la ville, ce qui offensa extrémement les Parisiens & les Deputez des Etats. Le Navarrois en mit aussi alentour de cette ville, qui tenoient la campagne : ce fâcheux voisinage incommodoit fort Paris & les environs, Marcel en rejettoit la faute sur le Dauphin; Et lui s'en déchargeoit sur le Navarrois.

Sur cette querelle un des partisans de Marcel, nommé Perrin Macé Changeur du Tresor, massacra Jean Baillet Tresorier de France en pleine ruë, le coup fait il se sauva dans l'Eglise de Saint Jacques de la Boucherie. Le Dauphin commanda au Maréchal de Clermont, à Jean de Châlons Sénéchal de Champagne, & au Prevôt de Paris de l'en tirer par force & de le mettre en Justice. Ils le tirerent donc delà, & le

1358. Prevôt de Paris lui fit couper le poing, & l'envoya au gibet.

Les Eglises alors étoient des asyles inviolables; le Clergé & le peuple s'échaufferent étrangement de ce qu'on avoit arraché un refugié du pied des Autels, & l'Evêque de Paris excommunia ceux qui avoient commis cét attentat. On n'en demeura pas là, ces Seigneurs étant accusez d'empêcher le Dauphin de faire aucune justice au peuple sur ses griefs, & principalement sur les ravages & cruautez insupportables des gens de guerre; Marcel arma trois mille hommes des métiers, qui tous portoient des chaperons my-partis, entra dans le Palais où étoit logé le Dauphin, & fit massacrer ces trois Seigneurs en sa presence, & en suite exposer leurs corps tout nuds en la place publique, l'Evêque de Paris les privant par sa Sentence, comme excommuniez, de l'honneur de la sepulture. Cela fait, il alla à l'Hôtel de ville rendre compte de son action qui y fut hautement approuvée. Ce ne fut pas tout, il contraignit le Dauphin d'avoüer le fait dans les Etats qui se tenoient aux Augustins, & puis dans le Parlement; de souffrir le retour du Navarrois dans la ville; & de lui accorder des terres & de grands dédommagemens. En même temps Marcel envoya des agents aux principales villes du Royaume; les conviant de se joindre avec Paris pour la manutention de la liberté commune & la reformation de l'Etat : mais elles refuserent de s'unir autrement que pour le service du Roy.

Le Navarrois aprés avoir demeuré quelque temps dans Paris, & pensant s'en être bien assuré, en sortit une seconde fois pour donner ordre à ses autres affaires. Si-tôt qu'il fut dehors, le Dau-

Dauphin ne perdit point de temps & se fit declarer Regent par le Parlement. Depuis tous les actes se firent sous son nom sans parler de celui du Roi ; Et l'on ne scella plus du petit Sceau du Châtelet dont on se servoit en son absence, mais d'un grand Sceau, qui fut fait exprés pour la regence. 1358.

Il ne vouloit plus être à la merci des Parisiens ny des Etats generaux, il trouva meilleur d'en tenir de particuliers ; Ceux de Champagne à Vertus, & ceux de Picardie à Compiegne lui accorderent quelques contributions. Les Parisiens offensez qu'on les meprisoit, tâcherent de se saisir des postes d'alentour de leur ville. N'en ayant pû venir à bout, ils acheverent de la fermer de murs depuis l'endroit où est la Bastille jusqu'à la tour du Bois prés du Louvre, boucherent toutes les portes du côté de l'Université hormis celle de saint Jacques, & depuis cette porte-là jusqu'à celle de Nesle, firent creuser des fossez au devant des murailles ; car auparavant il n'y en avoit point.

Depuis ce temps-là, l'extrême confusion que les guerres des Anglois causerent dans le Royaume, y ayant renversé tous les anciens ordres, étant d'ailleurs une chose tres-difficile de convoquer de ces grandes Assemblées, contre les courses & les pillages des brigands, & chacun se trouvant plus occupé à songer à sa propre conservation qu'à maintenir les droits du public, il n'y a plus eu de veritables *Etats*, & le pouvoir de faire des impôts est demeuré à la discretion du Souverain sans en prendre l'avis des peuples.

Pendant cette Anarchie, la Noblesse & les autres gens de guerre exerçoient toutes sortes de violence sur les pauvres peuples de la campagne.

1358. Ces malheureux, battus, pillez, courus comme des bêtes sauvages, n'ayant la plûpart pour retraite que les bois, les cavernes, & les marêts, firent enfin comme ces lievres qui étant aux abois se jettent au col des levriers ; ils s'attrouperent par grandes bandes, & se resolurent d'exterminer tous les Gentilshommes.

Cette fureur commença dans le Beauvoisis, & eut pour premier Chef un païsan nommé *Caillet*. On la nomma LA JACQUERIE, parce que les Gentilshommes lors qu'ils pilloient le païsan l'appelloient par raillerie *Jacques bonhomme*. Si les villes se fussent jointes à ces rustres, c'étoit fait de la Noblesse & de l'Etat monarchique, aussi bien qu'en Suisse; mais pas une ne leur ouvrit les portes de crainte d'être pillée. Ils en tenterent plusieurs inutilement, ruïnerent tous les petits Châteaux du païs, entr'autres celui de Beaumont sur Oyse, & se rendirent maîtres de Senlis : mais du reste ils commirent tant de cruautez plus que brutales, que la Noblesse de tous les partis, François, Anglois, & Navarrois, se rallia contre eux. Le Roy de Navarre défit dans le Beauvoisis la troupe de Caillet, qui ayant été pris, eut la tête trenchée. Le Dauphin en mit en pieces plus de vingt mille, & ce soûlevement s'accoisa tout d'un coup.

Tandis que le Dauphin étoit allé du côté de Sens, ayant laissé le Comte de Foix dans la partie de la ville de Meaux que l'on nomme *le Marché*, toute entourée d'eau : les Parisiens qui avoient grand interêt de s'asseurer de cette clef de la Marne, envoyerent quelques troupes sous la conduite d'un Epicier pour s'en saisir. Le Maire de Meaux, qui étoit de la faction, leur ouvrit les

les portes : mais comme les uns & les autres attaquoient le Marché, le Comte sortit sur eux avec de la Cavalerie & les tailla tous en pieces. L'Epicier y fut tué, la ville saccagée, & brûlée, le Maire & quelques Bourgeois décapitez. 1358

Cependant contre la promesse donnée au Dauphin, le Navarrois s'approcha de Paris, & s'étant abouché à saint Oüin avec Marcel, entra dans la ville & harangua si éloquemment le peuple qu'il le déclara son General. Mais la Noblesse indignée de voir qu'il la caressoit moins que la bourgeoisie, l'abandonna, & dans une Assemblée qui fut tenuë à Compiegne, promit toute assistance au Dauphin pour assieger Paris. Les factieux en étant avertis, obligerent l'Université d'aller vers ce Prince lui demander pardon pour eux, offrant telle amende qu'il luy plairoit, leur vie & leur honneur sauf ; mais ceux de son conseil qui pensoient avoir trouvé l'occasion de se gorger des richesses de cette grande ville, l'empécherent de prêter l'oreille à ces conditions, à moins qu'ils ne lui livrassent douze de leurs principaux Chefs : Si bien qu'il les mit dans la necessité de se réunir tous ensemble le plus fort qu'ils purent, & de s'attacher entierement au Roi de Navarre.

Les affaires ne demeurerent pas long-temps en cet état, les amis du Dauphin s'étant de plus en plus accreditez dans la ville, firent prendre des ombrages à la bourgeoisie de ce que le Roi de Navarre y avoit introduit quelques Anglois ; Elle massacra une partie de ces étrangers ; Marcel pour sauver le reste les mit en prison, puis les laisser évader. Ils se retirerent à saint Denis, d'où ils vengeoient cruellement la mort de leurs compagnons sur tous ceux de Paris qu'ils

1358, pouvoient attraper. Le peuple sans vouloir entendre les harangues du Navarrois, le contraignit luy & Marcel de le mener de ce côté-là pour les achever : mais soit par la trahison de ces deux Chefs ou autrement, les Anglois les attirerent dans une embuscade, le soir comme ils s'en revenoient tous en desordre, & en tuerent plus de six cents.

Ce sanglant échec redoubla les soupçons & les crieries du peuple, Marcel & ses partisans craignant d'être enfin livrez au Dauphin, conspirerent de livrer plûtôt la ville au Navarrois, en l'y introduisant de nuit par la Bastille. Mais comme les amis du Dauphin avoient toûjours l'œil & l'oreille au guet, un Jean Maillard & un Pepin des Essarts qui en étoient les Chefs, firent si bien leur partie, qu'ayant assemblé leurs gens sur le point que Marcel devoit executer son coup, ils le tuerent lui & ceux qui l'accompagnoient avant qu'il eût pû ouvrir les portes.

On voit dans la fin tragique de cét homme, quelle confiance on doit avoir dans l'affection d'un peuple, & quelle seureté il y a à se méler de ses affaires. Les mêmes qui l'avoient si passionnément aimé, laisserent traîner son corps par les ruës & dans les boües, & souffrirent que sa mort fût suivie du massacre, du supplice & du bannissement de plusieurs de ses amis. Entr'autres de Ronsac Echevin, de Josserand Tresorier du Roi de Navarre, & de Caillard qui avoient livré le Château du Louvre au Navarrois. Ces trois perdirent la tête en Gréve. Cette execution changea entierement la face des affaires, les chaperons mi-partis jettez au feu, & le Dauphin rentra dans Paris le vingt-quatriéme jour d'Août.

Mais

Mais le Navarrois outré de la mort de ses amis 1358.
& de ses Officiers, protesta qu'il n'auroit jamais de paix avec les Princes de la maison de Valois, & déclara qu'il ne les reconnoissoit plus pour Souverains. Dans cette colere il assembla des forces de tous côtez, envoya deffier le Daufin, bloqua Paris par eau & par terre, & appella à son secours le Captal de Buch & Robert Knolles fameux Capitaine Anglois.

Celuy-cy nonobstant la tréve faisoit d'horribles ravages par tout; principalement en Auxerrois & en Champagne. Or ayant été chassé de devant Troyes par le Comte de Vaudemont, il vint joindre le Navarrois dans l'esperance de piller Paris. Ce fut alors qu'ils brûlerent la ville de Montmorency qui n'étoit pas des plus petites, comme on le voit à ses ruines. D'un autre côté Philippe de Navarre couroit la Picardie & faisoit plusieurs entreprises sur les villes: mais elles avorterent toutes, & coûterent la vie à plusieurs de ses amis, entre-autres au Maire d'Amiens, & à quelques Bourgeois de Laon; dont l'Evêque pour le même sujet, fut obligé de se sauver afin de mettre sa tête à couvert.

Le Dauphin n'osoit sortir de Paris de peur qu'on n'y rappellât le Navarrois, lequel y avoit encore des amis en grand nombre. Cependant comme il ne pouvoit mettre aucun ordre nulle-part, toute la France étoit au pillage des gens de guerre, aussi bien des François que des Anglois. Or à l'heure que la ville de Paris étoit reduite à la derniere disette, & qu'il dépendoit du Navarrois de donner le coup mortel à la France, son cœur en un moment fut touché de repentir ou de pitié, sans qu'on en pût deviner d'autre cause qu'une grace extraordinaire de Dieu sur

1359. ce Royaume. Dans ce sentiment, lors qu'on l'esperoit le moins, il fit son accommodement avec le Dauphin, & se remit presque de toutes ses pretentions à sa volonté; Et il le fit malgré les conseils & la resistance de son frere, esprit violent qui alloit à porter les choses à toute extremité: de sorte qu'étant indigné de ce qu'il ne suivoit pas son sentiment, il le quitta là, & se retira vers les Anglois à saint Sauveur le Vicomte.

Cette paix sauva la ville de Paris, mais elle ne soulagea point les Provinces circonvoisines, * car les garnisons des places qui avoient tenu pour le Roi de Navarre, se declarerent pour l'Anglois, afin de pouvoir continuer leurs pillages. Le Seigneur d'Aubericour Hennuyer ravageoit la Champagne par le moyen de plusieurs Châteaux qu'il tenoit sur la Marne & sur la Seine: Broquard de Feneftranges Chevalier Lorrain, attiré au service de France avec cinq cens Avanturiers qu'il avoit à ses gages, en délivra le païs, ayant défait & pris ce voleur en un grand combat prés de Nogent sur Seine: mais luy-même devint un plus rude fleau dans ces contrées-là, desolant & brûlant tout, jusqu'à ce que le Dauphin lui eut payé la solde de ses troupes.

* L'Isle de France, Beausse, Normandie, Picardie, Champagne & Brie.

Durant toutes ces guerres des Anglois, jusqu'à tant que Charles VII. eut chassé ces Avanturiers de la France, il y eut quantité de ces Capitaines, dont les uns payoient leurs Compagnies de leur argent, & les loüoient à qui plus leur donnoit, les autres les entretenoient du pillage qu'ils faisoient indifferemment sur tous les partis. On nommoit ces derniers, Brigands; Ceux qui les commandoient étoient des Soldats de fortune qui commettoient mille

cruau-

enchantez ; Aussi quand on les attrapoit on ne leur faisoit point de quartier. 1360.

La valeur & le cours des monnoyes furent ces années dans un extrême déreglement, le gros d'argent monnoye de saint Louis se mettoit pour vingt sols parisis, & le Florin d'or de Florence pour vingt francs. Les marchandises étoient cheres à proportion, la quarte de vin se vendoit vingt-quatre sols.: mais la veille de l'Annonciation le gros fut remis à douze deniers parisis ; & le Florin à trente-deux sols ; de sorte que qui avoit auparavant vingt sols, n'avoit plus que vingt deniers. Les peuples en souffroient un grand dommage, d'autant principalement que les denrées ne ramendant pas de même, ils n'avoient pas assez d'argent pour se nourrir & s'entretenir.

Il y avoit sans cesse sur le tapis des propositions de paix entre les deux Couronnes. Le Roi Jean, quoi qu'il eut toute liberté, même celle de la Chasse ; & de toutes les galanteries, s'ennuyoit fort de sa prison ; Neantmoins il se remettoit aux Etats de son Royaume des conditions que l'Anglois lui proposoit pour sa délivrance. Les Etats assemblez à Paris pour cela (ce fut au mois de May) les trouverent si rudes, que tout d'une voix ils choisirent plûtôt la guerre, & offrirent de grands secours pour la faire : mais ils ne purent pas être levez si-tôt, & le mal croissoit toûjours.

L'Anglois picqué de leur réponse, crût qu'il faloit les forcer à parler autrement. Il assembla une effroyable armée ; on y comptoit onze cents Vaisseaux, & prés de cent mille combattants. Avec cela il descendit à Calais accompagné de ses quatre fils, & se promettant

1360. tout d'une si grande puissance, il se mit en marche, nonobstant que l'on fût déja au mois de Novembre. On lui laissa tenir la campagne tout à son aise pendant la rude saison de l'Hyver : les villes étoient si bien munies qu'il n'en pût prendre pas une, ni saint Omer, ni Amiens, ni Rheims, devant lequel il fut six semaines, ayant dessein de s'y faire sacrer Roi de France, quand il l'auroit pris. La Bourgogne se racheta du pillage en lui fournissant deux cens mille florins, & des vivres pour son camp. Le Nivernois composa de même, la Brie & le Gâtinois furent ravagez.

Sur la fin du Carême il vint camper à sept lieuës de Paris entre Châtres & Montlehery ; Et ne voyant aucune avance du côté du Dauphin qui approchât de ses demandes, il planta le piquet tout contre les portes de la ville, à dessein d'obliger les François de parler ou de combattre.

Lors qu'il y eut demeuré quelque temps sans pouvoir gagner ni l'un ni l'autre, il rebroussa vers la Beausse resolu de rafraîchir ses troupes le long des bords de la Loire, & en cas de quelque disgrace de se retirer en Bretagne.

Le Cardinal Simon de Langres Legat du Pape, & les deputez du Dauphin suivoient toûjours son camp, & le sollicitoient incessamment pour la paix, & toutes les villes de France faisoient des jeûnes, des Processions & des prieres à Dieu pour la demander. Un jour qu'il étoit campé dans le païs Chartrain, il s'éleva un orage épouventable avec tant d'éclairs & de tonnerres, & une décharge de grêle si druë & si grosse, qu'elle blessa grand nombre de ses gens & lui tua plus de mille chevaux. Il prit ce prodige pour

un

un commandement du Ciel ; & se tournant vers 1360.
l'Eglise de Nôtre-Dame de Chartres que l'on voyoit de cinq ou six lieuës loin, il promit à Dieu d'achever la paix au plûtôt. D'ailleurs le Duc de Lancastre & les Seigneurs Anglois l'en pressoient tres-instamment, à cause que son armée étoit fort débiffée, & qu'ayant emmené toutes les forces d'Angleterre, il l'avoit laissée exposée à beaucoup de perils.

Les deputez de part & d'autre se rendirent donc le premier de May au village de Bretigny qui est à une lieuë de Chartres. Il y en avoit quinze de la part du Dauphin, trois d'Eglise, deux de Robe, deux Bourgeois & deux Secretaires du Roy, les autres, Seigneurs de marque, nommez neanmoins aprés les Ecclesiastiques, qui n'étoient que des Chanoines. De la part du Prince de Galles il s'en trouva dix-huit, tous, hormis le Chancelier d'Angleterre, gents d'épée & de grande qualité. En cet endroit, traitant au nom des fils aînez des deux Rois, ils arrêterent tous les articles dans huit jours.

D'un côté on donnoit à l'Anglois avec ce qu'il tenoit déja, tout le Poitou, y compris le Fief de Toüars & la terre de Belleville, la Saintonge, la Rochelle & païs d'Aulnis, l'Angoulmois, le Perigord, le Limosin, le Quercy, l'Agenois, le Roüergue, les païs & terres de Gaure, & la Bigorre, avec les villes de ces païs-là en toute Souveraineté. Outre cela Calais, les Comtez d'Oye, de Guisnes & de Ponthieu ; & trois millions d'écus d'or de rançon, payables à trois divers termes, pour la personne du Roy Jean. Lequel seroit amené à Calais trois semaines aprés la Saint Jean-Baptiste, & mis en liberté aprés la restitution des places, & en donnant pour ôtages ses trois fils puînez, son frere

1360. *Philippe, & quatre autres Princes du sang; de plus trente que Comtes, qu'Illustres Chevaliers, & deux deputez de dix-neuf villes, desquelles les noms étoient exprimez. D'autre part le Roy d'Angleterre renonçoit au titre de Roy de France, & generalement à toutes ses autres pretentions, & restituoit toutes les places qu'il avoit prises dans d'autres païs que ceux qui luy étoient cedez par ce Traité. Tous les deux Princes se soûmettoient aux censures du Pape pour l'execution de leurs promesses.*

En attendant que les deux Rois pussent ratifier le Traité, on accorda des Tréves pour un an. Au mois de Juillet, l'Anglois fit amener le Roy Jean à Calais, où il fut aussi-tôt visité par ses enfans, & y demeura jusqu'au vingt-cinquiéme d'Octobre qu'Edoüard s'y étant rendu, tous deux jurerent la paix solemnellement.

Celle du Roy d'Angleterre avec le Comte de Flandres, & celle du Roy de Navarre avec le Roy Jean, furent faites aussi au même lieu de Bretigny, & la derniere jurée par les deux Philippes freres de ces deux Rois, les Traitez furent confirmez par le saint Pere, sous peine des censures Ecclesiastiques au premier contrevenant.

Les ôtages donnez à l'Anglois, il partit de Calais la veille de la Toussaints & les emmena avec luy en Angleterre. Le Roy Jean sorti de captivité le vingt-quatriéme Octobre au bout de quatre ans & un mois, alla à Boulogne faire ses devotions devant l'Image de Nôtre-Dame, fort reveré en ce lieu-là; puis vint rendre graces à Dieu dans l'Eglise de saint Denys. En chemin il redressa sa Maison & fit deux Maîtres des Requêtes, & six Maîtres des Comptes, trois Lais & trois Clercs. A saint Denys il reçût les soûmissions

sons du Roy de Navarre, qui le vint saluer, & ratifia le Traité que son frere avoit signé pour lui. 1361.
Le treiziéme de Decembre il fit son entrée à Paris, y ayant auparavant rétabli les membres de son Parlement que les Etats avoient cassez ; & la ville luy témoigna sa joye par un present de mille marcs de vaisselle d'argent.

L'extrême necessité qu'il avoit de finance pour payer sa rançon, fit succomber son genereux courage à une bassesse que l'on crût plus préjudiciable à l'honneur de la Noble Maison de France que le traité même de Bretigny ; C'est qu'il vendit sa fille Isabelle à Jean Vicomte de Milan six cens mille écus d'or pour la marier à son fils Galeas.

Quoy que la Couronne de France & la Souveraineté ne vinssent qu'à l'aîné seul & ne se divisassent point entre les cadets, neanmoins on leur donnoit des partages en terres qui étoient entierement à eux, qui passoient à leurs filles aussi bien qu'à leurs fils, & dont ils pouvoient disposer comme de leur propre. Or le Roy pour tenir le corps du Royaume plus puissant, & faire que l'on n'en détachât plus les grandes Provinces, pour ces partages, ou par quelque Traité, unit inséparablement à la Couronne les Duchez de Normandie & de Bourgogne, & les Comtez de Toulouse & de Champagne, par Lettres données au Château du Louvre au mois de Novembre de l'an 1361.

Aux Fêtes de Pâques precedentes la mort avoit ravi le jeune Philippe Duc de Bourgogne, & éteint en lui la premiere branche de ces Ducs, laquelle en avoit produit douze, & duré 330. ans. Il ne laissa point d'enfans & n'en pouvoit pas encore avoir, Marguerite de Flandres sa femme n'ayant qu'onze ans & lui que quinze. Il étoit petit-fils du

1361. du Duc Eudes IV. & fils du Prince Philippe qui avoit été tué au Siege d'Aiguillon, & de Jeanne de Boulogne, laquelle en secondes nôces avoit épousé le Roi Jean, & étoit morte l'année derniere.

Celles des terres de ce Prince qui venoient du côté maternel, retournerent aux heritiers de cette ligne: sçavoir, la Comté d'Artois & la Franche-Comté à Marguerite fille de Philippe le Long & de la Comtesse Mahaut, femme de Robert Comte de Flandres, partant ayeule de la femme que ce jeune Duc Philippe avoit épousé. Les Comtez de Boulogne & d'Auvergne allerent à la maison de Boulogne. Quant au Duché de Bourgogne, le Navarrois le vendiquoit comme étant fils de Jeanne fille de la Reine Marguerite qui étoit femme du Roy Loüis Hutin, & fille aînée du Duc Robert pere d'Eudes IV. Duc de Bourgogne. Mais le Roy mit la main dessus, comme étant, disoit-il, plus proche parent d'un degré, étant fils de la seconde fille du Duc Robert, là où le Navarrois n'étoit que petit-fils de l'aînée. Quelques-uns veulent dire qu'il n'entendoit pas bien ses droits, & qu'il devoit recueillir cette Duché comme Souverain, & soûtenir que la Bourgogne étoit un Fief masculin qui lui revenoit faute d'hoirs mâles.

Les troupes de tous les partis n'évacuerent les places qu'avec bien de la peine, & faisoient les mêmes ravages que durant la guerre. Les Gascons & les Bretons couroient l'Anjou, le Poitou & la Touraine. Les bandes de ceux qu'on nommoit les TARD-VENUS, conduites par quelques Gascons, ayant traité de même la Champagne, la Bourgogne, le Masconnois & le Lyonnois, défirent en bataille, à Brignais prés de Lyon, Jacques

ques de Bourbon Comte de la Marche, à qui le Roy avoit donné ordre de châtier leurs volleries. Aprés cela elles se diviserent en deux bandes, dont l'une fut emmenée pour de l'argent en Italie par le Marquis de Montferrat, qui avoit guerre contre les Vicomtes de Milan; l'autre s'acharna sur le Masconnois, & ne s'en détacha que lors qu'elle fut entierement gorgée comme une sang-sue.

Ceux qui levoient les impôts & la gabelle ne tourmentoient pas moins les peuples que les autres voleurs. La vexation fût si horrible qu'une infinité de familles quitterent la France, & allerent chercher ailleurs une meilleure patrie. Si quelques-uns se pouvoient garantir de ces miseres, ils ne sçavoient où trouver d'asyle contre la peste, qui depuis sept à huit ans se rengregeant à diverses reprises, frappoit indifferemment toutes sortes de personnes dans les villes & dans les champs. Il en mourut cette année neuf Cardinaux & soixante-dix Prelats dans la Cour du Pape, & plus de trente mille personnes dans Paris. Avec cela les Juifs pour la cinquiéme fois, furent rappellez en France, autre fleau pour ajoûter aux impôts, à la peste & à la famine. 136 & 61

C'étoit le droit, ou, pour mieux dire, la licence pratiquée de tout temps par les François, de se pouvoir faire la guerre pour leurs querelles particulieres: le Roy le défendit à tous ses Sujets, jusqu'à ce que les ennemis fussent hors du Royaume. Et depuis il ajoûta à son Ordonnance des prohibitions de tous duels, défis & ports d'armes, aussi bien durant la paix que durant la guerre.

Nonobstant ses défenses, il n'osa pas prendre con-

1362. connoissance de la sanglante querelle qui se renouvella entre les Comtes de Foix & d'Armagnac, dautant qu'il craignoit d'offenser le Roy d'Angleterre, dont ils étoient vassaux pour les terres qui étoient en contestation entre eux. Nous avions omis de marquer ci-dessus, comme le differend pour la succession de Gaston de Bearn, avoit fait naître cette cruelle guerre entre ces deux Maisons; Que ce Gaston, qui mourut l'an 1289. avoit eu de Mate * Comtesse de Bigorre, quatre filles, Constance qui épousa Guillaume fils de Richard d'Angleterre Roy de Germanie, dont il ne vint point d'enfans, Marguerite qui fut femme de Roger Bernard Comte de Foix, Mate qui le fut de Geraud Comte d'Armagnac & de Fezenzac, & Guillemette qui épousa Dom Pierre, fils de Pierre Roy d'Arragon & frere de Jacques II. Que la premiere & la derniere ne laisserent point d'enfans aprés elle; Que Gaston leur pere par son Testament les partagea toutes quatre des terres qu'il avoit tant en France qu'en Catalogne, & qu'en cas que la premiere decedât sans enfans, il donna le Bearn à la deuxiéme qui étoit Comtesse de Foix.

* C'est Amatte.

Nous n'avions pas aussi marqué comme Mate Comtesse d'Armagnac, se sentant lezée par ce Testament avoit refusé de l'approuver; Que l'an 1294. Bernard son fils (car son mary Geraud étoit mort) accusa le Comte de Foix de l'avoir falsifié, & l'appella en duel dans la Cour du Roy Philippe le Bel. Que par Arrêt du Parlement donné l'an 1295. les deux parties furent admises au combat dans la ville de Gisors : mais que comme ils étoient entrez dans le champ, le Roy les en fit mettre dehors, & annulla le duel en prenant les paroles sur lui; Que cette guerre particuliere

fut.

fut mise en surséance selon le droit du Royaume, 1362.
pendant la guerre publique d'entre les François & les Anglois; Que le même Roy dans le voyage qu'il fit en Languedoc l'an 1303. n'ayant pû, par amiable composition, accorder les parties, donna un Arrêt qui regloit leurs pretentions, à quoy Marguerite Comtesse de Foix (son mary n'étoit plus) ne voulut pas obeïr. Que la mort de Guillemette, la puînée des quatre sœurs, causa encore d'autres nouveaux debats, & que Philippe Roy de Navarre essaya de les terminer l'an 1229. par une sentence arbitrale. Mais rien ne put éteindre l'animosité irreconciliable de ces deux Maisons, ny empêcher qu'elles ne cherchassent toutes les occasions de se détruire, comme elles firent cette année 1362. & les suivantes.

Pendant qu'on travailloit assez inutilement à faire vuider les garnisons, il prit envie au Roy Jean d'aller en Avignon visiter le Pape Innocent, à dessein, comme l'on crut, de rechercher en mariage Jeanne Reine de Naples, veuve de son second mary, diffamée veritablement pour sa mauvaise vie, mais qui luy eût apporté en dot les Comtez de Provence & de Piedmont. Sur le chemin il apprit la mort d'Innocent, il ne laissa pourtant pas de continuer son voyage, & le huitiéme d'Octobre il assista au Couronnement de Guillaume Grimoüard natif du Montferrat, qui avoit été choisi hors du sacré College, n'etant que simple Abbé. On le nomma Urbain V.

Pendant qu'il étoit en Avignon le saint Pere prêchant l'entreprise de la guerre sainte, il accepta la charge de Generalissime de cette expedition. Les Rois Pierre de Chypre & Voldemar

III.

1363. III. de Dannemark se croiserent aussi au même lieu. Mais les affaires de la France ne s'accordant pas à cette entreprise, bien loin d'être executée elle ne fut pas seulement loüée.

Au retour, il prit possession de la Duché de Bourgogne. Comme il étoit encore dans le païs, les Bourguignons luy témoignerent si fortement qu'ils ne pouvoient vivre sans avoir un Prince residant parmi eux, qu'il revoqua & cassa la réünion qu'il avoit faite de cette Duché à la Couronne, & la ceda & donna à Philippe son plus jeune fils, qui avoit merité le surnom *de Hardy* à la bataille de Poitiers, *pour la tenir par luy & ses hoirs procréez en legitime mariage.*

A la fin de cette année 1363. le Roy Jean s'embarqua à Boulogne & retourna en Angleterre. Quelques-uns ont crû que l'amour d'une Dame avec qui il avoit fait habitude, le remena en ce païs-là : mais il est plus glorieux pour luy, de dire, comme font quelques autres, qu'il y retourna par un pur motif de franchise & de bonne foy ; & qu'ayant appris que le Duc d'Anjou son second fils & l'un de ses ôtages, s'étoit évadé d'Angleterre, ce genereux Roy voulut liberer l'honneur de ce jeune Prince, & témoigner qu'il n'avoit aucune part à cette action de jeunesse. A quoy on peut ajoûter qu'il brûloit d'envie de disposer le Roy Edoüard à l'expedition de la guerre sainte, qu'il s'étoit mise bien avant dans l'esprit.

CHAR-

CHARLES DAUPHIN,

REGENT POUR LA SECONDE FOIS.

IL ne fut pas si-tôt hors du Royaume que son fils aîné, à qui il avoit laissé la Regence, se vit attaqué par son cousin le Roy de Navarre, au sujet de la pretention qu'il avoit sur la Duché de Bourgogne. Ce Prince luy ayant temerairement envoyé un défy avant que d'avoir ses forces prêtes pour le soûtenir, perdit les villes de Mantes & de Meulan; Elles luy furent enlevées par Bertrand du Guesclin Gentilhomme Breton, dont la valeur s'étoit déja élevée bien au dessus du commun. 1364.

En Angleterre le Roy Jean avoit eu plusieurs conferences avec Edoüard: Et comme il esperoit de terminer entierement ses affaires, il fut attaqué vers la my-Mars d'une maladie qui l'emporta le huitiéme jour d'Avril. Il mourut dans l'Hôtel de Savoye hors les murs de Londres, aprés avoir vécu cinquante-deux ans, & tenu le Sceptre treize ans & huit mois. Son fils Jean Duc de Berry, les Ducs Philippe d'Orleans, Loüis II. de Bourbon, & Jean d'Artois Comte d'Eu, tous Princes du sang recueillirent ses derniers soûpirs. Le Roy d'Angleterre luy fit une pompe funebre digne de la grandeur de ce Roy & de sa propre generosité. Son corps fut rapporté en France, & inhumé à S. Denis le septiéme jour de May.

On l'estima le Prince le plus brave de son temps, & le plus liberal envers les hommes de valeur & de merite: mais des mêmes principes d'où procedoient ces vertus, naissoient aussi l'orgueil, & le mépris

1364. de tout autre conseil que de celuy de sa tête, sa prodigalité, la precipitation & la violence qui mirent son Etat au pillage, & sa personne à la mercy de ses ennemis.

Il ne faut pas luy ôter deux grands avantages qu'il eut sur les autres Princes de son temps, d'avoir été franc & veritable, & d'avoir observé inviolablement sa parole; ny oublier ce mot heroïque qu'on luy attribuë; QUE SI LA FOY ET LA VERITE' E'TOIENT BANNIES DE TOUT LE RESTE DU MONDE, NEANMOINS ELLES DEVROIENT SE RETROUVER DANS LA BOUCHE DES ROIS.

Il épousa deux femmes qui toutes deux s'appelloient Jeanne. La premiere, fille de Jean Roy de Boheme, l'an 1332. & la seconde de Guillaume Comte de Boulogne, & veuve de Philippe de Bourgogne Comte d'Artois, l'an 1349. De la premiere il eut quatre fils & quatre filles. Les quatre fils furent Charles qui succeda à la couronne, Louis Duc d'Anjou, & Comte du Maine, Jean Duc de Berry & d'Auvergne & Comte de Poitou; Et Philippe premierement Duc de Touraine, puis de Bourgogne. Les filles s'appelloient Marie, Jeanne, Isabeau, Marguerite. La premiere épousa Robert fils aîné de Henry Comte de Bar, en faveur duquel il érigea cette Terre en Duché; La seconde Charles le Mauvais Roy de Navarre: La troisiéme Jean Galeas Viscomte, premier Duc de Milan: La quatriéme se voüa à JESUS-CHRIST dans le Monastere de Poissi. Du second lit il nâquit deux filles qui ne vinrent point en âge nubile.

JEAN.

JEANNE,

I. FEMME DU

ROY JEAN.

NOus ne mettons point Bonne de Boheme premiere femme de Jean au nombre des Reines, parce qu'elle mourut avant que son mary fût parvenu à la Couronne : neanmoins ses enfans la rendent si considerable, que je suis obligé d'en marquer quelque chose, avant que de parler de la seconde. Son pere étoit Jean de Luxembourg Roy de Boheme, fils & pere d'Empereur, qui fut tué à la Journée de Crecy : & sa mere Elizabeth heritiere de Boheme. Ses noces furent celebrées à Melun l'an mil trois cens trente-deux, avec des pompes égales à la grandeur de ce mariage. Les Auteurs ont remarqué en la personne de cette Princesse une grande prudence, & que par sa generosité envers les pauvres & les affligez, elle se montroit aussi *Bonne* d'effet que de nom. Son Epoux la cherit sans aucun refroidissement, tout autant qu'elle vêcut. Cette Princesse fut avec luy dix-sept ans, & mourut l'an mil trois cens quarante-neuf : suivant l'ordonnance de son testament il la fit enterrer à Maubuisson prés Pontoise.

Il sortit onze beaux rejettons de cette grande Reine, quatre mâles & sept filles. Les quatre mâles sont Charles, Loüis, Jean & Philippe. La loy de l'Etat donna la Couronne à Charles : la

la volonté du pere assigna le partage aux trois autres, l'Anjou à Louis, le Berry à Jean, & la Bourgogne à Philippe, qu'il avoit toujours aimé plus tendrement depuis la Journée de Poitiers; Et afin que ces Princes fussent tous égaux en dignité comme en naissance, il érigea l'Anjou & le Berry en Duchez Pairies. De Loüis est venuë la seconde branche d'Anjou, dont la ligne masculine finit l'an 1481. sous Loüis XI. par la mort de Charles petit neveu de René fils de Charles Comte du Maine, aprés le decez duquel la Provence revint à la Couronne. La lignée de Jean par un ordre renversé manqua toute avant luy. Celle de Philippe parvenuë à une superbe grandeur perit avec Charles le Hardy, dont l'heritiere fut mariée dans la Maison d'Austriche. Quant aux filles, Jeanne l'aînée de toutes, fut premierement promise à Henry de Brabant Duc de Limbourg, puîné du Duc Jean III. Ce Prince étant mort jeune avant la consommation du mariage, Jeanne fût accordée à Pierre fils aîné d'Alfonse Roy de Castille : ce qui n'ayant pas reüssi, je ne vous sçaurois dire pourquoy, enfin elle fut mariée à Charles le Mauvais Roy de Navarre, beaucoup meilleure que luy, & telle que le Ciel sembloit l'avoir appariée avec ce Prince pour contrebalancer ses méchancetez par ses heroïques vertus. La seconde nommée Marie aussi promise à Pierre de Castille, fut donnée à Robert premier Duc de Bar. C'étoit un des Favoris du Roy Jean, qui érigea Bar en Duché en sa consideration, ce qui fut bien long-temps avant ce mariage, d'où provint grand nombre d'enfans. Agnés la troisiéme mourut dans le berceau. Isabeau la quatriéme fut venduë à Jean Galeas I. Duc de Milan fils de Galeas II. du nom, laquelle

eût

eut pour sa dot le Comté de Vertus, l'on peut dire venduë, parce qu'il donna deux cens mille écus pour avoir l'honneur d'une si haute alliance. Telle a été de tout temps estimée la Noblesse de la Maison de France, que les autres empruntoient leur éclat de celle-là, & ne pensoient être illustres que lors qu'elles avoient mêlé ce noble sang avec le leur. La cinquiéme fille fut Marguerite, ses parens l'ayant consacrée à Dieu dés le jour de sa naissance, la mirent dans le Convent de Poissi dés l'âge de trois ans : ou ayant succé, s'il faut ainsi dire, la pieté avec le lait, elle surpassa autant ses compagnes en sainteté, qu'elle les surpassoit en noblesse d'extraction. Blanche la sixiéme, & Catherine la septiéme moururent si jeunes, qu'on n'en sçait que les noms. Il y en a qui les font filles de Jeanne seconde femme de nôtre Roy.

Or aprés que Bonne de Boheme fut morte, le Roy qui n'étoit encore que Duc de Normandie, quoi qu'il eût cette grande quantité d'enfans, & que d'ailleurs sa plus vigoureuse jeunesse fût passée, avoit tant trouvé de douceur en son premier mariage, qu'il voulut encore épouser celle-ci dont nous avons le portrait, & qui porte la qualité de Reine, parce qu'elle eut l'honneur de voir son mari dans le Thrône. Jeanne étoit fille de Guillaume de Boulogne & d'Auvergne, & de Marguerite d'Evreux tante du côté paternel de Charles le Mauvais. Etant unique & heritiere de ces deux belles terres plusieurs Princes la rechercherent : mais par la volonté de Philippe de Valois elle fut mariée à Philippe de Bourgogne, auquel le Duc Eude quatriéme son pere donna par avance le Comté d'Artois, le mariage en fut fait le vingt sixiéme Septembre de l'an mil trois cens trente-huit. Ils vécurent ensemble huit ans en as-

ſez parfaite amitié, ſi ce n'étoit que ſon époux de complexion un peu amoureuſe prenoit le change, & partageoit trop librement ſes affections avec d'autres maîtreſſes. L'an mil trois cens quarante-ſix, ce Prince ayant accompagné le Duc de Normandie ſon couſin au ſiege d'Aiguillon, tomba dans un foſſé, & fut tellement bleſſé de la peſanteur de ſes armes & de ſon cheval, qu'il en mourut. On dit qu'en mourant il lui recommanda affectueuſement ſa veuve, dont il avoit trois enfans, un fils nommé Philippe, & deux filles, Jeanne & Marguerite. Le Duc Jean à cauſe de la recommandation de feu ſon mari, qui étoit mort à ſon ſervice, prit dés-lors un grand ſoin des interêts de cette Princeſſe, il l'envoya viſiter & y fut lui-même à quelque temps de là. Les charmes de ſa converſation l'y remenant ſouvent, il y prit tant de plaiſir qu'à la fin il demeura pris lui-même, & avoüa que les graces parloient par ſa bouche, & que l'amour s'inſinuoit par ſes yeux. Quoi que la ſeule conſideration des beautez & des perfections de Jeanne puſſent engager le Duc Jean à l'épouſer, il s'y rencontra encore des interêts d'Etat. Cette derniere cauſe, à mon avis, plûtôt que l'autre l'obligea de l'épouſer quand il fut veuf de ſa premiere femme : car Edoüard regardant ſon Comté de Boulogne, qui étoit fort à ſa bien-ſéance à cauſe du voiſinage de Calais, avoit deſſein de la marier à quelqu'un de ſa parenté, afin d'ôter ce rempart-là aux François. Tellement que Jean pour lui rompre ce coup la prit lui-même l'an mil trois cens quarante-neuf, le dix-neuviéme de Fevrier : les nôces furent faites à Sainte Geneviéve de Nanterre, & l'Evêque de Paris leur donna la benediction nuptiale. Jean étoit âgé environ de quarante ans, & elle à peu

prés

près de vingt-neuf : mais au reste avantagée d'une taille si majestueuse & d'un maintien si relevé, qu'on pouvoit penser en la voyant que sa beauté avoit merité la Couronne, & qu'il n'y avoit point de Dame à sa suite qui la lui pût disputer. Or quoi que cette Reine eût convolé en secondes nôces ; elle demeura tutrice de ses enfans du premier lit, & Regente des Etats de Bourgogne. En cette qualité elle traita le mariage de son fils avec Marguerite de Flandre fille unique & heritiere du Comte Loüis de Mole, & défiança sa fille Jeanne d'avec Amé VI. Comte de Savoye pour contenter le Roy, qui ayant envie de la marier à quelqu'autre, donna quarante mille florins au Comte, pour racheter la parole de sa fille.

Le Roy ayant perdu la liberté à la Journée de Poitiers & la France son plus pur sang ; la bonne Reine essaya d'apporter quelque remede à un si grand mal. Mais l'épouvante & le desordre étoient si extrêmes par tout, & la rage des Navarrois si violente, que desesperant d'y pouvoir reüssir, elle se retira en Bourgogne pour sauver au moins les terres de son fils de cette ruine universelle. Toutefois huit ou dix mois aprés que cette Princesse y fut, elle eut tant de déplaisir de voir tous les desordres qui étoient en ce Royaume, & de la longue detention de son mari, qu'elle mourut vers l'an mil trois cens cinquante-huit, & le trente-huitiéme de sa vie. Elle n'eut aucuns enfans de ce second mariage. Quant à ceux du premier, les deux filles decederent avant que d'avoir pris parti, & le fils marié à l'heritiere de Flandres, suivit aussi sa mere à trois ans de là, l'an mil trois cens soixante & un, ne laissant aucune lignée. Le Duché revint au Roi Jean, & je m'étonne que celui, qui a dit que cette Reine herita de son fils par un droit que

les Loix appellent outre le souhait des parens & contre l'ordre de Nature, n'a pas pris garde qu'elle étoit morte trois ans auparavant, comme le calcul en est aisé à faire, & se peut justifier par les preuves des titres & des bons Auteurs. Le grand Hôpital de Boulogne, qu'elle fonda durant qu'elle étoit veuve, est un monument de sa charité; Et sans doute nous en aurions bien d'autres encore, si elle avoit eu dessein de chercher de la gloire dans ses fondations, comme font la plûpart des hommes, qui élevent des Temples plûtôt à leur vanité qu'à la Religion, & qui donnent à un desir de fausse gloire, ce qu'ils semblent accorder à la Charité, ou à la Pieté.

CHARLES V.

DIT LE SAGE, ET L'ELOQUENT, ROY DE FRANCE LI.

Agé d'environ vingt-six ans.

1364. Empp. toûjours Jean Paleologue & Charles IV.

L'HEUREUSE conduite de ce Roi est la plus belle preuve qui soit dans toute l'Histoire de France; Que les grandes affaires se démêlent plus par l'adresse que par la force, & que le gain des batailles est plus souvent un effet des sages dispositions du cabinet, que de la valeur de ceux qui les donnent.

Son sacre se fit à Rheims le dix-neuviéme de May. Il est à remarquer que Venceslas de Luxembourg Duc de Brabant son oncle maternel, Jean Duc de Lorraine, & Robert Duc de Bar, quoi que les deux premiers fussent étrangers & vas-

CHARLES V. ROY LI.



Quand de son cabinet Charles eut l'avantage
De vaincre à la campagne, & chasser les Anglois,
De signaler son nom par mille beaux exploits,
Il merita la gloire, & le surnom de SAGE.

PAPES. encore URBAIN V. 7. ans 4. mois sous ce regne. GREGOIRE XI. élû le 30. Decembre 1370. S. 7. ans 3. mois. *SCHISME.* URBAIN VI. élû le 8. d'Avril l'an. 1378. S. à ROME 11. ans 6. mois, 5. jours, dont 2. ans & plus de 5. mois sous ce regne. Et CLEMENT VII. élû le 21. Septembre S. en AVIGNON 26. ans, dont 2. pendant ce regne

1364. vassaux de l'Empire, y firent l'office de Pairs, le premier representant le Duc de Normandie, le second le Comte de Champagne, le troisiéme le Comte de Toulouse. Le Duc de Bourgogne & le Comte de Flandres y tenoient leurs places naturelles, & Louis Duc d'Anjou celle du Duc de Guyenne.

On eut raison de dire que jamais Roy ne s'arma si peu, & ne fit tant de beaux exploits de guerre que celui-ci. Il sembloit que sa sagesse eût attaché la fortune à son service : dés le commencement de son regne il fit voir que les François pouvoient battre les Anglois qui les avoient toûjours battus durant les regnes precedents. Le Navarrois & Montfort n'ayant point été compris dans le Traité de Bretigny, leurs gens continuoient la guerre, & les troupes Angloises & Françoises prenoient parti avec eux. Jean de Grailly Captal de Buch qui étoit arrivé au secours du Navarrois, prit le commandement de toutes leurs troupes. Les Capitaines François s'étant assemblez pour le combattre, le trouverent prés du lieu nommé Cocherel & de la Croix saint Leufroy entre Evreux & Vernon. Bertrand du Guesclin, à qui on défera le commandement, au réfus du jeune Comte d'Auxerre, s'y conduisit si bien avec ses compagnons, que les troupes du Captal furent forcées dans leur poste avantageux, & lui fait prisonnier. Le Roy pensant le gagner à son service le relâcha quelque mois aprés : mais il aima mieux se revancher de sa défaite que de cette obligation.

Sur ce temps-là, Philippe de Navarre étant venu à mourir, Louis son jeune frere recueillit les troupes de son parti & se jetta dans le Bourbonnois, & dans la basse Auvergne où il

rassa

rasta plusieurs Châteaux. Quelques-uns même des siens surprirent la Charité sur Loire, place tres-importante pour le passage, d'où ils faisoient cruelle guerre au païs de deça. Tandis que d'un autre côté, le Comte de Montbeliard s'étoit rué sur la Bourgogne, pour servir la maison de Navarre, qui pretendoit que cette Duché luy appartenoit. Mais Philippe de France, à qui le Roi Charles en avoit confirmé la donation, eut ordre d'aller défendre son païs, & de quitter la Beausse, d'où il avoit entrepris de chasser les pillards, & les avoit déja dénichez de quatre ou cinq petits Châteaux. 1364.

Il porta donc la guerre dans le Montbeliard, & contraignit le Comte de sortir de la Bourgogne. Delà il vint mettre le siege devant la Charité. Louïs d'Evreux ne se trouvant pas assez fort pour le faire lever, se retira avec ses troupes à Cherbourg en Normandie. Les assiegez demanderent composition ; le Duc la leur accorda par ordre du Roi, afin de pouvoir envoyer du secours à Charles de Blois son cousin, qui étoit aux prises avec Jean de Montfort pour la Duché de Bretagne.

La journée d'Avrai decida le different de ces deux contendants. Jean de Montfort avoit assiegé cette place avec le secours de l'Anglois conduit par Jean Chandos Lieutenant de ce Roi en Guyenne ; Charles de Blois entreprit de la secourir, assisté des troupes de France que conduisoient le Comte d'Auxerre & Bertrand du Guesclin. Les armées en vinrent aux mains le 29. de Septembre Fête de saint Michel. La mêlée fut opiniâtre & sanglante au dernier point, à la fin Charles perdit la bataille, la Duché, & même la vie. Car les Seigneurs Bretons étoient con-

1364. venus entre-eux que pour mettre fin à cette longue querelle, ils tueroient celui des deux Chefs qui feroit vaincu.

Les enfans de Charles de Blois étoient toûjours prisonniers en Angleterre, & sa veuve avoit plus de fierté que de bonne conduite. Le Duc d'Anjou son gendre la vouloit bien assister de tout son pouvoir : mais le Conseil de France ne jugea pas à propos de pousser cette affaire, de peur que Montfort ne se rangeât sous l'hommage de l'Anglois. On fit donc la paix avec lui par le Traité de Guerrande. „ La Duché lui demeu-„ ra à la charge des devoirs envers le Roi de „ France ; Le titre de Duchesse à la veuve de „ Charles sa vie durant ; Et pour toute sa posterité „ le droit d'y revenir au deffaut des descendans de „ Montfort. De plus elle eut la Comté de Pontie-„ vre & plusieurs autres terres avec quarante mil-„ le livres de rente, pour elle seulement, à pren-„ dre sur toute la Duché.

Bien que la Croisade eût été interrompuë par la mort du Roi Jean, neantmoins Pierre Roi de Chypre, ayant tiré quelque secours en argent des Princes Chrêtiens, & recueilli çà & là des troupes d'Aventuriers avec celles des Chevaliers de saint Jean, ne laissa pas de faire une descente en Egypte, où il força vaillamment une partie de la grande ville d'Alexandrie. On tient qu'il l'eût pû reduire toute sous son pouvoir, si ceux qui l'accompagnoient ayant plus de soin de leur butin que de leur honneur, ne se fussent retirez dans leurs vaisseaux.

Avec pareille hardiesse & plus de perseverance, Amé VI. Comte de Savoye porta ses armes contre Amurat Sultan des Turcs, & contre le Roy de Bulgarie, qui vouloient dépoüiller Jean Paleologue son proche parent, de l'Empire de Grece ; le

Bul-

Bulgare le tenant déja prisonnier. Amé ayant enlevé d'assaut sur les Turcs la ville de Callipoli dans la Chersonnese de Thrace, entra en Bulgarie, & par la prise de plusieurs places, força ce Roi à relâcher l'Empereur. En le rétablissant, il lui remit aussi la ville de Callipoli : mais les Grecs la reperdirent incontinent aprés, tant leur valeur étoit au bas aussi bien que leur Empire. 1365. & 66.

L'Empereur Charles IV. avoit bien plus d'imagination pour concevoir de vastes desseins, que de vertus ni de moyens pour les executer. Il se contentoit du faste & de la vaine pompe des ceremonies, parce qu'il ne pouvoit acquerir des choses réelles & solides; Et comme son peu de revenu & ses grandes dépenses le tenoient toûjours dans la necessité, s'il commençoit de hautes entreprises, ce n'étoit que pour se faire donner de l'argent. Cette année 1365. il visita le Pape en Avignon pour faire une Ligue avec lui & les autres Princes d'Italie, contre Barnabé Viscomte de Milan. Il assista en habits Imperiaux à la Messe que le S. Pere chanta le jour de la Pentecôte, & s'alla faire couronner Roi d'Arles dans la ville de ce nom. Puis il retourna en Avignon, où il obtint du Pape la levée des Decimes sur le Clergé de Germanie & de Boheme pour les frais de cette guerre de Milan, qu'il ne fit point.

Guesclin qui avoit été pris à la bataille d'Avray fut délivré à rançon, & Olivier de Clisson qui étoit du parti de Montfort, attiré au service du Roi. Au mois de Decembre Montfort vint à Paris & lui rendit hommage, premierement de sa Duché : mais seulement de bouche & sans serment ; puis de la Comté de Montfort, desceint & à genoux & les mains

1365. & 66. jointes entre les mains de son Souverain Seigneur.

Nous trouvons encore cette année quelques bandes de ces païsans revoltez de la *Jaquerie*, qui s'étant renforcez & mêlez avec les compagnies des pillards, passerent jusques dans l'Alsace, d'où ils furent chassez, & la plûpart exterminez par l'Empereur Charles IV. & les autres Princes d'Allemagne.

Les troupes du Navarrois continuoient leurs courses en Normandie ; on crût qu'on les en pourroit arracher par une diversion sur les terres de la Navarre ; On fit donc une Ligue avec le Roi d'Arragon son ennemi capital, qui jetta aussitôt des troupes dans ce Royaume-là. Le Navarrois en eut d'autant plus d'apprehension qu'il sçavoit que la France étoit obligée necessairement de se joindre à l'Arragonnois, parce que le Roi d'Angleterre avoit fait ligue avec Pierre Roi de Castille, son perpetuel ennemi. Ce fut pour cela que le Captal de Buch & ses autres amis s'employerent avec tant de chaleur auprés du Roi Charles, qu'ils firent sa paix avec lui. Par ce Traité il renonça à ses droits sur la Champagne & sur la Bourgogne, moyennant la Seigneurie de Montpellier en Languedoc, que l'on luy donna.

L'habit des hommes de qualité, & des honnêtes gens dans les villes, c'étoit la robbe longue & le chaperon presque fait comme celuy des Moines. On le rabaissoit quelquefois sur les épaules pour se couvrir la tête d'un bonnet. Le luxe & la folie avoient tellement accourci cette robbe qu'on voyoit les cuisses aux hommes & tout le mouvement du corps depuis les reins. Ils avoient aussi mis en usage certaine sorte de chaussure, qui pardevant

avoit

avoit de longs becs recourbez en haut (ils les nommoient des Poulenes) & par derriere comme des éperons qui sortoient du talon. Le Roi par ses Edits bannit ces ridicules modes à l'exemple du saint Pere, qui peu auparavant avoit condamné par ses Bulles la dissolution des habits dans l'un & dans l'autre sexe. 1365.

La France ne pouvoit se décharger des troupes pillardes qui la rongeoient jusqu'aux os; car l'Anglois les toleroit pour s'en servir au besoin, & il n'y avoit point de forces capables pour les reprimer; Guesclin qui avoit acquis une grande reputation parmi les gens de guerre, trouva moyen de les mener en Espagne pour un tel sujet.

Alfonse XI. Roi de Castille avoit eu de sa femme legitime un fils nommé Pierre qui luy succeda, & d'une maîtresse cinq fils naturels, dont l'aîné s'appelloit Henri, & étoit Comte de Trissemare. Ce Pierre fut à bon droit surnommé *le Cruel* & *le Méchant*, car il se montroit plus ami de l'Alcoran que de l'Evangile, & avoit plus d'affection & d'intelligence avec les Mores qu'avec les Chrêtiens. Il renversoit toutes les Loix, & commettoit toutes les injustices & les cruautez que les Tyrans peuvent commettre; il entretenoit publiquement adultere avec Marie de Padilla, & avoit l'an 1361. fait mourir par poison Blanche sa femme legitime, fille de Pierre Duc de Bourbon & sœur de la Reine de France, Princesse aussi vertueuse que belle, aprés qu'elle eut souffert tous les outrages imaginables dix ans durant. Il avoit aussi fait mourir la Dame qui avoit été maîtresse de son pere; Il répandoit à toute heure le sang des plus grands de son Etat, il n'épargnoit pas même celui de ses freres,

 ayant

1365. ayant massacré Federic l'un des cinq, qui étoit grand Maître de saint Jacques, & attentoit souvent à la vie des quatre autres. Henri étant donc poussé d'un vif ressentiment de la mort de sa mere & de son frere, & d'ailleurs autorisé par le droit naturel qui lui ordonnoit de défendre sa vie, se soûleva contre lui avec la plus grande partie du Royaume, se ligua avec l'Arragonnois, & lui fit la guerre durant quelque temps.

Sa cause du commencement n'eut pas tout le bonheur qu'il s'étoit promis, il fut poussé par le Tyran & se refugia en France. Le Roy luy accorda sa protection, d'autant plus volontiers que c'étoit une belle occasion d'employer les Compagnies des gens de guerre hors du Royaume. On jugea qu'il leur faloit donner pour chef en apparence Jean de Bourbon Comte de la Marche, cousin germain de la feuë Reine Blanche: mais pour leur vrai Conducteur Bertrand du Guesclin; qui venoit d'être délivré des mains de Chandos, le Pape, le Roi, & Dom Henry ayant payé sa rançon.

Avec ces troupes & grand nombre de Noblesse volontaire, même des païs qui obeïssoient à l'Anglois, le Comte de la Marche & Guesclin remenerent Henri en Espagne. Le Pape, de crainte que ces Compagnies n'approchassent d'Avignon, leur envoya deux cens mille livres avec des Indulgences. Le Roi d'Arragon leur donna passage, & conceda la Duché de Borgia à Guesclin; Aussi avant que d'entrer en Castille, reconquirent-elles toutes les places que Pierre lui avoit prises, & les luy remirent de bonne foy.

A la veuë de Henry toute la Noblesse de Castille, à la reserve d'un seul Chevalier, abandonna le Cruel; Tout crioit vive Henry & luy ou-

ouvroit les portes ; en un mot il fut couronné à Burgos à la fin de Mars. Cela fait il recompensa liberalement en terres tous ceux qui l'avoient suivi, & se croyant asluré par la fuite du tyran, il congedia la plûpart de ses troupes, qui eussent trop fait crier ses nouveaux sujets ; il retint seulement quinze cens lances avec Guesclin & Bernard bâtard du Comte de Foix. 1366.

Le tyran s'étoit sauvé premierement vers le Portugal : mais le Roy du païs ayant refusé de luy donner retraite, il s'étoit refugié en Galice & delà par mer à Bayonne pour implorer le secours du Prince de Galles. La jalousie qu'avoit ce Prince de la gloire de Guesclin, luy fit prêter l'oreille à ses supplications, il promit de le rétablir & d'y employer sa personne même. Pour cét effet il retint les Seigneurs Gascons & ces mêmes Compagnies qui avoient suivi du Guesclin, & que Henry avoit congediées : mais l'Arragonnois tenant les passages fermez, elles ne purent pas le venir trouver sans beaucoup de difficultez.

Il n'y avoit point d'autre chemin pour luy que par la Navarre ; Le Roy Charles le Mauvais ayant fait ligue avec l'un & l'autre party, se trouvoit fort embarrassé ; Enfin il pencha du côté du Cruel ; luy livra passage & luy donna trois cens lances. Durant qu'il flotoit entre les deux partis & qu'il essayoit de les tromper tous deux, il fut fait prisonnier par Olivier de Mauny qui tenoit le Château de Borgia sur cette frontiere. On crût qu'il s'étoit fait arrêter lui-même pour liberer sa foy envers Henry : mais Olivier le traita en vray prisonnier, & en tira bonne rançon.

Lors que Henry sçût que ses ennemis avoient pris la ville de Navarette, il vint au devant d'eux ; Et au lieu de leur boucher le passage des vivres, ce

1367. & 68. qu'il pouvoit facilement, étant trois fois plus fort en nombre d'hommes qu'eux, il leur donna bataille. Ce fut le quatriéme d'Avril entre Nagere & Navarette: mais il la perdit par la lâcheté de Teillo son frere qui prit la fuite dés le premier choc. Guesclin y fut fait prisonnier avec le Marêchal d'Endreghen & quelques autres Capitaines. Pour luy, ayant combattu fort vaillamment, & ne s'étant tiré du danger qu'à l'extrêmité, il se sauva en Arragon, & delà en France; où il fut accueilli par Loüis Duc d'Anjou Gouverneur pour le Roy en Languedoc.

Le Prince de Galles eut beaucoup de reputation auprés des gens de guerre, d'avoir reconquis l'Espagne en une seule journée: mais peu d'honneur auprés des gens de bien d'avoir rétabli un tyran. Encore moins en eut-il de satisfaction & de profit; Car aprés que le tyran l'eut tenu quelques mois en Castille dans une prochaine esperance de luy envoyer dequoy payer ses gens de guerre, les maladies se mirent dans ses troupes; & il fut contraint de s'en revenir tres-mal satisfait, & d'ailleurs fort mal disposé de sa personne.

Aprés son départ la rage du Cruel se redoubla par toutes sortes d'horribles vengeances; les Castillans se voyant traitez plus inhumainement que jamais, rappellerent Henry: le Duc d'Anjou & le Comte de Foix luy donnerent liberalement toute l'assistance qu'ils purent; Et du Guesclin & Bernard de Bearn nouvellement délivrez à rançon, luy assemblerent des troupes.

En peu de mots, Henry assiegeant Tolede, le Cruel accompagné de trois mille chevaux vint au secours. Comme il fut prés de Montiel, ville assise sur les Monts, qui separent le Royaume de Valence d'avec la nouvelle Castille, Henry alla au de-

devant, le combat se donna le quatorziéme de 1369.
Mars 1369. les troupes du Cruel prirent la fuite, luy se sauva au Château de Montiel.

Là se voyant enfermé sans aucun espoir de salut, il se hazarda de venir trouver du Guesclin dans sa tente, s'imaginant obtenir de luy, à force de presents, qu'il le laisseroit évader. Henry s'y rencontra par hazard ou autrement; ils se prirent de paroles, puis se saisirent au corps & s'abatirent par terre. Le Cruel enfin fut mis dessous & tué. On n'est pas bien d'accord de la maniere & si l'action fut nette: mais qu'elle arriva le vingt-troisiéme de Mars 1369. Ainsi le Royaume de Castille demeura à Henry & à ses descendants qui le tiennent encore aujourd'hui.

La veuve du Duc de Bourgogne fille du Comte de Flandres, & la plus riche heritiere de la Chrêtienté, étoit ardemment recherchée par la France & par l'Angleterre. Le pere la destinoit pour Edmond l'un des fils de l'Anglois: mais la grand' mere Marguerite, Françoise de naissance & d'affection, s'opposoit à cette alliance de tout son pouvoir, & avoit dessein d'en fortifier la maison de France. Elle pressa donc son fils avec une chaleur extrême, jusqu'à le menacer de se couper les mammelles * dont elle l'avoit allaité, s'il s'allioit avec l'Anglois. Ces paroles luy toucherent le cœur, il donna sa fille à Philippe le Hardy Duc de Bourgogne: mais les nôces ne se firent qu'un an aprés.

* *En ce temps là les Princesses allaitoient leurs enfans.*

Le Prince de Galles n'avoit rapporté d'Espagne que beaucoup de chagrin & une indisposition mortelle, mais point d'argent pour contenter ses troupes. Il se mit donc à lever des impôts extraordinaires, quoy qu'assez legers, sur la Guyenne: les Seigneurs ses vassaux malcontents de luy,

parti-

1369. particulierement le Seigneur d'Albret, susciterent leurs tenanciers de leur en faire des plaintes; Les ayant reçûës ils les porterent au Prince & lui en firent des remontrances. Ils les rebuta d'une maniere fort offensante. Sur cela ils eurent recours au Roi de France, nagueres leur legitime Souverain: Le Roi les entretint six ou sept mois dans cette disposition, attendant la conjoncture propre pour se declarer.

Il disposoit cependant toutes choses à sa fin, s'assuroit des Seigneurs Gascons & des Princes Allemands avec de l'argent, dont les uns & les autres étoient fort avides, attiroit les compagnies à son service à force de presents, par le moyen de du Guesclin, en qui elles avoient grande croyance, & faisoit amas de deniers par l'imposition des subsides, que les Etats assemblez à Paris lui accorderent liberalement, & qu'ils firent lever avec un si bon ordre que le peuple n'en fut presque point foulé.

Comme il eut bien pris toutes ses mesures, & que d'ailleurs il sçût que le brave Prince de Galles devenoit hydropique, il octroya ses lettres d'appel aux Gascons, dont les cinq principaux étoient le sire d'Albret & les Comtes d'Armagnac, de Perigord, de Cominges, & de Carmaing. Elles furent signifiées au Prince en parlant à sa personne, par un Chevalier & un Clerc: mais bien loin de déferer à cet appel, il répondit superbement qu'il comparoîtroit de la sorte qu'il avoit comparu à la journée de Poitiers; Et il les fit arrêter prisonniers par les chemins, leur supposant qu'ils avoient volé leur Hôte.

Au méme temps Charles amusoit le Roy Edoüard par des plaintes qu'il lui envoyoit faire, comme s'il eût voulu mettre les choses en negocia-

tion.

tion. L'Anglois donna des paroles pour des paroles, sans penser que les effets fussent si proches, & que les François osassent rien entreprendre tandis que le Duc de Berry & leurs autres ôtages seroient en Angleterre. 1369.

Il se croyoit Souverain absolu en Guyenne par le Traité de Bretigny: mais comme de son côté il n'avoit point fait vuider les gens de guerre; & que de plus il avoit commis diverses hostilitez, le Roy pretendoit que ce Traité étoit nul & resolu, & partant que ce Prince demeuroit toûjours vassal de la couronne. Ce fut sur ce pied qu'il lui envoya declarer la guerre, & qu'ensuite son Parlement s'étant assemblé la vigile de l'Ascension, lui y seant en son lit de justice, donna un Arrêt; qui pour les rebellions, attentats & desobeïssances de l'Anglois, confisquoit toutes les terres qu'il tenoit en France.

Si l'étonnement du Roi Edoüard fut grand de voir un Prince qui n'étoit point homme de main, oser lui dénoncer la guerre, à lui qui avoit tant gagné de batailles: son dépit ne le fut pas moins, quand il vit que le deffi lui en étoit apporté non point par un Seigneur de qualité, comme c'étoit la coûtume, mais par un simple valet; Qu'il sçût que le Seigneur de Châtillon & le Comte de saint Pol s'étoient saisis d'Abbeville & des autres places de la Comté de Ponthieu, qu'ils avoient trouvées dégarnies; Que les Barons de Gascogne avant même la declaration de la guerre, avoient chargé & défait son Sénéchal de Roüergue; Que les Ducs de Berry & d'Anjou avoient attaqué la Guyenne, l'un du côté d'Auvergne, l'autre du côté de Toulouse; Que son fils le Prince de Galles devenant plus infirme de jour en jour, ne pouvoit plus agir

que

1369. que de la tête ; & que plusieurs Capitaines & Compagnies prenoient service avec les François.

En attendant qu'il pût mettre sur pied de plus grandes forces, il lui envoya cinq cens lances & mille Arbalêtriers conduits par Edmond Comte de Cambridge, depuis Duc d'Yorc, son quatriéme fils, & par le Comte de Pembrock son gendre. Ils descendirent à Saint Malo & traverserent la Bretagne : d'autre côté Huë de Caurelée lui amena deux mille hommes des bandes qu'il avoit en Espagne ; Et il lui en vint deux fois autant de celles qui tenoient des places en Normandie & au Maine, lesquelles ils vendirent pour l'aller joindre. Les plus braves Capitaines qu'il eût auprés de lui, étoient Eustache d'Auberticour Hennuyer, Huë de Caurelée, Jean Chandos Sénéchal de Poitou, Thomas du Percy qui l'étoit de la Rochelle, & Robert Knolles, ces quatre derniers tous Anglois. Il donna au dernier le Commandement general de ses troupes.

A la force des armes le sage Roi Charles joignit celle de la Religion & de l'éloquence, qui peuvent beaucoup sur les esprits des peuples. Il faisoit faire par tout son Royaume des jeûnes & des Processions, où on le voyoit quelquefois aller nuds pieds avec grande humiliation ; Et au même temps les Predicateurs remontroient son bon droit & l'injustice des Anglois. Ce qui avoit deux fins, l'une de lui ramener les Provinces Françoises qui avoient été cedées par le Traité de Bretigny : l'autre de porter celles qui lui obeïssoient, à souffrir les contributions & les autres incommoditez de la guerre. Le seul Archevêque de Toulouse, par ses persuasions & par ses intrigues, lui regagna plus de cinquante villes ou Châteaux dans la Guyenne : entr'autres celle de

de Cahors. Le Roy d'Angleterre voulut pratiquer les mêmes moyens à l'endroit des siens : il envoya des lettres d'amnistie aux Gascons, avec serment sur le sacré Corps de JESUS-CHRIST, de ne plus lever de nouveaux impôts : mais tout cela ne fut point capable de redresser les esprits qui avoient pris leur penchant. 1369.

Il se fit diverses courses de la part des François dans la Guyenne & dans le Poitou, & de celle des Anglois dans les pays voisins : Il s'en fit une entr'autres où ces derniers prirent Isabelle de Valois Duchesse veuve de Bourbon, & mere de la Reine de France, dans le Château de Belleperche en Bourbonnois. Elle fut depuis échangée pour le Chevalier du Prince de Galles.

Les Comtes de Cambridge & de Pembrock coururent jusqu'en Anjou, & y prirent le fort château de la Roche-sur-Yon, d'où ils ravagerent tout le pays ; Comme ils faisoient encore celuy du Berry, ayant conquis la ville de Sainte-Severe qui est en Limosin sur cette frontiere-là. Mais de leur côté ils souffrirent beaucoup plus de pertes : la plus considerable fut la mort du vaillant Chandos, qui fut tué malheureusement en une rencontre prés du pont de Lensac en Poitou.

Outre les troupes ordinaires qu'ils appelloient compagnies, les Seigneurs & Gentilshommes s'assembloient souvent, & de leur propre mouvement se mettoient en corps pour faire quelque entreprise ou quelque course ; puis aprés leur *chevauchée*, cela s'appelloit ainsi, ils s'en retournoient dans leurs maisons.

Le Roy Charles avoit entrepris de dresser une armée pour la jetter en Angleterre, son frere le Duc Philippe la devoit commander, & l'embarquement se faire à Harfleur. Lors qu'il étoit prêt

1369. prêt de monter sur ses Vaisseaux, il eut nouvelles que Jean Duc de Lancastre le troisiéme des fils du Roy Edoüard, étoit descendu à Calais & faisoit des courses sur les terres de France. Il fut conseillé de quitter son entreprise & de tourner de ce côté-là. Lancastre le voyant aux champs se posta sur le Mont de Tournehan entre Ardres & Guisnes : Philippe se campa tout contre, comme pour l'attaquer ou pour l'envelopper : mais il n'y fut pas long-temps qu'il s'ennuya & congedia ses troupes. Ainsi Lancastre eut tout loisir de courir le pays de Caux jusqu'à Harfleur, & au retour la Comté de Ponthieu. Il y fit prisonnier Hugues de Châtillon, grand Maître des Arbalêtriers, qui avoit saisi ce païs-là au nom du Roy.

En même temps les Ducs de Gueldres & de Juilliers émeus par les Sterlings d'Angleterre, envoyerent deffier le Roy : mais il sçût bien leur mettre en tête le Duc de Brabant & le Comte de Saint Pol, qui d'ailleurs prirent feu pour quelques interêts particuliers.

Il y eut une furieuse bataille entre les deux partis au lieu de Baeswilder, entre le Rhin & la Meuse, laquelle mit tous ces petits Princes fort au bas. Car d'un côté le Duc de Juilliers y fut tué, & de l'autre le Duc de Brabant fait prisonnier. L'Empereur son frere le délivra & accommoda cette querelle.

Les Etats de France assemblez le 7. de Decembre, octroyerent au Roy une imposition d'un sol par livre sur le sel, de quatre livres sur chaque feu dans les villes, & de trente sols aux champs; Comme aussi sur la vente du vin à la campagne, le treiziéme en gros, & le quatriéme en détail, & sur l'entrée à Paris quinze sols par queuë de vin

Fran-

François, & vingt-quatre sols par queuë de vin de Bourgogne. A quoy les villes consentirent fort gayement, parce qu'elles sçavoient bien que ces levées seroient bien ménagées, & qu'elles cesseroient avec la guerre. 1369.

La même année 1369. Hugues Aubriot Prevôt de Paris fit édifier les tours de la Bastille prés la porte saint Antoine, telles qu'on les voit aujourd'huy.

La premiere année de la guerre n'avoit pas produit des évenements fort considerables: les deux Rois se préparoient de tout leur pouvoir à faire de plus grands efforts la seconde. Tous les quatre freres de France ayant tenu conseil ensemble resolurent que le Duc d'Anjou & le Duc de Berry attaqueroient la Guyenne; que le premier entreroit du côté de Toulouze dans le païs d'entre deux mers, l'autre du côté du Berry dans le Limosin; & que tous deux se joindroient devant Limoges pour y assieger le Prince de Galles.

Pour cet effet on trouva bon de rappeller du Guesclin d'Espagne, où le Roy Henry luy avoit donné la Comté de Molines & la terre de Sorie. Il partit au premier mandement de son Roy, qui luy avoit aussi donné la Comté de Longueville. Ayant joint le Duc d'Anjou, il prit en chemin faisant, les villes de Moissac, Tonneins, Aiguillon & quelques autres Châteaux moins considerables, le long de la Garonne. De son côté le Duc de Berry se rendit maître de Limoges, plûtôt par l'intelligence des Bourgeois & de l'Evêque qui trahit le Prince de Galles, quoy que son compere & son bon amy, que par les attaques. Du reste les deux freres sçachant que ce Prince, trop habile pour se laisser enfermer, s'étoit mis en campagne, congedierent leurs gens.

Le

1371. Le Roy Anglois de son côté avoit envoyé le Duc de Lancastre avec quelques compagnies d'hommes d'armes & d'Archers en Guyenne, & donné le commandement de toute son armée du côté de Picardie, à Robert Knolles. Elle se trouva de plus de trente cinq mille hommes. Sa marche donna de la terreur à toute la France jusqu'à la Loire; car elle saccagea le Vermandois, la Champagne, la Brie; brûla les environs de Paris, fit entendre ses trompettes jusques dans les portes du Louvre; sans neanmoins que la fumée de ces incendies ny le bruit de ces fanfares pussent émouvoir le sage Roy à rien hazarder, ny à laisser sortir un seul de ses gens de guerre en campagne.

Du Guesclin étoit presque le seul capable de le venger de toutes ces insultes: pour ce sujet le second jour d'Octobre, il luy mit à la main l'épée de Connêtable, que Moreau de Fiennes trop cassé par les années & par les fatigues, ne pouvoit plus porter. Mais il luy donna peu de troupes afin qu'il serrât seulement les ennemis & qu'il ne les combattît pas. Du Guesclin qui avoit d'autres veuës, grossit sa petite armée à ses propres depens, ayant vendu toutes les pierreries & les riches meubles qu'il avoit gagnez en Espagne, pour acheter des Soldats.

Aprés qu'il eut côtoyé & harcelé quelque temps les ennemis, il trouva occasion de leur enlever un quartier prés de Pont-Valain au païs du Mayne. Par ce moyen les ayant entamez il les mit aprés en déroute, puis il les défit tous piece à piece, tant que Knolles même eut de la peine à se sauver.

Delà il remonta dans le Berry d'où il chassa les Anglois, qui s'enfuirent en Poitou, aprés il nettoya

toya la Touraine & l'Anjou, & en fit autant en Limosin & en Rouërgue. 1371.

Il rendit aussi un service tres-important à la France, en moyennant l'entreveuë du Roy de Navarre avec le Roy. Dans la conjoncture presente, ce Prince pouvoit faire beaucoup de peine, en introduisant les Anglois dans le Costentin, où il avoit Cherbourg & quelques autres, & dans la Comté d'Evreux qui étoit toute à luy. Mais comme il étoit aussi irresolu que malicieux, il ne sçavoit ny garder sa foy ny la rompre à son avantage. Quoy qu'il eut fait une tréve dés l'année precedente, il differoit toûjours la conclusion de la Paix par cent artifices. Enfin il s'y laissa amener quand il en avoit le moins de besoin, & se contenta de la ville de Montpellier dont il fut mis en possession. Moyennant cela il renonça au parti de l'Anglois, alors qu'il luy eût été tres-avantageux de ne le pas faire.

Dés l'an 1367. le Pape Urbain V. avoit fait un voyage à Rome en apparence, pour mettre ordre aux affaires d'Italie, mais en effet de fâcherie qu'il eut de ce que les Compagnies allant en Espagne l'avoient rançonné. Lors qu'il y eut demeuré deux ans & demy, il revint en Avignon, où peu aprés il mourut le 19. de Decembre. Les Cardinaux éleverent au saint Siege Pierre Roger qui étoit fils de Guillaume Comte de Beaufort en Valée, & par consequent neveu du Pape Clement VI. il s'appella Gregoire XI. du nom.

Au mois de May de cette même année David Roy d'Ecosse fils de Robert de Brus, mourut sans enfans. Ainsi cette Couronne passa dans la Maison de STUARD, *par un Robert qui étoit fils de sa sœur. Il ratifia la tréve avec l'Angleterre & la prolongea pour treize ans.*

Les

1372. Les villes maritimes de Flandres étant toutes pleines de Marchands n'avoient que des interêts de negoce: c'est pourquoy sans considerer ny ceux de leur Comte, ny ceux du Roy, ils firent une Ligue avec l'Anglois afin d'assurer leur commerce, qui leur sembloit meilleur de ce côté-là que de celuy de France.

Un peu aprés que le nouveau Connêtable eut reconquis le Perigord & le Limosin sur les Anglois, le Prince de Galles, quoy qu'il ne pût aller qu'en litiere, assembla ses gens à Cognac, & alla assieger Limoges. Ses Hurons * ou mineurs, dont il avoit grande quantité, ayant renversé un pan de muraille dans les fossez, la ville fut prise d'assaut. Il étoit si irrité contre les habitants qu'il se vengea cruellement jusques sur les femmes & sur les enfans; il en fut passé au fil de l'épée plus de quatre mille. Ce fut son dernier exploit de guerre: aprés cela il se retira fort indisposé en Angleterre, où il languit encore trois ans. Depuis son départ les affaires des Anglois dans la Guyenne allerent toûjours en décadence, la plûpart des Seigneurs & des Chefs des bandes que sa vaillance & sa liberalité tenoient attachez à sa Cour, se tournant vers celle de France.

* C'étoit le terme de ce temps-là.

Il avoit laissé le soin des affaires au Duc de Lancastre, celuy-cy ne demeura pas long-temps en Guyenne, & repassa en Angleterre pour assister à un grand Conseil qui se tint pour les affaires de deçà la mer. Au partir delà il alla épouser la fille de Pierre le Cruel & se fit appeller Roy de Castille: le Comte de Cambridge son frere, épousa aussi la puînée.

C'étoit declarer une guerre mortelle au Roy Henry: lequel d'ailleurs étant obligé de sa couronne à la France, se resolut, autant pour sa

pro-

propre ſeureté que par gratitude, de la ſervir de toutes ſes forces. Il ſçavoit que les Anglois envoyoient une armée en Poitou commandée par le Comte de Pembrok, il en fit partir une par mer composée de quarante gros Vaiſſeaux, & bien équipée de canon & d'armes à feu, qui attendit le Comte de Pembrok à l'entrée du canal de la Rochelle. Le combat dura deux jours, l'avant-veille & la veille de la Saint Jean. A la fin les Anglois furent enveloppez, & tous pris, ou coulez à fond, les Rochelois regardant le combat de ſang froid ſans qu'ils puſſent être perſuadez par leur Gouverneur d'aller à leur ſecours. Les victorieux menerent le Comte de Pembrok & les autres priſonniers en Eſpagne tout chargez de chaînes. C'eſt ainſi que les Eſpagnols & les Allemands traitoient leurs ennemis: les François & les Anglois en uſoient avec plus de generoſité & de courtoiſie. 1372.

Cét échec fut la ruïne entiere du parti Anglois. Le Connêtable aſſiegeoit & prenoit toutes les places à ſon aiſe. Aprés avoir aïdé au Duc de Berry à reduire Sainte-Severe, qu'on avoit crû imprenable, il vint recevoir la grande ville de Poitiers qui lui tendoit les bras. Tous les Chefs du parti Anglois qui étoient en campagne en furent fort étonnez: mais ils furent bien plus conſternez de la défaite du Captal de Buch, lequel allant au ſecours de la ville de Soubiſe, ſituée ſur l'embouchure de la Charente, ſe vit enveloppé & pris par les Eſpagnols, dont l'armée navale étoit ſur cette côte-là. Il n'y eut ny rançon ny échange qui pût obliger le Roy à le mettre une ſeconde fois en liberté: il fut reſſerré dans une tour du Temple à Paris, où il mourut quatre ans aprés.

Les Rochelois n'avoient jamais pû s'accommoder avec l'humeur Angloiſe, peu compatible avec

1372. quelque nation que ce soit : ils meditoient de se soustraire à leur domination; Et c'étoit pour favoriser ce dessein que l'armée d'Espagne se tenoit là proche. Le Château seul les en empêchoit, le Maire s'avisa d'une ruse. Ayant donné à dîner au Capitaine il lui presenta certaines Lettres scellées du Sceau d'Edoüard, où il lisoit qu'il leur étoit ordonné de faire faire montre à la Garnison du Château & à la Milice Bourgeoise. Il n'y avoit rien de tout cela dans les Lettres, mais le Capitaine qui ne sçavoit pas lire, le crût & fit sortir sa garnison. Le Maire avoit mis une embuscade dans des masures, qui la coupa & l'empêcha de rentrer. Douze ou quinze malotrus qui étoient demeurez dans le Château capitulerent aussi-tôt. Ensuite les Rochelois fort avisez, avant que d'ouvrir leurs portes aux François, firent leur Traité avec le Roy, & obtinrent la démolition du Château, ou, si l'on en croit leurs memoires, une amnistie pour l'avoir démoli avant le Traité. Outre cela ils se firent donner tant de privileges, & des conditions si avantageuses, qu'elles tendoient autant à mettre cette ville en liberté, qu'à lui faire changer de Maître.

Aprés que le Connêtable, qui representoit le Roy, eut receu leur serment de fidelité, il poursuivit la conquête du Poitou & de la Saintonge. La plûpart des Seigneurs de ces païs-là s'étoient retirez à Toüars, il y mit le siege & les obligea de capituler; „ Qu'ils se mettroient eux, leurs „ terres & la place, sous l'obeïssance du Roy, „ si le Roy d'Angleterre ou un de ses fils, ne „ venoient assez forts pour combattre les assie„ geants dans la Fête de S. Michel.

Cette sorte de composition se pratiqua tant qu'il y eut quelque peu de bonne foy. Elle portoit toûjours sur-

surseance d'armes, durant laquelle les assiegeants ayant pris des ôtages des assiegez, levoient leur camp, & leur laissoient toute sorte de liberté, hormis de recevoir des gens de guerre dans leur place, & de la munir ny de la fortifier. 1372.

Lors que le Roy Edoüard eût appris cette capitulation, l'honneur & la necessité reveillant en luy le souvenir de ses victoires, il se mit sur mer lui-même avec quatre cens Vaisseaux, pour ne pas perdre un si beau païs & tant de braves gens. Mais les vents refuserent opiniâtrement de le servir en cette occasion; ils le promenerent six semaines durant & ne voulurent jamais lui être favorables que pour retourner en Angleterre. La saint Michel venuë, les Seigneurs executerent la capitulation; Ensuite dequoy les villes de Saintes, d'Angoulême, de saint Jean d'Angely & generalement tout le païs jusqu'à Bourg & à Blaye, se remirent sous l'obeïssance de leur ancien & naturel Souverain.

Jean de Montfort Duc de Bretagne regardoit avec crainte la prosperité des François, ses anciens ennemis, & avec regret la décadence de l'Anglois son beau-pere & son protecteur: mais il n'étoit pas le maître dans sa Duché, les peuples ne vouloient plus de guerre, la fierté des Anglois n'étoit pas compatible avec leur liberté, & les Barons éblouïs de l'éclat de la fortune de du Guesclin & de Clisson, avoient le cœur tourné aux emplois & aux pensions de la Cour de France. Ainsi le Duc se trouvoit fort contraint; S'il faisoit descendre quelques Anglois sur ses côtes, les Communes leur couroient sus; S'il les logeoit dans ses places, les Seigneurs se soûlevoient. Comme il en eût mis dans Brest, le Conquet, Kemperlay & Hennebond, ils prierent le

1372. Roy de leur envoyer des troupes pour les chasser, & remettre les villes du païs en ses mains, ainsi qu'ils firent de Vennes, de Rennes, & de plusieurs autres.

La vengeance qu'il en voulut prendre, ayant mis le siege devant Saint-Mahé, ne fit qu'avancer sa perte & le voyage du Connêtable avec le Duc de Bourbon dans sa Duché. Quelques troupes Angloises qu'il avoit fait venir pour se fortifier, eurent tout le païs contre elles & furent taillées en pieces; Ainsi quoi qu'il eût encore quelques bonnes places, il n'osa s'y enfermer, & passa en Angleterre crier au secours.

Tandis qu'il y étoit le Connêtable s'assura de toutes, hormis de trois, Brest, Becherel & Derval, (celle ci appartenoit à Knolles) devant toutes lesquelles il mit le siege en même temps; comme aussi devant la Roche-sur-Yon en Anjou.

Cette derniere plus éloignée de tout secours se rendit : Brest, Becherel & Derval promirent d'en faire autant, si dans un certain temps préfix il ne paroissoit une armée assez forte, & qui *tint journée*, * pour faire lever le siege aux François. Quant à Brest & à Derval ils se sauverent de cette sorte. Le Comte de Salisbery étoit alors sur mer pour garder les côtes d'Angleterre contre l'Armée navale d'Espagne que commandoit Yvain de Galles, dont Edoüard avoit fait mourir le pere pour luy ôter cette Principauté. Ayant entendu le peril où étoit Brest, il aborda en Bretagne, se campa & se retrancha proche de là, puis envoya ses Herauts au Connêtable lui denoncer qu'il étoit venu pour faire lever le siege & qu'il l'y attendoit. Le Connêtable ne trouva pas à propos de l'attaquer dans un poste si fort, ainsi la place fut délivrée. Au partir de là, Knol-

* C'étoit le terme propre.

lès

les qui l'avoit défenduë, alla se jetter dans 1373.
Derval ne se croyant pas obligé de tenir le Traité fait par ses gens ; Ce qui coûta la vie à leurs ôtages, & par represailles à quelques Gentilshommes que Knolles avoit pris. Quant à Becherel, il tint un an tout entier ; au bout duquel n'ayant point paru d'armée dans le jour prefix pour le secourir, il passa entre les mains des François.

Le Roy d'Angleterre ne manqua pas de garantie au Duc de Bretagne. Il dressa une armée de plus de trente mille hommes qu'il donna au Duc de Lancastre pour rétablir ce Prince, qui eut la hardiesse d'envoyer deffier le Roy de France son Souverain. Elle descendit à Calais le vingtiéme de Juillet, traversa & pilla l'Artois, la Picardie, la Champagne, le Forés, le Beaujolois, l'Auvergne & le Limosin, & descendit en Guyenne, au lieu d'aller en Bretagne, comme Montfort l'avoit esperé.

C'étoit une resolution constante du sage Roy, de ne point hazarder de grand combat contre les Anglois : mais il vouloit que ses gens se logeant la nuit dans les places, les suivissent le jour, & ne cessassent de les harceler, de charger ceux qui s'écartoient, & de les resserrer ensorte qu'ils ne pussent recouvrer des vivres & des fourrages. Par ce moyen il défaisoit peu à peu leurs grandes armées & les reduisoit à rien. Celle-ci ayant été poursuivie & côtoyée par le Duc de Bourgogne jusqu'en Beaujolois, & delà jusques sur les bords de la Dordogne par le Connêtable, non seulement ne pût rien entreprendre, mais encore perit presque toute, & remena à peine six mille hommes à Bourdeaux.

Durant cette irruption, le Duc d'Anjou Gou-

1373. verneur de Languedoc, en fit une autre plus avantageuse dans la haute Guyenne. Il y conquit plusieurs places, de peu de nom aujourd'huy, mais en ce temps-là tres-importantes.

Deux grands fleaux, la famine & le mal des ardents, qui le plus souvent prenoit en l'aîne, tourmenterent la France, l'Italie & l'Angleterre cette année 1373. Il courut aussi, principalement dans les Païs-bas, une passion maniaque ou phrenesie inconnuë à tous les siecles precedents. Ceux qui en étoient atteints, la plûpart de la lie du peuple, se dépoüilloient tout nuds; se mettoient une couronne de fleurs sur la tête, & se tenant par les mains alloient dans les ruës & dans les Eglises, dançant, chantant & tournoyant avec tant de roideur, qu'ils tomboient par terre hors d'haleine. Ils s'enfloient si fort par cette agitation qu'ils eussent crevé sur l'heure, si on n'eût pris le soin de leur serrer le ventre avec de bonnes bandes. Ceux qui les regardoient trop attentivement étoient bien souvent épris de la même manie. On crût qu'il y avoit de l'operation du Diable, & que les exorcismes les soulageoient. Le vulgaire nomma ce mal LA DANSE DE S. JEAN.

1375. Par les instantes & continuelles exhortations du Pape, les deux Rois furent obligez d'entrer en negotiation pour accommoder leurs differends. Il se tint pour cela une Assemblée à Bruges en Flandres, où ils envoyerent les plus proches Princes de leur sang, & les plus illustres Seigneurs de leurs Royaumes. Elle dura prés de deux ans avec des dépenses incroyables. Il y fut fait une tréve premierement pour un an, à commencer au mois de May de cette année 1375. laquelle étant concluë le Duc de Lancastre & le Duc de Bretagne passerent en Angleterre.

La Bretagne n'y étant pas comprise, son Duc yrentra peu aprés avec une armée de troupes Angloises, & moitié par force, moitié par intelligence il regagna S. Mahé, S. Brieuc, & sept ou huit autres places, tandis que Jean d'Evreux frere du Roi de Navarre, faisoit le dégât aux environs de Kemperlay. 1375.

Il avoit bâti là auprés un fort pour sa retraite, d'où il incommodoit extrémement cette ville : Clisson, Rohan, Beaumanoir & autres Seigneurs Bretons l'assiegerent là dedans. Le Duc y étant accouru pour le délivrer, ils leverent promptement le picquet, lui les poursuivit & les assiegea dans Kemperlay. Or comme il étoit prêt de les avoir à sa misericorde, il n'en eût point eu pour des gens qu'il traitoit de traîtres & de rebelles : une seconde tréve dans laquelle on le comprit, les tira heureusement de ses mains.

La minorité des Rois en France (si je ne me trompe) duroit jusqu'à l'âge de vingt ans, & pendant ce temps-là, tous les commandements & tous les Actes se faisoient sous le nom du Regent. Le sage Roi considera qu'une si absoluë autorité pourroit ravir la Couronne à son fils, s'il le laissoit mineur ; Que les peuples, fût-ce erreur ou coûtume, ne reconnoissoient pas volontiers un Prince pour Roi qu'il ne fût sacré ; Et qu'il étoit à craindre que le Duc d'Anjou ne leur fit croire, par quelques exemples du passé, qu'ils en devoient choisir un qui fût majeur & capable de gouverner. Pour ces raisons ou pour d'autres qu'on ignore, il fit cette memorable Ordonnance de l'avis des Princes, Seigneurs, Prelats, Université, & autres personnes notables, qui porte ; *Que les fils aînez de France, dés qu'ils auroient atteint l'âge de quatorze ans, seroient te-*

1374. *nus pour majeurs & capables d'être sacrez , & qu'ils recevroient les hommages & les serments de fidelité de leurs sujets.* Elle fut faite au bois de Vincennes au mois d'Août 1374 & verifiée en Parlement le vingtiéme de May de l'année suivante.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'il crût, tout Roi qu'il étoit, pouvoir devancer le cours de la nature, & donner à son fils le sens & l'esprit que l'âge seul peut donner, puisque la même année & le même mois, il fit une Declaration, laquelle portoit qu'en cas qu'il mourût avant que son „ fils eût atteint l'âge de quatorze ans, il en laiss„ soit la garde & tutelle, & de ses autres enfans, „ comme aussi le gouvernement & la défense de „ l'Etat à la Reine mere (elle vivoit encore pour „ lors) & lui ajoignoit les Ducs de Bourgogne & „ de Bourbon, avec un conseil necessaire de prés „ de quarante personnes.

Les Legats du Pape demeuroient toûjours fermes à Bruges, & retenoient les Ambassadeurs des deux Couronnes avec eux pour travailler à la paix. Mais les propositions de part & d'autre étant trop éloignées pour y trouver un milieu, ils impetrerent au moins une prolongation de la tréve jusqu'au mois d'Avril de l'an 1377.

En Gascogne le Comte d'Armagnac pensant tirer revanche du Comte de Foix qui l'avoit battu, accrut sa honte & sa perte. Il avoit pris la petite ville de Casere, & s'étoit mis dedans sans la pourvoir de munitions. Le Comte de Foix l'y investit, & sans coup frapper, le reduisit à la derniere faim: mais il ne voulut point lui accorder la vie sauve à lui & aux siens, qu'à condition qu'ils sortiroient par un trou qui fut fait exprés à la muraille, par où ils ne pouvoient passer que ventre à

terre. Ils n'en furent pas quittes pour cét affront, le Comte d'Armagnac & vingt des principaux ne furent relâchez qu'aprés de grandes rançons. Le Roy de Navarre répondit de celle du Sire d'Albret. 1376.

Durant le long séjour des Papes en France, l'Italie s'étoit accoûtumée à les méconnoître. Le peuple de Rome se formoit divers petits tyrans pour se conserver l'image de la liberté, & par le même esprit les villes de l'Etat Ecclesiastique, à la sollicitation & avec l'aide des Florentins, avoient secoüé le joug & chassé les Legats Apostoliques. Gregoire XI. pensant remedier à ces desordres, & d'ailleurs étant vivement pressé par Sainte Brigide de Suede & par Sainte Catherine de Sienne, deux personnes que l'on croyoit avoir un commerce fort étroit avec le Ciel, resolut de reporter le saint Siege à Rome, d'où il avoit été absent septante-deux ans. Il partit d'Avignon le vingt-troisiéme Septembre, s'embarqua à Marseille, & aprés de tres-grands perils sur mer, signes de l'agitation que ce changement causa dans l'Eglise, arriva à Rome le dix-septiéme jour de Janvier ensuivant.

L'Anglois cependant avoit perdu le brave Prince de Galles son fils aîné, qui avoit laissé un fils nommé Richard encore fort jeune ; Et depuis deux ans il se sentoit bien cassé, & sa cervelle fort usée par la contention des affaires, bien qu'il n'eût que soixante-cinq ans : Voilà pourquoy il desiroit la Paix, & reláchoit plusieurs articles du Traité de Bretigny. Mais la mort empêcha les effets de cette bonne disposition, & l'ôta du monde le 11. de Juin. Richard II. surnommé de Bourdeaux fils du Prince de Galles lui succeda.

1376 *Il avoit eu sept fils, dont cinq seulement vinrent en âge d'homme & furent mariez : sçavoir Edoüard, Lyonnel, Jean, Edmond & Thomas. Edoüard fut ce brave Prince de Galles ; Des quatre autres, le premier fut Duc de Clarence, le second de Lancastre, tous deux par leurs femmes heritieres de ces deux Maisons ; le troisiéme Comte de Cambridge, puis Duc d'Yorc, le quatriéme Comte de Bukingham & aprés Duc de Glocester. Il eut aussi quatres filles, Isabelle qui épousa le Comte de Betford, Jeanne qui fut femme de Henry Roy de Castille, Marie qui le fut de Jean de Montfort Duc de Bretagne, & Marguerite du Comte de Pembrok. Cette grande multitude d'enfans fut sa force durant sa vie, & la ruine de l'Angleterre aprés sa mort.*

1377. Le sage Roy n'avoit consenti à poser les armes que pour se mieux preparer à les reprendre. Ainsi il n'écouta plus aucunes propositions de paix, & se tenant seur de l'évenement de la guerre, il la recommença avec cinq armées. Il en envoya une en Artois, une dans les païs de Berri, Auvergne, Bourbonnois & Lyonnois, une autre en Guyenne, une quatriéme en Bretagne, & pour la cinquiéme il la retint auprés de luy pour aller secourir celle des quatre qui en auroit besoin. Elles étoient commandées par le Duc de Bourgogne, le Duc de Berri, le Duc d'Anjou, Olivier de Cliffon & le Connêtable. Toutes de leur côté travaillerent si bien que l'Anglois ne pût conserver de places importantes que Calais dans la Belgique, Bourdeaux & Bayonne dans la Guyenne, & Cherbourg en Normandie, qui lui fut vendu par le Navarrois.

Le fils aîné de ce Roy, nommé Charles comme luy, avoit une forte passion de voir le Roy de

de France son oncle; Son pere étoit alors sur le point de conclurre avec les Anglois un marché fort desavantageux à la France, c'étoit de leur donner les terres & places qu'il avoit en Normandie, & de prendre en échange la Duché de Guyenne, pour la défense de laquelle ils luy eussent fourni tous les ans deux mille hommes d'armes, & autant d'Archers païez à leurs dépens. Quand son fils alla donc voir son oncle, il se voulut servir de cette occasion pour tramer des menées en France, & même pour empoisonner le Roi. Il avoit pour cela mis auprés du jeune Prince deux des plus habiles & des plus méchants hommes qu'il eût; sçavoir la Ruë son Chambellan, & du Tertre son Secretaire: mais il fut si mal avisé que d'y envoyer aussi les Capitaines de ses meilleures places de Normandie. 1378.

Son dessein fut éventé ou peut-être prevenu. Le Roy fit arrêter son fils & ses Capitaines, & mettre en Justice la Ruë & du Tertre. Le fils, quelque intercession qu'on y apportât, demeura prisonnier cinq ans, les Capitaines ne furent délivrez que lors que leurs places eurent été renduës au Roy; Du Tertre & la Ruë eurent la tête tranchée. En même temps on envoya des troupes en Normandie qui prirent toutes ses places, au nombre de dix ou douze, & les démantelerent tout à l'heure. Il ne luy resta que Cherbourg, qui aprés un long siege demeura aux Anglois.

Le Duc d'Anjou les pressoit aussi vivement dans la Guyenne. La prise de Bergerac, & le gain d'une bataille que ses troupes leur donnerent prés de la petite ville d'Aymer, où presque tous les Chefs & les Barons de Gascogne demeurerent prisonniers, luy acquirent toutes les pla-

1379. *me de Boheme ; Prince estropié du corps & de l'ame.*

C'étoit une espece de rebellion au Comte de Flandres de reconnoître un autre Pape que celui de son Roy, aussi la couronne de France lui en sçavoit fort mauvais gré & plus encore au Breton qui l'entretenoit dans son opiniâtreté. De plus il étoit arrivé que le Flamand par le conseil de ce Duc, avoit fait arrêter un des Envoyez du Roy, qui passoit par son païs pour aller en Ecosse susciter Robert Stuard à rompre le tréve avec l'Anglois. Le Roy s'en plaignit au Flamand & lui commanda de chasser le Breton de ses terres : mais le Flamand ayant pris avis de ces peuples, qui l'assurerent de deux cens mille combattants, en cas qu'il fût attaqué, refusa de lui donner cette satisfaction.

Le Breton neanmoins sortit de Flandres & se refugia en Angleterre. Le lieu de sa retraite aggrava son crime : le Roy le fit adjourner à comparoître en Parlement pour être jugé par les Pairs. Faute de se presenter, il fut declaré par un Arrêt du neuviéme Decembre, atteint du crime de felonie ; Et toutes ses terres, tant la Bretagne que les autres qu'il avoit dans le Royaume, confisquées, pour avoir défié le Roi son Souverain, & pour être en suite entré dans le Royaume à main armée avec les ennemis de l'Etat.

Ce qui sembloit devoir accabler ce Duc le releva. Les Bretons qui depuis mil ans avoient si genereusement combattu pour la liberté de leur païs, ayant reconnu que le Roi en vouloit plus à la Duché que non pas au Duc, & qu'il ne l'ôtoit au coupable que pour se l'appliquer à lui-même, commencerent à se plaindre, à se détacher d'affection d'avec les François, à se reünir entr'eux,

&

& à faire diverses ligues & associations des villes & de la Noblesse. Même la veuve de Charles de Blois, par le conseil des amis de sa maison, envoya protester contre cét Arrêt, & mit en avant que la Bretagne n'étoit point sujette à confiscation, parce que ce n'étoit pas un Fief, & que si les Ducs avoient soûmis leurs personnes au Roi en s'obligeant à quelque service, ils n'avoient pas pû assujettir leur pays. 1379.

Cette année il s'alluma une cruelle guerre en Flandres qui dura sept ans. La cause interieure du mal fût le luxe de la Noblesse, & la dissolution du Comte, avec ses dépenses excessives; l'occasion, une querelle qui s'émût entre un nommé Jean Lyon de Gand, & les Mathieux qui étoient six freres, les uns & les autres fort puissants parmi *les Navieurs*, ou Mariniers, & entre les villes de Gand & de Bruges, pour un certain canal que ceux de Bruges vouloient faire. Le Comte prit le parti de ceux-ci, & fut cause que Jean Lyon forma contre lui une faction *des chaperons blancs* dans la ville de Gand. Il la faisoit contrequarrer par celle *des Mathieux*. Jean Lyon se trouva le plus fort, & poussa les choses aux dernieres extrémitez.

Le Duc d'Anjou étoit fort avide d'argent & grand exacteur. Ses gens par son ordre ou de leur autorité, ayant mis quelques nouveaux impôts sur la ville de Montpellier qui étoit de son gouvernement, mais de la proprieté du Roi de Navarre, le peuple se mutina & en tua quatre-vingt, du nombre desquels étoit son Chancelier & le Gouverneur de la ville. Le Duc y accourut avec des troupes, & fit donner une horrible Sentence pour la punition de ce crime: toutefois elle fût moderée presque en tous ses points par l'inter-

ter-

1379. terceſſion du ſaint Pere, hormis ſur les auteurs de la ſedition, qui payerent de leurs têtes. Aprés tout, le Roy ayant reconnu la rapacité de ce Duc, lui ôta le gouvernement de la Province & le donna au Comte de Foix.

Soit que le Roi ignorât la diſpoſition des Bretons, ou qu'il crût la pouvoir changer, il manda les Seigneurs du païs, & tira promeſſe d'eux qu'ils aſſiſteroient le Duc de Bourbon & les autres Chefs qu'il envoyoit en Bretagne pour executer l'Arrêt donné contre leur Duc. Mais les Seigneurs tout au contraire, renvoyerent querir le Duc, & lui aiderent ſi bien qu'avec leurs forces & celles qu'il ramena d'Angleterre, ils le rétablirent dans la plûpart de ſes places.

Ce fut le ſeul & preſque l'unique échec que ce ſage Roy reçût dans ſes entrepriſes. Il en fut ſi touché, qu'il ordonna à tous les Bretons qui refuſeroient de ſervir contre le Duc, de ſortir de ſon Royaume, & uſa de plus de rigueur envers quelques-uns que ſon naturel ne le permettoit. Mais ce traitement ne fit que renforcer le party du Duc, & jetter de ſon côté ceux en qui conſiſtoit pour lors l'élite des armées de France.

Il n'oſa pas même ſe ſervir en cette expedition de la valeur de ſon Connêtable, qui eût eu peine d'employer ſes armes à la deſtruction de ſa patrie: il aima mieux l'envoyer en Guyenne pour nettoyer quelques places, d'où les Anglois & certaines troupes de vagabonds ſous leur aveu, couroient le païs d'Auvergne. Aprés y avoir pris pluſieurs Châteaux & battu quelques-unes de ces Bandes, comme il en aſſiegeoit une dans Château-neuf de Randan, entre Mendes & le Puy en Velay, il fut attaqué d'une fiévre qui le fit mourir

le

le treiziéme de Juillet. Son nom acheva l'entreprise, les assiegez se rendirent & porterent les clefs sur son cercueil. Le Roy (au refus d'Enguerrand de Coucy) donna l'épée de Connêtable à Olivier de Clisson, compagnon & compatriote du défunt, à la verité, non moins vaillant que luy, mais en tout le reste fort dissemblable, injuste, superbe, avare & cruel. 1380.

La Bretagne étoit alors le theatre de la guerre, le Roy avoit resolu d'y jetter toutes ses forces, quand il fut contraint de quitter ce monde & tous ses desseins. Pendant qu'il n'étoit encore que Dauphin Charles le Mauvais Roi de Navarre luy avoit fait donner du poison, qui fut si violent, qu'il luy fit tomber le poil, les ongles & toute la petite peau. Neanmoins un habile Medecin que l'Empereur Charles IV. luy envoya, le rétablit en assez bonne santé, en luy ouvrant le bras par une fistule pour faire écouler le venin: mais il l'avertit que lors-qu'elle se boucheroit il devoit se tenir prêt à partir. La voyant donc bouchée, il se disposa à la mort, & manda ses freres & le Duc de Bourbon pour leur dire adieu.

Au lit de la mort, ce sage Roy ne quitta point le soin de son Etat, il confirma la loy qu'il avoit faite pour la majorité, laissa la regence à Loüis Duc d'Anjou son frere aîné, avec un conseil, & la garde & l'éducation de son fils Charles aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon; Leur commanda tres-expressément d'ôter les impôts, protestant qu'il n'avoit jamais eu de plus sensible douleur que d'être obligé de fouler son peuple; Les pria instamment de faire si bien nourrir son fils qu'il fût digne par sa vertu de porter la Couronne que la loy du Royaume luy deferoit; Leur recommanda de s'accommoder avec le Duc de

Bre-

1380. Bretagne, s'il étoit possible, & leur conseilla de marier son fils dans quelque puissante maison d'Allemagne.

Il mourut au Château de Beauté sur Marne, qui est un peu au delà du Bois de Vincennes, le seiziéme de Septembre, le sixiéme mois de la dix-septiéme année de son regne, & la quarante-quatriéme de sa vie. On voit son tombeau à S. Denys, où on l'inhuma à côté de la Reine Jeanne son épouse. Son cœur fut porté dans la grande Eglise de Roüen, parce qu'il avoit été Duc de Normandie, & ses entrailles à Maubuisson prés du corps de la Reine sa mere.

On vit reluire dans toute sa conduite un grand jugement & une merveilleuse clarté d'esprit, une incroyable sagesse à former ses desseins & à choisir les moyens de les executer, beaucoup de moderation & de bonté, beaucoup de frugalité & d'œconomie, & neanmoins de la magnificence & de la liberalité dans les occasions d'éclat. Il avoit été soigneusement élevé dans l'étude des bonnes lettres par Nicolas Oresme Theologien de Paris, & Doyen de Roüen qu'il fit Evêque de Lisieux. Aussi eut-il autant d'affection pour les sciences & pour les gens doctes, que d'aversion pour les Comediens, les batteleurs, les bouffons, & toutes ces sortes d'esprits prostituez, qui sous pretexte de divertissement, corrompent les plus belles ames.

Il aimoit à entendre la verité de la bouche des gens de bien, & quoy qu'il meritât de suprêmes loüanges, il avoit peine d'en souffrir & les méprisoit entierement, parce que de tout temps les courtisans en ont donné de toutes pareilles aux bons & aux mauvais Princes.

Les dépenses de la guerre n'empêcherent pas

que

que sa magnificence ne parût en plusieurs bâtimens, 1380.
particulierement du Château du Bois de Vincennes qui subsiste encore, & de celuy du Louvre, dont nous venons de voir démolir le reste pour faire place au plus superbe édifice que l'Architecture ait jamais élevé: mais qui tout grand qu'il puisse être, le sera toûjours beaucoup moins que le Roy qui l'a entrepris.

Pardessus toutes ses vertus éclatoient la crainte de Dieu & le zele de la Justice; dont le soin étant la plus noble fonction de la Royauté, il se plaisoit à la rendre en personne, & se trouvoit fort souvent aux Audiences dans son Parlement. C'étoit-là qu'il faisoit admirer son raisonnement & son éloquence, épuisant quelquefois tout le sujet, & ne laissant rien à dire ny à son Chancelier ny à son Avocat General.

Il laissa des tresors considerables en lingots d'or & en riches meubles: mais qui à mon avis ne pouvoient pas monter à dix-sept millions, comme quelques uns l'ont dit, l'argent étant pour le moins vingt cinq fois plus rare en ce temps-là qu'il n'est à cette heure. C'est un problême dans la politique, s'il fit bien d'en tant amasser; Dans la Justice ce n'en est pas un, si l'on peut faire des millions de malheureux pour enrichir un seul homme. Aussi sa memoire n'est pas exempte de tout blâme de ce côté-là: mais on le rejette sur le Cardinal Evêque d'Amiens, un de ses principaux Ministres, & qui gouvernoit les finances. Son nom étoit Jean de la Grange, Moine Benedictin, fort interessé, dur & ambitieux, dont les grandes possessions pouvoient bien faire croire qu'il avoit principalement fait doubler les subsides pour s'enrichir luy-même. C'est une chose remarquable que ce Prelat ayant été

1380. été fait President en la Cour des Aydes par le Roy, & depuis encore Conseiller au Parlement, il jugea plusieurs procez dans cette Cour Souveraine, aprés qu'il eut été révetu de la pourpre de Cardinal.

Charles n'épousa qu'une femme qui fut Jeanne, fille de Pierre Duc de Bourbon, & d'Isabelle de Valois; Princesse tres-accomplie de corps & d'esprit. Elle mourut en couche d'une fille deux ans avant le Roy son mary, sçavoir au mois de Février de l'an 1378. Il en eut deux fils, Charles qui regna, Loüis qui fut Duc d'Orleans, & six filles qui moururent toutes en bas âge.

JEANNE,

FEMME DE

CHARLES V.

PIERRE I. du nom Duc de Bourbon, rendit tant d'agreables services à Philippe de Valois, que ce Roy le voulut honorer de son alliance. Ce Duc avoit plusieurs filles d'Isabelle derniere femme de Charles de Valois & de Mahaut de Saint Paul sa troisiéme femme. Jeanne qui les precedoit toutes en beauté comme en âge, fut choisie par Philippe pour être le sceau de l'amitié qu'il portoit au Duc son pere, & l'an 1349. il fit celebrer ses fiançailles avec Charles son arriere-fils, les deux parties n'étant qu'à l'âge d'onze ou douze ans. Lors qu'ils eurent atteint les premieres années de la jeunesse, on ajoûta le Sacrement au Contract civil, avec dispense de l'Egli-

l'Eglise, parce que le lien de la parenté empêchoit celuy du mariage. Du vivant du Roy Jean cette Princesse porta comme son mari le titre de Duchesse de Normandie & de Dauphine ; & quand la succession l'eut conduit sur le Trône, elle eut celuy de Reine. Son Epoux voulut qu'elle participât à l'honneur de son Couronnement à Rheims, & ensuite qu'elle eût part à l'administration du Royaume. Car le Roy avoit une si grande confiance en sa discretion & sage jugement, que lors qu'il tomboit en quelque maladie, à quoy sa foible complexion le rendoit sujet, il vouloit qu'elle traitât les affaires les plus secretes, qu'elle fit les depêches, & qu'on ajoûtât foy au cachet de la Reine comme au sien propre. Deplus, Charles V. voulut qu'elle assistât aux Etats, qui se tenoient à Paris l'an 1369. & qu'elle donnât son avis sur les affaires qui s'y proposerent. Mais pour un plus grand témoignage de l'estime particuliere qu'il faisoit de cette Reine, c'est qu'encore qu'il y eût grand nombre de Princes du sang en France, & que du Guesclin & le Cardinal d'Amiens deux habiles hommes, fussent en haute faveur auprés de luy ; neanmoins par le testament qu'il fit l'an 1377. il l'institua Regente du Royaume, au cas qu'il mourût avant elle. La bonne Princesse avoit un si grand amour pour son Epoux, qui étoit toûjours de plus en plus augmenté par une douce & paisible conversation de vingt-deux ans, qu'elle apprehendoit plus que la mort de posseder un honneur, qui ne luy pouvoit arriver que par la perte de celuy qui le donnoit. Aussi elle n'eut pas le déplaisir de le voir arracher d'entre ses bras, mais elle eut le plaisir de rendre l'ame entre les siens, l'an 1377. justement au bout de quarante ans accomplis & au même mois,

sça-

sçavoir celuy de Fevrier, lequel avoit été celuy de sa naissance. Son corps fut inhumé à Saint Denys, & ses entrailles aux Celestins de Paris devant le grand Autel. D'une si heureuse conjonction náquirent huit enfans, deux fils & six filles, Charles l'aîné des fils regna, Loüis Duc de Touraine, puis d'Orleans, d'où sont sortis les Rois Loüis XII. & François I. Jeanne & Bonne les deux premieres des filles voüées par leur mere à Dieu, pour obtenir la délivrance du Roy Jean, moururent fort jeunes, & toutes deux la même année 1360. dans le Convent de Saint Antoine des Champs, le Ciel témoignant que ces presens luy étoient agreables, puis qu'il les acceptoit. Jeanne, Marie, Isabelle & Catherine ne parvinrent pas non plus à la fleur des belles années, & elles tromperent l'esperance de leurs parens & l'attente de plusieurs Princes.

CHARLES VI.

DIT PAR QUELQUES-UNS LE BIEN AIME',

ROY LII.

Agé de prés de douze ans.

1380. En Septembre. LE Regne de Charles le Sage fut assez heureux, mais trop court; celuy-cy fort long & extrémement mal-heureux. Un Roi mineur, & puis aliené de son esprit, une Reine mauvaise femme & mere dénaturée, des Princes du Sang ambitieux, avares, dissipateurs & cruels; les Grands à leur exemple se donnant toutes sortes

de

CHARLES VI.

Roy LII.



encore URB. V. S. à Rome 9. ans, un mois, pendant ce regne, & CLEM. VII. en Avignon S. 14. ans pendant ce regne. BONIFACE IX. a Rome élû le 2. de Novemb. 1389. S. 14. ans, 11. mois. BENOIST XII. Pierre de Luna en Avignon élû le 28. Sept. 1394. S. jusqu'à sa déposition en l'an 1409.

Ministres violents, pestes des grands Empires,
Meres dénaturées, Oncles ambitieux !
Vos Conseils à la France ont été cent fois pires,
Que le fer des Anglois, ni qu'un Roy furieux.

INNOC. VII. à Rome élû le 17. d'Oct. 1404. S. 2. ans 22. jours. GREGOIRE XII. à Rome élû le dernier de Nov. 1406. jusqu'à sa déposition par le Concile de Pise 1409. ALEXANDRE V. en 1409. S. 10. mois. JEAN XXIII. élû le 17. May 1410. S 5. ans, déposé à Constance l'an 1414. VACANCE depuis l'an 1414. jusqu'en 1417. MARTIN V, élû le 10, Novembre 1417, S. 13 ans, 3. mois & demy.

1380. de licences, & des peuples mutins & seditieux, firent tomber la France dans un abysme de toutes sortes de miseres & sous la domination des Etrangers.

Dés les premiers jours, la jalousie du Gouvernement partagea les oncles du Roy. Le Duc d'Anjou s'étant saisi de la Regence, disposoit des charges & changeoit les Officiers à sa fantaisie: les Ducs de Bourgogne & de * Bourbon ne le pouvoient souffrir, & vouloient que le Roy fût sacré: il soûtenoit au contraire qu'il ne le devoit être qu'à quatorze ans suivant la Declaration du feu Roy. Pour ce different il fut tenu une Assemblée de Notables: la chose y fut agitée avec beaucoup de chaleur, Jean des Marais Avocat General en Parlement soûtint la cause du Duc d'Anjou, & Pierre d'Orgemont parla pour les autres Princes.

* Bourbon étoit oncle maternel.

Cette conference n'ayant fait qu'échauffer les esprits, tous les amis de l'un & de l'autre parti s'armerent: Paris se vit investi de gens de guerre qui vivoient à discretion. Les Seigneurs du Conseil du Roy s'entremirent d'accommodement, & firent tant que les parties s'en rapporterent à des Arbitres: lesquels arrêterent que le Roy seroit sacré au plûtôt; Qu'il auroit ensuite l'administration du Royaume, c'est à dire, qu'il recevroit les hommages & les serments, & que tous les Actes s'expedieroient en son nom; Et pour cet effet il fut dit que le Regent l'avoit *âgé*, c'est à dire émancipé; Que le Duc d'Anjou demeureroit Regent; Que les deux autres oncles auroient la garde de la personne du Roy avec les revenus de Normandie, & trois ou quatre Bailliages pour son entretenement.

Ils demeurerent aussi d'accord de choisir un Conseil

seil de douze personnes, qui seroit necessairement 1380.
residant à Paris; Qu'à la pluralité des voix il y seroit ordonné des Offices, des Charges, & des Finances; Que sans son autorité on ne pourroit aliener à perpetuité ny à vie le Domaine de la Couronne; Et qu'il feroit inventaire des finances, de l'argenterie, des joyaux & des meubles du Roy. Cependant le Duc d'Anjou s'en saisit, & n'en rendit jamais bon compte.

Comme les impôts avoient été excessifs dans les dernieres années de Charles V. ils causerent quelques émotions dans les villes, particulierement à Paris & à Compiegne : mais pour lors ils n'eurent point de fâcheux accidents. Le Cardinal d'Amiens qui avoit été le principal auteur de ces subsides, & qui pour lors devoit être de retour d'Avignon, où il avoit fait un voyage deux ans auparavant, receut d'abord une partie de la recompense qu'il meritoit : car le jeune Roy se souvint qu'il l'avoit gourmandé de paroles du vivant de son pere, & un jour il en témoigna son ressentiment en parlant à son Chambellan Pierre de Savoisy, par ces mots, *Dieu-mercy nous voila délivrez de la tyrannie de ce Capellan.* Le Cardinal en ayant eu avis plia bagage & se retira à Doüay, & delà en Avignon, emportant un tresor immense qu'il avoit amassé aux dépens du peuple.

On avoit confirmé Clisson dans la charge de Connêtable : il eut la commission de mener le Roy à Rheims, avec la pompe & la magnificence ordinaire en ces actions. Le Duc d'Anjou demeura quelques jours derriere, se saisit des lingots d'or & d'argent que Charles V. avoit cachez dans les murailles du Château de Melun, ayant forcé Savoisy, à qui le Roy en avoit confié la

 garde,

1380. garde, de lui indiquer le lieu où ils étoient. Ce qui enfla le courage à ce Prince pour entreprendre la malheureuse guerre d'Italie, où il perit avec la plus belle fleur de la Noblesse Françoise. Tant il est vray que ces grands amas d'argent qui se font par les Souverains, servent le plus souvent à troubler leur Etat, & que leurs tresors ne sont point si assurez nulle part que dans les coffres de leurs sujets, qui sont toûjours bien affectionnez quand ils sont bien traitez.

Le Duc d'Anjou ayant réjoint le Roy sur les chemins de Rheims, le Sacre se fit le quatriéme de Novembre. Il n'y assista des veritables Pairs laïcs que le Duc de Bourgogne. Ce Prince étant le premier de tous, obtint par jugement du Conseil, qu'il tiendroit le premier rang avant le Duc d'Anjou, son frere aîné & Regent; Et comme celui-ci ne déferant pas à l'Arrêt rendu sur ce sujet, se fut assis dans le festin de cette ceremonie auprés du Roy, le Bourguignon vint hardiment se lancer entre deux, & prit place devant lui.

Les Princes & leur Conseil des douze n'avoient pour but que leurs interêts particuliers. Le Duc d'Anjou étoit le plus puissant, le Duc de Bourgogne lui tenoit tête, celui de Bourbon flottoit entre les deux, le Duc de Berry ne faisoit point de personnage considérable.

Au Sacre on avoit publié la relaxation des impôts, suivant la derniere volonté de Charles V. mais le Duc d'Anjou ayant pris tout l'argent de l'Epargne, & n'en voulant rien employer au payement des gens de guerre ny de la Maison du Roy, il falut un mois aprés en remettre de nouveaux, specialement sur la ville de Paris. Le menu peuple se mutina, un Savetier se mit

à la

à la tête, & contraignit le Prevôt des Marchands d'aller au Palais assisté d'une multitude de seditieux pour en demander la revocation : neantmoins le Chancelier, c'étoit Guillaume de Dormans Evêque de Beauvais, appaisa cette émotion par de belles paroles, & par la promesse qu'on leur fit de leur accorder ce qu'ils desiroient. 1380.

Dés le lendemain une autre bande rompit les Bureaux, déchira les tariffes & panchartes, & au partir delà se jetta sur les maisons des Juifs, il y en avoit quarante dans une ruë, les pilla toutes & brûla leurs papiers, prit leurs enfans & les traina à l'Eglise pour les baptiser, & elle eût assommé les peres s'ils ne se fussent refugiez dans la prison du Châtelet. Peu de jours aprés le Roy les rétablit dans leurs maisons, & fit publier qu'on eût à leur rendre tout ce qu'on leur avoit pillé.

Dés le mois de Juillet le Comte de Boukingham avec une puissante armée, étoit descendu à Calais, non pas en Guyenne, comme dit l'Histoire de ce regne écrite par un Moine de Saint Denys, qui n'est pas seure en plusieurs endroits. Il traversa la Picardie, la Champagne, passa auprés de Troyes, où le Duc de Bourgogne avoit fait l'assemblée generale de son armée, puis perça le Gastinois, la Beausse, le Vendômois & le Mayne, pour aller en Bretagne au secours du Duc.

Le jour même qu'il passa la Sartre, le Roy Charles V. passa en l'autre monde. Les nouvelles de sa mort adoucirent la haine que le Breton avoit pour les François; Tellement que les Anglois ayant mis le siege devant Nantes, il les y laissa morfondre deux mois sans les aller joindre, 1381.

1381. comme il le leur avoit promis. Il falut qu'ils l'allassent trouver lui-même à Vennes. Il y étoit fort embarrassé, car les Seigneurs Bretons, ceux même qui lui étoient les plus affectionnez, se lassant de souffrir les étrangers, & les miseres de la guerre, & d'ailleurs étant revoltez contre lui par les intrigues de Clisson, & par le credit de Robert de Beaumanoir, voulurent absolument qu'il s'accommodât avec la France. En effet ils le contraignirent à faire la paix avec le Roy, à congedier les Anglois, & à renoncer à leur alliance; ils donnerent même des cautions qu'ils l'obligeroient à tenir ce Traité.

On ne nourrissoit pas le jeune Roy selon les bonnes instructions de son pere, mais selon les inclinations de son âge & de son naturel boüillant & leger, à la chasse, à la danse, & à courir deçà & delà. Un jour qu'il chassoit dans la Forêt de Senlis, il fut lancé un grand cerf, qu'il ne voulut pas faire prendre par ses chiens, mais dans les toiles. On lui trouva au cou un collier de cuivre doré avec une inscription Latine, qui marquoit * que *Cesar le lui avoit donné*. Le jeune Roy à cause de cela, ou parce qu'en songe il s'étoit veu porté dans les airs par un cerf ayant des aîles, prit deux cerfs volants pour support des armes de France. Avant lui, nos Rois avoient des fleurs de lys sans nombre dans leur écu, il les reduisit à trois, on ne sçait pas pourquoy.

* *Hoc me Cæsar donavit.*

Les enfans du Navarrois, sçavoir son aîné, & son second fils & une fille, ces deux avoient été pris dans une de ses places de Normandie, étant toûjours prisonniers, le mauvais Roy pratiqua un certain Anglois pour empoisonner les Ducs de Berry & de Bourgogne, en vengeance de ce qu'ils empêchoient qu'on ne les

mit

mît en liberté. Ce malheureux fut découvert & 1381.
écartelé tout vif: neantmoins Jean Roi de Castille, fils de Henri, importuné des continuelles sollicitations de sa sœur, qui avoit épousé l'Infant de Navarre, interceda si puissamment auprés des oncles du Roi, qu'on relâcha ces enfans innocens d'un tres-méchant pere.

C'étoit une chose pitoyable que les lâchetez & les bassesses des deux Papes à l'endroit des Princes Chrêtiens pour se maintenir ; Et on ne sçauroit raconter sans indignation toutes les exactions & les violences qu'ils commettoient sur le Clergé & sur les Eglises de leur dépendance. Les trente-six Cardinaux d'Avignon étoient autant de tyrans à qui Clement donnoit toutes sortes de licences. Ils avoient par tout des Procureurs avec des graces expectatives, qui rafloient tous les Benefices, les Offices claustraux, les Commanderies, retenoient les meilleures de ces pieces, & vendoient les autres ou les bailloient à pension, ou plûtôt à ferme.

Clement luy-même, leur en montroit l'exemple: outre qu'il s'emparoit de la dépoüille de tous les Evêques & de tous les Abbez qui mouroient, outre qu'il prenoit une année du revenu des Benefices à chaque changement de Titulaire, soit qu'il arrivât par vacance, ou par resignation, ou par permutation : il ravageoit l'Eglise Gallicane par une infinité de concussions & de taxes extraordinaires, & pour avoir le support du Roy il luy accordoit les decimes qu'il demandoit. Les gens de bien gemissoient de ces desordres; il n'y avoit que les pillards qui en souhaitassent la durée, & que les interêts des Princes qui fissent subsister le Schisme. Clement accordoit au Duc d'Anjou la levée des decimes sur ses terres, & le Duc autori-

1381. soit toutes ses pilleries & poussoit avec violence tous ceux qui osoient s'en plaindre. Cet inique procedé, plûtôt que la justice du parti d'Urbain, fut cause que plusieurs des principaux Docteurs de la Faculté se jetterent dans l'obeïssance de ce Pape, & que l'Université commença à demander un Concile, comme le souverain remede à tous ces maux.

Le Duc de Berri se fâchant de n'avoir nulle part aux affaires, son beau-pere le Comte d'Armagnac, l'obligea de demander le Gouvernement de Languedoc sur le Comte de Foix son ennemi. Le Conseil luy accorda sa demande : mais le Comte arma pour se maintenir, & la Province, où il étoit autant aimé pour sa justice & pour sa generosité, que le Duc de Berri y étoit haï pour ses brigandages, s'attacha fortement à luy. Le Duc y entra avec une armée pour en prendre possession par force ; le Comte le battit d'importance auprés de la ville de Rabasteins : mais aprés luy avoir fait connoître qu'il étoit assez fort pour garder son Gouvernement, il luy ceda la place pour ne pas causer la ruïne de ceux qui le défendoient.

Jean Lyon Chef des *blancs chaperons*, avoit si fort allumé les troubles dans la Flandre, que sa mort ne les avoit pû éteindre. La plûpart des bonnes villes du païs s'étoient jointes aux Gantois. La paix que le Duc de Bourgogne avoit faite entr'eux & le Comte son beaupere fut de tres-peu de durée. Le Comte sortit de Gand secretement, & les Gentilshommes se banderent contre les villes. Gand eut toutes sortes de mauvais succez : mais ni trois grandes saignées où il fut tué plus de quinze mille hommes, ni le dégât, ni la famine, ni l'abandonnement des autres villes, ni les miseres de deux sieges,

sieges, ne purent dompter ces amoureux opiniâtres de la liberté. 1381.

Aprés avoir perdu plusieurs de leurs Chefs les plus hardis, ils en avoient choisi un qui se nommoit Pierre du Bois, & à la persuasion de celuy-là encore un autre ; sçavoir Philippe d'Artevelle, fils de ce Jacques, dont nous avons parlé, beaucoup plus riche que n'avoit été son pere, mais bien moins habile & plus orgueilleux. Ce dernier prit le dessus, & s'attribua toutes les fonctions de Souverain.

Bien que l'on eût promis au peuple François de relâcher les impôts, le Regent & les Financiers qui le gouvernoient, ne s'y purent resoudre. Les grandes villes se mirent en armes pour s'en défendre. Pierre de Villiers & Jean des Marais personnages venerables au peuple, & aussi fort considerez du Regent, appaiserent un peu l'émotion à Paris ; mais ils ne purent persuader qu'on y souffrit ces nouvelles levées. Les Bourgeois prirent les armes, mirent garde aux portes, créerent des Diseniers, des Cinquanteniers, des Centeniers, & firent des compagnies pour tenir les avenuës & les passages de leur ville libres.

Il falut donc que le Duc d'Anjou dissimulât pour l'heure : mais il n'avoit pas resolu de lâcher prise, & il ne vouloit que laisser refroidir cette chaleur pour reprendre ses brisées. Il arriva l'année suivante qu'ayant fait publier les fermes de ces impôts au Châtelet à huis clos, comme un des Commis du traitant fut dans la Halle demander un denier à une Herbiere pour une botte de cresson, le peuple s'amassa aux cris de cette femme, se mit en fureur, alla enfoncer l'Hôtel de Ville pour avoir des armes, & y prit trois ou quatre mille maillets de fer, à cause de

1381. quoy on appella ces feditieux *les Maillotins.* Au fortir delà il massacra tout ce qu'il trouva de Partisans jusqu'au pied des Autels, pilla leurs maisons & les rasa, brisa les prisons, & en tira tous les criminels. Entre autres Hugues Aubriot Prevôt de Paris, lequel il choisit pour son Capitaine, mais il les quitta dés le soir même, & s'enfuit en son païs de Bourgogne.

Cet Aubriot avoit été condamné quelques mois auparavant à la poursuite du Clergé & de l'Université, à être échaffaudé au parvis de Nôtre-Dame, & puis à finir ses jours entre quatre murailles, dans cette prison de l'Evêché que l'on nommoit l'oubliette : Ses crimes étoient l'impieté & l'heresie, & plus encore de s'être montré cruel ennemi des Ecoliers & des Suppôts de l'Université.

La sedition de Roüen qui se fit au même temps, s'appella la *Harelle.* La populace prit par force un gros Marchand, luy donna le titre de Roy, & le promenant en triomphe par la ville, le contraignit de prononcer l'abolition des impôts.

Le Roy étoit conseillé de punir severement les mutins, & de ne rien relâcher des impositions. Il commença par Roüen : y étant allé en personne, il fit abattre une porte pour y entrer par la brêche, commanda qu'on apportât toutes les armes au Château, & punit de mort un grand nombre des factieux, & puis rétablit tous les impôts, avec des taxes & des amendes.

Afin de venir plus facilement à bout des Parisiens, on fit semblant d'écouter les intercessions de l'Université, & la deputation des bons Bourgeois, qui allerent trouver le Roy au bois de Vincennes, & d'accorder ensuite la suppression des

des impôts, & l'abolition de tous les excez commis dans l'émotion. Mais on en excepta ceux qui avoient forcé les prisons du Châtelet ; Et sur ce pretexte il en fut pris un grand nombre, que le Prevôt de Paris fit jetter la nuit à diverses fois dans la riviere, n'osant les executer publiquement. 1381.

Cette rigueur n'étant point capable d'épouvanter les Parisiens, jusqu'à consentir à l'établissement des impôts, on y ajoûta celle d'exposer tous les environs de leur ville aux ravages des gens de guerre. Puis enfin ces voyes étant inutiles, on se servit de la negociation, toûjours avantageuse au superieur, contre son inferieur. Par ce moyen la Cour tira cent mille francs de Paris, à qui peut-être elle en eût donné deux fois autant, si elle l'eût pû avec honneur, pour avoir la liberté d'y revenir.

L'Angleterre n'étoit pas moins tourmentée de pareilles émotions, ayant un Roy mineur & des Gouverneurs fort avares. Jamais ce Royaume ne s'étoit veu en si grand peril. Le menu peuple s'y étoit revolté contre les Nobles, qui en effet le tenoient dans une condition miserablement servile. Un Prêtre nommé Jean Valée de l'Archevêché de Cantorbery, avoit si bien catechisé les païsans par divers entretiens à la sortie des Messes Paroissiales, sur l'égalité que Dieu & la nature ont mise entre tous les hommes, qu'ils avoient conjuré la destruction des riches & des Nobles. Ils se rendirent pour cela à Londres par diverses bandes, sous pretexte de demander justice au Roy, & s'ameuterent aussi dans toutes les Provinces. Durant quelques mois les Bourgeois & les Gentilshommes n'osoient sortir : mais comme ces Rustres n'avoient ny chef, ny conseil, ny discipline, lors qu'on eut at- 1381.

1382, *trapé & fait mourir leurs Capitaines, on les chassa à coups de bâton comme des bêtes brutes.*

A cause de ces desordres les Anglois entrerent en conference avec les François pour faire la paix ; Boulogne étoit le lieu de l'assemblée. Les députez ne l'ayant pû conclurre, firent seulement une tréve d'un an. Au lieu d'en joüir pour remettre leurs affaires, ils s'allerent embarrasser dans la guerre que Ferdinand Roy de Portugal faisoit à Jean Roy de Castille. Le Comte de Cambridge qui avoit épousé une fille de Pierre le Cruel, y mena quelques troupes, s'imaginant qu'il pourroit reconquerir la Castille pour son avantage & pour celuy du Duc de Lancastre son frere. La France ne manqua pas d'assistance au Castillan ; Et ainsi les François & les Anglois étant en tréve par deçà, se faisoient la guerre en Espagne. A peine avoit-elle duré huit mois, que les Portugais ne recevant pas du côté d'Angleterre tout le secours qu'on leur avoit promis, s'accommoderent avec le Castillan, & rendirent les Anglois leurs ennemis.

Cette somme de cent mille francs que l'on tira des Parisiens, fut la derniere main du Duc d'Anjou, qui ne pressoit ces impositions qu'afin d'en avoir la meilleure part pour son voyage d'Italie. En voici le sujet.

Depuis que le parti de Clement fut ruïné à Rome, Urbain pensant à se venger de Jeanne Reine de Naples, suscita Loüis Roy de Hongrie à luy envoyer Charles de Duras, surnommé de la Paix, pour venir prendre possession de ce Royaume, dont il luy offroit l'investiture, comme au plus proche des mâles. Il n'est point d'obligation que ce Prince n'eût à la Reine Jeanne : car il étoit de même sang qu'elle, fils de Louis Comte

de

de Gravines qui étoit fils de Jean VIII. fils de Charles le Boiteux, & partant frere du Roy Robert. 1382.
Elle l'avoit élevé tendrement en sa Cour comme son propre fils, elle l'avoit marié à la Princesse Marguerite sa niéce, elle le destinoit pour son successeur, & même elle tenoit encore ses enfans auprés d'elle. L'execrable passion de regner le rendit ingrat, & rompit tous ces liens. La Reine le voyant venir avec l'intention & les preparatifs pour la déthrôner, eut recours à la France sa premiere origine, & adopta le Duc d'Anjou pour son fils & presomptif heritier l'an 1380.

Le Roy Charles le sage, à l'exemple du Roy Saint Louis, n'eût rien épargné pour établir son frere dans le thrône: mais étant venu à mourir, l'entreprise étoit demeurée en suspens. Cependant Charles de Duras ne perdoit point de temps; car ayant été couronné Roy de Sicile à Rome au commencement de l'an 1381. il marcha vers Naples; où ayant été receu sans resistance, il assiegea la Reine & sa sœur Marie dans le Château de Lœuf, les força enfin de se rendre, aprés avoir défait & pris Othon de Brunswic, quatriéme mary de Jeanne, & les fit étrangler toutes deux en prison.

Le secours que le Duc d'Anjou menoit à cette malheureuse Princesse, étant desormais inutile, & Duras se trouvant bien affermy dans le Royaume, le Duc hesitoit s'il devoit passer les Monts. Le Pape Clement qui n'avoit que ce seul moyen de déthrôner Urbain, l'y engagea par de si grands avantages, qu'il sembloit qu'il ne luy importoit pas de la ruine de l'Eglise au temporel & au spirituel, pourveu qu'il pût procurer son établissement.

Dés la fin de l'autre année ce Duc ayant eu

N. 7. nou-

1381. nouvelles que la Reine Jeanne étoit assiegée, avoit fait marcher ses troupes du côté de la Provence. Le Pape l'investit du Royaume de Sicile, & le couronna en Avignon le trente de May. Il y avoit alors huit jours que Jeanne étoit morte, mais comme on l'ignora long-temps, il ne luy donna que le titre de Duc de Calabre. Les Provençaux ne demeuroient point d'accord de l'adoption de ce Duc, encore moins de le reconnoître pour leur Souverain tandis que Jeanne seroit en vie: Aussi il ne voulut point se faire couronner Roy, ny partir qu'il ne se fût assuré d'eux: il employa six mois entiers à les reduire, & aprés il les chargea de toutes sortes de taxes & d'impôts, comme il avoit fait les François.

Aprés qu'il en eut exigé tout ce qu'il pût, il passa en Italie. Son armée étoit de trente mille chevaux. Amé VI. Comte de Savoye, l'un des plus renommez Princes de son temps, l'accompagnoit avec quinze cens lances, tous Chevaliers ou Ecuyers.

Etant entré dans le Royaume par la Marche d'Ancone, non sans beaucoup de fatigues, il prit la ville d'Aquila & plusieurs autres places dans la Poüille & dans la Calabre, & fut reconnu par plusieurs des grands du païs.

Charles de Duras desirant se défaire sans risque d'un si puissant ennemi, eut recours à des moyens détestables, & luy envoya un habile empoisonneur sous le titre de Herault. Cette méchanceté ayant été découverte, & le faux Herault décapité & écartelé, il s'avisa de défier Loüis au combat, afin de l'amuser & de gagner temps.
1382. en Novembre. Leurs cartels de défy sont du mois de Novembre; on les voit dans les Auteurs. Le combat de seul à seul entre leurs personnes fut premierement pro-

po-

posé : aprés ils demeurerent d'accord de vuider 1382.
leur different par dix Chevaliers de chaque côté. Le Comte de Savoye devoit être le chef de ceux de Louis : mais Charles par cent changemens, délais & refuites, temporisa tant qu'il eut le temps de munir ses places ; Et alors il rompit hautement la partie.

Cette année arriva la tragique Histoire du fils unique du Comte de Foix, & d'Agnes sœur du mauvais Roy de Navarre, il se nommoit Gaston Phœbus comme son pere. Le Comte n'aimant gueres sa femme, parce qu'il entretenoit une maîtresse, prit sujet de la renvoyer à son frere, sur ce que ce Roy ne luy payoit point la rançon du Seigneur d'Albret. Or le fils étant allé voir sa mere en Navarre, ce méchant oncle luy donna une poudre pour mettre sur les viandes du Comte son pere, luy faisant croire que si-tôt qu'il en auroit avalé il rappelleroit sa mere. Le jeune garçon trop credule le prit pour un philtre, ce qui en effet étoit un cruel poison, & y allant à la bonne foy, il ne cela point ce qu'il vouloit faire, à un frere bâtard qu'il avoit. Le batârd l'ayant rapporté au Comte, ce malheureux pere aprés avoir outragé son fils de paroles & de coups, le jetta dans une prison ; où il perdit la vie, soit d'ennuy, soit par les mains de celuy même qui la luy avoit donnée.

Le Comte de Flandres avoit assiegé Gand, & se tenoit à Bruges, dont les Habitans luy rendoient tout le service possible pour détruire cette ville leur ennemie. Les Gantois se voyant reduits à la faim sans pouvoir obtenir aucun pardon, mirent le tout pour le tout. Le premier jour de May par le conseil d'Artevelle & sous sa conduite, leurs femmes s'étant enfermées dans les Eglises, ils sortirent au nombre de 5000. hommes deter-

1382. terminez à la mort, & le troisiéme jour ils se presenterent devant Bruges.

Ils ne portoient pour toutes provisions que sept chariots de vivres, & n'en avoient pas tant laissé dans Gand. Il étoit facile au Comte de les affamer, neanmoins sa vengeance l'aveuglant, il aima mieux les aller combattre le jour même. Il avoit seulement huit cens lances: mais les Brugeois sortirent pour les soûtenir, au nombre de plus de 40000. hommes. Dans cette effroyable multitude, il y avoit plus d'orgueil & de pompe que de courage, ils se laisserent enfoncer dés le premier choc. Les Gantois les poursuivirent vivement, & entrerent pêle-mêle avec eux dans la ville, s'en rendirent les Maîtres, la saccagerent & y tuerent plus de douze cens hommes des principaux des Mêtiers, leurs ennemis mortels.

Le Comte se cacha la nuit dans le grenier de la maison d'une pauvre vieille, entre la coëte & la paillasse du lit de ses enfans, & se sauva le lendemain à l'Isle travesty en manœuvre. Un succés si miraculeux rangea toutes les villes de Flandre dans la faction des Gantois, à la reserve d'Audenarde. Artevelle reveré de tous comme le Liberateur de sa patrie, prit l'équipage & l'orgueil d'un Souverain. La prosperité l'abysma comme l'adversité l'avoit élevé.

Le Flamand ainsi maltraité eut recours au Roy de France son Souverain, par le moyen du Duc de Bourgogne son gendre & son heritier, & Artevelle demanda l'assistance du Roy d'Angleterre. Ce dernier ne se remuant que fort lentement, manqua à une conjoncture qui luy eût été fort avantageuse: mais le Conseil de Charles suivant les mouvements de ce jeune Prince, qui se trouvoient conformes aux interêts du Duc de

Bour-

Bourgogne ſon oncle, reſolut de dompter la ville de Gand, qui ſembloit être la ſource des émotions populaires. 1382.

Ayant donc pris l'Etendart de ſaint Denis, qu'on nommoit l'Oriflamme, avec les ceremonies accoûtumées, il ſe mit en campagne au commencement de Septembre. Arras étoit le rendez-vous general de ſon armée, elle ſe trouva de ſoixante mille combattans ; entre leſquels il y avoit douze mille hommes d'armes, & preſque tous les Princes, grands Officiers & Seigneurs du Royaume. Artevelle aſſiegeoit Audenarde depuis deux mois : il y laiſſa bien quinze mille hommes commandez par Dubois pour garder les poſtes, & en partit avec quarante mille dans la reſolution de combattre les François, bien qu'il n'eût point de cavalerie. La premiere occaſion fut au paſſage de la riviere du Lis, où les François prirent deux fois le Pont de Comines ; la ſeconde auprés de la ville d'Ypre, où Dubois perdit 3000. hommes & fut bleſſé ; la troiſiéme la bataille generale entre Roſebeque & Courtray.

Artevelle ayant quitté un poſte tres-avantageux, étoit venu déployer ſes forces en raſe campagne, avec tant de preſomption, qu'il avoit commandé à ſes gens de ne faire quartier à perſonne qu'au Roy qu'il devoit envoyer priſonnier en Angleterre, tandis qu'il acheveroit de conquerir & de partager la France. Neanmoins lors qu'on luy eut fait rapport de la belle ordonnance & des forces des François, il voulut ſe tirer du peril, ſous pretexte d'aller querir dix mille hommes de ſecours : mais les autres Capitaines le retinrent comme par force.

La bataille ſe donna le dix-ſeptiéme de Novembre. Les Flamands ſe tinrent fort ſerrez, mais 1382. en Novembre.

ne

1382. ne combattirent pas avec vigueur & allegresse: la gendarmerie Françoise les pressa si fort qu'ils ne purent mener les mains. Il en fut tué sur le champ ou dans la fuite, prés de quarante mille, parmi lesquels étoit leur General Artevelle, qu'on eut peine à reconnoître dans ces grands monceaux de carnage.

Le courage des Gantois abattu par un si pesant coup de massuë, fut relevé par Dubois qui leur ramena quelques troupes qu'il tenoit dans Bruges, & par l'Hyver qui empêcha les vainqueurs de les assieger. De sorte que dans quelques negociations qu'on fit à un mois delà, pour les accommoder, on trouva leur fierté aussi entiere que s'ils eussent gagné la Bataille.

Les autres villes qui avoient tenu leur parti, se racheterent à force d'argent. Courtray ne joüit pas de cette grace, quoy qu'il l'eût payée, & souffrit le pillage, le massacre, & puis le feu. On attribua la cause de ce malheur au ressentiment qu'eurent les François, de ce qu'on y celebroit tous les ans une réjoüissance de la bataille que les Flamands avoient gagnée sur eux l'an 1302. Et à certaines Lettres des Parisiens qu'on y trouva, faisant mention d'une Ligue des villes de France avec celles de Flandres, pour l'extinction generale de la Noblesse.

En effet, depuis que le Roy étoit sorti de France, les Bourgeois des villes de Paris, de Roüen, de Troyes, d'Orleans & plusieurs autres avoient pris les armes à l'occasion des impôts; Tellement que les Princes & les Grands qui cherchoient à profiter des rançonnements & des confiscations, ayant facilement persuadé au Roi, soit qu'il fût vray ou non, que les peuples avoient conspiré contre la Royauté, ce jeune Prince incité par leur con-

conseil ne fut pas si-tôt de retour en France, 1383.
qu'il châtia rigoureusement ces villes, par la mort de grand nombre de gens, par proscriptions, revocations de Privileges, & taxes excessives.

Les Parisiens aussi superbes, mais bien moins courageux que les Gantois, sortirent en armes au devant de lui dans la plaine de saint Denis au nombre de trente mille, comme pour lui faire honneur, mais en effet pour l'épouvanter par la montre de leur puissance; Et neanmoins ils en firent trop & trop peu, car ils se retirerent chacun chez soy au premier commandement. Il entra donc dans leur ville comme dans une place conquise par force, fit dépendre leurs portes & rompre leurs barrieres, passa outre sans vouloir écouter leurs harangues, & leur ôta leurs chaînes, leurs armes, la Prevôté des Marchands & l'Echevinage; Ensuite la vie à plus de trois cens personnes, qui furent noyez dans la riviere, pendus ou décapitez sans forme de procez.

Du nombre des derniers, fut l'Avocat du Roi, Jean des Marais, venerable vieillard, qui avoit servi fidellement trois Rois, on le mena au supplice avec douze autres; plus coupable de s'être opposé aux exactions des Princes, que d'avoir contribué aux émeutes populaires. Aprés tous ces supplices on fit assembler tous les Bourgeois de l'un & l'autre sexe dans la Cour de Palais. Le Roi y seant en son Thrône, haut élevé sur un échaffaut, le Chancelier d'Orgemont leur remontra l'horreur de leurs crimes reiterez, en termes si forts & si terribles, qu'il sembloit les vouloir disposer tous à la mort. Ils se prosternerent à terre, les Dames échevelées, les hommes se bat-

tant

1383. tant la poitrine, criant tous misericorde. Les Ducs de Berry & de Bourgogne se jetterent à genoux devant le Roi, lequel comme s'il eût été touché de leurs prieres, prononça de sa bouche, qu'il leur pardonnoit, & qu'il commuoit la peine qu'ils meritoient en des amendes pecuniaires.

C'étoit là le vrai sujet de cette piece de theatre. On exigea des Parisiens plus de la moitié de leurs biens, puis dans cette terreur on rétablit les impôts, & on les leva avec des extorsions indicibles. On traita les autres villes de même; Et ces grandes sommes tournerent presque toutes au profit de la Noblesse; qui les dissipant aussi-tôt en folles & odieuses dépenses, justifioit en quelque sorte les émotions que l'on châtioit si horriblement.

Les Anglois s'aviserent bien tard de la faute qu'ils avoient faite, de n'avoir pas plûtôt soûtenu les Gantois: Ainsi la tréve allant finir ils resolurent de les secourir tout de bon. Urbain cornant la guerre de tous côtez contre les Clementins, on avoit prêché une Croisade en Angleterre pour les exterminer: Henry Spenser Evêque de Nordwic s'en fit Chef. Ce Prelat gendarme étant descendu à Calais, au lieu d'attaquer les François, se jetta sur la Flandre, sous pretexte que ce païs-là appartenoit au Roy de France qui étoit Clementin.

La prise de Gravelines, & la bataille qu'il gagna auprés de cette place sur douze mille Flamands, jetterent la terreur dans le païs. Aprés cela, ayant reçû un renfort des Gantois, il mit le siege devant Ypres: mais le Roi retournant en personne en Flandre avec une puissante armée, le chassa de devant cette place, reprit & saccagea Berghe que les Anglois avoient abandonné, & les enveloppa dans

dans Bourbourg. Il les y eût tous pris à discre- 1383.
tion, ou passez au fil de l'épée, n'eût été la mediation du Duc de Bretagne qui leur obtint une composition assez honorable. L'Histoire du Moine de Saint Denys ne parle point du tout de l'Evêque de Nordwic, & attribuë cette expedition au Duc de Glocester. Quoy qu'il en soit, celui qui la commandoit fut contraint de s'en retourner en Angleterre sans honneur & presque sans troupes.

Cét échec porta les Anglois à desirer la Paix: on envoya pour cela des Deputez de part & d'autre au village de Lelinghen à my-chemin, entre Calais & Boulogne. Le Duc de Lancastre y vouloit comprendre les Gantois, & le Comte de Flandres s'y opposoit: cela fut cause que la conference n'aboutit qu'à une tréve. Elle devoit durer depuis le mois d'Octobre jusqu'à la Saint Jean ensuivante; Et il fut dit que les Gantois en jouïroient.

Le Comte de Flandres avoit assisté au Traité: & 1384.
au partir delà s'étant retiré à saint Omer, il fut saisi d'une maladie dont il mourut le vingt-troisiéme de Janvier de l'an 1384. ce déplaisir l'accompagnant jusqu'à la mort, de voir son païs tout en cendres & regorgeant du sang de ses malheureux sujets. Peut-être étoit-il blessé au cœur de ce que le Duc de Berry lui avoit reproché avec des paroles fort injurieuses; Que sa vengeance trop opiniâtre étoit la cause de tous ces malheurs. Philippe I. Duc de Bourgogne son gendre, lui succeda en tous ses Etats, & continua la guerre aux rebelles, mais plus mollement, & dans le dessein de ramener ces esprits égarez à une veritable soûmission, par adresse plûtôt que par force.

Durant la Tréve il couroit certaines bandes de

1385. *mour, en memoire des quinze joyes de cette Reine des Anges, & remplit le pendant des figures de l'Annonciation.*

Les mal-heureux restes de l'armée du Duc d'Anjou perirent de faim & de misere, à la reserve de ceux qui se dispersant en petites bandes, se retirerent en France, mendiant leur vie, & recevant plus d'injures & d'opprobres par les chemins, que de morceaux de pain.

Le parti Angevin ne fut pas neanmoins tout-à-fait éteint dans le Royaume, il subsista encore dans le cœur de quelques Seigneurs du païs, dont Thomas de saint Severin étoit le chef, & qui depuis servit fort bien dans l'occasion. Pour cette heure-là le Royaume demeura paisible à Charles de * Duras.

* On le nommoit aussi Charles de la Paix, & Charles le Petit.

1385. La tréve expirée avec l'Anglois, le Roi qui commençoit à prendre connoissance de ses affaires, tint un grand Conseil pour déliberer s'il la faloit continuer. C'étoit l'interêt du Duc de Bourgogne, à cause de ses Païs-Bas, qu'on eût la Paix avec les Anglois : mais pour contrequarrer sa puissance, & pour flatter l'ardeur du jeune Roi, on resolut la guerre, & de la porter même jusqu'aux portes de Londres. Pour cet effet on équipa une puissante flote à l'Ecluse, & on envoya vers les Ecossois pour les obliger de leur côté à rompre la tréve.

Tous ces grands desseins ne tendoient qu'à avoir des pretextes pour lever de l'argent : de la façon que les oncles du Roy gouvernoient, on voyoit bien qu'ils avoient envie de tirer le sang des peuples jusqu'à la derniere goûte. Le Clergé, afin de s'assurer quelque chose pour sa subsistance, tint une Assemblée, où il arrêta que ses revenus seroient divisez en trois parts, l'une pour l'en-

tre-

tretien des Eglises, l'autre pour les Ecclesiastiques, & la troisiéme pour le Roy, sans parler des pauvres. 1384. & 85.

Cependant suivant la recommandation du feu Roy Charles le Sage, les oncles du jeune Roy lui chercherent femme en Allemagne. Les avis dans le Conseil furent differents, le Duc de Bourgogne l'emporta pour Isabelle, fille d'Etienne Duc de Baviere Comte Palatin du Rhin. Le Roy l'épousa à Amiens le .... de Juillet. Au mois d'Avril precedent on avoit fait les nôces de Jean fils du Duc de Bourgogne avec Marguerite fille d'Albert Duc de Baviere Comte de Haynault, Hollande & Zelande.

Au défaut de la grande entreprise pour l'Angleterre, qui fut rompuë aprés une furieuse dépense, Jean de Vienne Admiral alla descendre en Ecosse avec soixante vaisseaux, pour attaquer les Anglois de ce côté-là. Il fit une irruption dans leur païs & y prit quelques Châteaux: mais l'humeur sauvage des Ecossois ne pût s'accommoder avec la liberté Françoise. D'ailleurs l'amour entra dans la tête de l'Admiral pour une parente du Roy, dont toute cette Cour-là qui n'étoit pas accoûtumée à ces galanteries comme celle de France, fut tellement offensée, que ce fut à luy de se sauver en diligence. Ses troupes eurent beaucoup à souffrir; Et pour comble de mauvais traitement les Ecossois leur firent payer tous les degâts qu'elles avoient faits.

L'opiniâtreté des Gantois ne fléchissoit point, ils avoient deux nouveaux chefs, Francion & Atreman, qui l'endurcissoient contre toutes les apprehensions du châtiment: cela obligea donc le Roy à un troisiéme voyage en Flandres. Ils n'avoient aucun port pour recevoir le

1384. secours Anglois que celui de Dam, le Roy y alla
& 85. & le prit de force; En suite ayant été brûler tous les environs de leur ville, ces rebelles à la fin écouterent des propositions d'accommodement: Ils y furent si adroitement portez par les conseils pacifiques de François d'Atreman l'un de leurs chefs, devenu plus sage, que malgré les pratiques de Jean du Bois, ils rentrerent sous l'obeïssance du Roy, & du Duc de Bourgogne leur Seigneur. Ce Prince ennuyé d'une si longue guerre qui ruinoit tout son païs, leur accorda une amnistie generale de tout le passé, & la confirmation de leurs Privileges, à condition qu'ils renonceroient à toutes Ligues, & que les premiers qui violeroient la paix, perdroient leurs biens & la vie. Le traité fut signé le dix-huitiéme Decembre.

En Octobre. On renoüa aussi vers le même temps une tréve entre la France & l'Angleterre pour quelques mois.

1386. *Charles de Duras, n'étant pas content d'avoir envahi le Royaume de Naples, étoit allé en Hongrie, & l'avoit aussi usurpée sur Marie qui étoit l'une des filles de Loüis le Grand son bien-facteur, decedé l'an 1382. & épouse de Sigismond frere de l'Empereur Venceslas, laquelle il tenoit en captivite avec la Reine veuve sa mere. Aprés tant de perfides & cruelles ingratitudes, le Ciel permit qu'il fut massacré lui-même, par l'ordre de Nicolas Garo, l'un des Palatins du Royaume, qui étoit fort affectionné aux Princesses, ce qui avint le sixiéme de Janvier de l'an 1386.*

La même année la Reine veuve & sa fille allant par la campagne tomberent entre les mains de Horvat Gouverneur de Croatie, l'un des Partisans du Roy Charles, qui pour venger la mort

de

de ſon maître, fit maſſacrer la veuve & le meurtrier Garo. Il garda la Princeſſe quelque temps, puis la remit à Sigiſmond, l'ayant auparavant obligée par toutes ſortes de ſerments à lui pardonner. Sigiſmond ne ſe crut pas aſtreint aux promeſſes de ſa femme, l'ayant attrapé il le fit mourir de mille morts. 1386.

La nouvelle du meurtre de Charles apportée en Italie, Thomas de Sanſeverin fit proclamer Roy Louis II. fils aîné du defunt Duc d'Anjou, & reconnoître Clement VII. pour Pape. Enſuite Marguerite veuve de Charles s'étant retirée à Caïete avec Ladiſlas ou Lancelot ſon fils âgé d'environ dix ans, il reduiſit preſque tout le Royaume, & Naples même. Ainſi tout y alla aſſez bien pour Louïs, juſqu'à ce que Marie de Blois ſa mere & ſa Tutrice, y ayant envoyé Clement de Montjoye, neveu du Pape Clement, avec titre & autorité de Viceroy, les Sanſeverins, ſe croyant mépriſez, s'alienerent de ſon ſervice, & ſe donnerent à Ladiſlas.

Cependant Louïs ſe mit en poſſeſſion de la Provence, & fut inveſti du Royaume de Naples par Clement; mais ce ne fut pas ſans troubles que les Provençaux le reconnurent : le Conſeil du Roy même les incitant ſous-main à la rebellion par divers motifs, parce qu'il vouloit les diſpoſer à ſe donner à la France.

Aprés cinq ou ſix années de tréve ou de foible guerre avec les Anglois, le Conſeil de France reſolut de les attaquer non ſeulement en Guyenne, mais auſſi dans leur Iſle même. On fit pour cela le plus effroyable préparatif d'hommes, de machines, & de vaiſſeaux, qu'on ait jamais veu. On acheta ou loüa tous les navires qu'on pût trouver depuis les ports de Suede juſqu'en Flan-

1387. dres ; On bâtit une ville de bois qui se démontoit par pieces, pour mettre les troupes à couvert à la descente dans le païs. Le Roy se rendit au port de l'Ecluse pour voir son armée qui étoit de neuf cens vaisseaux, & tres-disposée à bien faire. La jalousie du Duc de Berry en retarda le progrés, il vouloit rompre l'entreprise, parce qu'il n'en étoit pas l'auteur. Dans cette pensée il se fit attendre jusqu'au quatorziéme de Septembre, que la mer commençoit à montrer qu'elle n'étoit plus navigable. Ainsi les troupes se separerent pour prendre des quartiers, une furieuse tempête écarta une partie de cette nombreuse flote, & jetta entre les mains des Anglois les débris de cette ville de bois.

On n'avoit point sujet de se fier au Duc de Bretagne, parce qu'il avoit trop d'obligations aux Anglois, & qu'il croyoit que leur abaissement étoit sa ruine. Aussi veilloit-on de prés sur ses actions : mais lui pour se justifier mit le siege devant Brest qu'ils retenoient encore, comme la bride de la Bretagne. Le Connêtable l'assista en cette entreprise, la place fut fort pressée : mais comme elle étoit presque aux abois, le Duc de Lancastre qui alloit en Espagne avec une puissante armée fit lever le siege.

Le sujet de son voyage étoit tel. Ferdinand dernier Roy de Portugal, n'avoit pour tous enfans qu'une fille qui étoit née d'une Dame qu'il avoit ravie à son mari. Il fit reconnoître cette fille comme sa presomptive heritiere, ainsi que la mere avoit été reconnuë pour Reine, & la maria à Jean Roy de Castille, qui étoit veuf & avoit deux fils. Mais lors qu'il fut mort, les principales villes de Portugal apprehendant le joug des Castillans, aimerent mieux avoir pour

Roy

Roy un frere bâtard de Ferdinand nommé Jean, 1387.
Froissard le nomme mal *Denis*, au lieu de dire qu'il étoit Grand Maître de l'Ordre d'*Avis*.

Les armes furent favorables au Bâtard, il gagna une bataille à Juberot sur son adversaire, par la maligne jalousie des Castillans; car ils laisserent défaire les Gascons & les François qui étoient avec eux au nombre de plus de 8000. puis ils furent défaits eux-mêmes. Nonobstant cet avantage, il étoit à craindre pour les Portugais que le Castillan ne se trouvât encore assez fort pour les accabler : c'est pourquoy le Bâtard envoya vers le Duc de Lancastre l'invitant de venir poursuivre son droit sur le Royaume de Castille; comme de son côté le Castillan eut recours à la France.

Le Duc de Lancastre passa donc en ce païs-là avec de grandes forces, conquit une partie de la Castille, & jetta une telle épouvante dans tout le reste, que le Roy Jean luy fit faire des propositions de paix : mais il traîna la negociation quelque temps en attendant le secours de France. Lors qu'il vit qu'il n'arrivoit point, le Duc de Bourbon qui le conduisoit marchant fort lentement, il conclut le traité. Le Duc de Lancastre le scella par le mariage de ses deux filles; de l'une avec le Roy de Portugal, & de l'autre avec le fils aîné du Castillan.

Ce peu de gloire coûta bien cher aux Anglois; les pertes qu'ils souffrirent par les maladies contagieuses dans l'Espagne, & ensuite par la tempête à leur retour, furent si grandes, qu'à peine le Duc de Lancastre ramena la sixiéme partie de ses gens, & pas un qui ne fût languissant & demi mort de maladie ou de douleur.

Enfin par une juste punition de Dieu, Char-

1387. les le Mauvais, qui avoit tant excité d'incendies, & qui avoit brûlé les entrailles de tant de personnes par ses poisons violents, fut malheureusement brûlé lui-même. Il s'étoit fait envelopper dans des draps abreuvez d'eau de vie & de souffre pour conforter sa chaleur naturelle si affoiblie par ses débauches qu'il étoit tout glacé au dedans ; le feu s'y prit je ne sçay par quel accident, & le grilla tout jusqu'aux os, dont il mourut trois jours aprés le premier de Janvier de l'an 1387. Charles dit le Noble son fils lui succeda.

Le Connêtable Clisson & l'Admiral Jean de Vienne, avoient mis si avant dans l'esprit du Roy l'expedition d'Angleterre, qu'il en redressa l'appareil une troisiéme fois pour l'executer cette année. La conjoncture étoit tres-favorable, toute l'Angleterre étant en combustion contre le Roy Richard, parce qu'il avoit élevé dans les plus hautes Charges des gens de neant qui avoient toute la puissance, ce que ses oncles ne pouvoient souffrir, ny que l'autorité fût en d'autres mains que dans les leurs.

Or comme la France étoit sur le point de profiter de ces troubles, le Duc de Bretagne, ou d'intelligence avec les Anglois, ou sans y penser, fut cause que cette entreprise se rompit aussi bien que l'autre fois. Clisson étoit alors en Bretagne pour faire partir l'armement qu'on assembloit à Treguier, afin de joindre celui qui étoit à l'Ecluse : mais au même temps il negocioit le mariage d'une de ses filles avec Jean fils de Charles de Blois, lequel il avoit exprés délivré des mains des Anglois, où il étoit détenu dés le temps que Charles son pere l'y avoit mis en ôtage.

Le

Le Duc non sans sujet, s'imagina que cette alliance se faisoit avec dessein de le troubler dans la possession de sa Duché. Il manda les Seigneurs du pays à Vennes, sous pretexte de tenir un grand conseil: Clisson y alla avec sa suite; aprés dîner le Duc l'ayant mené voir son Château de l'Ermine qu'il bâtissoit sur le bord de la mer, il le fit arrêter dans une tour & Beaumanoir avec luy, & commanda à Bavalan qui en étoit le Capitaine de le jetter la nuit dans la mer. 1387.

Bavalan ne se hâta pas d'executer cét ordre violent: sa fidelle desobeïssance donna temps au Duc son maître de se repentir de l'avoir donné, & cependant l'intercession du Seigneur de Laval, qui au peril de sa vie ne voulut jamais abandonner son beau frere, le tira de prison moyennant cent mille francs d'argent & la reddition de trois Châteaux. Mais Clisson ne pardonna pas comme le Duc luy avoit pardonné; Et le Roy prenant fort à cœur l'affront fait à son premier Officier, manda le Duc pour rendre compte de son action.

Le Roy étoit allé jusqu'à Orleans tout exprés, le Duc s'y étant long-temps fait attendre envoya s'excuser. Clisson plaida sa cause luy-même, l'accusa de trahison, & jetta son gage de bataille que personne ne releva. Le Duc, suivant le conseil des Barons, se rendit enfin à Paris, & à la faveur des Ducs de Berry & de Bourgogne, fut receu aux bonnes graces du Roy, & raccommodé en quelque façon avec le Connêtable en luy rendant son argent & ses Châteaux. 1388.

La question si debattuë, touchant la Conception de la sacrée Vierge Mere, avoit commencé dés le siecle precedent entre les Theologiens. Les Jacobins, suivant l'opinion de leur Saint Thomas 1387. & 88.

1388. *& de leur Albert le Grand, soûtenoient qu'elle n'avoit pas été exempte de la tache originelle, puisqu'elle avoit été rachetée aussi bien que les autres hommes. Les Cordeliers leurs perpetuels antagonistes, prirent occasion de les pousser sur ce point; comme dénigrant l'honneur de la Mere de Dieu. Le peuple & les personnes devotes applaudirent à ceux-ci; Et la plûpart des Prélats & des Universitez s'attacherent à leur opinion. Les Jacobins se roidissant trop fort contre le torrent, tomberent dans la haine des peuples & dans la reputation d'être heretiques. Un de leurs principaux Docteurs nommé Jean de Monçon, pour avoir prêché trop librement sur ce point, fut condamné solemnellement par l'Evêque de Paris; & puis par le Pape même devant lequel il avoit interjetté appel. Bien plus l'Université interdit la chaire aux Jacobins, & les retrancha de son Corps. Ils n'y furent rejoints que l'an 1403. Et cependant ils eurént à souffrir, & l'indignation de la Cour, & les buées du menu peuple, & qui pis est, la necessité.*

Guillaume fils du Comte de Juilliers, & qui étoit Duc de Gueldres par sa mere fille du Duc Renaud I. du nom, avoit un démêlé avec le Duc de Bourgogne qui soûtenoit la Duchesse de Brabant, parce qu'il en devoit heriter, dans la détention de certaines places de Gueldres que Renaud avoit autrefois engagées. Or parce que le Bourguignon employoit contre luy les forces de France, ce petit Duc veritablement genereux & magnanime, mais temeraire en ce point, eut bien l'assurance de declarer la guerre au Roy, qui avoit vingt Seigneurs à sa suite plus puissants que luy.

Il ne se vanta pas long-temps de cette hardiesse: le Roy tomba tout d'un coup dans les ter-

res

res de Juilliers. Le pere bien étonné désavoue 1388.
son fils, pour détourner l'orage, fait demander la paix par l'Archevêque de Cologne & offre l'hommage au Roy. L'armée sort donc de son païs & passe dans celuy de Gueldres ; le jeune Duc persiste encore un mois dans son opiniâtreté. A la fin le Duc de Bourgogne le dispose à demander grace. Etant venu saluer le Roi il desavoüa son cartel quoy que scellé de son Sceau, & se soûmit à luy de ses differends avec la Duchesse de Brabant : mais il ne renonça point à l'alliance de l'Anglois, & neantmoins il fut regalé de beaux presents, afin de donner dans la veuë de tous les autres Allemands, pour les gagner au service de la France.

Le Roy avoit atteint l'âge de vingt ans, c'est pourquoy sur la proposition que Pierre Aisselin de Montaigu Cardinal Evêque de Laon, en fit dans le conseil, il declara qu'il vouloit prendre en main l'administration de son Etat, & qu'il en déchargeoit ses oncles. Il retint auprés de lui son frere unique le Duc d'Orleans, auteur de ce conseil, & le Duc de Bourbon qui n'étoit point suspect à ce Duc, & dont la probité sembloit necessaire pour donner quelque apparence de bien au Gouvernement. Les deux autres oncles se retirerent bien mal-contents. La mort soudaine du Cardinal de Laon, qui avint peu aprés, passa dans l'esprit de plusieurs pour un effet de leur ressentiment.

Lors que le Roy commença de s'appliquer à la connoissance de ses affaires, on vit changer en mieux pour un peu de temps, toute la face du Gouvernement. Le Roy se choisit un nouveau Conseil, où Bureau de la Riviere, Jean le Mercier sieur de Novian, & Jean de Mon-

1358. taigu avoient la meilleure part ; Tous trois dépendoient du Connêtable qui étoit attaché au Duc d'Orleans. Il ôta ensuite tous les nouveaux impôts, destitua les pillards que les Princes avoient mis dans les Charges, donna celle de Garde de la Prevôté de Paris qu'il venoit de rétablir, à Jean Jouvenel Avocat, homme de bien, sage & courageux, celle de premier President à Oudard des Moulins, renvoya tous les Prelats resider sur leurs Benefices ; Et pour avoir le temps de restaurer le Royaume qui étoit tout déchiré jusques dans les entrailles, il fit une tréve de trois ans avec l'Anglois.

1389. Durant ce calme il se divertissoit à faire des actions de pompe & de ceremonie ; Il celebra à Saint Denis la Chevalerie de Louïs II. Roy de Sicile, & de Charles Comte du Mayne son frere, avec des tournois & des joûtes fort galantes, au même lieu les funerailles de Bertrand du Guesclin : dans Melun les nôces de Louïs son frere avec Valentine fille de Jean Galeas Duc de Milan & Comte des Vertus en Champagne ; Et à Paris dans la Sainte Chapelle, le couronnement de la Reine son épouse. Le mariage de Louïs son frere unique qui n'étoit encore que Duc de Touraine, avec Valentine de Milan, se traitoit dés l'an 1386. il fut accompli cette année. Elle luy apporta en dot quatre cens mille florins d'or, la Comté d'Ast ponr en joüir dés cette heure-là ; Et celle des Vertus en Champagne aprés la mort du pere, avec des bagues & joyaux d'un prix inestimable. Ces grandes sommes d'argent donnerent les moyens au jeune Prince de faire de grandes acquisitions ; Ces acquisitions & l'avidité de sa femme enflammerent sa convoitise, comme sa naissance & son rang luy inspiroient la pom-

pompe & la magnificence. De sorte que possedé de deux passions contraires, d'acquerir & de dépenser, il succeda à son oncle le Duc d'Anjou, & même le surpassa dans l'injuste desir de piller la France, & de ravir le bien d'autruy. 1389.

A la priere du Pape le Roy fit le voyage d'Avignon, où il assista au couronnement de Louïs d'Anjou par les mains du saint Pere. Delà il entra dans le Languedoc, où il se fit informer des exactions du Duc de Berri, dont il recevoit tous les jours des plaintes. On punit ce Prince dans ses ministres, en destituant les plus méchants de ses Officiers, & faisant le procez à Jean de Betisac principal Conseiller & Ministre de ses violences. Il fut brûlé tout vif pour heresie & pour crime contre nature; Et ce fut un feu de joye pour les peuples qu'il avoit horriblement tourmentez.

De Toulouse le Roy alla au païs de Foix. Gaston Phœbus le receut magnifiquement, & lui ayant rendu hommage de sa Comté, le supplia de vouloir être son heritier; c'étoit pour priver Matthieu Vicomte de Castelbon son cousin germain paternel, de sa succession, & en faire tomber quelque part à son fils naturel.

A son retour le Roy ôta le Gouvernement du Languedoc au Duc de Berri, & le donna au Seigneur de Chevreuse: mais cinq ans aprés il le lui rendit comme il alloit faire la guerre au Duc de Bretagne.

Une seconde fois le Duc de Bourbon, sur la priere que les Genois firent au Roy de les assister contre les Barbares de Tunis, qui par leurs pirateries ruïnoient tout leur commerce, dressa une armée navale où il y avoit cinq cens hommes d'armes tous Chevaliers ou Ecuyers, &

1390. grand nombre d'Arbalêtriers. Philippe d'Artois Comte d'Eu, le Comte de Harcour, l'Admiral Jean de Vienne, Charles Sire d'Albret y étoient volontaires, le Comte d'Erby fils du Duc de Lancastre voulut être de la partie, avec quelques troupes de sa nation. Ayant joint les Genois ils mirent le siege devant la ville de Carthage, alors le Boulevart du Royaume de Tunis. L'entreprise étoit plus grande que leurs forces: au bout de six semaines ils se trouverent si fatiguez de la chaleur, du travail & des blessures, qu'encore qu'ils eussent gagné un grand combat sur les Barbares, neanmoins ils perdirent ou l'esperance ou le courage, & se rembarquerent; Les Genois seuls eurent l'adresse de tirer leur avantage du Roy de Tunis, par un Traité secret pour la liberté de leur trafic.

Pour entretenir le rabais des impôts, il eût falu moderer les dépenses de la Cour, & la cupidité des Ministres: l'un & l'autre croissant plûtôt que de diminuer, on recommença les exactions. Un bon Hermite l'année precedente étoit venu trouver le Roy & luy commander de la part de Dieu, de ne point vexer son peuple. La voix d'un homme contemptible aux yeux de la Cour, n'ayant point eu d'effet, le Ciel y en voulut employer une plus forte, & parla lui-même en courroux. Vers la my-Juillet, comme le Conseil étoit assemblé à S. Germain en Laye pour faire de nouveaux impôts, & qu'en même temps le Roy & la Reine entendoient la Messe, il s'éleva tout à coup une épouventable tempête de vents, de grêles & de foudres, qui pensa renverser le Château sur la tête de ces mauvais Conseillers, & les effraya tellement qu'ils n'oserent passer outre.

Les Turcs faisoient de grands progrez en Europe, le Sul-

*Sultan Amurat gagna une ſanglante bataille dans les plaines de Coſow ſur les Rois de Servie, de Boſſine & de Bulgarie : mais il y perit. Bajazet ſon fils, ſurnommé le Foudre, lui ſucceda. Au même temps s'éleva la puiſſance de * Themir-lanc Roy des Tartares.* 1390.

* Lanc veut dire boiteux, le vulgaire dit Tamberlan.

L'an 1391. Louïs frere du Roy acheta la Comté de Blois & celle de Dunois ou Châteaudun avec quelques autres terres du Comte Guy qui n'avoit point d'enfans. Il obtint auſſi du Roy la Duché d'Orleans nonobſtant toutes les remontrances que les Bourgeois de cette ville ſçûrent faire par la bouche de leur Evêque, repreſentant que leur ville avoit été unie à la couronne. 1391.

Le principal ſujet des haines meurtrieres d'entre les Maiſons d'Orleans & de Bourgogne, fut le differend pour le Gouvernement. Aprés avoir couvé déja quelque temps, il commença d'éclater cette année. Le Duc d'Orleans pretendoit l'adminiſtration, comme étant le plus proche, & parvenu à l'âge de vingt ans : mais les Etats s'étant aſſemblez à Paris le trouverent trop jeune, & la déférerent au Duc de Bourgogne.

Gaſton Phœbus Comte de Foix, qui portoit le nom & la deviſe du Soleil, & qui étoit ſi renommé par ſes victoires, par ſa generoſité, par ſes bâtiments, par ſa magnificence, & par ſon train & ſon équipage auſſi grand que celui d'un Roy, mourut ſubitement comme on lui verſoit de l'eau ſur les mains pour ſouper au retour de la chaſſe. Il avoit fait don de ſa Comté de Foix au Roy, qui ne voulant pas lui ceder en generoſité, la rendit à ſon fils bâtard, mais les Etats du païs la défererent au legitime heritier Matthieu Vicomte de Caſtelbon.

De quelque part que vint la faute, le Traité

1391. d'entre le Duc de Bretagne & Cliſſon étoit rompu. Le Duc avoit un mortel chagrin que la France soûtint ſon ſujet contre lui, & lui égalât un ſimple Gentil-homme. Le Roy les manda tous deux en Cour, le Duc bien loin d'y venir renoüa ſes anciennes alliances avec l'Angleterre. Sur cela on envoye le Duc de Berry, Pierre de Navarre, & pluſieurs autres Seigneurs vers luy ſe plaindre de ſes intelligences avec les étrangers, de ce qu'il battoit monnoye, & qu'il ſe faiſoit prêter le ſerment par ſes ſujets envers & contre tous.

Il s'imagina que cette celebre Ambaſſade ne tendoit qu'à ſoûlever ſes ſujets, ainſi il fut ſur le point de les faire tous arrêter pour luy ſervir de garands de ſa ſeureté. Sa femme l'ayant ſçû, toute groſſe qu'elle étoit, & alors demi deshabillée, prit ſes enfans ſur ſes bras, l'alla trouver, & à force de larmes & de prieres luy fit changer de deſſein. Elle le porta même à ſe rendre à Tours où étoit le Roy: mais il y fut avec ſix cens Gentils-hommes, & ſous la protection du Duc de Bourgogne ſon bon couſin. Le Roy le traita fort civilement & ne deſira rien de luy, ſinon qu'il achevât de rendre les cent mille francs au Connêtable, & qu'il reſtituât quelques places au Comte de Pentievre.

Jean Galeas Viſcomte avoit uſurpé la Seigneurie de Milan ſur Barnabé ſon oncle, qu'il fit mourir en priſon, & avoit privé de ſa ſucceſſion Charles ſon fils, & une fille mariée à Bernard frere du Comte d'Armagnac. Ce Comte pour l'amour de ſon frere, & à la priere des Florentins & des Boulenois que Galeas opprimoit, paſſa en Lombardie pour lui faire la guerre. Comme il étoit plus vaillant que lui il tint la campagne quelque temps: mais d'ailleurs étant moins ruſé, il tomba dans une embuſ-

embuscade prés d'Alexandrie, & y fut blessé à mort, aprés quoy toutes ses troupes se dissiperent.

Quelques gens de bien avoient mis dans l'esprit des deux Rois Charles & Richard, le desir de joindre leurs armes contre le Turc. Cette loüable envie produisit l'abouchement du Duc de Lancastre avec le Roy Charles dans Amiens, mais les propositions de l'Anglois furent si hautes qu'on ne pût faire qu'une tréve d'un an. 1392.

Plus l'autorité du Connêtable & de ses trois dépendants s'affermissoit, plus leur conduite devenoit dure aux peuples. Les oncles du Roy en fremissoient de courroux, le Clergé mal servi par les plus puissants de son Corps, étoit sur le point de perdre ses immunitez, si l'Université à qui on ôtoit ses priviléges, ne se fût émuë, & n'eût fait cesser l'exercice des études & les Predications. Comme l'on vit que tous les Etrangers sortoient de Paris, & que cette interdiction faisoit grand bruit par toute l'Europe, ceux même qui avoient entrepris la ruine de ce Corps, voulurent avoir l'honneur de luy obtenir audience du Roy, qui luy fit droit sur ses plaintes.

Le support & les privileges que les Rois depuis Loüis le Gros, avoient accordez à cette celebre Université mere de toutes les autres de l'Europe, le nombre innombrable d'étudiants qui y venoient des païs les plus éloignez, l'attachement de tout le Clergé, dont elle étoit comme la nourrice & le seminaire, avec cela l'autorité que sa Faculté de Theologie avoit acquise, de juger de la Doctrine, l'avoient renduë si puissante, que dans les temps confus elle étoit appellée à toutes les grandes affaires; sinon elle s'ingeroit de faire des re-

mon-

1392. *montrances, & souvent obligeoit bien à les suivre.*

Pierre de Craon étoit notoirement coupable de la perte de Loüis Duc d'Anjou son Seigneur, le Duc de Berry l'avoit menacé de le faire pendre, & il avoit été condamné à 100000. livres de restitution envers la veuve: mais il n'en étoit pas moins bien à la Cour, où la splendeur de la naissance & des richesses, couvre facilement les lâchetez & les crimes. Il avint qu'il tomba dans la disgrace du Duc d'Orleans dont il étoit favori, il crût que le Connêtable son ennemi capital luy avoit rendu de mauvais offices; il resolut de s'en venger; Et un soir du treiziéme jour de Juin qu'il revenoit de chez le Roy, il l'assassina dans la ruë sainte Catherine, assisté de vingt coupe-jarets, qu'il avoit assemblez dans son hôtel. Le coup fait il sortit de Paris fort facilement, les portes étant toûjours demeurées ouvertes depuis que le Connêtable les avoit fait abattre au retour de Flandres.

Les blessures du Connêtable ne se trouverent pas mortelles, on poursuivit chaudement les assassins. Trois d'entr'eux ayant été attrapez furent decapitez, les biens de Craon confisquez & donnez au Duc d'Orleans, son hôtel changé en un Cimetiere pour l'Eglise de saint Jean en Gréve, & ses belles maisons de la campagne démolies. Il ne pût sauver que sa personne, s'étant retiré vers le Duc de Bretagne, qui le tenoit soigneusement caché. Quelques années aprés le Roy luy accorda sa grace à la priere du Duc d'Orleans.

Quand le Connêtable commença à se mieux porter, ses amis & les indifferents même se mirent à crier auprés du Roy pour la punition de

cet attentat. On fait donc commandement au Duc de livrer l'assassin, il dénie qu'il soit en son païs : sur cela les Ministres échauffent l'esprit du Roy, & le portent à marcher sans delay vers la Bretagne pour accabler le Duc. Ses oncles eurent beau representer que c'étoit une querelle particuliere qui se devoit vuider par les voyes ordinaires de la Justice, & que selon le droit des gens on ne devoit pas attaquer le Duc de Bretagne avant qu'il fût convaincu ; ils ne pûrent empêcher cette fatale resolution. 1392.

Comme le Roy marchoit durant l'ardeur du Soleil & les grandes chaleurs du mois d'Août, sa cervelle que les débauches de la jeunesse avoient déja fort affoiblie, se troubla par de noires & piquantes vapeurs. Là-dessus deux objets fortuits, mais effrayants, hâterent l'accés de sa phrenesie. Un jour qu'il étoit parti du Mans, & qu'il passoit dans un bois, il en sortit un grand homme noir, have & tout délabré, qui prit la bride de son cheval, criant, Arrête Roy, où vas tu, tu es trahi, puis il disparut. Peu aprés un Page qui portoit une lance s'endormant à cheval, la laissa tomber sur un casque qu'un autre portoit devant luy. A ce bruit aigu & à la vûë de cette lance baissée, le fantôme & ses menaces se representent à son esprit, son imagination se broüille, il croit qu'on le va livrer à ses ennemis, & prend tout ce qu'il voit pour des traîtres. Il est saisi tout d'un coup d'un violent accez de furie, il court, frappe, tuë à tort & à travers, tant qu'il tombe en pâmoison. On le remporta au Mans lié sur un chariot.

Les malefices & les empoisonnements étoient si frequents en ce temps-là qu'on les crût la cause de sa maladie. Le troisiéme jour il recouvra l'usage

des

1392. des sens, & peu à peu sa vigueur, non pas entierement la clarté de son esprit. Dans ce desordre ses oncles reprirent le gouvernement, le ramenerent à Paris, firent arrêter les trois favoris, qui ayant souffert prés de deux ans de prison dans de continuelles frayeurs qu'on leur donnoit de les mener en Gréve, furent mis en liberté par le commandement du Roy, quand il fut revenu en santé. Il leur fit rendre la meilleure partie de leurs biens: mais les declara incapables de tenir aucun office Royal, & les relegua dans leurs maisons. Le Connêtable fut assez heureux pour se sauver dans ses terres de Bretagne, où il se défendit bravement contre le Duc, avec l'aide du Duc d'Orleans & de ses autres amis. Les Princes donnerent sa charge à Philippe d'Artois Comte d'Eu. Toutes les charges n'étoient encore que des commissions revocables.

1390. Urbain Pape de Rome étoit mort au mois d'Octobre de l'an 1389. Boniface IX. lui avoit succedé. Celui-ci témoignant être fort disposé à la reünion de l'Eglise, dépêcha un Chartreux vers Clement pour en chercher les moyens, Clement le fit arrêter prisonnier: mais l'Université en fit tant de bruit qu'il le relâcha.

Clement fut donc contraint de feindre qu'il avoit envie de terminer le Schisme. Mais quand l'Université eut declaré que cette paix étoit impossible à moins d'une renonciation des deux competiteurs, le Duc de Berry qui le soûtenoit hautement, fit rompre cette proposition. Ils ne pûrent pourtant jamais fermer la bouche à la mere des sciences & de la pieté, qu'elle ne parlât toûjours contre le scandale qui affligeoit l'Eglise.

1393. Le 29. de Janvier il arriva un étrange accident aux

aux nôces d'une des Dames de la Reine, comme le Roy & quelques jeunes Seigneurs dansoient, il entra une bande de masques vêtus en ours : le Duc d'Orleans baissant un flambeau pour les regarder au nez, mit le feu à leur peau revêtuë de lin collé dessus avec de la poix. La salle fut aussi-tôt pleine de flâmes, d'effroy & de cris, tout le monde s'étouffoit pour sortir, quelques-uns crioient sauve le Roy, la Duchesse de Berry le couvrit de sa robbe, & le preserva de ce torrent de feu; Il y eut trois de ces mascarades miserablement grillez. Les Parisiens en voulurent un mal de mort au Duc d'Orleans, comme si c'eût été un coup premedité, si bien qu'il n'osa paroître de plusieurs jours; Et pour expier cette faute il bâtit une Chapelle aux Celestins. 1393.

Cet accident troubla un peu la santé du Roy, qui étoit assez bonne: neanmoins ou la vigueur de l'âge, ou les vœux & les pelerinages qu'il faisoit par luy-même, & par des personnes devotes, la rétablirent en meilleur état. Tellement que ses oncles ayant rendez-vous à Lelinghem entre Ardres & Guisnes, pour traiter la paix d'entre les deux Couronnes avec le Duc de Lancastre, le firent venir à Abbeville pour montrer aux Anglois qu'il se portoit bien. Mais il retomba en demence le vingtiéme de Juin, ce qui dura jusqu'au mois de Janvier ensuivant. On eut recours aux prieres, aux jeunes, aux Processions, aux plus fameux Medecins, puis aux Charlatans & même aux Magiciens. Tout cela fut inutile, le mal dura aussi long temps que sa vie, non pas continuellement: mais à divers accez & toûjours en empirant, parce qu'on le jettoit dans la débauche & dans le dereglement, quand il se portoit mieux.

On ne sçavoit à qui s'en prendre; le peuple ac-

cu-

1393. cusoit les Juifs d'être la cause de ce malheur, on leur enjoignit pour la septiéme fois de sortir de France ou de se faire Chrétiens. Quelques uns aimerent mieux quitter leur Religion que le Royaume, les autres vendirent leurs meubles & se retirerent.

L'Université continuoit ses poursuites avec vigueur pour l'extinction du Schisme, & le Roi les agreoit. Elle fit une grande assemblée où plus de dix mille de ses Suppôts donnerent leurs suffrages par écrit, qui aboutissoient à choisir de trois voyes l'une, ou la cession, ou le compromis mutuel sur des arbitres, ou la decision d'un Concile. Nicolas de Clemengis Bachelier en Theologie fort éloquent, fut chargé d'en dresser un discours au Roy en forme d'Epître: sur lequel n'ayant point eu de favorable réponse, elle cessa une seconde fois ses exercices.

Le nouveau Connêtable, faute d'autre employ, obtint permission du Roy d'aller en Hongrie faire la guerre aux Turcs ; lesquels s'étant retirez, le Hongrois l'employa contre les Patarins de la Boheme. C'étoit une espece de sectaires que l'on tenoit pour Heretiques.

Les François étoient horriblement adonnez au jeu, les sages & gens de bien ayant fait connoître les maux que cause cette passion, entr'autres, la faineantise, la ruine des plus riches familles, les filouteries, & les blasphêmes, le Conseil fit un Edit qui défendoit toutes sortes de jeux, hormis celuy de l'arc & de l'arbalête. Les Courtisans, gens fort oiseux, & qui souvent n'ont point eu soin de se remplir l'esprit d'aucune bonne chose pour s'entretenir, s'émûrent de cette défense comme d'une grande affaire, & remuerent tant d'intrigues qu'elle fut revoquée.

Les

Les libres & hardies remontrances de l'Université de Paris, ayant été portées au Pape Clement, & leuës malgré luy par ses Cardinaux assemblez, la firent mourir de colere & de déplaisir. Cette nouvelle venuë en Cour, le Roy écrivit en diligence à ces Cardinaux pour les prier de surseoir l'élection d'un nouveau Pape: mais eux se doutant bien de ce que ses Lettres portoient, avant que de les ouvrir, y procederent aussi-tôt, & nommerent Pierre de Lune Arragonnois, qui se fit appeller Benedict XIII. Avant cette élection ils firent serment qu'ils travailleroient de tout leur pouvoir à guerir le schisme, & que le Pape qu'ils éliroient, seroit obligé de ceder si on trouvoit cela necessaire. Pierre de Lune confirma ce serment & d'abord se montra fort bien intentionné pour l'executer. 1393.

Sur ce fondement le Roy fit une Assemblée de Prelats de son Royaume au Palais; Qui conclut tout d'une voix que la cession étoit le moyen le plus seur & le plus aisé. Les Ducs d'Orleans, de Berry & de Bourgogne avec les Ambassadeurs du Roy, & les Deputez de l'Université allerent trouver Benoit à Avignon pour luy proposer cette voye. De ses quinze Cardinaux il n'y en eut qu'un qui opinât contre, on le pressa donc de l'accepter. Il s'en défendit par mille ruses, & ennuya si fort les Princes avec ses délais & avec ses détours, qu'ils se retirerent sans en avoir rien obtenu, mais aussi sans prendre congé de luy; Neanmoins il les appaisa en leur accordant une nouvelle decime. 1394. 1395.

Le Roy Richard & ses oncles Lancastre & Glocester, étoient en de mortelles défiances les uns contre les autres, pour les raisons que nous avons marquées. Richard desirant se fortifier contre eux, demanda en mariage Isabelle fille du Roy âgée seulement de sept ans. Elle luy fut accordée avec une pro-

1395. prolongation de la Tréve pour vingt-huit ans. Le mariage se fit par Procureur.

Le Roy pour la troisiéme fois retomba dans son mal. Il y avoit des jours qu'il paroissoit tout hebeté, d'autres qu'il crioit comme si on l'eût percé de mille pointes. Il oublioit sa qualité & son nom, & ne pouvoit souffrir la veuë de sa femme, mais il se laissoit doucement gouverner à la Duchesse d'Orleans; à cause dequoy le peuple accusoit cette Italienne de l'avoir ensorcelé. Certes le Duc son mari étoit dans la reputation de rechercher & d'entretenir des Magiciens. Les gens moins credules pouvoient s'imaginer qu'elle avoit charmé le Roy par quelque chose de plus naturel, & semblable aux moyens, par lesquels le Duc son mari gouverna depuis l'esprit de la Reine. Quoy qu'il en soit, de peur que le sot peuple ne luy fît insulte, son mary l'envoya pour quelque temps à Château-neuf sur Loire.

Dans ses bons intervalles, le Roy travailloit de tout son pouvoir pour la reünion de l'Eglise auprés des autres Princes Chrétiens. Plusieurs Princes d'Allemagne, les Rois de Castille, d'Arragon, de Navarre, offroient de se joindre à luy pour la cession; les Anglois vouloient la voye d'un Concile. Benedict les flatoit tous, & proposoit à l'un une chose, à l'autre une toute contraire, son plus grand soin étant de faire en sorte qu'ils ne convinssent pas d'un même moyen.

1396. Jusques-là l'Eglise Gallicane n'avoit point donné de Confesseurs à ceux qui étoient condamnez à mort par Justice; Elle suivoit en ce point l'usage des anciens Canons qui ne rendoient point la Communion à ceux qui étoient diffamez de crimes énormes. L'Histoire du Moine de saint Denys marque en cette année, que Charles VI. fut le premier qui

qui leur accorda cette grace, & qu'on donna 1396.
l'honneur à Pierre de Craon de l'avoir obtenuë, parce qu'il fit dresser une Croix de pierre auprés du gibet de Montfaucon, à l'endroit où ces malheureux s'arrêtoient pour se confesser. Les Cordeliers de Paris furent gagez pour leur rendre ce pieux office. En ce temps-là on ne pendoit point dans les villes, elles eussent été polluës de cét infame supplice, neanmoins on y coupoit la tête. En plusieurs endroits on menoit les condamnez au gibet à pied & devant le jour.

La Seigneurie de Genes avoit pensé renverser celle de Venise dans les longues & sanglantes guerres qu'elles eurent ensemble, pour leurs differends en Orient où toutes deux possedoient des terres; mais enfin le succés luy en avoit été ruineux à elle même, & elle étoit devenuë si foible & si troublée de factions que Jean Galeas Viscomte de Milan étoit sur le point de la reduire sous sa domination, comme il avoit fait quelques autres villes. Plûtôt que de tomber sous ce joug tyrannique, elle aima mieux se mettre sous l'obeïssance du Roy de France, & luy transfera tout le droit de proprieté qu'elle avoit en quelque endroit que ce fût. Il accepta ses offres, & y envoya des Commissaires; entre les mains desquels le Duc Adorne s'étant démis de sa dignité, il luy en laissa le Gouvernement: mais peu aprés il le donna à des Seigneurs François, & y en envoya trois ou quatre l'un aprés l'autre; tous lesquels ne se trouvant pas propres à un employ si difficile, il choisit enfin pour cela Jean le Maingre Boucicaut Marêchal de France.

Les factions des Guelfes & des Gibelins avoient presque détruit & aneanti la ville: elle n'étoit plus remplie que de voleurs & de meurtriers,

les

1396. les plus nobles en étoient bannis, les Marchands n'osoient ouvrir leurs boutiques, les plus puissants se faisoient la guerre de ruë en ruë, & avoient élevé des tours au coin de leur Palais, pour s'entrebattre. Le Marêchal desirant y établir l'ordre & affermir son autorité, commanda qu'on luy apportât toutes les armes dans le Palais, défendit toutes assemblées, fit couper la tête à Boucca-negre & à douze ou quinze des plus factieux, rechercha severement ceux qui avoient commis de grands crimes, mit des compagnies dans les places publiques, & bâtit deux Châteaux qui se communiquoient, l'un nommé la Darse sur l'entrée du port, l'autre dans la ville qu'on appella le Châtelet.

Le vingt-septiéme d'Octobre se fit la pompeuse & magnifique entreveuë des deux Rois Charles & Richard sur les confins de leurs terres, entre Ardres & Calais; Et là ils confirmerent la Tréve. L'Anglois épousa la fille de France & rendit Brest au Duc de Bretagne, & Cherbourg au Roy de Navarre; lequel trois ans aprés le revendit au Roy.

La France ayant accordé un secours à Sigismond Roy de Hongrie contre Bajazet, Philippe Duc de Bourgogne donna Jean Comte de Nevers son fils pour le conduire. Il avoit dans ses troupes deux mille Gentils-hommes qualifiez, le Comte d'Eu Connêtable, Jean de Vienne Admiral, & Boucicaut, Marêchal de France, Henry & Philippe fils du Duc de Bar, Guy de la Trimoüille favori du Duc son pere, le Sire de Concy, & plusieurs autres Seigneurs.

Ils firent du commencement des actions d'une valeur incroyable: mais bien-tôt leurs folies & leur dissolution les rendirent ridicules aux Turcs mêmes. D'ailleurs leur presomption s'étant encore en-

enflée par quelques succés, engagea les Hongrois au siege de Nicopoli, & puis à la bataille contre Bajazet. Elle se donna le 28. de Septembre. Les Hongrois soit par une barbare jalousie, soit par dépit de leur temerité, ne se soucierent point de les seconder, & les abandonnerent lâchement. Ainsi ils furent aisément vaincus, & presque tous tuez ou faits prisonniers : mais ce fut aprés tant de beaux faits d'armes, & tant d'efforts de valeur qu'ils tuerent quinze ou vingt mille des Infidelles. Le lendemain Bajazet assis dans son thrône en fit hacher en pieces plus de trois cens en presence du Comte de Nevers: Et aprés l'avoir fait mourir autant de fois de frayeur & de douleur, il le reserva avec quinze autres des plus grands Seigneurs. De ce nombre étoient le Comte d'Eu, les Princes de Bar & Boucicaut, pour lesquels & pour lui il s'obligea de payer deux cens mille ducats de rançon. Cette somme ayant été fournie cinq mois aprés, ils furent tous mis en liberté. Le Comte de Nevers arriva en France sur la fin du mois de Mars ensuivant. Quelques-uns ont écrit que Bajazet prit serment de lui & des siens qu'ils ne feroient jamais la guerre aux Turcs : mais d'autres au contraire, qu'il l'exhorta de prendre sa revanche, & qu'il l'asseura qu'il le trouveroit toûjours en campagne prêt de le satisfaire. 1396.

Le Comte d'Eu étant mort avant que d'avoir été mis en liberté, le Comte de Sancerre qui étoit Marêchal de France, fut honoré de la Charge de Connêtable.

La phrenesie du Roy ne duroit pas toûjours, aprés en avoir été tourmenté quelque-temps il revenoit en son bon sens, & raisonnoit assez bien des affaires. Cette année 1397. il en eût un qua- 1397.

1397. triéme accés beaucoup plus cruel que tous les precedents. Il en guerit toutefois, mais depuis il en fut toûjours attaqué trois ou quatre fois l'année, & sa santé & son cerveau allerent toûjours en s'affoiblissant de plus en plus; mais il connoissoit bien quand son mal le vouloit reprendre.

Il faut remarquer icy à cause des suites, que le Roy Richard, pour crime de conspiration, vray ou supposé, fit mourir cette année le Duc de Glocester son oncle, le Comte d'Arondel & plusieurs autres Seigneurs par le glaive; qu'il bannit le Comte d'Erby fils du Duc de Lancastre, qui se refugia en France, & qu'il commença à regner fort tyranniquement.

1398. Cette même année il prit envie, je ne sçay pourquoy, à l'Empereur Venceslas Roy de Boheme de visiter la Cour de France: le Roy alla au devant de lui jusqu'en la ville de Rheims, c'étoit au mois de Mars, & l'y reçut avec autant de magnificence que d'affection. La brutalité de ce Prince se fit connoître dés le second jour: le Roy l'avoit convié à dîner, quand les Ducs de Berry & de Bourbon allerent pour le prendre chez luy, ils trouverent qu'il étoit déja yvre, & qu'il cuvoit son vin.

Le lendemain le Roy le traita. Et il eût fait durer la fête & la bonne chere plus long-temps, s'il ne se fût senti pressé de sa maladie, qui le ramena à Paris. Il laissa le Duc d'Orleans avec luy pour achever de le regaler, & pour conferer des moyens de finir le Schisme.

Lors que le Conseil du Roy fut las des longues refuites & des détours de Benoît, il ordonna suivant l'avis d'une grande Assemblée d'Evêques, Abbez, & Deputez des Universitez, que l'on soustrairoit le Royaume à son obeïs-

obeïssance, jusqu'à ce qu'il eût accepté la voye 1398.
de cession; Et que cependant l'Eglise Gallicane, conformément à ses anciennes libertez, seroit gouvernée par ses Ordinaires, & suivant les saints Canons.

Les Cardinaux de Benoist approuverent cette soustraction & le quitterent, se retirant à Villeneuve d'Avignon: mais quelque abandonné qu'il fût, il tint bon & ayant fait venir 900. hommes de troupes Arragonnoises pour lui servir de garde, il s'enferma dans le Palais d'Avignon. Le Marêchal de Boucicaut eut ordre du Roy de l'y assieger: il s'en acquitta fidellement, & le serra de si prés, que dans peu de jours il alloit le reduire à la faim, quand il lui arriva un autre ordre de la Cour de changer le siege en blocus, & de laisser entrer des vivres dans la place. Les artifices de Benoist & son argent avoient gagné quelques Grands dans le Conseil qui firent ce coup.

Le Comte de Perigord, c'étoit Archambaud Taleyrand, tourmentoit le païs avec le secours des Anglois, dont il s'étoit allié, & particulierement la ville de Perigueux qui appartenoit au Roy: il fut forcé dans son Château de Montagnac, par Boucicaut, amené au Parlement & condamné à mort. Le Roy lui fit grace de la vie, mais donna sa confiscation au Duc d'Orleans, qui profitoit de tout.

Archambaud de Grailly Captal de Buch, avoit droit sur la Comté de Foix, comme ayant épousé la sœur du Comte Matthieu mort sans enfans, lequel avoit herité de Gaston Phœbus son cousin: ce Matthieu étant decedé il s'en mit en possession par la voye des armes. Le Roy n'avoit garde de souffrir ce procedé, joint

que d'ailleurs il étoit vassal de l'Anglois, &
1399. de pere en fils fort affectionné à ce parti. Il y envoya donc le Marêchal de Sancerre, qui le pressa de telle sorte, qu'il fut contraint de demander une surséance, durant qu'il viendroit trouver le Roy, & se soûmettre au jugement du Parlement; cependant il donna ses deux fils en ôtage. Le Parlement prononça en sa faveur, moyennant qu'il se détachât des Anglois; & le Roy receut son hommage, & le mit en possession. Ce fut l'an 1400.

Constantinople étoit investie par les Turcs, & dans le dernier danger, Pera qui est comme son faux-bourg, & d'où elle tiroit tous ses vivres, étant sur le point d'être pris. Il appartenoit à la Seigneurie de Genes, & par consequent au Roy: le Marêchal de Boucicaut y allant donc avec douze cens hommes seulement, le délivra & par consequent la ville. Aprés qu'il eut dégagé tous les environs, & reculé un peu les Turcs qu'il battit en plusieurs rencontres; les finances & les hommes lui manquerent, si bien qu'il fut obligé de revenir en France solliciter un plus grand renfort. Il ramena l'Empereur avec luy; laissant le Seigneur de Châteaumoran dans Constantinople pour la défendre.

Les discordes de la Cour d'Angleterre, causées par le mauvais gouvernement de Richard, & l'ambition de ses oncles, aboutirent enfin à une tragique catastrophe. Henry Comte d'Erby devenu Duc de Lancastre par la mort de son Pere, fit si bien sa partie qu'il emprisonna le Roy Richard dans la tour de Londres, & le déposa de la Royauté par l'autorité du Parlement, qui le dégrada & le condamna à une prison perpetuelle.

Cela fait il prit la Couronne le dix-huitiéme jour d'Octobre, & se fit sacrer de l'huile d'une sain-

sainte Ampoulle que les Anglois disoient avoir été apportée par la Vierge Mere à saint Thomas de Cantorbery, lors qu'il étoit refugié en France. Cette Ampoulle est de lapis, & au dessus il y a un Aigle d'or enrichi de perles & de pierreries. Nonobstant cette onction, qui devoit luy avoir attendri le cœur, il fit quelque temps aprés étrangler ce mal-heureux Roy, s'étant laissé aller aux crieries du peuple qui demandoit qu'on en délivrât le monde. Les Bourgeois de Londres l'avoient en execration, parce qu'il avoit rendu foiblement Brest & Cherbourg aux François. 1399.

Comme le Duc de Bretagne goûtoit le repos depuis quelques années, aprés une infinité de traverses qui l'avoient accueilli dés son enfance, la mort l'enleva de son Château de Nantes le premier jour de Novembre. Il laissa la tutelle de ses enfans non pas à sa femme Jeanne de Navarre; mais au Duc de Bourgogne qu'il croyoit être obligé par divers interêts de politique de les défendre; & à Olivier de Clisson, qui seul étoit capable de les troubler. Il en avoit trois, Jean, Artus, & Gilles.

Au mois de Novembre de cette même année on vit une Comete d'une lueur extraordinaire, & dardant sa queuë vers l'Occident. Elle parut seulement une semaine durant, & fut prise par les Pronostiqueurs pour un signe des changements qui se firent dans toute la Chrêtienté, principalement au Royaume de Naples & dans l'Empire.

Pour le premier, Louis d'Anjou avoit assez paisiblement joüy de la meilleure partie de ce Royaume-là, quand Thomas de Sanseverin Duc de Venouse, offensé de ce qu'il n'accomplissoit point le mariage de son frere Charles Comte du

1399. Maine avec sa fille, le rendit odieux aux Neapolitains & introduisit Lancelot avec sa mere dans la ville; il y fut couronné Roy & reçut l'investiture du Pape de Rome. Tellement que Louis n'ayant plus que quelques Châteaux s'en revint en France chercher du secours.

1400. *Dans l'Empire les Electeurs ne pûrent souffrir plus long-temps les vices & la brutale yvrognerie de Venceslas, ils le dégraderent & élûrent en sa place Henry Duc de Brunsvic, genereux Prince & grand Capitaine; Et ce Henry ayant été méchamment assassiné au retour de la Diete par le Comte de Valdek, ils lui substituerent Robert Duc de Baviere & Comte Palatin qui étoit du College Electoral.*

Le Duc de Milan craignant que ce nouvel Empereur ne le dépossedât luy ferma les passages d'Italie, & l'empêcha d'aller prendre la Couronne Imperiale à Rome; Et Sigismond Roy de Boheme s'étant fait élire Curateur de Venceslas son frere, retint sous ce titre plusieurs Princes de l'Allemagne dans son party, qui adheroient à la maison de Luxembourg, ou plûtôt se servoient de cette couleur pour ne reconnoître aucun Souverain.

La Cour de France vit cette année 1400. Emanuel II. Empereur de Grece, qui venoit remercier le Roy de son secours, & lui en demander un nouveau. Il en reçut toutes sortes de bons traitemens & de belles promesses, mais rien d'effectif qu'une pension annuelle, pour laquelle il eut plus de sollicitations à faire que de remercîments. Il demeura prés de deux ans en France, au bout desquels nouvelles étant venuës de la défaite & de la prise de Bajazet par Themir-lanc, le Roy lui donna le Seigneur de Châteaumorand avec deux cens hommes d'armes, & quelque somme d'argent pour le reconduire à Constantinople.

Il ne s'offroit point d'occasion de s'agrandir que le Duc d'Orleans n'embrassât avec passion : il entreprit la querelle de Venceslas dégradé, & fit un assez bel armement pour le rétablir : mais ayant appris la ruine de son parti, il revint sur ses pas.

La jalousie du gouvernement s'échauffoit de plus en plus entre lui & le Duc de Bourgogne. Il ne faut pas s'étonner si le dernier pretendoit l'emporter sur l'autre, parce qu'en ce temps-là les Princes du Sang fils de Roy, avoient le devant sur les fils puînez du Roy leur frere comme étant plus âgez, & ne perdant point le rang que la naissance leur avoit une fois donné : on en voit la preuve dans les actes & dans les titres de ce temps-là. Le Duc d'Orleans & celuy de Bourgogne s'étoient par deux fois deboutez l'un l'autre de ce poste avantageux ; Et d'ailleurs le Bourguignon se ressentoit de ce que le Duc d'Orleans avoit voulu pousser à bout le Duc de Bretagne cousin germain de sa femme & son meilleur amy. Les frequentes pointilles d'entre leurs femmes les aigrissoient encore plus que leurs veritables interêts : celle du Duc de Bourgogne étant plus âgée, heritiere de grands Etats, & issuë d'un tres-noble Sang, méprisoit l'autre, qui en effet eût été bien au dessous d'elle, si on ne l'eût considerée comme la femme du frere unique du Roy. 1401.

Dans peu de mois le Duc d'Orleans gagna le dessus & se saisit du maniement des affaires : le Bourguignon n'en vouloit pas quitter sa part, l'un & l'autre fit assemblée de ses amis, & Paris se vit encore investi de gens de guerre. L'Orleannois avoit appellé le Duc de Gueldres avec 500. hommes d'armes, le Bourguignon n'étoit pas moins fort que lui : mais la Reine, les Ducs de

1402. Berry & de Bourbon se portant pour mediateurs, reconcilierent l'oncle & le neveu, au moins en apparence.

Pour lors le Roi étoit dans les accés de sa maladie: lors qu'il en fut revenu, le Duc d'Orleans impetra de luy que quand il tomberoit malade il auroit la conduite de l'Etat. S'il s'en fût sagement acquitté, peut-être qu'elle luy fût demeurée; mais il la commença imprudemment par de nouveaux impôts, qui le rendirent odieux aux peuples. De sorte que le Bourguignon lors qu'il fut de retour à la Cour, se trouva assez fort dans le Conseil pour reprendre le gouvernail. Peu aprés le Roy sortant d'un autre accés, ordonna que tous deux le tiendroient conjointement: mais le Conseil, la Reine, & les autres Princes & Seigneurs, les prierent de s'en départir l'un & l'autre.

Comme ils n'eurent plus d'occupation à la Cour, le Duc d'Orleans alla prendre possession de la Duché de Luxembourg, qu'il avoit achetée de Venceslas Roy de Boheme, & mit d'accord le Duc de Lorraine avec la ville de Mets. Quant au Duc de Bourgogne, il fit un voyage en Bretagne, où il rendit un signalé service à la France. Jeanne de Navarre veuve du Duc Jean de Montfort se remarioit avec Henry Roi d'Angleterre, & étoit sur le point d'emmener ses trois fils avec elle; le Duc rompit ce coup, & ayant donné ordre à leur conserver leur Duché, les amena à la Cour de France, pour les nourrir dans l'affection qu'ils devoient avoir pour cette Couronne.

EMPP. MANUEL II. ET En ce temps-là Benoît trouva moyen de se sauver au Palais d'Avignon, portant sur soy le Corps de Nôtre Seigneur, & certaines Lettres du Roy,

par

par lesquelles il luy avoit promis de ne l'abandonner jamais. Aussi-tôt ses Cardinaux se reconcilierent avec luy, la ville luy demanda pardon, & le Roy de Sicile le visita. La Cour de France étoit fort partagée sur le sujet de la soustraction; les Ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon insistoient qu'on y perseverât, le Duc d'Orleans au contraire : on assembla le Clergé de France pour en decider, mais comme il sçût les sentimens de ce Duc il ne tint pas ferme. Et sur celà le Roy d'Espagne fit declarer par ses Ambassadeurs qu'il vouloit lever la soustraction. En un mot on agit si fortement auprés du Roy, qu'il remit son Royaume sous l'obeïssance de Benoist. Toutes les Universitez y consentirent, & même à la fin celle de Paris, hormis la nation de Normandie qui resista quelque temps. Et tout ce changement se fit parce que le Duc d'Orleans s'étoit rendu caution des bonnes intentions de Benoît : lequel aprés cela se rétablit dans Avignon, s'y fortifia, & mit des troupes dans la ville & aux environs pour se maintenir par la force.

ROBERT, R. 9. ans, 5. mois.

Les Ducs d'Orleans, de Berry, & de Bourgogne, disputoient toûjours le Gouvernement; Ils ne s'accordoient qu'en ce seul point de faire de nouveaux impôts: tous trois y avoient part, mais la haine en tomboit principalement sur le premier aussi bien que celle du Schisme. 1403.

Tout du long de ce regne la France fut battuë de divers fleaux, tantôt de seicheresse, tantôt de ravages d'eaux & de débordemens de rivieres, quelquefois d'orages & de tempêtes, souvent de maladies contagieuses ou Epidemiques. Il y eut si grande mortalité à Paris l'an 1399. qu'il y falut défendre les Convois des enterre-

1404. terrements. Cette année il en regna une autre qui emporta grand nombre de personnes dans les Provinces. Philippe Duc de Bourgogne en mourut à Hals au païs de Brabant le 27. d'Avril. Son cœur fut apporté à saint Denis, son corps revêtu de l'habit de Chartreux qu'il avoit pris quelques heures avant sa mort, à la Chartreuse de Dijon, laquelle il avoit superbement bâtie.

Ce Prince, sans être Roy, fut le plus grand terrien de son temps: mais la magnificence qu'on peut dire avoir été comme propre & hereditaire à la Maison de Bourgogne, qui ne cedoit point en nombre d'Officiers, ni en riches meubles à la maison Royale, & les dépenses excessives qu'il faisoit en toutes occasions, l'avoient tellement appauvri, que sa femme renonça à la communauté, & selon la coûtume d'alors *descrocha* sa ceinture avec ses clefs & sa bourse qu'elle mit sur son cercueil.

Il avoit trois fils & quatre filles. Des fils, Jean eut la Duché & la Comté de Bourgogne, la Flandre, & l'Artois. Antoine les Duchez de Brabant, Lothier & Limbourg; & Philippe les Comtez de Nevers & de Rhetel. Des quatre filles, Marguerite épousa Guillaume fils aîné d'Albert Duc de Baviere, qui étoit fils de l'Empereur Louis, & Comte de Hainault, Hollande & Zelande, & Seigneur de Frise. Delà vint une fille unique nommée Jacqueline, dont nous aurons bien sujet de parler. Marie fut conjointe avec Amé VIII. premier Duc de Savoye, qui depuis fut Pape sous le nom de Felix. On maria Catherine avec Leopold IV. Duc d'Austriche & Comte de Tirol. Bonne mourut avant que de l'être.

Il

Il y avoit deux ans que les enfans du Duc 1404.
de Bretagne se nourrissoient à la Cour de France ; Cette année l'aîné qui avoit succedé à la Duché (on le nommoit Jean, & c'étoit le VI. du nom) en alla prendre possession, & se montra ensuite meilleur François que n'avoit été son pere.

On avoit eu en France un sensible déplaisir de la mort du Roy Richard ; Et on tâchoit de tourner en haine contre son meurtrier la grande affection que les villes de Bordeaux & de Bayonne avoient euë pour luy, afin de les débaucher de l'obeïssance des Anglois : mais elles y étoient si attachées par le commerce, qu'on n'y pût reüssir. Du reste la maladie du Roy ne permit pas qu'on vengeât le meurtre de Richard son gendre. Il n'y eut que le Duc d'Orleans & Valeran Comte de Saint Pol, qui avoit épousé la sœur de Richard, lesquels en témoignerent du ressentiment. Le premier envoya défier Henry par des termes fort offensants, mais qui reçûrent une pareille réponse ; le second aprés des cartels fort outrageux, & des bravades qui étoient trop au dessus de sa puissance, assiegea Mere-en-terre, mais il en fut honteusement chassé.

Henry avoit renvoyé la Reine Isabelle au Roy son pere avec sa dot & ses pierreries, & il s'étoit fait des tréves à diverses fois, mais elles étoient plus fidellement observées du côté de la France que de celui d'Angleterre. Car à mesure que Henry s'affermissoit, il lâchoit la bride à la haine naturelle des Anglois contre la France ; si bien qu'ils commettoient plusieurs hostilitez par terre & par mer, en Normandie & en Guyenne. Les Bretons & les Normands ne les laisserent pas sans revanche ; Comme en même

1404. temps le Connêtable d'Albret qui avoit succedé en cette Charge à Louis de Sancerre, nettoya les environs du Bourdelois de quantité de Châteaux, avec quoy les Anglois tiroient de grandes contributions de la Guyenne. Le Comte de la Marche fils du Duc de Bourbon, en fit autant dans le Limosin. Mais ce dernier par son retardement ruina le secours qu'il devoit conduire à Clindon, Prince du païs de Galles qui faisoit la guerre aux Anglois, & causoit une diversion tres-avantageuse pour la France.

Voicy une grande marque du pouvoir de l'Université de Paris. Comme elle faisoit sa Procession à Sainte Catherine du Val proche de l'Hôtel de Charles de Savoisy Chambellan du Roy, les domestiques de ce Seigneur prirent querelle avec des Ecoliers, & entrant insolemment dans l'Eglise avec des armes, y commirent de grands outrages. L'Université poursuivit cette affaire avec tant de chaleur, que par Arrêt du Parlement, auquel elle avoit été renvoyée, trois des valets de Savoisy furent fustigez & bannis, & son Hôtel rasé au son des trompettes, hormis ses galeries. Nous y avons encore vû sur la porte qui étoit murée, une inscription contenant le fait : elle a été arrachée quand on a rebâti cette maison; c'est aujourd'hui l'Hôtel de Lorraine.

Les finances étant entierement épuisées par le Duc d'Orleans, qui étoit un gouffre que rien ne pouvoit remplir, il fit assembler le Conseil pour ordonner de nouvelles levées. Jean Duc de Bourgogne, lequel y avoit pris la place de son pere, s'opposa publiquement à cette vexation; Et ce fut par-là qu'il commença de s'acquerir l'amour des Parisiens. Neanmoins la pluralité des

voix

voix l'ayant ramené à l'avis des autres, on fit quelques impositions sous pretexte d'un grand armement. Les Princes étoient convenus d'en serrer l'argent dans une des tours du Palais, & qu'il n'y seroit point touché que d'un commun accord de tous : le Duc d'Orleans ne laissa pas d'y venir une nuit avec main forte, & d'en enlever la meilleure partie. 1404.

Le trentiéme d'Avril Louïs Dauphin de France Duc de Guyenne, épousa Marguerite fille de Jean Duc de Bourgogne; Et le fils aîné de Jean (on le nommoit Philippe) fiança Michelle fille du Roy. Ce qui fortifioit extrêmement le Bourguignon, quoy que les parties fussent encore toutes en fort bas-âge.

Quand Benoît fut raffermi dans la Papauté, il tourmenta le Clergé comme auparavant, & voulut encore lever des decimes : mais il trouva l'Université en tête qui arrêta ses dangereuses entreprises. Cependant ses troupes ayant consumé tout son argent, jusqu'à sa vaisselle, le Duc d'Orleans, parce qu'il n'avoit plus rien à luy donner, fut à Avignon le presser de la part du Roy de travailler à la reünion de l'Eglise, comme il l'avoit promis. Il feignit d'y être porté de luy-même, & pour cét effet il envoya une Legation vers Boniface : laquelle l'accabla de tant de raisons pour consentir à l'abdication, que n'ayant que répondre, & ne pouvant neanmoins se resoudre à ceder il en tomba malade de déplaisir, & en mourut.

Ses Cardinaux élûrent Cosme Meliorat, qui se nomma Innocent VII. Celuy-cy montrant en apparence une bonne disposition à quelque voye d'accommodement, Benoît resolut de s'aboucher avec luy, se promettant de le gagner par son adresse, ou par la force de son genie qui étoit tres-puissant,

Ain-

1405. Ainsi il se rendit à Nice, & delà sur des Galeres à Genes, étant accompagné de Louis II. Roy de * Sicile: mais Boniface s'éloigna.

* Naples.

On se scandalisoit à la Cour & dans Paris de la trop étroite union qui paroissoit entre le Duc d'Orleans & la Reine, particulierement depuis la mort de Philippe le Hardy qu'elle avoit toûjours redouté, & de ce qu'ils tiroient à eux tout le Gouvernement, & accabloient le Royaume par des exactions redoublées & tres-violentes. La Reine, disoit-on, en envoyoit une partie en Allemagne, & employoit l'autre en toutes sortes de profusions, tandis que les enfans du Roi étoient en pauvre équipage, & qu'on laissoit sa personne même pourrir dans l'ordure, sans avoir soin de le deshabiller ni de le changer de linge.

Ils n'étoient pas seulement haïs des peuples, mais encore des autres Princes: les Ducs de Bourgogne & de Bretagne ne pouvant compatir avec eux se retirerent de la Cour. Quand le Roy fut dans un intervalle lucide, ayant sçû la cause de la retraite de ses oncles, & oüi des plaintes generales contre son frere & contre la Reine, il trouva bon de tenir une grande Assemblée, & y manda le Duc de Bourgogne. Ce Duc ne crût pas y pouvoir venir sans amener avec luy un bon nombre de gens de guerre, tant pour sa seureté, que parce qu'il sçavoit que la Reine & son Duc avoient dessein de se saisir des enfans du Roy, & d'empêcher la double alliance qu'il vouloit contracter des siens avec eux.

Au bruit de son arrivée la Reine & le Duc prennent l'épouvante, & se retirent à Melun, ayant laissé ordre à Louis de Baviere frere de la Reine de leur amener le Dauphin, & même les enfans du Duc de Bourgogne, au Château de Poüilly.

ly. Le Bourguignon qui étoit arrivé à Louvre 1405.
en Parisis, ayant avis de leur dessein, monte sur ses coureurs avec bonne escorte de ses plus braves gens, passe au travers de Paris sans s'arrêter, & fait telle diligence qu'il attrape le Dauphin à Juvisy, & le ramene à Paris de son consentement, & malgré le Bavarois.

Cette rupture fut suivie de justifications de la part du Bourguignon, qui rendit raison de son action en presence du Conseil du Roy & de l'Université, mais de reproches du côté de la Reine, & puis d'un amas de gens de guerre de part & d'autre. Tout Paris étoit en alarme continuelle, les Ducs de Berry & de Bourgogne se fortifioient dans leurs Hôtels : le Duc d'Orleans jettoit feu & flammes, & le Bourguignon n'oublioit rien pour gagner la faveur du peuple. Le Duc de Bourbon & l'Université s'employerent inutilement pour la reconciliation; le Roy de Sicile n'y avança rien non plus: mais enfin le Roy de Navarre & le Duc de Bourbon aprés plusieurs allées & venuës, en vinrent à bout; les deux Princes s'embrasserent dans Paris, & se jurerent amitié de bouche, ayant toute autre chose dans le cœur.

L'Angleterre étoit alors en tres-mauvais état, 1406.
à cause de la famine qui la desoloit, & de la défaite des troupes du nouveau Roy par Henry de Persy Comte de Nortumberland, qui avoit juré de venger la mort du Roy Richard. Le Connêtable d'Albret & le Comte d'Armagnac leur avoient pris ou soustrait par intelligence & par achapt plus de soixante Châteaux en Guyenne. Les Ducs d'Orleans & de Bourgogne entreprirent de les chasser entierement de France; le premier les attaquant en Guyenne, & l'autre par Calais, où il devoit mettre le siege. Le

1406. Le Duc d'Orleans perdit son temps & sa reputation devant Blaye & devant Bourg; le second aprés de grandes dépenses, n'osa aprocher de Calais. Ainsi tous deux ne remporterent que de la honte de ces levées de bouclier; & le Bourguignon encore du dépit contre l'Orléannois, lequel il accusoit d'avoir fait échoüer son dessein, en lui empêchant adroitement les levées de l'argent qui luy avoient été accordées pour ses troupes.

Au même temps la valeur du Marêchal de Boucicaut augmentoit la puissance & la renommée des François, non seulement en Italie, mais par tout le Levant. La ville de Famagouste en Chypre appartenoit à la Seigneurie de Genes, qui l'avoit empietée sur le Roy de Chypre: ce Roy avoit fait dessein de la reprendre par force, & pour cét effet l'avoit investie, le Marêchal ayant armé pour la secourir, le Grand Maître de Rhodes s'entremit de l'accommodement.

Tandis qu'il se traitoit, le Marêchal employa ses armes contre les Turcs. Aprés avoir fait conduire l'Empereur Manuel de Modon à Constantinople, il alla assieger la ville de l'Escandelour & la prit d'assaut. Ensuite la paix de Chypre étant faite, il tourna ses desseins sur les côtes de Syrie, parce que les Genois se plaignoient du Sultan d'Egypte, pour quelques marchandises que ce Barbare leur avoit prises. Les Venitiens jaloux de leur prosperité, & observant toutes les démarches du Marêchal, en donnerent avis en diligence par une barque legere à tous les ports de cette côte-là: de sorte que par tout où il descendoit, il les trouvoit bordées de gens de guerre bien armez & bien disposez à le recevoir. Ainsi il manqua Tripoly & Sayete: mais il prit Barut qu'il emporta d'insulte.

Ce

Ce bon succés redoubla si fort la rage des Venitiens & leur jalousie, qu'ils l'attendirent au retour comme il avoit congedié la plûpart de ses gens & de ses vaisseaux, Charles Zeny qui commandoit leurs Galeres, l'attaqua sans luy avoir declaré la guerre. Neanmoins quelque foible qu'il fût, il se défendit si bien qu'ils ne le pûrent forcer : mais ils luy enleverent trois de ses galeres, où étoient Château-Morand & trente Chevaliers de marque. 1406.

C'étoit la coûtume des Venitiens de ne delivrer jamais ceux qu'ils avoient pris que la paix ne fût faite, les prisonniers François craignant les longueurs d'une prison où ils étoient fort maltraitez, écrivoient de jour à autre des Lettres pitoyables à la Cour pour l'obliger à procurer leur delivrance. Ces lamentations & les instances de leurs amis auprés des Princes & du Conseil du Roy, firent tant que l'on commanda au Marêchal de ne se point venger de cette perfidie, & qu'on receut les excuses des Venitiens. Le Marêchal obéït au commandement du Roy, mais sçachant comme les choses qu'ils avançoient pour excuses, étoient contre la verité & contre son honneur, il publia un manifeste qu'il adressa au Duc de Venise & à Zeny, racontant le fait tout d'une autre maniere, leur donnant le dementi, & les défiant au combat, ou de sa personne, ou de dix Chevaliers, ou d'une galere; à quoy nulle réponse, ils n'avoient accoûtumé de se battre que les plus forts.

L'Université de Paris ne desistoit point de ses poursuites pour l'extinction du schisme. Elle avoit pour ce sujet envoyé des Deputez à Rome vers Innocent, mais Benoît tâchoit de rompre cette negociation par ses intrigues à la Cour de

Fran-

1407. France. Le Cardinal de Chalan son Envoyé, y fut mal receu, & pourtant il retarda quelque temps l'Arrêt que le Parlement devoit donner contre l'Université de Toulouze, qui ayant embrassé sa défense par reconnoissance de ce que Benedict luy avoit concedé quelques privileges, avoit écrit une Lettre en sa faveur, fort injurieuse au Roy & à son Conseil. Mais celle de Paris s'adressant au Roy même, avec vigueur, obligea enfin le Parlement de prononcer; Que cette Lettre seroit brûlée aux portes de Toulouze, de Lyon & de Montpellier, & que le procés seroit fait à ceux qui l'avoient composée. Neanmoins elle ne pût encore obtenir la soustraction tant de fois demandée. Mais dans une assemblée generale du Clergé de France il fut resolu qu'on ne souffriroit plus les graces expectatives & les reservations avec quoy les Papes pilloient toute l'Eglise Gallicane. Le Roy en donna une Declaration, qui fut verifiée au Parlement: Et neanmoins les Grands de la Cour qui avoient part à la proye, empêcherent encore qu'elle ne fût observée.

Sur ces entrefaites mourut Innocent Pape de Rome, & ses Cardinaux élurent le Cardinal Angelo Corario Venitien, qui fut nommé Gregoire XII. mais ils l'obligerent par serment & par écrit, d'abdiquer la Papauté quand Benedict l'abdiqueroit, & de donner avis de cette condition à tous les Princes.

Il satisfit d'abord à ses promesses, & envoya une Ambassade à son Competiteur pour l'union. On convint de la ville de Savone pour leur abouchement, on donna tous les ordres necessaires pour leur seureté & pour leur commodité, & le Roy ne manqua pas d'y travailler par des Ambassa-

baſſadeurs, qui furent bien receus par tout. Mais 1407.
les deux Antipapes, chacun de ſon côté, cherchoient des difficultez & des longueurs, refuyant de s'aboucher enſemble, & tâchant de donner le change par mille chicanes. Benoît marchanda long-temps avant que de bailler ſon abdication par écrit, Gregoire barguigna encore plus ſur les ſeuretez, & ſur le chemin qu'il devoit prendre pour aller à Savone. Il feignoit tantôt de vouloir celuy de la mer, une autre fois celuy de la terre, & puis il trouvoit des difficultez inſurmontables à l'un & à l'autre.

Le Duc de Bourgogne, nonobſtant ſa feinte reconciliation, qu'il coloroit tous les jours de quelques nouvelles marques de confiance, ſe porta enfin mal-heureuſement à faire aſſaſſiner le Duc d'Orleans. L'executeur d'un coup ſi deteſtable, fut un Gentil-homme Normand nommé Raoul d'Oquetonville, animé par un reſſentiment particulier de ce que ce Prince luy avoit ôté un Office qu'il avoit chez le Roy. La nuit du 23. au 24. de Novembre comme le Duc revenoit de l'hôtel ſaint Paul viſiter la Reine qui étoit en couche, monté ſur une mule avec deux ou trois valets ſeulement, luy qui avoit 600. Gentils-hommes ſes penſionnaires, le meurtrier qui le guettoit dans la ruë Barbete, accompagné de dix ou douze hommes de même trempe, luy déchargea un coup de hache d'armes, dont il luy coupa la main, & d'un ſecond luy fendit la tête en deux; les autres le maſſacrerent encore de pluſieurs coups & le laiſſerent étendu ſur le pavé. Cela fait, ils ſe ſauverent tous dans l'hôtel du Duc de Bourgogne, ayant fermé les ruës de chauſſe-trapes, & fait mettre le feu à une maiſon prochaine pour empêcher qu'on ne les ſuivît.

1407. Au premier bruit de ce meurtre, le Bourguignon fit bonne mine, il assista même aux funerailles du mort, le plaignit & le pleura : mais comme on parla dans le Conseil de foüiller dans les hôtels des Princes pour trouver les meurtriers, l'horreur de son crime le troubla tellement, qu'il tira le Duc de Bourbon à part, & luy confessa qu'il en étoit l'auteur. Aprés quoi étant revenu à soy, il s'ôta delà, de peur d'être arrêté, & le lendemain s'enfuit en Flandre avec ses assassins.

Sa retraite avec menaces fit apprehender qu'il ne mît le feu dans l'Etat, & d'ailleurs chacun redoutoit qu'il ne fit tomber un semblable coup sur sa tête. Ce fut pour cela qu'au lieu de le poursuivre, on chercha les moyens de l'appaiser. Le Duc de Berri & le Duc d'Anjou Roi de Sicile, se transporterent à Amiens pour conferer avec luy; Il s'y rendit bien accompagné, son action ne luy laissant plus de seureté que dans la force; & il promit de revenir à Paris se justifier devant le Roy, pourveu que les portes de la ville ne fussent point gardées.

Cependant la Duchesse d'Orleans qui étoit à Blois lors que son mari fut assassiné, vint à Paris avec ses fils, elle en avoit trois, Charles, Philippe & Jean, le plus vieux n'étoit âgé que de quatorze ans, pour faire ses plaintes au Roy. Il luy donna la tutelle de ses enfans: mais il n'osa pas luy promettre justice, de peur de bouleverser son Etat. La desolée veuve sçachant donc que le meurtrier de son mary revenoit, se retira à Blois avec ses orphelins.

1408. Suivant la parole donnée, le Duc de Bourgogne se rendit à Paris sur la fin de Février à la tête de huit cens Gentils-hommes, tous armez de pied en cap, à la reserve qu'ils n'avoient pas leur habillement.

lement de tête. La Reine & les Princes le reçûrent 1408.
avec toutes les demonstrations de confiance : mais ils ne sceurent gagner sur luy qu'il n'avoüât point publiquement le meurtre du Duc d'Orleans ; Il en donna la charge à un Cordelier nommé Jean Petit Docteur en Theologie son * Orateur, & obtint audience pour luy dans la grande sale de l'hôtel de saint Paul.

Ce Theologien mercenaire s'efforça de montrer en presence des Princes & du Conseil ; Que le Duc d'Orleans avoit été un tyran en toutes manieres, qu'il étoit criminel de leze-majesté divine & humaine ; Qu'il avoit une fois ensorcelé le Roy, une autre fois conspiré de le tuer, & une autre de le faire déposer par le Pape ; Partant que sa mort étoit juste & necessaire. Ce ne fut pas la harangue du Moine ; mais la force & la necessité qui persuaderent le Conseil. On lui donna des lettres qui abolissoient ce crime, & on le reconcilia en apparence avec la Reine.

Le Roy desiroit sur tout mettre fin à la collusion des Antipapes, il se resolut donc de faire publier des Lettres de soustraction le quinziéme de May. Cependant Benoît en étant averti envoya des Bulles à Paris, luy défendant de le faire sous peine d'excommunication. Ceux qui les portoient, sçavoir Sancio Lupi & un Chevaucheur de l'écurie du Pape, les ayant renduës au Roi & au Duc de Berri le quatorziéme de Mai, furent aussi-tôt arrêtez. Le Conseil assemblé trois jours de suite pour déliberer ce qu'il en faloit faire, ayant oüi l'avis & les remontrances de l'Université, il fit mettre le canif dans ces Bulles, puis le Recteur de l'Université acheva de les lacerer.

La soustraction ensuite fut publiée, & aprés on fit le procés par Commissaires à ceux qui avoient ap-

* Depuis Philippe de Valois l'Eloquence fut en regne, parce qu'on en eut besoin pour persuader les peuples, & qu'il se tint plusieurs grandes Assemblées tant Civiles, qu'Ecclesiastiques.

1408. en partit le treiziéme de Novembre, étant assistée du Duc de Bretagne son gendre, & emmena le Roy à Tours.

Le Bourguignon averti de tout par les Parisiens, se rendit promptement dans leur ville avec quatre mille chevaux & deux mille hommes de pied qu'ils portoient en croupe. Ils le reçûrent avec grande allegresse, & deputerent vers le Roy pour le supplier de revenir. Guillaume Comte de Hollande s'entremit d'accommodement: on traita une seconde paix entre les deux parties; mais comme elle étoit bien avancée, la veuve d'Orleans, Princesse hautaine & vindicative, en mourut de colere & de douleur le quatriéme de Decembre.

1409. Ce fut force aux enfans orphelins de consentir à une reconciliation avec le meurtrier de leur pere. Elle se fit dans la ville de Chartres sur la fin du mois de Mars. Le Roy avec la Reine & les Princes étant dans la grande Eglise sur un échaffaut, palissadé d'ais tout à l'entour pour ôter la veuë au peuple de ce qui s'y faisoit, le Bourguignon se jetta à genoux devant luy, le suppliant par la bouche de son Avocat, & aprés par la sienne même, d'appaiser son indignation & de le recevoir en ses bonnes graces: mais il parla du meurtre en ces termes, *qu'il étoit prêt de s'en justifier*. Les Princes là presents s'agenoüillerent aussi, & joignirent leurs prieres aux siennes. Puis s'adressant aux Princes Orleannois, il les pria d'oublier le passé, & d'ôter toute vengeance de leurs cœurs. Aprés cela on les fit embrasser & se promettre amitié l'un à l'autre: Et pour nœud de cet accommodement on stipula le mariage d'une fille du Bourguignon avec Philippe Comte de Vertus le second des trois freres.

La

La paix faite le Roy retourna à Paris, & le Bourguignon au Païs-Bas, comme s'il eût renoncé aux affaires. Mais étant revenu en Cour vers le mois de Juillet, il s'empara tout-à-fait du Gouvernement. Et pour donner quelque contentement au peuple, dont il avoit gagné l'affection en témoignant de la haine contre les maltôtes, il fit que le Conseil travailla à la recherche des Financiers. La plûpart en furent quittes pour de l'argent, il en coûta la vie à Jean de Montaigu, qui avoit été comme * Sur-Intendant. 1409.

C'étoit un homme de mediocre naissance, fils d'un Bourgeois de Paris, également arrogant & ignorant : la faveur du Roy, sans beaucoup de merite de son côté, l'avoit élevé jusqu'à la Charge de Grand Maître de sa Maison, & fait ses freres l'un Archevêque de Sens, l'autre Evêque de Paris. Les richesses immenses, qui ne s'acquierent jamais sans crime, aveuglerent ce petit homme & donnerent dans les yeux des Grands ; En sorte qu'il avoit osé marier son fils avec la fille du Connêtable d'Albret, & ses filles à des Seigneurs les plus considerables du Royaume.

* Le mot de *Sur-Intendant* n'étoit pas encore en usage.

Quoy qu'il eût fort servi à la negociation du Traité de Chartres, neantmoins le Duc de Bourgogne & le Roy de Navarre conspirerent sa perte, parce qu'il avoit donné le conseil d'emmener le Roy à Tours. Ils le firent accuser de plusieurs crimes énormes, prenant leur temps que le Roy qui le cherissoit, étoit dans sa folie. Il fut arrêté par Pierre des Essarts Prevôt de Paris, examiné par des Commissaires du Parlement, & tourmenté horriblement à la question. La douleur arracha de sa bouche tout ce qu'on voulut; & là-dessus il eut la tête * tranchée aux Halles. A la mort il avoüa de son bon gré la depre-

* On la tranchoit avec une hache.

1409. depredation des finances, qui contient en soy tous les plus grands crimes. Le tronc de son corps fut pendu au gibet, sa tête plantée sur un pieu.

Trois ans aprés le Vicomte de Laonnois son fils eut assez de credit pour faire rehabiliter sa memoire, auprés du Dauphin; Et ayant détaché le corps de Montfaucon avec un Convoy honorable de Prêtres & de luminaires, il le porta dans l'Eglise des Celestins de Marcoussy qu'il avoit fondez.

Dans cette recherche des Financiers, il fut ordonné que tous les Receveurs compteroient devant les Comtes de la Marche, de Vendôme, & de Saint Pol, & que jusqu'à ce qu'ils l'eussent fait, il seroit commis à leurs receptes. On destitua aussi tous les Tresoriers, & on donna le maniement à des Bourgeois qu'on crût les plus riches & les moins interessez.

Les Princes s'efforçoient ainsi de gagner l'affection de cette Reine des villes, que les habiles politiques ont toûjours ménagée avec grand soin. Pour la même raison ils lui rendirent tous ses privileges & la Prevôté des Marchands, dont on ne luy avoit encore rendu que la garde, & on luy accorda, mais seulement pour ceux qui en seroient natifs, le privilege de tenir des Fiefs avec la même franchise, que les Gentilshommes.

La douleur du Roy fut grande, lors qu'étant revenu en santé il apprit la mort de Montaigu qu'il avoit aimé tendrement. N'y ayant plus de remede au passé, il voulut penser à l'avenir. Ayant donc assemblé les Grands du Royaume, il fit entendre qu'il desiroit que durant sa maladie la Reine prît connoissance des affaires, & à son défaut le Dauphin Duc de Guyenne, lequel il dispen-

soit

soit d'être sous la conduite de sa mere, mais vouloit qu'il se gouvernât avec les Conseils des Ducs de Berry & de Bourgogne. Ce dernier ayant plus de credit & de vigueur empieta toute l'autorité. 1409.

Tandis que le Marêchal de Boucicaut étoit allé à Milan pour recevoir cét Etat sous la domination du Roy, (car Jean Galeas l'aimoit mieux que celle du Marquis de Montferrat & de Facin Can de l'Escale, Seigneur de Verone, qui l'avoient à demi subjugué) le Marquis pour rompre ce coup, fit soulever les Genois, par le moyen du parti des Gibelins. Ils massacrerent tous les François dans leur ville, forcerent la citadelle & l'appellerent pour être leur Seigneur: mais peu aprés ils le chasserent aussi bien que Boucicaut.

Les Cardinaux de l'un & de l'autre parti avoient convoqué un Concile à Pise pour terminer le Schisme. Il s'ouvrit le vingt-cinq de Mars de cette année 1409. *malgré les fulminations des deux Antipapes, & malgré les Conciles que chacun d'eux avoit indits, sçavoir Gregoire dans le Patriarchat d'Aquilée, & Benoist à Perpignan: Les deux Antipapes y ayant été citez & toutes les formes observées, la soustraction premierement fut ordonnée, puis eux declarez schismatiques & heretiques, & la faculté donnée aux Cardinaux d'en élire un autre à l'exclusion de tous les deux. Tous les suffrages du sacré College s'accorderent en faveur du Cardinal Pierre Philargi, dit de Candie, parce qu'il en étoit natif. On le nomma Alexandre V.*

Durant le schisme, Ladislas Roy de Naples s'étoit emparé de Rome, & des terres de l'Eglise; Ce fut la cause que le Concile & le nouveau Pape Alexandre, investirent plus volontiers Louis d'Anjou de ce Royaume-là, & luy donnerent la

1409. Charge de Lieutenant General de l'Eglise. Du commencement il eut plusieurs bons succez; reconquit toutes les places que Ladislas avoit usurpées, & le chassa de Rome : mais la suite ne fut pas pareille.

EMPP. SIGISMOND DE LUXEMBOURG R. 27. ans & encore MANUEL. II.

Le dix-huitiéme de May ou selon d'autres le premier de Juin, l'Empereur Robert mourut à Oppenhein en Baviere. Les Electeurs se diviserent en deux partis, l'un élût Sigismond de Luxembourg Roy de Hongrie, l'autre Josse Marquis de Moravie son cousin germain presque nonagenaire. Ce dernier étant mort peu aprés, tous les suffrages se reünirent pour Sigismond.

Alexandre V. avoit été Cordelier : en cette consideration il accorda un nouveau privilege aux
1410. *Quatre-Ordres des Mendiants, de pouvoir administrer tous les Sacremens dans les Paroisses, & de recevoir les dixmes si on leur en donnoit. L'Université de Paris fort offensée de cette nouveauté, retrancha tous ces Ordres de son Corps, s'ils ne renonçoient à cette Bulle. Les Jacobins, qui pour ainsi dire, étoient battus de l'Oiseau, & les Carmes qui se sentoient foibles, obeïrent à ce decret. Les Cordeliers & les Augustins demeurerent refractaires, & furent privez de la chaire & du confessional; dont les Jacobins sçurent aussi bien profiter que les Cordeliers avoient fait n'aguere de leur disgrace. Le Pape Jean XXIII. revoqua tous ces Privileges, & remit les choses en même état qu'auparavant.*

On lit dans les Historiens qu'en ces années il y eut souvent de sanglants combats entre des oiseaux de toutes especes, même entre les plus petits, comme sont les moineaux, & entre les domestiques. Ce qui procedoit peut-être de certains petits corps épandus en l'air, qui les picquoient & les irritoient de sorte qu'ils dé-

char-

chargeoient leur chagrin les uns sur les autres. En 1410.
cette année 1410. on vit au païs de Haynault, les Cicognes liguées avec les Herons & les Pies, donner bataille aux Corbeaux qui avoient dans leurs troupes des Corneilles & des Grolles; * *les Cicognes remporterent la victoire. Dans le païs de Liege pareillement quelques Corbeaux ayant fait insulte à un Faucon, lui cassant ses œufs dans son aire, il se trouva le lendemain au même lieu une infinie quantité d'oiseaux de ces deux especes, qui se battirent opiniâtrement, jusqu'à tant que les Corbeaux eussent pris la fuite, aprés un grand carnage des leurs.*

* Grolle, en Latin *Graculus*, c'est une espece de grosse Corneille.

C'étoit un sage conseil pour assoupir les discordes, que d'employer toutes les forces de la France à faire la guerre aux Anglois sur le specieux pretexte de venger la mort du Roy Richard. Toute la Noblesse s'y portoit avec chaleur : mais l'envie que les autres Princes avoient contre la puissance du Bourguignon qui tenoit le gouvernail, rompit un si beau dessein.

A la fin d'Août les Ducs de Berry & de Bourbon ayant fait une ligue à Gyen avec la Maison d'Orleans, & avec le Duc de Bretagne, les Comtes d'Alençon, de Clermont & d'Armagnac, qui étoient tous, ou amis de l'Orleannois ; ou picquez contre le Bourguignon, envoyerent faire leurs plaintes & leurs demandes au Roy. Chacun arma de son côté, le Roy eut beau commander qu'on posât les armes, ils continuerent leurs levées. Le Bourguignon leur ayant en vain offert la paix, employa l'autorité du Roy à convoquer l'arriereban, & mit dix mille hommes dans Paris. Le Duc de Berry & les Princes se logerent au Château de Bicestre, & commencerent à luy faire la guerre.

Les environs de cette grande ville se trouve-

1410. rent mangez par deux cens mille bouches. Sur la fin de Novembre quand tous les vivres furent consumez, la necessité contraignit les uns & les autres de recevoir un accommodement. Il fut dit que le Bourguignon sortiroit de Paris, & que le Duc de Berry n'y viendroit point ; Que ces deux Princes nommeroient des Seigneurs qui auroient soin pour eux du Gouvernement & de la personne du Dauphin ; Que le Roy choisiroit un Conseil de douze personnes non suspectes, dont il leur communiqueroit les noms ; Que tous les Princes se retireroient avec leurs troupes, & qu'aucun d'eux ne reviendroit auprés du Roy, s'il n'y étoit mandé par lettres scellées du grand sceau, & expediées en son Conseil.

1411. Le Bourguignon obeït de bonne foy, & se retira aussi-tôt : mais le Duc d'Orleans avec ceux de son parti recommença incontinent à faire de nouvelles levées. La Reine & le Duc de Berry paroissoient neutres, & offroient d'être mediateurs. Le Roy parloit en maître, & commandoit de desarmer ; le Bourguignon ne remuoit rien & demeuroit dans l'obeissance, mais l'Orleannois l'épée à la main demandoit justice de la mort de son pere. Aprés plusieurs lettres & negociations inutiles, il envoya un deffy fort outrageux au Bourguignon, aussi lui répondit-il de même. Leurs cartels sont du mois d'Août.

Le Roy avoit ordonné à la Reine & au Duc de Berry, qui étoient à Melun, de travailler incessamment à la paix, & leur avoit envoyé des personnes notables du Clergé, de la Noblesse, du Parlement & de l'Université, pour autoriser davantage ce qu'ils resoudroient : Mais leur dessein n'étoit que de piller Paris, & de le livrer aux Orleannois, afin qu'en se vengeant eux-mêmes de cette

vil-

ville, ils les vengeassent aussi. Les Parisiens en 1411. ayant de bons avis demanderent le Comte de saint Paul pour Gouverneur. On le leur accorda : mais au lieu de s'appuyer des bons Bourgeois, il se fortifia de la canaille & mit sur pied une compagnie de cinq cens Bouchers ou écorcheurs, commandez par les Goix Bouchers du Roy. Ces hommes de sang commettant mille insolences, obligerent grand nombre de bons Bourgeois à se retirer ailleurs.

Alors la France se partagea visiblement en deux factions, l'une des Orleannois qu'on nommoit vulgairement *Armagnacs*, à cause du Comte d'Armagnac l'un de leurs principaux Chefs ; l'autre de *Bourguignons*. La premiere portoit la bande blanche & la * Croix droite ; la seconde la bande rouge & la Croix oblique, qu'on nomme Croix de saint André. Les bons Bourgeois de Paris detestoient l'une & l'autre, mais souffroient plûtôt la premiere ; la populace penchoit vers la seconde. Delà procederent tant de meurtres, de saccagements, & de proscriptions, selon le succés de l'une & de l'autre.

* à angles droits.

Le party du Bourguignon étoit alors le plus fort, il avoit la personne du Roy, celle du Dauphin & la ville de Paris. Ainsi il destitua Pierre des Essarts, Prevôt des Marchands, & emprisonna & bannit plusieurs personnes du party contraire.

Cependant les troupes du Duc d'Orleans pilloient la Picardie, & luy se saisit de Montlehery. Sur cela on persuada au Duc de Guyenne de porter le Roy à rappeller à son secours le Bourguignon qui étoit allé en Flandres. Ce Duc embrassa avidement l'occasion ; Il entra en Picardie avec 60000. hommes, assiegea & força Ham : mais de ce bon succez il naquit un incident qui l'empêcha de pas-

1411. ser plus avant. Le débat touchant le pillage de cette ville, causa une dissension mortelle entre les Picards & les Flamands, dont ses troupes étoient composées. De sorte que si-tôt que le Duc d'Orleans approcha avec les siennes, les Picards l'abandonnerent, les Flamands se retirerent, & lui malgré qu'il en eût avec eux.

L'ardeur avec laquelle les Orleannois aboyoient aprés le pillage de Paris, les empêcha de le poursuivre & de le défaire. Ils revinrent aussi-tôt bloquer cette grande ville, se rendirent maîtres de saint Denis par un siege, de la Tour de saint Cloud par la trahison de celuy qui la gardoit, & brûlerent à la campagne les maisons des Bourgeois qui n'étoient pas de leur parti. En revanche la compagnie des Bouchers alla mettre le feu au Château de Bicestre qui appartenoit au Duc de Berry.

Les Orleannois se croyoient si assurez de la prise de Paris qu'ils avoient déja fait entre-eux le partage du butin. Mais voilà que le Bourguignon revient avec un secours d'Anglois, perce au travers de leurs troupes, & le trentiéme d'Octobre est reçû dans la ville comme le Liberateur de la France. Alors leur parti decline, saint Cloud est forcé sur eux avec perte de plus de neuf cens Gentils-hommes, ils levent le blocus de Paris, & ayant rassemblé leurs troupes à saint Denys, se retirent en desordre par les ponts qu'ils avoient faits sur la Seine.

Alors toutes les disgraces que souffre un parti en déroute tombent sur eux. Le Bourguignon victorieux les fait excommunier & proscrire, leur donne la chasse par tout, met leurs biens à l'encan, emprisonne tous leurs amis & leurs serviteurs, destitué le Connêtable d'Albret, Jean de Hangest

Hu-

Huguevillc Grand Maître des Arbalêtriers, & le 1412.
sire de Rieux Maréchal, pour donner ces emplois au Comte de saint Paul, au Seigneur de Rambures, & à Loüis de Longny ses Partisans. Toutes les villes voisines de Paris entrent dans les mêmes interêts, Orleans seul demeure dans le parti de ses Princes. Leurs autres places, & celles des Seigneurs qui les suivoient, sont forcées de les abandonner; la Guyenne même & le Languedoc se soûmettent & renoncent au Gouvernement du Duc de Berry.

Ce party étant reduit au desespoir, & se voyant ruiné même dans les Provinces du Royaume où il avoit été le plus fort, fait alliance avec les Anglois: mais à des conditions extremément ruineuses pour la France. Quand le Roy fut revenu en convalescence, & qu'il sçût ce Traité, il jura leur perte comme de ses plus grands ennemis. Il marcha en personne contre eux; Et aprés avoir été à saint Denis lever l'étendart de l'Oriflâme, qui ne se déployoit que contre les ennemis de l'Etat, & contre les Infidelles, il alla assieger le Duc de Berry dans la ville de Bourges, c'étoit en Juin. Il s'y porta avec tant d'ardeur qu'il ne sejourna point du tout par les chemins, quoi qu'il eût été blessé d'un coup de pied de cheval à la jambe. Cependant ses autres Chefs faisoient la guerre aux Orleannois en plusieurs autres endroits.

Il y avoit trop de braves gens dans la place; & trop de division & de traitres dans son armée pour en venir à bout facilement. Le siege tirant donc en longueur, la mortalité attaqua ses troupes & le contraignit d'accorder la paix aux Princes. Les Anglois qui descendoient au même temps en Normandie sous la conduite de Thomas Duc de Lancastre fils du Roi Henri pour les secourir, se

1413. rendoient formidables aux uns & aux autres : la peur qu'on en eût hâta l'execution du Traité. Mais le Duc d'Orleans qui les avoit fait venir fut obligé de les satisfaire à ses dépens, & leur donna son frere Jean Comte d'Angoulême en ôtage.

Le Traité ayant été confirmé à Auxerre, on amena le Roy qu'on voyoit prêt de retomber en démence, à Melun, & delà quand il se porta un peu mieux, à Paris. Il y entra en grande pompe avec la Reine & le Dauphin, & fit publier la paix avec une allegresse indicible des peuples.

En Janvier. L'Université & les bons Bourgeois de Paris, les seuls membres de l'Etat qui ne fussent pas entierement gâtez, voyant que les Grands & ceux qui avoient les Charges, ne desiroient que continuer les troubles pour manger le pauvre peuple ; & que d'ailleurs, si on n'y remedioit, les Anglois avoient entrepris de conquerir la Guyenne, s'adresserent au Roi, toûjours tres-bien intentionné, & lui persuaderent qu'il faloit travailler à la reformation de son Etat, afin d'avoir plus de moyen de leur resister.

Il convoqua pour cela une Assemblée de Notables à Paris sur la fin du mois de Janvier. L'Université y marqua fortement tous les desordres qui étoient dans l'administration des finances & de la Justice, dans la Chancellerie, dans le choix des Officiers, & dans la fabrique des Monnoyes ; Elle n'épargna point les personnes coupables, non pas même le Chancelier Arnaud de Corbie, qu'elle accusa de concussion.

Il y eut des Commissaires choisis de tous les trois Ordres pour reformer l'Etat en tous ces Chefs. mais leurs soins furent inutiles ; ni les Princes ni ceux

qui

qui étoient en puissance, ne pouvoient souffrir 1413.
qu'on les obligeât à être gens de bien ; ils n'y eussent pas trouvé leur compte; particulierement ceux qui étoient auprés du Dauphin Duc de Guyenne.

Ce jeune Prince âgé seulement de seize ans, étoit bizarre, inconstant, débauché; D'ailleurs ils le nourrissoient dans toutes sortes de dereglemens, du jeu, des femmes, des festins & des danses dissoluës; Et pis encore, dans les maximes d'une domination dereglée; veritablement fort commode à la vie qu'il vouloit mener; car pour se pouvoir donner toute sorte de licence, il faut se mettre au dessus de toutes les loix.

Ces gens-là lui mirent dans l'esprit que pour maîtriser absolument la France, il faloit dompter Paris & desarmer les Bourgeois, afin qu'aprés cela il pût les taxer comme il lui plairoit. Ce fut donc suivant leur avis qu'il se saisit du Château de la Bastille, par le moyen de Pierre des Essarts. Les Bourgeois en prennent aussi-tôt l'alarme ; le Bourguignon sous-main échauffe le peuple & suscite ses compagnies de Bouchers; Il amasse enfin dix ou douze mille hommes, qui ayant à leur tête un Chirurgien nommé Jean de Troyes, courent par les ruës; Une partie investit la Bastille, l'autre va planter la banniere de la ville devant l'Hôtel du Dauphin Duc de Guyenne. Il se presente aux fenêtres pour appaiser ces furieux, Jean de Troyes lui fait entendre qu'ils sont là pour ôter d'auprés de lui ceux qui corrompoient malheureusement sa jeunesse. Le Chancelier ayant demandé qu'ils eussent à les nommer, ils lui en donnerent la liste, dans laquelle son nom étoit tout le premier, & le forcerent de la lire par deux fois.

1413. En même temps ils enfoncent les portes, foüillent par tout & enlevent plus de vingt personnes, desquels étoit le Duc de Bar cousin germain du Roy, Jean de Vailly Chancelier du Dauphin, Jacques de la Riviere son Chambellan, qu'ils menerent tous prisonniers au Louvre. Le lendemain Pierre des Essarts que le Dauphin avoit rétabli, rendit la Bastille & sa personne même au Duc de Bourgogne, qui le fit emprisonner dans le Châtelet, parce qu'il étoit accusé d'avoir voulu enlever le Roy & le Dauphin.

L'Université refusa sagement de s'engager avec ces factieux: les Princes du Sang detesterent ces attentats: mais ils étoient bien aises dans leur cœur que le Dauphin eût reçû cette correction.

Au commencement de May les factieux s'aviserent de faire des chaperons blancs: ils en porterent à ce Prince, & Jean de Troyes accompagna ce beau present d'une remontrance fort rude. Un Docteur en Theologie nommé Eustache de Pavilly Religieux Carme, portant la parole pour eux, lui parla fort librement des dereglements de sa vie. Il ne feignit point de lui dire que le malheur du Roi son pere & celui du défunct Duc d'Orleans, étoient une punition de leurs débauches. „ Il ajoûta même que s'il ne changeoit bien tôt de vie, „ il se rendroit indigne de la Couronne, & feroit „ transferer le droit d'aînesse à son frere. Ce qu'il „ disoit d'autant plus hardiment que la Reine l'en „ avoit plusieurs fois menacé.

Il eût bien voulu se retirer d'entre les mains de ces fâcheux Pedagogues, mais le peuple étoit le maître, & les portes de la ville trop bien gardées. Un jour que le Roy alloit à Nôtre-Dame, Jean de Troyes l'obligea de prendre le chaperon blanc. Deux jours aprés étant retourné à l'Hôtel

de

de saint Paul, il justifia devant luy par l'organe de Pavilli, l'emprisonnement des serviteurs du Duc de Guyenne, & proposa qu'il y avoit encore plusieurs autres mauvaises herbes qu'il faloit arracher; Puis s'adressant à ce jeune Prince, il demanda qu'il eût à les livrer tout à l'heure. 1413.

Quelques prieres que ce Prince leur pût faire, ils en emmenerent encore un grand nombre; non pas seulement de simples Gentilshommes, mais même Loüis de Baviere frere de la Reine, plusieurs Dames qui étoient auprés d'elle ou auprés de la Duchesse de Guyenne & de la Comtesse de Charolois, les accusant d'être les instruments des pernicieuses intrigues, & des dissolutions de la Cour.

Ce n'étoit pas sans apparence qu'on accusoit le Bourguignon d'entretenir sous-main le feu de cette émotion, quoy qu'en effet il ne la gouvernât pas comme il eût voulu. Cependant il faloit ceder à ce torrent. Le Roy fut contraint de consentir qu'on fît le procez aux prisonniers, d'aller coiffé d'un chaperon blanc en son Parlement publier des Ordonnances pour la reforme des abus & des finances, de destituer Arnaud de Corbie son Chancelier, qui remit les Sceaux entre les mains d'Eustache de Laître son gendre, & de livrer au supplice un Ecuyer du Dauphin Duc de Guyenne, & Pierre des Essarts qui eurent la tête tranchée.

Jacques de la Riviere Chambellan du même Duc, plûtôt que de souffrir une pareille ignominie, se cassa la tête d'une tasse dans laquelle il beuvoit, ou peut-être fut tué en prison par Helion de Jaqueville Capitaine de Paris: mais quoy qu'il en soit, on le traîna au gibet comme un homme qui s'étoit desesperé.

Un Gouvernement si violent ne pouvoit pas du-

1413. rer long-temps. Le Dauphin Duc de Guyenne pour se tirer de captivité renoüa secretement avec les Princes liguez ; on se servit du nom du Roy, & du pretexte de confirmer la paix de Chartres, pour entrer en conference avec eux à Verneüil. Leurs deputez étant venus à Paris vers le Roy, les seditieux rompirent souvent les Assemblées où l'on traitoit de la paix : Et neanmoins ils ne pûrent jamais empêcher qu'une si bonne œuvre ne fût poursuivie.

Pour y parvenir on moyenna une entreveuë du Duc de Berry & du Duc de Bourgogne, puis un pourparler des autres Princes à Pontoise, par deputez. Tout ce qu'il y avoit de plus sain & de plus sage, l'Université, le Parlement, les bons Bourgeois, se portoit à la paix : le Bourguignon n'y étoit gueres disposé, parce qu'elle luy étoit peu avantageuse : neanmoins comme il n'osoit pas y resister elle fut achevée à Pontoise le premier jour d'Août ; Et le Roy accorda que les Princes le viendroient salüer dans Paris.

Cela étant ainsi disposé, le Duc de Guyenne se met en armes à la tête des bons Bourgeois, & ayant assemblé plus de trente mille hommes bien armez, marche fierement par les ruës. Les Chefs des factieux qui tenoient la Bastille, le Louvre, le Palais & l'Hôtel de Ville, luy abandonnent ces postes & se retirent. Alors il délivre tous ceux qu'ils avoient mis en prison, il change les Echevins & destituant le Chancelier qu'on luy avoit donné par force, donne cette Charge à Jean Juvenal, puis rend les Sceaux à Arnaud de Corbie ; qui les cede à Henry de Marle premier President.

Le Bourguignon ne se trouvant pas trop en seureté parmi ces changements, resolut de se retirer avant l'arrivée des Orleannois. Ayant donc un

jour

jour mené le Roy à la chasse, il prit congé de luy brusquement, & sans dire adieu à Paris, se retira en Flandres à grandes journées, quoy que fort bien accompagné. 1413.

Aprés sa retraite il y eut dans peu de jours une entiere revolution. Le Duc d'Orleans se mit tellement bien dans les bonnes graces du Roy, qu'il le vouloit toûjours avoir auprés de sa personne, & le faisoit habiller des mêmes étoffes que luy. Le Connêtable d'Albret revint à Paris avec grande pompe; les chefs & les auteurs de la sedition furent recherchez, suppliciez & proscrits, toutes les creatures du Bourguignon destituées, plusieurs Gentilshommes & Bourgeois de ses amis emprisonnez.

On passa plus avant, les Declarations qu'on avoit données contre les Princes furent declarées surprises, leur innocence reconnuë & publiée, luy au contraire detesté comme un meurtrier execrable. Pour dernier affront Loüis d'Anjou Roi de Sicile luy renvoya sa fille qu'il luy avoit mise entre les mains pour la marier à son fils aîné; Et deux mois aprés il donna une des siennes à Charles Comte de Ponthieu troisiéme fils du Roy, lequel n'avoit pas douze ans accomplis; se rendant par ce moyen luy & son gendre, ennemis mortels de la Maison de Bourgogne.

Ces mauvais traitemens étoient difficiles à digerer: le Bourguignon s'en plaignit au Roy, en écrivit aux Bourgeois de Paris, au Parlement, à l'Université: mais ny ses plaintes, ny ses lettres ne firent aucun effet. N'ayant pû reüssir par-là, il trouva moyen de renoüer quelque intelligence avec le Duc de Guyenne son gendre; lequel en effet se fâchoit d'être tenu de trop court & presque prisonnier dans le Louvre.

Ce luy fut un beau pretexte de lever une grande armée & de se mettre aux champs pour le venir délivrer. Il fut receu à Noyon, à Soissons & à Compiegne, mais Senlis luy ferma les portes. Il se rendit maître de Saint Denys par intelligence, & ensuite se presenta devant Paris; nonobstant que le Roy luy eût défendu d'en approcher sur peine de leze-Majesté. Il croyoit réveiller l'affection du peuple, & causer quelque soûlevement qui luy ouvriroit l'entrée de la ville: mais la Reine & le Connêtable d'Armagnac y avoient donné si bon ordre, que rien ne branla en sa faveur. Là-dessus le Roy revenu en santé fit une declaration fulminante contre lui: lors qu'il le sçût il en prit l'épouvante & se retira avec une horrible confusion.

Tout le monde crioit aprés lui, au traître; au meurtrier. La Faculté de Theologie ayant à la sollicitation de l'Evêque de Paris frere de Montaigu, examiné la harangue de son Orateur Jean Petit qui étoit mort, en tira sept propositions, & les condamna d'impieté & d'heresie, qu'elle fit brûler dans le Parvis de Nôtre-Dame. Jean Charlier qu'on nommoit Jarson du village de sa naissance auprés de Rheims, Chancelier de l'Université & Docteur de grande reputation, se montra fort ardent dans cette poursuite. Il avoit eu prise avec Petit, & les Bourguignons avoient vendu ses meubles l'an passé pour certaines taxes.

1414. L'année suivante le Bourguignon porta l'affaire par appel au Concile de Constance. Elle y fut agitée avec beaucoup de chaleur; il soûtenoit que les propositions qui avoient été condamnées à Paris n'étoient point de Petit, mais qu'elles avoient été contournées & accommodées par Jarson. Les Commissaires deputez pour examiner

la

la chose, en ayant fait leur rapport, le Conci- 1414.
„ le, sans parler de Petit ny de Jarson, condam-
„ na en general cette pernicieuse proposition;
„ qu'un tyran peut être tué par son sujet, en quel-
„ que maniere que ce soit.

Au même temps le Roy poursuivoit le Bourguignon comme l'ennemi de l'Etat; il alla à Saint Denys lever l'Oriflamme, convoqua le ban & l'arriere-ban contre luy, & reprit la ville de Compiegne à capitulation, & celle de Soissons par force: cette derniere fut miserablement saccagée, & Bournonville qui l'avoit défenduë à toute extremité, eut la tête tranchée.

Sans doute que le Bourguignon fut extrêmement consterné de cette perte, & plus encore de ce que les Flamands refuserent de le servir, & députerent vers le Roy pour luy offrir toute obeïssance. La prise de Bapaume par le Duc de Bourbon, augmentant son étonnement, il envoya vers le Roy le Comte de Nevers son frere, puis la Comtesse de Haynault sa sœur, & ensuite le Duc de Brabant son autre frere, qui firent divers voyages en Cour pour essayer d'arrêter le courroux du Roi: mais toutes leurs prieres ne le fléchissoient point, on ne vouloit pas moins que luy confisquer toutes ses terres.

Heureusement pour luy le Roy retomba dans son mal. Dans cét entretemps, reprenant un peu haleine, il fit entrer garnison dans Arras: les Princes y menerent le Roy tout malade qu'il étoit, & assiegerent la ville. Elle rendit une opiniâtre défense, encouragée peut-être par les avis de quelques-uns des assiegeants; De sorte que leur armée s'ennuyant & s'affoiblissant par les maladies, la Comtesse de Hainault prit cette occasion, & sollicita si chaudement auprés du Duc de Guyen-

ne

1414. ne qui avoit l'autorité en main, que sans l'avis des autres Princes, il accorda la paix au Duc de Bourgogne.

Elle fut faite sur la fin de Septembre: mais on n'en expedia les lettres que le seiziéme d'Octobre au Quesnoy. Les conditions en étoient bien rudes pour luy; Que cinq cens de ses gens seroient exclus de l'abolition; Que plusieurs Officiers du Roy, de la Reine & du Dauphin qui le favorisoient, seroient éloignez; Qu'il n'approcheroit point de la Cour sans lettres expresses du Roy, scellées du grand Sceau & par l'avis du Conseil. Il fut ajoûté pour l'honneur du Roy, que ses bannieres seroient arborées sur les murs d'Arras, le Gouverneur destitué, & les Bourgeois obligez de luy faire serment de fidelité.

Nous n'avons point marqué ce qne firent les Anglois par mer & par terre contre la France durant les deux dernieres années, c'est trop peu de chose; ny comme ils conquirent plusieurs places en Guyenne, le Comte d'Armagnac & le Connêtable d'Albret les favorisant par dépit de ce qu'on les avoit chassez de la Cour. L'animosité de la nation Angloise ne vouloit point de paix avec la France, mais son Roy (c'étoit Henry V. fils de Henry IV. qui étoit mort de la lepre le vingtiéme Mars de l'année precedente) cherchoit à s'allier avec les François, pour avoir du support contre l'humeur inconstante & difficile de ses sujets; Ainsi le Duc d'Yorc étoit venu en France pour cela l'année precedente. Au mois de Février de celle-cy, ses Ambassadeurs y vinrent aussi faire les ouvertures pour demander Catherine fille du Roi, & reporterent une treve d'un an, à commencer au second jour du même mois.

Un étrange rhûme, qu'on nomma la Coqueluche, *tour-*

tourmenta toutes sortes de personnes durant les mois de Fevrier & de Mars, & leur rendit la voix si enroüée, que le Barreau, les Chaires & les Colleges en furent muets. Ce mal causa la mort presque à tous les vieillards qui en furent atteints. 1414.

Ce Ladislas, dont nous avons parlé, étoit entierement demeuré maître du Royaume de Naples: mais comme il étoit trop débordé aprés les femmes, & d'ailleurs furieusement haï pour ses cruautez, il fut empoisonné cette année d'une vilaine maniere: un Medecin duquel il entretenoit la fille, ayant conseillé à cette mal heureuse de se froter d'une drogue empoisonnée qu'il luy donna, comme si elle eût été propre à exciter davantage le chatoüillement, ce Prince couchant avec elle prit la mort dans la source de la vie & du plaisir. Jeanne sa sœur II. du nom, veuve de Guillaume d'Austriche luy succeda; Elle avoit pour lors quarante quatre ans, & toutefois cet âge, bien loin d'avoir refroidi ses passions, les avoit enflammées dans le dernier excés.

Le Concile de Pise avoit ordonné qu'il s'en tiendroit un autre general dans trois ans, & cependant s'étoit continué par Deputez. Au bout de ce temps Jean XXIII. en avoit indit un à Rome pour l'an 1412. *lequel se trouvant peu nombreux à cause des troubles que causoit Ladislas, fut remis à un autre temps. Or comme l'Empereur Sigismond fut passé en Italie l'an* 1413. *pour quelque different qu'il avoit avec les Venitiens, le Pape luy envoya des Legats afin de convenir du lieu & du temps du Concile. Ils tomberent d'accord de la ville de Constance sur le Rhin, & pour le jour le Pape l'assigna à la Fête de la Toussaints de l'année suivante.*

Il ne fut pourtant ouvert que le seiziéme de Novembre par le Pape même. L'Empereur s'y rendit la veille de Noël, & chanta l'Epître à la Messe de mi-

nuit

1415. *nuit du saint Pere, étant en habit de Soûdiacre.*
La seconde session ne se fit que le second jour de Mars ensuivant. Il y assista comme en plusieurs autres suivantes, revêtu de ses ornements Imperiaux.

En cette session, le Pape Jean monté dans son Thrône, tourné vers l'Autel, lût tout haut une cedule, par laquelle il promettoit & juroit de renoncer à la Papauté, en cas que Gregoire & Benoist y renonçassent aussi, ou qu'ils vinssent à mourir. Or soit qu'il eût été contraint à cet acte, ou qu'il l'eût fait sans penser aux consequences, il s'en repentit aussitôt, & craignant qu'on ne le prît au mot, il s'enfuit de nuit dans la ville de Schaffouze sous la protection du Duc d'Austriche.

Aprés qu'il eut erré quelques mois de ville à autre, se voyant délaissé par ce Duc, & n'ayant pû trouver qui luy donnât seure retraite, il fut fait prisonnier, ramené à Constance & deposé le dix-huitiéme de May par le Concile.

Il fit alors de necessité vertu, & subit la Sentence d'assez bonne grace. Gregoire pareillement se soûmit au jugement du Concile, & donna sa cession par Procureur. Benoist seul demeura obstiné & se tint enfermé dans son Château de Paniscole en Arragon jusqu'en 1424. Cette année-là il y finit ses jours, mais non pas ses intrigues: car en mourant il ordonna que deux Cardinaux qui luy avoient toûjours tenu compagnie, luy élussent un successeur. Ils mirent en sa place un Chanoine de Barcelone, qui prit le nom de Clement VIII. & le Roy Alfonse fit adorer cét idole durant cinq ans, en haine du Pape Martin avec qui il étoit broüillé, mais enfin il l'obligea d'abdiquer l'an 1429.

On continuoit le Traité de la paix & du mariage entre la France & l'Angleterre: il fut envoyé

trois ou quatre ſolemnelles ambaſſades de part & d'autre. On offroit à l'Anglois huit cens mille florins d'or, & de luy ceder quinze villes en Guyenne & tout le Limoſin pour la dot de Madame Catherine. Il feignoit de prêter l'oreille à ces propoſitions : mais de jour en jour il ajoûtoit quelque choſe à ſes demandes, afin de ne pas conclurre. 1415.

Son intention étoit d'attaquer puiſſamment la France, ſes ſujets le deſiroient avec tant de paſſion qu'il eût ſoûlevé tout ſon Royaume contre luy, s'il n'eût pas ſatisfait à leur envie. On ſoupçonna qu'il y étoit auſſi attiré par les intelligences de quelques traîtres; Du moins s'aſſuroit-il qu'il n'auroit à faire qu'à la moitié des François, parce que les deux Maiſons d'Orleans & de Bourgogne ne pouvoient jamais ſe réünir.

Quand il eut ſes forces toutes prêtes, il ne feignit plus de declarer ſes pretentions; Et aprés avoir écrit des lettres pleines de proteſtations & de menaces au Roy qu'il n'appelloit dans ſa ſouſcription que *ſon couſin Charles de France*, il vint deſcendre au Havre, qui eſt à l'embouchure de la Seine : là il mit à terre 6000. hommes d'armes, & 30000. Archers, & le reſte de l'équipage à proportion.

Avec cela il aſſiegea d'abord la ville de Harfleur. La place ſe défendit vaillamment par le courage de quatre cens hommes d'armes, & de ſept ou huit Seigneurs de la Province qui s'y étoient jettez. Enfin elle fut emportée d'aſſaut & ſaccagée; non peut-être ſans intelligence, ou du moins ſans lâcheté de la part des Chefs de l'armée Françoiſe, qui ne ſe mirent guere en peine de la ſecourir. On en donnoit le blâme au Connêtable d'Albret.

1416. vers le Roy demander qu'il pût avoir l'honneur d'approcher de luy, & que le Duc de Guyenne son gendre reprît sa femme, qu'il avoit éloignée pour entretenir une maîtresse. On luy promit de le satisfaire sur le second point: mais pour le premier il ne pût jamais l'obtenir, au contraire on luy fit expresses défenses d'approcher de Paris qu'avec son train seulement. Il n'y eût pas eu de seureté pour luy d'y entrer de la sorte, il voyoit qu'on emprisonnoit tous ses amis, qu'on pendoit autant de ses gens de guerre qu'on en pouvoit attraper, & qu'on avoit mandé le Comte d'Armagnac son plus grand ennemi pour luy donner l'épée de Connêtable.

Le mal procedoit principalement des mauvais conseils de certaines pestes de Cour, qui pour leurs interêts particuliers, entretenoient la discorde entre les Princes, & plongeoient le jeune Duc de Guyenne dans la débauche. L'Université & le Parlement en firent hautement leurs plaintes, & toucherent tellement ce jeune Prince, qu'il leur promit d'y donner ordre: mais peu de jours aprés il tomba malade d'un flux de ventre, dont il mourut le vingt-cinquiéme de Decembre, non sans des marques apparentes de poison.

Le Comte d'Armagnac arrivé à Paris le vingt-neuf du même mois, détourna les propositions de paix, envenima la playe au lieu de la guerir, & se rendit maître absolu du gouvernement, s'étant fait donner la souveraine administration des finances, & la Charge de Capitaine general de toutes les forteresses, avec pouvoir d'y mettre tels Gouverneurs & telles garnisons qu'il luy plairoit.

Aprés la mort du Duc de Guyenne, la succession à la Couronne regardoit son second frere, Jean

Duc de Touraine. Le Comte de Haynault, dont 1416.
il avoit épousé la fille, l'avoit emmené en son païs : les bons François souhaitoient qu'il revînt en Cour pour s'instruire dans les affaires. Cependant ce jeune Prince desirant de gagner l'affection des peuples & se montrer dégagé de tout parti, fit commandement à tous les deux de poser les armes. Le Bourguignon qui se morfondoit dans Lagni depuis deux mois, fut bien aise d'avoir un pretexte si plausible de se retirer. Il s'en retourna au Païs-bas, picqué jusqu'au fond du cœur, de ce que ses ennemis le railloient & l'appelloient *Jean de Lagni qui n'avoit point hâte*.

L'Empereur Sigismond desirant mettre la paix dans l'Eglise & parmi les Princes Chrêtiens, fit un voyage en France & delà en Angleterre : mais ce fut sans aucun fruit, parce que le Connêtable d'Armagnac refusa une tréve de quatre ans qu'il proposoit entre les deux Couronnes. Le Roy reçût cet Empereur magnifiquement à Paris, & voulut bien qu'il tînt sa place dans le Parlement ; on ne trouva pourtant pas bon qu'il y eût pris l'autorité d'y donner par occasion l'ordre de Chevalerie à un Gentil-homme.

Il avoit resolu d'ériger la Comté de SAVOYE EN DUCHE' *pour Amé VIII. & plusieurs Auteurs disent qu'il avoit choisi pour cela la ville de Lyon, mais que les Officiers du Roy lui firent connoître qu'on ne le souffriroit pas : & que ce fut pour ce sujet qu'il fit la ceremonie au Château de Montluel en Bresse, hors des terres du Royaume. Toutefois les lettres de l'érection sont dattées de Chambery le 19. de Février.*

Il est bon de remarquer, que dés le temps de la race Carlienne, le titre de Comte étoit aussi éminent que celui de Duc ; Qu'il sembloit même que

1417. *les Grands en fissent plus d'état, puisqu'on en trouve qui ayant des Duchez ne se faisoient appeller que Comtes. Tel étoit en France celui de Toulouze qui avoit les Duchez de Septimanie & de Narbonne; Et celui de Savoye en usoit de même, bien qu'il eût les Duchez de Chablais & d'Aouste, & qu'il ne les oubliât pas dans ses titres. Mais comme depuis quelque temps les hommes changeant de fantaisie, s'étoient imaginez quelque chose de plus grand dans le titre de Duc, Amé VIII. Comte de Savoye fut bien aise qu'on le donnât à la Comté dont il portoit le nom.*

La France ne voyoit plus que mal-heurs sur mal-heurs, la défaite de son Connétable devant Harfleur qu'il assiegeoit; puis celle de son armée navale sur ces côtes-là; les courses continuelles des troupes Bourguignonnes; la mort du Duc de Berry, qui seul pouvoit apporter quelque temperament à ces desordres; une seconde descente du Roy Anglois, ce fut à Touques, & la prise de plusieurs places en Normandie par ses armes; Avec cela la recherche que faisoient égalemcnt tous les deux partis de l'alliance de cet ennemi juré du Royaume : mais plus ardemment le Bourguignon & le Comte de Haynault; le premier étant irrité de ce qu'on l'éloignoit du gouvernement, l'autre cherchant à acquerir de l'appuy au Dauphin Jean son gendre, que la faction Orleannoise vouloit priver de ses droits d'aînesse, pour avancer Charles Comte de Ponthieu son jeune frere.

Le nouveau Gouverneur se rendoit de jour en jour plus odieux par des exactions sans justice & sans mesure; On en faisoit sur le Clergé même; à cause dequoy les Parisiens commençoient à souhaiter le retour du Bourguignon. Aussi fut-il découvert

vert une conſpiration qui devoit ouvrir les portes à ſes gens : les principaux auteurs le payerent de leurs têtes, les autres furent empriſonnez, tous les ſuſpects bannis, même les gens du Parlement & de l'Univerſité, les chaînes & les armes ôtées aux Bourgeois, & la Communauté des Bouchers abolie. Ces rigueurs laiſſerent le poignard bien avant dans le cœur des Pariſiens. 1417.

La paſſion de dominer tranſporta ſi fort le Bourguignon, qu'il s'abboucha avec le Roy d'Angleterre à Calais, & renouvella les tréves pour ſes terres ſeulement; C'étoit en quelque façon s'obliger de ne point ſecourir le Roy ſon Souverain. Delà s'étant retiré à Valenciennes, il eut conference avec le Duc Guillaume Comte de Haynault, & avec le nouveau Dauphin ſon gendre. Ils ſe jurerent tous deux aſſiſtance reciproque envers tous leurs ennemis. Ainſi le Dauphin ſe declara contre les Armagnacs ; & il promit au Duc qu'il ne retourneroit jamais à la Cour s'il ne l'y ramenoit avec lui.

Il fut donc reſolu que le Comte de Haynault iroit à Paris pour traiter leurs affaires ſur ce pied-là ; mais qu'il laiſſeroit le Dauphin à Compiegne. Il y alla en effet : mais comme il ne pût obtenir le rappel du Bourguignon, il menaça de remmener le Dauphin chez lui. Sur cela on fit deſſein de le retenir lui-même juſqu'à ce qu'il l'eût rendu : mais en ayant eu avis, il s'évada ſubtilement. On y pourveut donc d'une autre maniere, mais tres-méchante : on donna du poiſon au Dauphin ſon gendre, dont il mourut le dix-huitiéme d'Avril.

Charles ſon frere, ennemy juré de la Maiſon de Bourgogne, lui ſucceda au titre de Dauphin & à celui de Duc de Touraine, & qui plus eſt dans le droit de la couronne, au grand conten-

1417. tement du Duc d'Anjou son beau-pere, qu'on soupçonna fort d'avoir ôté les deux aînez du monde, pour faire regner son gendre.

Mais il n'en eut pas longue joye, car il mourut lui-même au mois d'Août ensuivant. Il laissa trois fils, Loüis, René & Charles; les deux premiers porterent successivement le titre de Roy de Sicile, Charles fut Comte du Maine.

La personne du Roy, celle du Dauphin, & la ville de Paris, étoient entre les mains du Connêtable d'Armagnac : la Reine seule mettoit quelque contre-poids à sa grande puissance. Le Connêtable songea à se défaire d'elle; comme on vivoit avec beaucoup de licence dans la maison de cette Princesse, il lui fut facile d'en donner de la jalousie au Roi : tellement qu'il fit prendre & jetter à l'eau un nommé Loüis Bourdon qui étoit de cette intrigue-là; Et aprés il éloigna la Reine sa femme, & l'envoya comme prisonniere à Tours, sous la garde fort rigide de trois hommes affidez. Depuis ce jour-là elle ne pût jamais se resoudre à lui pardonner cette injure faite à son honneur, ni même au Dauphin son fils, sçachant bien que cela s'étoit fait de son aveu, quoi qu'alors il ne fût âgé que de seize ans.

La prison de la Reine, la funeste mort des deux Dauphins, la destitution de grand nombre d'Officiers, le pillage du plat-païs par les gens de guerre non payez; les déprecations des Armagnacs, qui prenoient jusqu'aux chasses des Eglises, fournirent de specieux pretextes au Bourguignon de dresser des manifestes, & d'envoyer vers les grandes villes pour les prier de lui aider à mettre le Roy en liberté. La plûpart de celles de la Champagne, de la Picardie, & de l'Isle de France, le receurent à

bras

bras ouverts, parce qu'il abolissoit tous les subsides. 1417.

Toutefois ce n'étoit rien fait s'il n'entroit dans Paris, il tourna tout à l'entour, s'approchant & se reculant deux mois durant, selon les avis qu'il recevoit de ses amis de dedans. Comme il assiegeoit Corbeil, il en partit promptement pour s'en aller à Tours avec quelques compagnies de Cavalerie, & s'en étant approché secretement il trouva la Reine dans Marmoustier, où elle s'étoit renduë exprés sous pretexte de se promener, il l'emmena avec lui dans la ville de Troyes. Dés lors elle s'attribua la regence, & fit faire un sceau exprés où sa figure étoit empreinte.

Dans une conjoncture si favorable, l'Anglois ne manqua pas d'avancer bien ses affaires, Caën, Bayeux, Coutance, Carentan, Lisieux, Falaise, Argentan, Alençon, enfin la plus grande partie de la Normandie se rendit à lui presque sans coup ferir, Cherbourg se défendit trois mois & puis capitula. Et cependant le Connêtable aimoit mieux voir perir l'Etat que son autorité, & le Bourguignon consentoit plûtôt qu'il fût démembré par les Anglois, que gouverné par son ennemi.

En ces années il commença de courir en Allemagne certaines bandes de vagabonds, sans religion, sans loy, sans païs, qui avoient le visage basané, parloient un baragouin qui leur étoit particulier; & faisoient métier de dérober subtilement, & de dire la bonne aventure. On les nommoit Tartares & Zigens: *Ce sont à mon avis ceux que l'on appelle en France* Bohemiens & Egyptiens.

On voit dans les actes du Concile de Constance, comme la memoire de Wiclef y fut anathematisée; comme Jean Hus, qui suivant ses vestiges, avoit semé de nouvelles doctrines en Boheme, y fut brûlé

1418. *tout vif l'an 1415. nonobſtant qu'il eût ſauf-conduit de l'Empereur ; & comme Jerôme de Prague ſon compagnon, mais plus aviſé que luy, aima mieux être condamné abſent que preſent. Dans ce même Concile Benoiſt ayant été declaré contumax, & intrus dans la Papauté, les Cardinaux de tous les partis reünis enſemble, éleurent Othon Colomne qui prit le nom de Martin, parce qu'il fut promeu la veille de ce Saint.*

Il employa auſſi-tôt ſes ſoins & ſon autorité paternelle pour eſſayer de mettre la paix dans la France. Pour cét effet il y envoya deux Cardinaux Legats, à la ſollicitation deſquels il ſe tint une Aſſemblée à Montereau faut-Yonne ; dans laquelle, le dix-ſeptiéme de May, les deputez des deux partis accorderent, que toutes haines éteintes, le Dauphin & le Duc de Bourgogne auroient conjointement le Gouvernement de l'Etat, tandis que le Roy vivroit. Mais le Connêtable, le Chancelier, & ceux qui avoient le plus de part aux affaires, craignant d'en être éloignez, ou apprehendant le reſſentiment du Bourguignon, s'y oppoſerent formellement ; & le Chancelier refuſa abſolument de ſceller le Traité, lui qu'on diſoit avoir tant ſcellé de choſes à la ruïne des peuples & pour ſon propre interêt.

Paris étant fort ennuyé de la guerre, ce fut un beau theme pour y prêcher le peuple, & exciter sa haine contre eux, & pour y réveiller la faction du Bourguignon : laquelle fût demeurée dans l'impuiſſance, ſi on n'eût point mis le peuple de ſon côté par cette mauvaiſe conduite. Voicy un horrible & ſanglant effet de ſa fureur : ceux du parti de ce Duc ſe tenant aſſurez de ſon affection, introduiſirent dans leur ville Philippe de Villiers l'Iſle-Adam Gouverneur de Pontoiſe, par

par la porte Saint Germain. Il y entra la nuit du 1418.
vint-huitiéme de May avec huit cens chevaux, criant la *paix* & *Bourgogne*. Le peuple ne se remua point qu'ils ne fussent dans les ruës de saint Denys & de Saint Honoré; alors il sortit de tous côtez & en un moment plus de vingt mille hommes se joignirent à lui. Tanneguy du Chastel Prevôt de Paris entendant le bruit, courut prendre le Dauphin dans son lit, & l'enveloppant dans sa robbe de chambre, le sauva à la Bastille, delà à Melun. Le Roy qui étoit dans son Hôtel, demeura au pouvoir des Bourguignons.

Delà, s'épandant comme un débordement par toute la ville, ils se jetterent dans les Maisons des Armagnacs, & se mirent à y foüiller depuis les tuiles jusqu'à la cave. Les uns pilloient les meubles, les autres emportoient l'argent, mais la plûpart étoient plus âpres à se saisir des personnes: dont les moins mal-heureux furent ceux qu'ils renfermerent en chartres privées pour en tirer rançon. Le plus grand nombre fut traîne dans les prisons; & plusieurs alloient s'y rendre d'eux-mêmes pour éviter la mort. Le Chancelier Henry de Marle fut pris dés ce jour-là & emprisonné au Palais. Le lendemain le Connêtable d'Armagnac fut traîné au même lieu. Il s'étoit caché au logis d'un Masson: mais ayant été fait un cry public qui ordonnoit de découvrir tous les Armagnacs sur peine de la vie, son hôte le décela.

Deux jours aprés les bannis qui étoient revenus de divers endroits, la rage & la vengeance dans le sein, exciterent la plus cruelle émotion dont on ait jamais oüi parler, ce fût le douziéme de Juin. Ils commencerent par le Palais, dont ils tirerent le Connêtable & le Chancelier, les massacrerent, & exposerent leurs corps sur la

1418 table de marbre, puis les trainerent par les ruës. Dela ils furent aux autres prisons, premierement au petit Châtelet, où ils assommerent les Evêques de Coutances, Bayeux, Evreux, Saintes & Senlis, & en firent sauter plusieurs du haut des tours, les recevant sur les pointes des épées & des javelines. Il n'y eut endroit de la ville que leur fureur n'ensanglantât de quelque massacre. Il fut tué prés de deux mille hommes, dont ils trainoient les corps dans les champs, & les incisoient sur les reins en forme de bande ou écharpe, qui étoit la marque du parti Armagnac. On tenoit ceux qui en étoient pires que des heretiques, les Prêtres leur refusoient la sepulture, & même le Baptême à leurs enfans.

Que ce fût à dessein ou non, le Duc de Bourgogne ne voulut point revenir à Paris qu'un mois aprés que l'Isle-Adam s'en fut rendu maître. La Reine & lui y firent leur entrée le quatorziéme de Juillet aussi triomphante que s'ils fussent venus de la conquête d'un Royaume; Ce n'étoit par les ruës que musiques de voix & d'instrumens; Et neanmoins leur presence n'arrêta point les massacres; quiconque avoit de l'argent ou un ennemi, un Office, ou Benefice, étoit Armagnac.

Les plus vils & les plus méchants s'étoient faits Chefs de cette milice sanguinaire; Le bourreau même en étoit un; Et il eut l'audace de toucher dans la main du Duc, lequel ne le connoissoit point.

Le vingt-uniéme d'Août ils firent une autre grande émotion, dont cét infame étoit le Capitaine; dans laquelle ils tuerent plus de deux cens personnes, quelques-uns même de ceux qui demeuroient dans l'Hôtel du Duc. Et peut-être fût-

on

on allé jufqu'à lui s'il n'y eût pourvû : il s'avifa 1413.
donc d'une rufe, ce fut d'envoyer fix mille hommes de cette commune affieger Montlchery, & quand ils furent dehors, il fit couper la tête au Bourreau, & pendre, & noyer plufieurs autres des plus fcelerats.

Il fembloit que le Ciel voulût venger tant d'horribles meurtres par le plus grand de fes fleaux. Dés le mois de Juin la pefte fe mit dans Paris, & y regnant furieufement jufqu'à la fin d'Octobre, tua plus de quarante mille perfonnes, prefque tous du menu peuple & de ceux qui avoient trempé leurs mains dans le fang.

Depuis que le Dauphin s'étoit fauvé de Paris, fes partifans faifoient fortement la guerre fous fon nom. Les François defintereffez & non partiaux, fe trouvoient dans un grand embarras entre les commandemens du Roy, que le Bourguignon faifoit parler comme il lui plaifoit, & ceux du prefomptif heritier de la couronne; Quelque parti qu'ils fçuffent prendre, on les traitoit de criminels & de rebelles.

Cependant le Duc de Bretagne travailla tant qu'il moyenna une feconde fois l'accommodement. Tous les articles en furent conclus à faint Maur des Foffez : ceux qui obfedoient le Dauphin empêcherent encore de le ratifier; fi bien qu'il n'y eut qu'une tréve de trois femaines.

Aprés que le Breton fe fut longuement fati- 1415.
gué à trouver quelque reconciliation entre les deux partis, comme il reconnut qu'il y avoit auffi peu de foy dans l'un que dans l'autre, il fe retira en fon païs, & renoüa fes anciennes alliances avec l'Anglois, pour la défenfive feulement. Lors qu'il croyoit s'être dégagé de l'embarras, il fe vit enveloppé dans un extrê-

1419. me peril. Marguerite de Cliſſon veuve de Jean de Blois Comte de Pentievre, femme ambitieuſe juſqu'aux derniers crimes, ne ceſſoit de pouſſer ſes fils (elle en avoit quatre) à ſe ſaiſir de la perſonne de ce Duc pour rentrer dans la Duché de Bretagne, qu'elle diſoit être leur heritage. Le Conſeil du Dauphin offenſé de ce que le Breton n'armoit point contre les Anglois, & ſe tenoit comme neutre, traita ſecretement avec ces freres, & leur donna des lettres qui les avoüoient de leur entrepriſe.

Dans ce deſſein ils employerent toutes ſortes de moyens pour ſe mettre bien avec le Duc: ils l'allerent viſiter à Nantes, gagnerent croyance dans ſon eſprit par leurs reſpects & par leurs complaiſances, enfin l'engagerent à une partie de divertiſſement dans leur maiſon de Chantoceaux en Anjou pour le deuxiéme de Février. Comme ils y alloient lui & ſon frere Richard ſans armes & en petite compagnie, de peur d'incommoder leurs hôtes, Olivier l'aîné des quatre freres, les fit prendre par quarante chevaux bien armez, qui les menerent liez bras & jambes au Château de Paluau en Poitou. Delà ils les traduiſirent en pluſieurs autres endroits tout du long de cette année, faiſant courir divers bruits, tantôt qu'ils étoient morts de deſeſpoir, tantôt qu'on les avoit noyez, une autre fois qu'ils étoient allez par penitence finir leur vie en Jeruſalem.

Ils avoient fait leur compte que lors qu'ils tiendroient ces deux freres, ils auroient aſſez de forces & d'amis pour ſe rétablir dans la poſſeſſion de la Duché: mais leur action étoit ſi noire, que leurs amis même eurent honte de l'avoüer. Toute la Bretagne émuë par l'horreur du fait & par les lamentations de la Ducheſſe, ſe mit en armes & lui en-

envoya plus de cinquante mille hommes pour délivrer son mary. Au défaut d'Artus Comte de Richemond le troisiéme des freres que les Anglois ne voulurent pas délivrer, les Bretons choisirent des Chefs d'entre les Seigneurs du païs pour les commander. 1419.

Le siége fut mis devant Chantoceaux, parce qu'on croyoit que le Duc y fût: Il n'y étoit pourtant pas, mais Marguerite de Clisson & un de ses fils se trouverent dedans. La brêche faite le cœur manqua à cette femme, la frayeur la prit, elle dépêcha messagers sur messagers à son fils Olivier pour le supplier, s'il la vouloit jamais voir en vie, de relâcher le Duc. C'étoit un assez bon gage que la tête du Duc pour lui répondre de celle de sa mere: neanmoins il fut si foible que de le relâcher; mais auparavant il lui fit signer un Traité tel qu'il voulut. Les Etats du païs n'y eurent aucun égard: on fit le procez aux quatre freres, qui furent condamnez à mort, leurs places rasées, leurs terres confisquées, & données à des personnes puissantes, afin qu'ils ne pussent jamais les retirer.

Durant ces broüilleries, le Roy Henry avoit mis le siege devant Roüen dés le mois de Juin. L'importance de la ville & la constante fidelité de ses Bourgeois, meritoient bien qu'on pensât à la délivrer. On y tâcha premierement en traitant avec l'Anglois du mariage de Catherine de France, par l'entremise des Legats du saint Pere; qui pour cette fin lui porterent le portrait de cette belle Princesse. Puis cette voye ayant manqué, parce qu'il faisoit des demandes trop hautes, on assembla des troupes, & on mena le Roy jusqu'à Beauvais: mais elles se trouverent trop foibles pour tenter le secours. Les assiegez dans la derniere extré-

1419. nité s'adresserent au Dauphin. Perdant cette ville-là il perdoit le plus beau fleuron de sa couronne, il n'y eut pourtant point d'égard: car il la consideroit plûtôt comme étant au Duc de Bourgogne qu'à la France.

Quelles extrémitez ne souffrit-elle point? la faim y fit mourir prés de trente mille personnes, & les força de ronger jusqu'à la paille des lits & aux couvertures des malles. L'Anglois refusant de recevoir les assiegez autrement qu'à discretion, ils saperent cinq cens toises de leurs murailles & resolurent qu'à l'extrémité ils mettroient le feu aux quatre coins de la ville, puis aux étançons, & qu'aprés sortant hommes & femmes par la bréche ils se feroient voye à la mort ou à la victoire. Une resolution si determinée fit peur à l'assiegeant, il les reçût à des conditions tolerables, & se contenta qu'on lui payât trois cens mille écus d'or, & qu'on lui livrât trois Chefs qu'il demandoit, à l'un desquels nommé Blanchard il fit trancher la tête. Moyennant ce traité il confirma leurs privileges, & entra dans la ville le dix-neufiéme de Janvier.

La prise de Roüen entraîna le reste de la Normandie; & cette Province rentra pour peu d'années sous la domination de l'Anglois, sur qui elle avoit été conquise il y avoit 215. ans par le Roy Philippe Auguste.

On ne laissa pas de negocier entre les deux Rois, & au même temps entre les deux partis des Armagnacs & des Bourguignons. Il fut convenu d'une tréve de trois mois entre les deux Couronnes, aprés laquelle les deux Rois devoient se voir prés de Melun & conclurre la paix & le mariage. Les gens de bien prévoyant que la France étoit perduë si on en venoit-là, ne s'ennuyerent point d'employer

leurs

leurs soins pour moyenner une tréve entre les deux factions. Le Dauphin la vouloit de trois ans, le Bourguignon seulement de deux mois: sa veuë étoit que si dans ce temps-là ils s'accordoient luy & le Dauphin, ils attaqueroient conjointement les Anglois aprés la tréve finie, sinon qu'il feroit la paix avec eux afin d'avoir le moyen de terrasser les Dauphinois. 1419.

Le premier ne s'étant pû faire, il en revint à traiter avec l'Anglois. Il se moyenna pour cela une entre-veuë des deux Rois dans un parc fait de pallissades qu'on dressa exprés proche de Meulane, au milieu duquel il y avoit des tentes pour la conference. Le Roy de France étant demeuré malade à Pontoise, la Reine tint sa place, & y mena, la premiere fois seulement, Madame Catherine que l'Anglois recherchoit en mariage. Prés de trois semaines durant ils s'assemblerent dans ces tentes, l'Anglois y venant de Mante, & la Reine de Pontoise, où ils étoient logez.

Le Conseil du Dauphin ayant sceu ce qui se traitoit, rechercha le Bourguignon d'accommodement, & le flatta d'une parfaite reconciliation, ayant dés lors le dessein de l'attirer dans des embûches. Le Duc la souhaitoit ardemment: dans cette pensée, il se tenoit plus serré envers l'Anglois, & ne luy lâchoit presque rien de ce qu'il demandoit. Ainsi ils entrerent en froideur, & puis en pique l'un contre l'autre: l'Anglois fit le fier, le Bourguignon rompit, & ne songea plus qu'à s'accommoder avec le Dauphin.

Ils s'aboucherent donc en pleine campagne prés de Poüilli le Fort, à deux lieuës de Melun entre leurs deux armées, chacun accompagné de dix cavaliers; Et là ils firent un Traité par lequel

1419. „ ils juroient de s'entr'aimer & assister comme „ freres, se soûmettant en cas de contravention „ au souverain jugement du saint Siege. Ensuite dequoy ils arrêterent de se trouver sur le Pont de Montereau Faut-Yonne le dix-huitiéme d'Août, chacun accompagné de dix hommes armez, pour achever de terminer tous leurs differends à l'amiable.

Les serviteurs de feu Loüis Duc d'Orleans, particulierement Taneguy du Châtel, & Jean Louvet President de Provence, ne negocioient ces entreveuës que pour trouver l'occasion de venger la mort de leur maître sur celui qui l'avoit fait tuer; Ils n'avoient osé l'entreprendre à Poüilli, mais ils disposerent mieux les choses à Montereau par le moyen de certaines barrieres, lesquelles étant faites en apparence pour la seureté mutuelle de tous les deux, servirent de piege à ce trop malheureux Prince.

Le jour venu le Dauphin se rendit à Montereau: le Duc se fit attendre prés de quinze jours. L'avis de ses amis, son propre sentiment, & toute la prudence humaine le retenoient d'y aller: la force de son mauvais destin l'y entraîna, par l'horrible trahison d'une seconde Dalila, c'étoit la Dame de Gyac sa maîtresse; & peut-être que ce fut un coup de la Justice Divine, qui luy redemandoit le sang de son cousin, & de tant de milliers d'hommes égorgez en cette querelle.

EMPP. JEAN II. par cession d'Emanuel son pere, R. 27. ans, & encore SIGISMOND.

Pour mieux l'appâter on luy livra le Château de Montereau, mais tout dégarni de vivres & d'artillerie. Il descendit delà sur le pont avec ses dix hommes & mit un corps de garde au bout. Comme il s'agenoüilloit devant le Dauphin, Taneguy du Châtel & quelques autres, sau-

ſautant la-barriere le maſſacrerent de pluſieurs 1419.
coups, ſes gens ayant rendu fort peu de défenſe, hormis Noüailles frere du Captal de Buch, qui fut tué avec luy.

Il faut croire que cette action ſe fit ſans ordre du Dauphin, car il n'avoit que dix-ſept ans, & que le Ciel n'auroit pas permis qu'un Prince deſtiné à porter la Couronne de France, eût commis un ſi horrible parjure & une ſi noire lâcheté : Quoy qu'il en ſoit il ſe trouva par l'évenement que ces coups bleſſerent extrémement ſon honneur & qu'ils furent preſque mortels à tout le Royaume. Cet aſſaſſinat parut execrable à toute la Chrétienté : les Pariſiens l'ayant appris firent une grande aſſemblée où étoient le Gouverneur, le Chancelier, le Prevôt des Marchands & tous les Officiers du Roi, & y jurerent tous d'en pourſuivre la vengeance contre tous ceux qui s'en trouveroient coupables, dont ils firent expedier des lettres ſcellées du ſceau de Paris. Les autres grandes villes de leur parti firent de même.

De ſon côté, Philippe Comte de Charolois fils unique du défunt, quoy que tres-bon Prince, entreprit hautement de venger la mort de ſon pere, & ne manqua pas de moyens. Il étoit à Gand lors qu'il receut cette nouvelle ; Tous ſes ſujets des Païs-bas, tous les amis de ſa maiſon, & les mal-contents ſe vinrent offrir à ſon ſervice; la compaſſion & l'horreur de ce meurtre réchauſſerent les affections les plus refroidies ; les Pariſiens l'envoyerent aſſurer de leurs ſervices, le Roi luy dépêcha exprés Morvillier premier Preſident du Parlement ; & luy, afin de gagner l'affection des peuples obtint une tréve de l'Anglois, à l'excluſion des gens du Dauphin, qui étoient venus à Roüen demander la même choſe avec de grandes

1419. des offres. Deslors les François, les Anglois & les Bourguignons, commencerent à se mêler, & à vivre ensemble comme si ce n'eût été qu'une Nation : mais la difference de leurs humeurs & de leurs interêts, ne souffrit pas une longue liaison entre-eux.

D'autre part le Dauphin recueilloit tous ses amis par les Provinces de Poitou, Orleannois, Berry, Auvergne, Lyonnois, Dauphiné & Provence, & sur tout pensoit à s'assurer du Languedoc. Il en ôta le gouvernement au Comte de Foix, & le donna à Charles Comte de Clermont fils aîné du Duc de Bourbon. Ce fut de ces Provinces qu'il tira des secours pour se maintenir. D'ailleurs le Roi de Castille, celuy d'Ecosse, & le Duc de Milan, l'assisterent dans son besoin de quelques troupes.

1420. Suivant ce qui avoit été arrêté par les negociations, Philippe Duc de Bourgogne, & en suite le Roy d'Angleterre, se rendirent à Troyes où étoit le Roy avec la Reine sa femme, & l'on y traita la paix, & le mariage de Catherine de France avec le Roy Henry. Ce qu'on fit jurer premierement à tous les Seigneurs qui se trouverent presents, puis aux bonnes villes qui étoient de ce parti-là. Le mariage s'accomplit le deuxiéme de Juin. Ainsi le nouveau Duc de Bourgogne, agissant contre ses propres droits mais pour sa seureté, jettoit les choses dans les dernieres extrémitez.

Le Traité portoit entre autres articles ; *Que le Roy Charles nommoit & reconnoissoit Henry pour son heritier à la Couronne de France ; Que neanmoins Henry ne porteroit point le nom de Roy de France tandis que Charles vivroit : mais qu'il auroit la qualité de Regent & le gouvernement des affaires ; Que les deux Royaumes de France & d'An-*

d'Angleterre seroient unis & tenus en une même main, sçavoir de Henry & de ses hoirs: mais qu'ils ne dépendroient point l'un de l'autre, & qu'ils seroient gouvernez selon leurs Loix; Que les privileges & droits seroient gardez à tous Etats & à toutes personnes; Qu'il ne seroit fait aucun Traité d'accommodement avec le Dauphin que du consentement des deux Rois, du Duc de Bourgogne, & des trois Etats des deux Royaumes. 1420.

CHARLES VI.

PORTANT ENCORE LE NOM DE ROY, HENRY ROY D'ANGLETERRE, SE PORTANT POUR REGENT, *ET CHARLES DAUPHIN PRENANT le même titre.*

LEs deux Rois ensuite avec le Bourguignon ayant pris Sens, & Montereau, s'acheminerent vers Paris. Melun fit connoître à l'Anglois combien luy pourroit coûter toute la France: il fut quatre mois devant sans la pouvoir forcer; la famine seule fit ce que ses armes n'avoient pû faire. Les assiegez se rendirent à composition, mais contre la foy, ils furent tous détenus prisonniers.

Au partir delà les deux Rois firent leur entrée à Paris le premier Dimanche de l'Advent; & le lendemain les deux Reines. Le Duc de Bourgogne ayant rendu sa plainte devant le Conseil du Roy Charles à l'Hôtel saint-Paul, où se trouverent les deux Rois, le Chancelier de France,

le

1421. *assez bon état en ce païs-là, Alfonse Roy d'Arragon, qui tenoit l'Isle de Sicile, prit la protection de Jeanne, parce qu'elle l'adopta pour son fils; Sforce se reconcilia avec elle, tout se tourna contre l'Angevin, en un mot il ne luy resta que le chemin pour s'en retourner.*

Une des premieres semences de division entre les Anglois & le Duc de Bourgogne, ce fut Jacqueline Comtesse de Haynault, Hollande, Zelande & Frise. Depuis la mort de Jean Dauphin de France, on l'avoit remariée à Jean Duc de Brabant fils d'Antoine & cousin germain du Duc Philippe: mais n'étant pas contente de ce second mari, homme de peu de vertu, elle luy intenta action pour voir dissoudre son mariage. Bien plus elle se fit enlever par des Capitaines qui l'emmenerent en Angleterre, où elle épousa Hunfroi Duc de Glocester frere du Roy Henry. Cette entreprise tournoit fort au mépris de Philippe; d'ailleurs il reconnoissoit que les Anglois, mauvais politiques, commençoient à le traiter avec plus de hauteur, & qu'ils songeoient à établir leurs affaires en sorte qu'ils n'eussent plus besoin de luy.

La guerre se faisoit fortement dans toutes les Provinces de deçà la Loire, particulierement en Champagne, en Picardie, & dans le païs du Perche, du Maine & d'Anjou. Le Duc de Clarence frere du Roy Henry ayant assemblé huit à dix mille hommes alla assieger Baugé, en Anjou: Jean Comte de Boukan Ecossois, & le Maréchal de la Fayete marcherent au secours, luy donnerent bataille & la gagnerent. Il fut renversé mort par terre avec deux mille des siens; le reste se sauva par le pays du Maine en Normandie. Ce Comte de Boukan avoit amené trois à quatre mille hommes de sa nation au service du Dau-

Dauphin ; en recompense il luy donna l'épée de 1421.
Connêtable.

La campagne demeurant libre aux François de ce côté-là, le Dauphin accompagné de son nouveau Connêtable & du Duc d'Alençon, regagna quelques places dans le Perche & dans le Chartrain. Cependant Henry, revenu d'Angleterre avec un puissant renfort, & tout furieux d'avoir appris la défaite & la mort de son frere, fit tout son possible pour rencontrer le Dauphin. Il passa à côté de Chartres & de Châteaudun, logea aux Faux-bourgs d'Orleans, mais il ne pût jamais le trouver en campagne ; dans toutes ces courses une violente dysenterie luy tua trois mille de ses gens. Aprés cela il se rabattit sur la ville de Dreux : laquelle s'étant renduë à composition, il alla se délasser à Paris, & envoya la Reine sa femme, qui étoit grosse, faire ses couches en Angleterre.

Lors qu'il assiegeoit Dreux un bon Hermite qui luy étoit inconnu, luy vint remontrer hardiment les grands maux qu'il causoit à la Chrêtienté par son injuste ambition, qui s'emparoit du Royaume de France contre toute sorte de droit & contre la volonté de Dieu ; partant il le menaçoit de sa part d'une rude & prompte punition, s'il ne se desistoit de son entreprise. Henry prit cét avis pour une réverie, ou pour une suggestion des Dauphinois, & n'en fut que plus confirmé dans son dessein.

Mais le coup suivit de prés la menace : car 1422.
à quelques mois delà il fut frappé au fondement * d'un mal étrange & incurable : dont sentant de cuisantes douleurs, il alla se faire traiter à Senlis.

* Le vulgaire le nomme le mal Saint Fiacre.

Un peu auparavant la Reine sa femme étoit re-

1422. cinquiéme Philippe qui fut Duc de Bourgogne; & la derniere Henry VI. Roy d'Angleterre.

Avant Charles VI. les Rois de France avoient accoûtumé de paroître dans les ceremonies avec tous les ornements de la dignité Royale, & d'en porter aussi quelque marque à tous les jours, comme la robbe fourrée d'Ermines, & une couronne sur leur chaperon ou sur leur chapeau; Dans les armées, une cotte d'armes semée de fleurs de lys, & un cercle à hauts fleurons à l'entour de leur casque. Ce Roy negligea tous ces ornements, & ne se distinguoit point du tout des autres personnes; de sorte qu'il sembloit s'être dégradé luy-même de la Royauté.

EGLISE du quatorziéme siecle.

LA Jurisdiction des Ecclesiastiques avoit embrassé toutes sortes d'affaires, & ne laissoit presque rien aux Juges Royaux & à ceux des Seigneurs. Elle connoissoit non seulement des causes des pauvres, des orphelins, & des veuves suivant l'ancien usage, des mariages, des marchez, dans lesquels intervenoit le serment des contractants, des choses où l'Eglise avoit interêt, comme de ses Fiefs, des differends qui se mouvoient à l'égard de ses serfs, colons & fermiers, comme aussi des Testaments, parce qu'alors ils étoient receus par des Curez & Prêtres, des crimes de sacrilege, de parjure, d'adultere & de fornication, & de toutes les actions où il y avoit du peché, à raison duquel l'Eglise croyoit avoir droit de coërcition. Cinq choses avoient fort autorisé & agrandi cette Jurisdiction. La premiere, le respect qu'on doit aux personnes sacrées, la seconde qu'ils rendoient la Justice gratuitement, la troisiéme la rectitude & bonté des Canons, la quatriéme leur capacité qui étoit plus grande que celle des Seculiers, la plûpart si ignorans qu'ils ne

ne sçavoient ni lire, ni écrire, & la cinquiéme l'autorité des Papes qui les appuyoient par leurs Decretales. EGLISE.

Mais lors que leurs mœurs devinrent scandaleuses, que l'interêt & la multitude des Decretales embarrasserent leurs procedures de chicanes, que les Juges seculiers connoissant le profit qu'il y avoit à manier les affaires litigieuses, se rendirent sçavans en ce mêtier-là, que les Grands se furent ennuyez d'être sous la correction des Prêtres, & que la puissance du Pape qui appuyoit le Clergé avoit commencé à diminuer, la Justice seculiere prit le dessus peu à peu, & avec le temps s'est tellement fortifiée qu'elle a presque entierement absorbé l'autre.

La querelle de Boniface avec le Roy Philippe le Bel, fut un écueil où se brisa la puissance temporelle des Papes, qui jusques-là avoit maîtrisé les Empereurs & les autres Princes d'Occident. La translation du saint Siege en Avignon la rabaissa encore beaucoup, parce qu'elle les mit hors de leur lieu naturel, & qu'elle donna du mépris de la Cour de Rome par la connoissance qu'on eut de ses défauts. Mais à dire vray, la France, qui pensoit s'agrandir par le moyen de la puissance spirituelle de cette Cour, n'y gagna rien que ses vices, & s'empesta de la chicane & de la maltôte. Du reste, si la multitude de Cardinaux étoit un avantage à un Etat, elle se pourroit vanter qu'elle en eut autant elle seule dans ces temps-là que toutes les autres parties de la Chrêtienté; les sept Papes François qui residerent en Avignon en créerent plus de six-vingt. Clement V. en fit lui seul vingt-deux à diverses fois, dix pour un coup. Jean XXII. en créa pareil nombre. Clement VI. vingt-neuf:

EGLISE. Innocent VI. treize. Urbain V. encore davantage. Et presque tous étoient de Guyenne & autres Provinces d'audelà de la Loire, avec cela une grande partie parents de ces Papes, ou leurs Officiers, & leurs domestiques.

Nous avons veu comme Clement V. promû au Pontificat par une voye peu Canonique, éteignit l'Ordre des Templiers qui se trouverent tous coupables en France, mais innocens dans plusieurs des autres païs. Jean XXII. fut le premier qui passa en droit fixe & permanent de reserver au saint Siege les fruits des Benefices vacants. Il inventa un nouveau subside sur les Benefices non électifs, (car sur les électifs on en prenoit déja) pour subvenir aux necessitez de l'Eglise Romaine. Et pour cet effet il se reserva pour toûjours les fruits de toutes les Prebendes, Eglises Parroissiales & Chapelles qui vaqueroient pendant ce temps-là, d'où peut-être vient ce pretendu droit de reservations sur le fonds du Benefice même, auquel ils se reservoient de pourvoir quand il seroit vacant.

Cette espece d'annate se payoit aux Collateurs deputez du saint Siege : les autres des Evêchez & Abbayes se payoient à Rome en argent comptant, ou en obligation de tous leurs biens, meubles ou immeubles. Jean XXII. ne les avoit imposées que pour un temps, mais ses successeurs les continuerent & prirent les premieres années de tous les Benefices. On s'en plaignit dés le regne de Charles V.

Vide Marc. f. 106. t. 2.

Boniface VIII. fut le premier qui reserva au saint Siege la provision des Benefices, de quelque nature qu'ils fussent, qui vaqueroient en Cour de Rome, ce qui fournit aux Papes un grand moyen de faire des creatures, parce qu'en ce temps-là

il y avoit peu d'Ecclesiastiques qui n'allassent en cette Cour-là, ou par devoir, ou par curiosité, ou par desir d'atraper quelque meilleur Benefice. Il ordonna aussi qu'aucun Evêque ou Abbé n'entrât en fonction qu'il n'eût eu des Bulles de Rome; Il le faisoit ainsi pour les obliger à payer les annates. EGLISE.

De son temps encore les flateurs Canonistes introduisirent cette opinion qui donne au Pape la proprieté de tous les biens Ecclesiastiques, & le pouvoir d'en disposer absolument; ce qu'ils fondoient peut-être sur ce qu'autrefois les Evêques en disposoient, & étoient les maîtres de ceux qu'on donnoit à leurs Dioceses. Mais il s'en éleva aussi-tôt une autre, qui dit que l'administration en appartenoit aux Evêques, & la dispensation au saint Siege pour le bien & les necessitez de l'Eglise, & non autrement. Le Concile de Constance définit que pour le second il n'appartenoit qu'au Concile general & non pas au Pape seul.

Le Pape Jean XXII. étoit déja fort âgé lors qu'il fut élû & neanmoins par un bon regime de vivre, il prolongea ses jours encore prés de seize ans. Il étoit comme sont les vieillards, défiant & soupçonneux, & avec cela rigoureux & vindicatif. Il se plût à multiplier les Evêchez, & en érigea plusieurs dans les Provinces où il en eut le pouvoir. Il divisa l'Archevêché de Terragone en deux Metropoles, & en mit une à Saragosse, à laquelle il donna cinq Suffragants tirez de celle de Terragone.

Il fit le même honneur à l'Evêché de Toulouse : mais comme il lui sembloit trop riche & de trop grande étenduë, il le divisa en cinq dont Toulouse en étoit un, Montauban, Lavaur,

EGLISE. Rieux & Lombers les quatre autres : les Evêques desquels il lui donna pour Suffragants, comme aussi Mirepoix & Lavaur qu'il crea de nouveau. De plus il lui rendit l'Evêché de Pamiez, lequel en avoit été distrait & rangé sous Narbonne par Boniface VIII. lors qu'il l'érigea.

L'Evêque de Toulouse, c'étoit Gaillard de Priezac ou de Pressac, *de Priasco*, Prelat de valeur & de grand courage, n'ayant pas voulu souffrir le démembrement de son Evêché en fut déposé par le Pape, & un autre mis en sa place.

Pour recompenser en quelque façon celui de Narbonne, il lui en fit deux autres à même son territoire, sçavoir Alet, dont le Siege fut premierement à Limoux, & saint-Pons de Tomieres. Il en fit aussi quatre pour celui de Bourges; formant Castres d'une portion de celui d'Alby, saint Flour d'une de Clermont, Vabres d'une de Rodez, & Tulles d'une de Limoges.

Il en érigea pareillement quatre pour l'Archevêché de Bordeaux, Condom, Sarlat, Maillezais, & Luçon. Condom fut distrait du territoire d'Agen, Sarlat de celui de Periguçux, Maillezais & Luçon de celui de Poitiers. La plûpart de ces seize Eglises furent d'Abbayes changées en Evêchez, & leurs Abbez en Evêques.

SCHISME. Le retour des Papes à Rome fut suivi d'un schisme de quarante ans qui troubla toute la Chrêtienté, mais affligea particulierement la France, renversa la discipline des élections & des collations, remplit toutes les Eglises de Pasteurs mercenaires & même de loups ravissants, & absorba tous ses revenus, non seulement par des taxes ordinaires sur chacun d'eux, par des annates & des droits de provision, mais aussi par des taxes ordinaires & extraordinaires & par des decimes.

Les

Les Princes, premierement Louïs Duc d'Anjou, puis le Duc de Berry & aprés le Duc d'Orleans, favoriserent la cupidité des Papes d'Avignon pour avoir part à la proye; les Cardinaux s'en gorgeoient eux-mêmes; les Prelats, par lâcheté ou par esperance d'avoir des Benefices plus gras, y donnoient les mains. Les plus petits étoient sous la pate des puissants, & n'osoient ouvrir la bouche; la seule Université de Paris s'opposa à ce desordre, & nonobstant les menaces des Princes, les corruptions de la Cour d'Avignon, les chicanes & les artifices des Papes competiteurs, elle sauva le temporel de l'Eglise Gallicane, & rendit la paix à l'Eglise universelle par l'extinction du schisme. EGLISE.

Et certes cette grande œuvre est deuë premierement à son zele & à son travail, & en second lieu au soin & à la perseverance de l'Empereur Sigismond, qui assembla & maintint le Concile de Constance, & qui fit divers voyages en Italie, en France, & en Arragon, pour rétablir l'unité & la paix.

Il n'y avoit point dans le Royaume de Corps si puissant que l'Université, tant à cause de la multitude de ses Ecoliers, qui excedoient quelquefois le nombre de vingt mille, que parce qu'elle étoit la mere-nourrice de tout le Clergé de France. Les remontrances qu'elle prenoit la liberté de faire aux Princes, le soin qu'elle se donnoit de procurer la reforme de l'Etat durant les troubles, & ce qui arriva au Seigneur de Savoisy, en font de tres-fortes preuves. Mais nous en ajoûterons encore deux autres. L'une, qu'en l'an 1304. le Prevôt de Paris ayant fait pendre un Ecolier Clerc, elle en porta ses plaintes au Roy & cessa ses Leçons jusqu'à ce qu'il lui eût fait satisfaction; on renvoya le Prevôt UNIVERSITE.

EGLISE. pour ſon abſolution au S. Siege. L'autre fut, que l'an 1048. Guillaume de Tignonville, qui étoit pour lors dans la même Charge, ayant auſſi envoyé au gibet deux Ecoliers qui le meritoient bien, mais qui étoient Clercs, fut obligé d'aller avec ſon Lieutenant les dépendre, de leur baiſer les pieds, & de les faire apporter avec ceremonie aux Mathurins, où l'on voit encore leur épitaphe.

On connoît par les lettres du Pape Jean XXII. que les Langues Orientales, le Grec, l'Arabe, le Chaldéen & l'Hebreu s'y enſeignoient dés l'an 1325. mais c'étoit encore avec peu de progrés.

SAVANS HOMMES. Il ſortit, pour ainſi dire, une grande quantité de fort belles plantes de cette fertile pepiniere. Je ne ſçay ſi en ce nombre je dois mettre les Scholaſtiques qui ont plus donné d'épines que de fleurs ny de bons fruits. Henry de Gand, Jean de Paris, Jean Duns le Scot vivoient tous au commencement de ce quatorziéme ſiecle : mais peut-être que quelqu'un aimera mieux les rapporter à la fin du precedent, les deux premiers étoient Docteurs ſeculiers, le troiſiéme Cordelier. Du même Ordre étoient Aureole, Mayrons, Okam, & de Lyra. Pierre Aureole entre autres ouvrages, a compoſé un Commentaire fort court & tres-ſucculent ſur la Bible. Les Critiques examineront s'il le faut diſtinguer d'un autre du même nom & de même Ordre natif de Verberie ſur Oyſe, qui fut Cardinal. François de Mayrons ayant été rebuté en Sorbonne comme incapable, voulut, pour montrer ſa capacité, ſoûtenir un Acte, où ſans avoir de Preſident, ſans boire & ſans manger, & ſans ſe lever de deſſus le banc, il répondit depuis les cinq heures du matin

jusqu'à sept heures du soir. Depuis les autres Bacheliers se sont picquez de l'imiter; & delà est venu l'Acte qu'on nomme LA GRANDE SORBONIQUE. Guillaume Okam Anglois de nation, écrivit de la puissance des Papes & des Empereurs contre Jean XXII. Nicolas de Lyra, natif du Diocese d'Evreux en Normandie, qu'on dit avoir été Hebreu d'origine, composa un Commentaire ou postille sur la Bible, dont on se sert encore fort utilement. EGLISE.

De l'Ordre des Dominiquains sortirent Bernard de Guy, Inquisiteur de la Foy contre les Albigeois, Evêque de Lodève, dont on voit plusieurs volumes, tant de l'Histoire Sainte que de la profane; Durand de saint Pourçain Evêque de Meaux; Guillaume de Rance Evêque de Sées, Confesseur du Roy Jean; Hervé Noël, Breton de naissance, General de son Ordre, & contemporain de Durand, Pierre de la Palud Bourguignon, Patriarche de Jerusalem.

Entre les seculiers on trouve Guillaume Durand Evêque de Mandes, dit le Speculateur, qui composa le Livre intitulé *Speculum Juris*; c'est lui aussi qui a fait le *Rationale Divinorum Officiorum*. Il vivoit au commencement de ce siecle, douze ou quinze ans auparavant l'autre Durand Evêque de Meaux. On remarque encore le Cardinal Bertrand Evêque d'Autun. Nicolas Orême Grand Maître du College de Navarre, Doyen de l'Eglise de Roüen, & Precepteur du Roy Charles V. qui le fit Evêque de Lisieux. Celuy-cy entr'autres ouvrages traduisit la Bible en François, qui a été peut-être la premiere version qu'on en ait veuë en nôtre Langue: c'est-à-dire en François Romance; car il y en avoit une en François Tudesque dés le temps de la seconde race.

EGLISE. Le Roi Charles le Sage ne dédaignera pas d'être mis au nombre des Lettrez, puisqu'il est redevable en partie de sa sagesse à l'étude des bonnes lettres, & que son éloquence & sa politique, tirée des exemples de l'Histoire, animerent & conduisirent ses Capitaines.

La France ne peut-elle pas aussi compter entre ses doctes le fameux François Petrarque, puisqu'il y a passé une grande partie de sa vie, bien qu'il fût Florentin d'origine, & qu'il soit né & mort delà les Monts ? Ce grand genie ayant en sa jeunesse exercé sa plume en Poësie pour sa maîtresse Laure, se repentit depuis d'avoir si long-temps badiné, & l'employa à des ouvrages plus Philosophiques & plus Chrêtiens.

Il faut avoüer qu'en ce siecle, comme dans le precedent, les Ordres des Jacobins & des Cordeliers donnerent un grand nombre d'Evêques & de Cardinaux à toute l'Eglise Romaine, & qu'ils furent si puissants, que s'ils eussent bien menagé leur prosperité, la faveur des Grands & l'affection du peuple, ils se fussent rendus les Maîtres de l'Etat & de l'Eglise. Mais ils retarderent eux-mêmes leurs progrez par leur propre faute; Et pour ainsi dire se mirent des contrepoids au pied, qui arrêterent leur vol; Les Jacobins en se roidissant à vouloir conserver leur vieille opinion sur le fait de la Conception de la Vierge, & les Cordeliers en commentant avec trop de rigueur sur l'Observance de la Regle de Saint François, & philosophant trop métaphysiquement, sur la proprieté des biens qui se consument par l'usage.

DISPUTES. Jean Duns le Scot avoit pris le contre pied de Saint Thomas : Dans toutes les questions il demeuroit bien au dessous de la solidité de ce Doc-

Docteur Angelique, mais il eut un grand avantage en celle de la Conception de la Sainte Vierge, soûtenant qu'elle avoit été entierement immaculée, en quoi il s'éloigna du Maître des Sentences. Cette opinion paroissant plus honorable pour la Mere de Dieu, & plus tendre aux ames devotes, fut receuë de la plus grande partie des Chrêtiens. Les Jacobins pour s'être aheurtez au contraire, décheurent beaucoup de l'estime où ils étoient parmy le peuple : neantmoins la question ne fut poussée à l'extrémité que sur la fin de ce siecle. EGLISE.

Les Cordeliers de leur côté souffrirent peu d'années aprés un tel abbaissement qu'ils penserent être aneantis, aussi bien que l'avoient été les Templiers : Ces bons Peres, sur le pretexte de l'Observance étroite de la Regle de Saint François, s'enhardirent à ne point recevoir les interpretations que les Papes Nicolas III. & Clement V. y avoient apportées. Là-dessus les imaginations creuses ou ambitieuses de plusieurs de leurs Moines, les égarerent jusqu'à faire souvent bande à part, & à courir de païs en autre. Cette escapade les confondit presque avec les *Bisoches* & les *Frerots*, qui étoient de vrays heretiques. Jean XXII. tâcha de les guerir de cette opiniâtreté, & n'y ayant rien gagné, les menaça d'excommunication. Mais bien loin de luy obeïr, ils se retirerent dans la Sicile, où ils se taillerent un habit étroit & ridicule, se choisirent un General, des Provinciaux & des Gardiens, & commencerent à vivre comme indépendans du saint Siege. Ils pousserent même leurs fantaisies plus loin, car ils oserent dire qu'il y avoit une Eglise charnelle accablée de richesses & de vices, dont le Pape & les Evêques étoient les Prelats ;

BOLL. 64. Et une Spirituelle, ceinte de pauvreté, & ornée de vertus, qui contenoit seulement eux & leurs semblables; dans lesquels residoit toute l'autorité aussi bien que la sainteté; Que la Regle de Saint François étoit même chose que l'Evangile, partant qu'on n'y pouvoit rien du tout changer. Sur cela le Pape leur donna si fort la chasse, les faisant brûler, foüetter, renfermer entre quatre murailles, qu'il les dissipa entierement.

D'autres en même temps agiterent la question du propre avec autant de chaleur & de contention. Nicolas IV. avoit declaré par sa Bulle qu'ils n'avoient que l'usage des choses qu'on leur donnoit, & que la proprieté en appartenoit à l'Eglise Romaine: or il avint l'an 1322. qu'un Begard qu'on avoit mis à l'Inquisition à Toulouse, ayant répondu que Nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST ny ses Apôtres n'avoient rien possedé ny en commun ny en particulier, un Berenger qui étoit Lecteur dans leur Convent, prit l'affirmative pour luy, & soûtint que c'étoit un article de foy, bien loin que ce fût une erreur. La difficulté fut rapportée au Pape en Avignon; Comme il la faisoit examiner par toutes les Universitez, le Chapitre general des Freres Mineurs qui étoit assemblé à Perouse, declara qu'ils s'en tenoient à la Decretale de Nicolas qui le disoit ainsi, & que pour cette abdication de toute proprieté, il étoit certain que JESUS-CHRIST & ses Apôtres l'avoient enseignée par leur predication & par leurs exemples. Ce qu'ayant signifié par leurs Lettres à toute la Chrêtienté, & tous leurs Docteurs l'enseignant dans leurs Ecoles, & dans les Chaires, Jean XXII. picqué de ce qu'ils avoient prévenu son jugement, prononça; Que cette assertion, à l'égard de Notre-

Sei-

Seigneur JESUS-CHRIST & de ses Apôtres, étoit erronée ; car ils avoient pû vendre, changer, & donner les choses dont on leur faisoit present ; Et à l'égard des Freres Mineurs, il declara que la Bulle de Nicolas ne s'entendoit pas des choses qui se consumoient, parce que la proprieté ne se peut point separer de l'usage, mais qu'elle s'entendoit seulement des biens immeubles ; pour lesquels il leur défendoit de plus faire aucune poursuite ny procedure au nom de l'Eglise Romaine. Car sous cette couleur ils tourmentoient beaucoup de gens, & attaquoient souvent les Prelats. EGLISE.

La question n'étoit que de mots ; car qu'ils eussent la proprieté ou le seul usage des viandes & du vin qu'on leur donnoit, ou qu'ils ne l'eussent pas, ils n'en beuvoient & n'en mangeoient ny plus ny moins ; & le Pape n'en profitoit non plus d'une façon que d'une autre. Ces Bulles neantmoins les irriterent si fort, qu'une bonne partie d'entr'eux passa du côté de l'Empereur Louïs de Baviere avec leur General Michel de Cesene. Les autres qui ne se jetterent pas dans le Schisme, ne laisserent pas de soûtenir toûjours cette opinion, & de dire que Jean XXII. étoit heretique en ce point. Aussi ne leur épargna-t'il pas, ny les foudres Ecclesiastiques, ny même les supplices & les flammes. Il en fut brûlé une grande quantité en divers païs l'an 1324. Et ceux dont il n'y eut que les écrits qui allerent au feu, en furent quittes à bon marché, comme Pierre Jean de Serignan un de leurs Lecteurs en Theologie.

J'aurois peur de tomber dans le ridicule, si je rapportois les differends qu'ils eurent pour la couleur, pour la forme & pour l'étoffe de leurs ha-

EGLI-SE. habits, s'ils les auroient blancs, noirs, gris, verts, si le capuchon en seroit pointu ou rond, ample ou étroit, s'ils porteroient leur robbe large, ou juste au corps, longue ou courte, de drap ou de sarge. Vous remarquerez seulement que pour ces debats il falut autant consulter le saint Pere, * autant tenir de Chapitres, autant assembler de Congregations, autant faire de Livres & de manifestes, que s'il se fût agi de l'Etat entier de la Religion & de la Chrêtienté.

* Magna lis de re parva. *(marginal note, partly illegible: "Magna ... tali.")*

En ces mêmes temps, Philippe fils du Roy de Majorque, & cousin du Roy de France, se mit dans la tête de faire observer cette Regle, au pur sens de la lettre & de ne vivre que du travail de leurs mains & d'aumônes: mais de garder une liberté entiere, de n'avoir point de Superieurs, & d'aller par tout où il leur plairoit. Le Pape luy ayant refusé sa demande, il s'emporta contre luy dans les mêmes termes que les Begards, & les Mineurs de Michel de Cesene.

D'un pareil esprit de presomption étoient portez deux Religieux du même Ordre, Jean de Roquetaillade & un Haibalus, si pourtant ce sont deux differentes personnes, lesquels se mélant de parler contre les abus de la Cour d'Avignon, & avec cela de faire des pronostics de la punition divine sur le Pape & ses Cardinaux, de la venuë de l'Antechrist & de la fin du monde, furent détenus long-temps en prison par le Pape Innocent VI.

Ces broüillars qui obscurcissoient l'Ordre des Freres Mineurs, s'étant dissipez, ils se remirent bien tôt en credit: mais les Freres Prêcheurs ou Jacobins, qui avoient eu le dessus, s'allerent embroüiller sur la question de la Conception Immaculée. Il leur en arriva ce que nous vous avons mar-

marqué ailleurs en parlant de Jean de Montefon. A quoi j'ajoûteray qu'ils en perdirent encore l'honneur qu'ils avoient depuis long-temps, de donner au Roi des Confesseurs de leur Ordre, & que la haine du peuple devint si effroyable en leur endroit, que s'étant trouvé quelques gueux qui empoisonnoient les puits & les fontaines, on les accusa d'être les auteurs de ces crimes, & peu s'en falut que la populace ne se mît à leur courir sus. *EGLISE.*

Il seroit bien facile de remplir un volume des Prelats de ce siecle, qui s'abandonnerent au vent de la Cour & du monde, qui deshonorerent leur profession, qui trahirent leur corps par flaterie, ou le vendirent par interêt, & qui enfin aimerent mieux se signaler par des crimes que par des actions de pieté. Je marquerai seulement pour la singularité du fait, ce Hugues de Geraud Evêque de Cahors, que le Pape Jean XXII. dégrada de l'Episcopat pour avoir conspiré contre lui, & livra au bras seculier, qui le fit écorcher, traîner sur la claye, & brûler tout vif. Les noms des autres mauvais pasteurs ne meritent pas d'être inserez dans l'Histoire non plus que dans le saint Canon : mais ceux de saint Pierre de Luxembourg fait Cardinal par Clement VII. Pape en Avignon, de Jean Pierre Birelli General des Chartreux, de Roger le Fort Archevêque de Bourges, de Pierre d'Alençon Cardinal, sont dignes d'un culte & d'une memoire immortelle, comme aussi ceux de saint Roch, né d'une noble famille à Montpellier, lequel on reclame contre la Peste, & de sainte Gertrude, Religieuse à Delft en Hollande. Pierre d'Alençon étoit fils de Charles II. Comte d'Alençon, & partant neveu du Roi Philippe de Valois. Jeune il s'enrolla dans l'Ordre de Saint François, avant l'âge de vingt-sept ans, il fut *Mechants Prelats.* *Saints.*

EGLISE. promû à l'Evêché de Beauvais, quelques années aprés à l'Archevêché de Roüen. Sa generosité parut en ce que le Roi Charles V. lui ayant presenté un homme incapable pour une Prebende de son Eglise, il osa le refuser, mais il passa peut-être trop avant, lors que le Roy l'y ayant voulu contraindre par la saisie de son temporel, il mit tout le Royaume en interdit, aprés quoi il en sortit, & se retira à Rome. Lors qu'il fut reconcilié avec le Roy, le Pape Urbain VI. croyant par son moyen gagner la France à son parti le fit Cardinal, & lui donna de grands emplois, mais quand il sçût que le Roi Charles s'étoit declaré pour le Pape d'Avignon il les lui ôta, Boniface IX. l'y rétablit. Il vêcut si long-temps qu'il devint Doyen des Cardinaux, & si pieusement parmi toutes les corruptions de cette Cour là, qu'il mourut en odeur de sainteté; jusques-là que les peuples alloient faire des prieres sur son tombeau.

Heresies. Outre les Begards, les Bisoches & les Frerots que l'autre siecle avoit déja veus, & les Flagellants, dont nous allons parler, s'il y eut en France quelques autres erreurs, on les peut appeller des enfantements de la Theologie Scolastique. Un Jean de Paris de l'Ordre des Jacobins, à qui l'on avoit donné le sobriquet de *Poinct-l'Asne*, subtilisa je ne sçai quelle proposition touchant la situation du Corps de JESUS CHRIST dans l'Eucharistie; mais elle n'eut pas de cours: les Evêques, Guillaume de Paris, Gilles de Bourges, & un autre Guillaume d'Amiens, avec les Docteurs en Theologie, l'ayant examinée, lui défendirent de la plus enseigner.

Dans le quatriéme Tome de la Bibliotheque des Peres, on lit que l'an 1347. l'Evêque de Paris avec

avec les Docteurs, condamnerent certaines propositions faites par un Jean de Mercœur de l'Ordre de Cisteaux, touchant la volition & la volonté de Nôtre Seigneur, les causes des pechez, & autres points, parce qu'elles sonnoient mal. EGLISE.

Et l'an 1348. on trouve qu'un Docteur nommé Nicolas d'Outrecour, fut contraint de se retracter de soixante articles qu'il avoit avancez sur diverses matieres de Philosophie & de Theologie, les reconnoissant faux & heretiques, & que les livres où ils étoient contenus furent lacerez & jettez au feu.

L'an 1369. un Frere Mineur nommé Denis Soulechat, avoit avancé quelques erreurs touchant la renonciation aux biens temporels, & touchant la charité & la perfection de l'amour, qui avoient été condamnées par la Faculté de Theologie. Il en appella au Pape, qui confirma ce jugement, & le renvoya à Paris pour les retracter en presence de Jean de Dormans Cardinal Evêque de Beauvais.

La grande peste qui regna par toute la terre vers le milieu de ce quatorziéme siecle, en engendra une spirituelle, qui fut la Secte des *Flagellants;* laquelle ayant pris naissance en Hongrie, s'épandit en peu de temps par la Pologne, la Germanie, la France & l'Angleterre. Ils portoient une Croix à la main & un capuchon sur la tête, étoient tout nuds jusqu'à la ceinture, se fouëttoient deux fois le jour & une fois la nuit avec des cordes noüeuses, & semées de pointes, & se prosternoient en terre en forme de Croix, criant misericorde. Chaque bande avoit son chef. Ces commencemens pieux dégenererent en heresie par leur orgueil propre, & par le mélange des Begards,

EGLISE. gards, des fripons & des vauriens. Ils disoient que leur sang s'unissoit de telle sorte avec celuy de JESUS-CHRIST, qu'il avoit la même vertu, & qu'aprés trente jours de flagellation, tout peché leur étoit remis quant à la peine & quant à la coulpe, ainsi ils ne se soucioient point des Sacremens. Cette manie dura bien avant dans le siecle subsequent, sans que les censures des Prelats, ni les écrits des Docteurs, ni les Edits des Princes, la pussent ôter de la tête des melancoliques.

Il parut dans le Dauphiné & la Savoye, une autre sorte d'Heretiques plus plaisants, mais plus infames; on les appelloit *Turelupins*. Ils vivoient sans aucune honte, comme les Philosophes Cyniques, ne prioient Dieu que du cœur, & croyoient que l'homme parfait avoit une liberté d'esprit qui n'étoit point sujette aux Loix.

L'opinion que le Pape Jean XXII. tâcha de faire recevoir touchant l'état des Ames jusqu'au jour du Jugement, avoit, ce semble, été assez commune dans les siecles precedents: mais on s'étoit éclairci plus avant sur cette matiere; de sorte que depuis un assez long-temps elle passoit pour une erreur. L'Université de Paris corrigea donc le saint Pere en ce point-là; & lui-même non seulement s'en desista, mais encore donna un acte public de sa retractation, soit par les menaces du Roi Philippe de Valois, soit plûtôt parce qu'il reconnut la verité.

Conciles. Les grandes Assemblées étant formidables à tous ceux qui gouvernent avec une autorité absoluë, plûtôt que selon les Loix, il y eut bien peu de Conciles dans ce siecle. Je vous ai marqué à quelle fin se tint celui de Vienne l'an 1311. On l'a voulu appel-

peller general, parce que le Pape Clement V. y presida, & qu'il s'y trouva grand nombre d'Evêques & d'autrrs Prelats. EGLISE.

En l'an 1318. Robert de Courtenay Archevêque de Rheims en convoqua un à Senlis, où ses onze Suffragants se trouverent en personne, ou par procureurs. Il y fut prononcé excommunication contre tous les usurpateurs ou detenteurs des biens d'Eglise.

Le dixhuitiéme de Juin de l'an 1326. les Archevêques d'Arles, d'Aix & d'Embrun, assemblerent les Prelats de leurs Provinces dans l'Abbaye de saint Ruf * prés d'Avignon, pour travailler à la reformation des mœurs, à l'établissement de la discipline, & à la conservation des immunitez Ecclesiastiques, & de l'autorité Hierarchique sur les Reguliers.

* S. Roux.

L'an 1337. il y en eut un autre au même endroit & des mêmes Provinces, qui traita les mêmes choses. Le Pape Benoît XII. y presida.

Celui de Lavaur en l'an 1368. composé de trois Provinces, Narbonne, Toulouse, & Ausch, & convoqué par l'autorité du Pape Urbain V. eut pour but apparent la reformation des mœurs. On pourroit mettre au rang des Conciles les Assemblées que firent le Clergé de France & l'Université, pour chercher les moyens de finir le Schisme, & d'empêcher les entreprises & les brigandages des Papes d'Avignon. La plus celebre fut celle de 1408.

Il ne faut pas omettre que l'an 1377. le Roi Charles V. employa son intercession auprés du Pape Gregoire XI. pour faire en sorte que l'Evêché de Paris ne fût plus sujet à la Metropole de Sens, & qu'il fût honoré du Pallium comme l'étoient quelques autres Evêchez de France. Le saint Pere s'excusa de lui accorder le premier point, parce qu'il étoit

EGLISE. étoit trop prejudiciable à l'Eglise de Sens, dont Clement VI. son oncle avoit été Archevêque, & où lui-même avoit tenu une des principales dignitez: mais pour le second il le conceda volontiers. On ne trouve pourtant point que les Evêques de Paris ayent pensé à s'en servir.

ISABEAU,
FEMME DE
CHARLES VI.

SI vous desirez sçavoir combien la prudence humaine est ingenieuse à trouver elle-même les causes de son malheur, vous le reconnoîtrez ici. Les Oncles du Roi ayant jetté les yeux sur toute l'Allemagne pour lui trouver une Epouse dont l'alliance donnât de l'appuy à la France contre les Anglois, en prirent une qui tout au contraire la livra entre leurs mains; femme furieuse, mere dénaturée, & Reine ennemie de sa grandeur & de sa Couronne. On la nommoit Isabeau, fille d'Etienne Duc de Baviere & Comte Palatin du Rhin, duquel le cadet Frederic avoit rendu de grands services à cette Monarchie en plusieurs occasions contre l'Anglois. La solennité du mariage fut faite à Amiens l'an mil trois cens quatre-vingt cinq; pompeuse & magnifique jusqu'à l'excez, selon l'humeur du Roi qui ne vouloit rien de mediocre. La Guerre de Flandre, la grande entreprise contre l'Angleterre, & le premier demélé avec le Duc de Bretagne pour l'emprisonnement du Connêtable occupant le Roy en divers voyages, cette Reine s'éloignoit rarement de lui, ou séjournoit d'ordinaire au Château de Melun. Mais lors que

ses affaires lui permirent de donner à son Epouse des témoignages de son affection & de son estime, il lui fit faire une entrée à Paris, où les yeux les plus curieux eurent dequoy se contenter, à voir les richesses de cette Ville Royale, les galanteries de la Cour, & les inventions des plus curieux esprits : Entre lesquelles est remarquable celle-ci; car comme la Reine passoit sur le Pont Nôtre-Dame, tendu d'un taffetas bleu à Fleurs de Lys d'or, il descendit des Tours Nôtre-Dame, par je ne sçay quelles machines, un homme en forme d'Ange, qui lui posa une Couronne sur la tête, & ensuite remonta en haut comme s'il se fût envolé au Ciel. Peu de temps aprés comme elle eut senti dans ses flancs des joyeux effets de son mariage, le Roy redoubla encore la réjoüissance, & l'ayant fait couronner à Saint Denis, il tint Cour ouverte quinze jours durant, & ouvrit des Joustes à tous Chevaliers avec toutes sortes d'armes : où son addresse secondant son amour emporta le prix & l'honneur du Tournoy. Le peuple voyant la Reine si cherement aimée de son Epoux, & croyant le naturel des femmes plus porté à la pitié qu'à la cruauté, avoit conceu quelque esperance de se ressentir à son tour de ces réjoüissances & d'être un peu soulagé de ses impositions excessives : mais cette Princesse étant aussi avare que le Roi étoit prodigue, leur humeur s'accordoit à les augmenter plûtôt qu'à les diminuer. Depuis qu'elle eut été admise dans le Conseil, elle les accrut de plus en plus; & si quelquefois la bonté du Roy se laissoit aller aux plaintes de son peuple, Isabeau l'endurcissoit derechef, en lui representant la necessité des affaires. Un Hermite un jour les vint menacer de la part de Dieu sur ce sujet : & une autre fois que le Con-

seil

seil étoit assemblé à S. Germain pour mettre un impôt considerable, le Ciel leur fit voir sa colere par une tempête de vents, de grêles prodigieuses, & de mille foudres lancez coup sur coup à l'entour du Palais; ce qui fut cause qu'elle quitta pour lors ce dessein: mais elle continua dans son sentiment aussi-tôt que l'orage fut passé, & que sa crainte fut dissipée.

Son naturel étoit imperieux & peu humain, mais sa rare beauté, la vivacité de son esprit, & même quelque apparence de jugement, non pas en effet le jugement même, couvroient ces défauts aux yeux de son Epoux. Il la cherissoit si fort que dans le premier intervalle qu'il eut de sa phrenesie l'an mil trois cens quatre-vingt-treize, il la nomma pour administrer la tutelle de ses enfans avec ses Oncles. En effet Philippe Duc de Bourgogne lui donna bonne part dans les affaires, parce qu'elle étoit assez considerée pour le faire considerer lui-même, & parce qu'elle haïssoit Valentine. Et Philippe n'ayant plus droit de retenir la Regence lors que le Duc d'Orleans fut parvenu en âge capable de gouverner, le Roy fit en sorte qu'Isabeau l'eut sans la demander, l'an 1400. Durant cette premiere face d'affaires, elle negocia le mariage de sa fille Isabeau avec Richard d'Angleterre, qui eût été tres-heureux pour toutes les deux Nations, si les Destins l'eussent permis. Or quand ce Duc fut mort, elle pancha avec plus d'ardeur du côté de l'Orleannois, qui lui sembloit devenir plus puissant: dans le parti duquel, ou plûtôt dans la haine de Jean de Bourgogne, qui l'avoit offensée par quelque médisance, elle demeura tres-constante plusieurs années. Et quoy qu'elle flatât quelquefois ce dernier, selon qu'elle voyoit tourner la Fortune vers

l'un ou l'autre parti, elle ne pouvoit pas neanmoins assez cacher sa passion: ce qui ne fut pas une des plus legeres causes de la mort de l'Orleannois; accident qui affoiblit pour lors beaucoup son credit. Cette Princesse en toutes ses actions témoignoit n'avoir rien de plus cher que l'ambition de gouverner, & ne sembloit aimer ses fils qu'autant qu'ils servoient d'appuy à sa domination. Ce qui a donné lieu à la calomnie des Ecrivains Bourguignons, de dire qu'elle ôta la vie aux deux Dauphins Loüis & Jean, lors qu'elle vit qu'ils venoient en âge de dominer eux-mêmes, & qu'elle empoisonna le second par une chaîne d'or, qu'elle lui envoya à Compiegne. Pour le troisiéme, à cause qu'il se laissoit gouverner par d'autres que par elle, jamais elle ne l'aima: neanmoins elle se rangea auprés de lui, pour retenir toûjours son autorité. Le Connêtable d'Armagnac, non moins avare & ambitieux qu'elle, & qui ne vouloit point qu'autre que lui eût part aux affaires d'Etat, & aux finances, ne pût souffrir long-temps Isabeau, & prenant son pretexte, non tout à fait sans raison, qu'elle avoit épuisé les finances, il incita le Dauphin à se saisir de ses bagues, & des tresors qu'elle avoit amassez & cachez en diverses maisons des Bourgeois; c'étoit l'an mil quatre cens dix-sept. Ensuite, Armagnac mit si mal la Reine dans l'esprit du Roy son mary, qu'il fit prendre un Ecuyer qu'elle avoit nommé Bourdon, lequel fut mis à la question, & puis noyé; & non content de cela il l'envoya prisonniere à Tours, sous la garde d'un certain Laurent du Puys: qui avec d'autres la veilloit de fort prés, & la traitoit avec tant d'irreverence, qu'il parloit à elle le bonnet sur la tête, mais cette Princesse s'en sceut bien

ven-

venger. En moins de quinze jours changeant de resolution par necessité elle s'accorda avec le Duc de Bourgogne, qu'elle avoit toûjours haï : lequel s'étant rendu luy-même secretement prés de Tours, l'enleva comme elle étoit venuë entendre la Messe à Marmoustier, & il fit pendre ce Laurent. Cette Reine ainsi déchaînée conjura la perte de son fils, & commença à renverser tout le Royaume, elle regagna l'esprit foible de son mary, créa de nouveaux Officiers de la Couronne pour opposer à ceux que le Dauphin avoit faits, établit deux Chambres souveraines à Amiens & à Troyes, avec un séel pour y expedier les causes. (Sur un côté duquel étoit gravée sa figure droite & ayant les bras pendans, comme d'une femme desolée ; & de l'autre un Ecu écartelé de France & de Baviere,) elle excita en partie les seditions de Paris & les massacres des Armagnacs, ensuite elle y fit son entrée triomphante, & disposa absolument de tout par le consentement du Duc de Bourgogne. Mais sa vengeance ne put pas encore se contenir dans ces bornes, elle fut enfin fatale à son ambition. Cette passion s'étant convertie en fureur depuis que Jean de Bourgogne eût été tué à Montereau, elle appella auprés d'elle Philippe le Bon successeur du mort, elle poursuivit avec plus de chaleur que luy-même la vengeance contre son propre fils, elle le fit condamner & desheriter, & ne cessa d'importuner son Mary & son Conseil qu'elle n'eût livré sa fille & la Couronne à Henry V. Roy d'Angleterre, ce qui arriva l'an mil quatre cens dix-neuf. Ce Prince, tant qu'il vécut, se souvint d'un si rare bien-fait, & laissa à Isabeau autant de pouvoir & de biens qu'elle en vouloit prendre : mais lors qu'il fut mort, & ensuite le Roy Charles VI.

VI. son Mary, sçavoir trois ans aprés son Couronnement, les Regents de Henry VI. encore enfant, oubliant les conventions faites avec elle, l'obligation qu'ils lui avoient, & sa qualité, la priverent de son autorité, puis de ses Officiers, & ensuite peu à peu de ses pensions, & enfin de la plûpart de ses terres, & même de ses meubles. Ainsi dépoüillée de tout ce qui la pouvoit rendre considerable, elle devint le mépris des Anglois, l'opprobre des François, & l'objet de la haine des uns & des autres. Si bien qu'elle fut reduite à un état, qu'elle n'osoit sortir par les ruës qu'elle ne fût montrée au doigt : & les Anglois par une horrible insolence lui reprochoient communément que son fils Charles étoit bâtard. Dans cette misere extrême & ces sanglans outrages, ses larmes son unique recours ne servoient que de risée, & son affliction qne de joüet : car quelque indignité qu'elle souffrit, elle excitoit bien plus la colere des gens de bien que la pitié, on la jugeoit indigne d'en trouver, puis qu'elle n'en avoit point eu pour son propre sang. Ces afflictions toutefois qui durerent prés de dix ans, ne furent point capables de fléchir son esprit opiniâtre, ny de luy rendre les sentimens de la Nature : on ne pût jamais l'engager à recourir à son fils. Au contraire sa fureur s'augmentant de plus en plus contre luy, elle employa tout ce qu'elle put pour rompre l'accommodement qu'il traitoit à Arras avec Philippe le Bon. Ce que n'ayant pû empêcher, elle en conceut une douleur si violente, qu'elle en mourut deux jours aprés, le dernier de Septembre mil quatre cens trente-cinq, le soixante-cinquiéme de son âge, treize ans aprés la mort de son mary. Leurs tombeaux sont proches l'un de l'autre à S. Denis. Son

corps

corps y fut porté sur la riviere dans un petit bateau, accompagné seulement de quatre de ses vieux domestiques, & enterré avec moins de pompe que celuy d'un Villageois. Car ces funerailles qui furent faites le premier d'Octobre, ne furent honorées d'autre assistance que de celles des quatre hommes qui avoient conduit son corps, & du luminaire ordinaire de l'Eglise : le Prieur de Saint Denys y fit l'Office, parce qu'il ne s'y trouva aucun Prélat de marque qui en voulût prendre la peine. Ce qui eut été un sujet de joye aux bons François, s'il n'eût pas été aussi un trop sensible mépris de la Maison de France, & un abaissement injurieux des Fleurs de Lys. Encore que cette Princesse se soit gouvernée plus par son propre caprice que par les conseils d'autruy, neanmoins elle eut grande confiance en son frere Loüis Duc de Baviere, surnommé le Vieil & le Barbu, lequel aprés l'avoir assistée durant plusieurs années, s'en retourna en son païs chargé des richesses de France ; elle eut beaucoup de confiance aussi en la personne de Loüis Bourdon son Ecuyer, & en son Chancelier nommé Chuflard, qu'elle fit executeur de son testament. Quand bien elle eût eu la volonté de laisser de pieuses fondations pour le salut de son ame, les Anglois luy en avoient ôté le moyen; Et toutefois elle legua de ce qui lui restoit à l'Eglise de Saint Denys, une maison qu'elle avoit à Saint Oüin avec toutes ses appartenances, & une riche garniture d'une Chapelle, pour y celebrer l'Office Divin.

Isabeau de Baviere eut douze enfans, autant d'un sexe que d'autre, son aîné nommé Charles ne vécut que six semaines : le second aussi de même nom, que neuf ans, & toutefois il porta

la qualité de Dauphin : Louïs & Jean moururent déja mariez, mais sans enfans, avec le même titre : Charles le cinquiéme demeura heritier desherité de la Couronne : & Philippe le dernier fut porté du berceau dans le tombeau. Elle eut six filles, sçavoir Isabelle qui épousa Richard Roy d'Angleterre, & ensuite Charles Duc d'Orleans, d'où nâquit seulement une fille, qui fut mariée à Jean II. Duc d'Alençon : Jeanne ne fit que paroître quelques mois : Marie qui fut voüée à Poissi, & y acquitta tres-religieusement le vœu de ses parens. Quelques années aprés la Reine & le Duc d'Orleans allerent pour l'obliger d'en sortir, afin de la marier à Edoüard fils du Duc de Bar, & depuis ses parens l'accorderent encore à Henry IV. Roy d'Angleterre ; mais elle ne voulut jamais consentir ny à l'un ny à l'autre mariage, perseverant en la sainte resolution qu'elle avoit prise, & disant, *que les dons faits à Dieu ne se peuvent revoquer* : Jeanne qui épousa Jean V. Duc de Bretagne, & par leur mariage fut continuée la ligne des Ducs de Bretagne : Michelle qui fut la premiere femme de Philippe le Bon, auquel elle ne laissa point de lignée ; & Catherine épouse de Henry V. Roy d'Angleterre, & nouvelle cause des pretentions de cette Maison sur la Couronne de France.

encore MARTIN V. S. ans, 5. mois pendant ce regne. EUGENE IV. élû le 15. Mars 1431. S. 16. ans. NICOLAS V. élû le 12. Mars 1447. S. 8. ans, 12. jours moins. CALIXTE III. élû en Avril de l'an 1455. S. 3. ans, 3. mois. PIE II. ÆNEAS SYLVIUS, élû le 19. Août 1458. S. 6. ans, dont 3. sous ce regne.

CHARLES VII.
Roy LIII.



De mes bons serviteurs la valeur & le zele,
L'assistance du Ciel, le bras d'une Pucelle,
Terrasserent pour moy l'Anglois en mille lieux,
*Affranchirent du joug la * Seine & la Garonne,*
Me rendirent Paris, l'honneur, & la Couronne,
Et m'acquirent le nom de Roy Victorieux.

* Rouen, & Bordeaux; la Normandie & la Guyenne.

CHARLES VII.

DIT LE VICTORIEUX.

ROY LIII.

Agé de vingt ans, huit mois.

HENRY VI. ROY D'ANGLETERRE USURPATEUR,

Agé seulement de deux ans.

LE DUC DE BETHFORD REGENT.

LE Dauphin étoit au Château d'Espailly prés du Puy en Auvergne, lors qu'il reçût les nouvelles de la mort de son pere. Le premier jour il en porta le deüil, le second il s'habilla d'écarlate, & aprés avoir entendu la Messe, il fit dans la même Chapelle lever une Banniere de France, à la veuë de laquelle tous les Seigneurs qui étoient là presents avec les Pennons de leurs armes, crierent *Vive le Roy*. 1422.

L'Anglois & le Bourguignon tenoient les meilleures Provinces de la France, la Normandie entiere, la Picardie & tout ce qui est depuis l'Escaud jusqu'à la Loire & à la Saone, hormis quelques places que Charles avoit encore par cy par là. Pour lui il tenoit seulement tout ce qui étoit outre la Loire, à la reserve de la Guienne : mais il avoit de son côté tous les Princes de son Sang (excepté le Bourguignon) les meilleurs Capitaines & les plus braves Aventuriers; Comme le Bâtard d'Orleans, Tanneguy

1422. du Châtel, Jacques & Jean de Harcour, Louis de Culan, Louis de Gaucour, les Marêchaux de la Fayete, de Rieux, de Severac, de Bouſſac, Poton de Saintrailles, Etienne de la Hire, Vignoles, Ambroiſe de Lore, Guillaume de Barbaſan nommé le Chevalier ſans reproche, & grand nombre d'autres. Auſſi les acheta-t'il bien cher; car il fut contraint de leur engager ſes Châteaux & la meilleure partie de ſon domaine. Cependant parce que durant ſes premieres années il reſidoit ordinairement dans le Berry, ſes ennemis le nommerent par raillerie *le Roy de Bourges.*

Au commencement de Novembre il ſe fit couronner à Poitiers où il avoit transferé le Parlement. L'accident qui luy arriva à la Rochelle quelques jours auparavant, fut comme un preſage qu'il ſe trouveroit enveloppé dans d'extrêmes dangers, mais qu'il en ſortiroit heureuſement. Un jour qu'il tenoit un grand Conſeil dans une maiſon proche des murs de la ville, le plancher fondit ſous ſes pieds, Jacques de Bourbon Seigneur de Preaux, fut écraſé ſous les ruines, & pluſieurs autres griévement bleſſez: on l'en tira avec peine, mais qui n'étoit qu'un peu écorché.

Dés ſon avenement tout alloit à l'accabler.
1423. Le Duc de Bretagne ayant appris que dans les papiers des Seigneurs de * Pontievre on avoit trouvé ſes ordres, qui les avoüoient de le faire priſonnier, en fut tellement irrité qu'il ſe rendit à Amiens vers la my-Mars avec ſon frere Artur Comte de Richemont, & là il fit une Ligue contre lui avec le Duc de Bethfort & le Bourguignon. Ces quatre Princes confirmerent leur alliance par un double mariage du Duc de Bethfort & d'Artur frere du Breton, avec deux ſœurs du

* Ou Pentievre.

du Duc de Bourgogne ; il en avoit ſept, dont il y 1423.
en eut ſix de mariées. Artur épouſa l'aînée nommée Marguerite, veuve du Dauphin Loüis, & Bethfort la cinquiéme qui s'appelloit Anne.

Il ne paroiſſoit aucun rayon de bonne fortune pour le Roy Charles, il recevoit de mauvaiſes nouvelles de tous côtez, la priſe de Meulant, celles du Crotoy, de Compiegne, de Baſas en Gaſcogne. La pire aventure de toutes fut la défaite de ſes gens devant la ville de Crevant prés d'Auxerre. Le Comte de Salisbery y avoit mis le ſiege ; le Connêtable de Boukan & le Marêchal de Severac qui y étoient allez pour le ſecourir furent battus, mille de leurs plus vaillants hommes tomberent morts ſur la place, & il en fut emmené preſque autant de priſonniers ; parmy leſquels étoient le Connêtable & le Comte de Ventadour.

La naiſſance de ſon premier enfant, qui vint au monde dans la ville de Bourges le quatriéme de Juillet, luy donna pour l'heure quelque conſolation, mais dans la ſuite du temps bien du déplaiſir. C'étoit un fils qu'on nomma Loüis.

Le Concile de Conſtance avoit par ſa ſeſſion 44. indit un Concile à Pavie pour l'an 1423. Il s'y trouva ſi peu de Prelats qu'il le falut transferer à Sienne. Comme il s'y étoit déja tenu quelques Seſſions, Alfonſe Roy d'Arragon eſſaya par ſes Ambaſſadeurs d'y remettre ſur le bureau l'affaire de l'Antipape Pierre de Lune ; Il le faiſoit en haine de ce que Martin V. luy avoit refuſé l'inveſtiture du Royaume de Naples, laquelle il ne pouvoit pas luy accorder, parce que le Concile de Conſtance l'avoit donnée à Loüis III. Duc d'Anjou. Or Martin pour éviter un Schiſme, ne trouva point de plus

1423. *prompt expedient que de dissoudre le Concile, prenant pour pretexte qu'il y avoit de la peste aux environs de la ville, quoy qu'il n'en parût aucun signe. Mais de peur de laisser croire qu'il apprehendoit les jugemens d'une sainte Assemblée, il en assigna une autre dans la ville de Bâle pour l'an* 1430.

*Dans le Royaume de Sicile, les deffiances, puis les haines, s'étant mises entre la Reine * Jeanne de Naples & Alfonse Roy d'Arragon qu'elle avoit adopté : cet ingrat tâcha de la déposseder, & de l'enlever en Catalogne. A cause de cela ils en vinrent à une guerre ouverte : il tint long temps sa bien faictrice assiegée dans un des Châteaux de Naples, & sans doute qu'il l'eût contrainte de se rendre, si Sforce ne fût venu la délivrer. Cette offense, à l'égard du public & dans les regles de la Jurisprudence, étoit un sujet assez capable d'annuller l'adoption : Jeanne la cassa donc, & par le conseil de ses Barons, mit au même droit Louïs III. Duc d'Anjou, lequel aussi-tôt elle appella en Italie, le fit reconnoître par ses sujets & luy donna la Duché de Calabre.*

* Vulgairement Jeannelle.

1424. L'année 1424. ne fut pas plus heureuse au Roi Charles que la precedente. Il est vray que le Comte de Douglas Ecossois luy amena quatre mille hommes, & que le Duc de Milan luy envoya six cens lances, & deux fois autant de Fantassins Arbalêtriers : mais ils furent presque aussi-tôt défaits qu'arrivez. Le Duc de Bethfort aprés avoir pris quelques places, avoit assiegé Yvry qui avoit capitulé selon l'usage d'alors, de se rendre le vingtiéme d'Août, s'il ne paroissoit dans ce temps-là une armée capable de donner bataille. A ce dessein le Connêtable, le Duc d'Alençon, & dix-sept ou dix-huit Seigneurs assemblerent leurs troupes & se rendirent proche d'Yvry : mais n'osant pas hazarder le combat ils s'en allerent à Ver-

Verneüil & firent croire à ceux qui tenoient cette ville pour les Anglois, qu'ils avoient gagné la journée, & par ce stratagême les obligerent de leur ouvrir les portes. 1424.

Le jour assigné pour la bataille étant passé, Yvry se rendit. Bethfort du même moment alla les chercher sous les murailles de Verneüil, les combattit & remporta la victoire, leur ayant tué quatre mille hommes, & fait prisonniers le Duc d'Alençon, le Marêchal de la Fayete, Louis de Gaucour, & plus de trois cens Gentilshommes. On trouva entre les morts le Comte de Douglas, & le Vicomte de Narbonne. Le corps de ce dernier fut écartelé, & les quartiers plantez sur des pieux en divers endroits, parce qu'il étoit complice du meurtre de Jean Duc de Bourgogne.

En recompense le Roy attira de son côté Artur Comte de Richemont, avec grande esperance de regagner par son moyen le Duc de Bretagne. Ce Comte avoit toûjours eu l'ame Françoise, & haïssoit d'autant plus les Anglois, qu'il les avoit offensez; car il s'étoit sauvé de prison aprés la mort du Roy Henry V. pretendant que la foy qu'il avoit donnée ne l'obligeoit qu'à ce Roy, non pas à son successeur. Il s'étoit depuis raccommodé avec le Duc de Bethfort dans leur entreveuë d'Amiens: mais ce lien fut trop foible pour le retenir; il quitta leur parti pour quelque legere pique de paroles avec le Duc de Bethfort, & traita avec le Roy Charles; non peut-être sans l'instigation ou du moins sans le consentement du Duc de Bourgogne.

Il y eut bien des précautions à prendre avant qu'il pût se hazarder de venir en Cour: il falut luy donner des Seigneurs & des places en ôtage. Ayant toutes ses seuretez il vit le Roi à Tours, mais il ne

1424. voulut s'obliger à rien qu'il n'eût pris conseil du Duc son frere, & des Ducs de Bourgogne & de Savoye.

Aprés toutes ces façons, il vint retrouver le Roi à Chinon, & reçût de sa main l'épée de Connêtable dans la Prairie de Chinon en presence de tous les Seigneurs. Ce qui se passa le septiéme de Mars 1425. comme disent les Bretons, quoy qu'il y ait une Chronique qui porte que ce fut dés le mois de Novembre en 1424.

1425. On lui promit positivement que le Roi congedieroit tous ceux qui avoient trempé au conseil du meurtre commis à Montereau, & à celui de la prise du Duc de Bretagne. Le plus attaché à la cour de ces gens-là étoit Louvet Président de Provence qui avoit l'ambition de gouverner mal-gré tous les Grands. Il aimoit mieux causer la ruïne de son maître qu'il tenoit étroitement enlacé, que de souffrir d'en être éloigné. Ainsi il trouva moyen par ses artifices de l'animer contre le Connêtable: mais le Connêtable ne quitta pas prise pour cela, il fit si bien sa partie, que le Roi se vit abandonné de tous les Grands, & que toutes les places lui refuserent obeïssance, hormis Selles & Vierzon en Berry. Alors il fut forcé de congedier Louvet & tous les autres. Il s'opiniâtroit à retenir Tanegui: mais ce bon serviteur sacrifiant genereusement sa fortune pour son Roi, lui demanda son congé pour recompense. Louvet en se retirant, par un dernier trait de courtisan, mit le Seigneur de Gyac en sa place.

Le Connêtable n'eut pas peu d'affaires à se reconcilier avec le Roi qui fuyoit devant lui pour ne le point voir. Aprés tout il falut qu'il se laissât approcher, parce qu'il avoit besoin du secours du Breton. Ce Duc étant enfin satisfait par l'expulsion de ses ennemis, vint le trouver à Saumur, lui rendit hommage,

mage, & lui donna son scellé & ceux de tous les Seigneurs de son Duché, leur commandant d'aller à son service. Ils lui en rendirent bien peu, mais ils lui pouvoient beaucoup nuire. 1424. & 25.

Le septiéme de Septembre Charles le Noble Roy de Navarre, acheva de vivre; Blanche sa fille unique mariée à Jean frere d'Alfonse Roi d'Arragon fut son heritiere.

Comme d'un côté les broüilleries gâtoient les affaires du Roi Charles, de l'autre la querelle qui se mût entre le Duc de Bourgogne & le Duc de Glocester, au sujet de Jacqueline Comtesse de Haynault, recula fort celles des Anglois, dautant qu'elle divertit les forces de ces deux Princes, qui eussent infailliblement accablé la France, s'ils les eussent jointes à celles du Duc de Bethfort. Le Duc de Brabant vouloit joüir des terres de Jacqueline, comme étant son legitime mary: cette Princesse soûtenoit qu'il ne lui étoit rien, n'ayant point consommé le mariage; & le Duc de Glocester qui l'avoit épousée, la servoit & l'assistoit en sa querelle. Le Duc de Bethfort desirant ménager le Duc de Bourgogne, tâcha de plâtrer quelque accommodement entre les parties: le Duc de Brabant s'y soûmit, mais Glocester n'en tint compte, & poursuivit toûjours les droits de sa pretenduë femme à main armée.

Le Bourguignon & lui se picquerent par lettres, & en vinrent jusqu'à se deffier au combat de leurs personnes, & à convenir du jour, du lieu & des armes. Le Duc de Bethfort ayant assemblé les plus notables Seigneurs François & Anglois, mit ce deffy au neant, & declara qu'il n'y avoit point de juste cause de combat. Et afin de témoigner au Bourgüignon qu'il n'avoit nulle part aux entreprises de son frere, il le pria qu'ils se pussent voir à Dourlens, comme ils firent la veille de la Saint Pierre.

1424. & 25. Il ne laissa pas pour cela d'y avoir forte guerre en Hollande, entre le Duc de Glocester & le Duc de Bourgogne, tous deux y éprouverent leurs forces & les affoiblirent: mais au bout de deux ans, le Pape ayant declaré que le mariage de Jacqueline avec le Duc de Glocester étoit de nulle valeur, ce Prince se desista de sa poursuite, & épousa une Demoiselle qu'il entretenoit.

Les Anglois avoient pris & fortifié la ville de Pontorson proche d'Avranches, & delà ils molestoient incessamment la Bretagne: le Connêtable y mit le siege & la reconquit en peu de temps. Il ne fut pas si heureux à Saint James de Beuveron qu'ils avoient reparé; Ses troupes l'ayant abandonné au besoin faute de payement, il fit une honteuse retraite, & y laissa son artillerie & son équipage. Pontorson ensuite fut reassiegé & pris par les Anglois. Aprés sa reddition, le Duc de Bethfort se trouva sur les frontieres de Bretagne avec une grande armée; dont le Duc fut tellement étonné qu'il renonça aux alliances faites avec la France, reprit celles d'Angleterre, & promit de rendre hommage au Roi Henri.

1426. Les échecs que reçoivent les grands Capitaines, proviennent bien souvent de la malice & de l'envie de ceux qui sont au conseil des Rois, & qui ont charge de pourvoir à la subsistance & au payement des troupes: le Connêtable sçût que Gyac étoit cause de son mal-heur, parce qu'il détournoit dans ses coffres la plûpart de l'argent qu'il lui devoit envoyer, & qu'il entretenoit le Roi dans la solitude & dans les plaisirs, afin de joüir lui seul de sa personne & de ses bien-faits. Voilà pourquoy le mois de Janvier ensuivant, le Connêtable alla avec main-forte le prendre dans son lit à Issoudun, & aprés quelques formes d'une briéve Justice, lui fit trancher la tête, ou selon d'autres, le fit noyer.

Un

Un autre Gentilhomme qu'on nommoit le Camus de Beaulieu, se mêla de prendre la place de Gyac & de suivre ses brisées; A quelques mois delà on fut tout étonné que le Connêtable s'en défit comme de l'autre; le Marêchal de Boussac par son ordre, le tua en pleine ruë, & presque à la veuë du Roi, dans la ville de Poitiers. 1426. & 27.

Il se souvenoit trop bien de ce que les Favoris avoient fait faire sur le pont de Montereau, & à l'égard du Duc son frere; c'étoit pour cela qu'il n'en vouloit point souffrir auprés du Roi dont il ne fût assuré, & qu'il y mit le Seigneur de la Trimoüille, lequel il croyoit être entierement dans ses interêts & dans des sentimens contraires aux deux autres, parce que sa maison devoit tout son agrandissement aux Ducs de Bourgogne.

Celui-ci neanmoins fut bien-tôt aveuglé de la faveur, aussi bien que ceux dont il avoit pris la place: il éloignoit tant qu'il pouvoit les Princes d'auprés du Roi & même le Connêtable, qui de colere se retira en Bretagne. Delà s'ensuivit comme une guerre civile, qui divisa la Cour & arrêta toutes les affaires du Roi sept ou huit mois.

Ce ne seroit jamais fait de marquer tous les sieges, les combats, & les entreprises de ces guerres, tout ensemble civiles & étrangeres. Il n'y avoit ville ni Bourg qui n'eût des garnisons, ce n'étoit que forts & que Châteaux sur les éminences, sur les rivieres, sur les passages & en rase campagne. Tous les Seigneurs avoient des troupes ou plûtôt des bandes de brigands, qui s'entretenoient aux dépens du miserable peuple. Je ne cotteray donc que les principaux évenemens; Comme en cet endroit-ci, que les François firent lever le siege de Montargis l'an 1426. & que l'année d'aprés ils re-

1428. prirent la ville du Mans, qui avoit été prise par les Anglois durant les divisions de la Cour.

Le siege d'Orleans fut bien plus memorable & plus important. Le Comte de Salisbery ayant ramené de nouvelles forces d'Angleterre, le commença le douziéme d'Octobre de l'an 1428. & fit plusieurs bastilles ou forts, tant du côté de la Soulogne que du côté de la Beausse, ayant auparavant nettoyé toutes les places de la campagne aux environs, & celles de douze ou quinze lieuës au dessus & au dessous le long de la Loire.

Durant toute l'année 1428. le Duc de Bourgogne fut occupé dans les Païs-Bas à poursuivre Jacqueline de Baviere. Il la serra de si prés, que l'ayant assiegée dans la ville de Gand, il la contraignit de le declarer heritier dans toutes ses terres, de sorte qu'il joignit à la Flandre & à l'Artois, LE HAYNAULT, LA HOLLANDE, LA ZELANDE ET LA FRISE; Et la même année encore LES COMTEZ DE NAMUR ET DE ZUTPHEN, aprés la mort du Comte Theoderic, lequel les lui avoit venduës, & s'en étoit retenu la joüissance sa vie durant. Deux ans aprés, sçavoir l'an 1430. il recueillit aussi les Duchez de LOTHIER, BRABANT ET LIMBOURG, LE MARQUISAT DU SAINT EMPIRE, ET LA SEIGNEURIE D'ANVERS, par le deceds de Philippe de Bourgogne son cousin, second fils d'Antoine, lequel avoit succedé au Duc Jean son frere aîné, mari de Jacqueline, qui étoit mort l'an 1426.

Au commencement de cette année il fit un voyage à Paris vers le Duc de Bethfort; Prés duquel se rendirent aussi les Ambassadeurs du Roi Charles, & des Deputez de la ville d'Orleans, pour le prier qu'il souffrît qu'elle fût sequestrée entre les mains du Duc de Bourgogne. Ils lui remontroient que les Princes de la

mai-

maison d'Orleans, qui étoient prisonniers en Angleterre, n'avoient pû rien faire pourquoy on dût les dépoüiller de leurs places, & qu'on se devoit contenter de les mettre en sequestre pour s'assurer de leur conduite, quand ils seroient délivrez. 1428.

Les Anglois croyant déja tenir une place si importante, se mocquerent de leurs prieres: ils ne vouloient pas avoir perdu le temps & l'argent qu'ils avoient employé à ce siege, Bethfort même accorda peu de chose au Bourguignon de tout ce qu'il luy demandoit. Neanmoins ce Duc pour ne pas demeurer entre deux ennemis sans aucun appuy, sçût bien couvrir son mécontentement d'une satisfaction apparente.

Les attaques d'Orleans furent vigoureuses, la défense encore plus, le Comte de Salisbery y perdit la vie d'un coup de canon: mais les François ayant été battus prés de Rouvroy comme ils attaquoient un convoy * chargé de harancs qu'on menoit au camp, c'étoit en Carême, & le Connêtable s'étant retiré mal-content en Bretagne, la place s'en alloit tomber & le courage des François avec elle. Déja même le Roi meditoit de choisir sa retraite dans le Dauphiné, quand une chose toute extraordinaire rabattit la fierté Angloise & releva l'espoir de la France.

* On nomma ce combat la journée des harancs.

Sur la fin de Février le Seigneur de Baudricourt Gouverneur de Vaucouleurs en Champagne, envoya au Roy une fille âgée de dix-huit à vingt-ans, laquelle assuroit avoir commission expresse de Dieu de secourir la ville d'Orleans, & puis de le faire sacrer à Rheims, étant, disoit-elle, sollicitée à cela par de frequentes apparitions des Anges & des Saints. Elle s'appelloit Jeanne, étoit native du village de Damremy sur la Meuse, fille de Jacques 1429.

1429. d'Arc & d'Isabelle Gautier, & avoit été nourrie aux champs. On vit paroître des preuves miraculeuses de sa vocation; On dit qu'elle reconnut le Roy, quoy que simplement vêtu, entre tous ses Courtisans; les Docteurs de Theologie & les gens du Parlement qui l'interrogerent, témoignerent qu'il y avoit du surnaturel dans sa conduite; Elle envoya chercher une épée qui étoit dans le tombeau d'un Chevalier, derriere le grand Autel de l'Eglise sainte Catherine de Fierbois, sur la lame de laquelle il y avoit des Croix & des fleurs de lys gravées; Et le Roy publia qu'elle avoit deviné un grand secret qui n'étoit connu que de luy seul.

On luy donna donc un équipage & quelques troupes; & toutefois on ne luy confia pas la conduite du secours, mais au Marêchal de Rieux, & au Bâtard d'Orleans, suivis de plusieurs autres braves Chevaliers qui entendoient le mêtier. Quand elle eut déployé sa banniere où il y avoit deux images, l'une du Crucifix, l'autre d'une Annonciation avec les sacrez noms de JESUS MARIA; elle écrivit aux Anglois de la part de Dieu, qu'ils eussent à quitter le Royaume au legitime heritier, sinon qu'elle les en feroit bien sortir par force. Mais ils arrêterent son Heraut prisonnier. On le trouva dans les fers quand la ville fut secouruë, & on sçût qu'ils avoient resolu de le brûler, comme complice de celle qu'ils nommoient sorciere.

Le succés verifia ses menaces. De ce jour-là toutes leurs affaires allerent en décadence; Elle jetta heureusement des vivres dans Orleans, & peu aprés elle y entra elle-même. Les assiegez la voyant combattre avec tant de valeur & de bonne fortune la crurent envoyée du Ciel, & prirent courage,

rage, si bien qu'ils firent diverses sorties, & en deux ou trois jours emporterent les principales bastilles ou forts des assiegeants, & les contraignirent enfin de décamper tout-à-fait le douziéme jour de May. 1429.

Les François couroient par tout avec cette Heroïne comme à une victoire certaine, les Anglois la fuyoient comme la foudre & ne tenoient point devant elle. Ils furent chassez de Jargeau & de Baugency, battus à Patay en Beausse comme ils se retiroient, & délogez enfin de toutes les places de ce païs-là.

Pour le second point de sa commission, elle fit resoudre dans le Conseil, qu'on meneroit sacrer le Roy à Rheims, quoy que cette ville & toute la Champagne fussent encore au pouvoir des ennemis. Auxerre, Troyes, & Châlons se rendirent à luy en passant, puis la ville de Rheims même, dés aussi-tôt que les Seigneurs qui la tenoient pour le Duc de Bourgogne, furent sortis pour aller en Bourgogne querir du secours. Il y fut donc sacré solemnellement un Dimanche septiéme jour de Juillet par Renaud de Chartres Archevêque de cette ville là & son Chancelier.

En recompense des services si importans de la Pucelle, le Roy l'ennoblit, son pere & ses trois freres, & tous leurs descendans, même par filles; changea le nom de leur race, qui étoit d'Arc, en celuy *du Lys*, & leur donna pour armes un écu d'azur à l'épée mise en pal, ayant la croisée & le pommeau d'or, accostée de deux fleurs de Lys, & soûtenant une couronne de même sur sa pointe.

A son retour il reçût Laon, Soissons, Beauvais, Compiegne, Crespy, & toutes les villes jusqu'à Paris. Le Duc de Bethfort luy presenta la bataille dans la plaine de Montepilloy; les armées firent-

1429. rent en presence, mais se separerent aprés quelques escarmouches. Delà il vint attaquer saint Denys, & fit une tentative sur Paris; Ses gens en furent repoussez avec perte, & la Pucelle ayant été blessée au pied de la muraille.

Elle avoit voulu se retirer en son village, aprés avoir executé les deux points de sa Mission: mais elle se laissa retenir par les loüanges & par les prieres des gens de guerre. Elle ne s'en trouva pas bien, le Ciel n'étant pas obligé de l'assister en ce qu'il ne luy avoit pas commandé.

Cette entreprise manquée, le Roy reprit le chemin de Berry. En passant il se resaisit de Lagny sur Marne. Un peu aprés il s'approcha de Bourgogne, pensant conclurre un accommodement qui se negocioit à Auxerre avec le Duc: mais l'affaire n'étoit pas encore meure.

Avec cela son bonheur fut un peu arrêté par les broüilleries de sa Cour qui durerent prés d'un an, au sujet de la Vicomté de Toüars; le Seigneur de la Trimoüille s'en étoit emparé, & tenoit en prison Louïs d'Amboise, duquel le Connêtable avoit pris la cause en main, parce qu'il étoit son parent. La Trimoüille avoit tellement préoccupé l'esprit du Roy, qu'il luy fit tourner ses armes contre son Connêtable; Et par ce moyen il laissa reprendre haleine aux Anglois.

La délivrance d'Orleans, n'eût pas trop fâché le Duc de Bourgogne, s'il n'eût vû qu'ensuite les affaires du Roy alloient bien plus vîte qu'il ne desiroit. Il ne fut gueres moins étonné de cette soudaine revolution, que le Duc de Bethfort. Celui-ci, qui avoit méprisé son intercession pour l'affaire d'Orleans, se mit à le rechercher avec soûmission & empressement. D'autre côté les Agents du Roy luy offroient un accommodement,

&

& luy accorderent un passe-port pour venir à Paris, sur ce qu'il leur laissoit esperer qu'il reduiroit cette ville à l'obeïssance du Roy. Mais quand il s'y fut abouché avec le Duc de Bethfort, il trouva meilleur de renoüer encore avec les Anglois; qui luy donnerent la carte blanche, & avec cela les Comtez de Champagne & de Brie, reservé l'hommage seulement. 1429.

Le Duc de Savoye & Louïs de Chalon Prince d'Orange, partisans du Duc de Bourgogne, s'étoient promis de partager entr'eux le païs de Dauphiné; Grenoble & les Montagnes, eussent été pour le Duc, & le Viennois pour le Prince. Louïs de Gaucour Gouverneur du païs pour le Roy rompit bien-tôt leur marché; Il gagna un grand combat entre Colombiez & Anton sur le Prince, luy tua ou prit huit cens Gentilshommes, & ensuite saisit toutes les places qu'il tenoit en ce païs-là. On raconte que dans cette déroute, le Prince aima mieux sauter dans le Rhône à cheval, & armé de toutes pieces, pour le passer à nage, que de tomber entre les mains du vainqueur. 1429. & 30.

Sur la fin de l'année 1429. la ville de Sens se reduisit à l'obeïssance du Roy Charles. Celle de Melun se reconquit elle même, ayant fermé les portes à la garnison qui étoit allée courir le Gastinois. Le bon traitement que le Roy faisoit aux villes qui revenoient à luy, fut un grand appât pour luy ramener les autres.

Au partir de Paris le Bourguignon s'en retourna au Païs-bas: où le dixiéme de Janvier il épousa en secondes nôces Isabelle fille de Jean I. Roy de Portugal, dans la ville de Bruges. Ce fut lors que pour honorer cette solemnité il institua l'ORDRE tres-illustre DE LA TOISON D'OR, 1430.

qu'il

1430. qu'il compoſa ſeulement de trentre Confreres ou Chevaliers ; Encore ne remplit-il pas entierement ce nombre, il n'en fit que vingt-quatre. Le Roy d'Eſpagne comme heritier de la Maiſon de Bourgogne, tient à honneur d'en être le Chef, & le conſerve dans ſon éclat, non ſeulement par la dignité de ceux à qui il le donne, mais encore parce qu'il ne l'avilit point par la multitude.

Entre tant de ſieges qui ſe faiſoient dans toutes les Provinces ; celuy de Compiegne fut remarquable par la honte qu'y reçûrent les Bourguignons, ayant été contraints de le lever, mais beaucoup plus par le mal-heur de la Pucelle, qui y fut priſe le vingt-quatre de May, à la retraite d'une ſortie. Ce malheur luy arriva par l'imprudence ou par la malice de Guillaume de Flavy Gouverneur de la place, qui luy fit fermer la barriere au nez. Elle tomba entre les mains d'un Gentilhomme Picard, qui la vendit à Jean de Luxembourg l'un des Generaux des ennemis ; & celuy-là la revendit aux Anglois pour la ſomme de dix mille livres & cinq cens livres de penſion annuelle.

La merveille de cette Bergere ayant ſi bien reüſſi à Orleans, comme nous l'avons vû, Renaud de Chartres Chancelier de France, le Marêchal de Bouſſac & Poton de Saintrailles, reſolurent d'aller à Roüen ſur la foy d'un petit Bergerot, qui les aſſuroit que Dieu l'avoit envoyé pour les mettre dedans : mais les Anglois en étant avertis les combattirent en chemin, en défirent une partie & prirent Poton priſonnier.

1431. Un Capitaine Arragonnois nommé François de Surienne, qui étoit au ſervice des Anglois, ſurprit la ville de Montargis de cette ſorte. S'étant

tant familiarisé avec une Demoiselle qui étoit 1431.
amoureuse du Barbier du Gouverneur, il luy promit de grandes sommes d'argent & la foy de mariage, si elle introduisoit ses gens dans la place par sa maison, qui étoit joignante à la muraille. La Demoiselle gagna le Barbier par le desir de l'argent, sans luy parler de l'autre point; Tous deux aiderent aux Anglois à planter les échelles, & à monter: mais la place prise ils furent mis dehors, de peur qu'ils ne fissent un pareil marché avec les François, & n'eurent que des mocqueries & des reproches pour recompense.

En échange les François surprirent la ville de Chartres, par le moyen d'un Roulier qui y voituroit des marchandises. Pendant qu'il tenoit le pont-levis embarrassé de sa charette chargée, il sortit cent hommes d'une cave de là auprés, où on les avoit cachez la nuit; ils se saisirent de la porte, & au signal qu'ils firent, le bâtard d'Orleans & Gaucour qui étoient à une lieuë delà, accoururent avec trois mille hommes. La garnison sans coup ferir, s'enfuit à Evreux par une autre porte. Quelques Bourgeois firent resistance à l'exemple de leur Evêque (c'étoit Jean de Fotigny) zelé Bourguignon, mais il fut tué les armes à la main sur les degrez de la grande Eglise.

La Pucelle étoit prisonniere de guerre, & on ne pouvoit pas la traiter autrement sans violer le droit des gens. Mais les Anglois forcenez d'avoir été battus par une fille de village, ne pouvoient souffrir la gloire de celle qui causoit leur honte. Ils croyoient reparer leur honneur en la notant d'infamie; Ayant donc obligé ce lambeau d'Université qui étoit demeuré à Paris, d'adresser une Requête à leur Roy, demandant qu'il en fût

fait

1417. fait justice, ils la menerent à Roüen, & là ils l'accuserent en Cour d'Eglise, comme sorciere, seductrice, heretique, & ayant forfait à son honneur.

C'étoit-là les quatre chefs de son accusation, mais ils ne pûrent rien verifier contre elle, sinon qu'elle avoit porté l'habit d'homme & pris les armes; ce qu'ils luy imputoient à crime, dautant, disoient-ils, que ce changement d'habits blessoit la pudeur de son sexe, & violoit la défense expresse de Dieu. Pierre Cauchon Evêque de Beauvais, dans l'Evêché duquel elle avoit été prise, le Vicaire de l'Inquisition, quelques autres Docteurs en Theologie & en Droit Canon, furent ses Juges; le Chapitre de Roüen durant la vacance du siege, leur prêtant Territoire.

Aprés divers interrogatoires captieux, ils la condamnerent à une prison perpetuelle, au pain de douleur & à l'eau d'amertume, & luy défendirent de plus vêtir l'habit d'homme: mais comme elle le reprit quelque temps aprés, je ne sçay pas par quel esprit, les Anglois presserent tant ses Juges, qu'ils declarerent qu'elle avoit recidivé, l'excommunierent & la livrerent au bras seculier, qui la fit brûler toute vive le trentiéme jour de May dans le vieux marché de la ville.

Sur le bucher elle predit aux Anglois que le bras de Dieu étoit levé pour les frapper, & que sa justice, non seulement les chasseroit de la France, mais qu'elle les poursuivroit en Angleterre, & leur feroit souffrir les mêmes maux qu'ils avoient fait souffrir aux François. Un Poëte raconte que son cœur se trouva tout entier parmy les cendres, & qu'on vit une colombe blanche s'envoler du milieu des flammes de son bucher, marque de son innocence & de sa pureté.

Quoy

Quoy qu'elle eût été executée à la veuë de dix mille personnes, & que toute la France le crût ainsi, neanmoins quelque temps aprés, il parut en Lorraine une fille guerriere & fort adroite aux armes, qui soûtenoit qu'elle étoit cette Pucelle. On en fut tellement persuadé en ce païs-là, qu'on la traita avec beaucoup d'honneur, & qu'elle s'y maria dans une maison noble; On dit que sa posterité dure encore aujourd'hui. 1431.

Charles Duc de Lorraine étoit mort l'an 1430. *sans enfans mâles. Il y eut debat pour sa succession, entre Antoine Comte de Vaudemont son frere, qui pretendoit que cette Duché étoit masculine, & René d'Anjou déja Duc de Bar, lequel avoit épousé Isabelle, qui n'étoit que troisiéme fille du Duc Charles: mais dont les deux aînées avoient renoncé à la Duché. Le Bourguignon en haine de la Maison d'Anjou, ennemie capitale de la sienne, & le Duc de Savoye son allié, assisterent puissamment Antoine; Et la fortune luy fut favorable dans la bataille qui se donna entre Bullegneville, & Neufchastel en Lorraine. Car l'armée de René y fut toute mise en déroute, le Seigneur de Barbazan grand Capitaine tué, & René pris & mené à Dijon vers le Duc de Bourgogne, qui le détint jusqu'à l'an* 1437.

Depuis la mort de la Pucelle les affaires des Anglois alloient toûjours de mal en pis. Pour essayer de les remettre ils firent venir leur jeune Roy à Paris, & le couronnerent d'une double couronne dans Nôtre-Dame le vingt-septiéme jour de Novembre; Et d'ailleurs afin de retenir le Duc de Bourgogne, qui étoit prêt de leur échapper, ils luy confirmerent la donation des Comtez de Brie & de Champagne.

Le Seigneur de la Trimoüille usoit toûjours tres-

1431. tres-mal de sa faveur contre le Connêtable & les autres Seigneurs. Ils ne le pûrent souffrir : un jour qu'il étoit dans le Château de Chinon avec le Roy, on y fit entrer par intelligence deux cens hommes de guerre, qui le prirent dans son lit, le blesserent d'un coup d'épée dans le ventre, & le menerent prisonnier au Château de Montresor. La Reine même consentoit à cette entreprise; voilà pourquoy elle appaisa facilement le Roi; Et afin d'occuper son esprit qui ne pouvoit demeurer sans quelque attachement, elle aida à Charles d'Anjou Comte du Maine à se mettre en faveur. La Trimoüille ne fut délivré qu'à condition de rendre la ville de Toüars, dont il s'étoit emparé; Et le Roy aux Etats de Tours avoüa tout ce qui s'étoit fait à son égard.

En vertu de ce qui avoit été ordonné à Pavie par le Concile & par le Pape, le Concile de Bâle commença à se tenir cette année 1431. *le vingt-troisiéme de Juillet sous Eugene IV. qui venoit de succeder à Martin V. Il n'y eut jamais de parfaite intelligence entre luy & les Peres de cette sainte Assemblée. Car si de leur côté les Peres firent connoître d'abord qu'ils vouloient mettre un frein à son autorité, en soûtenant fortement cette ancienne regle;* Que le Concile est au dessus du Pape: *il montra aussi que son plus grand desir étoit de les separer. Mais comme il ne le pût pas si-tôt, parce que l'Empereur les appuyoit, il fut obligé de confirmer le Concile aprés deux ans de contestations.*

La guerre se faisoit dans toutes les Provinces de France avec divers succés, mais fort foiblement. Ne vous étonnez pas de la voir languir de la sorte sept ou huit ans durant, l'impuissance de tous les deux partis en étoit la cause; com-

me

me ils manquoient d'argent ils ne pouvoient point 1431.
mettre de grandes armées sur pied. Ajoûtez à 32, 33.
cela la foiblesse des deux Rois, de celuy de Fran- & suiv.
ce pour la trop grande facilité de son esprit, qui étoit tenu en braßieres par ses Favoris & par ses Maîtresses, & de celuy d'Angleterre par sa minorité, par le peu de liaison d'entre ses oncles, & par les incertitudes du Duc de Bourgogne.

Le vingt-quatriéme de Novembre de l'an 1431. 1432.
Loüis d'Anjou Roy de Naples, mourut à Cosence en Calabre sans aucune lignée. Le deuxiéme de Février de l'année d'aprés, la Reine Jeanne acheva aussi de vivre, & laissa pour heritier en son Royaume René frere de Loüis. Le Pape confirma cette institution: mais comme René étoit encore prisonnier du Duc de Bourgogne, Alfonse Roy d'Arragon eut tout le loisir de s'emparer du Royaume. En cette Jeanne finit la premiere branche d'Anjou, *qui avoit produit plus de trente autres rameaux, donné des Rois à la Hongrie & à la Pologne, & duré prés de deux cens ans.*

Amé VIII. Duc de Savoye, ennuyé du bruit & 1435.
de l'embarras de la Souveraineté, s'étoit retiré dans un delicieux Hermitage qu'il avoit bâty à Ripailles, & y avoit pris l'habit d'Hermite avec deux Gentils-hommes de ses confidens, ayant resigné ses Etats à Charles son fils Comte de Geneve. Il l'avoit marié quelques années auparavant avec Anne fille & heritiere de Janus Roy de Chypre. Mais Jacques le Bâtard de Janus s'empara du Royaume, sur Charlote la légitime béritiere & s'y maintint avec l'appuy du Sultan d'Egypte, auquel il en rendit hommage. Nous dirons ci-aprés ce que devint cette Charlotte.

D'une infinité de petits combats qui se firent en 1434.
France dans ces deux ou trois années, je n'en trou- & 35.
ve point de bien considerable que celuy de Gerbroy

1435. petite ville prés de Beauvais. Saintraille & la Hire avoient entrepris de la fortifier, & les Anglois de les en empêcher; Ceux-cy, quoi que trois fois plus forts en nombre, furent battus, le Comte d'Arondel leur Achille, blessé mortellement d'un coup de couleuvrine au talon, & huit cens des leurs renversez morts sur la place.

Les instantes prieres du Concile & du Pape envers le Duc de Bourgogne, porterent enfin sa bonté à leur donner son juste ressentiment, & à prendre pitié des maux de la France. Son traité avoit été premierement ébauché par Amé Duc de Savoye, lequel dés l'an 1423. avoit moyenné une tréve entre le Roy & luy, pour la Duché de Bourgogne & la Comté de Nevers d'une part, & le Bourbonnois, Beaujolois, Lyonnois & Forez de l'autre. Il avoit ensuite été plus avancé à Nevers dans l'entreveuë du Duc Charles de Bourbon & du Bourguignon, duquel Charles avoit épousé la sœur. Ces deux Princes ayant accommodé les affaires qui étoient entre-eux, pour les hommages de quelques terres que le Duc de Bourbon refusoit de luy rendre, & pour lesquelles ils s'étoient fait rude guerre durant quelque temps, se mirent à parler de celles du Royaume, & ils convinrent ensemble qu'il se tiendroit une conference à Arras, pour trouver les moyens de paix entre les deux Couronnes & entre le Roy Charles & le Duc de Bourgogne.

Suivant cette resolution il se fit à Arras la plus grande & la plus noble Assemblée dont ce Siecle eût oüy parler. Tous les Princes de la Chrétienté y avoient leurs Ambassadeurs, le Pape & le Concile chacun son Legat; les Fourriers y marquerent les logis pour dix mille chevaux. Elle fut ouverte le sixiéme du mois d'Août.

Le

Le Duc étoit obligé d'honneur à ne pas traiter sans les Anglois, pourveu qu'ils se contentassent de conditions raisonnables. On leur offrit la Normandie & la Guyenne, à la charge de l'hommage : mais comme il vit qu'ils ne vouloient rien relâcher de leurs pretentions, il se détacha d'eux & fit son traité separément, le Legat du S. Pere l'ayant absous de la foy qu'il leur avoit donnée. Les Papes en usoient souvent ainsi, croyant que cela étoit du pouvoir que Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST leur a donné, de lier & de délier. Voicy le sommaire des articles les plus importants de ce traité. 1435.

Le Roy par ses Ambassadeurs desavoüa qu'il eût consenty au meurtre du Duc Jean, méchamment perpetré & par méchant conseil, dont il lui déplaisoit de tout son cœur, Promit qu'il en poursuivroit la punition sur les coupables qui lui seroient nommez par le Duc; Que s'ils ne pouvoient être pris, il les banniroit à perpetuité du Royaume, & ne les recevroit jamais à aucun traité.

Il s'obligea de bâtir pour l'ame du défunt Duc, du Seigneur de Noüailles, & de ceux qui étoient morts depuis dans cette querelle, une Chapelle à Montereau au lieu où le corps du Duc avoit été enterré, de dresser une Croix sur le pont, de fonder proche delà une Chartreuse avec douze Religieux, & une Messe haute laquelle se chanteroit tous les ans dans l'Eglise de ceux de Dijon. De payer cinquante mille écus d'or à vingt-quatre Karats de Loy, & faisant soixante quatre au marc, pour les meubles & l'équipage qu'on avoit pris au Duc Jean quand on le tua.

De plus il lui relâcha & quitta l'hommage pour toutes les terres qu'il tenoit de la Couronne, & lui remit le service & l'assistance de sa personne sa vie durant.

1435. & 36. *Lui donna à perpetuité pour luy & ses hoirs mâles & femelles, les Comtez de Mascon, & d'Auxerre, la Seigneurie de saint Jengon, le Bailliage de saint Laurent, & la Châtellenie de Bar sur Seine. Outre cela il lui bailla en engagement pour quatre cent mille écus, payables en deux termes, les Châtellenies de Peronne, Roye, & Montdidier: & les villes de Somme, sçavoir saint Quentin, Corbie, Amiens, & Abbeville. Comme aussi la Comté de Ponticu deçà & delà la Somme, pour luy & ses hoirs mâles procréez de son corps, avec tous droits de tailles, gabelles & impôts, & tous profits de Justice, de Regale, & autres sur toutes ces terres: mais pour le Duc & pour son fils seulement: De plus la joüissance de la Comté de Boulogne, pour luy & pour son fils seulement, aprés la mort duquel, elle iroit à celui à qui de sages arbitres ou la Cour de Parlement l'adjugeroient.*

Que les Bourguignons ne seroient point obligez de quitter la Croix de saint André, même quand ils serviroient dans l'armée du Roy; Qu'en cas de contravention les sujets de l'un & de l'autre Prince seroient absous du serment de fidelité, & serviroient contre l'infracteur; Que le Roy feroit ses soûmissions pour l'accomplissement de ce Traité entre les mains des Legats du Pape & du Concile, sous peine d'excommunication, reagrave, interdit de ses terres, & tout autant que les censures de l'Eglise peuvent s'étendre; Que pour même effet il donneroit les scellez des Princes de son Sang, des Grands de l'Etat, des plus notables Prelats, & des plus grandes villes.

On y ajoûta pour rendre la reconciliation plus ferme & plus durable, la promesse de donner Catherine fille du Roy, à Charles Comte de Charolois fils du Duc, quoy que tous deux fus-

fuſſent encore fort jeunes. Quatre ans aprés on 1436.
envoya cette Princeſſe au Duc de Bourgogne pour & 37.
accomplir le mariage.

Ce Traité fut un coup de maſſuë ſur la tête des Anglois, mais qui au lieu de les rendre plus ſages les rendit plus étourdis. Outre celui-là ils en receurent un autre qui fut la mort du Duc de Bethfort leur Regent en France: car il y avoit aſſez bien gouverné leurs affaires, & aprés lui ils n'y eurent plus que des Chefs violents & brutaux, ſans prudence & ſans conduite. Les François cependant prirent Dieppe par eſcalade; & le bon traitement qu'ils firent aux habitans leur regagna toutes les places du païs de Caux.

Au même temps, ſçavoir le dernier de Septembre, mourut la Reine-mere Iſabelle de Baviere, dans l'Hôtel de ſaint Paul à Paris, où elle avoit vêcu en pauvre état depuis la mort du Roy ſon mary, haïe juſtement des François, & mépriſée ingratement des Anglois. On a écrit que pour épargner les frais de ſes funerailles, ils firent porter ſon corps dans un petit batteau à ſaint Denis, accompagné de quatre perſonnes ſeulement. Quelques-uns attribuent ſa mort à un ſaiſiſſement de cœur que luy cauſerent leurs outrageuſes railleries, car ils prenoient plaiſir de lui dire en face, que le Roy Charles n'étoit pas fils de ſon mary.

Une des plus grandes fautes qu'ils commirent, aprés celle de n'avoir pas receu les offres qu'on leur fit à Arras, ce fut de gourmander le Duc de Bourgogne, de s'emporter à lui dire des injures, de traiter ſes Envoyez avec outrage, de ne le pas laiſſer neutre comme il le deſiroit: mais de charger ſes gens par tout où ils les trouvoient, de tâcher à ſurprendre ſes places, & de le harceler

1436. en tant de manieres, qu'ils le contraignirent mal-
& 37. gré qu'il en eût d'être leur ennemi à toute oûtrance.

D'autre côté les Parisiens comparant l'orgueil & la mesquinerie de ces Etrangers avec la courtoisie & la magnificence de leurs Rois naturels, ne pouvoient plus les souffrir ; & s'il y avoit quelque chose qui les retînt encore, c'étoit un reste d'affection que le peuple y avoit pour le Bourguignon, qui étoit François & de la maison Royale ; Ainsi quand ce nœud fut rompu, ils ne chercherent plus que l'occasion de secoüer le joug étranger.

Les Anglois ayant donc été battus à saint Denis par le Connêtable, les bons Bourgeois de Paris prirent ce temps de traiter avec luy de leur reduction. Lors qu'ils eurent obtenu du Roy des lettres d'abolition & de confirmation de leurs Privileges en la forme qu'ils desiroient, ils l'introduisirent dans la ville par la porte de saint Jacques : les bons Bourgeois haranguant le peuple tandis qu'il faisoit couler doucement ses troupes. Ce fut le Vendredy d'aprés Pâques. Quand il fut dedans, le peuple se mit à charger les Anglois de tous côtez, criant aprés eux *à la queuë* ; Il en fut assommé un grand nombre par les ruës, le reste se sauva à la Bastille, où il fit sa composition. Tous les petits Châteaux des environs furent un accessoire de cette reduction si soudaine.

Au mois d'Aoûst prochainement suivant, le Roy y rappella le Parlement, la Chambre des Comptes & l'Université. En attendant le retour du Parlement qui ne pût revenir que le sixiéme de Novembre, il commit deux Presidens & six Conseillers, lesquels annullerent & casserent tous les Jugemens qui avoient été ren-

dus

dus contre les serviteurs du Roy par le Parlement Anglois, depuis le mariage & Traité fait par Charles VI. avec Henry. 1437.

Les Anglois, comme nous l'avons dit, s'étant declarez ennemis du Bourguignon, commettoient toutes sortes d'hostilitez sur ses terres, & brassoient dans tous ses païs diverses menées pour soûlever ses sujets, en ce temps-là fort attachez avec l'Angleterre, tant par le commerce que par la haine qu'ils avoient contre les François. Il s'en voulut donc revancher par la prise de Calais, qu'il ne croyoit pas difficile, & l'assiegea avec une armée fort nombreuse. Au milieu de l'entreprise, les Flamands, voyant qu'elle tiroit en longueur, s'allerent imaginer, ou d'eux-mêmes ou par la suggestion des émissaires des Anglois, qu'ils étoient trahis; Là-dessus s'étant ameutez en diverses petites assemblées, ils se mirent tout d'un coup à ployer bagage en grande confusion, laissant leurs vivres & leur artillerie, faute de chariots pour les emporter. Tout ce que pût faire leur Duc, ce fut de les couvrir de sa cavalerie, de peur que les Anglois ne les chargeassent, & aprés cela de les suivre. Mais comme il fut de retour en Flandres les habitans de Bruges se revolterent contre lui, & peu s'en falut qu'il ne perit dans une émeute populaire, où le Seigneur de l'Isle-Adam fut assommé. Le siege du Crotoy qu'il entreprit quelques mois aprés, lui reüssit aussi mal que celui de Calais.

Le Duc de Glocester, qui lui avoit mandé qu'il venoit pour lui donner bataille, ne l'ayant plus trouvé-là, fit une irruption dans la Flandre, où il redoubla l'epouvente du païs par le brûlement de tous les lieux où il passa. Si là-dessus les Anglois eussent eu l'adresse

1437. de ménager son esprit, ils l'eussent peut-être rengagé avec eux, ou du moins l'eussent rendu neutre.

Vous avez veu comme René d'Anjou étoit prisonnier du Duc de Bourgogne, il fut impossible d'obtenir sa liberté qu'en lui payant une grande rançon, lui cedant plusieurs places, & accordant le mariage de sa fille aînée nommée Yoland, âgée seulement de neuf ans, avec Ferry fils aîné d'Antoine Comte de Vaudemont, moyen par lequel la Lorraine retourna aux mâles de la Maison.

On avoit cependant mené le Roy en Lyonnois & en Dauphiné pour faire de l'argent en ce païs-là; Et l'année suivante il passa jusqu'en Languedoc pour la même fin. A son retour, il mit le siege devant Montereau faut-Yonne qui ne se rendit qu'aprés une longue resistance. La place prise il vint faire son entrée triomphante dans sa bonne ville de Paris le quatriéme de Novembre; Et alors il se pût dire veritablement Roy de France, ayant replanté son thrône dans la capitale du Royaume.

1438. La licence extrême & le brigandage s'engendrerent necessairement de ces longues guerres. Les troupes n'étant point payées vivoient à discretion, & l'extrême disette qu'elles trouvoient par tout, les rendoit encore plus inhumaines. Il y avoit plusieurs bandes, commandées même par des plus braves Capitaines du Roy, qui sous pretexte de chercher leur subsistance, couroient de Province en Province, raflant tout ce qu'elles trouvoient. Celles des *Ecorcheurs*, puis celles des *Retondeurs*, elles se faisoient appeller ainsi, commirent d'étranges desordres.

De leurs cruels ravages, de la fuite des paysans qui ne labouroient point la terre, & des pluyes continuelles durant les années 1437. & 38. s'en-

s'ensuivit une extréme famine & puis une horrible mortalité dans toute la France, principalement à Paris & aux environs. Cette grande ville ayant déja perdu quarante mille de ses Habitans par la peste de l'an 1420. & guere moins par une famine qui trois ans aprés désola les pays d'entre la Seine & la Loire, fut si dépeuplée que les Loups y venoient devorer les enfans jusqu'au milieu de la ruë saint Antoine. On fut obligé, pour se délivrer de ces bêtes affriandées à la chair humaine, de faire publier qu'on donneroit vingt sols pour chaque tête qu'on en apporteroit au Magistrat. 1438.

Le Pape Eugene & le Concile de Bâle se broüillerent à tel point, qu'Eugene declara le Concile dissout, & en convoqua un autre à Ferrare; Et d'autre part les Prelats qui étoient à Bâle l'ayant plusieurs fois sommé de s'y rendre, commencerent à mediter sa déposition; d'autant plus hardiment, que le Roy Tres-Chrêtien sembloit alors les favoriser, ayant défendu aux Prelats de l'Eglise Gallicane d'aller à Ferrare.

Cette discorde enfin aboutit à un Schisme, celuy qui la pouvoit éteindre étant venu à mourir; j'entends l'Empereur Sigismond qui finit ses jours en Moravie le huitiéme de Novembre 1437. Albert Duc d'Austriche son gendre, luy succeda aux Royaumes de Hongrie & de Boheme, & l'année suivante à l'Empire par les suffrages des Electeurs.

Le Clergé de France, depuis la translation du saint Siege en Avignon, avoit souffert une infinité d'oppressions de la Cour de Rome: voilà pourquoy comme le Roy l'eut assemblé à Bourges pour trouver les moyens de reconcilier le Pape & le Concile, lesquels y avoient tous deux envoyé leurs Legats; il embrassa l'occasion qu'il avoit manquée dés le Concile de Constance, & luy fit ses remontrances sur

1438. *ces abus insupportables. Le Roy desirant y pourvoir, leur ordonna d'y apporter le remede le plus convenable. Pour cela fut dressé, de l'avis de son Conseil, ce Reglement si celebre, que l'on appella* la Pragmatique; *lequel remediant entierement aux entreprises de la Cour de Rome, se pouvoit appeller le rempart de l'Eglise Gallicane, & étoit d'autant plus considerable que les Rois precedents n'avoient onques fait aucunes Ordonnances ou loix en pareilles matieres, qui eussent pris autorité de l'Eglise universelle, comme celle-là la prenoit.*

1439. Empp. encore JEAN VII. & ALBERT II. d'Autriche R. prés de 2. ans.

Eugene cependant transfera son Concile de Ferrare à Florence, où l'on traita de l'union des Grecs avec l'Eglise Latine, leur Empereur Jean VII. y assistant avec bon nombre de ses illustres Prelats. Mais cependant ceux qui étoient assemblez à Bâle, bien que reduits à un petit nombre & peu d'accord entr'eux, déposerent Eugene du Pontificat, & élûrent Amé VIII. Duc de Savoye, qui s'étoit retiré, comme nous avons dit, dans la Solitude de Ripailles. La France, la Germanie, & la plus grande partie de l'Occident luy rendirent obeissance tant que le Pape Eugene vécut: mais dés qu'il fut mort, presque tous se tournerent du côté de Nicolas V. comme nous le dirons.

Deux ans aprés que René fut délivré de captivité, il passa en son Royaume de Naples: Il y eut un destin pareil à celuy de ses predecesseurs, son entrée fut fort heureuse, mais la sortie bien differente.

Le Connêtable par un ordre exprés du Roy attaquoit la ville de Meaux : ce siege quoy que long & difficile eut un heureux succez pour les François; mais celuy d'Avranches en basse Normandie, étant mal conduit par le même & par le Duc d'Alençon, ne leur apporta que de la honte; les Anglois l'ayant fait lever, & pris une

une partie de leur bagage & de leurs muni- 1439.
tions.

Durant ce temps-là, à la pourſuite de la Ducheſſe de Bourgogne & des Legats du Pape, il ſe fit une grande conference entre Graveline & Calais, des deputez de France, de ceux d'Angleterre & de ceux de Bourgogne, pour traiter de la paix. Les Anglois ne démordant point de cette condition, que la Normandie & leurs autres conquêtes leur demeuraſſent en toute ſouveraineté, on ſe ſepara encore ſans rien faire.

Le Roy, de ſon inclination étoit aſſez porté au 1440.
bien de ſon Etat; Et nous voyons que dés ce temps-là juſqu'au regne de Henry II. les Rois ſe ſervoient aſſez volontiers de ces termes, *la choſe publique de nôtre Royaume.* Il fit cette année une grande Aſſemblée des notables & deputez des Seigneurs de ſon Etat à Orleans; où il fut reſolu que l'on rechercheroit la paix, ſans laquelle toute reformation étoit inutile, & même impoſſible, & qu'en attendant on reduiroit toute la Gendarmerie en compagnies d'Ordonnance bien reglées, qui ſeroient payées tous les mois, chaque gendarme à trois chevaux: auparavant ils en avoient ſept ou huit, & grand nombre de goujats qui devoroient tout le pays par où ils paſſoient.

Cette reforme ne pouvoit plaire aux Grands ny aux Capitaines qui s'engraiſſoient de la miſere du peuple; ils l'interrompirent par une dangereuſe émotion qu'on nomma *la Praguerie.* Les Ducs d'Alençon, de Bourbon, & de Vendôme, même le bâtard d'Orleans Comte de Dunois, & pluſieurs autres en étoient. Ils ſe plaignoient que le Roy ne donnoit part du Gouvernement qu'à deux ou trois particuliers; Et là-deſſus ils firent une ligue contre ſes Miniſtres. La Tri-

1440. moüille même qui étoit disgracié se joignit avec eux afin de rentrer à la Cour par quelque moyen que ce fût.

La conspiration faite, le Duc d'Alençon alla à Niort luy débaucher le Dauphin, qui étoit son fillol, âgé seulement de seize ans, mais déja marié à Marguerite fille de Jacques I. Roy d'Ecosse. Ce jeune Prince d'humeur broüillonne, & porté à la désobeïssance, fut bien aise qu'on chassât d'auprés de luy le Comte de Perdriac son Gouverneur, & tous ceux que le Roy y avoit mis. Le Roy courut promptement au feu qui s'allumoit; Aprés avoir bien garni ses frontieres contre les Anglois, il se mit aux champs accompagné de son Connêtable, du Comte de la Marche, & de celuy de Dunois, qu'il détacha de cette ligue. Ayant donc huit cens hommes d'armes, & trois mille hommes de trait, il poursuivit les liguez si vertement en Poitou, & de Poitou en Bourbonnois, prenant toutes les places où ils pensoient faire tête, qu'ils furent contraints de luy rendre son fils & de venir demander pardon à genoux.

Ce fut vers ce même temps qu'un changement le plus merveilleux qu'on se puisse imaginer surprit toute la France: Charles Duc d'Orleans qui étoit détenu prisonnier en Angleterre depuis vingt-cinq ans, fut tiré de captivité par le moyen qu'il devoit le moins esperer; car Philippe Duc de Bourgogne, desirant terminer la funeste querelle de sa Maison avec celle d'Orleans, se resolut par une bonté aussi genereuse que politique, de moyenner la délivrance de ce Prince, & luy aida à payer sa rançon qui étoit de trois cens mille écus. On vit alors ces deux Princes éteindre par une reconciliation, sincere & cordiale, les ini-

inimitiez mortelles que leurs peres avoient fait naître. Philippe accueillit Charles avec de grands honneurs dans sa ville de Gravelines le vingtiéme de Novembre, luy donna son Ordre de la Toison, & receut le sien du Porc-épic. De plus Charles épousa sa niéce fille de sa sœur & d'Adolfe PREMIER DUC DE CLEVES. Enfin tous deux s'efforcerent de se donner toutes les marques d'une vraye & parfaite amitié. 1449.

Entre les Maréchaux de France, il y avoit un Gilles Seigneur de Raiz, d'illustre maison & fort vaillant de sa personne, mais grand dissipateur de biens, & qui s'étoit si fort dépravé l'imagination qu'il s'adonnoit à toute sorte de péchez contre Dieu & contre Nature; entretenant des Sorciers & Enchanteurs pour trouver des tresors, & corrompant de jeunes garçons & de jeunes filles, qu'il tuoit aprés pour en avoir le sang afin de faire des charmes. Sur le scandale public il fut déferé à la Justice, l'Evêque de Nantes luy fit son procés, le Sénéchal de Rennes Juge general du pays y assistant, parce que le cas étoit mixte. Il fut condamné à être brûlé tout vif dans la prairie de Nantes. Le Duc assista à sa mort, mais adoucissant la Sentence, il permit qu'on l'étranglât auparavant, & qu'on enterrât son corps, qui n'avoit été que fort peu endommagé par les flames. Il me semble avoir remarqué dans son procés, qu'il y avoit du crime d'Etat envers ce Duc, qui fut bien aise d'avoir sujet de vanger son offense en vengeant celle de Dieu.

EMPP. encore JEAN VII. & FEDERIC III. d'Austriche regne 53. ans, 5. mois.

Le Roy avoit mis le siege devant Pontoise, & les Parisiens en payoient les frais. La ville ayant été trois ou quatre fois ravitaillée par Talbot, l'honneur des Capitaines Anglois, il sembla perdre cœur & se retira à Poissi: mais voyant que

1442. cette démarche en arriere le rendoit méprisable à tout le monde, il y retourna courageusement, y fit donner un assaut general, & par sa presence anima tellement ses gens qu'ils l'emporterent de vive force.

Cela fait il alla nettoyer tout le pays de Poitou & d'Angoulmois des coureurs qui les ravageoient, & pour cét effet il ôta des places les Capitaines pillards & y en mit de moins méchants.

Au partir delà il vint tenir sa Cour à Limoges pendant les Fêtes de la Pentecôte, où il receut le Duc d'Orleans & sa femme, & luy donna 160000. francs pour aider à payer sa rançon, & six mille livres de pension.

De Limoges il passa dans la Gascogne, où il sauva Tartas. Cette place avoit capitulé de se rendre aux Anglois à certain jour, si elle n'étoit secouruë. Il se presenta devant la veille de la saint Jean avec une armée si puissante que les ennemis n'oserent paroître. Saint Sever se laissa forcer, Dacqs composa, aussi firent Marmande & la Reole. Mais dés que le Roy eut le dos tourné, les Anglois par intelligence se resaisirent de Dacqs & de saint Sever. Peu aprés le Comte de Foix reduisit saint Sever. Le Roy passa l'Hyver à Montauban, qui fut si rude qu'il glaça toutes les rivieres de ces pays-là, & retint les troupes dans leurs quartiers sans pouvoir sortir à cause des grandes neiges.

Cette année la mort luy ravit deux de ses plus braves & fidelles Capitaines, Poton de Saintrailles qu'il avoit fait son grand Ecuyer, & dont le fils fut depuis Marêchal de France, & Etienne de la Hire beaucoup plus riche de reputation que de biens.

Tandis qu'il étoit en Gascogne, il s'assura de la suc-

succession de la Comté de Comingcs. Matthieu 1442.
de Foix avoit épousé en quatriémes nôces Jeanne qui en étoit Comtesse: Comme elle étoit fort âgée & qu'elle n'avoit point d'enfans de lui, il la tenoit prisonniere dans un Château, pour la contraindre de lui faire donation de son bien, le Roi ayant receu les plaintes de la vieille, ne manqua pas de prendre cet avantage pour luymême, & à ce prix la délivra & la fit venir en sa Cour.

Etant morte peu aprés dans Poitiers, le Comte d'Armagnac qui avoit en secondes nôces épousé sa fille d'un autre lit, mais qui n'en avoit point eu de lignée, se saisit de ses terres. Il ne les garda pas long temps: le Dauphin Loüis allant en ce païs-là, le surprit par belles paroles & le mit en prison, luy, sa femme & ses enfans. L'intercession du Comte de Foix l'en tira avec peine, & en l'obligeant de relâcher les terres dont il s'étoit emparé.

Le vingt-huitiéme d'Août Jean V. Duc de Bretagne, finit ses jours au Château de la Tousche prés de Nantes. Il laissa son Duché fort enrichi par une longue paix, & fort peuplé par la guerre qui desoloit les Provinces circonvoisines, particulierement la Normandie. De celle-là seule il s'alla habituer plus de trente mille familles dans la Bretagne & une grande partie à Rennes, ce qui l'agrandit de beaucoup, & donna sujet d'enclore de murailles la partie qu'on nomme la *Basse ville*. Il avoit trois fils, François, Pierre & Gilles, les deux aînez furent Ducs de ce païs-là l'un aprés l'autre. Gilles perit malheureusement en prison par la calomnie du Seigneur de Montauban favory du Duc François.

Dés l'année precedente les Anglois avoient mis

1443. le siege devant Diepe : le Dauphin de retour de Guyenne, marcha de ce côté-là en qualité de Lieutenant general pour le Roy, & les en chassa honteusement. Mais le Comte de Sommerset descendant à Cherbourg avec six mille combattans, perça jusqu'en Anjou & en Bretagne, défit le Maréchal de Loheac & le Seigneur de Bueil, puis s'en retourna chargé de butin à Roüen.

1440. ou 42. *On rapporte à l'an 1440. ou 1442. l'invention ou du moins le premier usage de l'Imprimerie, laquelle seroit aussi excellente qu'elle est merveilleuse, si ce n'étoit que, semblable à la renommée dont elle est la plus claire trompette, elle debite autant de mauvaises choses que de bonnes. La ville de Leyden en Hollande en attribuë l'honneur à Laurent Janson un de ses Bourgeois, & dit qu'elle luy fut dérobée par un nommé Jean Fust ou Faust; celle de Mayence le donne à un Gentil-homme nommé Jean Guttemberg, qui pourtant n'en étoit pas natif, mais de la ville de Strasbourg, d'où il alla s'habituer à Mayence, en sorte qu'il y acquit droit de Bourgeoisie; Quelques-uns deferent cette gloire à Jean Mentel de la même ville de Strasbourg. En effet il se l'attribua, parce qu'il fut le premier qui ouvrit l'Imprimerie dans cette ville-là. La plus commune voix des Auteurs les plus proches de ce temps-là est pour Guttemberg; Elle dit que pour perfectionner cet Art il s'associa avec Pierre Schoëffer son gendre, & avec Jean Faust Libraire, que Schoëffer inventa & grava les poinçons ou matrices. Le premier livre qu'ils mirent sous la presse, fut une grande Bible* in folio, *d'une écriture si semblable à celle qu'alors on faisoit à la main, que plusieurs y furent trompez. Peu aprés un Imprimeur nommé Nicolas Sanson chan-*

changea ce caractere en une lettre quarrée, mais ceux qui établirent l'Imprimerie à Venise, desirant faire quelque chose de nouveau, quitterent cette belle lettre & prirent la Lombarde ou Gotthique. On s'en servit quarante ou cinquante ans, puis on la rejetta entierement. Quelques-uns s'imaginent que l'Imprimerie vient de la Chine, & il est vray qu'on y imprimoit longtemps auparavant, mais ce n'étoit pas avec des lettres separées & mobiles comme sont les nôtres; c'étoit avec des planches gravées. Il faut avoüer aussi que les premieres feüilles qui furent imprimées à Mayence, car on en voit encore aujourd'huy, ne l'étoient que d'un côté & que les lettres tenoient ensemble. 1440. ou 42.

Avant cette noble invention, les livres étoient si chers que les plus riches n'en avoient qu'en petit nombre. Loüis XI. desirant mettre une copie des œuvres du Medecin Rasis dans sa Bibliotheque, fut obligé, de donner en gage à la Faculté de Medecine de Paris dont il les empruntoit, vingt marcs d'argent, cent sterlins & une obligation de cent écus d'or d'un Bourgeois. On les laissoit par Testament comme des meubles tres-precieux, on les vendoit & échangeoit par Contracts comme des biens fonds. On trouve que des concordances se sont venduës cent écus d'or, un Tite-Live six-vingt, & vingt-quatre vies des Hommes Illustres de Plutarque soixante-dix.

Les deux Rois aimoient assez leurs plaisirs pour n'aimer pas trop la guerre. L'Anglois fut le premier qui fit parler d'accommodement : les Deputez s'assemblerent à Tours ; où n'ayant pû convenir d'une paix finale, ils firent une tréve de dix-huit mois le vingtiéme jour de Mai, & le mariage de Marguerite fille de René d'An- 1444.

1444. & 45. d'Anjou avec le Roi d'Angleterre, auquel elle fut menée par le Duc de Suffolk.

De concert entre les Rois, il fut trouvé bon de jetter les troupes Françoises & Angloises dans les païs de l'Empire, qui étoient gras & peu défendus. Les pretextes apparents furent d'assister la Maison d'Austriche contre les Suisses, de venger quelques courses que le Comte de Montbelliard avoit faites sur les terres de France, d'intimider le Concile de Bâle, afin de terminer le schisme, & de prendre la querelle de René d'Anjou Duc de Lorraine contre les Bourgeois de Mets, qui avoient assisté Antoine Comte de Vaudemont son ennemi : mais le vray sujet c'étoit pour décharger le Royaume de gens de guerre.

Le Dauphin conduisoit ces troupes qui étoient de prés de 20000. chevaux. Etant parti de Troyes au mois de Juillet, il prit Montbelliard, & delà s'étendit dans le païs d'Alsace entre Bâle & Strasbourg. Bâle se fortifia & appella les Suisses à son secours. Il en combattit quatre mille prés delà, qui plûtôt lassez que vaincus, moururent tous sur la place, mais vendirent leur vie au double. Il ne s'en sauva que seize, d'autres disent qu'un seul, & ajoûtent qu'étant retourné en son Canton il eut la tête trenchée comme desertéur. Le Dauphin ayant appris par là qu'il ne gagneroit plus rien qu'en perdant trop, d'ailleurs étant gorgé de butin, & voyant que ce pesant corps Germanique commençoit à se remuer, il se retira de peur d'être accablé & alla joindre le Roi son pere qui étoit devant Mets.

Il assiegeoit cette ville en faveur de René Duc de Lorraine. Les Bourgeois ayant vû prés de

de sept mois durant consumer & ruïner leur païs, se racheterent par trois cent mille florins, dont ils en donnerent deux cent mille au Roi, & en quitterent à René cent mille qu'il leur devoit. 1444.

Les troupes payées de cet argent, furent toutes congediées, à la reserve de quinze cens hommes d'armes, autant de *Coustilliers* (c'étoient gens de pied accompagnans les cavaliers) & trois mille Archers. Ce fut l'établissement de ce qu'on a appellé COMPAGNIES D'ORDONNANCE.

Il les fit loger d'abord & nourrir dans les villes: mais le peuple qui ne sent que le mal present, & qui ne veut jamais pourvoir à ceux de l'avenir, quoy qu'on l'en avertisse, ne songea qu'à se liberer de ce fardeau, & octroya une taille en argent pour le payement de ces gents-d'armes; sans considerer que lors qu'elle seroit une fois établie, elle ne dépendroit plus de lui, ni pour la durée ni pour l'augmentation.

Le dixiéme de Novembre se donna la sanglante bataille de Varnes entre les Turcs, & le jeune Ladislas Roi de Hongrie. Il avoit juré solemnellement la paix avec eux: peu aprés l'ayant rompuë mal à propos, par l'exhortation du Pape, qui le dispensa de son serment, il perdit malheureusement la vie & toute son armée; Playe qui saigne encore aujourd'huy.

Les Comtez de Valentinois & de Diois furent unis cette année au Dauphiné. Louis de Poictiers qui les possedoit, les avoit dés l'an 1419. données par son Testament à Charles V. qui pour lors étoit Dauphin, à condition de luy fournir 50000. écus pour acquitter ses dettes & ses legs; & en cas qu'il y manquât, il ap-

1444. appelloit à sa succession Amé Duc de Savoye. Le Dauphin n'y ayant pas satisfait, Amé s'étoit mis en possession & y avoit établi un Gouverneur. Mais cette année, par Traité fait à Bayonne le troisiéme d'Avril, Loüis fils d'Amé se départit de tout le droit qu'il y avoit en faveur de Loüis, qui en recompense luy quitta la Seigneurie directe & l'hommage du Foucigny.

1445. & suiv. Pendant la douceur de la Tréve, le Roi joüissoit à loisir du divertissement de ses jardins, & languissoit auprés de ses maîtresses. L'aise & les prosperitez l'avoient jetté dans la mollesse, & presque dans la stupidité: sa plus forte inclination étoit Agnes Soreau * Damoiselle du païs de Touraine, fort agreable & genereuse personne, mais qui allant du pair avec les plus grandes Princesses, & faisant tant qu'elle pouvoit éclater sa faute, donnoit de l'envie à la Cour & du scandale à toute la France.

* On l'appelle vulgairement Sorel,

Le Roy d'Angleterre vivoit dans une plus grande retenuë: c'étoit un Prince devot, craignant Dieu & debonnaire: mais il avoit l'esprit foible, & comme il n'aimoit que sa femme, il se laissoit entierement posseder par elle. Cette Princesse hardie & entreprenante au delà de son sexe, voulut prendre le timon & se rendre absoluë. Dans ce dessein elle luy donna de sinistres impressions de son oncle Humfroy Comte de Glocester qui tenoit le Gouvernement, & le porta enfin à le faire mourir sans aucune forme de procez. Ce dangereux coup excita contre elle la haine de tous les Grands, & les fit penser à la perdre afin de se conserver eux-mêmes.

1443. ou 45. Alors le Roy Charles n'avoit guere plus de quarante-trois ans, & le Dauphin en avoit déja vingt-deux; de sorte qu'il luy marchoit sur les

ta-

talons, & vouloit faire le maître, jusques-là qu'un 1445.
jour à Chinon il donna un soufflet à sa maîtresse Agnes. Il fit encore une autre action qui irrita fort la colere du Roy, & ne montra que trop clairement quel étoit son naturel. Il avoit marchandé avec Antoine de Chabanes Comte de Dammartin, pour assassiner quelqu'un qui l'avoit fâché, Jacques frere de ce Comte, qui étoit grand Maître de la Maison du Roy, l'en avoit détourné. Le Roy ayant eu connoissance de cette affaire, en fit une reprimende bien aigre au Dauphin; Le jeune Prince pour s'excuser, chargea le Comte de luy avoit suggeré ce lâche dessein; le Comte le nia hardiment en presence du Roy, & offrit de s'en justifier par le combat, contre tel des Gentilshommes du Dauphin qui le voudroit entreprendre. Le Roy connut alors la malignité de son fils, en eut horreur, & luy commanda de ne le voir de quatre mois, & de s'en aller en Dauphiné. Il se retira en EMPP.
menaçant; Et quand il fut une fois parti de la CON-
Cour il ne songea plus à y revenir: mais à se can- STAN-
tonner & à regner seul, sans dépendre que de ses TIN XV.
dangereuses fantaisies. R. 7.

ans, & deux jours, & encore FEDERIC III.

La Cité de Genes, en peu d'années avoit changé quatre ou cinq fois de Seigneurs & de gouvernement. Les Fregoses & les Adornes qui étoient de ses principaux citoyens, disputoient la Seigneurie entr'eux & Barnabé Adorne s'en étoit emparé avec titre de Duc. 1446.
Janus Fregose feignant de la vouloir remettre entre les mains du Roy, & ayant traité avec lui pour cela, se servit des armes & de l'argent de France pour s'en rendre maître, puis étant venu à bout de son dessein, il la garda pour lui-même & se moqua des François.

Le Roy avoit adheré quelque temps au Pape Felix, ou du moins gardé la neutralité; mais ayant

appris

1446. appris que Nicolas avoit été élû en la place d'Eugene, il voulut montrer à toute la Chrêtienté qu'il approuvoit son élection. Ainsi il luy envoya rendre obeïssance par une grande & celebre ambassade; c'est peut-être celle là qui a donné lieu à la pompe & à la dépense de ces solemnelles ambassades d'obedience que les Rois envoyent à chaque Pape.

1447. *La domination des* VISCOMTES A MILAN, *après avoir duré* 170. *ans, finit cette année par la mort du Duc Philippe; Cét Etat fut recherché par divers pretendans de droit ou de bienséance, sçavoir l'Empereur Federic, le Duc de Savoye, les Venitiens, Alfonse Roy de Naples, & Charles Duc d'Orleans. Comme il appartenoit veritablement à ce dernier, suivant les termes du Contract de Valentine sa mere, il y passa avec des troupes: mais les Milanois ayant dessein de se mettre en liberté, il n'en pût rien avoir que sa Comté d'Ast. Depuis ces peuples ayant souffert durant quelques années beaucoup de peines & d'agitations entre les divers partis qui les vouloient subjuguer, ils tomberent, pour ainsi dire, de la poesle au feu, en acceptant pour leur Duc François Sforce, Soldat de fortune, mais grand Capitaine, qui avoit épousé la bâtarde du Duc Philippe.*

1448. Il y avoit en ce temps-là peu d'infanterie en France; le Roy pour en avoir une bonne & bien entretenuë, ordonna que chaque village du Royaume lui fourniroit & payeroit un Archer à pied, choisi d'entre soixante jeunes hommes, lequel seroit franc de toutes tailles & subsides; à cause dequoy on les nomma les FRANCS ARCHERS. Cette milice faisoit un corps de vingt-deux ou vingt-trois mille hommes.

La tréve d'entre les deux couronnes avoit été pro-

prolongée par trois ou quatre fois, & ne finissoit 1448.
qu'à un an delà: un Capitaine du party Anglois, c'étoit François de Surienne, extrémement âpre à la proye, surprit la ville de Fougeres sur le Duc de Bretagne, où il fit un butin de plus de seize cens mille écus; Et en même temps les Anglois firent irruption en Ecosse, qui étoit comprise dans la tréve aussi bien que la Bretagne, mais ils y furent bien battus. Le dedans de l'Angleterre commença aussi à se brouiller au sujet d'une nouvelle imposition que le Roy Henry voulut lever dans Londres; ce qui a presque toûjours été le sujet ou le pretexte des guerres civiles.

Le Duc de Bretagne, & en même temps les Ecossois firent leur plainte au Roy Charles de l'infraction de la tréve. On somma les Anglois de reparer le tort, ils désavoüerent bien Surienne, pour le reste ils ne payoient que de remises & de défaites. On patienta six mois entiers, mais bien loin de donner satisfaction, ils s'imaginoient qu'on les redoutoit. A la fin le Duc de Bretagne éclata, & du consentement du Roy leur fit surprendre tout en même temps le Pont de l'Arche au dessus de Roüen, Conches prés d'Evreux, Gerbroy prés de Beauvais, & Cognac sur la Charente.

Le Conseil du Roi n'avoit pas moins de passion pour 1449.
la paix de l'Eglise que pour celle de l'Etat; de sorte qu'à force de prieres, de negociations, de ménaces, il combla Felix de donner les mains à la reünion de l'Eglise, il renonça à la Papauté plus glorieusement qu'il ne l'avoit acceptée. Ses conventions avec Nicolas V. furent telles qu'il sembloit la quitter comme une chose qui lui appartenoit, & la conferer par grace à son rival. Car il fit sa démission dans le Concile qu'il avoit exprés transferé de Basle à Lausanne, & aprés qu'il eut déposé les ornemens Pontificaux,

1449. *ficaux, ces Peres élûrent Nicolas, qui le laissa Legat perpetuel dans toutes les terres de Savoye, Montferrat, Lyonnois, païs des Suisses & Alsace, & receut dans le sacré College tous les Cardinaux qu'il avoit créez.*

Les broüilleries d'Angleterre continuant, le Roy Charles trouva la conjonǆture si favorable, qu'il prit une forte resolution de chasser les Anglois de tout son Royaume. Il avoit fait le Comte de Foix Lieutenant de ses armées depuis la Garonne jusqu'aux Pirenées, & le Comte de Dunois dans toute la France, en sorte neanmoins qu'il devoit rendre honneur au Connêtable, quand ils se trouveroient tous deux au même endroit.

Le premier eut ordre de prendre les places que les Anglois avoient au pied des Pirenées, afin de boucher le passage à Jean d'Arragon Roy de Navarre, qui avoit fait ligue avec eux, & s'étoit obligé, moyennant certaine somme d'argent, de leur garder Mauleon de Soule place tres-forte pour ces temps-là, & assise sur un haut rocher. Pour cét effet il l'avoit prise sous sa sauvegarde, & avoit mis son Connêtable dedans. Le Comte de Foix étoit gendre de ce Prince, neanmoins il considera plus les Ordres du Roy que son beau-pere, & ne laissa pas d'assieger la place. L'Arragonnois sçachant qu'elle manquoit de vivres, arma pour la secourir, & vint à deux lieuës prés: mais comme il se trouva trop foible, & que ses prieres ne purent rien sur son gendre; il se retira & son Connêtable fut contraint de capituler.

Le Château de * Guissent, qui est à quatre lieuës de Bayonne, se rendit aussi, lors que trois mille Anglois que le Connêtable de Navarre & le Maire de Bayonne y envoyerent au secours en bateau par

* Le vulgaire l'appelle Guiche.

par la riviere, eurent été défaits par les assiegeants. 1449.

Dans le même temps Verneüil au Perche avoit été pris par l'intelligence d'un Meusnier, qui se vengeoit de ce que les Anglois l'avoient battu; la grosse tour tint encore quelque temps. Cependant le Comte de Dunois voyant que Pont-Audemer, Lisieux, Mante, & les forteresses d'alentour de ces villes, luy avoient fait connoître par leur peu de resistance que le parti Anglois s'en alloit en déroute, manda au Roy que la Normandie étoit fort ébranlée.

Il apprit d'ailleurs que le Duc de Bretagne avec le Connêtable son frere, avoit pris la ville de Coutances, & que les Habitans d'Alençon avoient remis leur Duc dans sa ville, & assiegé le Château, qui capitula aussi-tôt. Sur ces bonnes nouvelles il partit de Vendôme où il avoit assemblé ses forces, s'en vint à Verneüil, delà à Louviers & au Pont de l'Arche, pour sommer la ville de Roüen, dont les Habitans étoient disposez à secoüer le joug.

Le Comte de Sommerset qui étoit dedans avec trois mille Anglois, ne souffrit point à ses Herauts d'en approcher. Cette précaution n'empêcha pas qu'une partie des Habitans ne fissent monter les François sur leurs murailles : mais les autres ne s'étant point encore unis avec ceux-là, l'entreprise ne reüssit pas. Ils vouloient auparavant faire leurs conditions avec le Roy, comme ils firent le lendemain. Leur Archevêque Raoul Roussel, qui étoit chef de la deputation, obtint seureté & liberté pour les personnes & pour les biens de tous ceux qui étoient dans la ville, tant Anglois que François, soit qu'ils voulussent y demeurer, soit qu'ils aimassent mieux en sortir.

Quand

1449. Quand il eut fait le rapport de ce Traité à l'Hôtel de Ville, les Anglois tâcherent d'en empêcher l'execution en se saisissant des portes & des murailles: mais les Habitans les en chasserent bien vite, & les contraignirent de se retirer au pont, au Château, & au Palais.

Le Fort de Sainte Catherine ne dura gueres; & Sommerset ayant peu de vivres au vieux Palais, capitula au bout de douze jours, „ Qu'il „ sortiroit lui & les siens vie & bagues sauves, „ avec tout leur équipage de guerre, hormis la „ grosse artillerie, Qu'ils payéroient 50000. écus „ d'or, & tout ce qu'ils pouvoient devoir aux „ Bourgeois & aux Marchands du païs, Qu'ils fe„ roient rendre les places de Caudebec, Moûtiervilliers, Lislebonne, Tancarville & Honnefleur; Et qu'ils laisseroient pour ôtages le Sire de Talbot, & cinq ou six autres de leurs chefs. Le dixiéme de Novembre le Roi fit son entrée pompeusement dans la ville, & y celebra la Fête de Saint Martin ancien Patron de la Gaule.

1450. Cela fait il entreprit, nonobstant les incommoditez de l'Hyver, de mettre le siege devant Harfleur qui étoit la premiere conquête du feu Roi Henri d'Angleterre. La place se rendit le douziéme jour de Janvier. Comme fit ensuite Honnefleur, qui ne dura que peu de jours.

En ce même temps le Duc de Bretagne & le Connêtable reduisirent Valogne avec six ou sept autres petites places, & regagnerent aussi la ville de Foulgeres, mais ce ne fut que par un long siege.

Ces prosperitez n'étoient pas sans mélange d'ennuys pour le Roi. L'an 1449. comme il étoit à Jumieges, on lui empoisonna sa chere Agnés Soreau, sans laquelle il ne pouvoit vivre un moment.

ment. Pour le consoler, Antoinette de Maignelais Dame de Villequier, coûsine de la deffunte, prit sa place: mais elle ne fut pas seule; l'impuissance de l'âge irritant les desirs de ce Roy trop voluptueux, il se mit à entretenir grand nombre de belles filles, au moins pour le plaisir de ses yeux. 1449. & 50.

On a voulu dire que ce furent les amis du Dauphin son fils qui firent mourir son Agnes. On en accusoit principalement le fameux Jacques Cœur Argentier du Roy, & Maître des Monnoyes de Bourges, sa ville natale. Il étoit fils d'un simple Marchand, mais il avoit tellement avancé sa fortune à la Cour, qu'il manioit toutes les finances, & avoit fait son fils Evêque de Luçon, & son frere Archevêque de Bourges. On compte tant de merveilles de ses richesses, de ses bâtiments, de son credit & de son commerce dans tous les païs Etrangers, que les Chimistes trop credules voudroient bien nous faire croire qu'il avoit la pierre philosophale. L'an 1452. on intenta accusation contre lui, au Conseil du Roi & on saisit tous ses biens, tant pour ce crime que pour ceux de concussion, d'exaction, de transport d'argent hors le Royaume, de billonnement de monnoye, de fabrication de faux Sceaux, & de vendition d'armes aux Sarrasins. Il comparut volontairement pour se justifier, on l'arrêta & on le traduisit en diverses prisons; finalement le Roy l'ayant trouvé coupable de tous ces crimes, comme le dit l'Arrêt du dix-neuviéme de May 1453. & neanmoins lui remettant la peine de mort, par l'intercession du saint Pere, & pour les services qu'il lui avoit rendus, principalement en la conquête de Normandie, le condamna seulement à faire amende honorable, & à pa-

1450. yer 100000. écus, & confisqua tous ses biens. A quelque temps delà le Parlement le rétablit en sa renommée & en ses biens, quand il eut payé l'amende.

Vers le commencement de l'année 1450. il descendit trois mille Anglois à Cherbourg, commandez par Thomas Kyriel, lequel tirant une partie des garnisons des places, fit un gros de six mille hommes, & avec cela il s'aventura en campagne. Le Connêtable ayant appris leur marche se mit à les chercher, quoy qu'il fût plus foible de la moitié en nombre d'hommes. Il les rencontra & les combattit prés du village de Fourmigny entre Carentan & Bayeux, le long d'une petite riviere qu'ils s'étoient mise à dos. Ces nouvelles levées jointes avec des troupes qui n'avoient pas encore chassé ensemble, ne tinrent point devant de vieilles bandes, où il y avoit tant de braves Chefs & tant de Noblesse fort aguerrie : il n'en échapa que tres-peu, puisque l'on en compta 3774. de morts, & 1400. prisonniers.

Ce dernier coup les reduisit aux abois : on ne les vit plus que tremblans de peur sur les murailles de quelques places qu'ils tenoient encore. Le Roy étant allé en basse Normandie, n'eut pas beaucoup de peine à les assieger & gueres plus à les prendre. Vire, Bayeux, saint Sauveur le Vicomte, Falaize, Caën se défendirent foiblement: Caën fit sa composition la veille de la saint Jean. Falaise le vingtiéme de Juillet. La ville de Caën fut remise entre les mains du Roy le deuxiéme du même mois. On fournit au Comte de Sommerset & à 4000. Anglois qu'il avoit, des vaisseaux pour passer en Angleterre, & non ailleurs. Il y fit son entrée le sixiéme. Il ne restoit plus que

que Cherbourg, le Connêtable l'avoit assiegé aprés la reddition de Caën; Thomas Govel qui en étoit Gouverneur, avec mille Anglois naturels, la rendit l'onziéme jour d'Août. 1451.

Voilà comme toute la Normandie fut reconquise par les François, ou à proprement parler, aida à se reconquerir elle-même en un an & six jours. Le Roy en desirant conserver la memoire, & qu'il en fût rendu éternelles graces à Dieu, ordonna qu'il en seroit fait des Processions generales au mois de Septembre de cette année-là, & desormais tous les ans à pareil jour que Cherbourg luy avoit été rendu.

Aprés qu'il eut mit ordre aux affaires de cette grande Province, en y laissant seulement six cens lances & leurs Archers, il tourna du côté de la Guyenne; & cette même année il s'ouvrit le passage sur la Dordogne par la prise de Bergerac, qui fut assiegé & reduit par Jean Comte de Pontievre & Vicomte de Limoges. C'étoit l'un des quatre fils de Marguerite de Clisson, lequel avoit été remis dans les biens de sa maison par le Duc François, suivant un Traité fait à Nantes l'an 1448.

Comme la perte de la bataille de Fourmigny acheva de faire perdre la Normandie aux Anglois, la défaite des Bourdelois leur fit perdre le reste de la Guyenne. Amanjeu d'Albret Seigneur d'Orval, étant allé faire des courses aux environs de Bordeaux avec sept cens chevaux seulement, il en sortit dix ou douze mille hommes à pied & à cheval, Anglois & Bourdelois, qui coururent en confusion aprés lui comme à une victoire certaine. D'Orval sçachant à qui il avoit affaire, les chargea brusquement, les mit en déroute, couvrit la campagne & les chemins

1451. de mille de ces étourdis, & en emmena beaucoup davantage à Basas.

L'Eté ensuivant, le Roy qui étoit toûjours à Tours, ayant assemblé de grandes forces, resolut d'achever la conquête de la Guyenne, qui étoit fort consternée de cet échec. Le Comte de Dunois son Lieutenant general, le Comte de Pontievre, celui de Foix & celui d'Armagnac l'attaquerent par les quatre coins; les Anglois furent battus & poussez par tout. Tellement que n'ayant plus que Fronsac, Bordeaux & Bayonne, comme le Comte de Dunois assiegeoit Fronsac, ils capitulerent de rendre ces trois places, si dans le jour de la saint Jean Baptiste ils n'avoient en campagne, & prés de cette place là, une armée capable de donner bataille. Ne l'ayant pû faire, ils executerent le Traité. Bayonne seule differa de se rendre, parce qu'on l'abusoit de l'esperance que le Roy d'Angleterre s'apprêtoit de la venir secourir en personne. Cependant les Generaux François firent leur entrée triomphante dans Bordeaux le dix-neuviéme de Juin.

En vain les Anglois s'opiniâtrerent à garder Bayonne; Aprés quelques attaques, la crainte d'être emportez d'assaut, les obligea aussi de capituler un Vendredy vingtiéme jour d'Août. Le Gouverneur Jean de Beaumont avec toute la garnison demeura prisonnier de guerre; & il en coûta 40000. écus d'or aux habitans.

La faveur du Ciel étoit si grande pour les François, ou la persuasion des peuples si forte en leur faveur, que ce jour-là de Vendredy ils virent une Croix blanche en l'air au dessus de Bayonne, qui leur sembloit dire que Dieu vouloit qu'ils quittassent la croix rouge d'Angleterre pour prendre celle de France. Cette place re-

reduite, il ne resta plus rien à l'Anglois dans la France que Calais & la Comté de Guisnes. 1453.

Si l'on cherche les causes d'une si soudaine & si merveilleuse revolution, on trouvera que ce furent la negligence des Anglois à bien munir leurs places, le manquement de bons Capitaines, & la haine que tous les peuples avoient pour leur domination imperieuse & méprisante; D'autre part l'union & le zele de toute la Noblesse & de toute la milice de France, le bon ordre & la discipline de ses troupes, la grande provision de canons, de toutes sortes de machines de guerre, de pionniers, & de munitions, & la nouvelle maniere d'attaquer les places par travaux & trenchées: mais plus que tout cela, la guerre civile que Richard Duc d'York avoit attisée parmy les Anglois.

Ce Duc sçavoit bien se servir du mécontentement que cette Nation avoit du gouvernement de la Reine Marguerite qui étoit Françoise, pour trouver dans ces broüilleries quelque chemin pour monter au Thrône. Il pretendoit qu'il lui étoit deu, plûtôt qu'à Henry: car il descendoit (mais par femme seulement) de Lyonnel de Clarence qui étoit second fils du Roy Edoüard III. & Richard ne venoit que du troisiéme fils, qui étoit Jean Duc de Lancastre son bisayeul paternel. 1451. & 52.

Ces divisions prirent quelque surséance à la priere du Seigneur de l'Esparre, Deputé de la ville de Bordeaux & des Seigneurs du païs Bourdelois, qui connoissant bien à quelques nouveaux impôts dont on les vouloit charger, qu'une domination de proche en proche est plus absoluë qu'une éloignée, offroient de remettre les Anglois dans le païs. Talbot le plus brave de cette Nation & le plus zelé pour sa gloire, étant

1453. donc descendu en Medoc avec quatre mille hommes, fut introduit dans Bordeaux par les Bourgeois le vingt-quatrieme d'Octobre ; & puis ayant receu un autre pareil renfort d'Angleterre, il se rendit maître de Castillon, Cadillac, Libourne, Fronsac, & quelques autres petites places.

Les Bourdelois avoient pris leur temps que le Roi s'alloit engager bien avant dans une guerre avec le Duc de Savoye, qui apparemment devoit être soûtenu du Dauphin, & par consequent avoir de grandes intelligences dans le cœur du Royaume. Le Roi en vouloit à ce Duc parce qu'il avoit accordé le mariage de sa fille Charlotte avec le Dauphin sans son consentement. C'étoit là le vray motif de la guerre : mais afin d'en avoir un sujet plus apparent, il avoit pris sous sa protection quelques Seigneurs des Etats de Savoye : lesquels s'étant liguez contre le Ministre de leur Prince, il s'appelloit Jean de Compeis, avoient été bannis à perpetuité hors du pays. Le Roi s'avança jusqu'en Forés pour les rétablir, & peut-être pour dépoüiller le Duc : mais quand il eut appris la descente des Anglois à Bordeaux, il se laissa fléchir à ses tres-humbles soûmissions, luy permit de le venir trouver à Feurs, & lui accorda la Paix.

L'année suivante il se porta jusqu'à Lusignan en Poitou, delà à S. Jean d'Angely, pour le recouvrement du Bourdelois. Son armée assiegea Castillon ; Talbot venant au secours avec 6000. hommes, fut battu par dix ou douze Princes & Seigneurs François, & demeura mort avec son fils. Sa défaite fut la reddition de la place, la ruine entiere du party Anglois, & ensuite la prise de Bordeaux. Cette ville voyant celles de Fronsac, Libourne, Langon, Cadillac, & toutes les au-

tres des environs reduites, le Roy logé à Lermont, 1452.
tous les secours & les vivres même luy manquer, 53. 54.
se rendit à composition, que le Roy ne luy eût pas 55. 56.
accordée, si les maladies n'eussent ravagé les trou- & 57.
pes. Du reste pour mieux retenir cette ville que les interêts du commerce & des mariages reciproques lioient avec l'Angleterre, il en bannit quarante Seigneurs & Bourgeois des plus suspects, & la brida par le Château Trompette, & par celuy du Ha qu'il y fit bâtir.

Comme l'Université de Paris étoit un des plus grands Corps & des plus necessaires à la Chrétienté, le Cardinal d'Estouteville Legat du Pape, usant de ses Facultez, mais par l'ordre exprés du Roy, employa ses soins à la purger des abus qui l'avoient défigurée, & fit quantité de beaux reglemens, qui se gardent dans ses Archives. L'intention du Roi étoit de regler tellement la distribution des Benefices qui étoient à la collation des Ordinaires, qu'ils fussent obligez de les donner aux gens de merite tant de ses bons serviteurs que des Suppôts & des Graduez des Universitez, lesquels y viendroient chacun à tour de rôlle qui en seroit dressé ; mais l'ignorance, l'intrigue & la chicane, prévalurent & empêcherent l'execution d'un si loüable établissement.

Depuis le siege de Calais le Duc de Bourgogne se mêla fort peu de la guerre contre les Anglois : mais il ne fut pas exempt de traverses dans son païs. Ceux de Bruges s'étant soûlevez l'an 1437. le laisserent entrer dans leur ville comme pour luy donner satisfaction, & puis chargerent ses gens, & luy en tuerent plus de cent, ainsi que nous l'avons déja dit. Luy-même y courut grand risque, & se retira avec peine., en faisant rompre la porte de la ville avec des marteaux. Aprés cet emportement, ils se mirent à faire des

1452. courses dans le païs: Leur furie se modera neanmoins quand ils sceurent que toutes les autres villes n'approuvoient point leur action, & que le Duc venoit les assieger avec une grande armée. Ils luy demanderent pardon, mais ils ne l'obtinrent qu'à de rudes conditions, il leur en coûta deux cens mille écus d'or, la perte de plusieurs de leurs Privileges, & la vie à douze ou quinze des plus factieux.

Les Gantois luy donnerent bien plus de peine, par leurs frequents remuements. Le plus dangereux fut celuy de l'an 1452. La Gabelle en fut la cause. Il la vouloit établir en Flandre & la rendre fixe, imposant vingt-quatre gros, monnoye du païs, sur chaque sac de sel. Ils se resolurent à toutes les extrémitez imaginables, plûtôt que de souffrir cet impôt. Ils se fioient en la protection du Roy; En effet il écrivit fortement en leur faveur au Duc de Bourgogne: mais en ayant receu une réponse encore plus forte, il ne jugea pas à propos de s'embarquer en une guerre civile, n'étant pas encore hors de la guerre étrangere contre les Anglois.

Les pertes que les Gantois firent en cinq ou six grands combats, échaufferent davantage ces courages feroces: mais la bataille de Ripelmonde, & puis celle de Gavre, où ils perdirent vingt-mille hommes, les mirent si bas qu'il leur en falut venir à composition. Deux mille hommes nuds pieds & nuës têtes, & tous les Conseillers, Echevins & Officiers de ville nuds en chemise, allerent une lieuë au devant du Duc & de son fils, leur crier misericorde; la porte par où ils étoient sortis pour l'aller combattre à Ripelmonde, fut bouchée pour jamais. Outre cela il les condamna à payer quatre cens mille

mille Riddes d'or, à luy apporter leurs Bannieres pour en faire ce qu'il luy plairoit, & à souffrir le changement de leurs usages & Privileges. 1453.

Durant les longues guerres qui tenoient la Chrêtienté divisée, les Turcs avancerent si fort, qu'enfin un jour de Mardy vingt neuviéme de May, Constantinople le tronc de l'Empire de Grece, dont ils avoient coupé toutes les branches, fut prise de force par Mahomet II. âgé seulement de vingt-trois ans. Constantin son dernier Empereur y perit, étouffé par la foule à une des portes de la ville. Telle fut LA FIN DE L'EMPIRE D'ORIENT, *qui à compter depuis la dédicace de Constantinople faite par Constantin I. le dix-neuviéme de May de l'an trois cens trente, avoit duré onze cens vingt-trois ans. Nous marquerons dorénavant les Sultans des Turcs au lieu de ces Empereurs.* EMPER. FEDERIC III. & MAHOMET II. R. 28. ans, à Constantinople.

Le Comte d'Armagnac n'étoit pas devenu sage pour le premier châtiment, il vouloit trancher du Souverain, empêchant celuy qui avoit les provisions de l'Archevêché d'Ausch d'en prendre possession; Et d'ailleurs il s'opiniâtroit à garder pour femme sa propre sœur, malgré les censures de l'Eglise. Le Roy étant donc meu par les instances que le Pape luy faisoit d'ôter ce scandale de son Royaume, y envoya des troupes & cinq ou six de ses principaux Chefs, dont les uns se saisirent du païs de Rouërgue, les autres du Val d'Aure, les autres du Comté d'Armagnac. La ville de Leytoure environnée d'une triple muraille, & son Château situé sur un roc escarpé, ne tinrent pas long-temps: tellement que le Comte s'enfuit hors de son païs, & se retira en seureté dans quelques terres qu'il avoit sur les frontieres de l'Arragon. 1454. & 55.

1455. Il y alloit entierement de l'honneur de la France, de justifier la memoire de la Pucelle. Le Roy desira donc que ses parens demandassent des Juges au saint Siege, pour revoir son procez. Sur leur Requête, Calixte III. donna des Commissaires, qui furent l'Archevêque de Rheims, & les Evêques de Paris & de Coutances : lesquels s'étant assemblez à Roüen, virent & examinerent les procedures, oüirent plusieurs témoins ; Et sur cela justifierent entierement cette fille heroïque, & firent lacerer & brûler le procez par lequel on l'avoit condamnée. Leur Sentence fut publiée à Roüen, dans la place saint Oüin & au vieux marché, & en plusieurs autres villes du Royaume. La plûpart des faux Juges, de cette fille étoient peris d'une mort subite ou vilaine, qui sembloit marquer un Jugement de Dieu. De ceux qui resterent il en tomba depuis quelques-uns entre les mains de Loüis XI. qui les punit de mort.

En ces années commença la division qui a bien aidé à perdre la Navarre. Blanche heritiere de ce Royaume avoit eu un fils nommé Charles, de Jean Roy d'Arragon son mary. Cette Princesse étant morte l'an 1441. Jean épousa en secondes nôces Isabelle de Portugal & retint la joüissance de la Navarre, qui en effet appartenoit à Charles, âgé pour lors de quelque trente-un an. Ce differend arma le fils contre le pere : le Royaume se partagea : la Maison de Gramont tres-puissante, tenoit le party du pere, celle de Beaumont qui ne l'étoit pas moins, celuy du fils. La marâtre, qui eût voulu ce fils hors du monde, attisa le feu & aigrit l'esprit du pere ; Delà s'ensuivirent des haines irreconciliables & de cruelles guerres. Le Prince Charles ayant donné bataille à son pere la perdit & demeura prisonnier.

nier. Quelque temps aprés, il fut mis en liberté par un accommodement.

La mauvaise conduite du Dauphin, & les exactions insupportables qu'il faisoit dans le Dauphiné, particulierement sur les Ecclesiastiques, irriterent tellement le Roy son pere, qu'il donna charge à Antoine de Chabanes Comte de Dammartin, de l'aller arrêter. Dammartin ayant été cruellement offensé par le Dauphin, comme nous l'avons dit, eût executé hautement cét ordre, & peut-être fait pis, sans respecter sa qualité, si ce Prince n'en eût eu avis & ne se fût sauvé à toute bride dans la Principauté d'Orange, & delà en Franche-Comté, d'où il se fit conduire en Brabant. Le Duc de Bourgogne l'y accueillit comme le fils de son Souverain, & luy assigna douze mil écus d'entretien, & le Château de Gueneppe à quatre lieuës de Bruxelles, pour son séjour ordinaire. Là, pour se desennuyer, il se mit à étudier l'Astrologie, & apprit le grand Almanac. Depuis il eut toûjours quantité de faiseurs de predictions à la suite. 1456.

Quelques bons traitemens qu'il receût en ce païs-là, il n'y eut pas été long-temps que suivant son naturel, il sema de la division entre le pere & le fils, ayant gagné les Seigneurs de la Maison de Croüy qui gouvernoient le pere, & les soûtenant contre le fils qui ne les pouvoit souffrir. La premiere année de son séjour en Brabant on luy amena Charlotte de Savoye pour consommer le mariage qu'ils avoient contracté; Trois ans aprés il en nâquit un fils, mais il mourut à la bavette.

La colere du Roy se déchargea sur Jean Duc d'Alençon, parrain du Dauphin. Ce Prince leger & factieux, revenant de Dauphiné, où il étoit allé

machiner quelque intrigue en faveur de son filliol, & ayant tramé je ne sçay quelle ligue avec les Anglois, pour broüiller l'Etat, fut arrêté & emprisonné au Château de Loches.

7. En l'année 1457. comme c'est l'ordinaire aprés de longues guerres, de faire rendre gorge aux Financiers qui se sont engraissez durant les miseres publiques: le Roy fit rechercher ceux qui avoient manié ses deniers. Un nommé Jean Xancoins * Receveur general, convaincu de malversation, & d'avoir retenu soixante mille écus, fut banni à perpetuité, ses biens confisquez, & les belles maisons qu'il avoit bâties, données au Comte de Dunois.

* procez. cons.

Il falut deux ans entiers pour trouver des preuves contre le Duc d'Alençon. Aprés ce temps-là le Roy assembla son Parlement & ses Pairs à Montargis pour luy faire son proçez. On y travailla trois mois de suite, le Roy étant à Baugenci. L'affaire n'allant pas si vîte qu'il desiroit, il remit l'Assemblée à Vendôme, & voulut s'y trouver en personne. Enfin par Arrêt du dixiéme Octobre, cette Compagnie condamna le Duc à perdre la tête, & confisqua tous ses biens. Le Roy luy fit grace de la vie: mais il retint ses plus belles terres, & le renvoya prisonnier à Loches.

Le vingt-sixiéme de Decembre de cette même année fut le dernier jour du vaillant Artur Comte de Richemont Connêtable de France, qui depuis un an & demi étoit devenu Duc de Bretagne par la mort de Pierre le Simple, second fils de son frere aîné. Il n'avoit point d'enfans, ainsi la Duché alla à François son neveu, fils de Richard Comte d'Estampes son frere puisné. Charles d'Anjou Comte du Maine eut la Charge de Connêtable.

Cette

Cette méme année le vingt-septiéme de Juin, Alfonse Roy d'Arragon & de Sicile, étoit passé en l'autre monde. En mourant il laissa le Royaume de Naples qu'on appelloit alors Sicile deçà le Far, à Ferdinand son fils naturel. René d'Anjou ayant beau jeu de poursuivre son droit contre lui, avant qu'il fût bien affermi, envoya Jean Duc de Calabre son fils en ce païs-là. Ce Prince suivant les destins de ses predecesseurs, y eut de beaux commencemens & une malheureuse suite. 1458.

Depuis la prise de Constantinople, le Duc de Bourgogne avoit par deux ou trois fois fait montre de vouloir employer ses forces & sa personne contre les Infidelles. On voit dans Olivier de la Marche les vœux que lui & les Seigneurs de la solemnelle Assemblée de Bruges, firent sur le Paon dans un magnifique Banquet; Tout cela s'en alla en fumée avec la réjoüissance de la fête. 1459.

Aussi peu reüssit le dessein qu'avoit formé le Pape Pie II. (c'étoit Æneas Sylvius) de bander toute la Chrêtienté contre les Turcs. Il avoit pour cét effet convoqué une Assemblée generale à Mantoüe: il s'y trouva des Ambassadeurs de tous les Souverains, & la guerre y fut resoluë avec de grands projets, mais sans aucun effet. Au reste les Ambassadeurs de France s'en revinrent assez malcontents, de ce que le Pape ne faisoit nulle raison à René pour le Royaume de Naples, & qu'il menaçoit d'excommunier le Roy s'il ne cassoit la Pragmatique. Sur quoy Jean Dauvet Procureur general du Parlement, fit des protestations, & en appella au futur Concile.

Le Duc d'York avoit pour la seconde fois vaincu & fait prisonnier le Roy Henry; Depuis, la Reine Marguerite avec le secours d'Ecosse, avoit tué ce

1458. *Duc en bataille & délivré son mary, mais Edoüard*
& 59. *fils du Duc ayant ramené d'autres troupes, tenta derechef la fortune, & défit l'armée de la Reine sous les murailles d'York. Puis Henry s'étant sauvé en Ecosse, & la Reine Marguerite en France, il se fit couronner Roy l'an 1461. Ce fut là le premier acte de la tragedie d'entre les Maisons d'York & de Lancastre, dont cellē d'York portoit la rose blanche & celle de Lancastre la rose rouge.*

Il y avoit treize ans que le Dauphin étoit éloigné de la Cour, son pere le manda souvent sans qu'il se souciât d'obeïr, il interpella quatre ou cinq fois le Duc de Bourgogne de le lui renvoyer, l'avertissant qu'il nourrissoit un serpent, qui s'étant réchauffé dans son sein, lui feroit sentir quelque jour ses picqueures mortelles. Il en vint plusieurs fois aux menaces, & à susciter diverses affaires à ce Duc; lequel se voyant trop harcelé, luy manda un jour fort vertement, qu'il avisât s'il vouloit tenir la paix d'Arras ou non.

1460. Pour cette fois donc, le Roy le laissa en patien-
& 61. ce: mais deux ans aprés son Conseil ou son ressentiment le pressant plus fort, il fut sur le point de l'aller querir avec une armée: Toutefois il changea encore d'avis, & songea qu'il valoit mieux le punir en avançant Charles son second fils dans le droit d'aînesse, suivant le pouvoir qu'en avoient eu les Rois de la premiere & de la seconde race. Et il eût sans doute executé ce dessein, si le Pape ne l'en eût fortement dissuadé, ou peut-être s'il eût eu assez de temps pour disposer les François à ce changement.

Comme il étoit à Meun sur-Yevre en Berry, il eut divers avis que ses domestiques avoient comploté de le faire mourir: le pauvre Prince aprés cela, ne croyoit plus voir que des poignards & des

poisons. Son apprehension fut si grande, que ne 1460.
sçachant plus de quelle main prendre ses alimens & 61.
avec seureté, il s'abstint de manger quelques jours; au bout desquels il ne fut plus en son pouvoir, quand il le voulut, de rien avaler. Ainsi il accomplit sur lui-même le méchant dessein de ses ennemis, & pour ne pas mourir de poison, il mourut de faim le vingt-deuxiéme de Juillet. Il étoit sur le milieu de sa soixantiéme année, & sur la fin de la trente neuviéme de son regne.

Jamais Prince n'eut de plus grandes traverses & de plus puissants ennemis, & jamais aucun ne les surmonta plus glorieusement. Aprés avoir chassé de la France les étrangers qui attentoient à sa couronne, il perit par ses domestiques qui attenterent à sa vie. On eût pû le nommer *Heureux*, s'il avoit eu un autre pere, & un autre fils. Il fut affable, debonnaire, liberal, équitable; Il aima tendrement ses peuples, & les épargna tant qu'il lui fut possible, recompensa largement ceux qui le servoient, eut un soin tres-particulier de la Justice & de la Police de son Royaume, travailla puissamment à la reformation de l'Eglise, & fut si religieux qu'il ne voulut point la charger d'aucunes decimes. Mais étant de trempe un peu molle, il se laissa trop gouverner à ses Favoris & à ses Maîtresses, ce qui mit de vilaines taches à sa reputation & à sa conscience; Et sur la fin de ses jours il devint apprehensif, défiant & soupçonneux au dernier point.

Il eut trois bâtardes de ses Maîtresses, & onze enfans legitimes de son épouse Marie, fille de Loüis II. Duc d'Anjou, sçavoir quatre fils & sept filles. Des fils il ne lui en survêcut que deux, qui furent Loüis & Charles. Des filles, Radegonde

1461. gonde mourut étant fiancée avec Sigismond fils aîné de Federic V. Archiduc d'Austriche, Yoland fut femme d'Amé VIII. Duc de Savoye, Catherine de Charles Duc de Bourgogne, Jeanne épousa Jean II. Seigneur de Beaujeu, puis Duc de Bourbon, & Magdeleine Gaston Prince de Viane & Comte de Foix; Une autre Jeanne, & une Marie sœurs jumelles, ne passerent point les années de l'enfance.

MARIE,

FEMME DE

CHARLES VII.

CETTE Princesse fille de Louïs II. Roi titulaire de Jerusalem & de Sicile, & d'Yoland fille de Jean I. Roi d'Arragon, fut promise à l'âge de cinq ans à Jean des Baux Prince de Tarente; Mais quatre ans aprés, l'an 1410. elle fut accordée à nôtre Charles, qui pour lors n'étoit que Comte de Pontieu, & avoit encore deux freres aînez vivans: lesquels ayant été Dauphins l'un aprés l'autre lui laisserent ce titre à son tour. Ce mariage ne fut fait qu'en l'an 1413. dans la Ville de Tours, & la consommation encore differée trois ans, parce que les deux parties n'en avoient alors que douze. La raison qu'eut l'Angevin de placer sa fille en cét endroit, ne fut pas tant la consideration d'un si noble parti, que le desir de s'appuyer de la Maison de France contre Jean Duc de Bourgogne; qu'il avoit extrémement offensé en lui renvoyant injurieusement sa fille Catherine, qu'il

qu'il avoit demandée pour Loüis son fils aîné. Mais cette alliance n'accommoda pas peu le parti de Charles qui étoit fort foible : car outre qu'elle attacha avec lui les Princes d'Anjou, secours bien considerable, une telle femme lui fut aussi la plus douce consolation, & la plus agreable compagnie qu'il eût sçû choisir, pour lui aider à supporter tant d'ennuis & d'afflictions qui troublerent son repos durant vingt-sept ou vingt-huit ans. L'excellente beauté & la grace si incomparable qui paroissoient en cette Princesse, n'étoient que les moindres qualitez qui la rendoient recommandable. La blancheur éclatante de son teint le cedoit à la candeur de son ame, & les lumieres de son esprit étoient encore plus belles que les rayons de ses yeux. Non seulement cette Reine doüée d'une singuliere prudence, d'un sage conseil, & d'une vivacité d'esprit pour connoître les choses les plus secretes, & pour voir les plus éloignées; mais aussi elle avoit un courage heroïque & une fermeté inébranlable contre les plus rudes secousses des accidens. Tellement que le Roi & ses plus resolus Conseillers, étant prêts de manquer de courage & de force, pour soûtenir le Royaume contre la furieuse tempête qui le menaçoit, elle les assura par sa constance, & leur fournit souvent des moyens, dont l'esprit ordinaire d'une femme ne sembloit pas être capable. Souvent elle découvrit les desseins des ennemis, souvent elle les arrêta ; Ses remontrances empêcherent le Roi de se retirer en Dauphiné & l'abandonner les terres de deçà la Loire, & rendirent je ne sçai combien de fois l'esperance & la vigueur à plusieurs de nos Capitaines, rebutez de tant de mauvaises avantures. Mais ce n'est pas merveille si ses paroles avoient la vertu de les ranimer,

nimer, vû qu'elles étoient suivies de genereux effets & de presens qu'elle faisoit de si bonne grace, qu'elle en augmentoit beaucoup leur valeur. Cette Princesse y employa jusqu'à ses bagues, sa vaisselle, & l'argenterie de sa Chapelle; si grande étoit la necessité où la France étoit reduite pour lors, que bien loin de pouvoir entretenir ses armes, Charles n'avoit pas le plus souvent dequoy fournir à l'entretien de sa Maison.

De plus, pour remedier à nos maux & pour en ôter la cause, qui ne procedoit que du grand nombre des crimes des François, elle fit tant par ses exemples & par ses soins, qu'elle bannit peu à peu les dissolutions & les vices de la Cour, & elle y introduisit la continence, la modestie, & les autres vertus qui n'y étoient plus connuës, & qui en étoient entierement bannies. Il étoit difficile d'aimer le vice en voyant la vertu éclater en un si beau sujet; & la vie de cette Princesse prêchoit la vertu avec tant d'efficace, que les plus endurcis étoient contraints de devenir gens de bien, & de quitter la vanité & le luxe. On la voyoit le soir & le matin avec peu de suite, simplement vêtuë, sans autres ornemens que sa pudeur, aller d'Eglise en Eglise, s'humilier devant Dieu, verser des larmes & ensuite porter ses vœux devant tous les Autels, & presser par ses soupirs & ses prieres toutes les Puissances celestes d'interposer leur faveur envers la Divinité suprême, afin qu'il lui plût adoucir sa colere & détourner ses fleaux de dessus la France. Pour ce sujet elle envoya des Prêtres avec des offrandes par toutes les plus celebres Eglises du Royaume, entr'autres à Saint Yves en Bretagne, dont l'intercession se signaloit en ce temps là par quantité de miracles (un ancien & naïf Auteur dit, que c'est le seul Praticien qui soit entré en Paradis) afin

afin que comme il avoit été l'Avocat des pauvres & des orfelins, il voulût prendre en main la cause presque abandonnée du pauvre Roy Charles, que les Anglois & les mauvais François disoient être bâtard, & indigne de la Couronne. A l'exemple donc de Marie il ne se parloit plus que de processions, de vœux, de jeûnes particuliers & solemnels, & de toutes les soumissions Chrétiennes, qui peuvent obtenir du Ciel le pardon des offenses. Et cette conversion des François fut si agreable à Dieu, qu'ayant appaisé sa colere il changea presque en un moment la face des affaires, & favorisa autant ce Royaume dans sa penitence qu'il l'avoit châtié dans ses débauches. Le merite & les vertus d'une si grande Reine luy acquirent l'esprit du Roy, & le possederent prés de vingt ans, durant lesquels elle eut toûjours voix dans le Conseil & autorité dans le gouvernement. Elle s'y comporta si adroitement avec les divers Favoris, qu'il n'y en eut pas un qui entreprît de la choquer; Tout le monde regardant une si sage & si vertueuse Princesse, pour l'une des plus considerables assistances que Dieu eût envoyées à cette Monarchie.

Mais la prosperité ayant débauché l'esprit de son Epoux & l'ayant attaché à diverses maîtresses, cette Reine se vit peu à peu privée de l'affection du Roy, & enfin presque tout à fait méprisée de luy. Toutefois quoy qu'elle eût devant ses yeux la belle Agnes, & encore aprés elle quelques autres, qui avoient pris sa place avec tant d'insolence, qu'elles se faisoient rendre dans la Maison du Roy des honneurs & des devoirs qui n'appartiennent qu'aux Reines, & tâchoient de luy joüer mille pieces; elle tint toûjours ferme, elle évita les artifices de ces rusées, & supporta

sa-

ſagement le mépris de ſon mari, de peur de luy donner plus de ſujet de mal faire par ſon abſence. Certes la force de ſon courage ne parut pas moins en cette diſgrace particuliere, qu'elle avoit fait dans les afflictions publiques. Jamais on n'entendit ſortir aucune plainte de ſa bouche, mais ſouvent ces paroles, *C'eſt mon Seigneur, il a tout pouvoir ſur mes actions, & moy aucune ſur les ſiennes.* Cette admirable patience ne pût pourtant dégager le Roy de ce ſale bourbier, il s'y enfonça encore plus fort : ſi bien que Marie ſeule ſupportoit patiemment cette conduite. Bien plus, elle rejettoit tous les propos dont on la vouloit aigrir contre ſon Roy ; Même ce qui eſt un exemple de vertu inimitable, bien qu'elle haït avec raiſon les défauts de ſon mari, elle cherit les enfans qui en provinrent. Le Dauphin ſon fils, mécontent pour d'autres ſujets, fit tout ce qu'il put pour l'emmener avec luy quand il ſe retira de la Cour ; mais elle refuſa de le ſuivre, quoy qu'elle l'aimât tendrement ; elle blâma toûjours ſa deſobeïſſance, le pria par pluſieurs lettres de ne prendre point le mauvais traittement qu'elle recevoit pour pretexte de ſa retraitte.

Dans cette conjonćture fâcheuſe cette vertueuſe Reine reſpectée ſeulement des gens de bien, qui ſont en tres-petit nombre, paſſa vingt ans entiers auprés de ſon Epoux qui étoit bien éloigné d'elle d'inclination, & il ne pouvoit ſe reſoudre de la regarder, quoy qu'elle fût toûjours devant ſes yeux. Il étoit ſi fort engagé dans des amours étrangers, qu'il n'y eut que la mort ſeule qui pût rompre ſes liens. Mais elle ne finit pas toutefois l'affection que nôtre bonne & chaſte Reine eut pour la memoire de ſon mary. Outre

ſa

sa tristesse incroyable, elle luy en donna de bien plus visibles témoignages, par le soin qu'elle prit du soulagement de son ame. Car elle fonda durant sa vie, douze Chapelles ardentes, dans chacune desquelles il y avoit douze Prêtres entretenus pour prier Dieu à toutes les heures du jour; Et tous les mois elle se transportoit à Saint Denys, pour y faire celebrer un Service à la même intention. Quand Loüis XI. son fils fut parvenu à la Couronne, il luy alla aussi-tôt rendre ses devoirs, & la pria de demeurer prés de lui pour l'assister de son conseil. En effet le respect qu'il luy portoit étoit tel, qu'il ne l'osoit dédire en aucune chose; Et cette Princesse eût été plus necessaire que jamais sous un tel regne plein de calomniateurs & d'injustices. Mais comme Dieu retire les bons d'un Etat quand il le veut affliger, aussi il l'appella de ce monde en l'autre, le penultiéme de Novembre l'an. 1463. sur la soixante-troisiéme année de son âge.

Elle fit quantité de legs pieux, & ordonna que son corps fût enterré à Saint Denys auprés de celuy du Roy son Epoux. Toute sa vie ne fut qu'un continuel exercice de vertus, principalement de constance, de patience & de pieté. Nous avons encore de belles preuves de sa charité à Bourges, où elle residoit ordinairement avec le Roy. Ce sont trois pieuses fondations: deux Hôpitaux, l'un pour les pauvres malades, l'autre pour les passans; & un College pour les pauvres orfelins, qu'elle pourvût de bons revenus & de sages Administrateurs. En recompense de tant de bonnes œuvres Dieu luy donna un grand nombre d'enfans; qui sont le tresor & la force des Princes, sçavoir trois fils & cinq filles. De ces trois fils Loüis tint le Sceptre, Phi-

lippe

1461. grand ennemi de son repos & de celuy de la France; car il semble qu'il ait pris plaisir à broüiller les affaires qui étoient en bon train, & à porter les plus obeïssans à la rebellion. Il aima mieux suivre ses fantaisies dereglées que les sages loix de l'Etat; & il fit consister sa grandeur dans l'oppression de ses peuples, dans l'abaissement des Grands, & dans l'élevation des gens de neant. C'est ce qu'un autre a appellé *mettre les Rois hors de page;* comme si l'observation de la Justice & des loix étoit une servitude, & non pas une vertu Royale.

Les creatures du feu Roy tâchoient de former un parti en faveur de Charles son second fils (on le nommoit le jeune Seigneur) & tendoient peut-être à exclurre l'aîné de la Couronne. Il avoit donc besoin de diligence & de forces pour les prevenir. La nouvelle que luy en donna le Comte du Maine, non pas tant par affection pour luy, que par haine contre le Comte de Dammartin, qui avoit été son rival dans la faveur du Roy Charles, le fit monter à cheval le plûtôt qu'il pût; & le Duc de Bourgogne & son fils l'accompagnerent en France avec quatre mille chevaux choisis sur dix mille.

Ainsi accompagné il alla droit à Rheims où il fut sacré le quinziéme d'Août par Jean Juvenal des Ursins. Avant que de recevoir l'onction, il voulut être fait Chevalier par le Duc, puis communiqua cet honneur à cent dix-sept Seigneurs. A l'issuë du festin, le Duc se mit à genoux devant luy, & aprés luy avoir rendu hommage le supplia au nom de Dieu d'oublier les injures qu'on luy avoit faites, à l'occasion du mécontentement d'entre luy & son pere. Il luy accorda cette grace: mais il en excepta sept, & sous pretexte de ce nombre il ne pardonna à pas un. Il

Il fit son entrée à Paris le dernier jour d'Août, 1461.
suivi de treize ou quatorze mille chevaux. La &62.
fête finie le Duc s'en retourna en Flandres, le Comte alla en pelerinage à saint Claude en Franche-Comté, & le Roy à Amboise voir sa mere. Elle mourut peu de temps aprés, au grand regret des plus sages, qui eussent bien desiré que le respect de son autorité eût servi plus long-temps de bride aux violences de son fils. D'Amboise il descendit en Bretagne sous couleur d'accomplir un vœu qu'il avoit fait à saint Sauveur de Rennes, mais en effet pour reconnoître les forces de ce païs-là, & pour faire s'il eût pû, le mariage de Marie d'Amboise veuve du Duc Pierre, avec Loüis Duc de Savoye, qui la desiroit ardemment sur la reputation de sa haute vertu. Il pretendoit par là tramer des intelligences en Bretagne; aussi le Duc feignant de favoriser ce dessein, le détournoit, & entretenoit secretement la veuve dans la resolution qu'elle avoit prise de n'avoir plus d'autre Epoux que Jesus-Christ. Durant toute cette intrigue, son pere & ses oncles la pressoient d'accepter l'honneur que le Roi luy procuroit, ses propres domestiques la tenoit comme prisonniere dans sa maison à Nantes où elle étoit venuë au mandement du Roy. Quelques Seigneurs Bretons s'étoient chargez de l'enlever la nuit hors de la ville, & de là remonter le long de la Loire, mais le Duc avoit fait soulever les Bourgeois pour la garder, & luy-même avoit mis de ses gardes autour de son logis, si bien que leur entreprise eût été fort perilleuse. Toutefois ils avoient preparé toutes choses pour cela, mais il arriva que cette nuit-là la riviere se glaça presque tout d'un coup au dessus de la ville. Ce qu'on eût pû attribuer à

1461. miracle, si cela ne fût arrivé à la fin de Novembre, non pas au mois de Juin comme on le veut faire croire aux Bretons. Ainsi toutes les intrigues du Roy avorterent.

Il se plaisoit fort au Plessis lez Tours, le Comte l'y trouva à son retour de saint Claude. Il luy donna le Gouvernement de la Normandie & 12000. écus d'appointements: mais c'étoit une reconnoissance en papier, & de feintes demonstrations d'amitié; aussi étoient-elles receuës de même qu'elles étoient données. Ces deux Princes se ressembloient trop peu, & se connoissoient trop bien pour s'entr'aimer; aussi deslors le Comte traita secretement avec Romillé Vicechancelier de Bretagne & luy donna son scellé.

Dés que Loüis fut entré dans son Royaume, il s'y gouverna comme en un païs de conquête. Il destitua tous les Officiers de la maison Royale, de la guerre, de la Justice, & des finances, mal-traitá toutes les creatures du Roy son pere, prit plaisir à casser tout ce qu'il avoit fait, ne donna que le Berry à son frere pour tout appanage, mit le Duc d'Alençon en liberté, & le Comte de Dammartin à la Bastille, rétablit le Comte d'Armagnac dans ses terres, chargea le peuple d'exactions, dépoüilla les Grands, & offensa tout le Clergé.

Jamais particulier n'avoit plus travaillé à reduire la puissance du Pape dans les termes des Canons qu'Æneas Sylvius; & jamais Pape ne s'efforça plus de l'étendre au delà du droit & de la raison que le même, quand il fut Pie II. La Pragmatique étoit une bride fort incommode à ses entreprises; Il fit tant d'instance auprés du Roy qu'il donna une Declaration au mois de Novembre de l'an 1461. pour l'abolir. La Cour du

Ro

Rome emportée d'une insolente joye, fit aussi-tôt traîner cette Constitution par les ruës : mais il n'étoit pas encore temps, car les grandes remontrances du Parlement, & les oppositions de l'Université empêcherent l'effet de la Declaration, & le Roy ne se mit pas en peine de la faire executer, parce que le Pape luy manqua de parole en plusieurs choses. Jean Loffridi Evêque d'Arras grand intrigueur eut le chapeau de Cardinal pour recompense d'avoir negocié cette affaire auprés du Roy. 1461.

Cependant le Pape maintenoit le bâtard Ferdinand dans le Royaume de Naples, de sorte que Jean de Calabre fils de René d'Anjou, aprés plusieurs revolutions, en fut entierement chassé. Les prieres du Roy ne sçûrent rien obtenir du saint Pere en faveur de ce Prince de son Sang: mais Pie pensant le flatter, luy confirma le nom de TRES-CHRETIEN, qu'il tenoit plus glorieusement de ses ancêtres, & l'exhorta à se croiser contre le Turc, luy envoyant une épée sur la lame de laquelle étoient gravez quelques Vers Latins qui le convioient à cette expedition.

Il y avoit une rude guerre entre Henry Roy de Castille & Jean d'Arragon. Ce dernier avoit par un traité d'accommodement, donné la Catalogne à Charles Prince de Viane, fils de son premier lit, & partant son principal heritier ; Sa marâtre le harcela si fort qu'il se broüilla une autre fois avec son pere & prit les armes. Il fut encore vaincu & arrêté prisonnier. Les Catalans se soûlevant en sa faveur, forcerent le pere de le mettre en liberté : mais le même jour de sa délivrance il mourut d'un boucon que sa marâtre luy fit donner par son propre Medecin.

Aprés sa mort les Catalans s'étoient revoltez

1462. *contre Jean, & l'avoient dégradé comme meurtrier de son fils; Le Roy de Castille les assistoit puissamment; Et ce n'étoit pas le zele de Justice qui le poussoit: mais le desir de se saisir des places de la Navarre qui étoient à sa bien-séance.*

Cependant Jean, afin d'avoir des hommes & de l'argent dans cette pressante necessité, avoit engagé les Comtez de Roussillon & de Cerdagne au Roy de France pour trois cens mille écus. Gaston Comte de Foix, beau-frere du Castillan & gendre de l'Arragonnois, porta ces deux Princes à se remettre de leurs differends au jugement du Roy qui alors étoit à Bordeaux pour traiter le mariage de Magdelaine sa sœur avec Gaston de Foix Comte de Viane.

Lors qu'il eut entendu les raisons des parties par la bouche de leurs Ambassadeurs, il prononça sa Sentence arbitrale: mais elle satisfit aussi peu l'un & l'autre, que son entreveuë avec Henry Roy de Castille, satisfit les François & les Espagnols. Ceux-cy se moquoient de la chicheté & de la mine basse & niaise du Roy Loüis qui n'étoit vêtu que de bure, * avoit un habit court & étroit, & portoit une Nôtre-Dame de plomb à sa barette; Les François s'indignoient de l'arrogance Castillane, & du faste du Comte de Lodesme favory de Henry. Mais il est vray que ce Roy déferant, comme il devoit, à la Majesté de la France, passa non seulement la riviere de Bidasse, qui separe les deux Royaumes, pour venir trouver le Roy, mais encore entra deux lieuës avant dans ses terres, & vint jusqu'au Château d'Urtebie, où ils confererent ensemble.

* Les habits courts étoient ridicules aux personnes de qualité.

Au retour de ce voyage, Loüis trouva que les Seigneurs de Croüy pere & fils, avoient si bien ménagé l'esprit de Philippe Duc de Bourgogne,

sur lequel ils pouvoient tout, qu'il consentoit à 1463.
luy rendre les villes de Somme pour les 400000. écus. Le coup étoit important ; aussi de peur que le Duc ne trouvât des excuses pour s'en dédire, il fit tenir promptement l'argent à Hesdin, & s'y rendit luy-même.

La reddition executée, il voulut se montrer aux Païs-bas, où sa Souveraineté n'étoit gueres reconnuë. Il visita Arras, fut receu à Tournay, & passa jusqu'à l'Isle, où le Duc le vint saluer. La ville de Tournay qui n'avoit jamais reconnu d'autre domination que celle de France, envoya au devant de luy trois mille Bourgeois, tous portants une fleur de lys d'or en broderie à l'endroit du cœur.

Louis Duc de Savoye l'attendoit à Saint Cloud, pour se plaindre des désobeïssances de Philippe son jeune fils, qui plus alerte qu'Amedée son frere aîné, avoit gagné les affections de la Noblesse, & se frayoit le chemin pour envahir la Duché. Le Roy commanda à Philippe de se rendre auprés de luy; il y vint aussi-tôt sur la bonne foy d'un sauf-conduit ; qui pourtant n'empêcha pas qu'il ne le fît arrêter, & qu'il ne l'envoyât prisonnier à Loches. Il y fut détenu deux ans, pour donner temps au pere de rétablir son autorité & d'assurer la succession à l'aîné.

La haine s'envenimoit de plus en plus entre le Roy & le Charolois. On en remarque cinq ou six causes principales : la reddition des places de Somme ; la bonne reception que le Roy fit aux Seigneurs de Croüy, que le Charolois avoit chassez de la Cour de son pere & du païs pour ce sujet-là ; Avec cela la tentative que fit le Roy, de mettre la Gabelle sur la Bourgogne contre les termes du Traité d'Arras ; mais encore plus les faveurs qu'il faisoit au Comte d'Etampes, qui

1463. étoit accusé d'avoir voulu empoisonner le Duc & son fils.

En ce même temps le Chancelier de Morvillier homme vehement & hardy, alla de la part du Roy défendre au Duc de Bretagne de plus s'appeller *Duc par la grace de Dieu*, ny de battre monnoye, ny de lever des tailles dans sa Duché. Le Duc pris au dépourveu coula doux, & promit tout: mais demanda du temps pour assembler les Etats de son pays; Et cependant il negocia diligemment avec le Bourguignon par Romillé, & avec tous les Grands du Royaume qu'il sçavoit être fort mal-contents. L'habit des Moines mendiants, particulierement des Cordeliers, servit à faire passer en seureté les Messagers de ces intrigues.

Le Charolois avoit choisi son séjour ordinaire à Gorkum en Hollande, le bâtard de Rubempré se coula dans le port avec un petit vaisseau, déguisé en marchand, pour enlever mort ou vif ce Romillé qui étoit le mobile de toutes ces menées, ou peut-être le Comte de Charolois même. Quoy qu'il en soit, le Comte l'ayant découvert, le fit arrêter prisonnier, & en donna avis au Duc son pere qui étoit allé à Hesdin pour conferer avec le Roy.

Sur cette nouvelle le Duc se retira en hâte: ses gens publierent que l'on avoit fait dessein de se saisir en même temps du pere & du fils; les Predicateurs en entretinrent le peuple; & Olivier de la Marche en parla en termes qui offensoient fort l'honneur du Roy. Pour se justifier de ces reproches, le Roy envoya Morvillier son Chancelier & quelques Seigneurs en faire de grandes plaintes au Duc, & luy en demander reparation. Le Chancelier le fit en paroles si hau-

hautes & si souveraines, qu'il sembla avoir dessein d'aigrir les choses plûtôt que de les adoucir; Aussi le Charolois dit en partant, à un des Ambassadeurs, qu'il en feroit repentir le Roy avant qu'il fût un an. 1463.

Le Roy pensoit avoir le temps de dompter le Breton avant que Philippe, rendu fort pesant par l'âge, songeât à se remuer. Il assembla donc les Grands de son Etat à Tours pour leur faire entendre les sujets qu'il avoit de l'entreprendre; Charles Duc d'Orleans, premier Prince du Sang, y voulut parler du desordre de l'Etat, selon que son âge, sa reputation & son rang, luy en donnoient le pouvoir: mais ses remontrances blesserent les oreilles du Roy, & en furent receuës avec colere & mépris; De sorte qu'il en mourut de douleur ou autrement, deux jours aprés. Ce fut le quatriéme de Janvier.

En haine de ce bon Prince, & au préjudice des pretentions qu'il avoit sur le Milanois, le Roy avoit un peu auparavant reconnu François Sforce pour Duc de Milan, & avec cela luy avoit non seulement transporté tous les droits que la France avoit sur la Seigneurie de Genes: mais aussi luy avoit remis & donné Savone qu'il tenoit encore, faisant sçavoir à tous les Princes d'Italie, que quiconque assisteroit les Genois contre Sforce seroit son ennemi. Tellement que Sforce à l'appuy d'un si grand nom, se rendit maître de Genes & de toute cette Seigneurie. 1464.

L'Auteur des antiquitez d'Orleans dit que la riviere de Loire fut glacée cette année au mois de Juin. Si ce prodige est vray, il faut bien dire qu'il procedoit d'une cause naturelle, puisque la Chronologie nous démontre que la chose sur laquelle il en veut faire un miracle, n'a pas pû être dans le temps qu'il l'a mise.

1464. Le Breton avoit envoyé ſes Ambaſſadeurs à Tours, demander trois mois de terme, il conduiſit ſi accortement ſes pratiques, que ſa ligue fut en état d'éclater avant que le Roy en eût pû rien découvrir. Les Ducs de Bourbon & d'Alençon, tous les autres Princes du Sang, hormis les Comtes d'Etampes, de Vendôme & d'Eu, preſque tous les Grands & tous les vieux Capitaines du défunt Roy en étoient, entre autres le Duc de Nemours & les Comtes de Dunois, de Saint Pol, de Dammartin qui s'étoit ſauvé de la Baſtille par un trou, le Marêchal de Loheac, les Seigneurs d'Albret, de Bueil, de Gaucour, & de Chaumont-Amboiſe. On l'appella la ligue DU BIEN PUBLIC, parce que les Princes luy donnoient ce beau pretexte.

1465. Comme le Roy étoit à Poitiers, le bâtard d'Armagnac enleva Charles ſon frere unique & l'emmena en Bretagne. Tous les zelez ſerviteurs du feu Roy Charles ſon pere ſe rangerent auprés de luy, & luy firent écrire un manifeſte à tous les Princes de France, les conviant de s'unir avec eux pour le ſoulagement des peuples, & pour la reformation de l'Etat.

Aprés que le Roy eut tenté inutilement de le retirer à force de promeſſes & de flateuſes paroles, il alla frapper le premier coup ſur ceux qui s'étoient declarez les premiers. C'étoient les Ducs de Bourbon & Dammartin qui avoient ouvert la guerre en Berry, Bourbonnois & Auvergne.

Tout le Berry ploya, hormis Bourges qui étoit gardé par le bâtard de Bourbon : Rion en Auvergne attendit le ſiege & le ſoûtint. Jean Duc de Nemours, le Comte d'Armagnac & Charles Sire d'Albret amenerent un renfort conſiderable

au

au Duc : neanmoins il entendit à un Traité avec 1465.
le Roy, promettant de semondre ses confederez à la paix, & de les abandonner s'ils n'acceptoient des conditions raisonnables. Nemours donna sa parole positive au Roy de suivre son parti, mais il ne la tint pas; Et le Roy tint bien le serment qu'il fit en lui-même, de s'en venger en temps & lieu.

En ce païs-là le Roy apprit que le Comte de Charolois s'étoit mis en campagne avec la permission du Duc son pere, qui l'avoit assuré en partant que s'il tomboit en quelque peril, il n'y demeureroit pas faute de cent mille hommes. Il sçût aussi que ce Comte avoit quinze cens hommes d'armes, huit mille Archers, & un grand équipage d'artillerie & de charroy, qu'il avoit pris son rendez-vous devant Paris, & que le Duc de Bretagne & Monsieur l'y devoient joindre.

Le Charolois faisoit marcher devant lui le plus beau pretexte du monde, l'abolition des impôts & le bien public; Il brûloit par tout les Bureaux des exacteurs, & laceroit leurs regîtres, payoit la dépense de ses troupes & les retenoit dans une étroite discipline. Si cet ordre eût pû durer, tout étoit à lui; & si le Breton fût arrivé à point nommé, ils étoient maîtres de Paris, n'y ayant dedans que peu de gens de guerre, & beaucoup de malcontents, & d'amateurs de nouveauté.

La crainte de perdre Paris fit lâcher prise au Roy, pour y arriver avant le Charolois : mais dès qu'il eut repassé la Loire, le Duc de Bourbon, Dammartin, Nemours & Albret lui manquerent de parole, & ayant rassemblé dix mille hommes, le suivirent pour se jondre avec les autres confederez.

1465. Les Seigneurs de la ligue se devoient tous rendre à saint Denys vers la fin du mois de Juin, le Charolois les y attendit dix ou douze jours, & cependant tenta les faux-Bourgs de Paris par plusieurs escarmouches. Comme il vit que rien ne branloit en sa faveur, & qu'il n'avoit aucune nouvelle certaine d'eux ni de la marche du Breton, il se trouva en grande perplexité, & pensa retourner en arriere. Neanmoins le Vicechancelier Romillé, qui étoit Normand & fort habile homme, lui montrant de fois à autres des lettres de la part de son Maître, qu'il faisoit sur des blancs seings, fit tant qu'il l'engagea à passer la Seine au pont de saint Cloud, pour aller joindre le Breton vers Estampes où il croyoit le rencontrer. Il se logea ce jour-là au Bourg de Longjumeau, & son avant-garde à Montlehery. Le Roy s'en revenant de Berry tenoit la même route, & se vint loger à Chastres une lieuë au dessous de Montlehery.

Les uns & les autres furent bien surpris de se trouver si prés de leur ennemi. Le dessein du Roy étoit de couler à côté & de gagner Paris sans hazarder le combat; mais Pierre de Brezé grand Senéchal de Normandie, picqué de ce qu'il lui avoit demandé s'il n'avoit pas donné son scellé aux Princes, engagea la mêlée, où il fut tué des premiers. Ainsi ce fut une rencontre plûtôt qu'une BATAILLE. Elle se fit un Mardy seiziéme de Juillet prés de MONTLEHERY, dont elle a retenu le nom.

Toutes les deux armées, à proprement parler, eurent du pire, & pas une n'eut l'avantage. L'aile gauche du Roy & la droite du Bourguignon furent rompuës; & dans la déroute l'épouvante fut si grande, qu'il y eut des fuyards de part & d'autre

qui

qui picquerent cinquante lieuës sans repaître & 1465.
sans regarder derriere eux, publiant chacun de son côté qu'ils avoient perdu la bataille. Les deux Chefs y combattirent vaillamment de leurs personnes, le Bourguignon y pensa être tué ou pris par deux fois.

Sur le soir, le Roy étant fatigué d'avoir été à cheval tout le jour, se laissa emmener par les Ecossois de sa garde dans le Château de Montlehery. Ses gens ne le voyant plus crurent qu'il étoit mort ; & le Comte du Maine & le Seigneur de Montauban se retirerent avec huit cens lances.

L'armée Bourguignonne étant à demi rompuë, toute consternée, craignant au lendemain un nouveau choc qu'elle n'eût pas pû soûtenir, ses Chefs mirent en deliberation de déloger la nuit & de prendre le chemin de Bourgogne. La peur est une mauvaise conseillere, tous en étoient d'avis : le Seigneur de Contay seul empêcha cette retraite qui se fût changée en déroute. Le lendemain ils apprirent que le Roy avoit décampé & s'en étoit allé à Corbeil, & peu d'heures aprés ils furent assurez que le Breton étoit arrivé à Estampes. Ainsi le champ demeura au Charolois, dont il luy entra tant d'orgueil dans la tête qu'on peut dire que cette journée fut la cause de tous ses malheurs.

Le lendemain le Roy craignant d'être envelopé descendit droit à Paris le long de la Seine. Le soir même il soupa en la compagnie des principales Dames de la ville, afin de gagner les cœurs des Parisiens par le moyen de ce sexe insinuant, & d'avoir un parti entre les belles pour opposer aux intrigues de celles qui portoient les interêts des Princes. Avec cela il loüa fort la fidelité des

1465. Bourgeois, & pour gagner le peuple, il fit publier par les carrefours la reduction du quatriéme sur le vin au huitiéme, & la revocation generalement de tous les impôts hormis de ceux des cinq grosses fermes.

Ces graces étant contre son gré ne durerent pas long-temps, non plus que l'établissement qu'il fit d'un Conseil de dix-huit personnes, six du Parlement, six du Corps de l'Université, & six notables Bourgeois, par les avis desquels il promit de se gouverner, suivant les remontrances du Clergé, du Parlement, & de l'Université. Le peril passé il ne garda rien de tout cela qu'une mortelle haine contre ceux qui en avoient fait la proposition, & particulierement contre l'Evêque qui avoit porté la parole. C'étoit Guillaume frere d'Alain Chartier, homme de grande vertu, & fort zelé pour le bien public.

Comme il avoit manqué d'argent, il fit de fort grands emprunts sur les Officiers. Ce qui fut le commencement de rendre les Charges venales, car il destitua ceux qui refuserent de lui prêter ce qu'il demandoit. Au bout de quinze jours, ayant pourvû à la seureté de la ville, il alla en Normandie faire des troupes & de l'argent.

Cependant le Charolois marchant à la rencontre du Breton, prit le logis d'Estampes pour rafraîchir ses troupes & penser ses blessez qui étoient au nombre de prés de deux mille. Au bout de trois jours le Breton arriva, ayant avec lui les Comtes de Dunois & de Dammartin, le Marêchal de Loheac, les Seigneurs de Bueil, de Gaucour & d'Amboise, huit cens hommes d'armes & six mille chevaux legers.

Il avint un jour que Monsieur, jeune Prince qui avoit l'ame foible, voyant les blessez qui se trai-

traînoient par les ruës d'Estampes, lâcha quelques 1465.
paroles qui témoignoient du repentir de cette entreprise. Le Charolois les entendit; & peut-être aussi qu'il oüit dire que les Bretons, au bruit qui avoit couru que le Roy avoit été tué à la bataille de Montlehery, avoient déliberé des moyens de se défaire de lui pour gouverner tous seuls le nouveau Roy. Sur cela il s'imagina qu'il pourroit bien demeurer entre le marteau & l'enclume; Et dans cette crainte il dépêcha vers Edoüard Roi d'Angleterre pour traiter alliance avec lui, & lui demander sa sœur Marguerite. Son dessein n'étoit que de l'entretenir en esperance, afin qu'il ne se liguât pas avec le Roy, car il haïssoit mortellement la maison d'York & portoit les interêts de celle de Lancastre; neanmoins à force d'en faire le semblant, il s'engagea si avant qu'il accomplit le mariage & prit l'Ordre de la Jartiere.

Lors que les Princes eurent demeuré quinze jours à Estampes, ils resolurent de retourner devant Paris, essayer une seconde fois s'ils ne pourroient point l'émouvoir à se declarer du party du bien public. Ayant donc fourragé le Gastinois, ils passerent la Seine sur un pont de bateaux entre Melun & Montereau. A ce passage Jean d'Anjou Duc de Calabre & de Lorraine, fils du bon Roy René & grand Capitaine, les joignit avec la gendarmerie des deux Bourgognes. Il n'avoit de cavalerie que huit cens hommes d'armes, mais des meilleurs, & dans son infanterie, qui étoit en petit nombre, cinq cens Suisses, les premiers que l'on ait veu en France.

Quand tous les autres Seigneurs furent arrivez avec leurs troupes, il se trouva prés de cent mille chevaux en cette armée. Le Bourguignon avoit

son

1465. son quartier à Charenton & étoit logé dans son Château de Conflans, les Ducs de Berry & de Calabre à saint Maur des Fossez, & le reste à saint Denys & aux environs.

Dans cette multitude de Chefs il n'y avoit point de tête assez forte pour commander ce grand corps; ils demeurerent trois semaines devant Paris sans rien faire, se fiant vainement sur je ne sçay quelles intrigues qu'ils avoient dedans. Peut-être l'eussent-ils forcé par les attaques, s'ils l'eussent entrepris, car il n'y avoit que cinq cens lances & quelques bandes d'Archers; du reste ils s'affamerent plûtôt eux-mêmes que de l'avoir par la faim.

Il est vrai qu'il s'en falut bien peu qu'ils ne le gagnassent par la negociation & par les intrigues. Car les uns étant touchez du desir de voir finir le blocus, & les autres de la crainte de quelque fâcheux évenement, prêterent l'oreille aux lettres que les Herauts leur apportoient de la part du frere de leur Roy. Ils deputerent donc vers lui des notables du Clergé, du Parlement, de l'Université, & des Bourgeois; l'Evêque portoit la parole. A leur retour, nonobstant les ordres contraires du Comte d'Eu qui étoit Gouverneur, il fut conclu à l'Hôtel de ville que l'on demanderoit au Roy l'assemblée des Etats, que les Princes pourroient entrer dans Paris à petite compagnie; & qu'on leur fourniroit des vivres pour de l'argent. Le Roy en étant averti revint en diligence le vingt-huitiéme d'Août; & rompit ce dangereux coup.

S'il fût arrivé deux jours plus tard, il eût peut-être trouvé les Princes dans Paris & les portes fermées pour lui. En ce cas il avoit resolu de se retirer auprés de Loüis Sforce Duc de Milan son

bon

bon amy ; lequel luy avoit envoyé un secours de sept à huit mille hommes, qui travaillerent extrémement les terres du Duc de Bourbon. 1495.

Depuis son arrivée, il ne se passa pas un jour sans escarmouches, hormis durant quelques tréves, qui furent renouvellées à diverses fois pour vingt-quatre heures seulement. Il avoit été accordé une conference par Deputez au troisiéme jour de Septembre ; elle se faisoit au lieu dit la Grange aux Merciers. Dés qu'elle eut commencé ce ne furent des deux côtez que marchez secrets pour se débaucher leurs gens : les Confederez entrerent en jalousie les uns des autres, leur parti se des-unit, & le contraire se fortifia & se confirma.

Le Roy étoit resolu de suivre le conseil de Sforce Duc de Milan, qui étoit de rompre cette Ligue à quelque prix que ce fût, & pour cet effet de leur donner à chacun en particulier, la plus grande partie de ce qu'ils demanderoient. Il étoit presque d'accord de tout, hormis de l'appanage de son frere ; pour lequel ils s'opiniâtroient d'avoir la Normandie. Il ne pouvoit consentir à démembrer cette belle Province : mais là-dessus il eut nouvelles que le Duc de Bourbon qui faisoit la guerre en ce païs-là, ayant été introduit par intelligence dans le Château de Roüen, s'étoit rendu maître de la ville, & que toute la Province se portoit à cette resolution, étant entêtée du desir d'avoir un Duc comme la Bretagne, qui s'en trouvoit bien. De cette sorte il fut obligé de leur accorder ce qu'ils tenoient déja.

Le Traité fut conclu le vingt-neuviême d'Octobre. Le Charolois eut les villes de Somme, rache-

1465. rachetables seulement aprés son deceds pour deux cens mille écus, & de plus les Comtez de Guisnes, de Boulogne & de Pontieu. Le Comte de Saint Pol qui gouvernoit son esprit, eut l'épée de Connêtable; On rendit au Comte d'Armagnac & à tous les autres, les terres & les Charges dont ils avoient été dépossedez, & avec cela on leur donna des pensions & des emplois: mais de telle sorte qu'on jettoit des semences de broüillerie entr'eux. Le Duc de Bretagne se fit payer les frais de son voyage & de ses troupes. Le public qui avoit servi de couleur à cette guerre, & qui en avoit porté tous les frais n'en eut aucun avantage, sinon qu'il fut dit; Qu'il seroit nommé trente-six notables, douze de la Noblesse, douze du Clergé, & douze de la Robe, pour aviser aux moyens de soulager les peuples & de remedier aux desordres de l'Etat.

Le lendemain les Princes confederez se trouverent au Château de Vincennes, que le Roy avoit entre les mains du Comte; Et là Monsieur luy fit hommage du Duché de Normandie. Deux jours aprés le Comte reprit le chemin de Flandres, le Roy le reconduisant jusqu'à Villiers le Bel; & au même temps le Duc de Bretagne s'en alla avec Monsieur en Normandie pour le mettre en possession de cette Duché.

On vit aussi-tôt le bon succez du Conseil de François Sforce; Le Roy gagna les plus vaillants des Chefs des Confederez, en mit quelques-uns en division ou en jalousie, & chercha l'occasion de dépoüiller les autres, ou de les jetter dans l'embarras. Pour le Comte de Charolois il étoit dans un assez grand trouble, ayant la guerre avec les Liegeois: il n'eut qu'à l'y entretenir, en soufflant le feu, & en soûtenant ces aheurtez dans

leur

leur haine furieuse contre la Maison de Bourgogne. 1466.

Leur Evêque étoit frere du Duc de Bourbon, neveu par sa mere du Duc Philippe de Bourgogne: ils l'avoient chassé du païs, comme nous l'avons dit, parce qu'il ne vivoit pas en Evêque, & le Bourguignon avoit entrepris de le rétablir. Ceux de Liege & ceux de Dinan envoyerent déclarer la guerre au Charolois quand ils sçurent qu'il étoit en marche pour venir à Paris; mais le Duc son pere avec l'assistance des Ducs de Cleves & de Gueldres, les força en peu de jours d'acheter la paix. Neantmoins, sur le bruit qui courut peu aprés que le Charolois avoit été tué à Montlehery, ils reprirent les armes avec plus de furie, se fiant à ce que le Roy leur avoit promis secours, & juré qu'il ne feroit aucune paix sans eux. Ceux de Dinan, ville fameuse & riche par ses ouvrages de cuivre, s'emporterent à mille outrages contre le Charolois, jusqu'à l'appeller bâtard, & à le pendre en effigie.

Le châtiment suivit de prés leur outrageuse insolence: le Duc mit le siege devant Dinan, son fils commandoit l'armée. La ville fut emportée d'assaut & brûlée, huit cens de ses Habitans noyez dans la Meuse, & le reste abandonné à une extrême misere. Les Liegeois qui venoient au secours, épouvantez de la fumée de cét incendie, demanderent tréve pour un an, & donnerent trois cens de leurs Bourgeois en ôtage.

Le Duc de Bretagne vouloit seul posseder Monsieur, & joüir de toutes les graces qu'il pouvoit faire en Normandie: Jean Duc de Calabre & les vieux serviteurs de Charles VII. qui avoient suivy le jeune Prince, avoient aussi jetté leur plomb là-dessus. La division se mit donc entr'eux: & on peut

1466. peut juger qu'il n'y eût pas manque de boutefeux pour l'entretenir & pour la faire éclater. Ils firent croire à Jean Duc de Calabre que le Breton avoit comploté d'enlever Monſieur en Bretagne ; Le Duc Jean en donne avis aux Normands, le bruit s'en répand parmy la ville, le ſot peuple prend feu, court au Mont Sainte Catherine où étoit Monſieur attendant qu'on fît les apprêts pour ſa reception, le monte à la hâte ſur un palefroy, & luy fait faire ſon entrée tumultuairement & ſans ceremonie. Le Breton n'oſa paroître & fut contraint pour éviter leur fureur, de ſe retirer dans la baſſe Normandie, où il tenoit pluſieurs villes.

Si-tôt que le Roy ſçut ce deſordre, il prit l'occaſion aux cheveux. Il marcha droit au Breton, l'étonna, & le fit venir à une conference dans Caën. Ce Duc tout effrayé conſentit que les places qu'il tenoit ſeroient miſes comme en ſequeſtre entre les mains d'Oder Daydic-Leſcun, depuis Comte de Cominges.

Tandis que le Roy étoit en ce païs-là, le même Duc de Bourbon qui avoit mis la Normandie au pouvoir de Monſieur, travailloit à l'en retirer, & à la remettre entre les mains du Roy. En toute ſa vie le Duc de Bourgogne n'eut point de plus ſenſible déplaiſir, que de voir ce Prince qu'il avoit aimé plus que toutes les perſonnes du monde, luy tourner le dos ſi vilainement, & ruïner ſon propre ouvrage.

Louviers & le Pont de l'Arche s'étant rendus au Roy, ceux de Roüen luy demanderent compoſition le dixiéme de Janvier ; Et leur miſerable Duc dénué d'amis, d'argent, de cœur, & de conſeil, ſe ſauva en piteux équipage, tout heureux de trouver un aſyle chez le Breton. Ainſi

la

la Normandie ne garda son Duc que deux mois. 1467.
Mais le Roy ne luy pardonna pas la passion qu'elle avoit témoignée d'en avoir un : il en coûta la vie à grand nombre des plus notables du païs.

La guerre de Liége détenoit si fort le Charolois, qu'il ne pût pas empêcher cette revolution, & le Duc Philippe son pere étoit si cassé qu'il ne pouvoit plus agir comme il eût desiré. Il entretenoit seulement correspondance avec le Breton, & s'efforçoit d'animer le Roy Edoüard, qui avoit promis sa fille en mariage à son fils, de faire une descente en France.

Durant le bruit qui couroit de cette irruption & parmy les murmures d'une infinité de mal-contents, le Roy amusoit le peuple d'un vain espoir de soulagement, ayant convoqué à Paris une Assemblée de notables, dont il fut choisi vingt-un Commissaires, qui commencerent à travailler dans le Palais le seiziéme de Juillet. Le Comte de Dunois y presidoit ; C'étoit luy seul entre tant de Princes qui l'avoit poursuivie, par ce loüable zele qu'il a transmis à tous ses descendans, de procurer le bien public. Il s'y fit sans doute plus de propositions qu'on n'en vouloit executer, des conferences d'apparat & des discours fort étudiez ; C'est ce qu'en France ils appellent de *belles actions*.

Les excessives chaleurs de l'Eté causerent beaucoup de maladies contagieuses, qui dans la seule ville de Paris, emporterent plus de quarante mille personnes, & en chasserent un bien plus grand nombre. Le Roy desirant la repeupler, y appella par un Edit toutes sortes de nations & de gens, * même les bannis & les criminels, au-

* *Aut pastor fuit, aut illud quod dicere nolo.*

1467. ausquels outre l'abolition, il donna des privileges & des franchises.

La Pragmatique subsistoit encore, le Pape Paul II. envoya pour Legat auprés du Roy le Cardinal Jean Jofridi Evêque d'Alby pour en faire verifier la revocation; Jean Baluë Cardinal Evêque d'Angers, fut employé pour porter les Lettres du Roy au Châtelet & au Parlement. Il les fit passer au Châtelet sans opposition: mais au Parlement il trouva Jean de saint Romain Procureur general qui luy resista en face; Et l'Université alla chez le Legat luy signifier son appel au futur Concile, & ensuite le faire enregitrer au Châtelet.

Paris étant comme le Fort du Roy contre les Grands qui ne l'aimoient point, il ordonna que tous les Habitans, même les Ecclesiastiques, s'y rangeassent par compagnies sous des Bannieres, qu'ils eussent des *Principaux* & *sous-Principaux*, c'est à dire des Colonels & des Capitaines, & qu'ils s'équipassent de bonnes armes. Dans la premiere reveuë qui se fit le quatriéme de Septembre, il se trouva prés de 80000. hommes, depuis l'age de seize ans jusqu'à soixante. Dans une autre qui se fit deux ans aprés on en compta 84000.

Le quinziéme de Juillet de cette année 1467. Philippe le Bon Duc de Bourgogne finit ses jours à Bruxelles dans la soixante & douzieme année de son âge & dans la quarante-cinquiéme de sa domination. Il ne cedoit en puissance & en richesses à aucun Roy de l'Europe qu'à celuy de France: & il n'avoit point son pareil en bonté & en magnificence. Aussi étoit-il adoré de ses peuples, reveré de tous les Princes de la Chrétienté, redouté même des Infidelles. Le Comte de Charolois son fils succeda à ses grands Etats, nullement

ment à sa bonté ny à sa sagesse. Il étoit emporté, presomptueux, aheurté, & sanguinaire : mais au reste vaillant, intrepide dans le danger, infatigable dans la guerre, & qui au dedans gardoit exactement la Justice & le droit à ses sujets. 1467.

A son avenement il eut à combattre les Liegeois : le Roy les avoit portez à rompre la tréve, aussi les assistoit-il ; & toutefois il offroit de les abandonner si le Duc luy abandonnoit le Breton auquel il tenoit presque le pied sur la gorge, étant entré dans son païs avec une armée de 30000. hommes. Le Duc n'en voulut rien faire: mais se hâta d'achever la guerre du Liege. Or étant arrivé que les Liegeois perdirent la bataille comme ils venoient au secours de la ville de saint Tron, ils furent contraints de se soûmettre à toutes les conditions qu'il luy plût leur imposer, reservé le feu & le pillage. Il fit sauter vingt ou trente têtes des plus coupables, & les tours & les murailles de la ville de Liege, y changea les Magistrats & les Loix, & en tira de grandes sommes d'argent pour ses frais. C'étoit au mois de Novembre.

Les peuples de Flandres, particulierement les Gantois qui s'étoient mutinez aprés la mort de son pere, s'humilierent aussi devant lui quand ils sçurent qu'il étoit victorieux, & lui envoyerent toutes leurs Bannieres à Bruges.

Au mois d'Octobre, le Roy receut avis que le Duc d'Alençon, qui se méloit dans tous les partis qui se faisoient, étoit entré dans celuy de Monsieur & du Duc de Bretagne, & qu'il leur avoit livré ses places, par le moyen desquelles & de celles qui leur étoient restées, entr'autres Avranches, Bayeux & Caën, ils tenoient presque toute la basse Normandie. Le Roy voulant luy passer

1467. ſur le ventre pour aller aux autres, fit auſſi-tôt deſcendre ſon armée dans le païs du Perche & du Maine, & ſe rendit au Mans.

L'un des ſujets qui avoit le plus ébranlé les villes, particulierement celle de Paris, contre le Roy dans la ligue du bien public, ç'avoit été la mutation des Officiers. Pour cette raiſon, avant que de marcher contre les Princes liguez, il fit cette celebre Ordonnance du vingt-uniéme Octobre, qui porte; *Que conſiderant qu'en ſes Officiers conſiſte ſous ſon autorité, la direction des faits par laquelle eſt policée & entretenuë la choſe publique du Royaume, & que d'iceluy ils ſont Miniſtres eſſentiels, comme membres du Corps dont il eſt le Chef, il vouloit leur ôter tout le doute qu'ils avoient de cheoir en l'inconvenient de mutation & deſtitution, & deſiroit pourvoir à leur ſeureté; Et partant il ordonnoit que deſormais il ne ſeroit donné aucun Office, s'il n'étoit vacant* par mort ou par reſignation volontaire, ou par forfaiture, *jugée & declarée judiciairement par Juge competent.*

Son armée fut tout le reſte de l'Automne ſans rien faire, parce que tout ruſé qu'il étoit, il ſe laiſſa amuſer par le Breton de l'eſperance d'un accommodement. Neantmoins il ne perdit pas tout ſon temps: car ſur la fin de l'année, il débaucha René Comte du Perche fils de Jean Duc d'Alençon, de ſorte que trahiſſant ſon propre pere, il luy livra le Château d'Alençon, qui en ce temps-là paſſoit pour une fort bonne place. Les Bretons abandonnerent la ville. Comme il vit Monſieur & le Duc de Bretagne étonnez d'un coup ſi impréveu, il employa le Legat du ſaint Pere pour leur faire entendre, qu'il remettroit tous ſes differends au jugement des Etats generaux; Et pour cét effet il les convoqua à Tours au premier jour d'Avril.

Tous

Tous les Deputez s'y trouverent tellement à sa devotion, qu'ils ordonnerent conformément à ses intentions : Que la Normandie étant unie à la couronne, ne se pouvoit démembrer pour la donner à son frere : Que ce jeune Prince seroit exhorté de se contenter de douze mille livres de rente en terres pour son appanage, & de soixante mille livres de pension annuelle, sans tirer à consequence à l'avenir pour les autres fils de France. Que le Breton rendroit les places de Normandie, & que s'il ne déferoit à cette ordonnance, on luy feroit la guerre à toute force, & pour cela ils offroient leurs biens & leurs vies au Roy. 1468.

Il fit incontinent signifier cette resolution à son frere & au Breton ; & au même temps son armée conduite par son Admiral, entra en Bretagne, prit Chantocé & Ancenis, & s'étendit bien avant dans le païs, tandis que luy, aprés avoir visité sa bonne ville de Paris, étoit allé sur la frontiere de Picardie dresser ses machines pour essayer de détacher le nouveau Duc de Bourgogne d'avec eux.

Pour lors ce Duc ayant vaincu les Liegeois, l'avoit envoyé prier de laisser ses amis en paix, autrement qu'il seroit obligé de les secourir ; & de fait il s'avançoit à grandes journées pour cela : mais cependant ces Princes ayant pris l'épouvante, sans qu'il parût rien qui les obligeât à se precipiter si fort, conclurent leur accommodement avec le Roy, & en passerent par la resolution des Etats de Tours.

Le Roy ne manqua pas de le faire sçavoir promptement au Bourguignon, mais il n'en voulut rien croire ; le Heraut même du Breton qui luy en porta la nouvelle, courut risque d'être pendu comme un homme suborné, parce qu'il avoit veu le Roy

en

1468. en paſſant. A la fin il en eut tant de preuves qu'il le crut malgré luy.

Il campoit avec un grand ordre le long de la Somme; c'eſt le premier dans ces derniers ſiecles qui ait renouvellé la methode des Romains, d'enfermer ſes troupes dans un camp retranché. L'armée du Roy ſe trouvoit neanmoins ſi forte, & ſes gens ſi animez, qu'on croyoit que nonobſtant ces precautions, il l'eût facilement enlevé s'il l'eût entrepris: mais il aima mieux tenter une voye moins hazardeuſe, il luy donna ſix-vingt mille écus d'or pour avoir une tréve. Il ne manquoit jamais aucune affaire quand il ne luy en coûtoit que de l'argent, car il le prenoit dans la bourſe de ſes peuples, & le hazard du combat eût été pour luy.

Les Catalans nonobſtant la Sentence du Roy & l'accommodement du Caſtillan, avoient élû l'an paſſé Jean Duc de Calabre pour leur Souverain, tant à cauſe de ſa valeur que des pretentions que la Maiſon d'Anjou avoit ſur le Royaume d'Arragon. Il fit donc la guerre en ce païs-là avec le ſecours du Roy trois ans durant, ayant tantôt de bons ſuccés, tantôt de mauvais: mais l'an 1470. *comme il avoit mis en déroute l'armée de Jean Roy d'Arragon qui aſſiegeoit la ville de Peralte, il mourut d'une fievre chaude dans Barcelone.*

C'étoit un eſprit merveilleuſement adroit, inſinuant & enlaçant, que celuy du Roy Loüis: il le connoiſſoit bien, & il s'étoit imaginé que s'il pouvoit s'aboucher avec le Bourguignon, il le détacheroit bien des deux autres, ou du moins qu'il ſemeroit des défiances entre-eux. Il negocia donc une entreveuë avec luy, & par le conſeil du Cardinal la Baluë, il alla le trouver à Peronne où il étoit, ſans mener aucunes gardes, mais ſeule-

lement ce Cardinal, le Duc de Bourbon, le 1468.
Comte de saint Paul, & deux ou trois autres Seigneurs, afin de luy témoigner une entiere confiance.

Le Duc l'avoit logé dans la ville. Là-dessus arriverent trois Princes de la Maison de Savoye, Philippe Seigneur de Bresse, le Comte de Romont, & l'Evêque de Geneve, puis le Marêchal de Bourgogne, les Seigneurs du Lau, & d'Urfé, & quelques autres, tous ennemis du Roy. Du Lau avoit été autrefois son favory, mais depuis il l'avoit mis en prison d'où il s'étoit échappé. La veuë de ces gens-là luy fit si grand' peur, qu'il pria le Duc de le loger dans le Château; c'étoit passer le guichet & se rendre prisonnier.

Avant que d'aller à Peronne, il avoit envoyé des Ambassadeurs au Liege, pour porter ce peuple remuant à reprendre les armes, & il n'avoit pas eu le soin de les contremander. Cependant la mine joüa plûtôt qu'il ne vouloit de ce côté-là: car au premier mot ces brutaux impetueux partirent de la main, emporterent d'emblée la ville de Tongres, où ils prirent leur Evêque, déchirerent en pieces cinq ou six de ses Chanoines, & tuerent quelques Bourguignons.

A cette nouvelle le Duc se met en furie, fait fermer les portes du Château de Peronne, & retient à peine sa colere, qu'elle ne se vange de même sur le Roy. Trois jours durant le Roy fût dans des transes mortelles: il se voyoit entre les mains de son ennemy justement irrité & qui eût tout gagné en le perdant, au milieu de gens qui le haïssoient à mort, & dans un logis qui étoit au pied de la Tour où Hebert Comte de Vermandois avoit autrefois fait mourir Charles le Simple. En effet il étoit perdu s'il n'eût trouvé

1468. moyen de gagner quelques domestiques du Duc (entre-autres Philippe de Comines) qui adoucirent l'esprit de leur Maitre. Mais il ne pût sortir de ce precipice qu'en faisant un nouveau Traité avec le Duc; par lequel il accordoit les Comtez de
„ Champagne & de Brie à Monsieur, & promet-
„ toit d'accompagner le Duc à la destruction des
„ mal-heureux Liegeois, avec tel nombre de trou-
„ pes qu'il desireroit. Il n'y mena que quelques
„ gardes & trois cens hommes d'armes.

Quoy que la ville de Liege fût démantelée & sans artillerie, ses habitans neanmoins se défendirent desesperément huit jours durant; ils firent de grandes sorties, entre-autres une durant l'obscurité de la nuit, où ils penserent tuer le Roy & le Comte dans leurs logements. Mais un Dimanche trentiéme Octobre, qu'ils croyoient jour de repos parmy les Chrêtiens (comme s'il y avoit de la Religion dans la guerre) ils furent attaquez rudement sur l'heure du disner, & alors ils rendirent fort peu de combat. Une grande partie du peuple s'enfuit par sus le pont de Meuse dans les Ardennes, où plus de la moitié mourut de faim & de soif; l'autre se sauva dans les Eglises, ou se cacha dans les maisons.

La crainte forçoit le Roy de se rejoüir publiquement des malheurs de ses miserables alliez, de loüer les hauts faits du Duc de Bourgogne devant ses gens & en sa presence même, & de faire la cour à son vassal. Quatre jours aprés il ménagea, par ceux qu'il avoit gagnez auprés de luy, qu'il luy permît de s'en aller, pour faire verifier leur Traité de Peronne à la Cour de Parlement: car sans cela, comme dit Philippe de Comines, les Traitez étoient de nulle valeur. Le Duc luy ayant fait, de mauvaise grace, quelques excuses

cuses de l'avoir amené là, le conduisit seulement une demie lieuë. 1468. & 69.

Aprés le départ du Roi, il fit noyer mille ou douze cens de ces malheureux qui avoient été pris dans les maisons de Liege, & mit le feu à toute la ville, hormis aux Eglises & à trois cens maisons d'alentour, qu'on reserva pour loger les Ecclesiastiques.

Les Parisiens ne pouvoient s'empêcher de se railler des finesses du Roi qui l'avoient fait tomber dans le trébuchet à Peronne: il s'avisa de donner une autre matiere à leurs caquets ; ce fut d'envoyer prendre dans leurs maisons les Cerfs, Chevreüils, Daims, Gruës, Cignes, Cormorans & autres animaux qu'ils nourrissoient pour leur plaisir, comme aussi tous les Oyseaux à qui on apprenoit à chifler & à parler. Peut-être qu'on avoit appris à quelque Perroquet à dire *Peronne.*

En se separant du Duc il luy avoit demandé ce qu'il entendoit qu'il fît en cas que son frere ne se contentât pas de la Champagne pour appanage : le Duc luy avoit répondu brusquement que s'il ne l'acceptoit, & que d'ailleurs le Roy pût faire ensorte qu'il fût content, il s'en remettoit à eux deux. Il ne manqua pas de faire son profit de ces paroles inconsiderées: Il ne vouloit point que son frere fût si voisin du Bourguignon, son interêt étoit de le placer à l'autre bout du Royaume pour rompre leur communication. Ce jeune Prince foible & leger d'esprit, étoit gouverné par Odet-Daydic, Seigneur de Lescun, Gascon & vain, qui avoit l'ambition d'être Prophete en son païs; ce fut par son moyen qu'il le persuada de renoncer à la Champagne, & d'accepter la Guyenne avec la ville de la Rochelle.

Ce changement étoit la perte infaillible de ce

1468. jeune Prince; Le Cardinal de la Baluë, entre les
& 69. mains de qui le Traité de Peronne avoit été juré, souffroit avec regret qu'on l'alteràt, soit par affection pour Monsieur, soit qu'il voulût toûjours tenir le Roy dans l'embarras. Ce Prelat & Guillaume de Haraucour Evêque de Verdun entretenant intelligence avec le Bourguignon, écrivoient à Monsieur pour l'en dissuader, & luy representoit beaucoup de choses à son avantage, mais contre les intentions du Roy. Leurs lettres ayant été interceptées & eux arrêtez, ils confesserent ingenuëment toutes leurs menées: le Roi envoya l'information à son frere; lequel se laissant vaincre à ses caresses, accepta la Guyenne & le vint trouver à Tours.

L'Evêque de Verdun fut enfermé dans une cage de fer, supplice qu'il meritoit bien, puisqu'il en étoit le premier inventeur. On mena le Cardinal à la Bastille, où il demeura onze ans, le Pape le reclamant sans cesse comme justiciable de lui seul, & le Roi au contraire faisant instance auprés du Pape qu'il luy donnât des Juges dans le Royaume pour lui faire son procés.

L'intelligence des deux freres sembloit parfaite, & le Roi afin d'éloigner le cœur de Monsieur des païs de deça, le leurroit d'un grand mariage en Espagne. Henry Roi de Castille avoit une fille nommée Jeanne, & une sœur appellée Isabelle: les Castillans tenoient Jeanne pour bâtarde, parce que ce Roi passoit pour impuissant; de sorte qu'ils l'avoient contraint de declarer l'Infante Isabelle son heritiere. Le Roi envoya le Cardinal d'Arras demander cette Isabelle pour Monsieur: mais les Seigneurs du païs l'ayant enlevée & mariée à Ferdinand Infant d'Arragon, il rechercha Jeanne que Henry [illegible]; matiere d'une longue guerre, [illegible]

Le premier jour d'Août le Roy étant dans son Château d'Amboise, institua un ORDRE de Chevalerie en l'honneur de SAINT MICHEL ARCHANGE, & limita le nombre des Chevaliers à trente-six, encore ne fut-il jamais rempli de son regne. Par les Statuts ils devoient tous être Gentils-hommes de nom & d'armes & sans reproche, le Roy en étoit un, & chef & souverain de cet Ordre pendant sa vie, & aprés luy ses successeurs Rois de France. Le colier est d'or fait de coquilles lacées l'une avec l'autre d'un double lacqs assises sur des chaisnetes ou mailles de même, & au milieu de ce colier il y a un roc sur lequel est assise une image de saint Michel qui revient pendante sur la poitrine. Tous les Chevaliers le doivent toûjours porter à découvert quand ils sont en armes, ou en ceremonies. Les François honoroient particulierement saint Michel comme l'Ange tutelaire de cette Monarchie; on ne pouvoit pas mieux choisir pour dompter l'orgueil des Anglois qui portoient des dragons dans leurs enseignes, que ce Prince de la milice Celeste, que l'on peint tenant le dragon infernal sous ses pieds. Aussi disoit-on qu'on l'avoit veu souvent combattre contre eux à la tête des armées Françoises. 1469.

Il pensoit par le moyen de ce colier, s'attacher tous les Grands du Royaume & les avoir sous sa main quand ils viendroient au Chapitre. Ce fut pour cela que le Duc de Bretagne le refusa, & que le Duc de Bourgogne faisant pis, receut celuy de la jartiere, & le porta jusqu'à la mort.

Le Breton avoit auprés de luy un Pierre Landays son Tresorier, dont nous avons déja parlé, homme fort habile & capable de contreminer tous les artifices de Loüis XI. C'étoit luy 1470.

1470. qui conduisoit toutes ces menées, & qui enhardissoit son maitre à tenir bon contre ses ruses & ses menaces. Ainsi quelque effort qu'il pût faire, quoy qu'il se montrât sur la frontiere avec une armée, il ne le sçut jamais desunir d'avec le Bourguignon; il l'obligea seulement par un Traité fait à Saumur, de renoncer à toutes ligues offensives contre le Royaume.

En l'année 1470. Jean Comte de Dunois fils naturel de Louïs I. Duc d'Orleans, sortit de ce monde âgé de soixante & dix ans, étant plusieurs années auparavant sorti de la Cour à cause de la douleur presque continuelle de ses goutes, que les grandes fatigues de la guerre lui avoient causées. Ce Prince estimé en toutes choses, *comme le dit Comines, s'étant rendu aussi habile negociateur que grand Capitaine fut un des principaux instrumens dont Dieu se servit pour chasser les Anglois de la France. Aussi les Princes de la Maison d'Orleans lui donnerent la Comté de Dunois, & le Roi Charles VII. celle de Longueville, la Charge de grand Chambellan, & la Lieutenance generale de ses armées & places fortes; Pouvoir de si grande étenduë qu'il n'a été communiqué à personne qu'à lui seul dans la troisiéme race.*

La renonciation que le Roi fit faire au Breton, regardoit Edoüard d'York Roi d'Angleterre & beau-frere du Bourguignon, dont le bruit couroit à toute heure, qu'il alloit faire une descente à Calais. Il en fut bien empêché par le Comte de Warwich: lequel en vengeance de quelques injures qu'il avoit reçûës de lui, s'étoit mis à porter les interêts de la Maison de Lancastre, & lui avoit même débauché le Duc de Clarence son frere.

1471. *Il avoit l'an precedent défait son armée, & après l'avoit encore pris prisonnier. Puis Edoüard* s'e-

s'étant évadé l'avoit vaincu à son tour : de sorte 1471.
qu'il fut contraint de se sauver en France sur la fin du mois de May de cette année 1471. *D'où étant repassé en Angleterre avec le secours que le Roi lui préta, il fit une seconde fois changer la scene. Car toute l'Angleterre accourut à lui, suivant la genie de la nation qui aime les revolutions, & Edoüard se voyant entierement abandonné s'enfuit en Flandres vers le Duc de Bourgogne son beau-frere. Alors le Roy Henry qui étoit dans la tour de Londres fut mis en liberté, & Warwich & Clarence prirent le Gouvernement du Royaume.*

Bien que le Roy eût fort sur le cœur l'affront receu à Peronne ; neantmoins comme il avoit l'ame timide, & que la longueur des entreprises l'impatientoit quand les succez n'alloient pas aussi vîte que ses desirs : il fût demeuré en paix, si le Connêtable & ceux qui étoient auprés de luy, n'eussent excité son ressentiment, pour le porter à la rupture. Ils craignoient, & le Connêtable sur tous, que la paix les rendant inutiles, il ne leur retranchât leurs grands appointemens, & que son esprit remuant, s'il n'étoit occupé au dehors, ne fît des changemens dans sa Cour.

Outre ces motifs, il y avoit encore une intrigue du Breton & du Connêtable en faveur de Monsieur. Comme ils desiroient fortifier ce Prince contre le Roy, ils luy avoient donné l'envie d'épouser la fille unique du Bourguignon ; Et parce qu'ils sçavoient bien que le pere n'y consentiroit qu'avec peine, ils crurent qu'ils l'y porteroient par force plûtôt que par amitié, & ainsi ils resolurent d'engager le Roy à lui faire la guerre.

Le biais qu'ils prirent pour cela fut de l'assurer qu'ils avoient des intelligences infaillibles pour sur-

1471. surprendre les places de ce Duc, & pour luy revolter ses sujets jusques dans le cœur de la Flandre. Sur l'esperance d'un si grand avantage, il envoya un Huissier du Parlement l'adjourner jusque dans sa ville de Gand, à ce qu'il eût à faire raison au Comte d'Eu, auquel il détenoit quelques terres mouvantes de la Comté de Ponthieu. Le Duc, au lieu de comparoître à l'adjournement, arma quelques troupes à demie solde, mais aprés les avoir payées trois mois, voyant que rien ne branloit, il crut que ce n'étoit qu'une algarade, & les congedia.

La Maison de Bourgogne épargnoit si fort ses peuples, qu'elle n'entretenoit point de troupes reglées, ni de garnisons dans ses places, elle croyoit que des sujets bien traitez se gardoient assez d'eux-mêmes. Cependant lors que le Duc eut entierement desarmé, il eut divers avis que tout étoit prêt pour l'accabler. Jean de Châlon Prince d'Orange, & quelques-uns de ses domestiques l'abandonnerent; Baudoüin un de ses freres bâtards (il en avoit huit) complota de l'empoisonner ; le Breton renonça à son alliance, & le Connêtable se saisit de la ville de saint Quentin. Alors luy qui jusques-là n'avoit rien craint, commença d'apprehender toutes choses. Il ramassa à peine trois cens chevaux, avec quoy il s'avança pour couvrir ses autres villes sur la Somme: mais à sa veuë même la ville d'Amiens luy tourna le dos & receut les gens du Roi. Abbeville en eût autant fait si Desquerdes l'un de ses meilleurs Chefs, ne l'en eût empêchée.

Il se retira donc dans Arras plus vîte qu'il n'étoit venu, & dépêcha vers le Connêtable un Messager secret pour le prier de ne le pas pousser à toute outrance. Il receut pour réponse qu'à moins que Monsieur ne se declarât pour luy, on ne

ne pouvoit pas le servir, mais qu'il étoit tout prêt d'embrasser sa défense, s'il luy vouloit donner sa fille en mariage. Un billet de Monsieur qu'on luy porta dans un morceau de cire, l'asseuroit de la même chose; Et le Breton luy donnoit avis que toutes ses villes, même Bruges & Gand étoient sur le point de se revolter, & que le Roi avoit resolu de l'assieger quelque part qu'il se retirât. 1471.

Mais plus on le vouloit forcer, plus il se roidissoit au contraire. N'étant pas poursuivi de si prés, comme il le pouvoit être par le Roy, il reprit courage, assembla des troupes, se mit en campagne, & ayant pris Pequigny se presenta devant Amiens, & le canonna pour inviter le Connêtable qui étoit dedans à luy donner bataille. Mais voyant venir les grandes forces que le Roy avoit assemblées à Beauvais, il se retira en arriere, & luy écrivit une lettre fort soûmise, qui luy découvroit en gros les artifices de ceux qui l'animoient contre luy. Le Roy qui ne se trouvoit point en plus grande seureté que luy parmy des gens si doubles, luy accorda des tréves pour un an le douziéme jour de May. Saint Quentin demeura au Connêtable, & fut enfin la cause de sa ruïne. Le Traité signé, le Roy s'en alla en Touraine, Monsieur en son appanage de Guyenne, & le Bourguignon en Flandres.

Pendant cette guerre Edoüard d'York obtint un mediocre secours du Bourguignon, qui le luy accorda secretement, car il apprehendoit d'offenser le Comte de Warwich, & il trouva moyen de faire revenir à luy le Duc de Clarence son frere, par l'intrigue d'une femme. Avec cela étant rentré en Angleterre il gagna deux batailles, l'une sur le Comte de Warwich qui demeura mort sur le

1471. *champ, l'autre sur le jeune Edoüard fils du Roy Henry & la Reine sa mere, dans laquelle ce jeune Prince fut tué. La Reine demeura prisonniere entre les mains du vainqueur jusqu'à ce que le Roy Louïs la racheta par une rançon de six mille écus.. Ainsi Edoüard se rétablit dans le thrône & s'y maintint jusqu'à la mort.*

Sigismond Duc d'Austriche ayant besoin d'argent, dont cette Maison a toûjours eu grande disette, jusqu'à l'Empereur Charles V. engagea sa Comté de Ferrete pour une somme notable au Duc de Bourgogne. Ce Duc y mit un Gouverneur fort avare, il se nommoit Hagembach, qui faisant de grandes exactions, fut la premiere cause de la haine des Allemands contre son maître.

Le Pape Sixte IV. (c'étoit François de la Rovere) élû en la place de Paul II. desirant suivre l'exemple de ses predecesseurs, sollicitoit les Princes Chrétiens de se réünir contre les Turcs. Il envoya pour ce sujet le Cardinal Bessarion Grec de naissance & personne de rare merite, vers le Roy de France & vers le Duc de Bourgogne. Le Cardinal ayant veu le Duc le premier, le Roy s'en offensa tellement, qu'il le fit attendre longtemps avant que de se laisser voir, & en luy donnant audience il le railla, & le traita de * barbe à la Grecque.

* *Barbara Græca genus retinent quod habere solebant.*

La tréve déplaisoit au Duc qui l'avoit faite par force; Elle n'étoit point non plus au gré de Monsieur, ny du Breton, ny du Connêtable; ainsi tous quatre cherchoient à se reünir ensemble. Le mariage de Monsieur étoit le seul lien qui fût seur, le Bourguignon le promit, quoy qu'il n'en eût nulle envie; Et sur cette asseurance ils renoüerent leur ligue.

Le Connêtable sollicitant les autres Princes d'y en-

entrer, le Duc de Bourbon donna avis de ses pratiques au Roy, qui les dissimula adroitement. Il songeoit à leur rendre le change par les mêmes voyes: car il rognoit chaque jour quelque morceau de l'appanage de son frere, luy ôtant tantôt une chose, tantôt une autre, il luy débauchoit ses amis, & corrompoit ses serviteurs, en sorte qu'ils luy reveloient tous les secrets de leur maître. 1471.

Par le Traité de Conflants, Jean Comte d'Armagnac avoit été remis dans ses terres: le Roy les avoit fait resaisir l'an 1468. & les avoit données à Monsieur avec le Gouvernement de Guyenne; Monsieur étant mal-content fit revenir ce Comte, le rétablit dans son bien, & par son moyen & avec l'aide des Comtes de Foix & du Seigneur d'Albret, il leva des troupes, soit pour n'être pas surpris, soit pour entreprendre.

Quels que fussent ses desseins, on les arrêta par un detestable & cruel remede. Il aimoit une Dame fille du Seigneur de Monsoreau & veuve de Louïs d'Amboise, & avoit pour Confesseur un certain Moine Benedictin, Abbé de Saint Jean d'Angely, nommé Jean Favre Versois. Ce méchant Moine empoisonna une belle pêche & la donna à cette Dame, qui l'ayant mise tremper dans du vin, en presenta la moitié au Prince dans une collation & mangea l'autre. Comme elle étoit d'une complexion delicate, elle en mourut dans peu de jours; le Prince plus robuste soûtint six mois l'effort du venin, mais pourtant il ne le sçût vaincre, & à la fin il succomba.

Ceux qui ajustent tous les phenomenes du Ciel aux accidents d'icy bas, purent appliquer à celuy-cy une Comete de grandeur extraordinaire qu'on vit luire quatre-vingts jours durant depuis le mois de Decembre. Elle avoit la tête dans le signe des

1472. *balances, & la queuë fort longue un peu tournée vers le Nord.*

Au printemps le Roy s'approcha de Guyenne: le Moine avoit peut-être reiteré sa dose. Quoi qu'il en soit, Monsieur vint à mourir le douziéme de May. Cependant le Bourguignon passionné de l'envie de ravoir Saint Quentin & Amiens, étoit entré en traité avec le Roy, qui promettoit de les luy rendre, & de laisser les Comtes de Nevers & de S. Pol à sa discretion; Et le Duc reciproquement s'obligeoit de luy abandonner Monsieur & le Duc de Bretagne.

Tous deux ne songeoient qu'à se manquer de foy: le Duc signa le premier, le Roy differoit de jonr en jour, attendant ce que deviendroit son frere. Quand il eut nouvelles certaines qu'il étoit mort, il se mocqua du Duc & se resaisit de la Guyenne.

*Bien qu'en plusieurs actions il n'eût pas trop la crainte de Dieu devant les yeux : neanmoins il avoit beaucoup de devotion aux Saints, il enrichissoit leurs Eglises, & faisoit tous les ans divers pelerinages, particulierement aux lieux consacrez à quelque Nôtre-Dame. Il ordonna le premier de May qu'au son de la grosse cloche à midy, on eût à se mettre à genoux & dire l'*Ave Maria. *Le même jour aprés la Procession, Guillaume Chartier Evêque de Paris mourut subitement, non sans soupçon que l'on eût contribué à sa mort, parce qu'il le haïssoit mortellement.*

Ce fut cette année que Philippe de Comines quitta le Duc de Bourgogne, dont il étoit domestique & sujet, pour passer au service du Roy son Seigneur souverain. Si le motif en eût été honnéte, sans doute qu'il l'eût expliqué, luy qui a si bien raisonné sur toutes choses.

Qui

Qui pourroit dire quelle rage saisit le Duc de Bourgogne quand il apprit la funeste mort du Duc de Guyenne? il entra en Picardie la torche en une main & l'épée en l'autre. Jusques-là les brûlemens n'avoient point été pratiquez entre les deux partis : il fit neanmoins un bûcher de tout le plat païs, & sacrifia aux manes de son ami tout ce qui tomba sous son pouvoir. Nesle prise d'assaut éprouva toutes sortes de cruautez, parce que ses habitans avoient tué un Heraut d'armes qui étoit allé les sommer, & encore deux hommes durant une surséance qu'on leur avoit accordée pour traiter. Le respect des Autels ne sauva point le peuple innocent qui s'étoit refugié dans l'Eglise; & ceux qui échaperent du glaive furent tous pendus, ou eurent le poing coupé. 1472.

Son aveugle fureur alla échoüer au siege de Beauvais: faute de l'avoir bien attaqué d'abord, il y perdit six semaines de temps & deux mille hommes. C'est une chose memorable qu'à un assaut general qui s'y donna le Jeudy neuviéme de Juillet, les hommes étant sur le point d'être enfoncez, les femmes conduites par une Jeanne Hachete, firent merveilles de repousser les ennemis à coups de pierre, de feux gregeois, & de plomb fondu avec de la resine boüillante. On y voit encore l'effigie de cette femme dans l'Hôtel de ville, tenant une épée à la main; & il se fait une Procession le dixiéme Juillet, qui est le jour que le siege fut levé, à laquelle les femmes marchent les premieres & les hommes aprés.

Au partir delà le Bourguignon ravagea tout le païs de Caux, prit Eu & saint Valery: mais il fut repoussé de devant Diepe, puis de devant Roüen, & puis ayant menacé Noyon, il se retira à Abbeville.

1472. & 73. De Guyenne, le Roy étoit passé en Bretagne pour forcer le Duc à renoncer à la ligue, & à luy remettre le Moine qui avoit empoisonné Monsieur. Car Odet-Daydic s'en étoit saisi & l'avoit transferé avec luy à Nantes pour luy faire son procés : mais le matin du jour qu'on luy devoit prononcer sa Sentence, il fut trouvé mort dans la prison ayant le cou tors, & le visage & tout le corps aussi noir que si le feu y eût passé. On publia que le diable l'avoit accommodé de la sorte, mais les plus éclairez attribuoient ce coup au Duc de Bretagne, & disoient qu'il l'avoit fait pour contenter le Roy, qui desiroit que la preuve du crime perît avec l'empoisonneur. Ainsi il fut plus aisé à ce Duc d'alentir les coups de sa grande puissance par les adresses ordinaires de son Landays. Le Roy luy accorda une tréve le dixiéme de Septembre, & demeura toûjours en Poitou jusqu'à ce qu'elle fût convertie en une paix finale. Ce qui se fit par la mediation d'Odet-Daydic, lequel il attira à son service, moyennant de grandes recompenses.

Il sçavoit mieux que Prince du monde gagner les hommes, découvrir les secrets de ses ennemis, les embarrasser de défiances, & diviser les plus unis : mais dans la joye il ne pouvoit retenir ses secrets, tout luy échapoit, & il étoit encore plus sujet à faire des fautes qu'habile à les reparer; *Ce qu'il faisoit par toutes voyes, plus souvent mauvaises que bonnes.

* Comines.

1474. Au commencement de l'Hyver le Bourguignon accepta une tréve. Au mois de Février le Duc d'Alençon qui avoit un esprit errant & inquiet, fut arrêté prisonnier pour avoir tramé je ne sçay quelle ligue avec luy, & mené au Château de Loches, & delà au Louvre. L'année sui-

vante

vante le Parlement luy fit son procés, & par un 1474.
Arrêt du 18. Juillet, le condamna à perdre la tête. Le Roy neanmoins luy donna la vie, parce que c'étoit son parrain, & même dix-sept mois aprés le tira de prison, & le mit sous bonne garde en maison Bourgeoise à Paris: mais il mourut bien-tôt aprés.

Jean V. Comte d'Armagnac qui avoit été chassé une autre fois de ses terres aprés la mort de Monsieur, s'étoit resaisi de sa ville de Leytoure par certaines intelligences, & y avoit surpris Pierre de Bourbon Seigneur de Beaujeu Gouverneur de Guyenne & gendre du Roy. A deux mois delà il fut étroitement assiegé dans cette place, par l'armée du Roy que commandoit le Cardinal Joffridy. On dit qu'ayant capitulé avec luy, ce Prelat Capitaine luy manqua de foy; de sorte que la ville fut envahie durant la surséance, & le Comte tué miserablement dans sa maison. Charles son frere fut amené prisonnier à Paris.

Durant la tréve, le Bourguignon alla se mettre en possession de la Duché de Gueldres. Le Duc Arnoul la luy avoit venduë ou donnée, desheritant son méchant fils Adolfe qui pour lors étoit prisonnier du Bourguignon dans la ville de Gand. Le pere en usa de la sorte, parce que cet enfant dénaturé l'avoit longtemps tenu en prison.

Ce nouvel acquêt luy fit naître l'envie de s'accroître du côté d'Allemagne; Il flattoit l'Empereur Federic du mariage de sa fille avec son fils Maximilian, & même il voulut bien qu'elle luy en donnât sa promesse & un diamant. Avec ce leurre il amena Federic à Mets, pensant par son autorité se rendre Seigneur de cette ville: mais cela ne reüssit pas; Outre cela il tira parole de luy, qu'il érigeroit ses terres en Royaume; &

dans

1474. dans cette esperance il alla peu aprés le trouver à Treves, portant avec soy les ornemens de la Royauté. En cette ville-là il luy fit un grand festin avec des profusions plus que Royales: mais l'Empereur entendoit que le mariage s'accomplit auparavant, & le Duc vouloit signer au Contract en qualité de Roy. Ils ne purent donc s'accorder là dessus; & l'Empereur le quitta là sans luy dire adieu.

Le Roy le laissoit courir aprés ses fantaisies, & tâchoit alors de recouvrer Perpignan, dont Jean Roy d'Arragon s'étoit resaisi par intelligence; c'est à dire de la ville seulement, car le Château tenoit encore pour les François. Leur armée y alla au sortir de la prise de Leytoure, & assiegea le Roy Jean dans la ville: mais tout septuagenaire qu'il étoit, il s'y défendit bravement deux mois durant, jusqu'à ce que son fils Ferdinand vint à son secours & le délivra.

Le 12. d'Août de cette année 1473. Nicolas d'Anjou qui avoit succedé à la Duché de Lorraine aprés la mort de Jean Duc de Calabre son pere, fut frapé de peste à Nancy, & en mourut. Ainsi son cousin René de Lorraine, fils de sa tante Yoland d'Anjou, & de Ferry, qui l'étoit d'Antoine Comte de Vaudemont, remit la Duché en sa maison dont elle étoit sortie.

Depuis quatre ou cinq ans, le Comte de saint Paul Connêtable joüoit le double entre le Roy & le Bourguignon, & les incitoit sans cesse l'un contre l'autre. Il pensoit que leur broüillerie faisoit son unique seureté: mais tous deux étant offensez de sa duplicité manifeste, s'accorderent enfin au prix de sa tête & de sa dépoüille, s'ils le pouvoient attraper. Il en eut le vent, & rompit ce coup par les fortes raisons qu'il en écrivit

au

au Roy : mais lors qu'il en eut obtenu sa grace, il recidiva & l'offensa encore plus griévement que jamais. Car il se saisit de la ville de saint Quentin, & peu aprés il accumula une autre offense plus griéve sur celle-là. Le Roy ayant desiré de s'aboucher avec luy, soit pour essayer de l'atraper, soit pour le gagner, il eut l'audace de luy proposer, que cette entrevcuë se fît sur le pont d'une petite riviere à trois lieuës de Noyon ; où il seroit dressé une barriere, de l'autre côté de laquelle il pût parler au Roy en seureté. Le Roy voulut bien asseurer sa défiance en luy accordant la précaution qu'il demandoit : ils se trouverent donc tous deux sur le pont, le Connêtable bien armé sous sa cotte, & accompagné de trois cens hommes d'armes, le Roy de son côté en ayant six cens. Le Connêtable s'excusa de cette maniere d'agir, sur la crainte qu'il avoit du Comte de Dammartin grand maître de la maison du Roy son ennemi mortel : le Roy fit semblant de recevoir son excuse & de luy pardonner tout le passé ; à la charge qu'il luy garderoit à l'avenir une fidelité invariable. 1474.

Un peu avant cette entreveuë le Roy pensa perir par le même moyen dont il avoit fait perir son frere. Un Marchand qui avoit suivi ce jeune Prince, outré de la mort de son maître, se laissa aisément persuader par le Bourguignon qu'il devoit la venger, & employa un de ses domestiques pour luy donner du poison. Ce domestique s'étant insinué dans la cuisine du Roy, se découvrit de son dessein à quelque Officier de la bouche, dont il crût avoir gagné l'amitié : mais comme l'Officier prenoit ses mesures pour reveler une chose si importante, & qu'il tardoit trop à luy faire réponse, il voulut se sauver ; on

l'at-

1474. l'attrapa par les chemins, & on le mena au Roy, qui le mit entre les mains du Prevôt des Marchands & des Echevins de Paris pour lui faire son procés. Il seroit mal-aisé de deviner pourquoi il choisit ces Juges-là, sinon parce qu'il faisoit toutes les choses contre l'ordre & contre les formes, afin de paroître plus absolu. Quelque visée qu'il eût, ils condamnerent l'empoisonneur à une mort tres-rigoureuse, comme il le meritoit.

L'ambition du Bourguignon étoit insatiable: il avoit invité Edouard d'Yorc à descendre en France, & le Breton leur promettoit d'y faire autant avec ses intelligences qu'eux deux avec les armes; cependant au lieu de l'attendre, il alla ruiner son armée devant la ville de Nuiz qui est sur le Rhin, bâtissant de vastes desseins sur la prise de cette place. Le sujet apparent pour lequel il y mit le siege, fut pour rétablir Robert de Baviere dans l'Archevêché de Cologne, dont les Chanoines refusoient de le recevoir, & avoient pris pour Chef un de leur College, sçavoir Herman frere du Langrave de Hesse. Nous en verrons tantôt le succés.

Autant que le Roy René étoit bon, liberal & devot, autant avoit-il l'esprit inconstant & variable, & le courage moû & foible. Tous ses fils & petits fils étoient morts, il ne restoit que sa fille Yoland mere de René Duc de Lorraine: mais cette maison étoit éloignée de lui, ceux qui étoient prés de sa personne, lui faisoient croire qu'en ayant tant reçû de traverses, il ne la devoit point aimer, & l'inclinoient, selon leurs interêts, à donner sa succession tantôt au Roy de France, tantôt à Charles Comte du Maine son neveu, fils de son frere du même nom, tantôt au Duc de Bourgogne. Voilà pourquoi il se trouve divers Testaments & diverses donations de lui sur ce sujet.

On

On tient qu'il en avoit écrit une de sa propre 1475.
main en lettres d'or, & ornée de miniatures, par laquelle il faisoit le Roy son heritier dans la Comté de Provence. Il est certain que cette année 1474. il institua Charles Duc du Maine heritier en toutes ses terres, à la reserve de la Duché de Bar, laquelle il laissoit au Duc René fils de sa fille. Or l'année suivante comme il vit que le Roi s'étoit saisi de sa ville d'Angers & du Château de Bar, pour le partage, disoit-il, de Marie d'Anjou sa mere, il changea d'avis ou du moins il en fit le semblant, & pour lui faire peur, la voulut donner au Duc de Bourgogne : mais le Roi s'étant avancé exprés jusqu'à Lyon, l'en empêcha ; & là-dessus arriva la défaite de ce Duc, comme vous le verrez.

Tandis qu'il se choquoit la tête contre ce puissant Corps de la Germanie, qui est tout de fer, le Roy lui amenoit des ennemis de ce côté-là, principalement les Suisses, dont il moyenna l'alliance avec les villes de Basle, de Strasbourg, & autres sur le Rhin, avec Sigismond Duc d'Austriche, René Duc de Lorraine, & même l'Empereur Federic. Sigismond fortifié de leur aide rentra dans sa Comté de Ferrete, & fit trancher la tête à Hagembac pour les concussions qu'il y avoit commises. René Duc de Lorraine lui envoya outrageusement declarer la guerre jusques devant Nuiz, par un valet More qui étoit au Seigneur de Craon; Et Federic arma toutes les forces de l'Empire pour le contraindre à lever ce siege. Il n'osa pas neanmoins l'attaquer, tant il s'étoit rendu redoutable, quoi qu'il fût quatre fois plus fort en nombre. Le seul Evêque de Munster y avoit amené douze cents chevaux & soixante mille hommes de pied, tous vêtus de verd, avec douze cens chariots.

La

1475. La tréve d'entre le Roy & le Duc étant expirée, le Roy se mit aux champs, & lui enleva les places de Roye, Montdidier & Corbie : mais ni cette multitude d'ennemis, ni l'Hyver qui fut rude & long, ni la perte de ses places, ne pûrent fléchir son opiniâtreté qui le tenoit attaché à ce siege depuis dix mois.

Dés le sixiéme de Juin Edoüard Roy d'Angleterre fit descendre ses troupes à Calais, à quoi il falut trois semaines de temps. Tandis qu'il le débarquoit, il dépêcha trois ou quatre fois vers le Duc, le priant & le pressant de le venir joindre; Le Duc ne partoit point & prenoit un délay, puis un autre. La mediation du Legat Apostolique & celle du Roi de Dannemark, qui étoient dans une ville proche delà, lui eût été un beau moyen pour sortir de ce mauvais pas avec honneur, mais il les refusa obstinément. A la fin lors qu'il n'en étoit plus temps, & qu'il se voyoit à dix jours prés d'avoir cette place par la famine, il consentit qu'elle fût remise entre les mains du Legat.

Cela fait, il vint en poste trouver l'*Anglois* à Calais, laissant ses troupes dans le Barrois, si débiffées qu'il n'osoit les lui faire voir. Il conduisit ce Roy tout du long du chemin à Peronne, & delà il alla à saint Quentin trouver le Connêtable, qui lui donna parole de livrer cette ville & toutes ses places aux Anglois. Le Duc le crût & les en assura: mais quand ils penserent s'en approcher, le Connêtable fit tirer sur eux. On ne sçauroit dire lequel alors fut le plus grand, de leur étonnement ou de leur colere; le Duc ayant perdu bien des paroles à leur interpreter cette action en bonne part, retourna en Barrois pour refaire ses troupes.

Edoüard étoit un Prince voluptueux, fort replet &

& pesant de sa personne, qui ne cherchoit qu'à remplir sa bourse, & qui ayant entrepris cette guerre, plûtôt pour avoir de l'argent de ses sujets, que pour acquerir des terres ni de l'honneur, avoit amené avec lui les Bourgeois de Londres les plus chargez de ventre & qui aimoient le plus leurs aises, afin que les fatigues leur fissent bien-tôt desirer la paix. Il arriva donc pendant l'absence du Bourguignon, que le Roy à force d'intrigues, de cajoleries, & avec cela de presents, & de pensions dont les Anglois sont fort avides, persuada à ce Prince & à son Conseil; d'entendre à un accommodement, d'autant plutôt que le procedé du Bourguignon, qui s'étoit trop fait attendre, & plus encore la double perfidie du Connêtable, & d'ailleurs l'Hyver qui approchoit sans qu'ils eussent aucune place pour se mettre à couvert, leur en fournissoient un sujet apparent. 1475.

En peu de jours les deputez des deux Rois convinrent des articles du Traité. Sçavoir une tréve marchande de neuf ans, y compris le Bourguignon & le Breton s'ils le vouloient être, 73000. écus d'or comptant pour l'Anglois; & le mariage de sa fille avec le Dauphin: pour l'entretien de laquelle le Roy Loüis lui donneroit le revenu de la Guyenne neuf ans durant, ou 50000. écus par an, qui seroient portez à l'Anglois dans son Château de Londres.

Quand le Duc eut avis de ce qui se traitoit, il vint en grand' hâte lui seiziéme seulement, trouver Edoüard. Il parla haut, il fulmina, il brava: mais ni ses emportemens, ni ses reproches ne purent rien gagner, si bien qu'il s'en retourna tout court. La tréve accordée, en attendant que les Rois signassent le Traité, l'Anglois vint avec son armée loger à demie lieuë d'Amiens. Le Roi lui envoya

trois

1475. trois cens chariots du meilleur vin qui se pût trouver, & donna ordre qu'on laissât entrer tout autant d'Anglois qui se presenteroient dans Amiens, & qu'on n'épargnât rien pour leur faire grande chere; ce qui dura trois ou quatre jours.

Il fut resolu aprés cela que les deux Rois s'entreverroient sur le pont de Pequigny. Il y fut dressé deux loges pour eux deux, & une barriere treillissée au milieu; Et là ils ratifierent le Traité le vingtneuviéme d'Août. Cela fait, l'Anglois & tous les Seigneurs de sa suite repasserent la Mer, fort contents des bons vins de France, & de ses beaux écus d'or; car outre le comptant, il fut distribué des pensions pour 16000. écus par an entre ceux qui avoient le plus de credit auprés de leur Roy.

Le Bourguignon fit encore un peu le mauvais jusqu'au mois d'Octobre: mais alors il accepta la tréve. Cependant sa colere se déchargea sur le jeune René Duc de Lorraine qu'il dépoüilla de sa Duché, à la reserve de Nancy, qui se défendit plus de deux mois.

Alors le Connêtable qui avoit pensé joüer tous les trois Princes, leur promettant à chacun d'eux sa place de saint Quentin, se trouva en bute à tous les trois, & de malheur pour lui, sa femme qui étoit sœur de la Reyne, vint à mourir. Ce Seigneur si puissant, qui ne manquoit ni de serviteurs, ni d'argent, ni de bonnes places, manqua de cœur & de cervelle tout d'un coup, & craignant tout le monde, il n'osa se fier à personne. Enfin il se retira sur les terres du Bourguignon, qu'il croyoit le plus exorable, & qui en effet lui donna seureté pour y aller.

Il avoit si peu mis d'ordre à garder saint Quentin, que le Roi s'en resaisit dés qu'il en fut sorti.

Aussi-

Auſſi-tôt il en donna avis au Bourguignon, le 1475.
ſommant de lui livrer cét infidelle en échange de cette place, conformément à un article de la tréve qu'ils avoient entr'eux. Le Bourguignon aſſiegeoit alors Nancy, qui lui étoit neceſſaire pour garder la Lorraine, & pour joindre les Païs-Bas avec la Duché & Comté de Bourgogne. De crainte donc que le Roy ne le troublât en cette conquête, il donna ordre d'arrêter le Connêtable à Monts, & delà le fit transferer à Peronne, ordonnant à ſes gens de le livrer à ceux du Roy, mais pas plûtôt qu'à certain jour aſſez éloigné. Il croyoit que dans ce temps-là il auroit pris Nancy & il ſe promettoit qu'alors il revoqueroit ſon ordre: mais la place ſe défendit ſi bien qu'il ne la pût prendre avant le jour prefix; Et cependant ſes gens qui haïſſoient le Connêtable, le livrerent avec ſes lettres, ſes ſcellez & autres pieces neceſſaires pour le convaincre.

On ne lui donna pas le temps de ſe reconnoître, il fut amené dans la Baſtille le deuxiéme de Decembre, examiné par des Commiſſaires, condamné à mort par le Parlement, & executé en Gréve le dix-neuviéme du même mois. Exemple qui doit donner de la terreur à ceux qui voudroient ſe rendre redoutables à leur Maîtres.

Les François continuoient la guerre au Roy d'Arragon, & avoient aſſiegé Perpignan; Aprés que cette ville-là eut ſouffert un an & demy de ſiege, & la faim juſqu'à manger les cuirs, elle ſe rendit à eux ſur la fin de cette année; Et ainſi le Rouſſillon demeura encore à la France.

Le huitiéme de Janvier enſuivant il ſe publia un Edit du Roy, diſant qu'attendu qu'il avoit été expreſſément ordonné, que toutes les fois qu'il voudroit, & verroit être expedient, il pourroit requerir la con-

1476. *convocation d'un Concile, & assembler l'Eglise universelle de cinq ans en cinq ans, ce que les Papes & le College des Cardinaux seroient obligez de consentir, vû aussi qu'on n'en avoit tenu depuis long-temps, & qu'il étoit informé que les Infidelles s'efforçoient d'envahir la Chrétienté, & qu'il se suscitoit plusieurs Schismes, abus & simonies; Pour cette cause étant resolu de requerir un Concile, il enjoignoit à tous les Evêques de ses terres de se preparer pour cette Assemblée, qu'il disoit être tres necessaire.*

Par un autre Edit du vingt-cinquiéme du même mois, adressé aux Evêques & Prelats qui se trouvoient hors du Royaume (cela touchoit ceux qui étoient à Rome) *sans faire aucune residence, ce qui causoit le delaissement du Service divin, & la ruine des bâtimens & grand détriment aux ames des Fondateurs, il leur enjoignoit de se rendre dans cinq mois sur leurs benefices, sur peine de privation de leur temporel.*

Par un autre encore du troisiéme de Septembre, sur ce qu'il étoit informé que les Abbez de Cisteaux, de la Chartreuse & de Clugny, & les Generaux, Provinciaux & Ministres des quatre Mendiants avoient contraint leurs Religieux François de se trouver à leurs Chapitres hors du Royaume, dont il seroit arrivé de grands inconvenients à la chose publique de France, il ordonnoit qu'aucun ne fût si osé d'y aller, sur peine à ceux de Clugny & de Cisteaux de ne tenir aucun Benefice dans ses Etats, & de bannissement; sur peine aussi aux Mendiants d'être bannis, & à leurs Ordres d'être extirpez & chassez hors du Royaume. Par un cinquiéme étant averti que les Messagers & autres qui venoient de Rome apportoient plusieurs Bulles & écritures tres-prejudiciables à son service & au bien de l'Eglise Gallicane, il donnoit ordre aux Gouverneurs & Magistrats des fron-

frontieres de les foüiller & de voir & examiner 1476.
leurs paquets, & s'ils contenoient quelque chose de mauvais, de s'en saisir & de les envoyer au Roy, & d'arrêter les porteurs pour les punir selon que le cas y écherroit.

Tout ce bruit ne se faisoit que pour donner de la peur au Legat neveu du Pape, c'étoit Jean de la Rovere, afin qu'il n'entreprît plus comme il faisoit sur les libertez de la France.

La Lorraine conquise, le Bourguignon jettoit ses imaginations sur beaucoup d'autres païs; Le Roy René luy faisoit esperer la Provence; il disposoit des Etats de Savoye presque comme des siens, la Duchesse luy adherant, de peur qu'il ne portât les oncles de son pupille à envahir sa Duché. Delà il s'étendoit en Italie où il avoit alliance avec le Duc de Milan, & un grand ascendant par sa renommée sur tous les petits Princes de ce païs-là.

Mais auparavant il vouloit forcer les Suisses à ployer sous ses loix, & il s'y aheurta si fort, les haïssant déja d'ailleurs, qu'il refusa leurs tres-humbles soûmissions, & les offres qu'ils luy faisoient de prendre son alliance, & de renoncer a toute autre, même à celle du Roy. L'invasion qu'ils avoient faite des terres de Jacques de Savoye Comte de Romont luy servoit de pretexte pour les attaquer; la querelle d'entr'eux & ce Comte procedoit d'un sujet bien leger, c'étoit pour une chartée de peaux de mouton qu'il leur avoit enlevée. Ce fut donc contre cét écueil que son ambition querelleuse alla se briser. Ce n'étoient alors encore que des Païsans & fort peu connus: mais qui avoient toute la force d'une liberté feroce, & point encore amollie par le luxe & par les vices de leurs voisins.

1477. Ainſi tout eût paſſé en peu de temps ſous la domination du Roy, s'il eût voulu prendre la voye que l'on luy propoſoit du mariage de cette Princeſſe avec ſon fils ou avec quelque autre Prince de ſon Sang. Pour ſon fils il étoit veritablement trop jeune, mais s'il eût donné cette riche heritiere à Charles d'Orleans Comte d'Angoulême qu'elle deſiroit ardemment, tous les Pais-Bas ſeroient aujourd'huy unis à la France, ſans qu'il en eût coûté tant de ſang, d'argent & de riſques; car ce Prince eut un fils qui vint à la Couronne, c'eſt François I. Mais il haïſſoit ſi fort cette Maiſon de Bourgogne qu'il la vouloit aneantir, faiſant ſon compte de luy prendre toutes les terres qui relevoient de la Couronne, & de faire tomber les autres entre les mains de quelques Princes Allemands ſes alliez.

Pour le premier point, il l'executa preſque entierement & ſans beaucoup de difficulté, ne ſe trouvant point de Gouverneurs à l'épreuve de ſes dons, ou de la crainte de perdre leurs terres. Les Bourgeois d'Abbeville ſe rendirent les *premiers* à ſes gens qu'il envoya devant. Lors qu'il parut en Picardie, Guillaume Biſche, homme de baſſe condition, élevé par le feu Duc Charles, luy remit Peronne. D'autres luy livrerent Han & Bouchain; ſaint Quentin, Roye & Montdidier ſe prirent eux-mêmes.

Comme il étoit à Peronne, il vint des Ambaſſadeurs de la Princeſſe Marie luy demander la paix, luy offrant toute obeïſſance, & le mariage de leur Souveraine avec le Dauphin. Il n'accepta ny ne refuſa cette condition: mais les obligea, ſous couleur de faciliter la paix, de quitter Philippe de Crevecœur Deſquerdes, du ſerment qu'il avoit fait à la Maiſon de Bourgogne,

&

& de luy ordonner qu'il luy livrât la Cité d'Arras. 1477.
Ce Desquerdes ayant déja traité secretement avec luy, n'attendoit que cet honnête congé pour passer à son service. Dés qu'il y fut, il luy fit rendre encore Hesdin, Boulogne, & Cambray même. Hesdin se fit battre seulement pour la forme & puis composa ; la ville de Boulogne ne resista gueres davantage. Elle appartenoit à Bertrand de la Tour d'Auvergne, sur qui le Bourguignon la detenoit; le Roy la voulut garder, & luy donna en échange la Comté de Lauraguez.

La ville d'Arras luy avoit aussi prêté le serment: mais peu de temps aprés elle s'en repentit, & appella à son secours quelques troupes qui étoient dans Doüay, restant de la défaite de Nancy. Les Bourgeois de Doüay, dont l'orgueil n'avoit point encore été humilié, les ayant contraintes de marcher de plein jour, elles furent défaites par celles du Roy dans la rase campagne, & le Seigneur de Vergy qui les conduisoit, fait prisonnier.

Le Roy ensuite fut assieger Arras. Sa juste colere menaçoit de le raser jusqu'aux fondements: neanmoins les supplications de Desquerdes luy obtinrent composition. Mais elle ne fut pas gardée à l'égard des riches Bourgeois ; Pour avoir leur dépouille on leur arracha la vie. En pareilles occasions les plus riches sont les plus coupables.

D'autre côté le Prince d'Orange s'étant pour la seconde fois racommodé avec le Roy, persuada les Etats de la Duché & de la Comté de Bourgogne, moitié par raison, moitié par force, de se reduire sous son obeïssance. Ce qu'il fit d'autant plus facilement que Vergy le plus puissant & le plus zelé Seigneur de ces païs-là, étoit encore prisonnier.

1477. On avoit fait esperer à ce Prince le gouvernement des deux Bourgognes, & qu'on luy remettroit certaines terres que le Duc Charles luy avoit fait perdre par Sentence donnée en faveur de ses oncles les Seigneurs de Montguyon; Et d'ailleurs il avoit pour couverture de sa perfidie, que le Roy ne se saisissoit pas de ces païs-là pour les retenir, mais pour les garder à la Princesse contre les Suisses & les Allemands. Il se servoit de ce leurre envers les Etats: mais on connut ce qui en étoit si-tôt que le Roy fut en possession; car il declara les droits qu'il y avoit, sçavoir celuy de reversion faute d'hoirs mâles sur la Duché, & celuy de donation sur la Comté, qu'il pretendoit avoir été donnée à la Couronne de France par le Comte Othon V. du nom, quand il maria sa fille avec Philippe le Long.

Le plus grand desordre qui fût dans les affaires de la Princesse de Bourgogne, étoit causé par les Gantois. Dés qu'ils sceurent la mort du Duc Charles, ils recommencerent leurs émotions, tuerent leurs Magistrats, se rendirent maîtres de la personne de la Princesse, & comme ils avoient beaucoup d'orgueil & nulle intelligence, ils vouloient tout faire & ne faisoient que du mal.

Elle avoit dans son Conseil la * Duchesse Doüairiere, Philippe de Cleves Seigneur de Ravastein, le Chancelier Hugonet, & le Seigneur d'Imbercourt. On y appelloit aussi l'Evêque de Liege, le Duc de Cleves, & le fils du Connêtable de saint Paul. Ils étoient tous divisez entre-eux pour le mariage de la Princesse; Ravastein desiroit la faire épouser à son neveu, fils du Duc de Cleves: le Chancelier Hugonet & le Seigneur d'Imbercourt au Dauphin, & les Gantois à quelque Prince Allemand.

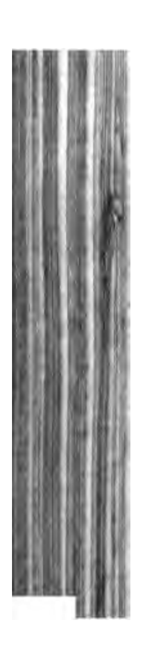
* Marguerite sœur du Roy Edoüard.

La

Les Deputez de ceux-cy étoient allez vers le 1477.
Roy de la part des Etats de Flandres, & disoient qu'ils avoient tout pouvoir pour negocier la paix. Le Roy leur montra malicieusement des Lettres du Conseil de la Princesse, qui portoient tout le contraire. Sur cela leur orgueil brutal crût que ce Conseil les joüoit, & se porta aussi-tôt à s'en venger. Dés qu'ils furent de retour à Gand ils saisirent Hugonet & Imbercourt, leur firent leurs procés sous pretexte de quelques concussions, & leur couperent la tête, sans être touchez ny des humbles prieres, ny des chaudes larmes de leur Princesse, qui vint toute échevelée dans la place publique leur demander la vie de ses deux bons serviteurs. Avec la même fureur ils ôterent Ravastein & la Duchesse Doüairiere d'auprés d'elle, luy donnerent un Conseil à leur mode, & tirerent Adolfe de Gueldres de prison pour commander leurs troupes.

Depuis la guerre du bien public, le Roy avoit toûjours conservé un mortel desir de vengeance contre Jacques d'Armagnac Duc de Nemours. Ce Seigneur aprés la mort du Comte d'Armagnac, s'étoit retiré dans le fort Château de Carlat en Auvergne; l'an 1476. Pierre de Bourbon-Beaujeu eut ordre de le prendre. Il n'en fût pas aisément venu à bout par la force, il y employa la fraude, luy donnant sa foy qu'il n'auroit point de mal; & neanmoins il l'amena à la Bastille.

Au bout de sept ou huit mois, le Parlement eut ordre de luy faire son procés. Les gens de bien ne trouvant pas qu'il y eût des charges assez fortes, le Roy les manda à Noyon le vingtiéme de Juin, pour leur faire leur leçon, & destitua les Conseillers qui refusoient de conclurre à la mort; les autres aimerent mieux conserver leurs Char-



Les Flamands & le Duc de Bretagne 1
instamment le Roy d'Angleterre de ne
perir la pupille de Bourgogne sans l
mais le Roy l'amusoit toûjours du n
Dauphin avec sa fille , & n'épargnoit
presents & les pensions envers tous ce
vironnoient ce Prince ; lequel d'ailleurs
gé de graisse, trop adonné à ses plaisirs, &
fort les dangers, parce qu'il en avoit b
suyé. Son frere Georges Duc de Cla
tant voulu mêler trop avant de ses affair
quelque autre sujet que l'on n'a jamais
s'en trouva fort mal ; il le fit étouffer da
de malvoisie.

Durant ce temps-là , Olivier le Dai
du Roy qui faisoit l'homme d'importa
pris la commission de reduire la ville
pensant y avoir dû credit , parce qu'i
d'un païsan de là auprés. Les Gantois
rent comme il meritoit. En se retiran
surprise entrer les troupes du Roy dans
pour delà incommoder les Flamands.

Princesse : laquelle bien-aise d'en être délivrée, trouva enfin necessaire de se determiner entre plusieurs partis qui la recherchoient. Elle choisit donc Maximilian fils de l'Empereur Federic à qui elle avoit donné sa foy du vivant de son pere. Le mariage fut accompli à Gand sur la fin de Juillet. Mais ce Prince étoit si pauvre qu'il falut qu'elle même fit le frais de sa nôce, de son équipage, & de l'entretenement de ses gens. 1477.

D'abord elle ne tira pas grand avantage d'un mary qui n'avoit aucun aide ny de l'Empereur son pere fort indigent & fort avare, ny de son oncle Sigismond assez riche en argent, mais tres-pauvre d'esprit. Toutefois à la consideration de son pere, le Roy étant entré en quelque conference avec luy, trouva bon de luy accorder une tréve d'un an, & de luy remettre les places du Quesnoy, de Bouchain, & de Cambrai, qui étoient terres d'Empire. D'autres disent qu'elles chasserent les garnisons Françoises, & qu'elles se remirent d'elles mêmes à Maximilian.

Le Seigneur de Craon, c'étoit George de la Trimoüille, qui commandoit les armées du Roy en Bourgogne, traitoit mal le Prince d'Orange, & ne luy rendoit pas ses terres, comme le Roy l'avoit promis, nonobstant qu'il en eût des ordres exprés. Cela fut cause que le Prince se rejoignit avec Claude de Vaudrey & quelques autres Seigneurs du païs, & qu'il luy débaucha presque toute la Province. Il est vrai que la bataille qu'il perdit ensuite prés de Montguyon contre luy, ramena la Duché à l'obeïssance du Roi : mais la guerre ne finit pas pour cela dans la Comté. Entr'autres évenemens le Seigneur de Craon fut contraint de lever honteusement le siege de de-

1477. vant Dole: le Roy en fut si indigné, que pour ce sujet & pour ses pilleries, il le destitua, & mit Charles d'Amboise-Chaumont en sa place.

Celuy-cy acheva & affermit la ligue déja commencée des Rois de France avec les Cantons des Suisses. Il stipula que le Roy donneroit une pension de vingt mille livres par an aux Cantons, & autant à quelques particuliers, moyennant quoy ils luy fourniroient six mille hommes à sa solde, & luy donneroient le premier rang parmi leurs Alliez. C'étoit le Duc de Savoye qui l'avoit toûjours tenu, à cause de cela ils firent quelque difficulté sur ce dernier point.

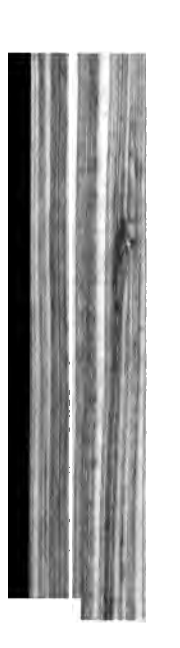
Les tréves finies, Maximilian jetta quelques troupes en Bourgogne. L'affection des peuples qui regrettoient leurs anciens Princes, plûtôt que leur propre force, leur firent reprendre Beaune, Châtillon, Bar, Semur, & plusieurs autres places; avec si grande facilité, que si l'Empereur Federic eût tant soit peu assisté son fils, il eût alors reconquis toute la Duché. Le Seigneur d'Amboise qui avoit de l'argent & des hommes en abondance, les chassa presque aussi aisément de toutes ces places qu'ils y étoient entrez; Et là dessus les tréves se renouvellerent pour quelques mois.

Les Rois de France avoient eu depuis long-temps bon nombre de Gentilshommes PENSIONNAIRES, pour les accompagner & les garder: le Roy Louis en augmenta le nombre, & leur donna un Capitaine. Il fit encore une autre chose plus importante: L'impatience qu'il avoit de sçavoir promptement tout ce qui se passoit dans tous les endroits de son Royaume, luy donna lieu de faire l'établissement des postes & des courriers. Durant un long-temps ils n'ont servi que pour les affaires du Roy, mais maintenant ils portent aussi les paquets

quets des particuliers, ſi bien que par l'impatien- 1478.
ce & la curioſité du François, il s'en eſt fait un avantage encore plus grand, pour les coffres du Prince, que pour la commodité publique.

L'Italie s'étoit diviſée en deux factions, l'une du Pape & de Ferdinand Roy de Naples; l'autre du Duc de Milan avec les Venitiens & les Florentins. A Florence il y avoit deux puiſſantes familles, celle des Pazzi plus ancienne, & celle des Medicis plus riche; La derniere gouvernoit pour lors, & les deux freres Julien & Laurent en étoient les Chefs; les Pazzi ſous la protection ſecrete du Pape, conſpirerent de les aſſaſſiner dans l'Egliſe un Dimanche vingt-ſixiéme d'Avril. Julien y fut tué, Laurent ſe ſauva dans la Sacriſtie; mais le peuple s'étant émeu courut ſus aux Pazzi, & les extermina tous. Les Conſpirateurs qui s'étoient jettez dans le Palais pour s'en ſaiſir, y furent enfermez & pendus aux fenêtres, entr'autres François Salviati Archevêque de Piſe, & l'on mit en priſon un jeune Cardinal neveu du Pape, qui toutefois ſe trouva innocent. Or le Pape, ſur pretexte de venger l'honneur des Eccleſiaſtiques, commença une rude guerre aux Florentins avec les foudres de l'Egliſe & avec les armes materielles.

Le Roy s'entremit de cét accommodement, & ne l'ayant pû faire, il prit la défenſe des Florentins, & leur envoya Philippe de Comines, qui leur mena ſeulement quelque ſecours de Savoye & du Milanois. Du reſte il ne jugea point à propos d'employer ſes forces à une expedition ſi lointaine: mais afin d'intimider le Pape, il parla d'aſſembler un Concile & de confirmer la Pragmatique. Il convoqua pour cét effet tous les Prelats & les Deputez des Univerſitez du Royaume à Orleans, & envoya au Pape une celebre ambaſſade, dont Guy



Troyes. *de Benedictins il se trouva un Mo*
femelle, qui usoit de tous les deux sex
lierement de celuy de femme, comme
sa grossesse.

La seconde tréve d'entre le Roy &
étant expirée, Chaumont se remit l
campagne, & nettoya toutes les place
che-Comté, même la ville de Dole.
yant été prise par la trahison des troup
des, qui entrant dedans pour la secour
duisirent les François, fut entierement
détruite, & demeura quelques anné
sous ses masures.

Au même temps Maximilian avec so
siegeoit Teroüenne. Celle du Roy
commandée par Desquerdes, allant
les assiegeants leverent le siege pour v
contre. Le choq se donna prés du vill
negaste. Desquerdes d'abord fit lâche
Flamands: mais comme il poussoit tr
Comtes de Nassaw & de Romont rall
ques troupes & mirent les François en
champ demeura à Maximilian quoy

pêche des harancs, dommage inestimable pour 1479.
ce païs-là.

*En ces années s'éleva la puissance du grand Czar de Russie ou Moscovie. La Russie auparavant avoit bien des Princes : mais ils étoient comme esclaves du Can de ces Tartares qui habitent au delà du Volga. Le Duc Jean secoüa le joug de cette servitude; outre cela il conquit plusieurs villes dans la Russie Blanche, qui obeïssoit au Duc de Lithuanie, & reduisit sous ses loix la grande & fameuse ville de * Novograde capitale de Russie, puis celle de Moscou, qui prend son nom de la riviere sur laquelle elle est située, & le donne à tout cet Etat.*

* Novogrod.

Quand le bon Roy René fut mort, ce qui avint le dixiéme de Juillet de l'an 1479. le Roy permit non seulement à Charles II. Comte du Maine de se mettre en possession de la Provence, suivant le Testament, dont * nous avons parlé, mais encore interposa son autorité envers les Provençaux pour l'inthroniser dans cette Comté, étant peut-être bien assuré de ce qui arriva deux ans aprés, ou connoissant les foiblesses d'esprit & de cœur de ce Charles. En effet il en avoit de fort grandes, mais pensant se relever par de hauts titres il chargeoit ses lettres de ceux-cy, Roy de Jerusalem, de l'une & de l'autre Sicile, de Comte de Forçalquier, de Provence & de Piedmont, & y ajoûtoit encore ceux de Roy d'Arragon, de Valence, de Majorque, de Sardaigne; & de Corse, & celuy de Comte de Barcelonne, terres qu'il pretendoit luy appartenir par la ligne d'Yoland d'Arragon son ayeule paternelle; Et toutefois à peine eût-il sçû disposer de sa Comté du Maine.

* Voi cidessus en l'an 1474.

Comme toutes choses alloient à souhait pour

1480. le Roy Louis, il arriva qu'étant en un village prés de Chinon durant le mois de Mars, il vint tout d'un coup à perdre la parole & toute connoissance. Au bout de deux jours l'un & l'autre luy revinrent : mais sa santé demeura tellement affoiblie & languissante, qu'il ne pût jamais bien se remettre.

Le Legat, neveu du Pape prit son temps à l'occasion de cette maladie, d'interceder pour le Cardinal Baluë; qui de son côté sçût si bien feindre une retention d'urine, que le Roy croyant qu'il ne vivroit plus gueres, & ayant conscience de le laisser mourir en prison, le mit en liberté vers la fin de Novembre, à condition qu'il vuideroit le Royaume; En effet il en sortit & se retira à Rome.

La vengeance, la jalousie, & les défiances, qui sont des défauts d'une ame impuissante & mal-faite, s'accroissoient dans l'esprit de Louis à mesure qu'il perdoit ses forces. Il avoit peur que si on le croyoit incapable d'agir, on n'empietât le Gouvernement; Le Duc de Bourbon étant presque le seul Prince qui eût les qualitez requises pour cette pretention, il le prit en telle haine qu'il luy fit saisir ses terres, & chercha même des couleurs pour le perdre.

En ce même temps, soit qu'il ne se fiât point à ses sujets naturels, ou pour quelque autre raison, il cassa les francs-Archers, & en leur place leva des troupes étrangeres, principalement des Suisses.

1481. Dans cét état il fut bien aise de faire tréves avec Maximilian pour sept mois, à commencer au premier jour d'Août. L'année suivante elles furent prolongées d'un an.

Au mois de Juin le Sultan ou Grand Seigneur Mo-

ho-

homet II. fit assieger l'Isle de Rhodes par le Visir Messite l'un de ses Capitaines, & envoya presque au même temps le Bassa Geduc Achmet faire descente sur les côtes de la Calabre. Le premier aprés avoir perdu dix mille hommes, & trois mois de temps, leva honteusement le siege: mais l'autre prit d'assaut la ville d'Otrante le vingt-septiéme jour d'Août, & jetta l'épouvante dans toute l'Italie. 1481.

Charles Duc de Bourgogne qui n'avoit eu la pensée qu'à la guerre, desirant imiter la discipline des Romains, avoit commencé de tenir & d'exercer ses troupes dans un camp: le Roy à son exemple en fit dresser un dans une plaine prés du Pont de l'Arche, retranché & clos de chariots. Il en donna le commandement à Desquerdes, & y mit 2500. Pionniers, 1500. Lanciers, & dix mille hommes de pied, armez de picques & de halebardes; car l'experience luy avoit appris dans la guerre des Suisses & des Liegeois, que c'étoient les meilleures armes pour l'Infanterie. Aprés que ces troupes y eurent demeuré seulement un mois, il le rompit: & ôta, comme je croy, les quinze cens mille livres de taille qu'il avoit imposées pour l'entretenir.

Etant retourné à Tours il retomba dans une pareille défaillance que la premiere. Ses serviteurs l'ayant voüé à Saint Claude, il y alla en pelerinage, & laissa la Lieutenance generale du Royaume à Pierre de Bourbon Seigneur de Beaujeu son gendre. On ne vit jamais tel pelerin; les pays par où il passoit ne se sentoient que trop de ses devotions; il marchoit accompagné de six mille hommes de guerre, & faisoit toûjours quelque terrible coup par les chemins.

Dans ce pelerinage-cy il se saisit de Philbert Duc de Savoye & l'amena en France. Ce jeune Prin-

1481. Prince étant mort l'année suivante dans la ville de Lyon, & son frere Charles qui n'étoit pas en âge, luy ayant succedé, il s'en declara tuteur. Car depuis la mort du Duc Amé IX. leur pere, il s'étoit toûjours mêlé bien avant des affaires de Savoye, sous pretexte que ces jeunes Princes étoient fils de sa sœur.

EMPP. encore FEDERIC III. & BAJAZET II. fils de Mahomet, R. 31. an.

*Heureusement pour l'Italie, Mahomet mourut à Nicomedie le troisiéme jour de May, comme il étoit sur le point de remettre le siege devant Rhodes & d'envoyer une nouvelle armée à Otrante; & ses deux fils, Bajazet & Zizim se mirent à disputer l'Empire entr'eux. Tandis qu'ils se faisoient la guerre, le Pape & le Roy Ferdinand s'embarquerent d'assieger Otrante, la place fut si fort pressée, que les Turcs qui dans la division de leurs Princes n'attendoient aucun secours, se rendirent à composition. Peu aprés Zizim ayant été battu deux fois par Bajazet, s'enfuit à Rhodes : mais pensant y trouver un asyle, il y trouva sa captivité. Car les Chevaliers pour une pension de 50000. écus que Bajazet promit de leur payer tous les ans, le retinrent prisonnier, & avec la permission du Roy l'envoyerent au Château de * Bourgneuf en Auvergne. Il y demeura quelques années, traité assez honorablement.*

* Voy-cy aprés en l'an 1489.

Tout donnoit de l'apprehension au Roy Louis, il tenoit toûjours sa femme éloignée de luy, & en ces dernieres années il l'avoit releguée en Savoye ; il nourrissoit son fils comme captif, dans le Château d'Amboise parmi des valets, de peur qu'il ne sentît son cœur, & il menoit toûjours à sa suite Louis Duc d'Orleans premier Prince de son Sang; auquel il ne souffroit pas qu'on élevât l'esprit par aucune éducation. Il le maria cette année à une de ses filles nommée Jeanne.

ne-

tres-sage Princesse : mais boiteuse & laide, & que les Medecins assuroient incapable de porter des enfans. Peut-être qu'eux-mêmes y avoient pourveu. 1481.

Peu aprés son retour de Saint Claude, il retomba pour la troisiéme fois dans sa deffaillance. Il se fit porter à Clery où il avoit bâti une Eglise à sa bonne * Nôtre-Dame ; Et là il receut quelque soulagement, mais qui ne dura pas long-temps.

* Il l'appelloit ainsi.

Le dixiéme de Decembre Charles d'Anjou Comte du Maine étant malade à Marseille, dont il mourut le lendemain, institua par son Testament le Roy Louïs son heritier universel en toutes ses terres, pour en joüir luy & tous les Rois de France ses successeurs, luy recommandant instamment de maintenir la Provence en ses libertez, prerogatives & coûtumes.

en Decembre.

René Duc de Lorraine fils d'Yoland d'Anjou, reclama contre cette institution, soûtenant qu'elle n'avoit pû se faire à son prejudice. Le Roy au contraire la maintint bonne, parce que la Provence est un païs regi par le Droit-Ecrit, suivant lequel chacun peut disposer de ses biens en faveur de qui il luy plaît; joint que les Comtes de Provence * avoient tous appellé les mâles à leur succession au prejudice des filles. Palamede de Forbin Seigneur de Souliers l'un des plus habiles negociateurs de son temps, qui manioit l'esprit de Charles, luy fit trouver ces raisons bonnes; aussi le Roy lui donna-t'il le Gouvernement, ou pour mieux dire la Souveraineté de la Provence sa vie durant; Grande recompense, mais encore moindre qu'un service qui avoit apporté à la Couronne de France une si belle Comté : laquelle entr'autres avantages luy a ouvert la Mediterranée & le commerce du Levant.

* Ceux de la Maison de France.

Com-

1482. Comme les affaires de Marie de Bourgogne commençoient à se rétablir, cette Princesse étant à la chasse tomba de cheval & en mourut à Gand le vingt-cinquiéme de Mars avec le fruit dont elle étoit grosse. En quatre ans elle avoit déja eu trois enfans, Philippe, Marguerite, & un autre qui eut peu de vie. La mort de Marie remit le desordre & les broüilleries parmi les Flamands, Son mary étoit si peu autorisé à cause de son extrême pauvreté, parmi des peuples qui avoient accoûtumé d'avoir des Princes extrémement liberaux & magnifiques, qu'il fut contraint de souffrir que les enfans qu'il avoit d'elle, demeurassent à la garde des Gantois.

Ensuite d'une grande famine qui avoit affligé la France durant l'année 1481. il courut une maladie épidemique toute extraordinaire, qui attaquoit aussi bien les grands que les petits. C'étoit une fiévre continuelle & violente qui mettoit le feu dans la tête; la plûpart de ceux qui en étoient atteints tomboient en phrenesie & mouroient comme enragez.

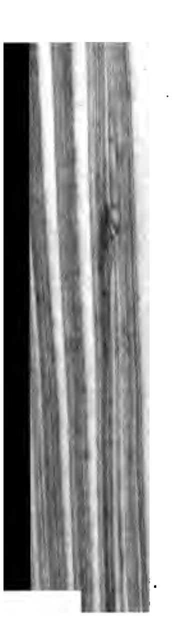
Guillaume de la Mark dit le Sanglier d'Ardenne, incité, comme on disoit, & assisté par le Roy, massacra inhumainement Loüis de Bourbon Evêque de Liege, soit dans une embuscade, soit aprés l'avoir défait dans un combat; Mais peu aprés luy-même ayant été pris par le Seigneur de Horn frere de l'Evêque successeur de Loüis, eût la tête tranchée à Mastric.

Desquerdes s'étoit dés l'an passé rendu maître de la ville d'Aire en Artois, par le prix de 5000. écus qu'il avoit donnez au Gouverneur. De ce poste avantageux tenant les Flamands en bride, il les porta autant par addresse que par crainte, à traiter le mariage de Marguerite fille de leur

leur défunte Princesse avec Charles Dauphin, quoi qu'elle eût à peine deux ans, & Charles bien prés de douze. Les Ambassadeurs des Gantois ayant vû le Roy à Clery sur ce sujet, reporterent ses intentions à leur Conseil. Il ne demandoit pour la dot de la fille que le Comté d'Artois; Et ils voulurent y ajoûter encore ceux de Bourgogne, de Masconnois, d'Auxerrois & de Charolois, afin d'affoiblir si fort leur Prince, qu'il ne fût jamais en état de les reduire sous le joug. Le Roy étoit en si mauvais état qu'à peine pût-il souffrir qu'ils le vissent pour lui apporter un traité si avantageux. La fille devoit lui être mise entre les mains sur la fin de cette année: mais restant encore quelques difficultez à terminer, ils ne l'amenerent en France qu'au mois d'Avril ensuivant, & les nôces furent celebrées à Amboise sur la fin de Juillet. 1482.

Alors Edoüard Roy d'Angleterre, qui sur la foi du traité de Pequigny s'étoit toûjours flatté que le Dauphin épouseroit sa fille, & s'en tenoit si asseuré que par avance il la faisoit appeller Madame la Dauphine: se voyant beflé par les François & mocqué de ses sujets comme une grosse dupe, en eut tant de honte & de douleur qu'il en mourut le quatriéme d'Avril, délivrant la France de l'apprehension de beaucoup de maux qu'il lui eût pû faire durant la minorité de Charles VIII. 1483.

Il avoit deux fils, Edoüard & Richard, & cinq filles mariées à des Seigneurs du païs. Il avoit eu aussi deux freres, George Duc de Clarence & Richard Duc de Glocester. Vous avez vû comme il fit mourir le premier sur quelque soupçon assez mal-fondé; voici comme l'autre s'en vengea sur ses enfans. Edoüard avant le mariage, dont ils étoient venus, avoit épousé clandestinement une femme qui vi-



jeunes Princes hors du monde, & fa
sœurs bâtardes, il se mit la couronn
les Princes Chrêtiens, Louïs XI. mé
reur de cette action.

Il y a plaisir de lire dans les Histo
la crainte de la mort & celle de perc
faisoient faire au Roy Louïs dura
années de son regne; Les danses de
l'entour de son logis, & les bande
flûtes qu'on amassoit de toutes part
tir, les Processions qu'il vouloit
par tout le Royaume pour la santé d
prieres publiques qu'il faisoit faire
le vent de bise qui l'incommodoit,
de Reliques qu'on lui apportoit de
me la sainte Ampoulle, & dont il s
loir armer contre la mort; l'empire
son Medecin Jacques Coctier, qui
comme un valet, & qui tira de lui
beaucoup d'autres graces en cinq m
bains de sang d'enfans, dont on dit
pour adoucir ses humeurs acres & c

commun des hommes estime le souverain bon- 1483.
:ur, & que souvent tel qui commande à des mil-
ons d'ames, s'il est gourmandé lui-même par ses
ces ou par ses fantaisies, est bien moins libre que
s sujets.

A toute heure il étoit à deux doigts de la mort,
neanmoins il s'efforçoit de persuader qu'il se por-
it bien, envoyant des Ambassades à tous les Prin-
:s, faisant acheter toutes sortes de choses curieu-
s dans les païs Etrangers, & montrant qu'il vi-
oit, par des effets sanglans de sa vengeance, qui
: pût mourir qu'avecque lui.

Il avoit mis sa principale esperance en un saint
Iermite nommé François Martotile natif de Paule
n Calabre, Instituteur de l'Ordre des Hermites
u'on nomme Minimes, & il l'avoit fait venir ex-
rés en France, sur la renommée des merveilles
ue Dieu operoit par son ministere. Il le flatoit, le
ipplioit, se mettoit à genoux devant lui; Il luy
t bâtir deux Convents de son Ordre, le premier
ans le Parc du Plessis lez Tours, le second au pied
u Château d'Amboise, afin qu'il lui prolongeât
:s jours. Mais ce bon homme vrai serviteur de
Dieu & qui ne sçavoit point flater, pour toute ré-
onse lui parloit de son salut, & l'exhortoit à pen-
:r plus à l'autre vie qu'à celle-ci.

Se sentant affoiblir de jour en jour, il envoya
uerir son fils à Amboise, lui fit de belles remon-
·ances, & qui condamnoient directement toute
a conduite qu'il avoit tenuë. Car il l'exhorta à se
ouverner par le conseil des Princes du Sang, des
eigneurs, & autres personnes notables, à ne
oint changer les Officiers aprés sa mort, à suivre
es loix, à soulager ses sujets, & à reduire les le-
ées des deniers à l'ancien ordre du Royaume,
ui étoit de n'en point faire sans l'octroy des
peu-

1483. fort la Bibliotheque Royale que Charles V. fo ayeul avoit commencée à Fontainebleau, & q avoit été transportée au Louvre par Charles V. Qu'il recueillit tres-humainement & qu'il fav sa les hommes doctes qui s'étoient sauvez de Grece aprés la prise de Constantinople; & qu prit plaisir d'en attirer quelques-uns des païs é trangers à force de presents, entre autres le fa meux Galeotus Martius, qu'il détacha d'auprés d Mathias Corvin Roi de Hongrie. La mort de c sçavant homme fut extraordinaire & funes Comme il étoit allé trouver son nouveau Mec nas à Lyon, l'ayant rencontré inopinément hor les portes, il se pressa si fort de descendre de che val qu'il tomba rudement par terre, & comme i étoit fort pesant il se rompit le cou.

Louïs épousa deux femmes, sçavoir Marguerite te fille de Jacques I. Roy d'Ecosse l'an 1436. n'é tant âgé que de quatorze ans, & puis l'an 1451. Charlote fille de Louïs Duc de Savoye. Il n'ai ma gueres la premiere à cause de quelque imper fection secrete, aussi il n'en eut point d'enfans. Elle mourut l'an 1445. Il eût aussi peu visité l seconde, n'eût été le desir d'avoir un heritier. Elle lui procrea trois fils, & trois filles. Des fils il ne restoit que Charles qui regna. Plu sieurs même soupçonnerent qu'il avoit été suppo sé, & le Duc d'Orleans en fit dresser des informa tions quand il eut demêlé avec la Dame de Beau jeu. Des trois filles qui étoient Loüise, Anne & Jeanne, Loüise mourut en bas âge, Anne fe femme de Pierre, Seigneur de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, & quant à Jeanne, le pere con traignit Loüis Duc d'Orleans de l'épouser & d consommer le mariage, dont il fit ses protestations secretes.

CHARLOTE, FEMME DE LOUIS XI.

LOüis fut marié deux fois. La premiere avec Marguerite fille de Jacques I. Roy d'Ecosse, laquelle mourut sans enfans l'an 1445. La seconde, avec Charlote fille de Loüis Duc de Savoye, & d'Anne de Chypre. Il épousa cette derniere pour se fortifier d'amis contre son propre pere: Car les Savoyards étoient partisans de la Maison de Bourgogne, & de plus, voisins du Dauphiné. Le Duc son pere l'avoit promise à Frederic de Saxe: toutefois il trouva bien plus honorable pour sa maison de la fiancer avec le Dauphin. Cela se fit l'an 1451. Mais parce qu'elle n'avoit encore que sept ans, il la garda prés de luy jusqu'à l'âge nubile. Charles VII. justement indigné, qu'il luy eût suborné son fils pour le marier sans son consentement, luy en voulut faire la guerre. Neanmoins on les mit bien-tôt d'accord: & quelques-uns tiennent qu'il consentit au mariage. Quoy qu'il en soit, la Princesse fut menée à son époux au Païs-bas où il s'étoit sauvé, & ils consommerent le mariage à Namur. Elle pouvoit alors avoir quinze à seize ans, le visage assez beau, les yeux gais, le teint un peu brun, mais la taille trop petite, l'esprit fort modesté, mais ferme & resolu, le jugement meur & fortet, & le cœur porté à la devotion, & aux Arts liberaux, comme à la Poësie, à la Musique, & à la Peinture. Loüis avoit épuisé la bourse de tous ses serviteurs; la Ville de Romans en Dauphiné montre une promesse de luy de cent écus, & sans doute que le Bourguignon se fut bien-tost lassé de l'avoir sur les bras. Mais deux cens mille écus de dot qu'elle luy apporta, & l'agreable divertissement de sa con-

conversation, aiderent beaucoup à soulager ses ennuis. Neanmoins, comme étant devenu Roy il dépoüilla toutes les inclinations du Dauphin, & prit en haine les Maisons de Bourgogne & de Savoye par une extrême ingratitude, il la méprisa aussi. Voicy les paroles de Seyssel. *Lors qu'il fut en âge victorieux, il luy tint bien mauvaise loyauté de sa personne. Il la tint toûjours bien petitement accompagnée & mal accoûtrée, la plûpart du temps en quelque château, tantôt à Amboise, tantôt à Loches, où il l'alloit voir quelquefois plus pour desir d'avoir lignée que pour plaisir qu'il prît avec elle. Aussi pour la grande crainte qu'elle avoit de luy, & pour autres rudesses qu'il luy faisoit souvent, il est bien à croire qu'elle n'avoit pas grandes voluptez, ni grands passe-temps en sa compagnie. Mais qui pis est, à la fin de ses jours il l'envoya en Dauphiné & défendit expressément qu'elle ne fust point auprés de son fils, quand il seroit Roy.* Tant il avoit de défiance & d'aversion pour la maison de Savoye, à cause de voisinage. Dans tous ces mauvais traitemens *qui* durerent vingt ans, sa patience & ce qu'elle avoit appris des Arts liberaux, furent la seule consolation & presque la seule compagnie qu'*elle eut*. La mort la tira de cette captivité en ôtant son fâcheux mary hors du monde, l'an 1483. Mais trois mois aprés la même la delivra de la prison mortelle, quoy qu'elle ne fût encore âgée que de trente-huit ans. Elle voulut être enterrée aux côtez de son époux à Clery. Elle en eut six enfans, Joachim, Charles, François, Loüise, Anne, Jeanne. Joachim & François moururent jeunes, Charles regna, Loüise deceda en enfance, Anne épousa Pierre Seigneur de Beaujeu depuis Duc de Bourbon, & Jeanne Loüis Duc d'Orleans, qui étant parvenu à la Couronne fit declarer ce mariage nul.

Fin du Troisiéme Tome.

TABLE



TABLE ALPHABETIQUE DES PRINCIPALES MATIERES,

Contenuës dans ce Troisiéme Tome de l'Abregé de l'Histoire de France.

A.

ABBEVILLE surprise sur l'Anglois. page 257

Accident funeste arrivé aux nopces d'une des Dames de la Reine. 331

Action. Ce que c'estoit autrefois que de faire de belles actions. 523

Adolfe Empereur, mais détrôné par la brigue d'Albert Duc d'Austriche. 49. sa mort. *là m.*

Adolfe, premier Duc de Cleves. 467

Adolfe fils du Duc de Gueldres, pourquoy fut desherité par son pere. 543

Adornes, famille composée des principaux Citoyens de Genes. 475

Adultere. Trois Princesses femmes de trois freres fils de Roy, accusées d'adultere, & ce qu'il en arriva. 75

Affaire. Comment on peut démesler les grandes affaires. 244

Age de la majorité des Rois de France reglé par Charles V. 271

Aiguillon ville bien fortifiée du temps de Philippe de Valois. 179. 185. son siege remarquable. *là même.*

Albert élu Empereur, mais illegitimement. 49. 52. sa mort. 69

Albert d'Autriche, Roy de Hongrie & de Boheme, & enfin Empereur. 464

Albigeois, Heretiques. 81. 82

Albret Connestable destitué. 348. 351. 368. rétably. 375. 378. blâmé. 381. sa mort. 383

Alençon. Le Duc d'Alençon arresté prisonnier, son procez & sa condamnation. 465. 525. 542. sa mort. 543

Alexandre V. élu Pape au Concile de Pise. 363. quel nouveau privilege il accorda aux Religieux Mendiants. 364. l'Université

versité de Paris s'en offense, & ce qu'il en arriva. *la même.*
Alfonse XI. Roy de Castille. 251
Alfonse Roy d'Arragon & de Sicile. 437. sa mort. 493
Allemagne en grande confusion. 8
Amaury de Chartres, Docteur de Paris, & ses erreurs. 82
Ame. Disputes agitées touchant l'estat des Ames aprés la mort. 162
Amé V. Comte de Savoye, surnommé le Grand. 71
Amé VI. Duc de Savoye & ses armes contre Amurat Sultan des Turcs & le Roy des Bulgares. 248. sa mort. 311
Amé VII. son fils & successeur. *la même.*
Amé VIII. Duc de Savoye. 385. sa retraite dans un Hermitage. 455. il est élu Pape. 464
Amedée fils aisné de Louys Duc de Savoye. 509
Amiens tourne le dos au Duc de Bourgogne. 536. 537
S. *Ampoulle* en Angleterre. 341
Amurat Sultan, sa victoire & sa mort. 325
André second fils de Carobert Roy de Hongrie, & sa mort tragique. 187
Angleterre troublée notablement. 155. guerre funeste, longue & sanglante de l'Angleterre contre la France. 164. *& suiv.* descente du Roy d'Angleterre en France avec une armée prodigieuse, & quelle utilité il en retira. 227. 228. armée levée pour la faire passer de France en Angleterre. 259. guerre resoluë en France contre l'Angleterre. 312. qui n'aboutit à rien. 313. l'Angleterre [...]mentée par des émotion[s po]pulaires. 299. l'Angleter[re en] tres-mauvais estat.
Anglois massacrez dans Pari[s &] ce qui s'en ensuivit. 223. terres que l'Anglois ten[oit en] France confisquees. 257. [hu]meur Angloise incomp[atible] avec quelque Nation q[ue ce] soit. 265. Anglois dans l[a Bre]tagne, & ce qu'il en arriv[a] 268. les Anglois affoib[lis de] sens, de courage & de f[orce] 276. revers de fortun[e] porte les Anglois à des[irer la] paix. 309. nouveaux d[esseins] de faire la guerre aux An[glois] 315. 317. la haine nat[urelle] des Anglois contre les [Fran]çois, & leurs nouveaux [...] en France. 347. 378. le[s affai]res de l'Anglois bien av[ancées] en France par le moye[n des] discordes qui y estoient. pour quel sujet elles y f[urent] reculées. 441. *la fiert[é des]* Anglois bien *rabbatuë.* quel traité cause une const[erna]tion tres-grande aux An[glois] 459. on les chasse de Paris declarez ennemis du D[uc de] Bourgogne. 461. ils so[nt re]duits aux abois. 482. 483 ruïne entiere en ce Roy[aume]
Anjou. Duc d'Anjou Lieu[tenant] à Paris. 261, 269. 275. avide d'argent. 281. s[...] de la Regence pendant [la mi]norité de Charles VI. 30[...] 310. sa mort. 311. so[...] aprés sa mort. 312. aut[re Duc] d'Anjou Roy de Sicile.

qui est investy du Royaume de Naples. 366. sa mort. 388

Annates comment estoient payées autrefois au saint Siege. 410

Anne fille de Janus Roy de Chypre, & femme de Charles, fils du Duc de Savoye. 455

Annonciation, Ordre étably en Savoye. 311

Antoine fils de Philippe Duc de Bourgogne, Duc de Brabant, de Lothier & de Limbourg. 346. sa mort. 383

Antoine Comte de Vaudemont, son debat pour la succession de Charles son frere Duc de Lorraine. 453

Appels comme d'abus depuis quel temps ont eu lieu. 158. Lettres d'appel de la part des Gascons, signifiées au Prince de Galles, & quelle en fut la suite. 256

Ardens, quelle maladie c'estoit. 270

Arles, Royaume, demeure en toute Souveraineté aux Rois de France. 277

Armagnac, quelle estoit la querelle de cette Maison avec celle de Foix. 234. le Comte d'Armagnac arrive à Paris. 216. le Connestable d'Albret & le Comte d'Armagnac. 351. 367. la personne du Roy Charles VI. celle du Dauphin, & la ville de Paris en son pouvoir. 388. sa mort tragique. 391. autre Comte d'Armagnac. 484. sa propre sœur, sa femme, & ses biens confisquez. 489. sa mort. 543

Arras assiegé. 377

Arrest du Parlement de Paris contre l'Université de Toulouse. 354

Artevelle (Jacques) Bourgeois de Gand, duquel la puissance estoit presque absoluë dans la Flandre. 167. sa mort. 179

Artevelle (Philippe) fils du precedent, Chef des revoltez de Gand. 303. & suiv. sa mort. 306

Artur II. Duc de Bretagne. 163

Artur Comte de Richemont, frere de Jean III. Duc de Bretagne. 436. son mariage. 437. est fait Connestable. 440. 442. 448. 454. 460. 464. 480. 482. sa mort. 492

Assassinat en horreur à toute la Chrestienté. 399

Assemblée la plus noble & la plus grande du siecle, dans la ville d'Arras. 456

Atreman, l'un des Chefs des Gantois revoltez. 314

Aubertic ourt Seigneur Hennuyer, ses ravages dans la Champagne. 226

Aubriot (Hugues) Prevost de Paris, ses crimes. 298

Avesnes (Jean d') Comte de Hainaut herite de la Hollande & de la Frise. 47

Aveugle qui combat vaillamment dans une bataille, & par quel moyen. 184

Avignon, de quelle maniere cette ville est venuë sous la domination du Pape. 188. les Rois y ont eu part. *là même*. la translation du saint Siege dans la ville d'Avignon. 409

Avray, bataille donnée en ce lieu. 247

Autriche. Le nom de Hasbourg chan-

changé en celuy d'Autriche. 16. les fondemens de la prodigieuse grandeur de la Maison d'Autriche. 41

Azincour, pays fort fatal à la France. 382

B.

BAESWILDER, combat donné en cét endroit entre le Rhin & la Meuse. 260

Bajazet surnommé le Foudre, fils & successeur du Sultan Amurat. 325. sa cruauté. 337

Bailleul (Jean) couronné Roy d'Ecosse, & preferé à Robert de Brus son concurrent, comme né du sang d'Ecosse par les filles. 38. 44. 49

Baluë, le Cardinal de ce nom fut onze ans prisonnier dans la Bastille. 529. 532

Bande blanche & bande rouge, marque de deux factions en France. 367. sa mort. 453

Banquiers Italiens taxez d'usures excessives, & comment ils en furent chastiez. 40

Bar, en faveur de qui cette Terre a esté érigée en Duché. 238

Barbasan (Guillaume de) nommé le Chevalier sans reproche. 436

Barbete (Estienne) Maistre de la Monnoye de Paris, fort en peine pour l'avoir fait hausser, quoy qu'alterée, & ensuite diminuée de prix. 66

Barnabé, Vicomte de Milan. 249

Basle, Concile tenu en cette ville. 454. 463

Bâtards, nom donné à quelques Avanturiers Gascons, & pourquoy. 141

Bastille par qui, & en quelle année fut bastie. 261

Bataille memorable où glois remporterent la contre les François.

Bataille de trente Breton autant d'Anglois. 20 vient le plus souvent des Batailles.

Bauchet (Nicolas) Adr France pris & pendu Anglois.

Baudoüin l'un des huit fr tards du Duc de Bou sa conspiration contre

Bearn, Vicomté dépend Gascogne.

Beauvais assiegé par le Bourgogne, dont le levé par le moyen d'u me.

Begerds & Begardes abolis

Begards Heretiques.

Bembro (Richard) Chef d' bat de trente Anglois trente Bretons. 203. i en champ clos par Ber Guesclin.

Benedict ou Benoist XII. P moderé dans son él 163. sa mort.

Benefices en proye. 413. bution des Benefices mais peu observée.

Benoist XIII. autrement re de Lune, son électi la France se soustrai obeïssance. 338. il se Palais d'Avignon, où comme en prison. 34 commence à tourm Clergé, & à le surch Decimes. 349. il est p par l'Université de Pa re cesser le schisme. 3

bien de la peine à bailler son abdication par écrit. 355. il envoye des Bulles en France pour empescher la soustraction à son obeïssance. 357. Assemblée des Cardinaux de l'un & de l'autre party pour terminer le schisme. 363. mort de Benoist XIII. 380. il est declaré contumax & intrus au Concile de Constance. 390

Bernard bastard du Comte de Foix. 253

Berry (Duc de) comment se rend maître de la ville de Limoges. 261. il reduit Sainte-Severe, qui passoit pour imprénable. 265. il se fasche de n'avoir aucune part aux affaires. 296. paroles de ce Duc au Comte de Flandre, touchant la punition de ses sujets rebelles. 309. la jalousie du Duc de Berry est cause que l'armée Navale de France ne fait aucun progrez contre l'Angleterre. 316. plaintes au Roy contre luy. 323. il soûtient un des Antipapes contre raison. 330. sa femme sauve la vie au Roy. 331. le Duc de Berry soustient toûjours que le Gouvernement du Royaume luy appartient. 345. il se fortifie dans son Hostel à Paris contre le Duc de Bourgogne. 351. il confere avec le Bourguignon dans la ville d'Amiens apres le meurtre du Duc d'Orleans. 356. le Roy ordonne que le Duc de Berry sera du Conseil de son fils. 363. il fait ligue avec la Maison d'Orleans. 365. il est assiegé dans Bourges. 369. entreveuë du Duc de Berry & du Bourguignon. 374. sa mort. 386

Bertrand Archevesque de Tarentaise. 154

Bertrand Evesque d'Autun, & depuis Cardinal. 157. 415

Besace & Besaciers. 89

Bessarion Cardinal & Legat en France. 538

Bethford (Simon de) ses crimes & son supplice. 156

Bethford (Jean Duc de) Regent du Royaume de France. 406. il fait alliance avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne. 436. épouse une sœur du Duc de Bourgogne. 437. met le siege devant Yvry. 438. combat les François & remporte la victoire. 439. accommode les Ducs de Bourgogne & de Glocester. 441. sa mort. 459

Betigues (Raimond de) & son juste desespoir. 150

Betisac (Jean) pourquoy brûlé vif. 323

Bible traduite en François Romance, & en François Tudesque. 415

Bien public, Ligue qui portoit ce titre. 512. 526

Bisoches, secte d'Heretiques. 417. 422

Blanche femme de Charles le Bel. 40. accusée d'adultere. 75. 143. sa vie. 144

Blanche fille de Philippe le Bel, & son mariage. 52

Blanche Comtesse de Bourgogne. 159

Blanche fille de Philippe Roy de Navarre, & seconde femme de Philippe de Valois. 191

Blanche femme de Pierre le Cruel, sa

sa fin tragique. 251
Blanche fille unique & heritiere de Charles le Noble. 441
Blancs-Manteaux, Ordre Religieux. 90
Bohemiens répandus en France, quelles estoient leurs moeurs. 389. Voyez *Zigens*.
S. Bonaventure, en quel temps arriva sa mort. 10
Boniface VIII. de quels stratagêmes se servit pour s'élever à la Papauté. 43. ses moeurs. 45. 50. 53. 54. 61. sa mort. 62. dequoy accusé. 65
Boniface VIII. reserve la Provision des Benefices au saint Siege. 410
Boniface IX. son élection. 330. sa mort. 349
Bordeaux & son Archevesché. 412
Borgia Duché accordée à du Guesclin par le Roy d'Arragon. 252
Boucher. Compagnie de cinq cens Bouchers dans la ville de Paris. 367
Boucicaut Mareschal de France, sa valeur. 352. 363. sa mort. 383
Boukam, Comte Ecossois élevé à la Charge de Connestable de France. 404. 405
Boukingham Comte d'Angleterre, fait de grands ravages en France. 293
Bourbon (Pierre de) Connestable de France. 205
Bourbon (Jacques de) Comte de la Marche, défait par les Tard-venus. 232. le Duc de Bourbon entreprend de faire la guerre aux Maures. 310. le Duc de Bourgogne luy avoüe qu'il a fait tuer le Duc d'Orleans. 356. il fait une ligue avec la Maison d'Orleans. prend la ville de Bapaume. est fait prisonnier à la ba[taille] d'Azincour. 383. il se l[igue] avec quelques Seigneurs [mé]contents contre la reform[e] portée parmy les gens de g[uer]re. 465. il commence la g[uer]re en Berry, Bourbonnoi[s] Auvergne. 512. 513. il pr[end] la ville de Roüen. 519. il [empê]che de remettre la Norma[ndie] sous l'obeïssance du Roy.
Bourges & sa Primatie.
Bourges assiegé par Charles 369. son Archevesché qu[and] & par qui étably.
Bourgogne. Le principal suje[t des] haines mortelles d'entre [les] Maisons de Bourgogne [&] d'Orleans. 325. pourquoy les augmentoient de jou[r en] jour. 343. 350. le Duc [de] Bourgogne fait assassiner [le] Duc d'Orleans. 3
Bourreau de Paris, Chef d'[une] bande de revoltez, & son [sup]plice. 392.
Boussole en quel temps inven[tée].
Brabant (Duc de) frere de l'E[m]pereur fait prisonnier.
Bretagne, troubles arrivez pou[r la] succession de cette Duché. 1 172. 174. 202. la Breta[gne] affligée par les Anglois. 2 nouveaux troubles en B[re]tagne. 280. cette Province couvre ses richesses, & est peuplée, & par quel moy[en].
Bretigny, lieu où se fit un Tr[aité] de paix entre la France & l'A[n]gleterre. 257.

Brezé (Pierre de) Grand Sénéchal de Normandie tué à la bataille de Montlehery. 514
Brie Comté unie à la Couronne. 150
S. *Brigide* de Suede persuade au Pape Gregoire XI. de retourner à Rome. 273
Brosse (Pierre de la) Barbier élevé par Saint Louys à une trop grande faveur. 12. sa mort honteuse. 15
Bruges, où la Garnison Françoise fut massacrée par les Flamands. 57
Bruges saccagée par les Gantois. 304. sa revolte contre le Duc de Bourgogne. 461
Bucy (Simon de) premier President, pourquoy mal-voulu des peuples. 211
Bude (Sylvestre) Capitaine Breton. 279
Bulle d'Or par quel Empereur, & en quelle année a esté faite. 205
Bulles d'un Pape pourquoy biffées avec le canif, & lacerées par le Recteur de l'Université de Paris. 357

C.

CAILLET, Chef de certains païsans revoltez. 222. son supplice. *là même.*
Calais assiegé par le Roy d'Angleterre. 184. se rend à luy. 186
Calixte III. nomme des Commissaires pour revoir le procez de la Pucelle d'Orleans, qui la declarent innocente des crimes qu'on luy imposoit. 490
Cambray assiegé par Edoüard Roy d'Angleterre, & quel en fut le succez. 168
Cancellari, famille de la Toscane, divisée en deux factions. 45
Canon, en quel temps on a commencé à s'en servir dans les armees. 183
Capitaines, pourquoy appellez brigands. 226. d'où viennent bien souvent les déroutes des grands Capitaines. 442
Cardinal qui juge des procez en une Cour Souveraine. 286. grand nombre de *Cardinaux* en France pendant le quatorziéme siecle. 409
Cardinaux tyrans. 295
Carnage horrible. 184
Cartel envoyé au Roy Philippe VI. par Edoüard III. Roy d'Angleterre. 165. 170
S. *Catherine* de Sienne solicite le Pape Gregoire XI. à retourner à Rome. 273
Catherine de France, & le projet de son mariage avec Henry V. Roy d'Angleterre. 395. 397. celebration des nopces. 400
Caurelée (Huë de) Capitaine Anglois. 258
Celestin V. se démet du Pontificat en faveur de Boniface VIII. 43
Chapelle bastie dans l'Eglise des *Celestins* de Paris, pour expier un accident impréveu & innocent. 331
Cerdagne, Comté engagée au Roy de France. 508
Cerfs-volans pris pour supports des Armes de France. 294
Cervoles (Arnaud de) surnommé l'Archipreﬅre, & les insultes qu'il fit au Pape dans Avignon. 215
Cesme (Michel de) General des Cor-

Cordeliers. 419
Chabanes (Antoine de) Comte de Dammartin. 475. est arresté prisonnier à la Bastille. 506. s'échappe de ce lieu. 512
Chaînes tenduës dans les ruës de Paris pendant les Barricades. 212
Champagne, Comté unie à la Couronne. 150
Chandos (Jean) Sénéchal de Poitou. 258
Chantoceaux, Chasteau situé dans le païs d'Anjou. 395. par qui assiegé. *la même.*
Chaperons blancs pourquoy portez dans une sedition arrivée à Paris. 372. autres Chaperons my-partis de rouge & de bleu aussi dans Paris. 219. puis jettez au feu. 224
Chaperon des honnestes gens dans les villes, presque fait de meme façon que celuy des Moines anciennement. 250. faction des Chaperons blancs en Flandre. 296
Charité sur Loire par qui surprise & assiegée. 247
Charles fils de Louys VIII. élû Roy de Sicile. 2. son ambition démesurée. 15. sa mort. 21
Charles de Valois. 36. 56
Charles le Boiteux. 36. 39. sa mort. 70
Charles Prince de Boheme, & le songe remarquable qu'il eut. 153
Charles de Blois, auquel la Duché de Bretagne fut adjugée au préjudice de Jean de Montfort. 172. 373. est fait prisonnier par Montfort. 185. sa mort. 248
Charles surnommé le Roy de Navarre. 17 resté prisonnier, & délivré. 207. 212. arrivée à Paris, don gue le peuple, & arrive. 217. 218. 22 paix avec le Roy J pretend succeder au Bourgogne aprés la dernier Duc. 232. sonnier pour la sec 253. son imprudenc tageuse à la France. attentat contre la vi de Berry & de Bourg mort tragique de ce I
Charles, Comte d'Alen du Roy Philippe V mort.
Charles, Roy des Romai Jean Roy de Boher devient Empereur.
Charles, Prince de Duras tragique quoy que *just*
Charles d'Espagne de la favory du Roy Jean, nestable de *France*. 2 sassiné dans son lit.
Charles le Noble, fils & su de Charles le Mauvais Navarre. 318. sa mo
Charles Dauphin, Lieut France pendant la pr Roy Jean son pere. 2 addresse, & ses inq 214. se soustrait à l des Estats. 216. se Regent. 221. la Re Royaume luy est defe une seconde fois.
Charles V. dit le Sage & quent, son avenem Couronne & son Sacr

renonce à ses droits sur la Champagne & sur la Bourgogne, moyennant la Seigneurie de Montpellier. 250. ses preparatifs pour conquerir la Guyenne. 256. sa conduite en la guerre contre les Anglois. 257. temporise par sagesse. 262. son Ordonnance touchant la majorité des Rois de France. 271. recommence la guerre contre l'Anglois avec cinq armées. 274. quel fut le seul désavantage qu'il receut dans ses entreprises. 282. ses dernieres dispositions, son éloge & sa mort. 283. 284. sa femme & ses enfans. 286

Charles fils de Charles le Mauvais Roy de Navarre vient en France, & y est retenu prisonnier pendant cinq ans. 275

Charles IV. Empereur, quelles estoient ses mœurs. 249. cét Empereur vient en France, & de quelle maniere y est receu. 276. sa mort. 279

Charles V. dit le Sage, mis au nombre des hommes sçavans de son temps. 416

Charles VI. fils de Charles V. le commencement de son regne fut troublé, & il y eut quelque differend dans la ceremonie de son Sacre. 290. 291. son éducation. 294. son voyage en Flandres avec soixante mille hommes, & quel en fut le succez. 305. il y retourne. 308. son mariage. 313. il prend en main l'administration de son Royaume. 321. il va à Avignon. 323. il est surpris tout d'un coup d'un violent accez de furie. 329. il retombe en demence. 331. sa troisiéme recheute. 334. ce qu'il faisoit pendant ses bons intervalles. *là même.* sa conduite à l'égard des Anti-papes & de l'assassinat du Duc d'Orleans par le Duc de Bourgogne. 357. il commet le Gouvernement du Royaume pendant sa maladie à la Reine & au Dauphin. 362. il marche en personne contre le party de la Maison d'Orleans. 369. pourquoy il va en Berry. *là même.* son retour. 370. il est forcé par un Chef de sedition de prendre un chaperon blanc. 372. sa Declaration fulminante contre le Duc de Bourgogne. 375. il convoque le ban & l'arriere-ban contre luy. 377. son voyage en Normandie contre le Roy d'Angleterre. 382. son retour à Paris. 383. sa personne au pouvoir du Connestable d'Armagnac. 388. & ensuite en celuy des Bourguignons. 391. son entreveuë avec le Roy d'Angleterre. 397. Traité qu'il fit avec ce Roy & Philippe Duc de Bourgogne au préjudice du Dauphin son fils. 400. sa mort & ses funerailles. 407. combien il avoit d'enfans. *là même.*

Charles Comte de Ponthieu, troisiéme fils du Roy Charles VI. devenu Dauphin & Duc de Touraine. 375. 387. sauvé avec precipitation envelopé dans sa robbe de chambre. 391. 397. la mort du Duc de Bourgogne luy est imputée, quoy qu'apparemment il en estoit inno-

cent. 399. Ligues contre luy & pour luy. 400. on luy fait son procez, il est banny de France à perpetuité, & declaré décheu de pouvoir pretendre à la succession de la Couronne de France. 402. il devient Roy, nommé

Charles VII. dit le Victorieux, son avenement à la Couronne. 435. il fut appellé par raillerie Roy de Bourges, & couronné à Poitiers. 436. ses affaires furent arrestées sept ou huit mois. 443. il est sacré à Reims. 447. ses conquestes & son bonheur arresté. 448. plusieurs villes se soûmettent à son obeïssance. 449. Traité celebre & authentique qu'il fit avec le Duc de Bourgogne. 457. 458. son entrée triomphante dans Paris. 462. son inclination au bien de l'Estat. 465. son voyage en Poitou contre une Ligue qui s'y vouloit former. 466. il recouvre beaucoup de villes sur les Anglois. 482. 483. ses prosperitez mêlées d'ennuis. 480. son voyage en Normandie, & de là en Guyenne. 482. 483. son entreprise contre la Savoye. 486. il a soin de faire revoir le procez de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orleans. 490. il s'abstient de manger, & meurt de faim faute de pouvoir plus rien avaler. 495. ses qualitez, son eloge, & ses enfans legitimes & naturels. *là-même.*

Charles, Comte du Maine, troisiéme fils du Duc d'Anjou Roy de Sicile. 358

Charles Comte de
aisné du Duc de

Charles Comte de
d'Amé VIII. I

Charles fils aisné 8
Duc d'Orleans,
Duc de Bourgog
met dans les bo
Roy. 375. sa
gleterre, sa del
mariage avec la
de Bourgogne,
reconciliation.

Charles, Comte de
de Philippe le I
Bourgogne. 504
venimée entre l
XI. & ce Com
troupes & son p
avoir levées. 513
luy causa tous
515. outrages q
faits par les Habit
521. il devient
gogne par la *mort*
524. ses *bonnes*
qualitez. 525. & 5
treveuë avec le Ro
528. 529. paroles
ra inconsiderémen
prend l'Ordre de
517. il est adjou
Huissier du Parle
ses affaires en mau
même. son entrée
avec le fer & le f
aspire d'avoir le ti

Charles, second fils de
495. 504. son app
enlevé & mene
par le bâtard d'Arm

517. 518. intrigues des Ducs de Bourgogne en sa faveur. 537. 538. sa mort causée par une pesche empoisonnée. 539
Charlier (Jean) surnommé Jarson, Chancelier de l'Université. 376
Chartier (Guillaume) Evésque de Paris, sa mort subite. 540
Chartres surpris par les François. 451
Chastillon (Hugues de) Grand Maistre des Arbalestriers. 260
Cherbourg vendu aux Anglois par Charles le Mauvais, Roy de Navarre. 274. 275. 336. 389. 483
Chicane, exercice des Gratte-Papiers qui ruïne les Plaideurs. 64
Cimetiere de saint Jean en Gréve pourquoy basty où il est à present. 328
Clarence, Seigneur Anglois, frere de Henry V. Roy d'Angleterre, sa mort. 404
S. *Claire*, en quel temps fut étably son Ordre. 86
Clement VI. en quoy dissemblable à son predecesseur. 174
Clement VII. élû par six Cardinaux demeurez en France, & le schisme de son temps. 278. 300. 301. 315
Clement VIII. Antipape. 380
Clement V. élû peu canoniquement. 410
Clergé. Assemblées du Clergé à Paris, pour des sujets remarquables. 156. son autorité beaucoup affoiblie. 158. les biens du Clergé divisez en trois. 312. le Clergé mal servy par les plus puissans de son Corps. 327. exactions excessives jusques sur le Clergé. 349
Clindon, Prince du pays de Galles. 348
Clisson (Olivier de) & son fils qui fut ensuite Connestable. 176. 318. 326. il est assassiné par Pierre de Craon. 328
Clisson (Marguerite de) veuve de Jean de Blois, Comte de Pentiévre, femme ambitieuse jusqu'aux derniers crimes. 394
Coctier Medecin de Louys XI. 572
Cœur (Jacques) Argentier du Roy Louys XI. ses grands biens; les crimes dont il est accusé & convaincu, & pour lesquels il est condamné; & sa rehabilitation. 481
College de Navarre par qui fondé à Paris. 59
Collier. L'Ordre du Collier en Savoye changé en celuy de l'Anonciation. 311
Comines (Philippe de) comment attiré au service de Louys XI. 530. 540
Compagnies d'Ordonnances quand établies en France. 473
Compiegne & son siege remarquable. 450
Comte, pourquoy ce titre estoit autrefois plus éminent que celuy de Duc. 385
Conception Immaculée de la Sainte Vierge, & les questions agitées sur ce sujet. 319. 417
Conciles du treiziéme siecle. 80
Conciles assemblez pour éteindre le schisme. 363
Conciles tenus en France pendant le quatorziéme siecle. 424
Concile assigné à Pavie, transferé à Sienne, & dissout. 437. ancienne question, si le Concile est au dessus du Pape. 454.

Concile convoque à Ferrare. 463. transferé à Florence. 464
Confesseurs accordez aux Criminels executez par Justice, qui jusques-là leur avoient esté refusez en France. 334
Confession chez les Moines. 86
Conseil étably par les Estats pendant la prison du Roy Jean en Angleterre, pour l'administration du Royaume. 212
Conseil de douze personnes pendant la minorité de Charles VI. 291
Constance sur le Rhin, où se tint un Concile general. 379
Constantin, dernier Empereur d'Orient. 489
Constantinople investy par les Turcs, & délivré par les François. 340. cette ville fut prise de force par Mahomet II. 489
Coq (Robert le) Evêque de Laon, Chef d'un Conseil étably par les Estats. 212. 214. se retire en son Evesché. 216
Coqueluche espece de rhume, dont les suites estoient dangereuses. 378
Corbie (Arnaud de) Chancelier accusé de concussion. 370. est destitué de sa Charge. 373
Corbiere (Michel de) Antipape sous le nom de Nicolas V. 156. sa mort. 157
Cordeliers en grand vogue pendant le quatorziéme siecle, & comment ils en déchûrent. 416. 417. leurs réveries touchant l'observation reguliere de leur Regle. 417. disputes pour la couleur & pour l'étoffe de l'habit, & pour la forme du capuchon des mêmes Relig. 418
Coup violent qui eut tres-sanglantes.
la *Cour* divisée en plus tis.
Couronne. Si c'est une fortune que de succ Couronne.
Cousiliers, quelles ge toient.
Courtray saccagé, pillé
Craon (Pierre de) Seign vin, amy infidele. cause de la perte de L d'Anjou. 328. fait d Croix de pierre proc quelle les criminels soient quand on les n supplice.
Crecy, bataille donnée e
Croix droite, & Croi André, marques de ctions en France.
Croix blanche veuë en l'a sus de Bayonne.
Croisades du treiziéme siec
Croüy, pere & fils, *Seign* avoient grand pouvoir prit du Duc de Bourgo
Czaar de Russie ou Mosc quel temps sa puissan mença à paroître.

D.

DAIM (Olivier le) du Roy Loüis XI, homme de grand cre s'en fait accroire.
Dalila par qui imitée en
Danse de saint Jean, ma froyable.

inan, & son erreur. 83
d'Ecosse chassé & re-
rance. 159. 184. sa
263
:omment acquis à la
ie de France, & d'où
: l'on appelle *Dauphins*
inez de France. 192.
ovince déchargée de
s pretentions des Em-
277
ipost demandé sur une
: cresson, fait grand
is Paris, & y cause bien
le. 297
(Philippe de Creve-
General d'armée pour
556. 564. 567. 570
ar trahison. 364
Guillaume de) Evesque
avais, Chancelier de
293
l'orgueil de ses Habi-
557
Charles de) Seigneur
du party de Charles
18. sa mort. 439
Angleterre. 533
iegé par Henry Roy
terre. 405
Le bastard d'Orleans
de Dunois. 465. 488.
le au Conseil du Roy.
mort & son eloge. 534
Charles de) couronné
Sicile. 302

E.

E. Bataille navale à l'E-
e la plus sanglante, qui
eüe depuis plus de deux
170. puissante Flotte
: à l'Ecluse. 316

Ecorcheurs, qui ils estoient. 462
Ecosse, troubles excitez en ce Royaume pour y succeder. 38. ce Royaume passe en la Maison de Stuard. 263. irruption des Anglois en Ecosse. *là-même*. courses des Ecossois dans l'Angleterre. 276. l'humeur sauvage des Ecossois. 313
Edits concernans l'Eglise & les Ecclesiastiques. 551. 552
Edmond Comte de Kent. 155
Edmond Comte de Cambridge, depuis Duc d'York, fils de Henry Roy d'Angleterre. 258
Edoüard I. fils & successeur de Henry III. Roy d'Angleterre. 6. 35. sa mort. 69
Edoüard II. fils & successeur d'Edoüard I. Roy d'Angleterre. 73. dégradé, condamné à une prison perpetuelle, & enfin cruellement mis à mort. 141
Edoüard Comte de Savoye. 154. sa mort. *là même*.
Edoüard de Bailleul rétably dans le Royaume d'Ecosse. 159
Edoüard III. Roy d'Angleterre rend hommage au Roy Philippe VI. 155. pourquoy il fait arrester sa mere, & ce qu'il en arrive. 155. 156. 164. 180. 182
Edoüard fils de Richard Duc d'Yorck, usurpateur de la Couronne d'Angleterre. 493. 494. est dépossedé & ensuite restably. 534. 537. 538
Eglise maintenuë en ses droits. 158
Eglises azyles inviolables. 220
Eglise du quatorziéme siecle. 408
Eglise, sa Jurisdiction beaucoup étenduë, & ensuite diminuée. 408. à qui appartient la propriété

prieté des biens d'Eglise. 411

Egyptiens qui courent la France, & leurs mœurs. 389

Elzear de Sabran Comte d'Arian. 97

Emanuel II. Empereur de Grece, vient en France. 342

Empereurs, dont les noms, les temps ou les regnes sont rapportez aux marges de ce Livre. 8. 20. 41. 50. 70. 76. 161. 171. 186. 202. 205. 279. 344. 364. 398. 464. 467. 475. 489. 568

Empire remply de troupes Françoises & Angloises. 472

Empoisonneur habile envoyé sous le titre de Heraut. 302. son supplice. *là même.*

Emprisonnemens remarquables & de personnes les plus qualifiées, dans une émotion à Paris. 373. 391

Ennemis comment traitez par les Espagnols & les Allemans, & comment par les François & les Anglois. 265

Entreveuë pompeuse & magnifique de deux Rois. 336. autres entreveuës semblables. 397

Epée de la Pucelle d'Orleans. 446. épée envoyee au Roy Louïs XI. par le Pape Pie II. 507

Esclaves contraints de s'affranchir par Lettres du Roy. 110

Essarts (Pierre des) Tresorier du Roy condamné à donner une somme notable. 190. il est étably Prevost des Marchands, & ensuite destitué. 367. rétably & emprisonné. 372. puis decollé. 373

Estouteville Cardinal & Legat en France. 487

Etampes, lascheté de celuy qui possedoit cette Comté.

Etats Generaux convoqu Ruel, & à Paris. 206. leurs demandes peu re ûueuses. 211. la conduite *Etats* décriée.

Etats particuliers peu veritab 1

Etats assemblez encore à Pa pour traiter de la liberte Roy Jean, & ce qui s'en en vit. 219. quel estoit l'anc pouvoir des *Estats* à l'égard imposts. 2

Etats assemblez à Tours. 5

Etoile. Ordre de l'Etoile reno vellé par le Roy Jean, & dep abandonné par Charles V. Chevalier du Guet & à ses a chers. 3

Eu. Le Comte d'Eu, Gouverne de Paris. 5

Eudes Duc & Comte de Bo gogne. 159. 171. 1

Evêché de Toulouse erigé Archevêché, & divisé en ci Dioceses. 4

Evêchez multipliez par le P Jean XXII. 4

Evêque qui ne se peut rassasier carnage. 3

Evêques assommez, & d'au precipitez du haut des tours, receus sur des pointes d'ép & de javelines. 3

Eugene IV. successeur de M tin V. 454. est déposé. men

Evreux Comté erigée en Pair par Charles le Bel. 1

Eustache de S. Pierre, le plus no ble Bourgeois de Calais, sig nerosité pour sauver ses con toyens. 1

Exa

Exactions sans justice & sans mesure. 386
Execution remarquable de quatre personnes de qualité sans aucune forme de Justice. 207. 218

F.

FACTIONS des Armagnacs & des Bourguignons. 384. 390. 396
Favre-Versois, Moine empoisonneur. 539. sa mort. 542
Fayete. Mareschal de France. 436
Federic, Empereur. 543
Felix Pape. Voyez *Amé* VIII.
Femmes qui font lever le siege de devant une ville par leur courage, & quel privilege elles ont pour avoir fait cette belle action. 541
Fenestrange (Broquard de) Chevalier Lorrain, rude fleau dans quelques Provinces de la France. 226
Ferdinand Roy de Portugal. 300. 316. sa mort tragique. 316
Ferdinand fils naturel & successeur d'Alfonse Roy d'Arragon & de Sicile. 493
Ferette, Comté engagée au Duc de Bourgogne pour de l'argent. 538
Financier. Quel est le plus rude supplice des mauvais Financiers. 149
Financiers recherchez, & mis à la question. 106. 361
Flagellans, leur secte, leurs moeurs & leurs erreurs. 423
Flamands declarez contre la France. 169
Flandre abattuë par un grand échec. 179. le Comte de Flandre à Paris. 203. pourquoy il se travestit en manœuvre. 304. sa mort. 309. cruelle guerre en Flandre. 281. la Flandre reconciliée avec son Seigneur Souverain. 314
Fleurs-de-Lys sans nombre dans les Armes de France, par qui reduites à trois. 294
Florence remplie de troubles. 563
Florent, Comte de Hollande, tué par un Gentilhomme. 47
Foix. En quel temps le Comte de Foix vint à Paris. 216. 222. 484
Forest (Pierre de la) Chancelier de France, & quelles demandes firent les Etats contre luy. 211. il est fait Cardinal, & contraint de quitter les Sceaux. 214
Fortifications des plus petites villes, & même des villages. 208
Fossez creusez à Paris, où il n'y en avoit point auparavant. 212
Fougeres en Bretagne, surpris par François de Surienne, sur le Duc de Bretagne. 477
Fourmigny, bataille donnée en ce lieu. 482
France. Guerre des Anglois contre la France. 164. 165. la France inondée d'un grand nombre de malheurs. 176. la France miserablement tourmentée en toutes façons. 180. toute la France exposée au pillage des gens de guerre. 225. la France abandonnée pour chercher une meilleure patrie. 233. la France battuë de divers fleaux. 345. la France partagée en deux factions. 367. renouvellement de la guerre entre la France & l'Angleterre. 381.

381. 386. en France deux Rois & deux Regens, &c. en même temps. 402. l'esperance de la France relevée. 445
Francion, un des Chefs des Gantois revoltez. 313
François, massacrez dans Genes. 363
François fils de Richard, Comte d'Etampes, devenu Duc de Bretagne. 492
François fils aîné & successeur de Jean V. Duc de Bretagne. 469
Fregoses premiers Citoyens de la ville de Genes. 475
Freres Mineurs, autrement Cordeliers. 86
Frerots, secte d'heretiques. 417

G.

GABELLE, d'où ce mot est formé. 177. la Gabelle ostée, puis remise. 207. est cause de grands troubles en France. 488
Galands de femmes de grande qualité écorchez tout vifs, & exposez à plusieurs autres supplices. 75
Galeas (Jean) Vicomte usurpateur de la Seigneurie de Milan. 326
Galles. Le Prince de Galles fait de grands ravages dans la Guyenne & ailleurs. 206. sa victoire. 210
Gascons mal-traitez par le Prince de Galles, & revoltez contre luy. 255. 256
Gaston-Phœbus, Comte de Foix, beaufrere du Roy de Navarre, emprisonné dans le Chastelet à Paris. 206. sa mort soudaine en lavant ses mains. 325
Gaston-Phœbus fils du Comte de Foix, son crime inn[...] sa fin tragique.
Gaston de Bearn, son T[...] & le different sur[...] chant sa succession.
Gavre en Flandre, où l[...] furent taillez en piece[...]
Gaucour (Loüis de) G[...] du Dauphiné, & sa vic[...] tre le Duc de Savoye [...] ce d'Orange.
Gefroy, frere de Jean [...] de Harcour, sa disg[...] azile & son conseil. défait & tué.
Gentilshommes qui chan[...] moeurs. 208. les vio[...] *Gentilshommes* sur [...] peuple de la campa[...] qu'il en arriva.
Genois secourus contre [...] res de Tunis par le [...] les VI. 323. se re[...] tuent tous les Fra[...] estoient dans leur vill[...]
Genes mise sous l'obéï[...] Roy de France.
George Duc de Clarence [...] tragique.
Geraud Comte d'Arma[...] querelle avec Girard [...] bon son vassal.
Geraud (Hugue de) [...] Cahors, dégradé, t[...] claye, & brûlé tout v[...]
Gerbroy petite ville dan[...] voisis, où se donna [...] le entre les François [...] glois.
S. *Gertrude* Religieuse [...] Hollande.
Gilles, troisiéme fils [...] Duc de Bretagne, [...] dans une prison.

Gilles Seigneur de Raiz, Maréchal de France, ses crimes contre Dieu & nature, & son supplice. 467
Glocester, Duc en Angleterre, oncle du Roy Richard, qui le fait mourir sur un soupçon. 338
Got, elû Pape, d'Archevêque de Bordeaux qu'il estoit. 63. presages de grands malheurs à son couronnement. 64. 73
Grailly (Jean de) Captal de Buch. 246. sa prison & sa délivrance. *là même.* sa mort. 265
Grailly (Archambaud de) Captal de Buch, sa pretention sur la Comté de Foix. 339
Grange (Jean de la) Moine Benedictin, Cardinal, Evêque d'Amiens, & sa conduite peu recommandable. 285. sa retraite. 291
Gregoire XI. & son élection. 263. rétablit le saint Siege à Rome. 273. sa mort. 277
Gregoire XII. & son élection conditionnée. 354. 358. 363. cede le Pontificat. 380
Gueldres. Défy du Duc de Gueldres envoyé au Roy Charles V. 260. 560. sa mort. *là-même.*
Guerrande, Traité fait en ce lieu. 248
Guerres civiles & étrangeres tout ensemble. 443
Guesclin (Bertrand du) ce que fit ce grand Capitaine en faveur de Henry de Castille contre Pierre le Cruel. 252. 253. est fait Connestable. 262. 265. 267. sa mort. 282
Guillaume frere Mineur debite des erreurs, dont il se retracte. 83
Guillaume de Beaucorroy, Gouverneur de Guisnes, quelle fut sa recompense pour avoir vendu cette ville aux Anglois. 202
Guillaume Duc de Gueldres, quel estoit le démeslé qu'il avoit avec le Duc de Bourgogne. 320
Guillaume Comte de Hainault. 385
Guisnes surpris par l'Anglois nonobstant la Tréve. 202
Guyenne saisie sur l'Anglois faute d'hommage. 155. la Guyenne au delà de la Dordogne reconquise par les Anglois. 185. 206. 261. 264. 269. ravagée par les Pillards. 310. la Guyenne entierement renduë au Roy Charles VII. 483. 484. revoltée de nouveau. 486. mais reconquise. *là-même.*
Gyac, Seigneur fort en credit auprés de Charles VII. 440. sa mort funeste. 442

H.

HA, Chasteau qui porte ce nom dans la ville de Bordeaux. 487
Habit des hommes de qualité dans les villes. 250
Hachete (Jeanne) Amazone Françoise de la ville de Beauvais. 541
Hagembach Gouverneur de la Comté de Ferrette, pourquoy haï par les Allemands. 538. sa mort. 547
Hainault. La Comtesse de Hainault sollicite en Cour pour le Duc de Bourgogne son frere. 377
Haran. Pourquoy un combat donné

né par les François fut appellé la *Journée des Harans.* 445
Harancour (Guillaume de) Evêque de Verdun, pourquoy enfermé dans une cage de fer. 532
Harelle, nom d'une sedition arrivée dans la ville de Roüen. 298
Harfleur assiegé, pris d'assaut, & saccagé. 381
Haucut, fameux Capitaine Anglois au service du Pape Urbain. 279
Helvetique. Les premiers lineamens de l'Alliance Helvetique. 69
Henry le Gras, Roy de Navarre. 4. sa mort. 11
Henry VIII. Empereur. 70. sa mort. 73
Henry, Comte d'Erby, devient Roy d'Angleterre, quatriéme de ce nom. 177. 178. 185. 340. 347. meurt de la lépre. 378
Henry, fils naturel d'Alphonse XI. Roy de Castille. 251. fait la guerre à son frere Pierre le Cruel, Roy de Castille. 252. est couronné à Burgos. 253. perd une bataille. 254
Henry III. Roy d'Angleterre, sa mort & le nombre de ses enfans. 273. 274
Henry Duc de Brunsvic élû Empereur, & assassiné. 342
Henry V. fils & successeur de Henry IV. Roy d'Angleterre, avoit un grand desir de s'allier avec les François. 378
Henry VI. Roy d'Angleterre declaré heritier de la Couronne de France. 400. il s'en dit Regent. 401. il tient Cour pleniere au Louvre, lu[y]
me couronnez. 406
Henry Duc de Visen, fi[ls]
Roy de Portugal.
Henry VI. Roy d'Angl[eterre pro]
clamé Roy de Franc[e]
couronné dans l'Eg[lise de No]
tre-Dame de Paris.
mariage. 471. est
son Royaume, & e[st]
rétably.
Henry Roy de Castille.
Heresies du treiziéme si[ecle]
Heresies du quatorzié[me]
Heretiques de diverse[s]
Languedóc.
Hermaphrodite, Moine I[...]
& ce qui luy arriva.
Hermites assemblez so[us]
de saint Augustin.
Hollande, guerre allu[mée]
païs entre le Duc de
& le Duc de Bourgog[ne]
Hommes sçavans du qu[atorziéme]
siecle.
Hongrie, grands desordr[es]
Royaume.
Hugonet Chancelier [de Bour]
gogne. 558. sa mor[t]
Humbert, frere & suc[cesseur de]
Guignes Dauphin de
153. 191. cede so[n]
Roy de France, & [se fait Ja]
cobin.
Hunfroy Duc de Glocel[tre]
de Henry V. Roy d'[Angleter]
re. 404. 442. sa m[ort]
Hus (Jean) brûlé tout v[if au Con]
cile de Constance.

I.

ɪɴs, en grande eſtime ant le quatorziéme ſie- omment ils en ſont dé- 416. 422

ſtard de Janus Roy de & uſurpateur de ce ié. 455

fille unique d'Albert Baviere, & de Margue- ourgogne. 346

le Baviere Comteſſe de t, Hollande, Zelande, & ſa mauvaiſe con- 404. 441

& *Jacque bon homme*, mots ſont venus. 226. 250

de Chypre. 455

uc de Bretagne. 163. 171

te de Richemond. 46

oine Cardinal. 55

I. que l'on dit s'eſtre luy-même. 114. ſa avec Louïs de Bavie- ſon opinion ſur l'eſtat s aprés la mort. 162. temps il mourut. 163

le Normandie fils aîné Philippe VI. 165. 175. e fut luy qui porta le le nom de *Dauphin*. tant parvenu à la Cou- eſt nommé nommé *le Bon Roy*. 199. & ſon entrée à Paris. . le commencement regne fut ſoüillé de oɪ. ſon procedé vio- endroit de Charles de ſon gendre. 207. chaſ- ſe les Anglois dans la Normandie. 208. leur donne inconſiderement bataille à deux lieuës de Poitiers, où ſon armée eſt entierement défaite, & luy fait priſonnier. 209. 210. eſt transferé en Angleterre avec de grands honneurs. 215. ſon ennuy dans ſa priſon, quoy qu'il eût la liberté d'aller à la chaſſe. 227. ſon retour en France. 230. ſon entrée à Paris. 231. ſon voyage à Avignon pour viſiter le Pape Innocent. 235. par quel motif retourne en Angleterre. 235. ſa derniere maladie. 237. ſa mort, ſes qualitez, ſes femmes & ſes enfans. 237. 238

Jean II. Comte de Montfort. 163. 171. ſa priſon. 173. ſa liberté & ſa mort. 178

Jean Comte de Harcour, & ſa mort. 184

Jean Duc de Lorraine. 244

Jean fils de Philippe I. Duc de Bourgogne & Comte de Flandre, ſon mariage. 313. devient Duc de Bourgogne. 346. ſon accommodement avec la Maiſon d'Orleans. 360. 363. 374. 376. revient en France & s'empare du Gouvernement du Royaume. 388. ſon entreveuë avec le Dauphin. 397. eſt maſſacré. 399. quelles ſuites eut ce meurtre. *là même*.

Jean Jouvenel, Prevoſt de Paris, homme de bien, ſage & courageux. 322

Jean VI. Duc de Bretagne. 347. eſt laſchement trahy. 394

Jean, troiſiéme fils de Louïs Duc d'Orleans. 356. 370

Jean

Jean de Baviere, Evêque de Liege, est chassé de son Siege, & quelle fut la suite de cét éloignement. 359
Jean XXIII. Pape est fait prisonnièr & déposé. 380
Jean Duc de Touraine, second fils du Roy Charles VI. devenu Dauphin. 384. sa mort. 387
Jean fils & successeur d'Antoine Duc de Brabant. 404
Jean Duc de Bretagne. 436. se met du party de Charles VII. 440. il y renonce. 442. sa mort. 469
Jean frere d'Alfonse Roy d'Arragon. 441
Jean d'Arragon Roy de Navarre. 478
Jean Comte de Pontiévre, & Vicomte de Limoges. 483
Jean d'Anjou Duc de Calabre & de Lorraine. 517. 521
Jeanne fille d'Othelin, Comte de Bourgogne. 40
Jeanne, fille de Jacques d'Arc, & d'Isabelle Gautier, dite autrement la Pucelle d'Orleans, & comme elle vint au secours miraculeux du Roy Charles VII. 445. sa famille ennoblie, son nouveau nom & ses armes. 447. prise & venduë aux Anglois. 450. son supplice & sa mort. 452
Jeanne, Reine de Naples, Princesse perduë de reputation. 403. sa mort. 455
Jeanne, Comtesse de Cominges. 469
Jeanne, fille de Henry Roy de Castille. 532
Imbercourt Seigneur Flamand. 558. sa mort tragique. 559

Imposts rétablis & le[s] extorsions inoüie[s] Ciel courroucé à [...] posts. 324. remi[...]
Imprimerie, quand [...] en quel temps ell[e] [commen]cé à estre en usage[...]
Indes Orientales.
Innocent VII. quand [...] verain Pontificat. [...]
Innocent VI.
Joffridy, Cardinal & [...] mée.
Josse, Marquis de M[...] Empereur. 364.
Jubilé pourquoy insti[tué ...] gine & son utilité.
Isabelle fille de Jac[ques] d'Arragon, & fem[me de Phi]lippe le Hardy.
Isabelle de Valois Duc[hesse ...] de Charles de Bour[bon ...] re de la Reine de Fr[ance ...] prisonniere *par le*[...]
Isabelle fille d'Estien[ne ...] Baviere, Comte [...] Rhin, son mariage [...] Charles VI. 313. [...] Tours comme [...] 388. sa mort.
Isabelle de Portugal, fe[m]me de Philippe I[...] Bourgogne.
Isabelle sœur de Hen[ry ...] Castille, son maria[ge ...] fant d'Arragon.
Juifs toûjours en exe[cration ...] my les Chrestiens.

K.

:MPERLAY ville de Bretagne. 271
(Huë) Admiral de France. 166
: (Robert) fameux Capitai- Anglois, ses ravages en lques endroits de la France. 225. 258. 262
(Thomas) Capitaine Ans, & sa descente en Noridie. 482

L.

DISLAS, fils de Charles de Duras. 315
as de Naples. 363. sa mort ique. 379
u le jeune, Roy de Hongrie, a mort. 473
(Jean de) qui n'a point e, sobriquet donné au Duc Bourgogne. 385
ftre Duc Anglois. 208. 213. . son mariage. 264. 309. . 324. sa mort. 340. 517. 533
edoc, sa fidelité envers le *y* Jean prisonnier. 213
es (Simon de) Cardinal Le- du Pape. 228
s Admiral d'Arragon. 36
Roy de l'Armenie Mineure, refuge en France, & sa rt. 310
, Evêque de cette ville pour- y massacré. 570
is, origine de leur haine itre la Maison de Bourgne. 359
is fort obstinez à tenir teste au Duc de Bourgogne. 521
Ligue des Princes contre le Duc de Bourgogne accommodée. 365
Ligue entre le Roy Charles VI. Henry V. Roy d'Angleterre, & Philippe II. Duc de Bourgogne, contre Charles Dauphin de France. 400. rompuë entre Henry & Philippe. 404
Ligue des Rois de France avec les Cantons des Suisses. 562
Limoges rendu aux François, assiegé, pris & mal-traité. 261. 264
Lingots d'or cachez, découverts & enlevez. 291
Livres, & quel en estoit le prix avant l'invention de l'Imprimerie. 471
Loire, forte guerre dans les Provinces de deçà cette riviere. 404. si cette riviere a esté glacée au mois de Juin. 511
Lombard, traître aux François. 189
Lombards chassez de France. 191
Lorette, sainte Maison de la Vierge. 41
Lorraine. Debat pour la succession du Duc Charles de Lorraine. 453
S. *Louys*, Evêque de Toulouse, fils de Charles le Boiteux, Roy de Sicile. 70
Louys Hutin fils aîné de Philippe le Bel, Roy de Navarre. 67. 73. son avenement à la Couronne de France. 102. son sacre. 107. sa mort. 110
Louys de Baviere Empereur pretendu, & sa discorde avec le Pape Jean XXII. 165. 169. sa mort. 185
Louys Comte de Flandre, mal voulu

voulu de ses sujets, & ce qui s'en ensuivit. 180. sa mort. 183
Louys, jeune frere de Charles le Mauvais, & de Philippe de Navarre. 246
Louys Roy de Hongrie. 300
Louys, Comte de Gravines. *là-même*.
Louys II. fils aîné & successeur du Duc d'Anjou Roy de Naples. 315. on le dépossede de son Royaume. 342
Louys, frere unique de Charles VI. & Duc de Touraine; ses nopces avec Valentine de Milan. 322. devient Duc d'Orleans. 325. son insatiable avidité pour l'argent. 348. il est assassiné, & ce qui en arriva. 355
Louys Dauphin de France, Duc de Guyenne, fils de Charles VI. & son mariage avec Marguerite fille de Jean Duc de Bourgogne. 349. mal conseillé, & les grands desordres qui en arriverent. 371. sa mort. 384
Louys fils aîné du Duc d'Anjou Roy de Sicile. 388
Louys III. Duc d'Anjou, aspire à la conqueste du Royaume de Naples, & ce qui en réüssit. 403
Louys fils aîné de Charles VII. sa naissance. 437. surprend le Comte d'Armagnac & le met en prison, luy, sa femme & ses enfans. 469. sa retraite hors de la Cour. 475. ordre de l'arrester donné par le Roy son pere, & quelle en fut la suite. 491. il est mandé par son pere, & il n'obeït pas. 494. devient Roy sous le nom de
Louys XI. son âge, s[e]
son arrivée en F[r]
prendre possession
ronne. 502. son [ ]
entrée à Paris. 504
seins sur la Bretag[ne]
505. 506. sa co[n]
loüable au commen[cement]
son regne. *là-même*.
de bure, court & é[troit]
son voyage aux Païs
la haine envenimée
& le Comte de Cha
même. son démeslé
de Bretagne. 512.
fait aux Parisiens.
traité avec les confe
Ligue du Bien public
son voyage au Mans.
entreveuë avec le Du[c]
gogne à Peronne,
arriva. 528. traite[ment]
fit aux Parisiens. 531
velle entreprise con[tre]
de Bourgogne. 535.
fiances. 537. ses d
540. son peu de sec
son dessein sur Perpign
attentat sur sa vie. 545
ne contre la Maison
gogne. 556. sa sant[é]
& languissante. 566.
lerinage à saint Clau[de]
combien il craignoit
rir. 572. sa mort.
bonnes & mauvaises
Louys Duc de Savoye.
Loups affamez, qui vien
vorer des enfans au m
la ruë saint Antoine à
en quel temps cela arri
Louvet President de P
congedié.

Maison Royale à Paris. 285
erre de) comment élû 333
i naiſt de la déſolation. 208
a Seigneurie temporelle. 72. 73
in) Chef des Chaperons en Flandre. 296
ſes apoſtilles ſur la Bi- 415

M.

c r' (Perrin) Changeur du Treſor, ſon crime & pplice. 219
Iſle, quand & par qui rerte. 402
II. 567. ſa mort. 568
r pourquoy ainſi appel- 298
des Rois reglée en Fran- e Roy Charles V. 271
re Boucicaut Mareſchal nce, & Gouverneur de 335
m paternelle au lit de la 21
conteſtations arrivées ette ville. 161
r du Duc de Bourgogne, l effet ils eurent. 388
Eſtienne) Prevoſt des ands. 212. 214. 218. 219. tragique & ſon cadavre dans les boües. 224
Comté poſſedée par le Duc de Bourbon. 348
ite fille de Robert II. Duc urgogne, & femme de Hutin. 111
ite fille de Robert Comte III.
de Flandre, qui ſe ſervoit de ſa teſte dans le Conſeil, & de ſon épée dans les occaſions. 173
Marguerite veuve de Charles de Duras, Roy de Sicile & de Naples. 315
Marguerite fille de René d'Anjou, & ſon mariage avec Henry VI. Roy d'Angleterre. 471
Marguerite ſœur d'Edoüard Roy d'Angleterre. 517
Marguerite fille de Marie Ducheſſe de Bourgogne. 570
Marie de Brabant femme de Philippe le Hardy. 11
Marie fille de l'Empereur Henry de Luxembourg, & ſeconde femme de Charles le Bel. 143
Marie fille de Louys II. Duc d'Anjou, femme de Charles VII. 495. ſa mort. 505
Marie d'Amboiſe veuve de Pierre le Simple, Duc de Bretagne. 505
Marie fille unique de Charles II. Duc de Bourgogne. 555. ſon mariage. 561. ſa mort. 570
Marigny (Enguerrand de). 66. ſon procez & ſon ſupplice. 105
Mariniers, l'un Normand & l'autre Anglois, ſont cauſe d'une grande guerre entre la France & l'Angleterre. 41
Mark (Guillaume de la) dit le Sanglier d'Ardenne. 570
Marle (Henry de) premier Preſident & Chancelier. 374. on le maſſacre. 391
Martin V. & ſon élection. 390. ſa mort. 454
Mate Comteſſe de Bigorre, femme de Gaſton de Bearn. 234
Mate Comteſſe d'Armagnac. *là-même.*

Matthieu premier Comte de Milan. 44
Matthieu Vicomte de Castel-bon. 323. 326. sa mort. 339
Maximilien fils de l'Empereur Federic, son mariage avec l'heritiere de Bourgogne. 543. 561
Meaux, pourquoy cette ville fut saccagée & brûlée. 222. est assiegée une seconde fois par le Roy d'Angleterre, qui la prend. 403
Medicis, famille de ce nom à Florence fort puissante. 563
Melun assiegé par l'Anglois, & quel fut le succez de ce siege. 401
Mendians supprimez, quelques-uns exceptez. 10. pourquoy retranchez du Corps de l'Université de Paris. 364
Mercœur (Jean de) Religieux de l'Ordre de Cisteaux, ses erreurs. 423
Mets assiegé par Charles VII. 473
S. *Michel*, Ordre de Chevalerie institué sous le nom de ce Prince de la Milice celeste. 533
Milan & sa Principauté. 44
Milan, fin de la domination des Vicomtes de cette ville. 476. plusieurs Princes y pretendent. *là même.*
Milice comment reformée. 465
Minorité des Rois de France, à quel âge fut declarée finie par Charles V. 271
Molay, Gentilhomme Bourguignon, Grand-Maistre de l'Ordre des Templiers. 68. 75
Monnoye changée de prix, alterée & de bas aloy, cause une grande sedition dans Paris. 66
Monnoye de nouvelle fabri[illegible] supprimée. [illegible]
les *Monnoyes* sont reduites à [illegible] extrême dereglement. [illegible]
Montaigu (Jean de) ses crimes [illegible] son supplice. 361. sa memoi[illegible]re & sa reputation rétablie [illegible]
Montargis comment surpris. [illegible]
Montbeliard, le Comte de ce p[illegible] ravage la Bourgogne. [illegible]
Mont-Cassel, celebre bataille do[illegible]née en ce lieu. [illegible]
Montereau-Faut-Yonne; assemblee qui s'y fait pour appaise[illegible] les troubles de la France. [illegible]
Montfort (Jean de) Duc de Bretagne. 267. envoye defier [illegible] Roy de France son Souverain [illegible] 269. se refugie en Flandre & en Angleterre. 280. est declaré atteint de felonie, & toutes ses terres sont confisquées *là même.* sa Duche luy est renduë. 28[illegible]
Montlehery, bataille donnée [illegible] cét endroit, *qui doit pa*[illegible] plûtost pour une rencontre [illegible] pour une bataille. [illegible]
Montmorency trompé par un [illegible] signe traitre. 189. [illegible]
Montmorency, ville brûlée. [illegible]
Montpellier rempli de troubl[illegible] [illegible]
Mortemer (Roger de) Seign[illegible] Anglois. [illegible]
Morvillier Chancelier, hom[illegible] violent & hardy, quelles o[illegible]fenses il fit au Duc de Bretag[illegible]
Munster, l'Evêque de cette [illegible] amene des troupes à l'Em[illegible]reur.
Muraille fort ancienne cause [illegible]

l. accident par sa cheute la ville de Lyon. 64

N.

NTES investi par le Roy Edoüard. 175. le Châ- de Nantes surpris par les ois, & ce qu'il en arrive. 205
assiegé par le Duc de Bour- ie. 554
ne érigé en Evesché. 412. comte de Narbonne pour- *l*, écartelé aprés sa mort. 439
e, grands troubles en ce iume, & par qui excitez. 11. 12
e, Royaume pretendu par ppe VI. & quelle fut l'is- le cette pretention. 150. rsion dans la Navarre. 250. ion qui a beaucoup aidé à re la Navarre. 490. *s.* 512. mort tragique du ite de Nemours. 560.
ille en Picardie, & com- elle fut mal-traitée par le de Bourgogne. 541
V. Antipape. 156
Duc d'Anjou & de Lorrai- sa mort. 544
contre qui indignée. 176. 180
Etrange accident arrivé aux s d'une des Dames de la ie. 331
t (Guillaume de) 53. 55. 61. 62. 64. 71
ndie, ce qui se passa en cet- rovince à la descente des lois. 181. 205. la Duché Normandie unie insépara- blement à la Couronne. 231. la Normandie rentrée sous la puissance de l'Anglois. 396. la Normandie beaucoup ébran- lée. 479. & reconquise entie- rement par les François. 483
Notables du Royaume de France assemblez à Paris pour refor- mer l'Estat. 370. 523

O.

ODET-Daidic-Lescun, son ambition & sa vanité. 531. 542
Official. Plainte contre les Offi- ciaux des Evêques; & ce qu'il en arriva. 157
Officier. Ordonnance importante touchant la mutation des Offi- ciers. 526
Okam Cordelier & sçavant hom- me. 414
Olivier fils aîné de Jean de Blois, & sa trahison lâche à l'endroit du Duc de Bretagne. 394. est condamné à mort avec ses trois freres. 395
Oquetonville, Gentilhomme Nor- mand, meurtrier du Duc d'Or- leans. 353
Orage arrivé dans le païs Char- train, qui fit peur à l'Anglois, & le fit resoudre à faire la paix. 228
Orange. Louys de Chalon Prince d'Orange, Partisan du Duc de Bourgogne, & son courage. 449
Orange. Jean Chalon Prince d'O- range. 536
Ordres Religieux de diverses sor- tes établis pendant le treiziéme siecle. 86

Orient. Fin de l'Empire d'Orient. 484
Orleans assiegé par les Anglois. 444. ils levent le siege. 447
Orleans. Quel estoit le sujet principal des haines implacables entre les Maisons d'Orleans & de Bourgogne. 325. 343. 352. quelle poursuite fit la Duchesse d'Orleans pour faire punir ceux qui avoient fait mourir son mary. 356. son ressentiment & sa mo.t. 360. le party de la Maison d'Orleans, nommé des Armagnacs, fort affoibly. 368. s'allie avec le Roy d'Angleterre. 369
Orleans (Charles d') Duc d'Angoulesme. 556
Ornemens Royaux negligez par Charles VI. 408
Orval (Amanjeu d'Albret, Seigneur d') sa victoire sur les Anglois & Bordelois. 483
Othelin Comte de Bourgogne. 40
Othoman. En quelle année a commencé la Maison redoutable des Othomans. 53
[illegible] Colonne, [illegible]. 390
Otrante prise d'assaut par Acmet, grand Visir du Sultan Mahomet II. 567
Oubliette, prison ainsi nommée. 298
Outrecour (Nicolas d') Docteur, ses erreurs. 423
Oyseau. Sanglants combats entre des Oyseaux de toutes especes, grands & petits. 364

P.

PAIRIES layes érigées en France. 154
Paix de Bretigny jurée
Rois de France & d'A
re. 231.
Paix de Pontoise.
Paleologue (Jean) Empe
Grece.
Paluau, Chasteau de ce
Poitou, où fut empri
Duc de Bretagne.
Pamiez. Abbaye de S. A
de Pamiez, quand e
Evesché.
Papes, dont les noms so
tionnez en ce Volume
temps de leurs séances
118. 132. 147. 200. 2
Papes qui publient des c
& à quoy ils s'en serve
Pape. Combien il y a eu
François, qui ont ten
Siege à Avignon.
Paris par qui fortifié. 21
ple de Paris harangué p
les Roy de Navarre. 21
visé & inconstant en
fections. 219. discor
la Bourgeoisie [illegible]
Paris, & quelle en fut
223. Paris bloqué pa
par terre. 225. les
de Paris pourquoy exp
furie des gens de guer
grande émotion dans P
sa fin. 371. Paris to
de nouveau. 386. fini
de la fureur du pe
Paris. 390. quel e
sentiment du peupl
l'assassinat commis e
sonne du Duc de
gne. 399. Paris red
l'obeïssance du Roy
VII. & ce qui en arri

bloqué par la ligue du
ublic. 517. Paris dépeu-
repeuplé. 523. le nom-
le ses Bourgeois armez.
524
extraordinairement
raitez. 307
massacrez. 298
de Boheme, & qui ils
nt. 332
Eustache de) Religieux
e, Docteur en Theolo-
& sa harangue trop libre
uphin Duc de Guyenne.
372
famille tres-ancienne de
nce. 563
gendre de Henry Roy
gleterre. 258
, Ordre Religieux. 87
homas du) Sénéchal de la
elle. 258
, Cardinal Legat du Pape.
209
, Province reconquise par
and du Guesclin. 264
Le Roy Louys XI. en-
dans le Chasteau de cet-
le par le Duc de Bour-
. 529. ce qui en arriva.
531
rendu aux François. 550
enry de) Comte de Nor-
rland. 351
plus furieuse & la plus
riere que l'on vit jamais.
189
sept ou huit ans. 233
an) Cordelier, Docteur
eologie, & Orateur du
e Bourgogne, sur l'assassi-
Duc d'Orleans. 357
fameux Poëte Italien.
416

Philbert Duc de Savoye amené en France. 567. sa mort. 568
Philippe III. surnommé le Hardy, second fils de saint Louys, son retour de la Terre-Sainte en France. 5. 10
Philippe IV. dit le Bel, fils de Philippe le Hardy, son mariage. 21. 33. sa mort. 78. son Testament. *là-même*. ses enfans. 79
Philippe, dit le Long, Comte de Poitiers, & depuis Roy de France. 114. 117. sa mort & son Testament. 127
Philippe, fils aîné de Charles Comte de Valois. 144
Philippe VI. dit de Valois, surnommé le Bien-fortuné. 148. Regent avant que de regner. 144. 149. son avenement à la Couronne, & son Sacre. 151. son voyage en Flandre, & le danger où il fut de perdre la vie. 151. 152. il érige des Pairies layes en France. 154. il maintient l'Eglise dans ses droits. 158. son pelerinage à Marseille & sa passion pour la guerre sainte. *là-même*. il se croise avec trois autres Rois. 161. il vange jusqu'à ses défiances. 176. il perd une signalée bataille contre les Anglois. 183. il entreprend de secourir Calais assiegé. 186. il augmente son Royaume du Dauphiné, des Comtez de Roussillon & de la Cerdaigne dans les Pirenées, & de la Baronie de Montpellier en Languedoc. 192. sa derniere maladie, & sa mort, ses femmes & ses enfans. 193
Philippe Roy de Navarre, & sa

mort. 176

Philippe, fils d'Eudes Duc de Bourgogne, & sa mort. 179

Philippe, Duc de Touraine, fils de Jean I. Duc de Bourgogne, prisonnier en Angleterre avec son pere. 210. 247. son mariage avec l'heritiere de Flandre. 255. il devient Comte de Flandre par la mort de son beau-pere. 309. sa mort. 346. ses enfans. *là-même.*

Philippe Comte d'Evreux. 213

Philippe de Navarre, frere de Charles le Mauvais, son esprit violent. 225. sa mort. 246

Philippe Cômte de Nevers & de Rhetel. 346. sa mort. 383

Philippe, second fils de Louys Duc d'Orleans. 356

Philippe Comte de Charolois, fils & successeur de Jean Duc de Bourgogne & Comte de Flandre. 399. son mariage avec Isabelle de Portugal. 449. sa bonté genereuse & politique. 466. ses traverses dans son païs. 487. son grand déplaisir. 522. sa mort. 524

Philippe, fils du Roy de Majorque. 420

Philippe, second fils d'Antoine Duc de Brabant. 444

Philippe, second fils de Louys Duc de Savoye, prisonnier au Chasteau de Loches. 509

Phrénésie inconnuë à tous les siecles precedens, & sa description. 270

Picardie ravagée par le Duc de Bourgogne. 541

Pie II. & son dessein de croiser toute la Chrestienté contre les Turcs. 493

Pierre Roy de Chypre. 23

Pierre surnommé le Cruel & Méchant, Roy de Castille, sa mort.

S. *Pierre* de Luxembourg.

Pillards menez en Espagne.

Pillerie des gens de guerre.

Pise, & ce qui fut ordonné au Concile tenu en cette v

Playes continuelles pendant Esté.

Point-l'Asne, Sobriquet de J de Paris, de l'Ordre des J bins.

Poisson écoulé par une fistule bras.

Poitiers, bataille donnée pres de cette ville.

Poitou retourné au Domaine de la France.

S. *Pol*. Conduite du Comte de S. Pol, Gouverneur de Paris 367. est fait Connestable. sa duplicité. 544. sa recidive & son audace. 545. manque de coeur & d'esprit. 550. prison, son procez & sa mort par Arrest.

Pontorson pris & repris.

Portugais, qui découvrent les Fortunées.

Portugal; la Couronne de Royaume debatuë entre bastard & une bastarde.

Postes établies en France sous Roy Louys XI.

Poulenes, sorte de chaussures.

Pragmatique, rempart de l'Eglise Gallicane. 464. declaré pour l'abolir qui n'eut point d'effet.

Prague (Jerôme de) Compag

de Jean Hus; condamné au Concile de Constance. 390
Praguerie, nom d'émotion. 465
Prelat Gendarme. 308
Prelat Capitaine. 543
Prelats qui deshonorerent leur profession dans le quatorziéme siecle. 421
Princes du Sang, ambitieux. 288. 512
Princes du Sang. Voyez *Ducs de Berry*, de *Bourbon*, de *Bourgogne*, d'*Orleans* & *Paris*.
Procession, où les femmes vont les premieres, & les hommes aprés. 541
Prodiges qui paroissent au Ciel. 166
Provence troublée. 315. acquise au Roy Louys XI. 569
Provision des Benefices, reservee au saint Siege. 410
Pucelle d'Orleans, supposée. 453
Puits empoisonnez, & à qui on en imputa le crime. 421

Q.

QUATRIE'ME du vin remis au huitiéme. 516
S. *Quentin* surpris par le Connestable de Saint Pol sur le Duc de Bourgogne. 536
Querelle considerable & sanglante, & quel en estoit le sujet. 234

R.

RAOUL Comte d'Eu & de Guines, Connestable de France, & sa fin malheureuse. 181. 201.
Raoul Duc de Lorraine & sa mort. 183.
Ravages faits pendant la paix, semblables à ceux de la guerre. 232.
Ravastein, Seigneur, nommé Philippe de Cleves. 558. 559
Reforme d'Estat. 370
Regence sans Roy. 114. 144.
Regne ensanglanté par les guerres. 151
Reines Doüairieres au nombre de deux en France dans un méme temps. 217
Reines de France allaitoient anciennement leurs enfans. 255
Religieux. Plusieurs Ordres Religieux établis pendant le treiziéme siecle. 86
Reliques des Saints. 91
Remy (Pierre) Intendant des Finances, sa condamnation & son supplice. 149
René d'Anjou Duc de Bar est fait prisonnier. 453. devient Roy de Naples. 455. 462. 464. 471. est chassé entierement de son Royaume. 493. 546. 553. sa mort. 565
René, second fils du Duc d'Anjou Roy de Sicile. 388
René Comte du Perche, fils de Jean Duc d'Alençon, & traître à son pere. 526
René de Vaudemont Duc de Lorraine. 544. 554. 569.
René Duc de Lorraine. 569
Rennes assiegé par le Duc de Lancastre. 213. 215.
Reserves des fruits des Benefices au profit du saint Siege. 410
Retondeurs, quelle sorte de gens c'estoit. 462
Revoltez jettez en fort grand nombre dans la riviere sans autre forme de procez. 299
Revolutions notables en France. 372. 373. 374. 485.

Rhodes conquise par les Chevaliers de saint Jean de Jerusalem. 71
Rhodes assiegé par les Turcs. 567
Rhume qui fit taire le Barreau, les Chaires & les Colleges. 379
Richard II. surnommé de Bordeaux, fils d'Edoüard Prince de Galles, & enfin Roy d'Angleterre. 273. 327. 333. 338. prisonnier & étranglé. 340
Richard frere de Jean, Duc de Bretagne. 394
Richard Duc de Glocester, par quel moyen se mit la couronne d'Angleterre sur la tête. 571
Richard Duc d'York fema la guerre civile parmy les Anglois. 485
Ripelmonde en Flandre, bataille donnée en ce lieu. 488
Robert II. Comte d'Artois. 37
Robert de Brus. 38
Robert d'Artois, les pretentions qu'il avoit sur la Comté d'Artois causerent de grands troubles en France. 159. sa mort. 175
Robert Roy de Naples, Prince tres-sage & amy de la France. 168. sa mort. 176
Robert Duc de Bar. 244
Robert Duc de Baviere & Comte Palatin élû Empereur. 342. sa mort. 364
S. *Roch* natif de Montpellier. 421
Rochelle renduë aux François par une ruse remarquable. 266
Rochelois mal affectionnez aux Anglois. 265
Rodolphe surnommé *le Roux*, élû Empereur. 8. 9. sa mort. 41
Rodolphe fils de l'Empereur Albert, & son mariage avec Blanche fille de Philippe le Bel. 52
Roger (Pierre) nomm[...] vêché de Sens.
Rome, les Papes r[...] cette ville aprés a[...] soixante & douz[...] gnon.
Romains défaits dan[...] me.
Romillé, Entremett[...] d'Estat.
Ronsac Echevin de P[...]
Rosaire quand institu[...]
Roüen remply de se[...] Henry V. Roy [...] met le siege deva[...] 395. grandes ex[...] l'on y souffrit, & resolution qui y fu[...] sa reddition entraî[...] la Normandie.
Roüen se rend à Charl[...]
Roüere (Jean de la) [...] veu du Pape.
Roussillon, Comté eng[...] de France.
la *Ruë*, Chambellan [...] Navarre, tres-mé[...] me. 275. son *supp.*[...]
Ruel, Estats convoq[...] Chasteau.
Rubempré bastard.

S.

SAINTS du treizi[...] torziéme siecle.
Salique. Grande cont[...] l'intelligence de la [...] que.
Salisbery, mort du C[...] nom.
Salviati (François) A[...] de Pise, & sa fin trag[...]
Salutation Angelique, [...] Roy a esté ordonné[...]

Sancerre, Mareschal de France & Gouverneur de la Guyenne. 310. 337. 340

Savoye en continuelle guerre contre les Comtes de Viennois. 191. érigée en Duché. 385. le Duc de Savoye, partisan du Duc de Bourgogne. 449

Savoye (Jacques de) Comte de Romont, & sa querelle avec les Suisses. 552

Scapulaire des Carmes. 90

Schisme de quarante ans. 277. 279. 338. 349

Scot, autrement Jean Duns, Ecossois. 416

Seditions frequentes dans Paris. 367

Sel. Par qui a esté inventé le premier impost sur le Sel. 177

Severac, Mareschal de France. 436

Sforce (Louys) Duc de Milan, bon amy du Roy Louys XI. 518

Sforce (François) reconnu pour Duc de Milan. 511. le bon succez de son Conseil. 520

Sicile, progrez des François en ce Royaume. 36. 43

Sigismond de Luxembourg, Roy de Hongrie élû & maintenu Empereur. 364. sert de Soudiacre à la Messe du Pape. 380. son voyage en France & en Angleterre. 385. 413. sa mort. 463

Sigismond, Duc d'Autriche. 538. 547. 561

Simonie, fille du luxe & de l'impieté. 6

Sixte IV. 538

Soissons miserablement saccagé. 377

Sommerset Gouverneur de Roüen pour le Roy d'Angleterre. 479

Sorbonique, origine de la These que l'on appelle *la grande Sorbonique*. 415

Soulechat (Denys) frere Mineur, & ses erreurs. 423

Souliers, grand negociateur. 569

Soustraction retirée dans un schisme. 345. 354. 357. publiée. 358. ordonnée dans un Concile. 368

Spenser pere & fils, Favoris du Roy d'Angleterre. 137. 139. leur supplice. 141

Subtilité scholastique reprimée. 83

Suisses font alliance avec les villes de Basle & de Strasbourg. 547

Supplices extraordinaires & sans forme de procez. 307

Surienne (François de) Capitaine Arragonnois au service des Anglois. 450

Syrie, fin des conquestes des Chrêtiens en ce païs. 39

T.

TALBOT, l'honneur des Capitaines Anglois. 467. 485. sa mort. 486

Taleyrand (Archambaud de) Comte de Perigord, sa condamnation & ses biens confisquez. 339

Tanneguy du Chastel Prevost de Paris, & son action hardie dans un grand trouble. 391. 398

Tard-venus, quels ravages font en quelques Provinces de France. 232

Tartares, espece de vagabonds en Allemagne. 389

Templiers supprimez. 66. 72. détruits entierement. 410. 417

Terra-

Terragone, son Archevêché divisé en deux Metropoles. 411
du *Tertre*, Secretaire du Roy de Navarre, fort méchant homme. 275. son supplice. *la même.*
Themir-lanc Roy des Tartares. 325
Thierry fils du Seigneur de Perruveys, elû Evêque de Liege au prejudice de Jean de Baviere, & les grands troubles qui en arriverent. 359
Toison d'Or, en quel temps l'Ordre en a esté etably. 449
Tonnerres continuels durant l'Hyver. 166
Toulouse, Comté, unie inseparablement à la Couronne. 231
Tournay assiegé par le Roy d'Angleterre. 171
Trahison insigne punie séverement. 203
Trimoüille (Guy de la) aveuglé de sa faveur. 336. 443. 453. est fait prisonnier. 454
Trimoüille (George de la) 561
Trinité. L'Ordre de la Sainte-Trinité de la Redemption des Captifs. 89
Trompette, Chasteau qui porte ce nom dans la ville de Bordeaux. 487
Troye (Jean de) Chirurgien, Chef d'une faction dans Paris. 371
Tunis. Par quelle addresse les Genois renoüerent le commerce avec le Roy de Tunis. 324
Turcs quels progrez font en Europe. 324. entreprise contre les Turcs, mais vaine & desavantageuse. 336. 337

V.

VAL. La Congregation de Sainte Catherine du Val des Ecoliers, & celle du Val des Choux. [illegible]
Valence & Die Evêchez unis. [illegible]
Vannes, assiegé par Edoüard Roy d'Angleterre. [illegible]
Varnes, sanglante bataille donnée en ce lieu contre les Turcs. [illegible]
Vaudemont, la Maison de ce nom rentre dans la Duché de Lorraine. [illegible]
Vaudois, heretiques, entierement exterminez. 82. 544
Venceslas de Luxembourg. 244
Venceslas, fils de l'Empereur Charles IV. parvient à l'Empire 276. 279
Venceslas, Empereur & Roy de Boheme, vient en France, & y fait voir sa brutalité. 338. est degradé. 348
Vengeance remarquable de la Noblesse. 305
Venitiens, leur coûtume à l'égard des prisonniers de guerre, & leur peu de courage. 353
Vents favorables à la France. 26[illegible]
Vente d'une fille de la premiere qualité de la Couronne. [illegible]
Vergy, le plus puissant Seigneur des deux Bourgognes, prisonnier. [illegible]
Verneüil pris par stratagême & repris par force. [illegible]
Vexation horrible par ceux qui levoient les imposts, & la gabelle. [illegible]
Vienne, lieu assigné pour y tenir un Concile General. [illegible]
Vienne (Jean de) Admiral de France, & son heureux retour d'Angleterre. [illegible]
Villes en armes pour se defendre des imposts. 306. comme[illegible]

chastiées.. *là-même.*
Ville de bois. 316
Villiers (Philippe de) introduit furtivement & de nuit dans Paris avec huit cens chevaux, & ce qui s'en ensuivit. 390. sa mort tragique. 461
Vincennes, orage épouventable sur ce Chasteau, & ce qu'il pouvoit présager. 164
Vincheſtre, Cardinal. 406
Voldemar III. Roy de Dannemark. 235
Université de Paris, & son Decret sur la question des Ames aprés la mort. 162. se souleve pour la conservation de ses Privileges, & son éloge. 327. 332. 353. grande marque de son pouvoir. 348. 370. 413. reglemens pour l'Université de Paris. 487
Urbain V. 235. sa mort. 263
Urbain VI. & son élection par feinte, se porte pour legitime, & est ensuite declaré intrus. 278. sa mort. 330
Usuriers Italiens bannis de France. 191
Warvich Comte. 534. sa mort. 537
Wiclef, sa memoire anathematisée au Concile de Constance. 389

X.

XAINTES, capitale du païs d'Aunis par qui brûlée. 141
Xancoins (Jean) Receveur general des Finances, son crime & sa condamnation. 492

Y.

YOLAND, fille de Robert IV. Comte de Dreux. 163
Yoland fille de René d'Anjou, & son mariage avec Ferry de Vaudemont. 462
Yorc, le Duc de ce nom vient en France. 378
Yvain de Galles, commandant l'armée navale d'Espagne contre l'Angleterre, sa patrie. 268
Yvry assiegé & pris par le Duc de Bethfort. 438. 439

Z.

ZENY commandant des Galeres des Venitiens. 353
Zigens, espece de vagabonds en Allemagne. 389
Zizim fils de Mahomet II. 568

Fin de la Table des Matieres du Troisiéme Tome.

